

Le vocabulaire de la langue française est riche d'environ 80 000 mots; mais le petit Larousse illustré n'en retient guère plus de 50 000.

Par ailleurs on considère que le vocabulaire dit «fondamental» se situe autour de 1 500 mots; alors que celui de la vie courante n'excède pas 650.

Le dictionnaire thématique marine (référence« le Chasse marée») nous propose environ 1 500 mots.

Ce Guide des termes de marine, qui réunit l'essentiel du «Parler Marin»; c'est à dire les mots couramment utilisés par le navigateur, les expressions typiques de marine, les termes qui décrivent la structure du bateau, les pièces en bois de construction etc. rassemble environ 4 500 mots «pêchés» dans de nombreux ouvrages dont celui de Witcomb et Tiret paru en 1883.

Dans la préface de leur ouvrage, connaissant le reproche habituellement fait aux dictionnaires: «être copiés les uns sur les autres», les auteurs se défendent habilement en soulignant l'originalité de leur ouvrage. Cent- vingt-cinq ans plus tard je me garderai bien d'aller dans ce sens car, même, si ces définitions ont été choisies, modifiées et parfois clarifiées il n'en reste pas moins vrai que si ce document existe c'est évidemment grâce à tous ceux qui l'ont précédé.

On remarquera pour certains mots de nombreuses formes orthographiques telles que cacatois, kakatois, catacois, catacouas etc. Par ailleurs certains mots ou expressions dits vernaculaires ne sont connus que dans certaines régions. C'est le cas par exemple de «galorne»: vent d'ouest-nord-ouest sur certaines côtes bretonne; mais aussi «abortza»: dérive latérale des chaloupes en Pays Basque ou de «bati-sarti» estrope ou chaîne à cabillot en région provençale.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont participé par leur avis, leurs conseils parfois par le prêt de vieux ouvrages.

Merci à toi Marc, de l'association des phares et balises de Concarneau. Merci Michel, grand navigateur devant l'éternel!...

Merci à toi Mireille...et à toi Jacques qui à contribué à me donner le goût de l'eau de mer.

J. R. Le Hamp.

A. Premier pavillon du Code International de signaux. Hissé isolément signifie: scaphandrier en plongée; tenez-vous à distance et avancez lentement. Mot de code: Alpha.

Abaca. Fibre d'un aloès qui pousse aux Philippines et qui sert à fabriquer des cordages. On dit aussi chanvre de Manille au lieu de cordage en abaca.

Abaissement. Voir à dépression de l'horizon.

Abandon. Acte par lequel un armateur libère sa responsabilité vis-à-vis de quiconque est lésé par un accident, causé par le capitaine ou par l'équipage, lorsque cet accident représente des dégâts d'une valeur supérieure à celle du navire et du fret. On dit qu'un navire a été abandonné lorsque le capitaine et tout l'équipage l'ont quitté, soit en pleine mer, soit sur une côte. L'abandon n'entraîne pas la perte du droit de propriété (navire et cargaison) même si le navire est retrouvé par un tiers et ramené à bon port.

Abattage en carène. Opération destinée à coucher un navire à flot sur son flanc à l'aide de palans faisant effort dans la mâture jusqu'à mettre la quille hors de l'eau aux fins de carénage ou pour mesurer son coefficient de redressement.

Abattée. Mouvement de rotation d'un bateau lorsque son étrave s'écarte du lit du vent soit, en route involontairement soit, à l'appareillage, lorsque l'on porte le foc à contre pour faire abattre le bateau. Le contraire est l'auloffée.

Abattre. Evoluer en s'écartant du lit du vent; un voilier abat lorsqu'il passe de l'allure du près à celle du vent de travers.

Abattre en carène. Coucher un navire sur un bord, puis sur l'autre pour inspecter ses œuvres vives et nettoyer sa coque. L'abattage en carène, qui ne se pratique plus que pour les bâtiments de faible tonnage, était courant dans l'ancienne marine. «Tel vaisseau, incapable de filer six nœuds, avant l'abattage en carène, en filait dix ou douze au lendemain de la pénible, mais efficace opération». (Claude Farrère. Histoire de la Marine Française. Flammarion éd. 1956).

Abattre ses voiles. Les amener.

Abeausir (s'). S'applique au temps quand il s'embellit.

Aber. Sorte de crique ou d'anse servant de relâche aux pêcheurs et aux petits caboteurs bretons.

A Bord. Ordre à une embarcation de se rendre à bord du bâtiment d'où part ce commandement.

Abord. Se dit d'une voile dont le point d'amure est placé sur le bord, au vent de la coque et non pas dans l'axe.

Abordable. D'un accès facile; côte dont les abords sont sans difficulté pour atterrir.

Abordage. Manœuvre de guerre par laquelle on s'approche assez d'un bâtiment ennemi, pour pouvoir lancer des grappins dans son gréement et s'y tenir accroché.

Lorsque deux voiliers font route l'un vers l'autre, il est prescrit à tous les deux, de venir sur tribord pour éviter l'abordage.

Aborder. Fait de guerre ou choc inopiné: on aborde un bâtiment ou un objet. S'approcher et aller au contact d'un quai, d'une cale d'un autre bateau

Abordeur. Navire qui en aborde un autre. S'emploie, en général, dans le cas de heurt accidentel.

Abortza. Le terme désigne la dérive latérale des chaloupes Basques.

Abouine. Un navire Abouine quand il est pris dans un «calme».

About. Extrémité d'une tôle, d'une pièce de bois, d'une cornière.

About de bord. Lorsqu'on est au plus près et que l'on se dirige sur un objet, on dit qu'on l'atteindra à bout dehors si on y parvient sans virer de bord.

Par extension s'applique à une arrivée de justesse.

Abouter. Assembler ou joindre bout à bout les bordages d'une même virure.

Abraquer ou **embraquer.** Haler sur un cordage pour le tendre et récupérer le mou. Dans la «Royale» seul le terme embraquer est utilisé.

Abreuver. Abreuver un navire c'est y introduire de l'eau avant de le lancer; de même abreuver un canot c'est le remplir d'eau avant de le faire flotter. Le but est de faire gonfler le bois pour rendre le bateau étanche. A l'heure actuelle la qualité des constructions permet de se passer de cette opération qui avait comme inconvénient de rendre le navire très humide.

Abri. Tout obstacle qui intercepte le vent.

Abri de navigation. Partie de la passerelle abritée du vent par une construction et où se tient, en général, l'homme de barre.

Abris du marin. Lieux d'accueil fonctionnant le plus souvent dans les ports de pêche, dans des conditions adaptées aux besoins professionnels des marins pêcheurs.

Abrier ou **Abreyer.** Intercepter quand il s'agit du vent relativement à un bâtiment sous voile; ainsi un gros rocher, un bouquet d'arbres (en navigation côtière) peuvent Abrier un bâtiment. Il en va de même d'un navire qui se trouve au vent d'un autre bâtiment et proche de lui.

Abriter. Mettre un navire dans un port ou une rade afin de le soustraire à l'effet de vents violents, de tempête.

Abriver. Aller de l'avant ou en direction de...; le mot signifiait aussi: Aborder une rive ou débarquer.

Abuter. Une pièce de bois Abute lorsqu'elle vient buter contre un objet quelconque.

Abysse. Grande profondeur marine. Mot généralement employé au pluriel: les abysses. Les plus grands fonds actuellement connus sont la fosse des Mindanao: 11 517 mètres et la fosse des Mariannes: 10 916 mètres.

Académie de marine. Fondée le 30 avril 1752 à Brest, 17 ans après une Ordonnance lui conféra le titre d'Académie Royale de Marine. Dissoute en 1793 elle a été rétablie en 1927. Elle délibère sur les questions qui lui sont soumises par les départements ministériels intéressés. L'académie se compose de soixante-trois membres titulaires français, de vingt membres associés étrangers et de correspondants.

Accalmie. Période momentanée de moindre vent ou de mer moins agitée.

Accastillage. L'ensemble des petits équipements d'armement (capots, chandeliers, filières...) et du petit matériel de manœuvre (winches, poulies, manies, taquets...) constitue aujourd'hui l'accastillage d'un voilier. Les catalogues des fabricants y incluent d'autres équipements annexes ou de sécurité.

Accélérateur de pont. Sur un porte avions dispositif destiné à aider le décollage d'un avion à réaction. Il comporte un chariot de catapultage glissant sous le pont d'envol et un câble de traction se déplaçant dans une rainure. Le câble croché sous le fuselage est largué au moment de l'envol.

Acclamper. Syn de Jumeler.

Accoiser. Rendre coi, tranquille, calme». Ce verbe en usage au 17^e siècle, a été repris par Claude Farrère dans son Histoire de la Marine Française. «Avec le plus beau sang froid, La Bretonnière bon marin ne riposta pas: un seul coup tiré par le vaisseau eut risqué d'accoiser la brise qui était très faible et la Provence eut alors échoué a faible portée des batteries.»

Acconage. Service qui s'occupe du chargement, de l'arrimage et du déchargement des marchandises. Ce mot est surtout employé dans le sud de la France.

Acconier. Patron d'un accon ou personnel chargé de l'acconage.

Accorage. Action d'accorer.

Accore ou **Abutée.** Pièce de bois destinée à étayer la charpente d'un bateau en construction. Cette pièce placée avec plus ou moins d'inclinaison, prend à la fois appui au sol et sur l'objet à soutenir; elle est calée à l'aide d'un coin en bois glissé en force. On utilise aussi des accores pour cintrer les bordées à clins pendant leur mise en œuvre. Enfin en parlant d'une côte, d'un écueil, qui plonge verticalement dans la mer subitement profonde on dira: «cette côte, cet écueil est accore».

Accorer. Maintenir dans une position donnée au moyen d'accores. Accorer un navire en cale sèche.

Accoster. S'approcher aussi près que possible. On accoste un quai, un navire, une terre.

Accotar, acotar. Plaque de tôle entre les couples, sur la partie des mailles non couvertes par les paracloses.

Accul. Petit enfoncement de la mer dans les terres, moins ouvert qu'une baie et qui peut servir de refuge. Ce terme est surtout en usage aux Antilles.

Accoupler. C'est une façon de remorquer un navire, en se mettant à couple. Le bâtiment remorqueur se place le long du bord et s'y amarre afin de l'entraîner. On disait aussi «Attelé».

Acculé. Se dit de la courbure d'une varangue: varangues acculées, demi acculées, très acculées.

Acculée.

1°- Mouvement en arrière, recul d'un bateau.

2°- Enfoncement de l'arrière. Un navire dégaugé de l'avant a une forte acculée.

3°- S'emploie pour qualifier la courbure des varangues: varangues acculées, demi-acculées, très acculées. L'acculement d'une varangue est sa flèche de courbure. Plus un navire est fin plus sa varangue est acculée.

Acculée. Embardée vers l'arrière d'un bateau qui cule.

Acculement. Distance croissante d'une varangue à l'autre entre le dessus de chacune d'elles et le dessus de la quille. L'acculement des varangues forme une courbe régulière. Forme de l'arrière déterminée par le relèvement de la quille. Plus un navire est fin, plus sa varangue est acculée.

Acier. La construction acier caractérise les voiliers construits à partir d'éléments en acier (alliage fer et carbone) soudés entre eux. Ce matériau présente de nombreuses qualités de solidité et de longévité mais, pour parer aux problèmes de corrosion particulièrement actif dans le milieu salin, il doit être préventivement traité (sablage et peintures adaptées), protégé (anodes) et entretenu contre l'oxydation. Pour éviter tous problèmes de corrosion, certaines coques sont construites en acier inoxydable, alliage inoxydable et très résistant. L'inox est plus largement utilisé dans la fabrication d'accessoires d'accastillage ou pour certaines ferrures.

A Contre. A contre sens, dans des directions opposées.

Acoram. Sigle désignant l'Association Centrale des Officiers de Réserve de l'Armée de Mer.

A Courir. Sorte de commandement que l'on adresse aux matelots afin qu'ils halent sur une manœuvre sans que leurs mains s'en dessaisissent.

Acrostole. Ce mot désignait autrefois les parties élevées des extrémités d'un navire, puis les ornements et sculptures de la proue.

Acte de Dieu. Formule employée sur les connaissements et désignant le cas de force majeure.

Acte de navigation, Navigation Act. Arrêtés pris par l'Angleterre interdisant l'entrée de ses ports à tout navire de commerce étranger ne transportant pas de produits Anglais.

Acul. Partie d'un parc à huitres qui se trouve du côté de la mer.

Adaubade, endaubade. Viande conservée en barils. Terme de la marine à voiles.

Adent. Entailles pratiquées dans deux pièces de charpente afin de les assembler. Désigne aussi le bordé court, de forme triangulaire, également nommé dague, assemblé à un autre bordé pour le compléter en largeur, généralement sur un arrière avec retour de galbord.

A Dieu va. Ancien commandement au cours d'un virement de bord vent devant. (Remplacé aujourd'hui par envoyez!). La solennité de ce commandement montre le risque que courraient les vaisseaux pendant cette manœuvre. Ils avaient peu de qualités nautiques et manquaient souvent à virer. Il pouvait en résulter de fréquents naufrages lorsque l'évolution avait lieu près des côtes. On disait aussi A Dieu va!

Administrateur des affaires maritimes. Officier spécialisé de la marine chargé de l'administration des affaires maritimes; c'est-à-dire de la gestion, au sens le plus large du terme (plan administratif, réglementaire, économique et social) des marins du commerce et de la pêche, des navires de commerce, de pêche et de plaisance et des activités maritimes civiles sous toutes leurs formes: sécurité de la navigation, plaisance, exploitation du Domaine Public Maritime, police des eaux et activités maritimes.

Admiral's Cup. Véritable championnat du monde de course au large en équipage, cette célèbre épreuve a été créée en 1957 par sir Myles Wyatt. Elle a lieu tous les étés des années impaires en Manche et en mer d'Irlande. Chaque nation sélectionnée engage trois voiliers qui s'affrontent en plusieurs régates et le classement est établi selon des calculs de gauge précis. En 1977 l'épreuve du Fasnet a été ouverte aux multicoques. A partir de 1999 cette dernière (qui cloturait l'Admiral's Cup) est devenue une course indépendante et n'est plus disputée par les admiralers.

Adonner. Se dit du vent quand il s'écarte de l'axe du bateau; on peut donc, soit tenir plus facilement la route souhaitée, soit s'en rapprocher si on y gouvernait pas; ou bien on a la faculté de brasser ses voiles au vent ce qui, en principe, apporte un gain de vitesse. On évalue par quart et moitié de quart la quantité dont le vent peut adonner: ainsi on dit qu'il a adonné d'un quart, d'un demi quart, d'un quart et demi et ainsi de suite.

Adouber. Mettre en état de réparer quand il s'agit d'un navire ou simplement d'une voile. Aujourd'hui on utilise radouber.

A.D.S.G. Abréviation de Agent du service général, catégorie de marins faisant partie du personnel civil d'un navire de commerce et n'étant pas inscrit maritime. Sur un cargo ils sont sous les ordres du second capitaine et sur un paquebot du commissaire. Ils sont intendants, cuisiniers, maîtres d'hôtel, lingiers, boulangers, pâtisseries etc.

Aérien. Antenne, girouette ou capteur d'un instrument placé en extérieur (ex:l'antenne d'un radar). On parle également d'un aérien pour la girouette d'un pilote automatique.

Aérofoil. Tous les voiliers sont équipés de surfaces portantes: l'aérofoil au-dessus de l'eau et l'hydrofoil sous l'eau. L'aérofoil, les voiles, permet la propulsion du bateau vers l'avant; l'hydrofoil, la dérive, la quille, le gouvernail permet d'éviter une dérive latérale ou dans le cas du gouvernail de changer de direction.

Aéromètre. Appareil servant à mesurer la densité de l'eau de mer. Il est constitué, en principe, par un flotteur de verre lesté dont le poids et le volume immergé sont connus.

Aéronautique navale. Cette expression désigne dans la marine française l'aviation maritime.

Affaires maritimes. Administration datant de Colbert (1681). Les affaires maritimes régissent tout ce qui touche à la mer et au domaine maritime.

Affaler. Affaler un cordage c'est en faciliter le passage dans une poulie. Ce verbe s'emploie aussi dans le sens de descendre, d'amener. Ainsi on affale un voilier, un gabier dans une chaise; on affale un calfat le long du bord c'est-à-dire qu'on les descend pour qu'ils puissent travailler dans la voilure, le gréement ou sur la coque. De même on affale un canot quand on le met à la mer. Contraire de haler, hisser.

Affalé sur une côte. Un navire est affalé sur une côte quand il est poussé sur cette côte malgré ses efforts pour s'en éloigner.

Affaler (s'). Un bâtiment s'affale quand il perd sous le vent. C'est à dire que malgré ses efforts pour s'éloigner d'un point situé sous le vent il lui est impossible d'y parvenir.

Affaleur. Marin pêcheur à bord d'un chalutier. Il envoie dans la cale les morues décapitées, fendues et vidées. Elles sont reçues par les sauteurs.

Affairement. Action de faire lever le poisson. Voir à, faire lever.

Affidavit. Déclaration écrite, signée affirmée sous serment devant un fonctionnaire habilité à la recevoir.

Affouillement. Dégradation causée au rivage par l'action des eaux.

Affiner (s'). Se dit du temps quand il s'embellit.

Affolé. Se dit d'un compas magnétique lorsque l'aiguille aimantée subit des déviations soudaines et irrégulières sous l'influence de conditions exceptionnelles: orage, éruption volcanique etc. Aux approches des pôles, les compas magnétiques et certains compas gyroscopiques ne donnent plus d'indications valables.

Affluer. Opération qui consiste à ramener un bâtiment échoué à un endroit où il aura assez d'eau pour flotter. Cette opération s'exécute généralement avec des ancres mouillées au large et des câbles ou grelins sur lesquels on vire au cabestan. Bien sur il faut alléger le bateau au maximum, s'aider des voiles et si possible mettre le bateau à la bande pour qu'il tire moins d'eau. On peut aussi fixer sous la ligne de flottaison des bouées flottantes.

Affourche. Il s'agit du mouillage d'une seconde ancre. Les ancres seront mouillées de part et d'autre de l'axe du vent. Par exemple si le vent vient du N-O une première ancre sera mouillée dans le N-E et la seconde dans le S-O. Le but est de sécuriser le mouillage et de diminuer le secteur d'évitage du navire. Le bâtiment se place entre les deux en donnant à chacune une longueur de mouillage identique égale à quatre à cinq fois la hauteur d'eau.

Affaichie. Augmentation de l'intensité du vent. On dit aussi le vent fraichi
Affranchir. Epuiser au moyen des pompes l'eau qui se trouve dans une cale.

Affrètement. Location d'un navire selon un contrat passé avec le propriétaire.

Les unités de taxation en usage dans les années 1950-1960 étaient:

Le mètre cube.

La freight ton de 40 pieds cubes ou 1,132 mètre cube.

La short ton de 2000 livres ou 907,185 kg.

La long ton de 2400 livres ou 1016,049 kg.

L'affrètement se fait aussi à la quantité de sacs de café, de balles de coton.

Il est évident que la durée du voyage est aussi prise en compte: time-charter.

Affréter. Prendre un navire en location.

Affréteur. Celui qui prend un navire en location. L'affréteur est tenu d'une part: à payer le fret stipulé dans la charte-partie ou dans le connaissement, ainsi que certains accessoires de fret souvent convenus; et d'autre part: opérer le chargement ou le déchargement dans les délais fixés par la convention ou par l'usage.

Affût. Support d'une pièce d'une pièce d'artillerie. Affût double triple suivant le nombre de pièces qu'il porte.

Agent maritime. Représentant officiel, dans un port, d'un ou plusieurs armateurs. Il a tous les pouvoirs pour traiter en leur nom, signer les connaissements, encaisser les frets etc. La compétence d'un agent maritime est multiple: il doit connaître entre autres, toutes les sortes de marchandises, et leur manipulation, les tarifs, les lois et décrets, les taux de fret, les différents types de navires et leurs possibilités et moyens de chargement, plusieurs langues étrangères. Sa responsabilité est lourde et son rôle souvent difficile, devant défendre les intérêts de l'armateur en même temps que ceux de son client, le chargeur.

Agglomérés. Charbon menu mêlé à du brai sec et moulé sous forme de briquettes, utilisées dans les chaudières de bateaux.

Agréage. Contrôle de l'état de fraîcheur des thons avant leur entrée à l'usine.

Agrener. Vider l'eau introduite à bord.

Agrès. Désigne le gréement, l'ensemble des poulies, manœuvres, voiles et vergues. Le terme n'est plus utilisé que sur les voiliers traditionnels.

Agui. Boucle identique au noeud de chaise.

Aiguille. Petite barque de pêche pointue des deux bouts.

Aile. Coté d'un entrepont ou d'une cale d'un navire. Ce terme s'emploie surtout pour désigner le coté de la cale située au dessus des bouchains.

Ailes de pigeon. Voiles triangulaires au dessus du cacatois. Elles ne sont grées que par très beau temps.

AG4. Alliage léger à base d'aluminium et de magnésium de densité 2.50, fréquemment utilisé en construction navale.

Aiguade. Lieu où on trouvait l'eau douce que les embarcations allaient chercher pour l'approvisionnement des voiliers.

Aiguille à ramender. Aiguille servant à refaire les mailles déchirées d'un filet de pêche.

Aiguilleter. Réunir ou amarrer soit deux objets par leurs extrémités, soit un objet à l'extrémité d'un cordage.

Aiguillette. Bout de filin dont on se sert à bord pour immobiliser une ancre, un espar, un aviron etc.

Aiguilleter.

1°- Assembler deux cordages ou des parties différentes d'un même cordage au moyen de filins ou de lignes.

2°- Maintenir en place une ancre, une embarcation, un espar etc. par des filins ou des chaînes.

Aiguillière. Fillet propre à prendre les poissons nommés aiguilles.

Aiguillot. Dans les ferrures de gouvernail, axe de pivot mâle tournant ou reposant dans la partie femelle de cette ferrure (fémelot) et qui assemble ainsi le safran à l'étambot.

Aile. Côté d'un entrepont ou d'une cale d'un navire. La cale (ou l'entrepont) se divise en: partie milieu, aile tribord et aile babord.

Aile de pigeon. Voile au-dessus des cacatois. Elle prenait le nom d'aile de pigeon lorsqu'elle était triangulaire (se terminant en pointe à la pomme du mât) et de papillon si elle était carrée.

Ailerons. Quilles anti-dérive utilisées sur multicoques en général et, principalement sur catamarants. Fixes ou mobiles elles améliorent les écoulements hydrodynamiques et, par conséquent, la marche du bateau ou le travail de l'élément considéré.

Ailes. Parties latérales d'un chalut. Leur longueur est variable selon le type de filet; elles sont plus longues pour un chalut pélagique que pour un chalut de fond.

Ain, Hain, Haim. Sorte de crochet en fer terminé par une pointe très aigüe, avec des dents renversées. Il sert pour la pêche en guise d'hameçon.

Air de vent-Aire de vent. L'une des 32 divisions de la rose des vents qui ont une correspondance en degrés. Il y a donc une infinité d'airs de vent mais, 32 seulement portent un nom particulier: Nord, Nordé, Est, Suet, Sud, Suroit, Ouest, Noroit, etc. Ces 32 rayons sont séparés l'un de l'autre par une quantité angulaire de 11°15' appelée RUMB de vent, quart ou pointe. On voit ainsi que sont dans l'erreur ceux qui confondent AIR DE VENT et RUMB DE VENT.

Aires des couples. Courbe obtenue en portant en ordonnée, pour chacun des couples, une longueur proportionnelle à sa surface immergée; ce tracé permet de juger de la finesse du bateau.

Aissaugue-Eissaugue. Senne immergée par des embarcations puis halée à terre au moyen des bras qui la prolongent.

Aisson. Petite ancre à quatre bras.

Ajut. Famille de nœuds ayant pour fonction de rabouter deux cordages entre eux au moyen d'un nouage définitif ou d'un nœud facile à défaire quelle que soit la traction subie.

Alarguer. Porter plus large; s'éloigner.

Alarme. Appareil avertisseur de tout changement de cap. «c'est un objet précieux pour un navigateur solitaire, car un klaxon se déclenche dès que le bateau dévie de sa route». (Eric Tabarly. Paris-Match, 1976).

Alester. Alléger. Débarrasser un navire de tout ce qu'il peut contenir d'encombrant.

Alidade. Règle, équerre ou bras d'un instrument de visée (ex: le sextant) pivotant et permettant de mesurer des angles en prenant des relèvements géographiques ou astronomiques. Sur un sextant, l'alidade aussi nommée bras, porte le grand miroir et le tambour, et pivote autour du limbe.

Alignement. Droite définie par deux points remarquable de la côte (amers) elle constitue pour le navigateur un élément de positionnement.

Alizés. Vents de la zone tropicale particulièrement régulier en mer et de force modérée. Ils sont de direction nord-est à est dans l'hémisphère Nord (alizés de nordet) et de sud-est à est dans l'hémisphère Sud (alizés de sudet). Leur régularité d'année en année et la constance de leur direction permettent aux navigateurs de planifier leurs traversées. Ainsi, les alizés de nordet sont particulièrement favorables de décembre à mai pour traverser l'atlantique.

Alignole. Filet en forme de nappe que l'on étend près de la surface.

Allège. Employé quelquefois comme synonyme de lège. Un navire allège.

Allégeance. Temps imposé dans les régates à un bateau plus rapide ou plus grand, ou bien temps dont un bateau plus petit bénéficie.

Alléger, Alléger. En parlant d'un navire, c'est le rendre plus léger, réduire son tirant d'eau.

Aller au roulis. Ebranlement des objets produit par le roulis du navire; on le dit d'un mât ou d'un beaupré insuffisamment coincé, d'un baril mal arrimé etc.

Allo! . Mot utilisé durant la guerre de 1914-1918 pour signaler la présence d'un sous-marin.

Allonge. Sur un couple de membrures sciées et assemblées, pièce de bois qui prolonge la varangue dans les fonds: l'allonge des fonds, ou qui prolonge le genou: l'allonge des hauts.

Allongement. L'allongement d'un cordage est l'augmentation de longueur qu'il prend quand on s'en sert. Pour éviter ce problème, qui peut être gênant, sur les haubans et les manœuvres dormantes, on peut, à l'aide de palan ou de cabestant, le mettre préalablement en traction. Il convient évidemment d'éviter certains excès qui seraient alors préjudiciables à sa solidité. Ne pas dépasser le tiers de l'effort total que le cordage peut supporter.

Allongement (d'un navire). Opération qui consiste à construire une partie centrale de coque, le navire ayant été préalablement sectionné en son milieu. Des navires de tonnage important notamment des cargos de 7 à 8000 tonnes de portée en lourd, on été ainsi allongés en vue d'augmenter la capacité de leurs cales et entreponts.

Allonger. Allonger ou faire allonger un cordage, c'est lui procurer plus de longueur.

Allonger la nage. Donner des coups d'avirons moins rapprochés mais donner plus d'étendue, plus grande amplitude à chaque mouvement.

Allumer les feux. Mettre le feu au charbon préparé sur les grilles des chaudières en vue de l'appareillage.

Allures. Angle que fait le cap du bateau par rapport à l'axe du vent. On distingue six allures: le prés, le bond plein, le petit largue, le vent de travers, le grand largue, et le vent arrière. Le vent debout ne peut être considéré comme une allure car à ce cap le bateau n'avance pas.

Le prés : à la limite du vent debout. Le bateau gîte, vent et bateau s'affrontent, le barreur favorise le cap sur la vitesse.

Le bon plein : voiles plus rondes mieux remplies, le bateau gîte encore beaucoup mais va plus vite.

Le petit largue : les voiles sont encore proche de l'axe du bateau et bien rondes. C'est le bon compromis cap vitesse

Le vent de travers : le cap du bateau est perpendiculaire à l'axe du vent.

Le grand largue : c'est la zone où le bateau ne gagne plus contre le vent, c'est le domaine des allures portantes. On a le sentiment que le vent tombe mais ce n'est qu'une impression. Vent et bateau marche la main dans la main. On peut rajouter des voiles génois ou spinnaker.

Vent arrière : le bateau navigue poussé par le vent; son cap est à quelques degrés près le même que la direction du vent. C'est une allure reposante sauf pour le barreur dont la vigilance doit être incessante. En effet à quelques degrés près c'est l'empannage avec changement brusque d'amure.

Almanach nautique. Recueil d'informations intéressant les navigateurs (annuaires de marées, éphémérides, règles de balisage etc...). Le plus célèbre, l'almanach du marin breton, créé en 1899 par l'humaniste Jacques de Thézac à une vocation moralisatrice. A l'origine il s'adressait principalement aux marins pêcheurs.

Alternateur d'arbre. La recharge des batteries du bord étant un souci permanent sur un voilier, diverses solutions ont été imaginées. Coupler un alternateur à l'arbre d'hélice du moteur est la solution la plus souvent retenue, la rotation de l'arbre entraîne l'alternateur qui fabrique alors de l'électricité.

Altitude. L'altitude d'un point est la hauteur de ce point en mesures linéaires, au-dessus du niveau de la mer: c'est un terme de géodésie.

Altocumulus. Abréviation: Ac. Nuage blanc ou gris, quelquefois les deux, aux aspects variables (diffus, ou fibreux, isolés ou non), aux formes variables galets, lamelles, rouleaux...), susceptible de se présenter en bancs, en nappes ou en couches, parfois superposées. On le différencie des cirrocumulus (plus petit et plus haut dans le ciel) et des stratocumulus (plus gros et plus bas) par son altitude moyenne (2500 à 5000 mètres). La racine «alto» désigne des nuages d'altitude moyenne.

Altostratus. Abréviation: As. Couche ou nappe nuageuse uniformément grisâtre et de grande étendue, d'aspect strié ou fibreux, d'épaisseur inégale (500 à 4500 mètres), pouvant filtrer le soleil (sans halo) comme à travers un verre dépoli. Sa base est floue lorsqu'il s'accompagne de pluie ou de neige il se situe entre 2200 et 6500 mètres d'altitude.

Alumelles. Plaques de fer clouées dans les mortaises des gouvernails, cabestans, guindeaux etc...pour que le bois n'y soit pas rongé par l'effet des barres ou leviers qui agissent dans ces mortaises, et pour que ces même barres ou leviers n'y prennent pas de jeu.

Aluminium. Terme générique qui caractérise des alliages d'aluminium employés pour la construction de certaines coques de voiliers, certains éléments d'accastillage (ex: capots, guindeau...) et certains éléments du gréement (mâts, tangons, bômes). La composition de ses alliages, qui offrent un bon rapport poids-solidité, a beaucoup évolué et elle présente aujourd'hui de bonnes garanties contre les risques de corrosion, et surtout d'électrolyse.

Amaigrir. Se dit d'une pièce de bois que l'on travaille pour la rendre moins épaisse.

Amaper. Serrer, saisir fortement, quand il est question de la toile d'une voile que l'on est occupé à serrer.

Amareilleur. Employé d'une entreprise ostréicole.

Amariner (s'). S'accoutumer à l'environnement marin et aux conditions de vie à bord, trouver son rythme biologique en surmontant le mal de mer.

Anc. Lorsqu'un bâtiment contraint par la voie des armes ou par la menace, a amené son pavillon et s'est mis en panne pour se constituer prisonnier, amariner ce bâtiment, c'est en prendre possession et l'armer pour son propre compte.

Amarque. Anc. Bouée, coffre, tonne employés pour marquer l'accore d'un banc, et retenus au lieu voulu, par la chaîne d'une ancre.

Amarrage. Action de tenir un navire à son poste avec des amarres. On est amarré à quai, à couple d'un autre navire, à des ducs d'Albe etc.

Amarrage. Bout de lusin, merlin etc., servant à relier ensemble des objets quelconques.

Amarrage plat. Lier ensemble côte à côte deux cordages ou deux branches d'un même cordage; il se fait avec bridure et sans bridure.

Amarrage en étrive. Se fait sur un cordage dont les bouts doivent se croiser.

Amarrage croisé. Pour réunir deux cordages en croix.

Amarrage en portugaise. Sert à lier solidement deux cordages ou deux espars.

Amarre. Câble, cordage servant à retenir un navire à un point fixe. On distingue les amarres de bout ou qui viennent de l'avant; celles de poupe ou qui viennent de l'arrière; celles de travers ou dont la direction est perpendiculaire à la longueur du navire etc...

Amarrer.

1°- Voir Amarrage.

2°- Sens très général de lier ou fixer un cordage.

Amateloier.

1°- A l'époque où on ne donnait qu'un hamac pour deux hommes, c'était désigner les deux matelots devant y coucher alternativement et appelés à se remplacer au même poste pendant le quart de leur bordée respective. De là vient l'expression amicale: mon matelot.

2°- S'est appliqué aussi aux navires, par exemple pour une mission confiée à deux unités, ou bien pour marquer que plusieurs navires ont continués à évoluer ensemble malgré les circonstances: «au cours du combat, trois vaisseaux restèrent amatelotés avec le chef d'escadre».

A mats et à cordes. Naviguer, fuir, courir «A mats et A cordes», c'est faire vent arrière avec toutes les voiles serrées, et par la seule impulsion du vent sur la poupe, sur les mats et sur les gréements.

Ambre gris. Concrétion intestinale particulière à certains cétacés, tels que les cachalots. Elle est produite, semble-t-il, par l'assimilation de mollusques céphalopodes dont ils font leur

principale nourriture. L'ambre gris peut se trouver, soit dans le corps de l'animal au cours du dépeçage, mais tous n'en produisent pas; soit flottant à la surface de la mer lorsqu'il a été rejeté. Très utilisé en parfumerie, cette matière dégage une odeur comparable à celle du musc.

Ame. 1°- Matelotage: partie centrale d'un cordage ou d'un câble métallique, quelquefois appelé mèche. Certains filins peuvent être mixtes avec, par exemple, une âme métallique enrobée de textile.

2°- Construction: matériau pris entre deux peaux dans un sandwich. L'âme est souvent constituée par un matériau léger (mousse, balsa, nid-d'abeille...), aux propriétés très différentes du matériau utilisé pour les façades.

Amenagements, emménagements. Distribution de l'espace compris dans l'intérieur des navires, en cales, entreponts, batteries, dunettes, teugues, roufles, salles, salons, carrés, chambres, cabines, logements, couchettes, soutes, fosses etc...

Amener. Abaisser, faire descendre. Amener les voiles, amener une embarcation. Amener les couleurs, amener le pavillon.

Amer. Sur une côte, tout repère caractéristique fixe. Un clocher, une tourelle, un rocher, une perche, un feu...porté sur une carte est susceptible de constituer un amer qui aidera à déterminer sa position.

Amerrir. Se poser sur l'eau (hydravion ou aéroglisseur). Dans son Dictionnaire des difficultés de la langue française, (Larousse éd. 1956), M. Adolphe V. Thomas dit que l'orthographe correcte de ce mot serait amérir, mais qu'ayant subi l'influence d'atterrir, il s'écrit avec deux r.

Ameuter. Mettre de l'accord, du concert, de l'ensemble dans un équipage pour l'exécution des manœuvres.

Amiral. Terme générique pour désigner les officiers généraux du Corps des officiers de vaisseaux: contre-amiral, deux étoiles; vice-amiral: trois étoiles; vice-amiral d'escadre: quatre étoiles; amiral: cinq étoiles.

- Amiral de la flotte est le chef d'état major général de la Marine française. Ce titre correspondait à une fonction et non à un grade; il n'y a eu qu'un seul titulaire l'Amiral Darlan.

- Amiral de France, dignité correspondant à maréchal de France; mais qui n'a pas été rétablie comme cette dernière l'a été en 1916.

- Grand Amiral de France: dignité de la couronne créée par Saint Louis, supprimée par Louis XIII, rétablie par Louis XVI cette dignité fut de nouveau abolie en 1791. Elle ne fut plus qu'une charge honorifique quand Napoléon puis Louis XVIII tentèrent de la rétablir.

Amiral de la pêche. Titre et qualité que prenait en 1640 le maître de navire (capitaine) qui arrivait le premier sur la côte de terre neuve. Il pouvait choisir son mouillage et par suite l'endroit de la plage où il ferait sécher le produit de sa pêche. Après l'amiral de la pêche, les autres maîtres de navire faisaient une déclaration obligatoire du jour de leur arrivée et de leur choix de mouillage.

Amirauté. Administration de la marine de guerre.

Amolettes. Trous quadrangulaires, pratiqués dans la tête d'un cabestan; on y introduisait l'extrémité de chaque barre d'aspect.

Amont. Direction d'où vient le courant (fleuves et rivières). Sur les côtes Nord et Ouest de la France, on appelle vent amont, les vents d'Est et de Nord-Est opposés aux vents d'aval, qui viennent de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Amorce. Appât jeté dans l'eau pour attirer le poisson. L'usage a consacré les termes amorce, appât et esche pour désigner toute espèce de nourriture vivante ou morte, répandue dans l'eau, ou fixée à un hameçon, mais dans ce dernier cas, seul le mot esche est utilisé par les pêcheurs.

Amortir. Manœuvrer pour diminuer la vitesse d'un bateau qui court sur son erre ou diminution notable de la vitesse en vertu d'une cause survenue inopinément.

Amortissement. Etat des marées pendant les mortes eaux. C'est aussi la position d'un navire Amorti ou Echoué pendant les mortes eaux.

Amphibie. Désignation s'appliquant à tout engin (véhicule à roues, avion, embarcation) capable de se déplacer sur terre et sur l'eau.

Amphidrome. Se dit d'une embarcation dont les extrémités identiques lui permettent de prendre instantanément et sans virer de bord, une route opposée à celle suivie. Exemples de bateaux amphidromes: les bacs de rivières, les baleinières.

Amphore. Vase antique à deux anses à pieds étroits. C'était une mesure de capacité qui valait 25 litres chez les Romains et 38 litres chez les Grecs.

Amplitude. Dans le phénomène des marées, l'amplitude ou le marnage est la différence des hauteurs d'eau entre la basse mer et la haute mer. L'amplitude, variable d'un jour à l'autre,

est également différente d'une région à l'autre, y compris sur une même côte. Son calcul est souvent important pour accéder à un port ou à un abri, et y demeurer (réglage de la longueur des amarres à quai).

Ampoulette. Voir à sablier.

Amure. Le point d'amure d'une voile est le coin inférieur du guindant (coté le plus en avant de la voile). On dit que le bateau est bâbord amure lorsque ce point reçoit le vent depuis bâbord; tribord amure lorsqu'il le reçoit de tribord.

Amurer. Amarrer une voile par son point d'amure.

Ancette. Syn. d'Anse ou de Patte.

Ancrage. Lieu où on a la possibilité de jeter l'ancre pour arrêter son navire et y séjourner.
Voir aussi à mouillage.

Ancrage (droit d'ancrage). Péage imposé aux navires qui mouillent dans les ports, rades et parfois même sur les côtes de certaines nations.

Ancre. Pièce de métal qui jetée au fond de l'eau s'y accroche; reliée par un câble ou une chaîne au navire elle permet de le maintenir contre vents et courants. Une ancre est constituée de la verge et des bras; à l'une de ses extrémités la verge se termine par un œillet dans lequel passe la cigale ou organeau sur lequel est frappé le câble ou la chaîne, à l'autre extrémité la verge se prolonge par les bras qui eux mêmes se terminent par les pattes et les becs. A égale distance des deux becs et dans l'axe de la verge on trouve le diamant. Le jas traverse la verge dans sa partie haute, coté organeau, il doit avoir environ la longueur de la verge et être plus long que les bras. L'ancre décrite ci-dessus est un modèle relativement ancien appelé l'ancre à jas. Il existe évidemment de nombreux types d'ancres adaptés à la surface du fond et évidemment à la taille du navire; depuis les ancres grappin dont le poids varie de 700 à 800 grammes à une quinzaine de kilogrammes, aux ancres S.O.C. dont le poids peut atteindre une trentaine de kilogrammes et aux ancres C.Q.R. ou type BRITANY dont le poids peut dépasser les 100 kilogrammes.

Ancre flottante. Comme son nom l'indique cette ancre ne coule pas elle flotte. Son but n'est donc pas de retenir le bateau mais de ralentir sa dérive. Il s'agit d'une sorte d'entonnoir en tissu plastique (toile à voile) qui jeté à l'eau permet de ralentir ou de stabiliser le bateau. Ce procédé n'est plus guère utilisé.

Ancre flottante de fortune, ancre de cap. Appareil de fortune constitué de deux espars en croix sur lesquels on tend un carré de forte toile. Ce dispositif a pu être employé autre fois par des voiliers de petit tonnage. On peut signaler également qu'un seau à l'extrémité d'un cordage permet de ralentir nettement un petit voilier.

Ancre à jet. Ancre à jas, de dimension assez faibles pour pouvoir être mouillé sans écubier spécial.

Ancre borgne. Ancre à une seule patte, utilisée pour retenir un corps mort.

Ancre de détroit. Ancre installée à poste fixe à l'arrière du bâtiment.

Ancre de miséricorde. Ancien nom de la plus forte ancre d'un navire. C'était l'ancre de réserve, appelée aussi maîtresse-ancre suivant sa situation ou son utilisation, l'ancre prend les dénominations suivantes:

- Ancre d'affourche: la seconde ancre employée pour affourcher un navire.
- Ancre d'empennage: petite ancre mouillée en avant d'une ancre plus grosse à laquelle elle est amarrée pour l'empêcher de chasser.
- Ancre à pic: position verticale de l'ancre et de la chaîne au cours de la remontée, au moment où la première est encore en contact avec le fond.
- Ancre engagée: ancre que l'on ne peut plus remonter ou dont la chaîne s'est emmêlée avec celle des navires voisins.
- Ancre surjalée: la chaîne est prise dans le jas et y fait un ou plusieurs tours.
- Ancre surpattée: la chaîne s'est prise dans les bras.

Andailot.

1°- Anneau bague en bois placé sur la ralingue des voiles et qui servait à les enverguer.

2°- Bague de foc coulissant sur une draille.

Anémomètre. Instrument servant à mesurer la vitesse instantanée du vent. Il est souvent couplé à une girouette.

Angarie. Exercice par un belligérant du droit de réquisition sur les navires de commerce battant pavillon neutre qui se trouvent, même en simple escale, dans ses ports et eaux territoriales. A la différence du droit de capture, il ne transfère pas à l'état la propriété du navire angarié et ouvre des droits à indemnité au profit du propriétaire.

Angirole, Angirelle. Palan frappé sur une pantoire capelée à un mât de tréou, pour en porter la vergue. Médit.

Angle horaire. Angle formé au pôle par le méridien du lieu d'un observateur et le cercle de déclinaison qui passe par le centre du soleil.

Angle mort. Zone dans laquelle le bateau ne peut plus avancer. Elle se situe de part et d'autre de l'axe du vent, sous un angle qui varie en fonction de la force du vent et de l'aptitude du bateau à remonter au vent.

Angon. Fer dentelé garni d'un manche, qui sert à tirer les coquillages entre les rochers.

Anguille. Forte pièce de bois sur laquelle est appuyé le bateau avant son lancement.

Anguilllets. Trous percés à la base des cloisons et dans les varangues pour permettre à l'eau des fonds d'accéder au point le plus bas de la coque, où se trouve la pompe de cale. Appelé aussi lumière.

Anguis. Palan destiné à souquer les drosses et les racages des galères.

Anneau astronomique. Ancien instrument de navigation qui servait à mesurer la hauteur du soleil. La visée se faisait par un trou percé dans un curseur se déplaçant sur un cercle gradué. L'appareil était suspendu, le point de suspension représentant le zénith.

Anneau d'oringuage. Point où l'on frappe le cordage destiné, en cas de coincement de l'ancre, à la tirer dans le sens opposé à la traction de la chaîne.

Annexe. Embarcation auxiliaire utilisée pour les manœuvres de port, principalement quand le bâtiment est mouillé sur bouée. L'annexe ne doit pas être confondue avec le radeau de sécurité qui, en raison de la présence de poches à eau lestées «colle» à la mer et qui, par ailleurs, est équipé de matériel de sécurité et de survie.

Annuaire de marée. Publication annuelle indiquant, pour chaque jour, les heures de hautes et de basses mers en des lieux déterminés, ainsi que les coefficients de marée. Ces informations sont essentielles, notamment pour les calculs de hauteur d'eau dans les ports et les chenaux d'accès, et pour en déterminer les courants.

Anode. Bloc métallique à base de zinc, fixe ou amovible, destiné à se détruire en concentrant sur lui les échanges électrolytiques de toutes natures survenant à bord ou autour d'un voilier, notamment dans la zone de l'arbre d'hélice, de la quille et du safran. L'emplacement des anodes, au rôle déterminant dans la protection des coques métalliques, doit être judicieux (là où se créent des courants électriques). Il convient de les vérifier et de les remplacer régulièrement.

Anordir. Tourner au nord: la brise anordit. Plus couramment nordir.

Anse. Petit enfoncement le long des côtes. L'anse est une baie de petites dimensions.

Anspect. Levier en bois dur, muni à l'une de ses extrémités d'une armature métallique. Il servait à la manœuvre des canons. L'anspect prenait le nom de barre d'anspect ou barre de cabestan lorsqu'on l'utilisait pour déplacer des objets pesants ou pour virer un cabestan (remontée de l'ancre).

Antenne. Vergue des voiles latines, très longues et minces, comprenant deux parties assemblées, le car et la penne.

Antenne radar. Dispositif permettant la concentration en faisceau de l'énergie radio-électrique émise par un radar. L'antenne balaye l'espace comme un phare tournant.

Antenole. Petite vergue destinée pendant le mauvais temps à porter une voile latine de petite dimension.

Anticyclone. Centre de hautes pressions atmosphériques, génératrices de vents faibles ou de calmes. Dans l'hémisphère Nord, les vents tournent dans le sens des aiguilles d'une montre autour des anticyclones; le phénomène est inverse dans l'hémisphère Sud.

Antifouling. Peinture toxique destinée aux carènes et dont le rôle est de prévenir la fixation et le développement de coquillages, de mollusques ou d'une végétation marine. Une carène non entretenue altère la vitesse du voilier et l'alourdit. Le traitement est à renouveler régulièrement car sa durée d'action est limitée notamment dans les eaux chaudes.

Antiméridien. Voir à méridien.

Antoit. Sorte de levier coudé, en fer et pointu par une de ses extrémités. Les charpentiers enfoncent horizontalement la branche pointue des Antois dans les couples, afin que ces leviers supportent les bordages des bâtiments, aux points où l'on doit les fixer.

Aperçu. Pavillon hissé pour montrer que l'on a compris un signal. Flamme hissé a mi-drissé: on perçoit le signal; hissé a bloc: on a compris, interprété le signal.

A-Pic. Un navire mouillé, dont le câble, ayant été viré ou tendu par un moyen quelconque appelle verticalement.

Apigé. Terme employé au Levant concernant un navire qui n'a pas tout son chargement, mais qui est assez calé pour pouvoir naviguer.

Apiquage. L'apiquage d'une corne est l'angle que fait cette corne avec l'horizon.

Apiquer. Dresser plus ou moins verticalement le pic d'une voile à corne ou la vergue d'une voile au tiers.

Aplater. Faire le rôle des plats, c'est à dire désigner les hommes qui doivent prendre leur repas à la même table constituant ainsi un plat.

A-Poste. A demeure. Une ancre est à poste quand elle a été traversée et saisie sur le bord. Un navire est à poste, lorsque toutes les opérations relatives à son mouillage et à son amarrage sont terminées.

Apostille. Note inscrite dans une colonne qui se trouve dans les rôles d'équipage à côté du nom de chaque marin.

Apostis. Plat bord des embarcations y compris les dames et les tolets.

Apôte. Alonges venant doubler l'étrave, fixées directement contre elles, de part et d'autre, en prolongement de la râblure, permettant d'obtenir une plus grande surface de fixation des abouts de bordé. Autre sens: pièce de renfort longitudinale extérieur du davier d'étrave (voir oreille); également fargue avant sur les bateaux de Camaret.

Apotureaux. Bouts supérieurs de quelques alonges d'écubier, auxquelles on donne parfois un peu plus de longueur, afin qu'elles se prolongent au-dessus du gaillard d'avant et qu'elles puissent servir à amarrer de forts cordages, tels que les serre-bosses.

Aplater. Faire le rôle de plats c. à. d. désigner quels sont les hommes qui doivent manger ensemble.

Apparaux. Apparaux est, ainsi qu'appareils le pluriel d'appareil. Toutefois, appareils s'entend particulièrement des opérations dans leur ensemble, et apparaux, des moyens de les effectuer.

Appareil. Le mot Appareil pris dans un sens général est synonyme de machine.

Appareil à gouverner. Ensemble des dispositifs transmettant au gouvernail les mouvements imprimés à la roue de commande, plus commodément appelés barre. Sur les grands navires, l'orientation du safran se fait par piston dont l'action provoque la rotation de la mèche. En

dehors des cas de manœuvre au port ou de très mauvais temps, le gouvernail est commandé par un appareil de pilotage automatique, lui-même asservi à un gyroscope. En navigation normale, cet ensemble effectue de continuelles corrections de cap pour maintenir le navire en route.

Appareillage. Ensemble des manœuvres de départ: hisser les voiles, rendre le bateau indépendant du quai ou de son mouillage, afin de mettre en route.

Appareiller. Quitter un mouillage ou un port. Sur la rade la manœuvre consiste à virer la chaîne et à hisser l'ancre. Dans les ports, il y a lieu de larguer les amarres et de s'écarter des quais. Les manœuvres de machines (ou de voiles) font partie de l'appareillage ou action d'appareiller.

Apparence. Indices de bonnes ou de mauvaises pêches pour un patron harenguiers: couleur de l'eau, mouvement du poisson à la surface, rassemblement de cétaqués ou d'oiseaux de mer qui ont repéré le banc etc.

Appât. Voir amorce.

Appatage. Synonyme d'épatement.

Appel. Un navire vient à l'appel de son ancre lorsqu'il tourne de manière à se placer dans la direction de la chaîne.

Appel au Quart. Ordre aux hommes de quart de se rassembler sur le pont afin de s'assurer de leur présence.

Appelant. Matelot qui, sur les anciens voiliers, passait pour avoir la faculté de faire souffler un vent déterminé en sifflant doucement. L'appelant de nord, de suroît, etc.

Appeler. Agir dans une certaine direction. Un cordage «appelle droit», lorsqu'il agit directement sur le point où la force est appliquée.
Il «appelle en étrive», lorsqu'il y a un changement de direction opéré par une poulie ou tout autre moyen.

Appelet. Ensemble des lignes garnies d'hameçons, mouillées au moyen de tonneaux flottants.

Appléter. Tendre convenablement une voile, synonyme d'étarquer.

Appontage. Prise de contact d'un avion ou d'un hélicoptère avec le pont d'un porte-aéronef. Sur un porte-avion, l'appareil est freiné par l'engagement dans sa crosse d'accrochage d'un des filins tendus d'un bord à l'autre sur le pont et attelés sur des freins.

Appontement. Plateforme fixe, en bois, supportée par des pilotis servant de quai d'amarrage.

Apprenti-marin. Nom donné aux élèves de certaines écoles de la marine.

Apprentissage maritime (école d'). Ecole où les élèves reçoivent les premiers rudiments du métier de matelot. L'expression *Apprentissage maritime*, s'applique plus particulièrement à

la marine marchande et aux pêches maritimes. Dans la Marine Nationale on dit *Formation maritime*.

Apprêté. Tissu à voiles spécifiquement préparé, traité selon un procédé spécial (enduction, par exemple) adapté à la fonction de la voile.

Approcher. Les marins disent qu'ils approchent une terre, un navire, un écueil, lorsque la route que fait leur navire tend à diminuer la distance du navire à ces objets.

Approvisionnement. S'entend de tout ce qui est embarqué non seulement pour l'alimentation, mais, encore, pour les besoins généraux d'un bâtiment, en cordage, mâture, voilure etc.

Appuyé. Un bâtiment à voiles est bien appuyé quand il reçoit le vent par le travers; il se trouve ainsi dans la position la plus favorable pour peu rouler. Afin d'être appuyés au vent, certains chalutiers à moteur grèent à l'arrière une petite voile aurique.

Appuyer. Haler, raidir un cordage pour soutenir ou fixer.

- Appuyer un signal: l'accompagner d'un coup de canon afin d'attirer l'attention.

- Appuyer la chasse: poursuivre un navire sans négliger aucun moyen de l'atteindre.

Aquaplane. Sport pratiqué sur les côtes d'Australie. Le baigneur debout ou accroupi sur une planche, se laisse porter à la côte par la barre. La grande vitesse atteinte et l'instabilité de l'ensemble demandent une certaine habileté et un bon sens de l'équilibre. Sous le nom de surf ce sport est connu sur certaines plages d'Europe et des Etats-Unis.

Arambage. Voir Abordage.

Aramide. Famille de fibres synthétiques modernes, tel le kelvar. Tissées ou tressées, seules ou mélangées, ces fibres sont utilisées pour des voiles, des cordages, des équipements, des coques.

Araignée. Sandows servant à ferler la grand-voile sur la bôme. On peut aussi utiliser des garcettes. Egalement ensemble de plusieurs bouts de lignes tendus en éventail à partir d'un même point. Araignée d'une tente d'un hamac etc.

Arbalète. Ancien instrument de navigation (16^e siècle) qui servait à mesurer la hauteur des astres. Appelé aussi Bâton de Jacob. Il se composait d'une tige de bois, la flèche, sur laquelle glissaient des traverses. La flèche était divisée en degrés et fractions de degrés. La visée se faisait par l'extrémité de la flèche ou le bord d'une traverse. A l'époque on utilisait aussi le quartier de David de conception analogue.

Arbalétrier. Espar servant à supporter transversalement les tentes d'un navire.

Arborer. Montrer en parlant de pavillon. Arborer le grand pavois.

Arbre. Nom usuel du mât depuis la marine des galères jusqu'au 19^e siècle. A cette dernière époque le terme s'appliquait encore en Méditerranée à un mât portant une antenne.

Arbre d'hélice. Tige métallique qui transmet la force du moteur à l'hélice à partir de l'inverseur. (Boîte de vitesse).

Arc.

1°- Courbure d'une pièce de construction provenant d'une déformation.

2°- Courbure d'un navire due a l'affaiblissement des extrémités.

Arcasse. Construction en bois. Ensemble de l'étambot et des pièces assemblées à l'extrémité arrière d'un navire. Transversalement à la quille, l'arcasse supporte la voûte. Sabord d'arcasse: sabord pratiqué autrefois dans l'arrière d'un vaisseau pour permettre le tir des pièces de retraite.

Arc boutant. Pièce de charpente courbe placée de part et d'autre du mât de tapecul prenant appui sur le pont, faisant office de jumelles et de pied de mât. Egalement espar horizontal prolongeant l'arrière du bateau, sur lequel fait retour l'écoute de tapecul; barre de flèche placée dans l'axe du bateau vers l'avant, entre l'étau et le haut d'un mât marconi; barre de sous barbe de beaupré.

Arceau de remorque. Pièce de bois ou barre de fer très résistante en forme d'arc, que l'on trouve à bord des remorqueurs et sur laquelle glisse la remorque. Elle s'étend d'un bord à l'autre du navire.

Archipompe. Enveloppe en bois ou en tôle descendant du pont supérieur jusque dans les mailles au environ des crépines d'aspiration, pour y accéder et les nettoyer.

Architecture navale. Art de tracer le plan de toutes sortes de navires, ainsi que de leurs diverses parties et de construire ses navires.

Arcomètre. Appareil servant à mesurer la densité de l'eau de mer. Il est constitué d'un flotteur de verre lesté dont le poids et le volume immergés sont connus.

Ardent. Se dit d'un bateau qui a tendance à remonter au vent c'est-à-dire à lofer par opposition à un bateau mou c'est-à-dire à un bateau qui a tendance à abattre, à s'écarter du lit du vent.

Ardoise de loch. Tableau sur lequel l'officier de quart marquait provisoirement les événements devant être inscrits dans le journal de bord.

Ardoise (en). Les mantelets de sabord étaient en ardoise lorsqu'on ne les relevait qu'à moitié pour empêcher l'entrée du vent ou de la pluie.

Arrêt (nœud d'). Famille de nœuds permettant d'éviter à une écoute de glisser dans un filoir ou à une aussière ne se décommettre.

Ariser. Diminuer la surface de la voile en prenant des ris (quelquefois écrit «arriser»).

Armada (la grande). Flotte envoyée contre l'Angleterre en 1588 par le roi d'Espagne Philippe II. Elle comptait 130 navires dont 65 galions et vaisseaux, portant 30 000 hommes et 2400 canons. Battue mais non anéantie, par la flotte anglaise, l'armada se retira vers le nord, mais presque tous les navires qui avaient échappé à la rencontre furent détruits par la tempête.

Armadille. Flottille envoyée autrefois par l'Espagne dans ses colonies d'Amérique pour les protéger et empêcher les navires de commerces étrangers d'y commercer.

Armateur. Commerçant qui exploite des navires de commerce ou de pêche.

Armée navale. Réunion de plusieurs escadres.

Armejer. Action d'amarrer un bâtiment à l'ancre.

Armement. Lorsqu'il désigne l'équipement, l'armement concerne tout ce qui est nécessaire à un voilier pour appareiller (accastillage, voiles, gréement, moteur, mouillage...). Au plan administratif, l'armement peut désigner une catégorie de navigation, c'est-à-dire que le voilier possède également tout le matériel réglementaire de sécurité imposé par la catégorie de navigation concernée.

Armer. Equiper un navire, embarquer l'équipage, le matériel et les équipements nécessaires pour la navigation que ce bateau doit entreprendre.

Armet. Ancres, câbles, amarres sur lesquels un bâtiment est mouillé.

Armez. Dans la Marine Nationale commandement pour ordonner à l'équipage d'une annexe, d'une baleinière de disposer les avirons de manière à pouvoir les manœuvrer sans délai.

Armurier. Personnel chargé de l'entretien et de la réparation du matériel d'artillerie et des armes portatives.

Aronde (queue d'). Voir guidon.

Aronnelle. Ligne de pêche garnie de filins appelés avançons et munis chacun d'un hameçon.

Arpon. Longue scie autrefois en usage dans les chantiers maritimes.

Arqué. Un navire est arqué lorsque par suite d'accident, de faiblesse ou d'âge il n'est plus dans ses lignes de construction.

Arrache. Commandement d'un patron d'embarcation à ses canotiers pour les faire nager plus vigoureusement, par exemple au cours d'une compétition.

Arraisionnement.

1°- Reconnaissance. Tout navire entrant dans un port doit être reconnu ou arraisionné par l'autorité sanitaire avant toute communication avec la terre.

2°- Arraisionnement en temps de guerre. L'arraisionnement d'un navire neutre par un navire de guerre consiste à vérifier que la cargaison n'est pas contrebande de guerre.

3°- Arraisionnement en temps de paix. Dans les eaux territoriales tout navire peut être arraisionné par un navire de guerre, une vedette de la police ou de la douane pour vérifier que le navire ne fait pas la contrebande ou qu'il n'est pas en contravention avec les lois nationales.

Arramber. Ce verbe s'emploie pour Aborder, quand il s'agit d'une embarcation qui accoste un navire.

Arrêt (nœud d'). Famille de nœuds permettant d'éviter à une écoute de glisser dans un filoir ou qu'une aussière ne se décommette.

Arrière. Portion du navire située entre le centre de gravité et le gouvernail.

- Arrière de croiseur: forme sphérique de l'extrémité arrière de la coque et se prolongeant sous la flottaison lorsque le navire est en charge.
- Arrière norvégien: arrière pointu sans tableau.
- Tableau arrière: partie de la poupe au-dessus de la vôte, comprise entre lisse couronnement.
- En arrière: ordre de renverser la marche des machines pour empêcher le navire d'avancer davantage ou pour le faire culer.
- Tout à l'arrière: type de cargo dont le pont supérieur est dégagé sur toute sa longueur; l'appareil moteur, le bloc passerelle, les logements etc. étant groupés à l'extrême arrière. Ce mode de construction est adopté surtout pour les pétroliers et les minéraliers.
- Vent arrière: vent soufflant dans la direction de la route suivie.

Arrière-port. Partie reculée d'un port où l'on amarre, généralement, les navires désarmés.

Arrimage. Répartition convenable, placement, accorage etc. de la cargaison dans la cale. Un bon arrimage doit assurer la protection des marchandises et ne pas compromettre la stabilité du navire.

- Arrimage en travers ou en breton: arrimage de barriques, de sacs etc. dans une cale, fait de telle sorte que l'axe longitudinal soit perpendiculaire à celui du navire.
- Arrimer de rouler: pour les fûts, boucaux, cylindres, arrimer dans le sens où on les roule.
- Plan d'arrimage: schéma indiquant la position des marchandises dans les cales, avec indication des destinations, des poids et des marques.

Arrimer. A bord du voilier, fixer, immobiliser et protéger convenablement tout ce qui est susceptible de bouger ou de riper à cause des mouvements du bateau.

Arrimeur.

1°- Celui qui dirige une entreprise d'arrimage.

2°- Docker qui fait l'arrimage dans la cale.

3°- Celui qui arrime une marchandise en vrac à la pelle.

4°- Arrimeur d'aéronautique: personnel de l'aérostation maritime qui était chargé du gonflement, du réglage et de l'entretien des ballons et dirigeables. L'aérostation a été supprimée dans la Marine française quelques années avant la deuxième guerre mondiale. Le terme arrimeur est encore employé à bord des portes-avions.

5°- Au 17^e siècle, l'arrimeur ou arrumeur était un officier de port chargé de veiller à la bonne répartition des marchandises à bord des vaisseaux.

Arrioler (S'), Arrioller (S'). La mer s'arriole, lorsqu'un changement de vent fait céder les précédentes vagues établies.

Arrivée. Mouvement que fait le navire quand il s'éloigne du lit du vent, c'est-à-dire lorsque le vent le frappe de plus en plus de l'arrière. Une arrivée peut avoir lieu aussi par le choc des lames, par l'effet de courants, par défauts de formes et autres causes étrangères à la volonté du manœuvrier.

Arriver. Faire tourner un navire sous voiles du côté opposé à celui d'où vient le vent. Dans ce cas, le navire laisse porter, du plus près jusqu'au vent arrière en écartant progressivement sa route du lit du vent.

Arrondi. Extrémité arrière du pont d'envol d'un porte-avions, dont la forme explique le nom. Cet arrondi ne sert pratiquement que dans le cas de heurt accidentel par la crosse d'atterrissage de l'avion. Si le choc est dû à l'avion lui-même, l'accident est inévitable, l'angle d'impact étant trop important. La crosse de l'avion doit passer à 3 mètres au-dessus de l'arrondi. Cette «garde à l'arrondi» peut être réduite à 1 mètre par un tangage du porte-avions d'un degré seulement.

Arrondir (un cap, un récif, un obstacle). Passer au large afin d'éviter les dangers possibles (haut-fond, courant, trafic...).

Artillerie. L'artillerie de bord comprend:

-Des canons de gros calibres: 280 à 406 mm. À bord des bâtiments de ligne.

-Des canons de moyen calibre: 100 à 203 mm., à bord des croiseurs; 152 à 203 sur les torpilleurs et contre-torpilleurs, 100 à 140 mm. Etc. Des canons de 140 à 152 mm. constituent également l'armement secondaire des bâtiments de ligne.

Des canons anti-aériens pour le tir aux grandes portées verticales (7000 à 11000 mètres) du calibre 75 au 142mm. Et qui peuvent, dans certain cas, se confondre avec l'artillerie secondaire.

Des armes de défense rapprochée à grand débit contre les vedettes rapides et les avions torpilleurs ou les bombardiers en piqué: canons automatiques de 20 à 40 mm. Et grosses mitrailleuses généralement montées sur des affuts multiples.

Les sous-marins embarquent généralement une pièce de 100 à 140 mm. Et de la D.C.A.

Les canonnières et petits bâtiments de flottille ont rarement des pièces excédant 140 mm.

Artimon. Sur un voilier gréer en ketch l'artimon est le plus petit des deux mâts; placé derrière la barre il permet une meilleure répartition du plan de voilure. Autre acceptation: la voile. Généralement aurique elle s'envergue sur la corne, se lace sur le mât (d'artimon) et se borde au couronnement. L'effet de cette voile est de faire lofer le navire.

Mât d'artimon: Sur les voiliers à trois quatre ou cinq mats, l'artimon était le bas mât vertical le plus sur l'arrière. Sur les petits voiliers actuels (yacht), l'artimon est le mât arrière lorsqu'il est placé en avant du gouvernail.

-Voile d'artimon: voile aurique arrière d'un dundee. Ancienne voile aurique arrière, sans bôme, analogue à la brigantine.

Bordez l'artimon: ordre plaisant du temps de la voile, pour faire distribuer un verre d'eau de vie à l'équipage.

Arsenal de la marine. Etablissement maritime militaire situé dans un port et où se trouvent réunis tous les matériaux engins et approvisionnements nécessaires pour la construction, la réparation et l'armement des navires de guerre.

Art. Ce mot, tombé en désuétude, a désigné d'une façon générale, toutes sortes de filets. *Les arts traïnants.*

Artifices. Compositions pyrotechniques destinées à brûler plus ou moins rapidement suivant l'usage que l'on veut en faire. On emploie dans la marine des artifices pour signaux et des artifices éclairants.

Artillerie. Depuis 1955-1960, le canon, qui a longtemps constitué l'arme principale de la plupart des bâtiments de combats, est supplanté dans bien des cas, par le lance engins

Artimon (mât d'). Sur les voiliers à trois, quatre ou cinq mâts, l'artimon était le bas-mât vertical le plus sur l'arrière. Sur les petits voiliers actuels (yacht), l'artimon est le mât arrière lorsqu'il est placé en avant du gouvernail.

- Voile d'artimon: voile aurique arrière d'un dundee. Ancienne voile aurique arrière, sans bôme, analogue à la brigantine.

- Bordez l'artimon: ordre plaisant du temps de la voile, pour faire distribuer un verre d'eau de vie à l'équipage.

Asdic. Appareil détecteur de sous-marins. Il utilise les propriétés piézoélectriques du quartz, appliquées pour la première fois en 1915 par le professeur Langevin à la propagation d'ondes sonores dans l'eau. Le principe de l'*asdic* peut se ramener à celui d'un sondeur à quartz dont les ondes seraient dirigées horizontalement. Les premiers *asdics* furent utilisés en 1936 par la marine britannique qui en céda à la France dès 1939. Après la guerre, cet appareil a été adapté aux besoins de la pêche (détection des bancs de poissons). Le mot *asdic*, formé des initiales de Anti Submarine Dedice Investigation Commitee: Comité de recherches et d'inventions anti-sous-marines, a été officiellement remplacé, en Angleterre, par sonar, appellation américaine de cet appareil.

Asile, Droit d'asile. Faculté fondée sur le Droit des gens aussi bien que sur les lois de la guerre en vertu de laquelle un navire appartenant à une puissance belligérante peut passer, mouiller ou séjourner dans les ports, les rades et la mer territoriale d'une nation neutre, sans y être exposé à aucun acte d'hostilité d'une force ennemie qui pourrait s'y trouver ou y arriver.

Aspect de la mer. La description de l'état de la mer correspond à une échelle (échelle de Douglas) différente de celle de l'échelle de Beaufort, à laquelle elle est cependant associée. Des hauteurs probables de vagues sont données avec chaque échelon, de calme à énorme.

Asphaltier. Navire transport d'asphalte. Il comporte en général des compartiments latéraux destinés au lestage, Les citernes à asphalte ne devant pas contenir d'eau. En cas d'échouage ce type de cargaison présente évidemment un grand danger de pollution.

Aspirant. De 1848 à 1912 le grade d'aspirant de deuxième classe a été donné aux élèves sortant de l'école Navale pendant leur année d'école d'application; ils prenaient ensuite celui d'aspirant de première classe. En 1912, les aspirants de 1^o classe sont devenus Enseigne de vaisseaux de deuxième classe, grade dans lequel s'effectue maintenant l'année d'application.

Assécher. Un port, un banc, un rocher assèchent, quand la mer se retire et qu'il n'y a plus d'eau dedans, dessus ou autour.

Assiette. Stabilité longitudinale d'un bateau, différence (positive ou négative) d'enfoncement entre l'avant et l'arrière d'un voilier. La répartition des poids à bord influe sur l'assiette et peut modifier le comportement et les performances du voilier, augmenter son tangage. Sur certains petits voiliers une modification pour tendre vers une assiette négative (avant plus enfoncé que l'arrière) à l'allure du prés peut ponctuellement améliorer cap et vitesse en l'absence de clapot formé et de vent fort.

Assise de machine. Ensemble des carlingues sur lesquelles repose la plaque de fondation. Synonyme de berceau.

Assistance. Aide donnée à un navire en péril ou en difficulté et donnant lieu à indemnités au bénéficiaire du sauveteur. En jurisprudence maritime, il est admis qu'il y a assistance en cas de menace de danger et remorquage lorsqu'il n'y a pas danger. «La loi maritime a proclamée depuis longtemps l'obligation d'assistance au cas de péril. La solidarité entre les marins est telle, que la plupart du temps ils se prêtent volontairement assistance».

Assogue ou asoga. Galion Espagnol qui transportait en Amérique du sud le mercure destiné à traiter les minerais d'argent et d'or.

Assourdir les avirons. Envelopper les avirons de linge au portage du plat bord pour qu'on ne les entende pas grincer.

Assurance maritime. Elle a pour objet de répartir la charge des avaries auxquelles sont exposés tous les intéressés au transport maritime, entre le plus grand nombre d'entre eux afin de dédommager ceux qui en sont victimes, sous cette condition qu'ils aient préalablement effectué un versement appelé prime; cette prime constitue maintenant l'une des charges normales de l'exploitation maritime.

Assurer son pavillon. Tirer un coup de canon en arborant son pavillon national.

Aste. Syn. de Manche, de Hampe ou de Broche. Med.

Astrolabe. Ancien instrument de navigation (14^e au 16^e siècle) servant à mesurer la hauteur d'un astre. Il a remplacé l'anneau astronomique, dont le principe était le même et précédé l'arbalète, d'un principe différent.

A.S.V. Abréviation de *Anti Surface Vessel*. Type d'équipement radar utilisé pendant la guerre 1939-1945 par l'aviation anglo-américaine pour détecter la présence de navires ou de périscope.

Asymétrique. Type de spinnaker aux proportions non asymétriques (guindant plus court que la chute) et spécialement étudié pour certains angles de vent (de 90° à 140° en moyenne) aux allures portantes. Le but est d'éviter les interférences avec la grand-voile. L'asymétrique est amuré directement sur l'étrave (par une estrope) devant l'étai et permet de se passer des manœuvres de tangon.

A Terre. Ordre donné à une embarcation qui passe, de se rendre au rivage, à une cale, à un quai.

Atmosphère. Unité de pression déterminée par le poids d'une colonne de mercure de 76 cm. de hauteur. Cette pression est de 1,033 g. le m². C'est la pression due à l'enveloppe d'air terrestre à la surface du globe. Les manomètres donnent les pressions par rapport à cette unité. Ainsi une chaudière timbrée à 10, 15 atmosphère supporte une pression égale à 10, 15 fois la pression atmosphérique.

Atoll. Récif corallien de forme annulaire. Le lagon intérieur communique avec la mer par une ou plusieurs passes.

A trait et à Rame (aller). C'est se servir à la fois des rames et des avirons.

Attaquer. Se dit d'un navire ou d'un sémaphore qui hisse le numéro officiel d'un autre navire pour communiquer avec lui ou qui, à l'aide de projecteurs lui fait les signaux AA AA AA.

Atterrage, Atterrissage. Action de s'approcher de la terre pour la découvrir, la reconnaître.

Atterrir, Atterrer, Terrir. Combiner sa route pour l'atterrage.

Atterrissage. Action d'atterrir. L'atterrissage est facile lorsque les atterrages sont sans écueil.

Atterrissements. Les atterrissements de la mer, d'un cours d'eau, sont les apports successifs de sables, galets, vases, que les courants accumulent en certains endroits. Le point d'atterrissement d'un câble sous-marin est le point de la côte où il émerge.

Attinages. Ensemble des pièces de bois (tin) disposées sous la quille d'un bâtiment en construction.

Attraction locale. Nom donné à l'influence exercée sur l'aiguille d'un compas par une force d'attraction due au voisinage de masses métalliques.

Attrape. Cordage secondaire ayant pour objet de partager l'effort d'un cordage principal, ou destiné à remplacer ce dernier s'il venait à se rompre.

Attraper. Saisir, accrocher, recevoir, atteindre. Ainsi attraper un cordage, c'est le saisir, au vol, quand il est en mouvement.

Aubes. Bordage fixé à la circonférence des roues des bâtiments équipés de ce mode de propulsion et destinés à agir sur l'eau pour les faire avancer.

Aubette. Se dit du guichet de renseignements à l'entrée d'un établissement de la Marine Nationale. (Arsenal, ministère etc.).

Au bout du bâton. Se dit d'un grand foc, lorsque le rocambeau auquel son amure est fixée, est halé à l'extrémité du bout dehors de beaupré.

Auffe. Voir Bastin.

Augmenter de voiles. Soumettre plus de voiles à l'action du vent.

Au large. Ordre donné à une embarcation qui veut passer trop près du bord, de s'en éloigner.

Aulofée, Oloffée. Un bateau fait une aulofée, quand, pour une raison quelconque, il quitte sa route pour se rapprocher du lit du vent et la reprendre ensuite. L'aulofée est due à l'action de la barre, d'une risée, d'une lame.

Aumée. L'une des nappes extérieures d'un tramail. Les mailles d'un filet sont dites aumées lorsqu'elles sont triples.

Au plus près. Ordre donné au timonier de gouverner au mieux pour l'allure du plus-près.

Auray, Aurail. Nom donné à l'amarrage des bateaux en certaines rivières, et qui consiste en amarres tenues par des blocs de pierres, de pieux etc.

Aurique. Voile traditionnelle en forme de trapèze dont l'évolution, par rapport aux anciennes voiles carrées, est de recevoir le vent toujours par le même bord d'attaque, la partie avant de la voile étant fixée au mât. La partie haute est tendue sur une pièce de bois (corne) et la partie basse sur une bôme (ex: goélette franche, sloop à tape cul, ou dundee, sloop à corne, goélette à hunier, brick goélette, trois mâts barque, ketch aurique, goélette à trois mâts, trois mâts goélette...).

Aurore polaire. Phénomène atmosphérique particulièrement visible dans les régions polaires, nord et sud. Il apparaît sous l'aspect d'un voile de brouillard de couleurs vives et changeantes et surmonté d'un premier arc lumineux, bientôt suivi de plusieurs autres qui lui sont parallèles.

Aussière. Cordage destiné à amarrer, halier, remorquer un bateau il est constitué de trois ou quatre torons commis de gauche à droite de 2,5 à 10 cm de diamètre. On dit aussi amarre et on écrit parfois haussière.

Autant. Vent orageux du sud. S'applique, en général, à un vent violent.

Auto-alarme. Appareil, qui à bord d'un navire, déclenche automatiquement une sonnerie d'appel lorsque le signal d'alarme (précédant le signal de détresse) est émis par un autre bâtiment.

Auto-moteur. Péniche de transport fluvial, dotée d'un moteur et se déplaçant par ses propres moyens.

Auvent. Toile tendue horizontalement au-dessous du gréement pour se protéger du soleil.

Auxiliaire (navire). Bâtiment réquisitionné, armé par la Marine Nationale en temps de guerre et qui, ayant pris temporairement le statut de bateau de guerre arbore comme tel la flamme de guerre.

Aval. Direction où va le courant. Partie basse de la rivière. Sur les côtes N et O de la France on appelle vents d'aval les vents d'O et de S.O., opposés aux vents d'amont, qui viennent de l'E et du N.E.

Avalage. Route que fait un bateau sur une rivière dans le sens du courant.

Avale-tout. Poulie montée sur un socle qui peut se déplacer sur un rail. On peut bloquer celui-ci dans la position désirée grâce à un petit piston dont l'extrémité rentre dans un trou du rail. Cette poulie possède aussi un système qui permet de la maintenir verticalement ce qui évite qu'elle ne batte sur le pont lors de certaines manœuvres.

Avances. Sommes payées aux marins par anticipation sur leur solde à la signature du rôle d'équipage.

Avancée. Synonyme de bas de ligne.

Avançons. Filins de 1 mètre de long que l'on fixe sur les harouelles, de brasse en brasse et qui portent un hameçon à leur extrémité.

Avant. Portion du navire située entre son centre de gravité et l'étrave.
- «Avant partout!» : ordre aux canotiers de faire force sur les avirons.

Avant-cale. Partie d'une cale de construction qui se trouve au-dessous du niveau de la mer.

Avant-duc. Système de pilotis installés à l'embouchure d'une rivière ou sur ses bords. Il empêche l'affouillement des eaux.

Avant partout! . Ordre aux canotiers de faire tous force sur les avirons.

Avant-port. Entrée d'un port donnant accès aux divers basins.

Avarie. Le mot avarie a deux significations très distinctes: il peut signifier soit un dommage survenu au navire ou à la cargaison, soit une dépense faite pour le navire et la cargaison, séparément ou conjointement.

- Avaries grosses ou avaries communes: frais et pertes nécessités par un sacrifice volontaire, en vue de sauver un navire et sa cargaison et auquel chaque intéressé contribue proportionnellement à la valeur du navire, de sa cargaison et du montant du fret.
- Avaries particulières: les avaries sont dites particulières quand elles n'affectent que le navire seul, ou la cargaison seule. A la pêche, la première signification du mot avarie concerne très couramment le chalut.

Avertisseur-Auto-alarme. Appareil qui déclenche automatiquement une sonnerie d'appel à bord, lorsque le signal d'alarme est émis par un autre navire.

Aveugler. Aveugler une voie d'eau, la boucher provisoirement par les moyens du bord. On y parvient par plusieurs moyens, généralement en appliquant contre le bord un prélat ou un paillet.

Aviation embarquée. Ensemble des avions et hélicoptères embarqués.

Avion marin. Se disait vers 1920, des avions terrestres pouvant se poser sur l'eau en cas de panne et flotter en attendant les secours. Le train d'atterrissage était largable et l'hélice pouvait se bloquer horizontalement dès l'arrêt du moteur. Le monomoteur *L'oiseau blanc*, de Nungesser et Coli, disparu dans l'Atlantique Nord en 1927 au cours de la première tentative de liaison Paris, New-York, était un avion marin. Le terme est tombé en désuétude.

Avion sous-marin. Engin sous-marin destiné au transport d'un plongeur équipé du scaphandre autonome. Conçu par l'ingénieur français D. Rebikoff, l'avion sous-marin a la forme d'une torpille; muni d'ailerons et des mêmes commandes qu'un avion, il se pilote de la même façon.

Aviron. Terme de marine pour désigner une rame. L'aviron est constitué d'une poignée pour le saisir, du manche, corps cylindrique plus ou moins long, et de la pelle, partie immergée au moment de la nage. L'action de tirer sur les avirons est «nager».

- Aviron engagé: pendant la nage, aviron qui a quitté son tolet et s'est mis en travers.

- Aviron de queue: aviron placé à l'arrière d'une embarcation et dont on se sert en guise de gouvernail. Les baleinières utilisées pour la chasse à la baleine gouvernaient au moyen d'un aviron de queue. Cette disposition permettait:

1°- Suivant les péripéties de la chasse, de repartir instantanément dans le sens opposé sans changer de bord.

2°- Une grande rapidité d'évolution due à la longueur du manche. Commandements réglementaires dans la Marine Nationale lorsque les embarcations étaient à l'aviron: *Les avirons dans l'eau!* Laisser tremper les pelles pour freiner l'embarcation! *Les avirons en dedans!* Rentrer les avirons et les amarrer avec les sangles. *Lève-rames!* Commandement réglementaire: retirer de l'eau les avirons et les maintenir horizontalement sur le plat-bord. (Seul cas où le mot rame est employé dans la marine). *Matez les avirons!* Les dresser verticalement, soit pour passer dans un endroit resserré, soit pour rendre les honneurs.

Aviron. Le sport de l'aviron mettant en œuvre des embarcations longues, étroites et peu stables, se pratique sur des plans d'eau relativement calme, lacs ou rivières, plutôt qu'en mer. On distingue: le Huit de course, le quatre (avec ou sans barreur), le double-scutt, le Deux (avec ou sans barreur), le skiff à un rameur.

Avis aux navigateurs. Publications du service hydrographique et océanographique de la marine concernant la navigation à travers le monde entier. Ces annonces permettent de tenir à jour les documents nautiques (cartes, Instructions nautiques, Livres des feux). Elles ont parfois une durée limitée.

Avitaillement. Concerne tout ce qui a trait à l'approvisionnement d'un navire et de son équipage (nourriture, plein des réservoirs, rechanges).

Avoyer. En parlant du vent, ce verbe signifie Varier.

Avurnav. Avis Urgent aux Navigateurs. Bulletins urgents concernant la navigation (trafic, météo, sécurité) diffusés en (VHF-BLU), par fac-similé (Navtex, standard Inmarsat) et affichés dans les capitaineries. Depuis le 1^{er} février 1999, la diffusion des Avurnav par France Télécom a été supprimée.

Axe. On distingue, théoriquement, trois axes principaux de rotation dans un navire:

1°- L'axe vertical passant par le centre de gravité et autour duquel le navire embarde.

2°- L'axe longitudinal passant par le centre de gravité et autour duquel il roule ou s'incline sur le côté.

3°- L'axe transversal passant par le même point, autour duquel il tangue.

Axiomètre (de gouvernail). Instrument composé d'un index solidaire de la mèche de gouvernail et indiquant par son déplacement sur un cadran gradué l'angle que fait le gouvernail avec sa position droite.

Azimut. Angle que fait un amer ou un astre par rapport au Nord. Cet angle est compté de 0 à 360° dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du nord. Dans le calcul du point astronomique, l'azimut correspond à la direction de l'astre observé au moment de la visée.

B. Deuxième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément, signifie:«je charge ou décharge, ou transporte des marchandises dangereuses». Mot de code: bravo.

Bâbord. Toute partie, du bateau, située à gauche par rapport à l'axe longitudinal est dite à bâbord.

Bâbord amures. Un bateau court bâbord amure lorsqu'il reçoit le vent du côté bâbord.

Bâbordais. Homme de l'équipage faisant partie de la deuxième bordée dite: bordée de bâbord.

Babouin. Petite élingue servant à en réunir plusieurs, trop nombreuses ou trop fortes pour être baguées dans un croc.

Bac.

1°- Ferry. Embarcation dont on se sert pour traverser un bras d'eau étroit.

2°- Car ferry ou auto ferry. Bateau dont les dimensions permettent l'embarquement de véhicule pour traverser un fleuve ou un bras de mer.

Bacaliau. Morue sèche.

Bâche. Réservoir contenant l'eau servant à l'alimentation des chaudières.

Bachi. Argot de bord: bonnet.

Bâcler. Bâcler un port, c'est le barrer ou en fermer l'entrée.

Baderne. Tresse faite de vieux cordages, que l'on employait dans la marine à voiles pour protéger certaines surfaces contre un frottement prolongé ou pour amortir des chocs. Par exemple, on clouait des badernes sur le pont si l'on embarquait du bétail.

Badoche. Terme commercial pour désigner la morue salée.

Bagages. Les compagnies de navigation classent les bagages en trois catégories:

1°- Les bagages de cabine toujours à disposition des passagers.

2°- Les bagages de prévoyance dans une soute accessible aux passagers aux jours et heures définies par le commandant.

3°- Les bagages de cale, qui ne seront disponibles qu'à l'escale de destination.

Bague. Anneau en fer, en bois ou en cordage. Les voiles à drailles sont enverguées au moyen de bagues en fer ou en bois fixées sur la ralingue de la voile et traversées par la draille.

Bague hydrolube. Bague destinée à assurer la rotation de l'arbre d'hélice dans la chaise.

Baie. Sinuosité dans une côte, formant un enfoncement où pénètre la mer, mais qui comme lieu de mouillage, ne présente pas un abri suffisant du côté du large. Une baie est réputée

bonne dans la mesure où il y a un ancrage convenable. La baie est plus grande que l'anse mais plus petite que le golfe.

Baignoire.

1°- Pour un voilier, le terme est synonyme de cockpit et désigne plus spécifiquement la partie basse du cockpit, susceptible d'être remplie par une vague.

2°- Pour un sous- marin partie supérieure où pendant la navigation de surface l'équipage était exposé aux coups de mer; le terme reste utilisé de nos jours alors que le risque n'existe plus en raison de la hauteur au-dessus de l'eau des kiosques des sous-marins nucléaires.

Bailer. Voir vide-vite.

Baille.

1°- A l'origine nom du baquet en bois servant à laver le pont et dans lequel on lavait et lovait (rangeait) les drisses et autres cordages. Par extension, est devenue baille l'endroit où est rangé un équipement spécifique: baille à spi, baille de chaîne.

2°- Se dit d'un bateau mauvais marcheur.

3°- Familièrement: l'école navale.

4°- L'eau. Tomber à la baille: tomber à la mer.

Baille à mouillage. Coffre situé à l'avant du bateau et dans lequel on range la chaîne et l'ancre.

Bâiller. Deux bordages bâillent, leurs coutures baillent, quand il s'y manifeste un vide ou un jour, et que l'étoupe y prend du jeu.

Baillon. Filin, en général en nylon, qui, dans un chalut, commande la fermeture de la poche en agissant sur l'erse de cul.

Bain de cachou. Solution bouillante de cachou dans laquelle sont plongés les filets de pêche pour les conserver (25 kg de cachou pour 100 kg de filets). Cette méthode était surtout employée en Bretagne. Dans le nord on goudronne les filets.

Baïonnette. Nom donné parfois au bout dehors de clin-foc.

Baisse. La baisse de la mer est son mouvement de jusant.

Baissée. Hauteur qui sépare le niveau de la mer, de la pleine mer précédente.

Bajaret. Appareil permettant de maintenir une échelle de coupée le long du bord. Il comprend une potence et deux chaînes.

Bajoyer. Mur latéral d'une écluse. Le mot désigne également les murailles d'un dock flottant et le mur consolidant la berge d'un canal ou d'une rivière.

Balai. Ustensile servant à nettoyer les ponts et le bord. Les balais employés sur les bâtiments étaient fait de genêts, de buis etc.

Balai (coups de). Expression familière pour désigner la succession d'éclats d'un phare.

Balais (hisser les). En signe de dérision balais arborés en tête de mât par un voilier qui en dépassait un autre. Cette pratique remontait au temps où l'amiral hollandais Marten Tromp hissa des balais pour indiquer qu'il avait balayé les anglais de la mer du Nord (bataille de Dungeness, 10 décembre 1652). La flamme de guerre actuelle aurait pour origine un fouet hissé par l'amiral Blake en réponse aux balais de Tromp.

Balai du ciel. Nom donné au vent qui souffle sous un ciel serein ou que son influence épure. Tel est le vent de Nord-Ouest sur les côtes de l'océan en France, qui disperse les nuages amenés par les vents de Sud-Ouest.

Balance. 1° poche de filet circulaire suspendu à un filin, employée pour la pêche de la crevette rose ou bouquet.

2° Extrémité inférieure d'une ligne à main pour la pêche de la morue.

Balancement. Opération qui consiste à vérifier que les deux branches d'un couple sont symétriques par rapport au plan vertical passant par l'axe de la quille.

Balancement. Partie de la côte que la mer couvre et découvre alternativement. Equivalent : zone intercotidale, estran.

Balancer.

1°- Balancer les machines: faire tourner le moteur quelques tours en avant puis en arrière pour s'assurer de son bon fonctionnement.

2°- Balancer la voilure: disposer les voiles de l'avant et de l'arrière de façon que l'action du vent sur elles ne tende pas à faire tourner le navire d'un côté plutôt que de l'autre. Si l'action sur les voiles de l'arrière est trop forte, l'avant tend toujours à se rapprocher de la direction du vent; on dit que le navire est ardent. Si, au contraire, l'action des voiles de l'avant est prépondérante, le navire tend à l'éloigner de la direction du vent. Il est mou.

3°- Balancer s'applique d'une façon générale à l'essai que l'on fait d'un appareil quelconque pour vérifier son bon fonctionnement.

4°- Mettre de l'égalité dans les formes ou de l'équilibre entre des poids ou des puissances.

Balancier. Les balanciers servent à porter les compas ou boîtes en cuivre renfermant les aiguilles aimantées avec lesquelles on dirige sa route. Mr Cardan est l'inventeur de ce mécanisme.

Balancine. Manœuvre qui sert à soutenir la bôme lorsque la voile n'est pas établie. La balancine est montée comme une drisse c'est-à-dire qu'elle possède son propre taquet au pied de mât ou sur le dessus du rouf, elle passe par un réa en tête de mât et est frappée en bout de bôme.

Balant.

1°- Double partie pendante d'une manœuvre.

2°- Courbe ou boucle que fait un cordage qui traîne sur un pont et ne force pas momentanément.

Balayer. On dit que la mer balaye le pont lorsqu'elle le couvre de ses paquets.

Balcon. Rambarde de sécurité métallique (acier inoxydable ou AG4) installée à l'avant et à l'arrière du voilier pour parer aux chutes par-dessus bord. On dit balcon avant et balcon arrière. Les filières qui ceinturent le pourtour du bateau viennent s'y accrocher.

Baleinière. Embarcation légère, pointue aux deux extrémités, employée surtout autrefois, pour approcher la baleine et la harponner. Tous les navires, même non baleiniers, avaient généralement une baleinière; à l'usage du capitaine par exemple, ou comme bateau de sauvetage, ce genre d'embarcation se manoeuvrant facilement avec ses avirons ou ses voiles. Le nom a été longtemps en usage dans la Marine Nationale où dans les années 55-60 les deux termes annexe et baleinière étaient en usage.

Balestron. A bord des voiliers aux gréements traditionnels, le balestron est un espar servant à tendre une voile (ex: voile à livarde). Sur les voiliers modernes (multicoques ou voilier radiocommandé), cet espar permet de rendre mobile le point d'amure de la voile d'avant.

Balisage. Système regroupant les signaux maritimes fixes ou flottants (balises, tourelles, perches, bouées) éclairés ou non, sonores ou non, possédant une signification précise. Le balisage est destiné à guider un bateau vers un abri ou à lui faire parer des dangers. Sa parfaite compréhension est indispensable au navigateur.

Balise. Marque ou repère de balisage. Une balise comporte des caractéristiques (forme, couleur, inscription, voyant, feu...) qui la rendent distincte de toute autre dans le même secteur. Elle est matérialisée par une bouée, une perche, une tourelle, un phare, voire un repère sur une jetée.

Baliseur. Navire spécial destiné à placer et à relever les bouées, à ravitailler les phares etc... Ces navires sont en général, caractérisés par la présence d'une très forte grue installée sur l'avant pour le relevage et la mise à l'eau des bouées. En France les baliseurs appartiennent aux Ponts et Chaussées.

Balles. Par ce terme on exprime le volume utilisable d'une cale pour l'arrimage des marchandises emballées: balles, sacs, caisses etc. On dira, par exemple: Volume cale 2 (capacité balles): 1797 m³, ou volume total des cales (capacité balles): 5719 m³. Ce volume est environ inférieur de 8 % au volume total de la cale, lequel est exprimé par la capacité *grains*.

Ballast. Lest en sable ou en cailloux.

Ballast. Compartiment ou réservoir servant de lest d'équilibrage, rempli ou vidé d'eau de mer selon l'allure et le comportement du voilier. L'emplacement des ballast est déterminé par l'architecte et les dispositifs de ballastage (remplissage et vidange) doivent se révéler infaillibles. Ce système équipe certains bateaux de course, mais il est interdit dans de nombreuses compétitions.

Ballastage. Remplissage ou vidange des water-ballasts, manoeuvre ayant pour but de rechercher l'équilibre du navire. Un ballast doit toujours être entièrement plein ou vide.

Balle. Ligne de fond traînée par un bateau; et portant à son extrémité inférieure une balle de plomb qui la maintient verticale.

Balle de coton. Nom donné aux nuages blancs et légers qui suivent le cours des vents réguliers des mers tropicales.

Ballon.

1°- Désigne une voile coupée de manière à faire le rond. Foc-ballon, trinquette-ballon.

2°- Défense que l'on met le long du bord.

3°- Remontée trop rapide d'un scaphandrier, due à un excès d'air dans son vêtement.

Ballon de signaux. Grosses boules en toile noire montée sur des cercles; hissée à des mâts, à des vergues, à des potences, elles servent à faire des signaux. Les ballons de signaux s'appellent aussi bombes ou boules de signaux.

Ballonnée. Poche d'un chalut gonflée de poissons au moment où le filet est sorti de l'eau et halé sur le pont. (peu utilisé).

Balouette. Girouette décorée, typique des bateaux du Nord de la France.

Banc. Elévation du fond de la mer montant à moins de 200 mètres de la surface, mais n'atteignant pas 11 mètres. Suivant le profil de la côte, certains bancs peuvent découvrir à marée basse. Banc de sable, de vase, de roche.

Banc de quart. A bord des anciens voiliers petite plateforme surélevée à l'arrière, quelquefois même débordant au-dessus de l'eau où se tenait l'officier de quart.

Banche. Ce mot qui dérive de Banc, désigne un Banc de roches plates, près de la surface de la mer et qui ne découvre jamais.

Bancs de nage. Bancs d'une embarcation à l'aviron où prennent place les hommes de l'armement.

Bande. Inclinaison que prend le navire sous l'effet du vent, ou lorsque ses poids sont mal répartis.

- Bande sur bâbord, bande sur tribord: inclinaison du navire sur la gauche ou sur la droite.

- Larguer en bande: filer un cordage le plus rapidement possible.

- Mettre l'équipage à la bande: aligner l'équipage sur le pont pour acclamer un autre navire qui passe ou pour faire honneur à un personnage de marque au moment de son embarquement.

- Vaisseau à la bande: vaisseau à demi couché sur un bord pour mettre hors de l'eau la partie de la coque à réparer.

Bande de ris. Système de réduction d'une grand-voile (et parfois d'un foc et d'une trinquette). Les ris sont des renforts disposés en rangées horizontales au travers desquels passent des garcettes. En nouant celles-ci, on maintient serrée la partie d'une voile dont on réduit la surface. Une grand-voile comporte le plus souvent deux ou trois bandes de ris.

Bander. En parlant d'une voile, c'est la fortifier par des bandes de toile diagonales ou en doublant les ralingues.

Bandoulière. Syn. du mot cravate quand il s'applique à une manière de prendre ou de porter une ancre dans une embarcation.

Bannière. Autrefois on donnait le nom de bannière au pavillon de poupe d'un navire.

Bannière (en). Voiles battantes tenues simplement par leurs points supérieurs, les points inférieurs n'étant plus tenus par les écoutes.

Banque. Se dit d'un navire arrivé sur le banc de Terre-Neuve pour y pêcher.

Banquise. Lorsque la température de l'eau descend au dessous de -2° l'eau de mer se congèle et finit par former en surface des plaques de glace plus ou moins épaisses, qui constituent la Banquise.

Bapaume. Un bâtiment est en bapaume quand il est désemparé ou en calme plat.

Baptême. La coutume qui consiste à briser une bouteille de vin sur l'étrave d'un navire au moment de son lancement est d'origine inconnue. Quelques historien y voient la survivance des sacrifices humains de l'antiquité tels qu'ils se pratiquaient par exemple chez les Vikings; au moment de sa mise à l'eau la coque du navire était rougie par le sang des victimes attachées aux rouleaux de lancement.

- Baptême de la ligne. Fête burlesque au passage de l'équateur pour «baptiser» les personnes (passagers ou marins) le franchissant pour la première fois. Elle est annoncée par des coups de sifflet et de sirène et débute par un défilé où Neptune et Amphitrite figurent au premier rang. Les néophytes sont plongés dans une piscine (les fonds baptismaux). Le programme de ce genre de cérémonie fixé par aucune règle obéit au caprice des organisateurs.

-A Fécamp, selon une très ancienne coutume, l'officiant après avoir béni la cloche du bord, parcourt le pont suivi du parrain et de la marraine du navire en répandant du blé et du sel.

Barandage. Pêche interdite par la loi qui consiste à barrer une rivière au moyen d'un filet.

Baraquette. Appelée aussi Poulie vierge elle porte deux ou trois réas en bronze, l'un au-dessus de l'autre. Deux engoujures longitudinales permettent de la fixer entre deux haubans.

Baraterie.

1°- Faire naufrager volontairement un navire afin de toucher la prime d'assurance.

2°- On désigne ainsi aujourd'hui les fautes du capitaine (négligence, impéritie etc...).

Barbarasse. Forte bosse entourant de plusieurs spires un câble ou un grelin tendu. Le frottement produit, permet de ne lâcher le câble qu'avec modération.

Barbelet. Outil servant à façonner les hameçons.

Barber hauler. Mécanisme mobile, aisément déplaçable, souvent constitué par un système de pouliage permettant de changer l'angle de tire d'une écoute et de la voile elle-même

Barbes de chat. Nuages qui apparaissent pendant le mauvais temps et dont la disparition peut faire prévoir une accalmie.

Barbette. A l'origine terme de fortification: plate-forme supportant un canon tirant par-dessus un parapet. Appliqué à la marine a désigné les bouches à feu établies à découvert sur le pont et tirant par-dessus le plat-bord : *batterie barbette*. Le mot a été repris au cours de la guerre 1939-45, tous les navires étant équipés de batteries antiaériennes tirant à ciel ouvert.

Barbier. Individu embarqué pour raser l'équipage.

Barbillon. Languette pointue d'un hameçon qui empêche le poisson pris de se décrocher.

Barboter. Un bâtiment barbote quand, au plus près et prenant la lame de l'avant sa proue plonge très souvent. C'est le défaut des navires courts qui étant rarement, soutenus par plusieurs lames, sont très exposés à ce phénomène.

Barbotin. Partie métallique d'un cabestan ou d'un guindeau formant couronne dotée d'empreintes à la forme des mailles de la chaîne de mouillage. Lorsque l'on relève l'ancre la chaîne s'engrène sur le barbotin sans risque de dérapage.

- Le barbotin, encore appelé couronne à empreintes a été inventé en 1838 par le capitaine Benoit Barbotin (1793-1871). Cet officier se trouvait à bord de la frégate *La Méduse* au moment de son naufrage. L'ordre d'évacuation le plaça dans l'un des canots. Le commandant Barbotin quitta la marine en 1850 comme capitaine de vaisseau.

Barcasse.

1°- Ancienne grosse embarcation marocaine à plusieurs rameurs.

2°- Mauvaise barque. Terme de mépris.

Bardeau. Train de bois flotté, de petites dimensions.

Bardis. Cloison longitudinale et généralement mobile dans la cale d'un voilier, établie pour empêcher le glissement ou le déplacement de certaines marchandises embarquées en vrac ce qui nuirait à la stabilité du bateau.

Barge. Selon l'appellation anglaise ce mot a désigné, des voiliers caboteurs à fond plat, caractéristiques des passages de l'embouchure de la Tamise au temps de la voile. Depuis 1945 ce mot a été utilisé dans la Marine Nationale pour désigner les péniches de débarquement.

Barguette. Bateau à fond plat.

Baril. Petite barrique.

- Baril de galère: baril long et étroit servant à conserver l'eau douce. De capacité variant de 20 à 50 litres.

-Les barils ou quart de farine contiennent la farine nécessaire pour faire campagne; ils pèsent de 90 à 100 kg.

Baromètre. Instrument mesurant la pression atmosphérique. Le baromètre enregistreur cylindre tournant qui se remonte comme une pendule; l'aiguille du baromètre se termine par une plume encrée qui trace les variations de pression sur un papier solidaire du cylindre. Les courbes ainsi enregistrées sont de précieuses indications sur l'évolution météorologique. Aujourd'hui, de nombreux baromètres sont électroniques et dotés d'un affichage à cristaux liquide.

Barre. Pièce de commande du gouvernail, souvent en bois. Sur les voiliers de taille et de déplacement moyens, elle peut être directement prise sur la mèche du safran. Sur les unités plus importantes, la barre franche est remplacée par une roue – barre à roue – mais on dit toujours prendre la barre ou barrer plutôt que gouverner. A l'inverse sur les gros bâtiments la

roue de gouvernail est petite, le timonier n'ayant aucun effort musculaire à fournir pour maintenir le navire en route. Pratiquement sur les gros navires actuels, la roue n'est utilisée que pour les manœuvres de port, en roue libre l'appareil à gouverner (servomoteur) étant embrayé sur le pilote automatique, synchronisé avec le gyrocompas.

- Barre à vis: constituée par une roue commandant une double vis. Chaque partie de cette vis, en tournant déplace une bielle qui actionne la mèche de gouvernail.
- Barre au vent: on dit qu'un navire à voiles a barre, ou barre au vent, lorsqu'il montre constamment une tendance à venir au vent, c'est-à-dire à se rapprocher de la direction d'où le vent souffle.
- La barre au vent!: ordre à l'homme de barre de mettre le gouvernail de façon à faire venir l'avant du navire sous le vent, c'est-à-dire du côté opposé à celui d'où souffle le vent.
- La barre toute au vent: l'opposé de «lof tout». Pousser la barre du côté du vent de manière que le gouvernail fasse arriver.
- Changer la barre!: ordre donné au timonier de mettre le gouvernail dans la direction contraire à celle occupée précédemment.
- La barre dessous: mettre la barre sous le vent pour faire venir le bateau au vent
- Homme de barre: timonier. Matelot gouvernant le navire.
- Barre en main: locution indiquant qu'un navire en vente est livré prêt à prendre la mer (unités de petit tonnage: yachts, vedettes, bateaux de pêche). Elle signifie que le navire est livré entièrement terminé, mais sans instrument de navigation ni approvisionnement ni rechanges; et pour les bateaux de pêche, sans attirail de pêche.
- Barres de plongée: sur un sous-marin, barres actionnant les gouvernails de profondeur.
- Coup de barre du commandant: plaisanterie ou légende du siècle dernier suivant laquelle certains commandants faisaient changer la route à midi, au moment où les passagers se mettaient à table, dans le but d'augmenter le roulis ou le tangage. Cette manœuvre ayant pour but de leur couper l'appétit, le prix des repas non consommés était tout bénéfice pour l'armateur.

Barre. - Barres d'aspect: barres en bois servant de levier pour virer au cabestan; elles s'encastrent à son sommet dans des mortaises: les amolettes.

- Barres de flèche: pièce du gréement reliée au mât et écartant les haubans latéraux jusqu'au pont afin que l'angle de tenue soit le plus efficace possible. Plusieurs systèmes de barres de flèche existent, selon la conception des bateaux, la hauteur du mât et les voilures. De même, les gréements possèdent un ou plusieurs étages de barres de flèche.
- Barre d'écoute: pièce d'accastillage située dans le cockpit ou parfois sur le rouf et sur laquelle vient se frapper le palan d'écoute de la grande voile.
- Barre d'écoute de grand-voile: rail transversal sur lequel se déplace et se bloque une poulie du palan de l'écoute de grand-voile. L'angle de tir dépend du réglage souhaité. Pour les autres voiles (ex: génois) on parle de rail d'écoute.
- Barre d'écotille: barre en fer plat, servant à fermer les panneaux d'une écotille.
- Barre de sonde. Voir sonde.
- Barre de nage: planchette appui-pied se plaçant en travers et dans le fond d'une embarcation, yole de mer, baleinière, etc...Elle peut être éloignée ou rapprochée du banc de nage par déplacement dans les crans de deux crémaillères.
- Barres sèches: barrots de liaison transversale. Ils ne soutiennent pas de bordé de pont.
- Barres de théorie: poutres placées transversalement au-dessus d'un pont supérieur et servant à supporter des embarcations
- Barres de télégraphe: barres en fer fixées sur le mât de perroquet et assurant l'écartement des galhaubans.

- Barres transversières: Barres de perroquet, ou barres d'artimon, qui supportent la hune. Elles assurent l'écartement des haubans des mâts les plus hauts.

Barre. Banc de sable de position variable qui se forme à l'embouchure des fleuves et sur lequel la mer se lève et se brise. La barre rend parfois difficile, dangereux et même impossible l'accès du fleuve. Barre de côte ou de plage: mouvement violent d'ondulation et de dislocation de la houle, qui se produit à peu de distance du rivage et parallèlement à lui, par suite de l'irrégularité des fonds.

Barre au vent. Commandement au timonier de mettre la barre au vent, c'est-à-dire de la faire tourner de manière à ce qu'elle se trouve du côté du navire d'où souffle le vent.

Barrée. Nom de la vergue portée par le mât d'artimon et plus généralement des vergues non grées d'une voile.

Barrer. Action de gouverner. Se dit surtout pour les petits bateaux.

Barres de flèche poussantes. Point d'appui des haubans entre cadène et tête de mât, elles forment un angle d'environ 6° par rapport au mât. Leur rôle contrôler le cintrage du mât de l'avant vers l'arrière.

Barres de hune ou de flèche. Pièces de bois ou de métal fixées au mât, servant à écarter transversalement les galhaubans à hauteur d'un capelage.

Barre en main. Locution contractuelle désignant un bateau livré en état de prendre la mer, selon un inventaire convenu et n'incluant généralement pas d'équipement optionnels ni d'avitaillement.

Barreur. Celui qui tient la barre, qui manœuvre le gouvernail d'un bateau; s'emploie en plaisance. Synonyme: homme de barre.

Barrigue. Nasse employée pour la capture de l'anguille et de la lamproie.

Barrique, Barrique. Futaille qui contient le quart d'un tonneau et qui sert aux liquides.

Barrique à Feu. Barrique dans laquelle on met des pots à feu avec de la filasse arrosée d'huile de pétrole et trempée dans de la poix; on peut s'en servir pour mettre le feu à des bâtiments ennemis.

Barrot. Poutrelle transversale qui se fixe sur les membrures et soutient le bordé et le pont.

Barrotage. Ensemble des barrots ou baux et des barrotins.

Barroter. Remplir la cale jusqu'aux barrots.

Barrotin. Barrot de petite dimension, et plus particulièrement demi-barrot placé entre la coque et l'écoutille, assemblé sur la serre-bauquière et l'élongis, supportant le passavant.

Barsouins. Filins de 7 à 8 mètres de long qui relie un filet droit à son câble de soutien ou halin.

Bas. Haler bas une voile aurique ou latine: la faire descendre de façon à pouvoir la serrer.
- En bas le monde: commandement pour faire descendre les matelots de la mâture sur le pont (au temps de la voile) ou du pont dans l'intérieur du bâtiment.
- Bas les feux: ordre d'éteindre les feux des chaudières sur un navire à vapeur.

Bas de ligne. Extrémité d'une ligne de pêche.

Bas-mât. Partie inférieure d'un mât comportant un ou plusieurs mâts supérieurs.

Bascule. Mât pouvant être abattu sur l'arrière, guidé par les jumelles formant une caisse à sa base, en pivotant sur un axe qui le traverse.

Bascule. En météorologie une bascule est un changement relativement rapide du sens du vent.

Bas-fond. Plateau sous-marin au-dessus duquel les navires peuvent toutefois passer sans risque de toucher.

Base navale. Point de ravitaillement et poste abrité, où une force aéronavale trouve les installations nécessaires pour se ravitailler, pour procéder aux réparations et pour mettre les équipages au repos.

Bas-mâts. Les mâts qui reposent directement sur le corps du bâtiment; ce sont le mât de beaupré, le mât de misaine, le grand mât, le mât d'artimon.

Bas étai. Câble longitudinal fixé au milieu de la plage avant, sur le pont et qui retient le mât au deux tiers de sa hauteur. Il limite le cintrage du mât d'avant en arrière.

Bas-hauban. Hauban latéral frappé sous le premier étage de barre de flèche. Il assure une bonne tenue transversale du mât en compensant l'effort de cintrage infligé sur le mât par le travail de compression des barres de flèche.

Bas-mât. Partie inférieure d'un mât comportant un ou plusieurs mâts supérieurs.

Bas-parcs. Barrages de filets en forme de demi-cercles plantés sur une plage à marée basse. La marée montante les recouvre et les poissons s'y trouvent pris quand la mer se retire. Ces installations prennent suivant les régions les noms suivants: collerettes, courtines, polets, ravoirs, étentes, étaliers, rets traversants; ces derniers gisant sur le sable, ne se tendent qu'à marée haute.

Bas de soie. Nom donné autrefois à la boucle de fer passée à la cheville du matelot puni de la peine des fers.

Base de vitesse. Distance exactement mesurée et balisée permettant aux navires de calculer leur vitesse.

Basse. Banc de roche ou de corail s'approchant très près de la surface de la mer, mais ne découvrant jamais.

Basse-carène. Ensemble des cap de mouton et des rides.

Basse mer. Synonyme de marée basse.

Basse pression. Voir à dépression.

Basses vergues. Les vergues de misaine, la grande vergue, la vergue barrée.

Basse-voile. On nommait *basses voiles*, les voiles carrées inférieures, c'est-à-dire la misaine la grand-voile et, exceptionnellement la *voile barrée*. Dans une goélette, les basses-voiles sont: La grand-voile, la misaine-goélette, la trinquette, le foc.

Bassier. Amas, banc de sable dans un fleuve ou une rivière, constituant une gêne ou un obstacle pour les bateaux.

Bassin à flot. Bassin ou port dont le niveau d'eau reste à peu près constant grâce à un système d'écluse ou de sas le séparant de la mer. On y évite l'échouage et le réglage des amarres à quai, mais on y subit la contrainte des créneaux d'ouverture de fermeture des portes, dont les horaires sont évidemment liés à ceux de la marée.

Bassin de chasse. Bassin situé à l'extrémité d'un chenal ou d'un port et fermé par des écluses. A mer basse, on ouvre les vannes, puis les portes; l'eau s'échappe avec violence et se précipite vers la mer, balayant les sables, les galets ou la vase qui tendent à obstruer l'entrée du port ou de la passe.

Bassin de marée. Bassin en libre communication avec la mer et soumis, de ce fait, aux mouvements de la marée.

Bassin de radoub ou de carénage. Voir cale sèche.

Bassin d'essais des carènes. Laboratoire d'hydrodynamique où sont vérifiés expérimentalement les tracés des coques.

Bastarde. Grand-voile utilisée sur les yachts marseillais vers 1880. Synonyme mestre.

Bastaques. Système de hauban mobile situé sur l'arrière (voir bas-étai). C'est la bastaque au vent qui doit être raidie (pour compenser une voile qui tire le mât sur l'avant) soit à l'aide d'un palan, soit à l'aide d'un levier, voire d'un système hydraulique. Il ne faut jamais oublier de larguer la bastaque sous tension lors d'un virement de bord (risque d'avarie pouvant aller jusqu'au démâtage).

Bastet, bastèque. Bâton reliant entre eux les bas de haubans ou les ridoires; il maintient l'écartement tout en empêchant les fils d'acier du hauban de se détourner et les ridoires de se dévisser. On dit aussi quenouillette.

Bastin, satis ou kaire. Cordage du levant fabriqué avec des fibres d'un genêt appelé aufe. Ce cordage très léger, flotte, ce qui facilite beaucoup les manoeuvres de transport d'amures.

Basting ou bastaing. Nom commercial d'un madrier de sapin.

Bastinguage. Anciennement: caissons en bois ou en fer, placés au-dessus du plat bord recouverts de tôle cintrée ou de toile, il contiennent les hamacs qui servent alors de protection

contre obus ou balles. Dans la marine actuelle le terme reste utilisé et désigne toujours les caissons qui maintenant se trouvent dans les postes d'équipage.

Bastinguer. Placer les hamacs de l'équipage dans les bastingages dans le but de bloquer les boulets lancés par l'ennemi.

Bastroc. Crochets dont se servent les pêcheurs bretons pour saisir les poissons pris aux lignes de fond (palangre), lorsque celles-ci sont remontées.

Bataille (en). Mettre la vergue de misaine en bataille c'était l'apiquer sur l'avant du mât de misaine, de façon qu'elle soit dans le plan longitudinal du bâtiment et saisie contre le mât au tiers de la longueur; on s'en servait pour mâter ou démâter le beaupré.

Batailler. Lutter contre le vent, la mer et le courant.

Bâtardeau.

1°- Caisson généralement en bois, construit pour s'adapter exactement aux formes du navire. Le caisson étant appliqué on le vide pour réparer la partie de la coque ainsi mise à sec.

2°- Coffrage établi à l'intérieur du navire, contre le bordé. Rempli de ciment il sert à aveugler provisoirement une légère voie d'eau.

Batard de racage. Les bigots et les pommes de racage sont traversés par un cordage nommé bâtard et qui forme avec ces bigots et ces pommes un collier dont on entoure une partie du mât.

Batayolle. Protection placée en abord d'un pont pour empêcher les chutes. Elle est constituée par les montants en fer, les chandeliers et par les barres horizontales.

Bateau. Nom générique donné à tout navire de faible tonnage: bateau de pêche, bateau-pilote, bateau de passagers etc...Le mot est cependant employé très souvent avec le sens de navire. Juridiquement, le navire est utilisé en mer et le bateau en rivière. En réalité, les bateaux vont aussi en mer et les navires en rivière.

- Bateau-citerne: bateau aménagé pour le transport de l'eau, des vins ou des combustibles liquides

- Bateau-feu: navire d'une construction spéciale, ayant un mât tubulaire portant un phare. Ces bateaux sont mouillés en mer, au moyen d'une ancre spéciale, à proximité des haut-fonds dangereux dont ils signalent la présence. Certains portent un équipage; d'autres à fonctionnement automatique, sont mouillés comme des bouées

- Bateau de pêche: tout navire ou bateau utilisé à la pêche de poissons de mer ou au traitement de poissons de mer, et tout navire ou bateau utilisé en tout ou partie au transport de poissons de mer. (Définition donnée par la *Convention de Londres* du 23 mars 1937).

- Bateau-pilote: embarcation qui se porte au devant des navires pour leur donner un pilote s'ils rentrent au port ou pour débarquer leur pilote s'ils en sortent.

- Bateau-pompe: navire doté de puissants moyens de pompage pour la lutte contre les incendies.

- Bateau-sauteur: embarcation d'assaut conçue et réalisée par la marine italienne en 1941 pour forcer les défenses et obstructions de certaines rades ennemies. Sa construction procède de celle des hors-bords.

- Bateau-piège: Navire de commerce en général un cargo du type le plus classique, armé par la marine de guerre, avec une artillerie soigneusement dissimulée, que l'on démasquait à

courte portée contre un sous marin attaquant en surface. Les premiers apparurent à Scapa Flow en 1915.

- Bateau-mouche: Type de bateau fluvial pour passagers. Construit à l'origine vers 1850 aux Chantiers de la Mouche, à Lyon (d'où leur nom), les premiers naviguèrent sur le Rhône et sur la Saône; ils furent mis en service à Paris en 1867, de Charenton à Suresnes

- Bateau-bouillabaise: Nom familier d'un petit voilier marseillais du siècle dernier; caractérisé par une largeur importante et un creux faible.

- Bateau-lavoir: Sur un cours d'eau traversant une ville, lavoir public installé dans un bateau plat et couvert, dit autrefois *Bateau de selle*, du nom des bancs sur lesquels les blanchisseuses lavaient leur linge. L'un des derniers bateaux-lavoir français le *Saint Julien*, conservé dans son état d'origine (1903) a été amarré à poste fixe sur la Mayenne et restauré par la ville de Laval.

Bateau de loch. Petit secteur en bois, plombé sur son arc, que l'on amarrait par ses trois angles à l'extrémité de la ligne de loch.

Bateau-porte. Caisson trapézoïdal pouvant flotter, utilisé pour fermer un bassin de radoub. Les bords latéraux et inférieurs du caisson se logent dans les feuillures pratiquées dans les parois du bassin; le bateau porte est coulé, le moment venu, par introduction d'eau. Après pompage de l'eau du bassin, le caisson est appuyé dans son logement par le poids de l'eau extérieure et fournit une étanchéité presque parfaite.

Bateau-sonnette. Construction flottante supportant une machine destinée à enfoncer des pieux ou pilotis dans un port. L'enfoncement est obtenu par chutes libres répétées, sur le sommet d'un pieu, d'une masse pesante, le mouton. Appelé aussi *Sonnette flottante* ou *sonnette nautique*.

Batelage.

1°- Dans certains ports, service assurant le déchargement des navires par allèges et embarcations.

2°- Salaire d'un batelier.

Batelée. Chargement d'un bateau ou expression du poids de ce chargement.

Batelier. Celui qui fait le transport, par barque ou canot, de passagers ou de marchandises.

Batellerie. Ensemble des bateaux de navigation intérieure; fleuves, canaux, rivières.

Battudon. Filet droit calé sur le fond. On le trouve sur les côtes de Provence pour la pêche des soles.

Bathymétrie. Mesure des fonds et détermination d'un profil sous-marin. Une carte générale bathymétrique a été établie sous la direction du Prince Albert 1er de Monaco. La première édition a été publiée en 1904. Cette carte qui se compose de 24 feuillets est constamment remise à jour.

Bathyscaphe. Engin sous-marin inventé par le professeur Auguste Picard (1884-1962). Il peut descendre à grande profondeur avec passagers. La cabine d'acier, plus lourde que l'eau, est fixée à un réservoir contenant assez d'essence légère pour assurer l'équilibre de l'appareil; la descente est commandée par entrée d'eau, par largage d'essence ou par adjonction de lest.

Le record de profondeur était détenu par le bathyscaphe Trieste en 1960 (par Jacques Picard, fils du professeur). Sous pavillon suisse et américain le bathyscaphe s'est posé sur un fond de 10 916 mètres. La marine française arme deux bathyscaphes, *F.N.R.S.3* (ancien *F.R.N.S.2* du professeur Picard, refondu à l'arsenal de Toulon) et *Archimède*, construit par le même arsenal en 1961.

Bâtiment. Nom générique donné au navire de mer: bâtiment de guerre.

- Bâtiment de ligne: ce terme qui date de l'ère de la vapeur, désigne le bâtiment de combat de gros tonnage, puissamment armé en artillerie, fortement protégé verticalement et horizontalement qui, sous la dénomination de cuirassé, a longtemps été le navire principal dans la marine de guerre.

- Bâtiment de garde: lorsque plusieurs bâtiments de guerre sont réunis dans une rade, ils assurent à tour de rôle un service de garde qui se prend à huit heures du matin et dure vingt-quatre heures.

- Bâtiment-école: navire affecté à la formation du personnel.

- Bâtiment-cible: bâtiment aménagé (cloisonnement très serré et manœuvres commandées à distance) pour servir de cible pendant les écoles à feu.

- Bâtiment-amiral: bâtiment sur lequel est embarqué l'amiral, ou qui porte son pavillon.

Bati-sarti. Terme provençal, désignant les estropes ou chaînes à cabillot fixées à la lisse et servant à capeler les palans (sarti) de haubans sur les bâtiments latins.

Bat-la-houle. Terme familier pour désigner un cargo navigant au tramping. S'applique aussi à un marin qui a beaucoup navigué. Un vieux-bat-la houle.

Bat-la-lame. Terme d'argot maritime pour désigner un individu de haute taille, mais d'apparence faible et de caractère indécis.

Bâton. Bâton de foc, bâton de clin foc: Synonyme de bout-de-hors de foc et de clin-foc. Le mot bâton s'applique aussi à un petit mât de beaupré destiné à porter un pavillon.

Batsman. Officier qui à bord d'un porte-avion, dirigeait par signaux à bras les manœuvres d'approche et d'appontage des avions. Son poste sur le pont d'envol était à bâbord arrière. Le batsman a été remplacé sur les porte-avions par le miroir d'appontage, à partir de 1954-1955.

Battant. Bordure d'une voile aurique ou d'un foc; à l'origine ce mot s'applique à un pavillon pour indiquer sa longueur battante au vent.

Battements. Les battements d'une voile sont les secousses ou tremblements qu'éprouve une voile brassée en ralingue ou mal établie.

Batterie. On nomme encore ainsi les entreponts où se trouvaient autrefois les rangées de bouches à feu et où les hommes crochaient leur hamac pour la nuit.

- Batterie-flottante: Le premier type de bâtiment cuirassé à vapeur qui ait été réalisé; il combattit à Kinburn, en mer noire pendant la guerre de Crimée (1855).

- Batterie de côte: ouvrage fortifié, armé de pièces d'artilleries et destiné à la défense d'une côte.

Battillage. Battement de l'eau d'une rivière ou d'un canal contre les berges. Dans le canal de Suez, la vitesse des bateaux est réduite pour diminuer les effets destructeurs du battillage.

Battre. Une voile bat lorsqu'elle n'est plus tendue sous l'effet du vent
- Battre arrière: mettre le moteur en marche arrière.
- Battre pavillon: arborer le pavillon.

Battude. Sorte de manet: filet utilisé sur les étangs salés du littoral méditerranéen. Dit aussi: bastude.

Batture. Vieux mot signifiant *Hauts-fonds*. Il est encore utilisé par les canadiens français.

Bau. Poutre transversale de la charpente d'un bateau. Si le mot a été remplacé par barrot, le terme est resté pour désigner la largeur du bateau. On parle également de maître-bau, de bau maximum, quelquefois de maître-couple, pour donner la largeur: en effet, c'est à l'endroit de la plus grande largeur du bateau (au maître-couple) que l'on plaçait le plus gros barrot, c'est-à-dire le bau le plus large.

Bauffe dormante. Ligne de fond pour la pêche en mer; elle porte les empiles et les hameçons.

Bauquière (serre-bauquière). Dans la construction traditionnelle en bois, la bauquière ceinture la charpente à hauteur du pont. C'est une pièce essentielle dans la solidité de l'ensemble car les barrots s'y encastrent et elle relie tous les couples entre eux. Elle est généralement doublée par une seconde bauquière la serre-bauquière.

Baux. Poutres principales placées en travers du bâtiment, pour en lier les deux murailles, pour les maintenir à l'écartement voulu et pour supporter les bordages du pont.
- Demi-bau: L'une des deux pièces du bau lorsque celui-ci est en deux parties.

Baïonnette. Nom donné parfois à un bout-dehors de clin-foc.

Beachage ou beaching. Anglicisme. Action qui consiste à poser le bateau directement sur le sable.

Beaufort (échelle de). Sir Francis Beaufort (1774-1857), officier de l'Amirauté britannique, imagina en 1806 une échelle-étalon pour mesurer le vent. Il parvint à la rendre universelle en la graduant de force 0 à 12, du calme plat à l'ouragan (vitesse du vent supérieure à 64 nœuds), en y associant des termes descriptifs précis et une corrélation avec l'état de la mer.

Beaupré. Espar horizontal situé à l'étrave qui permet de multiplier les voiles d'avant et d'allonger leur bordure. Sur les grands voiliers il est prolongé par un bout dehors. Généralement il est positionné obliquement (20° à 25°); horizontalement il repose sur la tête de l'étrave entre deux apôtres.

Beausir. Terme employé par les marins et, en particulier, par les pêcheurs pour exprimer une amélioration du temps. «ça beausit ou ça biauxit».

Bec (d'une ancre). La pointe de chacune des pattes.

Bec de canard. Hélice repliable utilisée sur les bateaux de course (voilier) pour réduire la trainée et gagner en vitesse.

Bec de corbin. Outil de calfat recourbé et terminé en pointe, destiné à extraire la vieille étoupe des coutures. On dit aussi bec de corbeau.

Belle (en). Une amarre est en belle quand elle vient, non de l'une des extrémités du navire, mais de la mi-distance entre l'avant et l'arrière. Sur un canot, prendre un coffre en belle, c'est le prendre par la hanche du canot. Sur les vaisseaux, une bouche à feu était dite *pointée en belle* lorsque la pièce était placée droit au milieu du sabord.

Belle dérive. Espace à courir. On dit qu'un navire a eut belle dérive lorsque, loin de terre, de hauts fonds ou d'écueils il peut ou a pu naviguer librement sans danger d'échouement. Avoir belle dérive.

Bellée (pêche à la). Pêche en mer pratiquée au moyen de flotteurs portant des hameçons immergés et réunis entre eux à intervalles réguliers par un filin.

Belot (senne). Voir à senne tournante.

Belte. Autre nom donné à la Marie-Salope.

Bénate. Panier en osier utilisé dans les marais salants pour le transport du sel.

Benjamine. Voir à foc d'artimon.

Benthe. Unité de vente du hareng frais à Dunkerque. Elle représente environ 400 poissons.

Benthos. Ensemble des êtres marins vivant sur le fond.

Béquette. Longue perche faisant office de barre de gouvernail sur un chaland.

Béquiller. Empêcher un navire échoué de se coucher en le maintenant avec des béquilles.

Béquilles. Pièces en bois ou en métal fixées sur chaque bord avant l'échouage pour maintenir le bateau droit sur sa quille au sec.

Berceau. Cadre en bois, en plastique ou en métal utilisé pour supporter le moteur d'un bateau.

Berceau; Ber. Charpente en bois qui supporte le navire et glisse avec lui à la mer pendant le lancement. On appelle aussi ber, un appareil dans lequel on place un bateau pour le halier à terre, sur un slip par exemple, ou pour le maintenir droit durant les réparations ou le transport.

Bermudien. Le grément bermudien est caractérisé par des *mâts à pibe* très élevés, ayant beaucoup de quète (inclinaison) sur l'arrière et sur lesquels sont établies des voiles auriques avec une corne très réduite. On en a tiré le grément Marconi, apparu vers 1912.

Bernacle. Voir anatifé.

Berne (en). Pavillon en berne: Pavillon hissé à mi-drise en signe de deuil ou de détresse. Peut aussi signifier «Un homme à la mer».

Berthelot. Flèche en bois prolongeant l'étrave de certains bateaux latins comme la tartane, et servant à amurer les focs.

Bertoulette. Nasse à petites mailles.

Bétuse. Tonneau servant à transporter les poissons vivants.

Bi, bit. Terme vernaculaire. Tille avant sur les chaloupes sud-bretonnes. Il s'agit en fait d'une portion de pont pouvant servir d'abri à l'équipage. On y pénètre par un écoutillon. Synonyme: Strok.

Bichette, Bourracle. Voir haveneau.

Bidel. Nom familial du capitaine d'armes.

Biécharié. Ancien tramail dont on se servait pour la capture des saumons et des aloses. Se disait aussi *bicharrière* ou *bichetière*.

Bief. Partie d'un canal comprise entre deux écluses.

Bigaille.

1°- Terme familial par lequel on désigne les jeunes matelots, mousses et novices. La bigaille.
2°- Terme de pêche. A Lorient, ensemble des petits poissons sans valeur que les pêcheurs rejettent par dessus bord.

Bigon. Bout dehors pour orienter une polacre vent arrière.

Bigorne. Sorte de coin en fer employé par les calfats, sorte de ciseau à froid.

Bigottes. Pommes de racage, au nombre de deux, qui sont plus grosses que les autres et qui entre dans le racage de l'arbre de mestre.

Bigourelle. Couture ronde par laquelle on réunit quelquefois les deux lisières d'une laize de toile à voile. On les roule alors l'une sur l'autre au lieu de les croiser comme dans les coutures plates. (terme méditerranéen).

Bigue. Appareil équipé d'un mâtereau incliné, destiné à lever des poids; bigue désigne également deux forts espars reposant au sol sur une semelle, réunis à leur extrémité supérieure, utilisés pour lever des poids importants ou pour mâter un navire.

Billage. Action du marinier qui dirige sa péniche, descendant un fleuve ou une rivière, pour la faire passer sous l'arche d'un pont.

Billard. Barre en fer cylindrique de 3 à 4 mètres de longueur qui sert à forcer les cercles dont on ceint un mât ou une vergue d'assemblage pour les positionner.

Billot. -1° Massif sur lequel le pied du mât d'artimon repose sur le premier pont, à bord des grands voiliers.

-2° Sorte de coin employé dans un ber, pour le lancement d'un bâtiment. On en place un grand nombre, deux par deux, à contre sens, entre les colombiers et la ventrière; entre chaque

paire de billot, on introduit un autre coin appelé langue; en frappant sur celle-ci on tend à soulever le bâtiment, ce qui permet d'en déplacer les accores.

-3° Billot est aussi synonyme de tin d'un navire en chantier.

Bire. Nasse d'osier de grandes dimensions.

Biscotin. Sorte de biscuit de mer, en forme de galette ronde.

Biscuit de mer. Galette de farine destinée à remplacer le pain à la mer. Le biscuit de mer était laissé au four plus longtemps que le pain. Bien préparé et fait avec de la farine de froment de première qualité, à l'époque de la marine à voiles, il pouvait se conserver à bord plus d'un an.

Bise. Vents du Nord secs et froids.

Bitord. Cordage composé de deux à quatre fils de caret commis entre eux, goudronnés ou non.

Bitte. Billot de bois ou d'acier fixé verticalement sur un quai ou sur le pont d'un navire et sur lequel s'enroulent et s'amarrent les aussières. Le bitton identique à la bitte est plus petit.

Bittonnière. Rigole par laquelle les eaux qui ont pu s'accumuler dans les fonds, vont à la pompe de cale.

Bittons. Petites bittes placées en divers endroits sur un pont supérieur et servant à tourner diverses manœuvres, grelins, écoutes etc.

Bitture. Façon de ranger la chaîne sur le pont pour qu'elle se dévide librement au moment du mouillage.

Blague. Sachet ou boîte de tabac à fumer.

Blanc (cordage). Filin ou cordage non goudronné.

Blanchaille. Employé comme terme de mépris pour désigner le menu fretin, sans valeur alimentaire.

Bleu. Avant 1789, qualification donnée, à des officiers du commerce, appelés temporairement, à servir sur les bateaux de l'état.

Blin. Collier comprenant un double cercle métallique servant à assembler deux espars; le mât de flèche est réuni à l'extrémité du bas-mât par un blin; celui fixé au beaupré permet au bout dehors de coulisser

Blindage. Ensemble des plaques de fer ou d'acier servant à protéger les navires contre le tir.

Blious. Terme vernaculaire utilisé en basse Bretagne pour désigner un mélange pâteux préparé avec de l'huile de lin, du mastic, du minium de plomb, du siccatif et de l'étoupe hachée.

Bloc. Demi-coque sculptée dans un bloc de bois, permettant au charpentier de déterminer, à échelle réduite, les futures formes du bateau.

Bloc (à). Se dit d'une manœuvre qu'on ne peut plus étarquer. Hisser une voile, un pavillon à bloc c'est-à-dire à toucher la poulie de drisse.

Bloc à bloc. Rapprocher les poulies de drisse et de capelage, jusqu'à se qu'elles se touchent, en hissant à bloc une vergue.

Bloc (en). Un panier est hissé en bloc quand ses poulies de drisse, de sus-vergue et celle de capelage se croisent.

Blockaus. Réduit central cuirassé, à bord des navires de guerre, où se tenait le commandant et son état major pendant un combat.

Blockship. En temps de guerre navire rempli de ciment et destiné à être coulé volontairement, soit pour interdire l'accès d'une passe, soit pour faire partie d'un brise-lames.

Blocus. Investissement du littoral ennemi par une force navale pour empêcher les navires de commerce de communiquer avec les ports compris dans la zone bloquée.

B.L.U. Bande latérale unique. Il s'agit d'une radio émettant à moyenne et longue portée.

B.M.S. Bulletin météorologique spécial qui annonce coups de vent et tempête; il est émis par les stations météo dès que le vent en cours ou prévu atteint ou dépasse force 7 (28 à 33 nœuds, il s'agit alors d'un avis de grand frais). Les B.M.S. sont également émis en cas de risque d'apparition de phénomène météorologique particulier (orage violent, tornade ...).

Boat niggers. Marins permanents employés pour la manœuvre et l'entretien sur de grosses unités.

B.o.c. Challenge. Course autour du monde en solitaire et en quatre étapes. (Philippe Jeantot remporta les deux premières éditions)

Boëtte. Tout objet servant d'appât, que l'on accroche à l'hain ou à l'hameçon d'une ligne de pêche.

Boeufs (les). Surnom donné par les matelots aux officiers marinières.

Boguière. Filet droit tendu suivant un parcours sinueux; employé en Méditerranée pour la pêche des bogues, des petits maquereaux et des rougets.

Boire le mou. Faire disparaître la différence entre deux laizes d'inégale longueur, grâce à une couture d'assemblage qui absorbe peu à peu l'excès: c'est le contraire de donner de l'embu. Faire boire une ralingue c'est mettre entre les torons la toile nécessaire à l'allongement que prendra la ralingue.

Boire. Laisser envahir les parcs à huîtres par la mer au moment de la marée montante.

Bois. La coque d'un navire ou quelques parties de cette coque. Ainsi en parlant d'un bâtiment qui plaît à l'œil, on dit qu'il a un joli bois ou au figuré que c'est un beau morceau de bois. De même si ses formes sont lourdes vers l'arrière, on dit qu'il a du bois à la traîne.

Boisage. Mise en place des pièces de charpente. Désigne également les pièces constituant d'un ensemble: boisage de pont.

Bois d'ébène. La traite des noirs.

Bois de construction. Les bois sont classés en gras et maigres. Parmi les premiers on trouve le pin: pièce de mâture; le mélèze et le sapin: menuiserie, portes etc. Le peuplier, le bouleau et l'érable: charpentes passagères. Les seconds fournissent le chêne: pièce de membrures; le teck: yachts; l'orme: chouques, joues de poulies; le frêne: avirons; le buis et le gaïac: réas de poulies; enfin le cerisier, le merisier et l'acajou: ameublement et aménagements.

Bois de lit. Nom familier du hamac.

Bois du bois de lit. Tige de bois ou de fer qui assurait l'écartement du hamac à chaque extrémité.

Bois bouilli. Bois qui a été étuvé pour lui conférer la souplesse nécessaire à sa mise en place selon la forme désirée; par exemple une bordure ou un bordé.

Bois debout. Se dit du travail du bois dans le sens des fibres. Scier du bois debout est le contraire de le scier en travers du fil.

Bois mort, pièce morte. Massif de bois qui remplit l'espace entre l'étambot et la quille du bateau. C'est aussi anciennement, la partie haute du mât qui ne porte rien: fusée de mât.
-Tirer sur le bois mort: souquer sur les avirons.

Boisseau. Unité de mesure des grains (capacité). Le boisseau anglais vaut 36,367 litres; le boisseau américain 35,238 litres.

Boitas. Terme vernaculaire d'origine nordique désignant, sur les bateaux de Loire, l'espar qui sert à déborder le point d'amure de la voile carrée.

Boîte. On dit boîte à étoupille, à boussole, à compas et, par là, on entend la boîte qui enferme chacun de ses objets ou instruments.

Boîte à bourrage. Boîte entourant un arbre, une tige; elle est munie d'une couronne garnie d'étoupe pour fermer l'ouverture et la rendre étanche à l'eau à la vapeur.

Boîte à vase. Les pompes de cale aspirent dans une boîte portant la soupape d'aspiration; elle empêche les résidus de venir engager les pompes.

Boliche. Filet de pêche à deux ailes avec un manche au milieu.

Bolinche. Senne tournante et coulissante employée par les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz pour la sardine. Le filet est mis à l'eau par les trainières qui le filent par l'arrière en décrivant un cercle. Le filet est ensuite halé à bord par ses deux extrémités, en même temps que le fond en est fermé par la corde à coulisse qui court le long de la ralingue inférieure. Pendant le

mouillage du filet, les petites embarcations placées au centre du cercle de giration, jettent la roque pour faire lever la sardine.

Bolier, boulier. Filet traîné le long des côtes.

Bollard. Bitte d'amarrage à terre. Le bollard est constitué d'un gros fût cylindrique en acier coulé et à la tête renflée pour éviter le glissement de l'amarre. Il est enfoncé dans le quai sur plus des trois quarts de sa longueur. Les bollards ont remplacés les anciens canons d'amarrage.

Bôme, Baume. Espar allant du point d'amure au point d'écoute d'une grand-voile, ayant pour fonction de tendre la bordure. Le foc et la trinquette sont parfois bômés. Synonyme: gui.

Bomerie. Intérêt d'un prêt sur l'affrètement d'un bateau; tous les risques étant acceptés par le prêteur.

Bona (a). Terme méditerranéen, synonyme de bonne main sur les bateaux latins.

Bonace. Calme plat.

Bonder. Bonder un navire c'est le charger autant que possible, ce qui va à l'encontre de ses qualités nautiques.

Bonne main. Bord sur lequel une voile latine se trouve sous le vent du mât et porte de façon idéale.

Bonnet. En France désigne la coiffure des marins de l'état.

Bonnette. Voile carrée supplémentaire et en toile légère qui s'installe en dehors et à côté des voiles principales pour augmenter la surface de voilure.

Bonnette de banc. Abri de toile qu'un pêcheur terreneuvier installait pour se protéger du vent.

Bordaille. Planche brut qui, par sa forme et sa dimension est susceptible d'être employée comme bridage après avoir été travaillée.

Bordes. Célèbre armateur français du siècle dernier dont le nom est passé dans le langage et la littérature maritime comme synonyme de ses navires: avoir navigué sur un Bordes. La maison Bordes a été le plus grand armement à la voile du monde.

Bonnevogliés. Rameurs volontaires sur les galères. Il jouissaient d'une semi-liberté et avaient comme les forçats, le crâne rasé mais portaient la moustache.

Bord. Distance parcourue entre chaque virements de bord: on court un bord aux allures portantes mais on tire des bords au louvoyage. Autre sens le coté d'un bateau, bâbord ou tribord; ou encore: à bord, sur ou dans le bateau.

Bord à bord: deux navires côte à côte sont bord à bord.

- Navire à contre-bord: navire faisant une route opposée à celle que l'on suit et passant à proximité.

- Passager par-dessus bord: Passager clandestin.
- Virer de bord: changer de route. Tirer un bord: pour un voilier, c'est, pendant le louvoyage, parcourir une certaine distance sous la même allure.
- Bord à terre: se dit d'un voilier courant des bordées, alternativement vers la terre et vers le large.
- A bout de bord: Un voilier au plus près, atteint «a bout de bord» le point vers lequel il se dirige, lorsqu'il y parvient sans avoir viré de bord. Par extension, s'applique à une arrivée de justesse.
- Bord du vent: côté d'où souffle le vent.
- Bord sous le vent: côté opposé à celui d'où souffle le vent.
- Recevoir la mer de tous les bords: se dit d'un navire qui, dans un ouragan, est battu par la mer de plusieurs directions à la fois par suite des sautes de vent.
- Rouler bord sur bord: rouler beaucoup.
- Sur le bord: honneurs du sifflet rendu à l'officier franchissant la coupée d'un navire de guerre.
- A bord à bord! A terre à terre!: dicton particulier aux gens de mer, signifiant que ce que l'on fait à bord on ne le fait pas à terre et inversement.
- Bord breton: un voilier fait un bord breton lorsque, pour éviter ou contourner un obstacle, (bouée, autre navire) il commence un virement de bord vent devant pour revenir aussitôt au bord précédent. «Le nom vient de l'habileté des pêcheurs bretons à se faufiler ainsi dans les ports encombrés».

Borda. Nom porté successivement par trois vaisseaux mouillés en rade de Brest, qui de 1839 à 1913, ont abrité l'Ecole Navale.

Bordache. Nom familial que l'on donnait aux élèves de l'Ecole Navale.

Bordage. Chacune des planches recouvrant la charpente de la coque pour former le bordé. Plusieurs bordages mis bout à bout, de l'avant à l'arrière du bateau, forment une virure. Curieusement, aujourd'hui, on désigne, au contraire, l'enveloppe extérieure prise dans son ensemble par le mot bordage; bordé est alors utilisé pour désigner chaque planche. Le bordage à franc-bord et le bordage à clins sont les deux techniques les plus utilisées.

Bordant (d'une voile). Largeur d'une voile de l'amure à l'écoute.

Bord au vent. Côté qui reçoit le vent.

Bordé. A l'origine ce mot désigne l'ensemble des bordages formant la coque et, souvent, aujourd'hui chaque bordage pris individuellement.

Bordé a clins. Coque en bois dont les différentes planches (les bordés) se recouvrent les unes les autres.

Bordé à franc-bord. Coque en bois dont les différentes planches sont jointives.

Bordée. Répartition de l'équipage pour le service du bord; si l'on fait trois divisions on parle de la 1^o de la 2^o de la 3^o bordée (ou de 1^o, 2^o, et 3^o tiers); s'il n'y en a que deux on parle de bordée bâbord et de bordée tribord et on dit alors que l'équipage court la Grande Bordée.

Bordée. Distance parcourue par un navire à voile qui louvoie et sans virer de bord.

Bordée. Autrefois décharge simultanée de toutes les pièces d'un même bord. Le mot s'applique aujourd'hui, d'une façon générale, à une salve de l'artillerie de bord. *Lacher sa bordée.*

Border. Parlant d'une voile, c'est haler sur les écoute afin de tendre sa bordure - son bord inférieur - soit pour l'établir, soit pour améliorer son réglage. Le contraire est choquer.

-Border les avirons, c'est les disposer afin de les mettre en action.

-Border la côte: suivre la côte de très près.

-Border à plat: orienter une voile presque dans le sens longitudinal du navire pour gouverner le plus près possible du vent debout.

Bordier. Un navire qui a un faux côté par suite d'une erreur de construction; c'est-à-dire que l'un de ses côtés est plus lourd que l'autre. Un tel navire sera constamment incliné à moins qu'il ne soit redressé par l'arrimage de la cargaison ou du lest. L'adjectif s'appliquait aussi au vent soufflant du bon bord, par rapport à la route à suivre par le navire. *Un vent bordier.*

Bordigue. Clayonnage formant enceinte, disposé sur le fond pour retenir et garder le poisson. Sur les côtes de Méditerranée c'est aussi une pêcherie établie dans les canaux qui font communiquer les étangs avec la mer.

Bordolingués. Terme vernaculaire, qui désigne le galbord sur les bateaux de l'est de la haute Bretagne.

Bordure. Coté inférieur de la voile le long de la bôme par opposition au guindant le long du mât et à la chute.

Boreas. Vent du Nord.

Borgne. Ancre qui n'a qu'une patte, afin d'être mouillée par petits fonds.

Bornage. Navigation de petit cabotage dans un rayon de 25 milles autour du port d'armement.

Bosco. Diminutif de bosseman, pour désigner celui qui est préposé aux ancres, câbles, c'est-à-dire le maître de manœuvre.

Bossage de l'étambot. Partie renforcée de l'étambot autour de la lunette dans laquelle passe l'arbre porte hélice.

Bosse. Cordage amarré à demeure sur l'étrave d'une embarcation pour servir d'amarre. C'est aussi un petit cordage servant à en maintenir provisoirement un autre sous tension. On dit bosser une manœuvre.

Bosse de bout. Chaîne servant à maintenir une ancre suspendue au bossoir par son organeau.

Bosse de roue. Cordage mince pour maintenir en place le gouvernail.

Bosse d'empointure. Manœuvre, cordage qui sert à maintenir le point d'écoute de la grand voile.

Bosselle. Nasse en osier servant à prendre des anguilles.

Bosses Cassantes. Amarres qui, au cours du lancement du bâtiment, se rompent successivement faisant office de frein.

Bosseman. Ancienne dénomination d'un officier-marinier désigné pour le service des bouées et des ancrés.

Bosse de ris. Cordage servant à maintenir le point d'écoute du ris le long de la bôme.

Bosser. Fixer une bosse, petit cordage, sur une manoeuvre ou une chaîne par plusieurs tours morts, pour soulager provisoirement une manoeuvre sous tension.

Bossoir. Potence équipée de poulies, permettant de suspendre une annexe à la proue du bateau et facilitant les manoeuvres de mise à l'eau et de récupération

- Par le bossoir: objet vu au large dans la direction du bossoir, c'est-à-dire par l'avant et légèrement du travers.

- Sur les vaisseaux et les grands voiliers, grosses pièces de bois qui saillaient de chaque côté du beaupré et servait à la manoeuvre de l'ancre.

Botequin. Pièce d'orfèverie du XV^e siècle figurant une nef et servant de salière.

Botte (en). S'applique à des futailles, à des embarcations, à des bateaux ou à d'autres objets démontés, que l'on réunit en faisceaux, pour qu'ils occupent moins de place.

Botte forte. Nom d'un cordage qui était destiné à infliger des punitions corporelles.

Bouaille. Synonyme de crachin sur les bancs de terre-neuve.

Boucaniers. Aventuriers de l'île de Saint Domingue (anciennement Hispaniola) au 17^e siècle. Ils chassaient le bœuf sauvage dont ils boucanaient la viande. Rapidement devenus la terreur des colonies Espagnoles, ils s'unirent aux flibustiers et formèrent une véritable association de piraterie dont le but était la capture et le pillage des galions Espagnols.

Boucau. Entrée du port.

Boucaut. Baril en bois blanc, très léger, servant au transport de certaines marchandises (sucre, tabac etc.). Le sucre des Antilles se transportait autrefois en *Boucauts* contenant de 800 à 900 kg de sucre cristallisé.

Bouchain. Zone de changement de direction de la ligne de carène. Le bouchain est dit vif quand le changement de direction forme un angle aigu.

Bouchin. Largeur d'un navire, mesurée d'une extrémité à l'autre de la maîtresse varangue.

Bouchon gras. Argot de matelot: mécanicien ou chauffeur. Avec la disparition de la machine alternative et la propreté actuelle des salles de machines, ce terme est tombé en désuétude.

Bouchot. Sorte de retranchement d'enceinte ou de parc, fait près du rivage avec des perches, gaules, branches, roseaux qui assèche lors des grandes marées. On y prend du poisson, des coquillages après retrait de l'eau.

Boucle. Anneau en fer fixé sur le pont ou en différents points du bâtiment et destiné à recevoir des poulies à croc ou des cordages

- Boucle de quai: Anneau d'amarrage de grande taille scellé dans la maçonnerie d'un quai.

Boucot. Petit chalut à perche, à mailles très serrées. Le fond, carré, est maintenu par une barre de fer ou de bois. Utilisé pour la pêche de la crevette bouquet le long des côtes. Son emploi est réglementé.

Boudin. Gros filin qui protège les embarcations contre les chocs. On appelle encore boudin, un bourrelet en bois entourant complètement une embarcation, également pour la protéger.

Bouée. Corps flottant maintenu à poste fixe par un filin ou orin ancré sur le fond. Les bouées sont de formes différentes, cylindriques, coniques, sphériques et peuvent être en fer, en bois, en liège ou en toile. Elles servent à indiquer des écueils, un chenal, l'entrée d'un port ou à signaler un point déterminé, tel que l'emplacement d'une épave dangereuse pour la navigation ou celui d'un engin de pêche.

- Bouée d'ancre ou bouée d'orin: petite bouée signalant l'endroit où une ancre a été mouillée

- Bouée de corps-mort: voir à corps-mort.

- Bouée sifflante: bouée équipée d'un sifflet ou d'une cloche dont le fonctionnement est obtenu par les mouvements même très légers, de la nappe d'eau. Le sifflement (intermittent) est produit par compression de l'air dans un tuyau.

- Bouée sonore ou bouée acoustique: Engin flottant largué par les avions ou les hélicoptères spécialisés dans la lutte antisoumarine, lorsqu'ils survolent une zone où la présence d'un sous-marin est supposée. Les bruits produits par le sous-marin sont détectés par la bouée et transmis par radio aux chasseurs de surface.

- Bouée-laboratoire: sorte d'île flottante constituée par un tube ou cylindre, d'une soixantaine de mètres de longueur, lesté et surmonté d'un local abritant des appareils observations et de mesures et les logements de l'équipage (deux à quatre hommes). La bouée laboratoire est maintenue à son mouillage par un saumon de fonte de plusieurs tonnes. Elle transmet régulièrement des observations météorologiques et océanographiques.

- Bouée océanographique: bouée ancrée sur le fond, munie d'appareils enregistrant automatiquement les conditions ambiantes: température, salinité, pression, courant, etc.

- Marcher comme une bouée: se dit d'un mauvais bateau qui n'avance pas.

— Etre au vent de sa bouée: être bien placé pour l'aborder. Au figuré, se trouver dans une bonne situation.

—

Bouée-couronne (ou de sauvetage): Bouée en forme d'anneau, en liège et recouverte d'une toile peinte en blanc, que l'on jette à proximité d'un homme tombé à la mer. La bouée couronne est munie d'un voyant et, pour la nuit, d'un feu qui s'allume lorsqu'elle entre en contact avec l'eau.

Bouée-culotte: Appareil de sauvetage constitué d'une sorte de culotte que l'on déplace le long d'un va-et-vient. Le naufragé y introduit ses jambes et, ainsi suspendu est halé vers la terre.

Bouée-postale: Sorte de petit réservoir étanche et flottant, servant à faire passer d'un navire à l'autre du courrier et divers objets tels que pièces de rechange ou médicament. Ce procédé est employé lorsque l'état de la mer ne permet pas la mise à l'eau d'une embarcation. Les deux bâtiments manoeuvrent de façon à faire dériver la bouée postale vers le destinataire. La nuit elle est munie d'un phoscar.

Bouette, boîte. Appât dont on garnit l'ain d'une ligne de pêche.

Bouffée. Souffle de vent.

Bouge. Courbure transversale d'une pièce de charpente ou d'un assemblage, dont le milieu est plus haut que les extrémités. Convexité latérale des baux et des ponts d'un navire.

Bouilleur. Autre nom de l'évaporateur.

Boujardon, Boujaron. Récipient en fer blanc d'une capacité de six centilitres qui servait autrefois à mesurer la ration de rhum des marins.

Boule de marée. Boule hissée à l'entrée d'un port pour signaler aux navigateurs que la marée leur permet d'y entrer.

Boule de mouillage. Boule noire de 0,61 mètre de diamètre, au moins, que tout navire au mouillage doit porter à l'avant et à l'endroit le plus apparent, du lever au coucher du soleil. A l'appareillage cette boule doit être descendue dès que l'ancre est dérapée. De nuit elle est remplacée par un feu blanc.

Boulejon. Filet utilisé pour la pêche à la sardine.

Boulet. Dans l'ancienne artillerie à âme lisse, les pièces tiraient des boulets, projectiles sphériques pleins.

Boulevard. Terme d'argot de bord en usage sur les porte-avions. Un avion fait un boulevard lorsqu'à la suite d'un appontage trop sur le côté ou d'un ennui de freinage il va finir sa course dans les encorbellements en abord du pont d'envol.

Bouline. Cordage frappé sur le côté d'une voile carrée ou au tiers, destiné à agir sur sa ralingue afin de la porter plus au vent. On dit aller à la bouline.

- Courir la bouline: punition du temps de la voile. Elle consistait à faire courir le délinquant entre deux rangées de matelot se faisant face; chacun lui assénait au passage un coup de bouline sur le dos.

Boulinette. La bouline du petit hunier. *Choquez la boulinette!* Commandement pour mollir un peu la bouline du petit hunier et assurer un virement de bord vent devant.

Boulinier. Adjectif qualifiant la bonne ou mauvaise marche du voilier.

Bouquet de basse-voile. Ensemble des poulies d'écoute, d'amure et de cargue-point de la voile.

Bouqueton.

1°- filet à poche et à manche pour la crevette. Il diffère du haveneau par sa poche montée sur un demi-cercle. Les bouquetons des pêcheurs professionnels peuvent atteindre deux mètres d'ouverture.

2°- filet à mailles étroites pour la sardine.

Bouquière. Nom de la lunette de calfat employée par les pêcheurs d'éponges.

Bourbouille. Affection de la peau, lichen vésiculaire, propre au pays chauds, que les marins peuvent contracter à bord dans des conditions particulières de chaleur et d'humidité.

Bourcer, Bourser. Se dit d'une voile quand on la déferle et qu'on la laisse tomber sur ses cargues pour lui faire prendre l'air ou pour la sécher.

Bourcet-malet. Type de gréement équivalent à celui de misaine-tapecul, originaire de la Manche et de la mer du Nord; il comporte deux mâts grésés au tiers avec une grande voile dite de bourcet, une voile de malet dépassant sur l'arrière, bordée sur une queue de malet, et un foc à l'avant, sur un long bout dehors. Ce type de gréement se retrouve sur des bateaux de la région de Berck.

Bourde. Pièce de bois qui soutient provisoirement un bateau échoué.

Bourêche, Bourache, Bouraque. Pomme, bourrelet, point d'arrêt que l'on établit sur un cordage pour empêcher les garcettes de glisser.

Bourriche. Sac en filet parfois métallique dont l'extrémité supérieure se rétrécit en surface. Plongé dans l'eau il sert au pêcheur à la ligne, à conserver vivants les poissons qu'il vient de prendre.

Bourlinguer. Etre soumis à de brusques mouvements de roulis et de tangage qui empêchent la progression. Le bateau bourlingue aussi sur un mouillage mal protégé.

Bourrache. Nasse terminale d'un bouchot.

Bourrasque. Vent violent, sorte de tourbillon, en général de peu de durée.

Bourrelet.

1°- Emboudinure de l'organeau d'une ancre.

2°- Bourrelet fixe autour d'une manœuvre dormante, destiné à la préserver de l'usure produite par le frottement.

3°- Bourrelet d'étambrai: collier en bois ou en métal adapté sur le pont, autour d'un étambrai, ou trou de mât et auquel est attachée la partie inférieure de la braie.

4°- bourrelet de défense: défense en cordages établie en certains points pour amortir les chocs. On met, par exemple des ceintures au remorqueurs, souvent appelés à heurter les quais ou les autres navires au cours des manœuvres dans les ports.

Bourse. Ce terme s'applique, en général, à tous les filets fermés.

Bousquer. Egaliser à la pelle un chargement de grains en remplissant les coins de la cale. S'applique à toutes marchandises en vrac.

-Autre définition: bousquer un matelot, c'est le rudoyer pour le faire agir plus vivement.

Boussole. Voir compas.

Bousson, Bousseous. Poulie. Médit.

Bout. Morceau de cordage. Passez-moi un bout. On prononce boute.

Bout d'alonge. Pièce de construction qui double, dans sa partie supérieure, l'alonge la plus élevée d'un couple.

Bout-de-bois. Nom familier donné par les hommes d'équipage au charpentier.

Bout-dehors. C'est un espar qui dépasse l'étrave et sur lequel s'envoie une voile d'avant. Le bout dehors peut être fixe ou rétractable.

- L'orthographe ancienne et véritable est: boute-hors, espar qui boute certaines voiles hors du bateau. Le mot bout, par ailleurs ne signifie pas bout de bois, en langage marin, mais uniquement morceau de cordage. Cependant l'orthographe bout-dehors a prévalu.

Bouteau. Sorte d'épuisette pour prendre les crevettes.

Bouteille. Sur les anciens vaisseaux en bois, lieu d'aisance pour l'état major, en forme de demi-tourelle qui déborde sur le tableau arrière, à babord et à tribord. Les bouteilles participaient de l'ornementation extérieure des vaisseaux.

Boutique. Caisse immergée, percée de trous, dans laquelle le poisson se conserve vivant.

Bouton. Nœud semblable au cul-de-porc.

Bracons. Terme vernaculaire berckois. Pièces longitudinales en bois placées de part et d'autre du mât, de l'étambrai vers l'arrière, permettant de le guider pendant qu'on l'amène. Ils sont nécessaires sur certains bateaux de la Manche: caïques, flobarts, qui doivent amener leur mât en mer, pour pêcher en dérive. Synonyme: aleuse, héleuse en Normandie.

Brague. A bord des vaisseaux, morceau de gros filin qui était destiné à freiner le recul des bouches à feux pendant le tir.

Braguet. Cordage de la guinderesse d'un mât; il sert à maintenir ce dernier si, pendant le guindage ou le calage la guinderesse venait à casser.

Bragot. Filin formant une boucle fermée par une épissure autour de l'antenne d'une voile latine; il termine la drisse d'antenne à sa partie supérieure, et correspond au point de suspension de l'antenne.

Brai. Mélange de résine et de coltar coulé à chaud par-dessus l'étoupe afin d'étancher l'espace laissé libre entre deux bordages.

Braie. Pièce de cuir ou de toile, rousturée sur le mât afin d'assurer l'étanchéité du pont autour de l'étambrai.

Braillage. Salage des harengs dans la cale d'un harengier. Egalement nom de la pelle utilisée pour ce travail.

Braillard. Sorte de petit porte voix de bord.

Bran. Excrément, déchet. Mot passé dans le langage maritime comme interjection courante et familière: *Un temps de bran!*

Branle. Hamac, lit du matelot.

Branle-bas. Ce terme vient du mot «branles», ancien nom des hamacs qui, suspendus dans les batteries, devaient être décrochés au réveil de l'équipage. Branle-bas du matin: Lever. Branle-bas du soir: Coucher.

- Branle-bas de combat: ensemble des préparatifs du combat.

Branches. Petits cordages disposés en patte d'oie et réunis en un point; les branches d'une bouline par exemple.

Bras. Cordage permettant le réglage du point d'amure d'un spi, à réduire ses mouvements et à l'aplatir.

- Faux-bras: ceinture ou cordage le long du bord, servant à amarrer ou à déhaler les embarcations.

- Bras d'aviron: partie d'un aviron entre le tolet et la pelle.

- Bras de gouvernail: pièce en acier forgé ou moulé servant à consolider le safran dans les gouvernails à tôle humide.

- Bras d'une ancre: voire à ancre.

Bras. Grément de chalut: Filin reliant un panneau au guindineau. Le filin allant du guindineau à l'aile du chalut, porte le nom d'entremise. D'une façon générale, on appelle bras tout filin servant à la manœuvre d'un filet.

Brasiller. La mer Brasille, quand, le soleil ou même la lune, bas sur l'horizon font scintiller ou briller les petites lames.

Brassage. Le brassage d'une vergue est l'endroit où cette vergue brassée au plus près, vient toucher les étais, les haubans et les galhaubans.

Brasse. Ancienne mesure de longueur pour les cordages, filins etc. servant aussi à mesurer la profondeur d'eau. Pour cette dernière application le terme est encore quelque fois employé mais la longueur d'une brasse n'est pas la même partout; ainsi en Angleterre et en Amérique elle est de six pieds anglais (1,83 mètre), et en France de 1,62 mètre.

Brasse-carré. Nom donné aux gendarmes au temps de la marine à voile. Sobriquet venant de la forme trapézoïdale de leur bicornes, semblable à celle d'un hunier brassé carré. Autre nom: *Grippe-Jésus*.

Brasser. Action qui consiste à ramener le tangon sur l'arrière. Quand on brasse au maximum c'est-à-dire quand on met le tangon perpendiculaire à l'axe du bateau, on dit, que l'on brasse carré.

- Brasser carré: brasser les vergues à angle droit avec la quille.

- Brasser en pointe: les vergues font un angle aigu avec la quille.

- Brasser à culer, brasser sur le mât: brasser les vergues de façon que les voiles, recevant le vent sur leur partie antérieure, tendent à faire reculer le navire.

- Brasseage: action de brasser les vergues.

Brassiage. Evaluation de la hauteur d'eau en brasses; par extension c'est aussi la hauteur elle-même.

Brassière, ceinture, gilet. Expressions génériques par lesquelles on entend les appareils de toute espèce qui ont été inventés pour maintenir flottant le corps de l'homme. Les gilets de sauvetage modernes comportent divers perfectionnements: gonflage par petites bouteilles d'air

comprimé ou de gaz carbonique, collerette maintenant la tête hors de l'eau, feu coloré sur l'épaule s'allumant automatiquement au contact de l'eau de mer.

Brayer. Enduire de brai. C'est ainsi que l'on couvre de brai liquide et chaud l'étope qui remplit les coutures qui existent entre bordages ou dans leurs fissures. Refroidi, il empêche l'eau de pénétrer.

Brécin, bressin. Bout de cordage garni de nœuds pour qu'il ne glisse pas entre les mains et ayant un croc à une extrémité. On l'emploie pour le chargement et le déchargement de petits objets de la cale.

Bréda. Cordage volant terminé par un croc. Il servait à maintenir le point du vent de la misaine au bout du bossoir.

Bredindin. Palan à croc aiguilleté sur les étais des bas mâts au-dessus des écoutilles; il sert à descendre dans la cale des objets de poids léger ou moyen. Sur les voiliers morutiers, le bredindin était un double palan avec lequel les doris étaient hissés à bord.

Bréguin. Sorte de filet à mailles étroites; il a été utilisé pour pêcher l'esturgeon. Appelé aussi: brégin.

Brelle. Radeau faisant partie d'un train de bois flotté.

Breloque (sonner la). Signal de rompre les postes de combats.

Bretolle. Solide filet qui sert à prendre de gros poissons, notamment les squales.

Breton (en). Un objet est placé en Breton, il est arrimé en Breton, quand il est en travers, c. à d. que sa longueur est dans le sens des baux.

Breveux. Crochet monté sur un manche. Il sert à prendre les homards et les crabes dans les trous de rochers.

Bride. Dans les navires en bois, fort étrier métallique qui sert à renforcer les liaisons de la quille et de l'étambot.

Brider. Ligaturer un cordage. Autre sens: un cordage est bridé ou se bride lorsqu'il est retenu accidentellement; on dit qu'une manœuvre bride contre un obstacle lorsque cet obstacle crée un frottement qui l'empêche d'agir directement.

Bridge. Mot anglais signifiant pontet, par extension, passerelle de commandement sur un navire.

Bridole. Petit appareil à l'aide duquel on fait plier les bordages ou autres pièces de bois, de manière à ce qu'ils viennent s'appliquer sur la membrure aux endroits où l'on doit les clouer.

Bridure. Amarrage servant à brider.

Brigadier. Dans la marine ne désigne pas un grade mais une fonction: matelot placé à l'avant d'une embarcation il doit aider à accoster avec sa gaffe.

Brigantine. Voile à corne du mât d'artimon des gréements carrés .C'est aussi la grand voile d'un brigantin.

Brin. Mot servant à indiquer la qualité du chanvre d'un cordage. De premier brin signifie de première qualité et s'emploie de façon générale.

- Brins d'arrêt: Porte-avions. Ensemble des câbles servant à freiner les avions qui appontent.

Bringuebale. Double barre de balancier sur laquelle on agit pour actionner une pompe ou un guindeau.

Brion. L'angle que fait l'étrave avec la ligne de coque. Arrondi jusque dans les années 80 il devient de plus en plus marqué.

Briquer. Laver, nettoyer, faire reluire. Ce verbe vient de la marine à voiles; les ponts étaient nettoyés et blanchis au moyen de la brique à pont pierre plate de grès fin, que l'on utilisait avec du sable et de l'eau.

Brisants. Lames qui se brisent et déferlent sur les rochers, des écueils à fleurs d'eau, une côte, une plage etc. Ce mot, toujours employé au pluriel, s'applique aussi aux roches et écueils, qui sont à l'origine de ces lames déferlantes.

Brise. Nom donné au vent tant qu'il n'atteint pas une certaine force.

- Faible brise, belle brise, bonne brise, forte brise, brise bien établie.

- Brise bien établie: Brise paraissant devoir souffler longtemps de la même direction.

-Brises folles: Faibles brises de direction.

-Brise de mer ou du large et brise de terre: pendant le jour la terre s'échauffe à sa surface, l'air au-dessus d'elle est plus chaud que sur la mer voisine et il se produit une brise qui souffle de la mer vers la terre; elle se fait sentir dans certains pays depuis dix heures du matin jusqu'à la tombée de la nuit. Pendant la nuit c'est le contraire qui se produit, la brise souffle de la terre vers la mer.

Brise-glaces. Navires de construction particulière, dotés de puissantes machines destinées à briser la glace. On fait monter l'avant du navire sur la glace afin qu'elle cède sous le poids. Parfois le navire est lancé contre la glace qu'il brise avec son étrave. Les brise-glaces du type Makaroff ont une hélice sur l'avant destinée à créer un vide sous la glace pour affaiblir sa résistance à l'écrasement.

Brise-lames.

1°- Tôle verticale, fixée en travers d'un pont de gaillard sur certains navires, pour briser les lames lorsqu'elles passent sur ce gaillard.

2°- Ecran à claire-voie établi au tour d'un chargement en pontée.

3°- Digue construite devant un port pour le protéger de la mer pendant le mauvais temps.

Briser. La mer brise lorsqu'elle se disloque en heurtant un obstacle ou lorsqu'elle écume, brisée par le vent à la crête des lames.

Brisure. L'opposé du mât à pible; il s'agit de mâts placés les uns au dessus des autres.

Broches, Brochettes. Baguettes représentant les divers diamètres des mâts à assembler et que l'on donne aux ouvriers pour les guider dans leur travail.

Brocheter. Définir la forme d'un bordé, directement sur la charpente, afin d'en reporter le développement en plan sur le plateau de bois dans lequel il sera découpé. Pour cette opération, une règle à brocheter, réalisée en plusieurs morceaux cloués les uns aux autres, sert de gabarit, on y reporte à l'aide d'un compas la distance exacte entre les deux bordés adjacents.

Bronde. Terme provençal. Brusque dénivellation du fond, signalée au pêcheur par une différence de coloration de l'eau. Synonyme de tombant.

Brouillard. Brume en terme de marine.

Brouillard sec ou brume sèche. Brouillard formé par des passages de poussières très fines que les vents entraînent au-dessus des mer, parfois très loin des continents, et qui obscurcissent le ciel. Ce sont ses nuages qui traversés par la pluie, donnent ce qu'on appelle la pluie de boue et parfois même la pluie de sang lorsque le brouillard sec est constitué de poussières rouges.

Brouillasse. Petit brouillard brume peu épaisse.

Broussin. Ecume de mer.

Bruine. Pluie fine qui ressemble à la brume.

Brûlot. Navire rempli de matière inflammable destinée à incendier les bâtiments ennemis tout en se consumant lui-même. La dernière utilisation connue remonte aux Grecs modernes dans leur guerre d'indépendance contre les Turcs en 1821. Les barils ardents ou infernaux, les barils foudroyants, les fascines goudronnées, l'huile de térébenthine, les lances à feux, panaches, pelotes, pots à feux et à grenades, projectiles creux, roches à feux, cravates, brandons, brandes, allumettes, composition d'amorces, tourteaux goudronnés, chemises à feu sont les artifices qu'on y emploie.

Brumailleux. Temps légèrement brumeux; brume peu épaisse.

Brume. Brouillard épais sur la mer. Le mot brume est plus généralement utilisé par les marins, qui disposent en outre d'une grande variété d'expressions: coton, purée de poids, brume de pâte etc. ces deux dernières concernant les bancs de Terre Neuve.

- Brume sèche: brouillard formé par des nuages de poussières très fines que les vents entraînent au-dessus de la mer, parfois très loin des continents et qui obscurcissent le ciel. Ce sont ces nuages qui, traversés par la pluie, donnent ce que l'on appelle la pluie de boue et parfois même la pluie de sang lorsque le brouillard sec est formé de poussières rouges.

- Chasse la brume: a bord des voiliers long-courriers du siècle dernier, exclamation de l'équipage recevant une ration supplémentaire de tafia.

Bruta (à la). Terme méditerranéen synonyme de mauvaise main sur un bateau latin, lorsque la voile et l'antenne portent contre le mât.

Buage. Genre de pêche qui consiste à faire du bruit en frappant l'eau, par exemple avec des avirons, pour que les poissons effrayés se jettent dans les filets.

Bucentaure. Galère d'apparat des doges de Venise.

Bûcher. Dégrossir à la hache ou à l'herminette une pièce de bois.

Buée de cale. Condensation de la vapeur d'eau dans une cale. Ce phénomène qui risque d'avarier gravement les marchandises peut se produire:

1° - à la suite d'une ventilation par air chaud sur un chargement froid.

2° - si la température extérieure baisse subitement et que l'état du temps ou de la mer empêche d'assurer une bonne ventilation.

Bulbe. S'applique à la partie inférieure de la quille. Il s'agit en fait d'une excroissance destinée à abaisser le centre de gravité du bateau. Sur les monocoques de 60 pieds le bulbe a la forme d'une torpille.

Bulge.

1° - Renflement de la coque d'un navire dans le but d'augmenter sa largeur et par la suite sa stabilité.

2° - Protection des coques contre les impacts de torpilles.

Bullen. Filet servant à prendre la tortue franche, ou tortue verte.

Bulot. Nom local du buccin, mollusque gastéropode servant d'appât aux pêcheurs de Terre Neuve pour la morue.

Bureau de la marine. Bureau des affaires maritimes. (Marine Marchande.).

Bureau des longitudes. Fondée en 1795 le bureau des longitudes est une société officielle d'astronomes et de mathématiciens dont le siège se trouve à l'observatoire de Paris. Le bureau publie les *Ephémérides Nautiques*.

Bureau véritas. *Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs*. Cette société de classification française fondée en 1928 par une réunion d'assureurs et d'armateurs, a pour but de donner des renseignements sur l'état et la valeur de chaque navire de commerce.

Burin. Le burin est à la fois un gros épi-soir en bois utilisé pour ouvrir un œil, une estrope, et plus généralement un outil en acier dont les formes sont variées, utilisé aussi bien par le calfat que par le charpentier pour couper les métaux.

B.U.S. Câble unique permettant d'acheminer les informations de différents appareils tel que: radar G.P.S., sondeur etc...

Busc. Butoir au fond d'une écluse, sur lequel les portes viennent s'immobiliser.

Butée. Partie de la machine sur laquelle l'hélice en mouvement exerce sa poussée.

Butin. On désignait autrefois par Butin les objets que l'usage permettait de s'approprier, personnellement, dans une prise que l'on amarinaient. Un butin de l'ordre de plus de trente francs était réputé pillage.

Butoirs de gouvernail. Morceaux de fer ou d'acier, forgés ou rivés, placés de chaque côté de la mèche d'un gouvernail pour limiter sa rotation à 30 ou 35 degrés de chaque bord.

Butrouer. S'emploie pour exprimer qu'on sépare ou éloigne l'un de l'autre deux cordages ou manœuvres qui frottaient l'un contre l'autre.

C. Pavillon du Code International de signaux. Hissé isolément signifie: «oui» (réponse affirmative, ou le groupe qui précède doit être compris comme une affirmation). Mot de code: charlie.

Caban. Paletot en drap des matelots et aussi manteau d'officier.

Cabane, cabine, cahute, cajute. Espace de l'aménagement intérieur d'un bateau dans lequel se trouve le couchage.

Cabaner. Synonyme de chavirer; c'est également se retourner sans dessus dessous pour une ancre qui s'est décrochée du fond; ou retourner une embarcation sur elle-même. Cabaner c'est également recouvrir un bateau creux d'une voile, en lui donnant la forme d'une tente, afin que l'équipage y trouve abri. Enfin c'est aussi mettre le bateau sur une cale en le faisant reposer sur sa coque pour entretien ou réparation.

Cabestan. Treuil à arbre vertical sur lequel peut s'enrouler un câble. Il peut servir à tirer de lourdes charges ou à remonter la ligne de mouillage.

Cabillot. Petite cheville de bois que l'on plante dans les trous du râtelier et sur laquelle on frappe les amarres et les écoutes.

Cabine. Voir à cabane.

Câble. Filin textile le plus gros de tous les cordages. Désigne également un filin métallique.

Câble-Chaîne. Chaîne en fer qui de plus en plus remplace le câble en chanvre, sur lequel elle a l'avantage de présenter plus de garanties pour la tenue d'un navire à l'ancre. Le câble chaîne est plus lourd, il dure plus longtemps et sa manipulation est plus aisée.

Câble sous-marin. Câble télégraphique ou téléphonique immergé, assurant la liaison entre continents, île ou point d'une même côte. Le faisceau de fils est protégé par une forte armature isolante renforcée au voisinage des côtes

Câbler. Synonyme de tortiller ou de commettre: réunir par torsion les torons d'un cordage.

Cabliou. Sur un fleuve, câble qui sert au halage d'une péniche ou d'un bateau.

Câblot, câbleau. Amarre d'une longueur pouvant atteindre 100 mètres et qui sert à tenir les embarcations quand elles sont mouillées sur leurs grappins, ainsi qu'à quelques usages analogues. Les cablots se composent de trois cordages commis ensemble et faisant environ 10 cm de circonférence.

Cablure, Cablière. Pierre percée utilisée par certains pêcheurs, pour y étalinguer leur câble ou y amarrer les parties inférieures de leurs filets.

Cabotage. Navigation de commerce qui éloigne les bateaux de leur port d'attache dans des limites qui sont: 30° de latitude Nord au SUD, 72° de latitude Nord au Nord, 15° de longitude

Ouest et 44° de longitude Est. Cette navigation a un plus grand rayon d'action que le bornage, mais un plus petit que le long cours.

Cabousse. Sur les baleiniers à voiles, chaudière où l'on faisait fondre la graisse de baleine.

Cabrion. Longue et grosse pièce de bois servant d'assise à de lourdes pièces de matériel. A bord, le cabrion permettait de répartir les poids sur un plus grand nombre de couples et par suite de moins fatiguer les ponts.

Cacatois, kakatois, cacatoes, kakatoes, catacois, catakais, catacouas ouf!...

1°- Petite voile carrée qui surmonte les voiles de perroquet ou de perruche. Le cacatois est une voile très légère qu'il faut manœuvrer avec vigilance et qu'il faut serrer ou même dégréer dès que le vent fraîchi.

2°- Nom familial donné au chef d'une équipe de matelots noirs (kroumen) embarqué par un cargo sur la côte occidentale d'Afrique.

Cachot, Cachot (peine du). Le cachot est une peine afflictive instituée par un décret du 13 mars 1848 qui remplace les peines corporelles qui étaient alors en vigueur. Dans ce décret le mot emprisonnement est employé comme l'équivalent du mot cachot. En l'absence de cachot constitué l'homme puni pouvait être enfermé à fond de cale.

Cadène. A l'origine chaînes à longues mailles fixées extérieurement sur la coque du navire, en appui sur le porte-haubans, servant de dormant aux haubans par l'intermédiaire des caps-de-mouton. Aujourd'hui on emploie des lattes métalliques fixées dans la coque, terminées par un oeil dans lequel est assujetti le hauban par l'intermédiaire d'un ridoir, d'un transfilage ou d'un cap-de-mouton.

Cadeneau. Terme vernaculaire, désignant sur les bateaux méditerranéens, la traverse courbe généralement entaillée dans le bordé extérieur, située au-dessus du pont en arrière de l'étrave ainsi qu'en avant de l'étambot, servant à l'amarrage et au passage de certaines manœuvres.

Cadre de maistrance. Les officiers marins second-maître, maître et premier-maître proposés spécialement et réunis sous certaines conditions d'ancienneté (huit ans de service) peuvent être admis dans un cadre particulier: le cadre de maistrance. (officiers marins de carrière).

Cadran. Syn. de boussole.

Cadre. Assemblage de pièces de toile montées sur un châssis en bois d'environ 2 mètres de longueur sur 0.50 mètre de largeur. A l'époque de la marine à voiles, le mot cadre, désignant une couchette, était pratiquement synonyme de lit ou hamac

Cadre de Broglie. Appareil constitué par une self de grande dimension, noyée dans un isolant, grâce auquel les sous-marins en plongée peuvent recevoir des signaux radiotélégraphiques émis sur les ondes de 3000 à 20.000 mètres.

Cadre d'hélice. Ensemble des pièces en acier moulé ou forgé entourant la cage de l'hélice. Cet ensemble forme l'étambot.

Cage (de ridoir). Partie centrale du ridoir, dans laquelle se vissent les deux boulons destinés à tendre et rider le hauban.

Cage. Syn. de Hune.

Cage à Drisse. Sorte de baille où l'on recueille et range les drisses des Huniers.

Cage à poules. Grande cage, solidement construite, destinée à contenir les volailles de toutes espèces, embarquées vivantes.

Cage d'hélice. Echancre pratiquée à l'arrière, dans le massif ou l'étambot, pour loger l'hélice.

Cagnard. Bande de toile entre la filière et le plat bord servant à protéger l'équipage des embruns et du soleil.

Cahier de rapport de mer. Registre coté et paraphé par un juge du Tribunal de Commerce ou par un maire et sur lequel le capitaine rédige son rapport de mer.

Caille (pêche à la). Pêche du maquereau à la traîne, dans laquelle le poisson est appâté au moyen d'un panier remorqué, rempli de déchets de poissons et de coquillages écrasés.

Caillebotis. Treillis en bois composé de lattes croisées dont on recouvre certaines parties du pont ou écoutilles.

-Caillebotis d'écoutille: treillis en bois ou en métal, fermant une écoutille tout en assurant la ventilation de la cale ou de l'entrepont.

Caillebotte. Morceau de bois que l'on clouait sur une pièce de la membrure, dans les navires en bois, lorsqu'il y avait un défaut ou un vide à combler.

Cairn. Pyramide de pierre élevée par les explorateurs polaires pour servir d'amer de point de repère ou plus simplement pour marquer leur passage.

Caisse. Partie quadrangulaire d'un mât supérieur, venant se loger dans l'intervalle des barres du bas mât et qui comporte les clans et réas destinés aux guinderesses. Egalement: corps en bois d'une poulie.

Caisse d'assiette. Sert fréquemment pour désigner les cales à eau des coquerons. En remplissant ou en vidant l'une d'elles, on peut modifier dans une certaine mesure l'assiette du navire. Certains bâtiments en particulier les sous-marins, ont des caisses spécialement affectées aux modifications d'assiette.

Caisse de décantation. Soute spéciale dans laquelle on fait passer le mazout avant de l'envoyer aux brûleurs, pour le purifier de l'eau qu'il contient. La séparation se fait sous l'influence de la chaleur dégagée par des serpentins de vapeur.

Caisse d'expansion. Réservoir établi au-dessus d'une citerne à pétrole et dans laquelle se dilate le liquide lorsque son volume augmente par suite de l'augmentation de température. Sur les pétroliers, les caisses d'expansion ne s'étendent que sur une partie de la largeur des citernes principales, ce qui réduit la perte de stabilité due au chargement, laquelle croît avec la surface libre du liquide.

Caisse d'un mât. Partie quadrangulaire qui formait le pied des mâts de hune, de perroquet et de cacatois; la caisse était traversée par une clef en fer qui s'appuyait sur les barres du mât inférieur.

Caisse de poulie. Bloc de bois constituant la poulie.

Caisson.

1°- Cofferdam. Batardeau pour la réparation d'une avarie de coque d'un bâtiment qui ne peut rentrer au bassin.

2°- Locker. Banquette en forme de caisse, construite le plus souvent dans les formes du navire. Le caisson se ferme à clef et sert à entreposer des provisions, des ustensiles etc. Les embarcations ont aussi des caissons.

3°- Caisson étanche: compartiment étanches établis aux deux extrémités, avant et arrière d'un canot de sauvetage; leur rôle est de le rendre insubmersible.

Caisson. Perfectionnement de la *cloche à plongeur*, le caisson est utilisé pour les travaux de fondations sous-marines, de construction de piles de pont, etc. Il comprend une partie supérieure ouverte à l'air libre dans laquelle est construite la maçonnerie qui, par l'augmentation progressive de son poids, enfonce le caisson; et une partie inférieure (chambre) où les ouvriers, creusant le fond, travaillent dans l'air comprimé. Une pression supérieure à la pression atmosphérique y est maintenue au moyen de pompes.

-Mal des caissons: nom donné d'une façon générale aux accidents de décompression dont peuvent être victime les scaphandriers et les ouvriers des caissons après une remontée trop rapide.

Cajoler. Se dit d'un bâtiment qui, sous une petite voilure, se laisse dériver avec la marée, pour descendre ou pour remonter une rivière contre un vent debout. (On dit aussi cagolage).

Calaison. . Synonyme de tirant d'eau. Désigne également la différence de tirant d'eau entre le bateau léger et en charge.

Calamite, Calamine. La boussole actuelle, à son origine était désignée sous le nom de Marinette dans l'Océan et de Calamite en Méditerranée

Calanque. 1° En méditerranée crique ou petite baie entourée de rochers. S'appelle aussi caranque ou carangue.

2° Sorte de petit coin pour ranger un objet à bord.

Calcet. Mât dont le ton est de forme quadrangulaire. Ces mâts portent une antenne.

Calcul du point. Calcul fait chaque jour pour déterminer la position du navire à midi. Le temps observé s'obtient par temps clair à l'aide d'observation du soleil ou des astres. Par temps bouché, en combinant les routes estimées d'un midi à l'autre, compte tenu de la vitesse du navire et des déviations dues aux vents et aux courants on obtient alors le point estimé

Cale. Espace au-dessous du pont destiné à recevoir la cargaison. Dans les bâtiments à plusieurs ponts, la cale est l'espace compris entre le pont le plus bas et le vaigrage de fond. Les cales sont numérotées de l'avant à l'arrière. On peut noter que sur un bateau de guerre le poste N° 1 est sur l'avant.

Cale. Plan incliné, en maçonnerie, faisant partie d'un quai et parallèle à lui. Il facilite l'accostage des embarcations et peut même servir à les tirer au sec. Le carénage des bateaux qui, jusqu'à 2004, se faisait sur cale est désormais interdit, à l'exception de celles qui sont équipées de système de récupération des eaux usées.

Cale de construction. Plan incliné en maçonnerie ou en béton armé sur lequel repose le navire pendant sa construction et d'où il doit être mis à l'eau.

Cale sèche. Grande fosse étanche de formes un peu évasées, aux parois revêtues de maçonnerie, que l'on ferme à volonté par une porte une fois le navire entré et que l'on assèche par pompage. Appelé aussi forme, grande forme, forme de radoub, forme-écluse. On construit parfois certains navires en cale sèche. Dans ce cas il n'y a plus lancement, mais mise en eau de la forme. Le cuirassé *Jean Bart* de 35.000 tonnes de déplacement, a été construit dans la grande forme-écluse des chantiers navals de Saint-Nazaire.

Cale ou Calle (supplice de la). Le patient était suspendu sous les bras, à bout de vergue. On le plongeait plusieurs fois dans la mer, ou bien on le traînait plusieurs fois immergé le long des flancs du navire où il se blessait au contact des coquillages, fixés sur la coque.

Calebas. Voir hale-bas.

Calebas. Synonyme de hale-bas, désigne le cordage frappé au point de drisse d'une voile, utilisé pour l'abaisser ou l'amener.

Caler. S'emploie pour indiquer la calaison ou tirant d'eau du navire. Le navire cale huit mètres.

-Caler: Faire toucher le fond à la ralingue inférieure, garnie de plomb, d'un filet droit.

-Caler: Caler un mât, c'était le faire descendre le long du mât inférieur; manœuvre de mauvais temps, de mise en réserve ou pour une réparation.

Caler. Maintenir en place le mât à l'aide de coins de bois disposés dans l'emplanture ou dans l'étambrai. Autre acception: amener (faire descendre) la partie haute d'un mât le long du mât inférieur.

Cales. Plombs fixés à la partie inférieure d'un filet de pêche.

Calfat. Ouvrier chargé de calfatage. Sur les voiliers le calfat était souvent le charpentier.

Calfater. Bourrer d'étoupe et de suif les joints des bordés pour rendre la coque étanche. Les calfats sont les ouvriers chargés du calfatage.

Calfets, calfaits. Ensemble des fers à calfat

Calibre. Le calibre d'une chaîne d'ancre est le diamètre du fer rond qui constitue la maille; il est exprimé en millimètres. Les calibres croissent de 2 en 2.

Calier. Matelot affecté au service de la cale. A l'époque de la marine à voiles, le calier était l'homme chargé de la distribution de l'eau douce.

Caliorne. Gros palan servant à soulever, déplacer ou raidir.

Calme. Etat de l'atmosphère au repos ou de la mer sans mouvement.

-Calme blanc, calme plat: calme absolu.

-Presque calme: un léger vent, juste suffisant pour qu'un voilier obéisse à l'action du gouvernail.

-Calme équatoriaux: calmes de la zone équatoriale, dont la position varie suivant les saisons. Ils se trouvent, en général, de part et d'autre de l'équateur, entre les parallèles 5° Sud et 10° Nord. Ils sont dus à la rencontre des alizés de Nord-Est et de Sud-Est. Cette zone où on rencontre aussi les grains violents est connue sous le nom de pot-au-noir.

-Les Calme du Cancer et du Capricorne: Ils se situent de part et d'autre de l'équateur (environ 30° Nord et Sud). Le terme anglais «latitude du cheval» viendrait de ce que les voiliers qui transportaient des chevaux, étaient parfois obligés de les jeter à la mer, par suite de l'épuisement de l'eau et du fourrage, si le calme durait trop longtemps.

Calminer. Etre pris de calme: un bâtiment calmine, il est calminé lorsque le calme survient et qu'il ne fait aucun sillage.

Calmir. Retour au calme en parlant du vent et de la mer; le temps calmit.

Calopulseur. Appareil maintenant une température de 11 à 12 degrés dans la salle de triage où sont entreposées les bananes après débarquement.

Camar. Canot dont l'avant est plat.

Cambuse. Lieu du bateau où sont stockés vivres et provisions de bord.

Cambusier. Celui qui, à bord, est responsable du magasin à vivres, et chargé de distribuer les rations quotidiennes.

Camelle. Pyramide de sel dans les marais salants du littoral méditerranéen.

Campagne. Intervalle compris entre le jour de la mise en rade d'un bâtiment et celui de son désarmement, de sa capture ou de son naufrage.

Can ou cant. Face la moins large d'une pièce de bois rectangulaire.

Canal. Voie navigable créée par l'homme.

-Canal maritime: canal qui fait communiquer deux mers.

-Canal latéral: canal parallèle à une rivière.

Canal 16. Canal de sécurité du système V.H.F., veillé en permanence par les marins du commerce et de la pêche, cette fréquence permet de contacter les organismes de sauvetage.

Canal zone (territoire du). Bande de terrain d'une dizaine de km. de largeur au total bordant les deux cotés du canal de Panama. Le Canal Zone traverse la république de Panama de l'Atlantique au Pacifique, il a été placé, à l'origine, sous l'autorité des Etats-Unis. Le canal, achevé en 1914, comprend sept biefs; sa longueur est de 75 km.

Canard. Qualifie un bâtiment trop chargé de l'avant ou n'ayant pas assez de renflement dans sa proue et ses joues. Le navire plonge facilement par l'avant et se relève avec peine.

-Canarder: S'applique aux mouvements d'un navire qui s'enfonce facilement de l'avant et qui ne peut s'élever aisément au-dessus des lames.

Candelette. Palan plus petit que la caliorne, dont la poulie inférieure porte souvent un croc.

Canne. Les cannes à pêche se font en différentes matières, longueurs, poids, et nombre de brins. Les cannes à lancer se font généralement en deux ou trois brins (2,18 m, 2,43 m, 2,74 m ou 3,04 m). Les cannes à saumon atteignent 4,57 m, 4,87 m. Pour la pêche en mer on utilise le plus souvent des cannes de frêne ou de greenheart en deux brins.

Canoe. Embarcation légère et portable, manœuvrée avec une ou deux pagaies et à laquelle on peut mettre une voile.

Canon. Bouche à feu, lançant autrefois des boulets ronds pleins, ou des projectiles sphériques remplis d'explosifs (Canon à la Paixhans, du nom de l'inventeur) et, depuis l'introduction des rayures (vers 1855/1860) des obus. Le calibre se mesure par le diamètre de l'âme ou tube intérieur de la pièce. Il atteint 457 mm à la fin de la guerre de 1939-1945 (cuirassé Yamato et Musashi).

-Canon revolver: Canon multiplier de petit calibre, en général 37 mm.

-Canon bouche: Pièce d'artillerie qui se chargeait par la bouche.

Canon. Pilier de fer enfoncé profondément dans le sol le long d'un quai, autour des cales sèches, etc. pour tourner les amarres. (*Voir Bollard*).

Canon-harpon. Canon court installé à l'extrême avant d'un baleinier. Il lance un harpon d'environ 80 kg, dont seule la hampe s'engage dans l'âme de la pièce. La tête du harpon reçoit une charge de poudre d'environ 1 kg dont l'explosion, lors de la percussion et de la pénétration dans le corps du cétacé, provoque l'ouverture en parasol de quatre tiges d'acier longues de 30 cm. Le harpon est fixé à une ligne de 400 brasses (732 mètres) constituée de deux parties: l'avant-pièce lovée sur la plate-forme même du canon et le corps de ligne, d'échantillon plus fort, qui est emmagasiné dans un puits sous la teugue. Le canon-harpon a été inventé et mis en pratique en 1867 par le Norvégien Svend Foyn. Des essais d'électrocution de l'animal ont été tentés. (Harpon électrique).

Canonnier. Officier, officier marinier, matelot brevetés, appartenant à la spécialité chargée de l'artillerie et des munitions.

Canonnière. Terme générique désignant de petits bâtiments armés de canons, quelquefois de fort calibre.

-Canonnière à moteurs: se dit de vedettes rapides à bord desquelles l'armement en canons prime l'armement en torpille.

-Canonnières fluviales ou de rivières: caractérisées le plus souvent par un fond plat et des hélices travaillant sous voûte, mais toujours par un faible tirant d'eau.

Canot. Nom donné à différentes embarcations non pontées marchant soit à l'aviron, soit à la voile, soit au moteur. Les marins prononcent canotte.

-Canot de sauvetage: canot spécial insubmersible qui, dans certains ports est toujours prêt à prendre la mer pour porter secours à des navires ou embarcations en détresse.

-Canot major: canot des navires de guerre affecté au service des officiers.

-Canot du commandant: canot au service du commandant.

-Canot-tambour: canot qui se plaçait renversé sur le tambour des roues d'un navire à aubes.

Canot pneumatique. Canot en caoutchouc employé comme engin de sauvetage. Le gonflement basse pression s'effectue rapidement. Il en existe de toutes dimensions, depuis l'embarcation-radeau pour plusieurs passagers, jusqu'au petit canot mono ou bi-place utilisé à des fins spéciales: équipement d'un avion de chasse, exploration des rivières et lacs souterrains etc.

Canotier. Homme d'équipage d'un canot, qui a pour fonction de nager (ramer)

-Boatman, line runner: dans un port, marin assurant le service des amarres pour les navires venant à quai. Ce service est encore appelé *lamanage*.

-Membre de l'équipage d'un bateau de sauvetage.

Cantanelle, Cantanette. Sabord, ou plutôt, ouvertures longues et étroites pratiquées près de la poupe pour introduire à bord de l'air, de la lumière.

Cantilever. Pièce horizontale prolongeant la base du boîtier d'un pilote automatique et qui permet de le fixer sur un plan horizontal.

Canyon. Gorge profonde dans le sol sous marin, en général perpendiculaire au littoral.

Cap. Direction du bateau par rapport au Nord. Le cap est maintenu en suivant les indications du compas. Etre cap au vent, c'est tenir le bateau orienté dans la direction du vent.

-Pointe de terre qui s'avance dans la mer. Un cap élevé prend la dénomination de promontoire, terme peu utilisé par les marins.

Capacité. Ce mot exprime soit la contenance d'un navire, soit la grandeur de son intérieur, soit enfin la solidité de sa carène ou le volume d'eau qu'elle déplace lorsqu'il a reçu sa charge complète.

Cap de mouton. Bloc de bois dur percé de trois ou quatre trous, qui, utilisé en couple, forme un palan destiné à rider les haubans.

Cape (à la). On prend la cape quand les conditions de vent et de mer empêchent de faire route (empêche de tenir le cap que l'on s'était fixé). C'est une allure d'attente à 70° à 90° de l'axe du vent. On parle de cape courante quand le bateau est sous voilure très réduite et de cap sèche quand le bateau est à sec de toile.

Capelage. Désigne le point où le gréement dormant vient entourer le mât, en formant une boucle. Les haubans sont capelés (enfilés) par la tête de mât. Le mot désigne aussi la boucle du hauban elle-même.

Capeler. Enfiler une boucle terminant un cordage ou un câble, sur un mât, un espar, ou une bitte.

Capeyer, Capeer. Arrêter un bateau par exemple en modifiant la position de la voile d'avant, en la mettant à contre ou en laissant les voiles battre par vent de travers.

Cap-hornier. Marin qui a pris la route du cap Horn et l'a franchi; c'est aussi bien sur, le nom des long-courriers qui suivaient les routes doublant le cap Horn.

Capian. Partie de l'étrave qui se prolonge au-dessus des fargues et qui se termine par une sorte de bulbe constitué de deux pièces de bois, joues accolées de part et d'autre de la tête d'étrave. Cet attribut de la plupart des embarcations méditerranéennes est particulièrement développé sur les barquettes. L'étrave, qui se prolonge nettement au-dessus des fargues, est modelée et se termine par une sorte de bulbe constitué de deux pièces de bois dur, les joues accolées de part et d'autre de la tête d'étrave, ce qui confère à l'ensemble une allure très suggestive. Certains ont ainsi cru voir dans le capian un symbole phallique évident. Il faut pourtant parfois se garder des fausses évidences, se méfier des interprétations abusives, car la principale fonction du capian est de permettre de saisir le bateau soit pour accoster en plage soit pour embarquer l'équipage.

Capitaine. Dans la marine marchande, officier apte à diriger un navire et à commander l'équipage, titulaire d'un brevet. A la pêche on dit plutôt patron. A bord d'un yacht, le patron, ou skipper, est la personne responsable du bateau, et de sa conduite.

-Capitaine au long-cours et capitaine de 1^o classe de la navigation maritime: officier de la marine marchande reconnu apte à commander les navires sur toutes les mers. Il est polyvalent et doit pouvoir remplir à bord toutes les fonctions, pont et machine à l'exception du service radio.

-Capitaine de deuxième classe de la navigation maritime: officier reconnu apte à commander les navires sur toutes les mer, mais dans une certaine limite de tonnage et de puissance.

-Capitaine d'armement: ancien capitaine de navire au service d'un armateur ou d'une société d'armement, chargé d'inspecter les navires et de donner des instructions pour les réparations et l'approvisionnement.

-Capitaine expert: ancien commandant de navire, chargé par les chambres de commerce ou les compagnies d'assurance, d'évaluer les avaries des navires ou des cargaisons et d'en rechercher les causes.

-Capitaine de port: officier de port: Les capitaines de port sont choisis parmi les lieutenants de port comptant au moins quatre ans de services effectifs en cette qualité.

-Capitaine de pêche: officier de la marine marchande titulaire de brevets l'autorisant à commander des navires de pêches au large ou de grande pêche. La formation des capitaines de pêche est assurée dans une quinzaine d'écoles d'apprentissage maritime réparties le long des côtes françaises.

-Capitaine d'armes: maître chargé de la police à bord d'un bâtiment de l'état. La fonction existe également dans la marine de commerce. Entre eux les matelots l'appelle le «bidel» et ses seconds les «saccos».

-Capitaine de corvette: officier supérieur de la marine nationale. Son grade (quatre galons or) correspond à celui de commandant dans l'armée.

-Capitaine de frégate: officier supérieur de la marine nationale. Son grade (Trois galons or et deux d'argent) correspond à celui de lieutenant-colonel dans l'armée.

-Capitaine de pavillon: officier supérieur (en général un capitaine de vaisseau) commandant le bâtiment sur lequel a embarqué l'amiral.

-Capitaine porteur: officier de marine marchande engagé par certains armateurs à la pêche pour assumer la responsabilité de la navigation au cours d'une campagne de pêche, le travail de pêche proprement dit restant sous l'autorité du patron de pêche. Cette pratique de double commandement tend à disparaître car elle a été à l'origine de friction et même parfois de drame.

-Capitaine de prise: officier que mettait le commandant d'un navire corsaire à bord d'un bâtiment capturé.

-Capitaine de vaisseau: officier supérieur de la marine nationale. Son grade (cinq galons or) correspond à celui de colonel dans l'armée.

Capitainerie. Bureau du capitaine de port.

Capital-ship. Terme anglais passé dans le langage courant depuis le traité de Washington de 1922. Initialement, il désignait tout navire de guerre, à l'exclusion du porte-avions et du sous-marin d'un tonnage supérieur à 10.000 tonnes, armé de canons dont le calibre était supérieur à 203 mm. Depuis la guerre de 1939-45, le bâtiment de ligne ainsi défini a perdu sa primauté et la notion du capital-ship a évolué; on la comprend maintenant dans son sens littéral de «navire principal». Pendant vingt ans (1942-1962), le porte-avions de combat lourd a été considéré comme le capital-ship des flottes modernes. Certains pensent aujourd'hui que le sous-marin à propulsion et armes nucléaires l'a supplanté.

Capon. Fort palan destiné à saisir l'organeau d'une ancre que l'on relève pour la hisser jusqu'au bossoir.

Caponner. Elever une ancre à partir du niveau de l'eau jusqu'aux bossoirs, à l'aide d'un capon.

Caporal d'armes. Se dit d'un quartier-maître fusilier, par analogie avec capitaine d'armes.

Capot. Panneau de fermeture horizontale d'une écoutille ou d'une descente. Il peut être à glissières, à emboîtement, à charnières.

-Capot d'échelle: petite superstructure, destinée à garantir de la pluie l'ouverture d'une descente vers l'entrepont.

-Capot de cheminée: sorte de capuchon placé en tête de cheminée dans le but de rabattre les fumées vers l'arrière afin d'éviter une gêne pour les occupants de la passerelle.

-Faire capot: chavirer.

Capre. Marin ou soldat sans solde, qui s'engageait à bord d'un corsaire. Il ne touchait que sa part de prise.

Capture. Droit international maritime. Acte purement militaire par lequel le commandant d'un bâtiment de guerre substitue son autorité à celle du capitaine d'un navire de commerce, dispose de son navire, de son équipage, de sa cargaison, sous réserve d'un jugement ultérieur du Conseil des Prises quant au sort du navire et de sa cargaison.

Capuchon. Couvercle mobile ouvert sur le côté que l'on trouve sur les cheminées de cuisine. Il s'oriente sous l'effet du vent ou à la main pour que la fumée s'échappe sans être refoulée à l'intérieur.

Capucine. Courbe de construction qui lie l'étrave à l'éperon.

Caque. Baril de harengs salés.

Car, quart. Partie inférieure de l'antenne d'une voile latine. On utilise aussi: carnal et carneau

Carabousse. La prison.

Caractéristiques. Dans la description sommaire d'un navire, les caractéristiques les plus généralement données sont, entre autres, les suivantes: Longueur hors tout, longueur entre

perpendiculaires, largeur hors tout ou largeur hors membrures, creux (au pont principal, au pont superstructures, etc.), tirant d'eau (avant, arrière, sous quille), déplacement total en charge maximum, jauge brute, port en lourd, vitesse, puissance, rayon d'action etc.

Caragoou. Terme vernaculaire utilisé en Méditerranée pour désigner le colimaçon décoratif qui termine le taille-mer de l'étrave.

Carcasse. Squelette d'une embarcation, sa charpente avant bordage; souvent utilisé pour désigner la coque désarticulée d'une épave.

Cardan. Suspension réalisée avec deux cercles concentriques sur pivot, les balanciers, permettant d'obtenir à la mer l'horizontalité d'un objet; utilisée par exemple pour le compas, les lampes à pétrole.

Cardinaux. S'applique aux quatre points principaux du compas: le Nord, l'Est, le Sud, et l'Ouest.

Carénage. Lieu d'un port où d'une rade où l'on carène les navires (bassin de carénage). On distingue le grand et le petit carénage suivant l'importance et la durée, prévue, des travaux à effectuer.

Carène. Partie du navire qui est submergée quand il est normalement chargé, on parle aussi des œuvres vives.

Carène liquide. Diminution de la stabilité initiale d'un navire à la suite de l'invasion accidentelle, par la mer, d'un ou plusieurs compartiments. L'effet de carène liquide peut être dangereux, le centre de gravité du poids du liquide se déplaçant avec l'inclinaison du bâtiment, ce qui ne se produit pas dans le cas d'une masse solide dont le centre de gravité à bord est fixe.

Caréner. Coucher un bateau sur le côté pour travailler sur le fond; par extension nettoyer et peindre les œuvres vives.

Caret (fil de). Cordon ou fil de chanvre dont les brins sont réunis par torsion, formant l'élément de base d'un cordage. Plusieurs fils de caret réunis par torsion donneront un toron et la torsion de plusieurs torons formera un cordage.

Cargaison. Charge en marchandises du navire.

Cargo. Projecteur électrique utilisé à bord pour éclairer les cales ou le pont.

Cargue. Cordage destiné à ramasser une voile contre le mât ou la vergue afin de réduire instantanément sa surface; c'est une manœuvre faisant retour au mât ou à la vergue après être passée dans la ralingue de la voile.

-Cargue-à-vue : cordage mince employé pour relever le bas d'une basse-voile afin de permettre au pilote ou à l'homme de barre de voire sur l'avant.

-Cargue-bouline: la cargue-bouline est frappée au milieu de la ralingue de chute d'une basse-voile ou d'un hunier. Elle monte sur la face avant de la voile, passe dans une poulie fixée sur la vergue et redescend sur le pont sur l'arrière de la voile. Ces cargues servent à étendre sur la vergue les ralingues de chute de la voile.

- Cargue-fond: manœuvre par laquelle le bas d'une voile carrée est relevée vers la vergue.
- Cargue-point: manœuvre servant à retrousser sur la vergue les points inférieurs d'une voile carrée.

Carguer. Agir sur les cargues d'une voile pour la retrousser et la soustraire à l'action du vent.

Carguette. Manœuvre servant à faire passer l'antenne d'un bord à l'autre (Méditerranée).

Carie. Pourriture qui attaque les bois de construction et que l'on appelle généralement *carie sèche*.

Carlingage. Ensemble des supports reliés à la charpente des fonds, sur lesquels repose l'appareil moteur.

Carlingot. Pièce de bois longitudinale, analogue à la carlingue mais de plus faible échantillon, de part et d'autre du puits de dérive ou de la louve de gouvernail.

Carlingue. Pièce maîtresse longitudinale placée à l'intérieur du bateau, par dessus les varangues, renforçant la quille sur laquelle elle est chevillée. Le carlingot est une carlingue de plus petite dimension.

Carneau. Partie inférieure d'une antenne.

Caronade. Type de canon apparu vers la fin du 18^e siècle. Plus court et beaucoup plus léger que les pièces en usage à cette époque; son faible recul permettait une cadence de tir plus rapide.

Carosse. Superstructure servant de logement, élevée autrefois à l'arrière d'un navire sans dunette.

Carottier. Tube sondeur employé en océanographie pour le prélèvement d'échantillons du sol sous-marin. Suivant la nature du fond les carottiers peuvent ramener des boudins, ou des carottes d'une vingtaine de mètres.

Carré. 1°- Partie du bateau servant de salon ou de salle à manger.

2°- L'adjectif s'applique aux voiles de forme trapézoïdale établies en travers du mât. Les côtés d'une voile carrée sont: en haut l'envergure, en bas le fond ou bordure et, de chaque côté, la chute, sur laquelle on agit grâce à la bouline. Chaque chute est alternativement portée au vent au changement d'amure.

Carreau. Virure de bordage supérieur d'un bateau, plus forte que les autres, synonyme de préceinte. Associé à la serre-bauquière de part et d'autre des membrures, le carreau donne une grande rigidité à la coque

Carré de barre. Pièce de forme parallélepipedique en bois, plastique ou métal qui assure la jonction entre la mèche de safran et la barre.

Carrelet. Filet généralement carré (d'où son nom) de 1,50 à 3,0 mètres de côté. Il est monté au bout d'un espar et immergé au moyen d'un orin. Mode de pêche peu productif, pratiqué surtout par les amateurs.

Carrosse. Sur les anciens grands voiliers, superstructure établie sur le pont à l'arrière d'un navire dépourvu de dunette. Le carrosse ne s'étend pas jusqu'aux murailles du bateau et laisse libre le passage autour de lui.

Cartahu. Cordage volant sans désignation fixe et que l'on emploie momentanément à divers usages. Ensemble des cordages disposés pour faire sécher le linge sur la plage avant.

Carte marine. Représentation sur une surface plane d'une partie de la mer, avec tous les renseignements et indications utiles aux navigateurs. On peut les classer en quatre catégories: 1°- Les cartes routières pour tracer les routes générales de grande navigation. Echelle généralement inférieure au 1.000.000°.

2°- Les cartes d'atterrissage, pour fixer la position du navire aux approches de la terre, échelle comprise entre 1.000.000° et 300.000°.

3°- Les cartes côtières, pour longer la côte et pour fixer une position relativement précise.

4°- Les cartes particulières, les cartes de détails et les plans à grandes échelles nécessaires pour fréquenter les passes étroites, les mouillages et les ports, échelle supérieure au 150.000°
Le zéro des cartes est le niveau auquel doivent être rapportées toutes les sondes côtières. En France, ce niveau est très légèrement inférieur à celui des plus basses mers, mais il n'a pas été adopté par tous les pays maritimes, ce qui oblige le navigateur à consulter la légende de sa carte pour être sur de son niveau de référence. Enfin on peut préciser que dans l'ensemble les cartes sont établies suivant le système de *Mercator*.

Cartouche. Petit cadre ménagé dans un angle d'une carte marine; il peut contenir une carte complémentaire ou diverses informations intéressant le navigateur.

Carvelles. Gros clous forgés à tête en forme de diamant et à corps carré, utilisés pour border les navires à franc-bord.

Casemate. Logement blindé pratiqué sur le flanc d'un navire de guerre; il abrite un canon positionné de telle sorte qu'il ait le plus grand champ de tir possible.

Caser. Creuser la face interne d'un bordé pour l'adapter au rond de la membrure, par exemple au bouchain. Synonyme de coffrer. Contraire: décaser; donner du rond sur la face intérieure pour s'adapter à un retour de galbord.

Caserne. Bâtiment quelquefois flottant, mais le plus souvent édifié à terre, destiné dans les ports au logement des équipages et des troupes.

Casernet. Terme d'ancienne marine. Registre ou cahier tenu par le timonier. Il y notait toutes les observations relatives à son quart: route, dérive, vent, temps etc. Le casernet était vérifié et signé par l'officier de quart. De nos jours le casernet est le *carnet de passerelle*.

Casier. Sorte de nasse en clayonnage en treillage métallique ou en matière plastique servant à la capture des gros crustacés: homards, langoustes, crabes. Les casiers sont mouillés sur les fonds rocheux et sont reliés à une bouée flottante, ce qui facilite leur repérage.

Casque. Pièce de bois que l'on met, au besoin, sur les Jottereaux pour donner plus d'appui aux élongis.

Cassé. Se dit d'un bâtiment dont la forme a considérablement dévié de celle qu'il avait primitivement ou dont l'avant et l'arrière ont baissé de manière fâcheuse.

Casse-jambes. Synonyme de barre d'écoute: barre métallique sur laquelle court librement la poulie d'écoute de grand-voile. Le casse-jambes peut être un simple cordage, tendu en travers du pont et sur lequel court le point d'écoute de la voile.

Casser. Ce verbe s'applique à l'erre, c'est-à-dire à la vitesse d'un bâtiment sur lequel n'agit plus le propulseur. Pour un voilier, casser son erre signifie déventer ses voiles, les mettre en ralingue, les masquer. Pour un navire à propulsion mécanique, battre en arrière.

Castor. Jeune marin, mousse.

Catapulte. 1°- Sur un porte-avions, dispositif de lancement des avions. Au nombre de deux à quatre, elles se situent sur l'avant du pont droit et de la piste oblique. La vitesse en bout de catapulte peut atteindre 150 nœuds (environ 275 à 280 km/h).

2°- poutre orientable ou fixe installée sur un bâtiment de guerre pour lancer des hydravions ou parfois des avions à roues. La force propulsive était une charge de poudre ou de l'air comprimé. En France le premier lancement a été effectué par le lieutenant de vaisseau Demougeot, sur le croiseur primauguet.

Cat boat. Bateau équipé d'une seule grand-voile.

Caténière. Chaîne à crocs servant à retrouver et à remonter des filets de pêche restés accidentellement dans le fond.

Cat ways. Petits pontons flottants équipant les ports de plaisance modernes et le long desquels s'amarrent les bateaux.

Caudex. Nom des premiers bateaux construits avec des troncs d'arbre.

Cavalier. Sorte d'étrier servant à soulever un couvercle de ballast.

Caveau. Nom donné à une soute supplémentaire à l'usage du commandant d'un bâtiment, lorsqu'il n'a pas assez de place pour loger ses provisions.

Cavitation. Phénomène qui se produit quand une hélice tourne trop vite. Le dégagement des gaz dissous dans l'eau à une certaine température fonction de la vitesse de rotation, a pour effet de provoquer une cavité autour des pales de l'hélice qui tourne alors dans le vide. Le phénomène a été étudié par Augustin Normand qui l'avait constaté au cours des essais d'un torpilleur, en 1893.

Caye. Groupe de rochers qui ne s'élèvent que faiblement au-dessus du niveau de la mer. On en rencontre, en particulier, dans le détroit de Floride. Les cayes sont aussi des îlots de sable corallien.

Ceinte. Synonyme de préceinte. On dit aussi ceinture. Cordage garni de bourrelets en filin que l'on met autour des hauts d'une embarcation pour la garantir des chocs.

Ceinture cuirassée. Blindage latéral d'un bâtiment de guerre, s'étendant dans le sens vertical de part et d'autre de la ligne de flottaison.

Ceinture de sauvetage. Voir brassière.

Ceinturelle. Sorte de trélingage des mats qui portent des antennes; il est formé par la bridure des haubans au-dessous du calcet.

Central d'information. Le centre information (ou poste opérationnel) d'un bâtiment de guerre est chargé de faire, à l'intention du commandant, la synthèse de la situation navale et aérienne d'après les multiples informations qui lui parviennent (radar, sonar, écoute microphonique, radio, veille optique, etc.), et également d'assurer la conduite des opérations aériennes (interception).

Centre de carène. C'est le point d'application de toutes les forces qui s'exercent sur le volume immergé. Pour les voiles on parle de centre vélique. Sur un bateau bien équilibré le centre vélique et le centre de carène coïncident.

Centre de dérive. Centre géométrique de la surface latérale immergée de la carène, résistant à la dérive du bateau.

Centre de gravité. Point d'équilibre défini en prenant en compte toutes les parties du bateau, coque, mâture, agrès, par lequel passe la résultante des forces de la pesanteur.

Centre de voilure. Tracé sur le plan de voilure du centre géométrique de l'ensemble des voiles, calculé d'après le centre vélique de chacune d'entre elles, en tenant compte de leur taille respective. Dans la pratique, le point où se concentre la poussée du vent sur les voiles déployées varie en fonction de la gîte du bateau et de l'orientation des voiles.

Cercle à cabillots. Cercle métallique disposé autour du mât, sur lequel sont fixés les cabillots destinés au tournage des drisses. Synonyme: cercle de tournage.

Cercle de bout-dehors. Cercle double en fer qui embrasse exactement une vergue ou un bout-dehors de grand foc par une de ses parties. La seconde partie forme un collier fermé, ou à charnière, destiné à servir de guide ou de support à un bout-dehors de bonnette ou de clin-foc. Dit aussi *Blin de bout-dehors*.

Cercle de mât. Cercle en bois ou en métal, destiné à maintenir le guindant d'une voie contre le mât. Synonyme: raque.

Cercle hydrographique. Appareil de navigation. Cercle gradué dont on se sert pour mesurer un angle horizontal comme par exemple, l'angle formé par les directions de deux amers ne se trouvant pas sur la même ligne.

Cercle polaire. Nom donné à un petit cercle de la sphère terrestre, parallèle à l'équateur. Il se trouve à égale distance du pôle qu'un tropique de l'équateur (environ 2600 km.). Il y a deux cercles polaires Nord et Sud.

Cerco. Ensemble du train de pêche et des bateaux nécessaires pour la capture de la sardine aux filets tournants.

Cerf-volant. Plateau élévateur relié par un filin à la partie supérieure d'un chalut. S'élevant à mesure que la vitesse augmente, le cerf-volant a pour effet d'agrandir vers le haut l'ouverture du filet.

Certificat de capacité. Délivré aux marins de 23 ans au moins dont 24 mois de navigation professionnelle à la pêche et ayant subi avec succès différentes épreuves sur les règles de barre, de route, des signaux, des feux, du balisage, de l'utilisation des engins de sauvetage, de l'usage pratique du compas et de la lecture des cartes marines.

Certificat de navigabilité. Document attestant qu'un navire est en état de naviguer.

Céruse. Carbonate de plomb utilisé dans les peintures et pour l'étanchéité entre les pièces de charpente.

Cervelle. Longue cheville en fer ou piton qui se place verticalement dans la tête du gouvernail et qui sert à fixer la barre.

Chadburns. Nom passé dans le langage maritime courant; il désigne un transmetteur d'ordres.

Chafuste. Terme familier qui désignait la machine, à l'époque des machines à vapeur alternatives.

Chaîne. Ensemble de mailles métalliques passant les unes dans les autres, de différents calibres, servant essentiellement au mouillage d'un bateau; la chaîne est étalanguée à l'ancre par son organeau; deux maillons peuvent être assemblés entre eux par une manille (un maillon de chaîne mesure 30 mètres). Avant de mouiller on élonge la biture et la chaîne est tournée à la bitte.

-Chaînes claires: les chaînes sont claires quand elles sont dans la direction de leur ancre, c'est-à-dire sans croiser l'étrave ni faire de tours entre elles.

-Navire à la chaîne: bâtiment désarmé. L'expression date de l'époque où les navires désarmés étaient amarrés avec des chaînes.

Chainon. Anneau d'un câble-chaîne, plus ordinairement appelé Maillon.

Chaise. Chaise de gabier, chaise de mâture. Chaise formée d'une petite planche suspendue par une estrope et sur lequel s'assied un matelot, pour être hissé au moyen d'un cartahu, en un point quelconque de la mâture.

-Chaise-support: Palier intérieur ou extérieur à la coque supportant un arbre d'hélice.

Chaise de gabier. Siège de toile sur lequel on peut hisser un homme dans la mature.

Chalou. Longue vue.

Chalut. Grande drague en filet, dont les bords se prolongent latéralement par deux ailes. On distingue deux types principaux de chaluts de grande pêche:

1°- *Le chalut de fond*, dont l'ouverture est maintenue béante par l'emploi de panneaux en bois montés sur les funes de remorque. Leur incidence est réglée pour que la pression de l'eau, exercée par l'avant du chalut, tende à les écarter l'une de l'autre.

2°- *Le chalut pélagique*, ou chalut flottant, qui ne va pas au fond et peut être traîné en pleine eau à toutes les profondeurs. Ces deux types de chalut sont, généralement remorqués par un seul chalutier. Lorsque la traction se fait par deux bateaux, procédé surtout utilisé à l'étranger, ils prennent le nom de *chalut-bœufs*.

La pêche artisanale, pratiquée par des chalutiers en bois de 10 à 20 mètres, utilise des filets plus petits, tel le chalut à crevettes de 13 mètres. Pour la fabrication des chaluts on utilise la manille, le sisal (textile provenant du Mexique et de l'Afrique occidentale) le nylon et le chanvre.

Chalutage. Pêche au moyen d'un filet en forme de poche, traîné sur le fond et maintenu ouvert. Sur les chalutiers travaillant par le côté, le remorquage se fait presque toujours par tribord, l'opération étant facilitée par le sens de rotation de l'hélice. La mise à l'eau se fait le bateau étant stoppé en travers au vent, pour que la dérive l'écarte du filet. Après avoir décrit un cercle à vitesse réduite pour laisser le dispositif de pêche se mettre en place de lui-même, le chalutier prend son cap et commence à filer les *funes*. La remontée du chalut (virage) se fait, en général vent arrière.

Chamberder. Terme d'argot maritime qui signifie Renverser, Abattre, Briser.

Chambre. Selon le type de navire, il s'agit d'une cabine spécialisée à usage technique – chambre des machines – ou d'une cabine servant d'appartement – chambre du patron, chambre des passagers. Sur un canot creux de service, la chambre est la partie arrière réservée aux officiers.

-Passer à la chambre: se présenter devant le commandant et le conseil d'avancement pour être noté et éventuellement proposé pour le grade supérieur.

-Chambre de veille ou de navigation: local de la passerelle où se trouve les cartes marines et où se tient le capitaine quand on navigue dans les passages dangereux. Sur les bâtiments militaires, chambre à la disposition du commandant sur la passerelle à côté de la chambre des cartes.

-Chambre des machines: compartiment où se trouvent les machines.

-Chambre de chauffe: compartiment où se trouvent les chaudières.

-Chambre des pompes: sur un pétrolier, compartiment généralement situé à mi-longueur du bâtiment et qui renferme les pompes servant au déchargement de la cargaison liquide.

-Chambre d'embarcation: emplacement sur l'arrière des bancs de nage, où peuvent s'asseoir les passagers, sur les caissons qui en bordent le pourtour.

-Chambre de tir: sur les bâtiment à tourelle abritant des canons, partie mobile de cette tourelle. Les munitions entreposées dans les *chambres de distribution* situées dans les fonds du navire sont hissées électriquement jusqu'à la chambre de tir par le tube monte charge.

-Chambre de tunnel: dite aussi niche de tunnel. Partie élargie et surélevée d'un tunnel, située, soit à proximité de la cloison, soit près de la cloison du presse-étoupe.

Chambrier. Creuser une chambre, un logement, pour un tapon de bois qui recouvre une tête de vis, de clou, ou de carvelle.

Chambrière. Raban de ferlage qui sert à serrer une voile corne ou une voile d'étai; sorte d'estrope avec laquelle on suspend une manœuvre courante lovée, pour en empêcher le contact avec l'eau qui pourrait se trouver sur le pont.

Chameau. Assemblage de caissons étanches dont on se servait pour soulever un navire, afin de lui faire franchir un point où la profondeur était moindre que son tirant d'eau.

Champ de glace. Champ de glace composé de floes de dimensions variées et d'une étendue telle qu'on ne peut en apercevoir les limites du nid de pie.

Champignon. Orifice d'aération pour ventiler des compartiments de faibles dimensions; habituellement muni d'un couvercle réglable qui lui donne sa forme de champignon.

Chandelier. Tige en fer ou en bois portant une filière utilisée comme garde-corps; on dit aussi batayole. Autre sens: ferrure de mât destinée à écarter la poulie de drisse du mât.

Changer. Dans un virement de bord vent devant, lorsqu'on arrivait vent debout, on contre-brassait les vergues de l'arrière jusqu'à ce qu'elles soient orientées pour les nouvelles amures. Le commandement était: «**derrière changez**».

-Changer devant: Dans un virement de bord vent devant, on contre-brassait le phare de l'avant et on l'orientait pour les nouvelles amures lorsque le vent commençait à prendre dans le phare de l'arrière. Le commandement était: «**devant changez**».

-On emploie aussi le terme: «change devant», «change derrière» ainsi que «Change partout» quand on change en même temps les voiles de devant et celles de derrière.

Chant, can, cant. Face étroite d'une pièce de bois, correspondant à son épaisseur.

Chantier. Désigne à la fois l'atelier de construction et l'installation sur laquelle repose le bateau en construction ou en réparation, composée des tins, de la cale, et des pièces d'arrimage.

Chantier d'embarcation. Support vertical, façonné pour recevoir une partie de la quille et de la carène d'une embarcation que l'on hisse sur le pont. On appelle aussi *chantier*, *tins de cale*, la structure en bois, dans une cale de construction, sur laquelle repose la quille du navire en construction et d'où il est lancé.

Chantourner. Découper ou évider une pièce de bois selon un profil courbe. On utilise pour cela une scie à chantourner, dont la lame très étroite s'adapte au tracé courbe.

Chape.

1°- Dans un compas petit cône creux en métal placé au milieu de l'aiguille aimantée; il porte une pièce dur qui reçoit le pivot sur lequel doivent tourner l'aiguille et la rose.

2°- Fort réa de bronze porté par une armature en fer. Il est utilisé sur les mâts de charge.

Chapeau.

1°- Pièce de bois placée en sur épaisseur sur la tête d'étrave pour la protéger.

2°- Petit palan employé pour rassembler et lier le fond d'une voile carrée sur le milieu de la vergue.

3°- Terme employé quelquefois pour désigner le primage: bonification accordée dans certains cas au capitaine sur le fret transporté.

Chapeau (de quille). Partie supérieure coiffant la quille, au-dessus des râblures, lorsqu'elle est en deux parties superposées.

Chapeau de gendarme. Pièce de bordé démontable permettant la visite de la citerne.

Chapelet. Suite de barriques vides réunies par des amarres et qui peuvent être employées à supporter ou soulever un bateau.

Chapelle. Evidemment dans une ferrure de gouvernail.

Chapelle (faire). Se retrouver brutalement masqué, soit par erreur du barreur, soit à cause d'une saute de vent.

Charbonnière. Nom que l'on donne quelques fois, à la pouillouse et à la grande voile d'étai parce qu'elles sont susceptibles d'être noircies par la fumée des cuisines.

Charge. Totalité des poids et objets que porte un navire.

Charge de fond. Traduction littérale de l'expression anglaise «depth charge»: grenade sous-marine.

Chargement. La totalité des objets ou marchandises qui composent la cargaison.

Charger. Charger un bâtiment, un canot, embarquer et arrimer du matériel à bord. Un grain charge un bâtiment lorsque, sous l'effort du vent qui l'accompagne, le navire prend une forte bande.

Chargeur. Propriétaire de la cargaison d'un navire ou d'une partie de cette cargaison.

Charivari. Tumulte injurieux et traditionnel par lequel, dans l'ancienne marine, l'équipage d'un vaisseau virant au cabestan se donnait du coeur en disant son fait aux officiers et aux officiers-mariniers.

Charnier. Réservoir ou récipient contenant l'eau potable du bord.

-Charnier à dessaler: tonneau (ou baille) dans lequel on mettait à tremper les viandes salées, pour en extraire une partie du sel avant de les faire bouillir.

Charoi. Nom donné par les pêcheurs de Terre-Neuve à un bon et solide canot nommé aussi Serreur ou Canot Serreur.

Charpentier. A bord des navires marchands, matelot ou maître chargé de l'entretien du matériel en bois, de la surveillance des fonds (sonde des cales) et du guindeau.

Charrière. Sorte de bac de fort échantillonnage, servant au transport des véhicules de gros tonnage.

Charte-partie. Contrat d'affrètement. Location de tout ou partie d'un navire. Les conditions peuvent se faire, soit au tonnage, soit pour un parcours, soit pour un temps indéterminé.

Chasse. Poursuite d'un bâtiment ennemi en vue de le combattre. Donner la chasse. Prendre chasse, autrement dit être poursuivi. Lever la chasse: cesser la poursuite d'un bâtiment ennemi. Sabord de chasse: sur les vaisseaux sabord par lequel une pièce pouvait tirer sur l'avant. Pièces de chasse: canons de la plage avant. Pièces de retraites: canons de la plage

arrière. Groupe de chasse: se dit en marine, des groupes de lutte anti-sous-marine qui furent constitués à partir de 1943, non seulement pour accompagner et protéger les convois, mais aussi dans un but offensif. Eclairés par des avions ou des hélicoptères basés sur un porte-avions, les escorteurs, constituant le groupe de chasse, localise au sonar la position de l'adversaire pour l'attaquer ensuite en groupe.

Chasse emmanchée. Outil servant à enlever les axes des manilles d'assemblage des ancres.

Chasse-marée. Charrette qui, au moyen-âge, transportait le poisson de mer; le nom s'appliquait aussi au transporteur négociant. Cette ancienne dénomination du mareyeur remonte à l'époque où, Philippe Auguste, puis Saint Louis réglementèrent la profession.

Chasse-Partie. Convention entre pirates pour la distribution de leurs prises.

Chasse-pointe. Outil servant à enfoncer plus profondément la tête d'une pointe dans une pièce de bois.

Chasse-poisson. Passager qui porte malheur à la pêche.

Chasse sous-marine. Mode de pêche qui consiste à poursuivre le poisson dans son élément et à l'atteindre au moyen d'un projectile.

Chasser (sur ses ancres). Se déplacer en entraînant ses ancres sous l'effet du courant, du vent, de la mer, pour un navire qui est au mouillage.

Chasseur. Petite unité de combat. Destinée à la lutte anti-sous-marine, apparue en 1915 et qui se multiplia avec la mise en service en 1917-1918 d'une importante série construite aux Etats- Unis. (110 tonnes, vitesse 16 nœuds).

-Chasseur de mines: bâtiment déplaçant environ 500 tonnes, conçu pour la détection et la destruction des mines de fond, soit avec l'aide de plongeurs-démineurs, soit avec engin auto-propulsé. la coque, en bois lamellé, est amagnétique.

-Chasseur: petit bâtiment conçu pour la chasse à la baleine. Il est étudié en vue de la navigation à travers les glaces, sa longueur est d'une quarantaine de mètres et il est équipé d'un moteur de 1500 à 2000 CV. Une plateforme à l'extrême avant porte le canon-harpon.

Château. Partie surélevée à l'arrière d'un vaisseau, recevant les logements des officiers.

Chatte. Petit grappin servant à crocher et à ramener à bord un objet tombé à l'eau.

Chaudière. Appareil destiné à produire la vapeur utilisée par les machines. Dans un bâtiment de mer, les chaudières sont l'élément essentiel de l'appareil évaporatoire lequel comprend outre les chaudières, divers auxiliaires nécessaires à leur fonctionnement (pompes alimentaires, ventilateurs de chauffe, etc.). Les chaudières sont caractérisées par leur timbre, par la puissance, par leur surface de chauffe, par le taux de vaporisation, par l'intensité de combustion, éventuellement par la température de surchauffe, en fin par le poids. Les chaudières comportent trois parties essentielles: le foyer, la chaudière proprement dite et un échangeur thermique.

-Chaudière auxiliaire: chaudière destinée à alimenter les appareils auxiliaires du navire quand les chaudières principales sont éteintes.

-Chaudière récupératrice: chaudière produisant de la vapeur à l'aide de la chaleur des gaz d'échappement des moteurs Diesel.

Chaudrette. Petite poche en filet que mouillaient les doris des voiliers terre-neuviens pour la capture des bulots.

Chaudron. Terme de constructions navales: la coque.

Chauffe. Entretien des feux et de la pression dans une chaudière.

-Chauffe au mazout: la chauffe au mazout consiste à brûler dans les chaudières, au lieu de charbon, un combustible liquide, le mazout.

-Chauffe au charbon pulvérisé: système de chauffe qui consiste à introduire du charbon à l'état pulvérisé.

-Chauffe mixte: système qui consiste à brûler en même temps pétrole et charbon pulvérisé.

-Chauffe alternée: dans ce système on brûle du pétrole pour les grandes vitesses et du charbon pulvérisé en marche réduite.

Chaufferie. Compartiment des chaudières dans un bâtiment à vapeur.

Chauffeur. Matelot chargé de la chauffe.

-Chauffeur-alimenteur: Matelot chargé de l'alimentation des chaudières lorsque la disposition des appareils exige la présence d'un homme spécialement affecté à cette tâche.

Chaumard. Pièce d'accastillage qui sert à guider une amarre, une ligne de mouillage.

Chauve-souris. Ferrure la plus élevée d'un gouvernail. Elle s'étend en forme d'ailes le long de l'étambot.

Chavirer. Mouvement d'un bateau qui prend une inclinaison telle qu'il reste couché sur le côté; le chavirement peut aller jusqu'au retournement, on dit alors qu'il est chaviré quille en l'air.

Chef. Chef d'Etat-Major Général: Titre porté par l'officier général ayant le commandement en chef des forces navales françaises.

-Chef de file: en tactique navale, le bâtiment placé à la tête d'une ligne ou d'une colonne.

-Chef de pièce: second maître ou quartier maître chargé de diriger la manœuvre d'une pièce.

-Chef du service intérieur: officier chargé des détails du service journalier.

-Chef de quart: officier ayant la responsabilité du bâtiment pendant son quart.

-Chef de gamelle: personne désignée à tour de rôle pour recevoir le traitement et administrer la dépense de repas collectifs (Carré des officiers et des maîtres). A bord des navires de guerre, chaque officier remplit cette fonction pendant deux mois. «Le chef de gamelle a le devoir d'écouter courtoisement les récriminations des membres du carré. Il a le droit de n'en tenir aucun compte!...).

-Chef de panneau: chef d'une main, ou équipe de dock

-Chef de nage: dans une embarcation, l'homme assis à tribord, le plus en arrière. C'est sur sa nage (Sa cadence) que se règlent les autres.

-Chef d'escadre: avant 1789, grade équivalent à celui de contre-amiral aujourd'hui.

-Chef de hune: quartier-maître qui était chargé de la police de la hune et d'en diriger les travaux.

Chemin. En général le mot chemin exprime l'espace parcouru, en un temps donné, par un bâtiment.

Chemin de fer. Glissière métallique fixée sur le mât, dans laquelle courent les coulisseaux amarrés sur le guindant d'une voile bermudienne.

Cheminée. Le rôle des cheminées est de laisser entrer l'air nécessaire à la combustion et de l'évacuer quand il a servi. Elles sont le prolongement extérieur du tambour de chaufferie (vapeur) ou du compartiment moteur (Diesel) et contiennent les conduits d'évacuation.

Chemise (faire la). Serrer une voile sur son espar, en ménageant le long de l'envergure une bande de toile suffisamment large pour envelopper l'ensemble des plis avant de ferler la voile.

Chenal. Passage ouvert, entre des rochers, des îles, des bancs et présentant partout de l'eau en quantité suffisante pour les navires. Un chenal est souvent sinueux; la direction à suivre est indiquée au moyen de balises ou de signaux.

Chéneveau. Tramail à plusieurs nappes.

Cheniqueur. Terme d'argot maritime par lequel on désigne un homme qui s'adonne à la boisson des liqueurs fortes.

Chevalet. Support de la bôme ou du gui.

Cheveux. Ce mot s'emploie quand il s'agit de lever une ancre à l'aide de son orin; on dit alors qu'on a levé cette ancre par les cheveux.

Chevillage. Ensemble des éléments de liaison - chevilles, gournables, carvelles, cloux, boulons servant à réunir les différentes parties de la charpente.

Cheville. Barre ou tige de fer ou de cuivre, servant à assembler les diverses pièces de construction d'un navire.

Cheviller. Réunir les diverses pièces d'un bâtiment en bois au moyen de chevilles enfoncées à coups de masse dans les trous préalablement percés.

Chèvre. Installation mobile de levage, utilisée pour soulever de lourdes charges; un palan est installé au sommet et un treuil à la base. Voir bigue.

Chicabaud, chicambot. Bout-dehors orientable d'amure de misaine, à bord des lougres, et de certains bateaux normands grésés au tiers.

Chicaner. S'emploie en parlant du vent lorsqu'il s'agit de gouverner aussi près que possible, de profiter de toutes les risées favorables ou de toutes les embellies. On ne peut chercher à chicaner le vent que lorsque la mer est belle ou qu'on ne tient pas à faire beaucoup de route.

Chich kanel. Terme vernaculaire breton. Banc de pompe des canots et chaloupes.

Chien. Puissante mâchoire d'acier, en arrière et en abord d'un chalutier. Elle réunit les deux *funes* et les maintient éloignées de l'hélice.

Chien du bord. Terme d'argot maritime qui désigne le commandant en second toujours retenu à bord par son service.

Chiourme. Ensemble des forçats employés à ramer sur une galère. Ils comprenaient des condamnés de droit commun, des esclaves, des prisonniers de guerre et quelques volontaires, les *bonnevogliés*.

Chiquer. Mâcher du tabac.

Chiquer. De «chique»: bout-dehors; apiquer le bout-dehors vers le bas. Mot utilisé dans la région d'Etretat.

Chiquet. Doublage de renfort des empointures de voile.

Choc, choque. On appelle choc, le second tour qu'au besoin on fait faire sur le montant d'une bitte, à un câble qui l'embrasse déjà.

Choch. Terme vernaculaire breton. Pièce massive du pied de mât sur les canots et chaloupes de Bretagne Sud.

Chopine. Ancienne mesure de capacité valant la moitié d'un litre.

Choquer. On choque en lâchant l'écoute à la demande. Choquer n'est pas larguer. Lors de l'accostage et de l'amarrage à quai d'un bâtiment on peut être amené à choquer une amarre trop tendue, en revanche lors d'un appareillage on largue les amarres. On dit qu'un cordage amarré à une bitte glisse ou choque lorsque, faute de tours suffisants, il ne résiste pas à la tension et glisse autour de la bitte.

Choses de la mer. Débris que la mer jette sur le rivage.

Chou des bancs. Inflammation de la peau des poignets dont souffraient les équipages des voiliers terre-neuviens. Elle était produite par le frottement continu du ciré mouillé. Appelé également *fleur d'Islande*.

Chouque, chouquet. Structure de bois ou de métal servant de liaison entre le bas-mât et le mât supérieur et dans lequel ce dernier peut coulisser.

Choulage. Opération qui consiste à mettre en tas des marchandises en vrac dans la cale d'un navire (grain, sucre, etc.) de façon que le débarquement puisse se faire par crapauds ou tout autre moyen mécanique.

Choule (A la). Argot des équipages de chalutiers. *Se mettre à la choule*: En cas de mauvais temps, stopper les machines et se laisser dériver en attendant que le vent molisse pour pouvoir remouiller le chalut.

Chouleur-pelleteur. Sorte de pelle mécanique montée sur chariot automobile. Ses mouvements de ramassage, élévation, transport et déversement permettent le chargement et le déchargement rapides des marchandises transportées en vrac; charbons, phosphates, grains etc. La capacité du godet peut atteindre 1500 litres et la hauteur de déversement plus de quatre mètres.

Chouque, chouquet. Structure de bois ou de métal servant de liaison entre le bas-mât et le mât supérieur, et dans laquelle ce dernier peut coulisser.

Chronomètre. Montre de précision suspendue au cardan dans une boîte; destinée à mesurer le temps avec une grande exactitude.

Chute. Bord arrière d'une voile compris entre le point de drisse et le point d'écoute. (Voire aussi à rond de chute). Si la voile est carrée, c'est la distance entre le milieu de la ralingue d'envergure et celui de la ralingue de bordure.

Cibaudière. Filet fixe du même genre que la folle tendu à marée basse ou à l'embouchure d'une rivière. Capture surtout des raies.

Ciel. Partie supérieure d'un chalut formant voûte. La partie inférieure qui traîne sur le fond est le ventre.

Cigale. Anneau, organeau d'une ancre ou d'un grappin d'embarcation.

Cigogne. Manivelle d'une meule servant à affuter les outils.

Cingler. Verbe tombé en désuétude. Il s'applique à la route d'un navire sous voiles et exprime l'état progressif de ce navire sous une voilure et à une allure déterminée. «Le plus ancien terme maritime français d'origine scandinave semble être le verbe *cingler* que l'on trouve au 11^e siècle dans la *Chanson de Rolland*, avec le sens «faire voile», sous la forme «sigler».

Cinq ports (les). Nom donné, en Angleterre, à une confédération maritime créée avant la conquête normande (1066). A l'origine les cinq ports étaient ceux de Sandwich, Douvres, Hythe, Romney et Hastings.

Cinta. Terme occitan. Pièce de charpente équivalent à la préceinte, sur les bateaux méditerranéens. On dit aussi si queira.

Cintrer. On dit d'un espar qu'il cintre quand il se déforme sous l'action du vent. Dans le cas d'un mât on peut provoquer le cintrage pour réduire la puissance de la grand voile, par exemple, avec les pataras.

Circumnavigation. Voyage maritime autour du globe. La première circumnavigation fut entreprise par Magellan (1470-1521). Appareillé de Sanlucar en septembre 1519 avec cinq navires: *Trinidad, San Antonio, Conception, Victoria et santiago*, le navigateur portugais devait périr aux Phillipines et de ses cinq vaisseaux seul le Victoria accomplit le tour du monde et revint à Sanlucar.

Ciré. Survêtement que portent les marins pour se protéger de la pluie et des embruns.

-Temps à dégommer les cirés: les pêcheurs terre-neuviens qualifiaient ainsi un très mauvais temps.

Ciseaux. Les voiles sont en ciseaux lorsqu'au vent arrière, l'une est établie sur un bord et l'autre, sur l'autre bord, afin d'offrir au vent une surface maximum. Synonymes: en oc'h (Bretagne) en oreilles de lièvre (Méditerranée).

Ciseaux de calfat. Outil en fer dont se sert le calfat pour enfoncer l'étoupe dans les coutures des bordages. Appelé aussi *Cafait* et *fer de calfat*.

-Ciseau à boucher: Petit outils de calfat employé notamment pour calfater les coutures des bordages des embarcations.

Citerne. Puits d'étanchéité de la mèche de gouvernail. Synonyme: louve.

Citerne. Compartiment contenant la cargaison sur les pétroliers et transports de vins.

-Citernes d'été: caissons latéraux à la partie supérieure des citernes dans un pétrolier. Ces compartiments, peu employés aujourd'hui, avaient un double rôle:

1°- Transport d'huiles légères en été d'où leur nom.

2°- Création d'un espace vide (coffre d'expansion) dans l'axe du navire, permettant les variations de volume du chargement suivant la température.

3°- Citernes à roulis: ensemble de ballasts latéraux communicants. Les dénivellations de l'eau qu'ils renferment atténuent à chaque oscillation du navire l'intensité du mouvement de roulis.

Civadière. Arc-boutant sur l'étrave, servant à augmenter l'épatement des haubans de bout-dehors. C'est aussi le nom de la voile ancienne placée sous le beaupré.

Clair (mettre au). S'emploie dans le sens de parer et dégager: le pont est clair lorsqu'il n'est pas encombré; un cordage, quand il n'est pas emmêlé.

-L'ancre est haute et claire: l'ancre est complètement sortie de l'eau et ne ramène pas avec elle un vieux fil d'acier ou tout autre chose que l'on trouve dans les lieux de mouillages; ses pattes se présentent bien et la chaîne ne les entoure pas.

-Une route claire de tout danger: c'est une route où il y a du fond, pas d'écueil ni d'épave.

-Message en clair: message transmis par signaux visuels ou sonores, radio, etc. dont le texte est intelligible sans le secours d'un code.

Claire. Bassin où on fait verdir les huîtres dans les élevages de Marennes.

Claire-voie. Petite superstructure de pont, équipée de deux panneaux inclinés et vitrés, protégés par des barres métalliques. Elle procure lumière et aération.

Clamp. Pièce de bois dur que l'on applique sur la face avant d'un bas-mât pour la consolider. Appelée aussi jumelle de racage et, dans le Midi, gaburon.

Clan. Ouverture ou lumière rectangulaire, pratiquée à travers un mât ou un espar, dans laquelle on place un réa (ou rouet), afin d'y faire courir un cordage.

Clapot. Petites lames nombreuses et serrées qui se heurtent en produisant un bruit particulier. Gaufrage, de même signification est tombé en désuétude.

Clapotis. Etat de la mer quand elle clapote, ou encore le bruit du clapotage.

Clairière. Nom donné à un passage plus ou moins étroit entre deux bancs de glace.

Classe.

1°- Ensemble de bâtiments semblables. La classe est spécifiée par le nom du premier construit, la tête de série. *Un escorteur de la classe Surcouf*.

2°- A diverses époques, les navires de guerre tels que les croiseurs, avisos, torpilleurs, canonnières, sous-marins et transports ont été qualifiés de 1°, 2°, et 3° classe, suivant leur tonnage et leur vitesse.

3°- Pour les navires de commerce, on emploie plutôt le mot type. *Un cargo du type Liberty.*

Classe A. Classe dans laquelle sont rangés les navires ayant la première cote au *Lloyd's Register of Shipping*.

Classification (Société de). Sociétés d'expertises qui apprécient l'état des navires soumis à leur surveillance et dont l'action est unifiée par des règlements dans tous les grands ports. Les principales sont: Le *Bureau Véritas* (France), le *Lloyd' Register of Shipping* (Angleterre), l'*Américan Bureau of Shipping* (Etats-Unis), toutes trois sont officiellement reconnues en France.

Clavecín, Clavesin. Chambres situées sous la dunette d'un vaisseau.

Clayère. Parc à huitres naturel.

Clef, clè. Pièce de fer placée dans le mât de hune pour l'empêcher de se caler (de descendre le long du mât inférieur). Synonyme: épaulette. Elle repose sur les élongis du bas-mât ou du mât de hune.

Clef de gouvernail. Cale en fer, fixée au-dessous d'un aiguillot dans la lanterne du gouvernail et servant à empêcher son enlèvement accidentel.

Clin. Type de bordage fixé en recouvrement sur le précédent, comme les ardoises sur un toit. Le bordage à clin, d'origine nordique, est utilisé, de préférence au bordage à franc-bord, pour les bateaux et embarcations privilégiant légèreté et souplesse.

Clin-foc. Foc volant, poussé à l'extrémité du bout-dehors grâce à un rocambeau, et dont le point de drisse est établi au point le plus haut du mât.

Clinomètre.

1°- Niveau d'eau destiné à mesurer l'inclinaison d'un plan sur l'horizon.

2°- Nom donné à bord à l'indicateur de gîte.

Clipot. Fil de cuivre fixé perpendiculairement et de distance en distance le long d'un libouret ou d'une ligne de traîne. L'autre extrémité porte l'empile et son hameçon.

Cloche. Pièce d'accastillage qui permet d'articuler le tangon sur le mât.

-Cloche du bord:

1°- Cloche de la passerelle qui sert à piquer l'heure et à appeler au quart.

2°- Cloche du gaillard d'avant qui sert pour les signaux de brume au mouillage; servait également à indiquer le nombre de maillons de chaîne se trouvant à l'eau, au cours d'une manœuvre des ancres.

3°- Cloche du cabestan: le corps du cabestan sur lequel était enroulée la tournevire qui halait sur le câble de l'ancre.

Cloche à plongeur. Sorte de cloche métallique ouverte à sa partie inférieure et suffisamment lestée pour pouvoir être immergée. L'air qu'elle contient empêche l'eau de l'envahir

entièrement en laissant un espace libre dans lequel des hommes peuvent vivre et travailler (en atmosphère comprimée). L'air frais est envoyé depuis la surface.

Cloche de sauvetage. Sas mobile conçu en vue du sauvetage du personnel des sous-marins.

Cloche sous-marine. Appareil servant à émettre des signaux phoniques recueillis à bord des navires par microphones.

Cloison. Séparation plane en tôle d'acier ou en bois entre les différents compartiments d'un navire, tels que les cales et les entreponts à marchandises, les locaux et cabines à passagers.

-Cloison d'abordage: cloison transversale étanche située à l'avant et destinée à limiter l'envahissement de l'eau dans le cas d'abordage par l'étrave

-Cloison étanche: cloison métallique dont les joints de tôle sont matés et dont l'échantillonnage assure une résistance suffisante à la pression de l'eau agissant sur un seul côté.

-Cloison d'incendie: cloison métallique étanche au feu, s'étendant sur toute la largeur d'un entrepont en vue d'arrêter la propagation d'un éventuel incendie.

-Cloison baïonnette: cloison transversale ne s'étendant pas dans un seul plan depuis les fonds jusqu'au pont supérieur.

Cloisonnement. On dit aussi *compartimentage*.

Clore, clos. Dernier bordage posé, généralement au bouchain, pour terminer la coque. Son ajustage doit être particulièrement soigné. La pose de ce dernier bordé est souvent bien fêtée.

C.N.E.X.O. Abréviation pour *Centre national pour l'exploitation des océans* créé en 1967 ayant pour but la recherche océanographique et l'exploitation des ressources de toutes natures que peuvent offrir les océans leur sous-sol.

Coaltar. Goudron de houille dont on enduit les bateaux, très efficace pour protéger la coque.

Cobourgeois. Co-intéressé dans l'armement d'un navire de commerce.

Cochonnet. Flotteur maintenant en surface la ralingue supérieure d'un filet, d'une drague ou d'une paravane.

Cockpit. Emplacement surbaissé à l'arrière où l'on trouve le poste de barre, le palan d'écoute de grand voile et pour les petits voiliers, sous les sièges des coffres à matériel.

Coco. Très grosse amarre en textile, commise en grelin, élastique et relativement légère. Le coco sert à s'amarrer dans les ports où il y a de la houle.

Code disciplinaire et pénal. Codification de l'ensemble des textes concernant l'administration de la Marine Marchande. (Loi du 17.12.1926).

Code international de signaux. Publication donnant:

1°- Les lettres et groupes de lettres constituant les signaux transmis par signes flottants (pavillons), signes Morse (lumineux et sonores), signes à bras, radio.

2°- Les 26 pavillons alphabétiques, les 10 flammes numériques et les substituts.

3°- Les pavillons nationaux (guerre et commerce) et les marques des appareils aériens des différents pays maritimes

Coefficient prismatique. Rapport entre le volume immergé de la coque et le volume du parallélépipède rectangle ayant pour dimension la longueur, la largeur et le tirant d'eau du navire. Synonyme: coefficient de finesse.

Cofferdam. Nom donné aux séparations formées par deux cloisons transversales entre un compartiment à cargaison et la chambre des machines, la chambre de chauffe etc.

Coffre. Partie du navire comprise entre les cloisons de l'avant, de l'arrière et les pavois. Un navire à coffre est celui qui est ainsi construit par opposition à un navire à *spardeck*, dont le pont est continu de l'extrême avant à l'extrême arrière et n'a pas de pavois, mais de simples garde-corps. Un vaisseau bien coffré était celui dont les murailles des gaillards étaient élevées et bien fermées.

-Coffre d'amarrage: Gros flotteur cylindrique à axe vertical, mouillé en rade sur un corps mort.

Coffrer. Creuser l'intérieur d'un bordé à l'aide d'un rabot à semelle et fer arrondis, pour l'adapter parfaitement à la membrure sur laquelle il est cloué. Les bordés de bouchain et de retour de galbord doivent être coffrés.

Coiffe. Toile goudronnée clouée, en forme de capuchon fixée en divers endroits que l'on veut protéger de la pluie.

Coiffer. *Coiffer les voiles:* brasser les vergues de façon que le vent frappe les voiles sur la face antérieure, afin de faire culer le navire. *Coiffer et faire servir:* brasser les vergues de manière que les voiles soient alternativement pleines ou coiffées. C'était une manœuvre employée pour sortir d'une passe étroite en utilisant le courant. *Coiffer, masquer sur le mât:* les voiles d'un navire à grément carré sont coiffées, masquées ou sur le mât, lorsque le vent vient les frapper sur leur face antérieure et les applique contre les mâts.

Coignet. Petit coin que l'on enfonce dans la tête d'une gournable pour la fixer quand elle est en place.

Coin de mât. Pièce de bois dont une des faces est courbe et l'autre creuse, destinée à remplir le vide entre le mât et l'étambrai.

Colatitude. Arc, ou angle, égal au complément de la latitude que fait la verticale du point considéré avec la ligne des pôles

Col bleu. Locution populaire désignant un marin de l'état. Le terme est considéré impropre par certains puristes qui considèrent que le col que portent les marins se nomme *chemisette*.

Col de cygne.

1°- D'une façon générale, tuyau recourbé débouchant à l'air libre et destiné soit, à évacuer l'air ou les autres gaz qui s'y trouvent. Exemple: Les cols de cygne débouchant dans les hauts des mâts d'un pétrolier servent à évacuer les gaz de pétrole qui prennent naissance dans les citernes.

2°- Tige de fer recourbée à l'une de ses extrémités et servant à arrêter la chaîne d'une ancre que l'on a mouillée.

3°- Bout de tuyau de cuivre sur lequel on visse les manches à incendie et à lavage.

Coléoptère (endosser le). Endosser la grande tenue.

Coleret. Filet de pêche côtière. Petite senne traînée à la main sur les petits fonds.

Collecteur. Dispositif mis en place au moment de la reproduction des huîtres et destiné à obtenir la fixation du naissain, première phase de l'élevage. Le collecteur le plus généralement employé est la tuile demi-ronde chaulée.

Colle marine. Inventée par l'anglais Jeffery, cette substance est d'un usage aussi facile que la colle forte, elle donne aux bois réunis une force d'adhérence d'environ 30 à 55 kg/cm.

Collerette de sauvetage. Collerette en caoutchouc se gonflant à l'air pour soutenir la tête d'un homme tombé à la mer.

Collet. Partie recourbée d'une manille d'assemblage.

Collier. Couronne métallique servant à enserrer le mât, ou un espar contre un autre espar: le collier de beaupré tient le beaupré contre l'étrave; le collier de gui, entoure le mât pour supporter la mâchoire de la bôme; le collier de mât, porte les cabillots de tournage des drisses.

Colombiers. Pièces en bois verticales du berceau, rattachées d'un bord à l'autre par des cordages qui appuient sur la quille et serrent le berceau contre les flancs du navire.

Coltis. Le couple de coltis est celui qui est situé le plus sur l'avant. Sur l'avant du coltis commencent les allonges d'écubier.

Comar. Abréviation conventionnelle pour désigner le Commandant de la Marine dans un port.

Combrière. Filet servant à pêcher les poissons de forte taille, notamment les thons.

Come, Comite. En galère bas-officier chargé de la police du bord et remplissant en quelque sorte les fonctions de maître d'équipage à bord d'un vaisseau. Au 19^e siècle, le nom de *come*, désignait un surveillant de baigne. Ses adjoints étaient les *sous-comes*.

Comité central des armateurs de France. Groupement des armateurs français qui a pour but la défense des intérêts communs à la profession. Son siège est à Paris.

Commandant. Titre donné à tout officier supérieur, mais aussi à tout officier indépendamment de son grade quand il commande un navire. Dans la Marine on dit: «commandant» et dans l'armée: «mon commandant».

Commande. Cordage fait de deux ou trois fils de caret décommis de vieux cordages.

Comme ça !.. Commandement de l'officier de quart à l'homme de barre pour le faire gouverner au cap auquel le navire se trouve à cet instant précis.

Commattage. Confection d'un cordage par la réunion de brins de torons tortillés ensemble.

Commettre. Confectionner un cordage en tortillant, en réunissant ensemble plusieurs brins ou torons.

Commis aux vivres. Homme Chargé à bord de l'approvisionnement en nourriture.

Commissaire. Officier de la marine marchande chargé d'administrer les services des passagers et d'assurer le ravitaillement du navire.

Commissaire de la Marine. Dans la Marine Nationale, officier du corps du commissariat de la marine, chargé, à bord des navires et dans les ports des services de l'intendance.

Commissariat de la Marine. Service qui, avant 1902, assumait les fonctions exercées aujourd'hui par les Administrateurs des Affaires Maritimes.

Compartiment. Cellule intérieure d'un navire. A bord des bâtiments de guerre Les compartiments sont hermétiquement fermés pendant les combats.

Compas. Nom marin de la boussole. L'aiguille aimantée porte un disque: La rose des vents. Sur la rose graduée en degrés de 0 à 90 en partant du Nord et du Sud vers l'Est et vers l'Ouest sont marqué les quatre points cardinaux.

-Compas azimutal: compas servant au relèvement du soleil ou d'un astre afin de déterminer l'azimut magnétique.

-Compas de chambre ou renversé: compas suspendu au plafond de la chambre du capitaine qui lui permet de contrôler à tout instant la route du navire. Appelé autrefois à bord des voiliers: rapporteuse.

-Compas-étalon: compas d'une exécution très soignée pouvant être réglé facilement en changeant la position des différents aimants contenus dans la colonne d'habitable.

-Compas gyroscopique: appelé aussi gyro-compas, le principe de cet appareil électromécanique est basé sur la stabilité mécanique du gyroscope. Axé sur le Nord vrai, au moment de sa mise en marche, il n'en bouge plus quelque soient les mouvements du navire. Sous nos latitudes il indique toujours le Nord vrai; mais se dérègle aux approches du pôle

-Compas liquide: compas dont la cuvette est remplie d'alcool pour éviter, par le contact de ce fluide, une oscillation trop vive de la rose.

-Compas maître: gyrocompas principal transmettant ses indications à d'autres compas du bord, dits répéteurs.

-Compas de route: ces compas sont placés près des appareils à gouverner, poste central, compartiment de la barre etc.; directement sous les yeux de l'homme de barre.

Compasser la carte. La mesurer ou la diviser à l'aide du compas.

Compensation des compas. Compenser un compas magnétique, c'est réduire la déviation aux différents caps, de façon à la rendre petite et constante. Si la déviation est nulle à tous les caps le compas est très bien compensé et la variation est alors égale à la déclinaison magnétique du lieu. Pour compenser un compas il faut, opposer à l'action directrice des fers du navire, classés en fers durs et en fers doux, des actions égales opposées et de même nature.

Le magnétisme permanent sera donc annulé par des aimants et le magnétisme passager par des fers doux verticaux et horizontaux. Un compas compensé présente l'avantage de ne pas dormir à certains caps particuliers et d'indiquer tous les changements de route avec la même rapidité.

Compenser. Régler le compas, par relèvements successifs de points connus, et en ajoutant au besoin des aimants compensateurs, afin de réduire la variation provoquée par la proximité de masses métalliques sur le bateau (déviation) et la différence entre le Nord magnétique et le Nord géographique (déclinaison).

Comporter (se bien). S'applique à un bâtiment qui dans une grosse mer, s'élève aisément sur les lames avec des mouvements doux et réguliers et qui maintient son cap, sans fatigue particulière sur la mâture, le gouvernail et sur l'équipage.

Compteur ou montre de comparaison. Les chronomètres ne doivent jamais être déplacés de la place choisie lors de leur installation à bord. Si l'on fait des observations à une certaine distance de l'endroit choisi comme référence les valeurs relevées seront inexactes.

Conche. Nom donné à une petite crique ou baie sablonneuse dans la région de Rochefort.

Condenseur. Appareil destiné à liquéfier la vapeur venant de travailler dans une machine alternative ou dans une turbine.

Conduit. Petite cosse ou margouillet percé de haut en bas et servant à diriger des cordages.

Conduite du navire. Art de le diriger, de calculer le point, de fixer la route.

Cône-ancre. Nom que portait l'*ancre flottante* dans l'aéronautique navale française lorsque cette dernière mettait en œuvre des hydravions.

Cône de torpille. Partie amovible et de forme conique fixée à l'avant d'une torpille.

Confiserie. Nom donné aujourd'hui en Bretagne aux conserveries de sardines. Le verbe confire signifiait autrefois: préparer par assaisonnement.

Congé. Raccord en enduit appliqué dans un angle pour en casser la forme.

Congé de navigation.

1°- Document autrefois délivré chaque année par la douane aux navires de commerce. Il certifiait que l'acte de francisation restait valable.

2°- Document délivré par la douane et certifiant que le navire a effectué toutes les formalités réglementaires; correspond au document connu dans les ports étrangers sous les noms de «clearance», «zarpe», «despacho», etc.

Congréer. Garnir de bitord les creux en spirale – ou hélices – entre les torons d'un cordage, de manière à le rendre lisse et rond, avant son fourrage.

Conjugateur. Appareil totalisant mécaniquement les distances télémétriques et les diverses corrections ordonnées au cours d'un tir pour obtenir ou conserver un bon réglage.

Connaissance (avoir). Etre en vue d'une côte, d'une île, d'un cap, etc.; les reconnaître, les identifier.

Connaissance des temps. Volume de tables publié chaque année par le *Bureau des Longitudes* et dans lequel a été déterminé à l'avance, de jour en jour, les éléments variables des différents astres, afin de simplifier les calculs d'astronomie. Le méridien fondamental adopté depuis 1916 est celui de Greenwich.

Connaissancement. Document où sont consignés la nature, le poids et les marques des marchandises embarquées. Cette pièce est signée par le capitaine après réception des marchandises, avec l'engagement de les remettre dans l'état où elles ont été reçues, au lieu de destination, sauf périls et accident de mer. Le connaissance, qui constitue contrat de transport, est un véritable effet de commerce.

Conseil supérieur de la marine. Réunion des amiraux commandant en chef les escadres et les inspecteurs généraux de la flotte qui examinent et le cas échéant approuvent les propositions faites par le Chef d'Etat-Major. Les décisions prises sont ensuite soumises à l'assentiment du ministre. Une équivalence existe au niveau de la marine marchande, dans laquelle se retrouvent les représentants des compagnies de navigation, des représentants des ministères concernés; enfin certaines personnes, dont la compétence est reconnue par tous.

Consentir. Une pièce de bois, mât, vergue consent lorsqu'elle cède ou se courbe sous un effort quelconque.

Conserve. Navire qui en accompagne un autre.
-Naviguer de conserve: naviguer ensemble.

Consignataire. Négociant ou firme commerciale à qui l'armateur adresse un navire pour qu'il en dirige et surveille les opérations pendant son séjour dans le port.
-Le consignataire du navire est un représentant de l'armateur. Il est chargé de la livraison, à leurs destinataires, des marchandises apportées par le navire et des formalités de douane.
-Le consignataire de la cargaison est un représentant du destinataire. Son rôle est d'accélérer la livraison des marchandises qu'il a reçues, soit du capitaine, soit du consignataire du navire. Le mot *consignataire* tend à disparaître; il est remplacé par le terme: agent maritime.

Consigner. Consigner les équipages, les officiers: les empêcher de communiquer avec la terre ou avec un autre bâtiment. Consigner une partie du bâtiment: empêcher d'y pénétrer.

Consignes.

1°- Instructions données sur la conduite à tenir dans des cas bien définis: incendie, voie d'eau, homme à la mer, etc.

2°- Règlements particuliers variables selon les navires, mais basés sur les lois et ordres ministériels et rédigés à bord par le commandant en second avec l'approbation du commandant.

3°- Dans la marine à voiles, la *consigne* était le lieu où l'on mettait le fanal destiné à conserver le feu à bord. Il était surveillé par le *factionnaire de la consigne*.

« **Consol** ». Procédé de navigation radioélectrique utilisant un récepteur radiotélégraphique ordinaire mais des tables et cartes spéciales.

Construction à clin. Principe de construction par superposition des bordages, ou clins, assemblés au moyen de rivets, la charpente intérieure transversale étant mise en place et fixée ensuite.

Construction à franc-bord. Mode de construction par juxtaposition des bordés, posés chant contre chant (bord à bord sur l'épaisseur), cloués contre la membrure. On dit également construction classique. Le franc-bord désigne également la hauteur de coque au-dessus de l'eau.

Constructions navales. Ensemble des opérations du ressort des ingénieurs de marine.

-Service technique des constructions et armes navales: le groupe des ingénieurs de la marine chargés d'étudier les projets de construction navales et d'en établir les plans. En France cet organisme a été créé en 1895. Il comprend deux branches: construction et réparations.

Container. S'applique à un cadre ou caisse métallique permettant de grouper des objets fragiles en vue de leur transport. L'emploi du container dans la marine marchande simplifie les problèmes d'arrimage, évite les manutentions du quai au navire ou inversement et permet un acheminement plus rapide des marchandises débarquées vers leur lieu de destination. L'apparition des containers en Europe (vers 1926) et leur généralisation a donné lieu en 1933 à la création du *Bureau International des Containers (B.I.C.)*.

Conteneur. S'applique à une caisse métallique ou en matière plastique permettant de grouper les objets fragiles en vue de leur transport. L'emploi du conteneur simplifie les problèmes d'arrimage, évite les manutentions du quai au navire ou inversement et permet un acheminement plus rapide des marchandises débarquées vers leur lieu de destination. Le principe n'est pas nouveau. Des cadres métalliques ou en bois, démontables, ont été utilisés depuis longtemps, notamment par les savonniers de Marseille. Les conteneurs modernes toutefois, ne sont pas seulement des cadres de transport. Étudiés pour être gerbés, assemblés et arrimés à bord, ils font partie d'un tout. Les cales des navires spécialement conçus pour leur transport (*porte-conteneurs*) sont constituées de cellules verticales dans lesquelles ils s'empilent. Leur généralisation a donné lieu, en 1933, à la création du *Bureau International des Containers (B.I.C.)* groupant les transporteurs (mer et canaux, air, rail, route) les constructeurs, les exploitants, les usagers. Certains conteneurs comportent un appareil permettant de régler la température intérieure.

Contenter les points. Recherche de la plus juste courbe passant par différents points connus, du plan ou du tracé. On dit aussi faire belle ligne.

Contraire. Se dit du vent, de la marée quand ils s'opposent à l'avancement du navire.

Contre. Cette préposition se joint à un mot et veut dire: A contre, en sens opposé. Elle peut aussi exprimer l'idée de renforcement d'une pièce: contre-quille. Enfin autre sens: Le vent la marée sont à contre, c'est-à-dire de sens contraire.

-Contre-arc: courbure d'un navire qui, par une cause quelconque, a dévié de la ligne de construction primitive au point que le milieu de la quille s'est affaissé par rapport aux extrémités.

-Contre-brasser: orienter les vergues à l'inverse de ce qu'elles étaient.

-Contre-cacatois: voile de beau temps que l'on gréait au-dessus du cacatois.

-Contre-courant: courant de la direction inverse à un courant latéral. *Aller à contre courant.*

-Contre digue: digue construite en renforcement d'une autre.

- Contre-étambot: lorsque l'étambot est fait de deux pièces, la partie arrière prend le nom de contre étambot.
- Contre-étrave: forte pièce venant s'appliquer sur la face interne de l'étrave et chevillée avec elle.
- Contre-hiloire: bordage du pont d'un navire en bois, plus épais et plus élevé que les autres. Comme les hiloires, les contre-hiloires se placent de chaque côté des écoutes.
- Contre point: morceau de ralingue de renfort placé près du point des voiles, pour rendre cette partie plus résistante. Le point de la voile est alors dit *merlin*
- Contre-quille: pièce renforçant la quille intérieurement.
- Contre-salut: salut rendu par un navire que l'on vient de saluer
- Contre-tape de hublot: voir hublot.
- Contre-tenir: contre-tenir un cordage c'est le lâcher en douceur en le tenant toujours tendu.
- Contre-voile d'étai: voile aurique grée entre la voile d'étai de hune et celle de perroquet.

Contre à contre. Se dit de deux bateaux ou de deux objets, très près l'un de l'autre mais sans se toucher.

Contre Mousson (à). Aller à Contre Mousson, c'est naviguer dans les parages des moussons, pendant la saison défavorable.

Contrebande. Droit international maritime. Transport à destination d'un belligérant par un navire neutre, marchandises qui ont un rapport direct avec les hostilités. On appelle aussi contrebande, l'ensemble des marchandises qu'un neutre ne peut transporter pour un belligérant sans manquer aux obligations que lui impose sa neutralité.

Contrebordier. Navire faisant une route de direction opposée à celle que l'on suit.

Contre-brasser. Brasser à contre une voile carrée: la faire pivoter pour changer d'amure. C'est également orienter une vergue de façon à masquer sa voilure.

Contre-cacatois. Petite voile établie au-dessus des cacatois, ayant la même forme que ceux-ci.

Contre-écoute. On appelle ainsi l'écoute de foc qui ne travaille pas quand on navigue sous une écoute donnée.

Contre-étrave. Pièce courbe destinée à renforcer l'étrave, à l'intérieur, lorsque cette dernière est composite. La fausse étrave a la même fonction, mais à l'extérieur.

Contremarche. Evolution de plusieurs bâtiments de guerre formés en ligne de file, pendant laquelle chaque navire reste dans le sillage de celui qui le précède.

Contrepoint. Morceau de ralingue mis en renfort (on dit: merliné), près d'une empointure de voile.

Convention Solas. Règlementation internationale qui définit les règles et les devoirs des marins.

Conversion. Mouvement de tactique navale. Dans une ligne de bâtiments, changement de direction progressif, chacun restant dans le sillage de son matelot d'avant.

Convoi. Groupe de navires de commerce navigant, en temps de guerre, sous la protection des forces navales. De 1941 à la fin de la deuxième guerre mondiale, de nombreux convois alliés transportèrent du matériel de guerre vers les ports Russes de Mourmansk et D'Arkangelsk.

Convoyer. Escorter des navires de commerce.

Coopérative maritime. Le coopératisme joue un rôle de plus en plus important dans le développement et l'évolution de la pêche artisanale. On peut distinguer les coopératives d'avitaillement, ce sont les plus anciennes et relativement les mieux établies; les coopératives de carburant, les coopératives de production (régularisation des ventes par des stockages), les coopératives d'encan (gestion de la criée) et d'écorage (groupement des arrivages pour présentation du poissons à la vente), les coopératives de vente, les caisses de crédit maritime mutuel, les mutuelles d'assurance.

Coordonnées horizontales. Les coordonnées horizontales d'un astre sont la hauteur et l'azimut; ils servent à fixer la position de cet astre par rapport à l'horizon du lieu.

Coq. Cuisinier de l'équipage à bord d'un navire.

Coques (systèmes de construction des) . Ensemble de la charpente (construction en bois ou métallique) d'un navire et de son revêtement extérieur (bordé).

-Coque principale: se dit de la coque sans les superstructures, telles que rouf, gaillard, dunette, etc.

Système de construction:

1°- Longitudinal: dans lequel les nombreux éléments longitudinaux qui ont pour but de tirer parti de l'appoint structural du bordé, s'appuient sur les porques très solides et espacées. Le plus connu est le système *Isherwood*.

2°- Transversal: dans la construction transversale, qui est traditionnelle dans la construction navale, les barrots, membrures et varangues constituent des anneaux transversaux fermés, séparés par un espace de faible longueur. Cette disposition assure une bonne indéformabilité de la section aux efforts d'ensemble, aux charges verticales, au roulis et à l'échouage en cale sèche.

3°- Mixte: ce système combine les avantages des deux précédents. Sur les paquebots les fonds sont parfois construits suivant le système transversal et les hauts suivant le système longitudinal. Le rivetage longtemps pratiqué pour l'assemblage de la coque est maintenant remplacé par la soudure électrique; ce procédé économise du poids, procure une meilleure étanchéité et une surface lisse.

Coque nue. Mode d'affrètement à temps (location) par lequel l'affréteur prend à sa charge tous les frais d'exploitation. Le navire lui est livré en ordre de marche mais sans équipage.

Coquerie. Emplacement à terre où se fait la cuisine du bord d'un navire en armement ou en désarmement.

Coqueron. Compartiment extrême de la coque, voisin de l'étrave ou de l'étambot et servant souvent de citerne à eau. Coqueron arrière, coqueron avant. Les coquérons permettent de régler l'assiette du navire.

Coques. Boucles se formant dans un cordage mal lové, ou utilisé sans tenir compte du sens de son commettage.

Corceron. Flotteur en verre ou en liège soutenant un filet.

Cordage. Combinaison de substances filamenteuses telles que le chanvre, l'abaca, etc., transformés en fils de caret et tordu en torons; commis ensemble ils forment un cordage. En suivant l'ordre de grosseur, les petits cordages prennent les dénominations suivantes: fil à voile, lusin, merlin, bitord, ligne, ligne de loch, ralingue et quarantenier.

-Cordage est le nom générique de toutes les cordes employées à bord. Il y a des cordage en chanvre, en acier, en nylon et autres textiles synthétiques. Un cordage est dit noir s'il est goudronné, blanc s'il ne l'est pas.

-Cordage en manille: filin fabriqué à l'aide des fils d'une plante que l'on trouve aux Philippines.

-Cordage en matière plastique: on utilise maintenant des matières plastiques dérivées du pétrole, tel que le polypropylène qui donne un cordage très souple, très solide et d'une grande légèreté.

Corde. Ce mot n'est jamais utilisé (et ficelle encore moins!), sauf pour désigner la corde qui sert à actionner la cloche du bord.

Corde de dos. Ralingue bordant la partie supérieure de l'ouverture d'un chalut. Dite parfois *corde d'eau*.

Corderie. L'art de fabriquer des cordes mais aussi le lieu où on les fabrique.

Cordes ou palangres. La pêche aux cordes se pratique au moyen de lignes de fond. Les bateaux utilisés pour cette pêche, de même que leur équipage, sont dits *cordiers*. Selon leur force et leur usage, on distingue les grandes cordes et les petites cordes.

Cordelle. Cordage utilisé pour halier un bateau dans un canal, une rivière, le long d'une jetée.

Corder. Action de confectionner un cordage par torsion des torons. Synonyme de commette.

Cordon. Chacun des cordages commis en aussière dont trois forment un grelin.

Coridor, Corridor. Parfois galerie de l'entrepont.

Cormière. Pièce de bois qui termine la poupe.

Corne. Sorte de verge dont un bout s'appuie par un croissant sur l'arrière d'un mât et dont l'autre bout est soulevé obliquement, en général 40° par rapport à l'horizontale, par des cordages qui appellent obliquement du haut du mât. On se sert de corne pour enverguer la brigantine, l'artimon.

Corne de brume. Instrument sonore employé pour faire entendre, par temps de brume, les signaux phoniques réglementaires.

Corne de charge. Synonyme de mât de charge.

Corneau. Conduit débouchant dans la carène, permettant l'évacuation de l'eau. Watter-closet de l'équipage.

Cornet de mât. Pièce de bois creusée longitudinalement, sur laquelle s'applique la partie antérieure du mât, depuis l'étambrai jusqu'à la carlingue.

Cornette. Au 18^e siècle pavillon «blanc carré» qui indiquait la qualité de chef d'escadre, il était arboré au mât d'artimon si le chef d'escadre naviguait seul et au grand mât s'il commandait en chef (escadre au complet). Plus tard (19^e) la cornette, pavillon aux couleurs nationales, à deux pointes, était la marque distinctive hissée par un officier (de grade inférieur à celui de capitaine de vaisseau) commandant trois bâtiments au plus.

Cornier. Pièce placée aux angles extérieurs de la voûte, en prolongement de la préceinte, pour assurer la liaison du bordage transversal et longitudinal.

Cornières. Ouvertures latérales ménagées dans la partie postérieure d'un chalut et servant à le vider.

Corpou. Dans une madrague ou une thonaire, dernier compartiment où arrivent les thons. Lorsqu'elle est jugée suffisamment pleine, cette poche est remontée à la surface par les bateaux qui la cernent entièrement. Les poissons sont assommés à coups de gaffes ou harponnés. Cette dernière phase de la pêche est la *matanza*.

Corps. La coque.

-Corps et biens: le navire et tout ce qu'il porte, marchandises, matériel, valeurs. En fait, l'expression perdu corps et biens ne devrait concerner que la perte du navire et de sa cargaison, à l'exclusion des personnes. Cependant dans le langage courant elle signifie perte totale, interprétation confirmée par la locution anglaise correspondante: *lost with all hands*, le mot *hands* englobant l'ensemble du personnel du bord.

Corps mort. Bloc de béton coulé au fond de l'eau et relié par une chaîne à une bouée. La bouée de corps mort permet aux embarcations et aux bateaux de petit tonnage de reprendre leur mouillage sans avoir à se servir de leur ancre.

Correction. Modification de la route d'un navire afin de compenser les effets de dérive, du vent et des courants.

Corrosion. Action destructrice de l'eau de mer sur les coques. Les ancres et chaînes fréquemment soumises à l'action alternée de l'eau et de l'air, sont particulièrement sujettes à la corrosion.

Corvée. Travail rude et fatigant réalisé, hors du bord. Corvée de vivres, corvée d'eau etc.

Cosse. Bague en métal ou en plastique à fixer sur un bout épissé pour le renforcer.

Coston. Pièce de bois servant à consolider un mât.

Cote. Syn. de flanc de muraille.

Côte. Le rivage de la mer et les fonds qui l'avoisinent.

-Côte accore ou à pic: lorsqu'elle s'enfonce presque verticalement dans la mer.

-Côte basse: lorsqu'elle s'élève peu et se prolonge presque horizontalement sous la surface.

-Côte saine: lorsqu'on peut s'en approcher sans être exposé à toucher.

- Côte malsaine. lorsqu'il y a des rochers, bancs, écueils ou de forts courant qui la rendent dangereuse pour la navigation.
- La côte court au nord: c'est-à-dire que sa direction générale va du sud au nord.
- Ranger la côte: naviguer le long de la côte.
- S'élever d'une côte: s'en éloigner.
- Aller à la côte, faire côte: y être poussé malgré tous ces efforts, par le vent ou la mer.
- Etre à la côte: être jeté sur le rivage.
- Côte du vent: la côte d'où souffle le vent dans la direction d'un navire en mer.

Côté de la chute. Ce terme s'applique aux cotés d'une voile carrée, aux côtés avant et arrière d'une voile à corne et d'une voile d'étai.

Cormière. Pièce de bois qui termine la poupe.

Côté du vent, bord du vent. Côté du navire contre lequel le vent souffle, par opposition au côté «sous le vent» qui ne reçoit pas le vent.

Côté sous le vent. Le côté du navire (supposé partagé en deux moitiés par une ligne allant de l'étrave à l'étambot) qui se trouve incliné vers l'eau sous l'action du vent sur ses voiles, mâts etc. Ainsi, si un navire fait route vers l'ouest ayant le vent du sud, son côté tribord ou droit est le côté sous le vent.

Côté faible, faible de côté. Se dit d'un navire qui s'incline facilement soit par défaut de construction, soit par manque de poids dans les fonds.

Côtier. Pilote dont la spécialité consiste en une connaissance exacte des côtes, des fonds, des sondes, des mouillages, des écueils etc.

Côtière (navigation). Navigation limitée à un parcours le long des côtes.

Cotonné. Une voile est dite «cotonnée» lorsqu'elle est usée.

Cotoyer. Passer près d'une terre en suivant ses sinuosités.

Cotriade. Mot breton (kotriad) signifiant potée mais il désigne plus particulièrement.

1°- Une soupe de poissons dans laquelle entre surtout des sardines.

2°- Un avantage en nature accordé à un marin-pêcheur sous forme d'une petite part de poisson.

Cou de cygne. Forte cheville que porte la ferrure terminant l'extrémité d'un gui et qui vient s'introduire dans le piton d'un cercle placé sur le mât. Les cornes et les mâts de charge se réunissent au mât de la même manière. Appelé aussi croc ou aiguillot.

Couchant. Les Méditerranéens emploie ce terme pour désigner l'Ouest, l'Occident.

Couche réfléchissante. Phénomène constaté depuis l'emploi généralisé des écho-sondeurs: Retour des ondes sonores, d'une profondeur de 300 à 400 mètres, alors que le fond réel se trouve beaucoup plus bas. Le biologiste Martin W. Johnson constata en 1945 que ce fond factice se rapprochait de la surface pendant la nuit et s'enfonçait pendant les heures du jour. Cette couche réfléchissante était probablement constituée par une masse d'êtres vivants.

Couchette. Lit de bord étroit appliqué contre la cloison.

-Couchette à tiroirs: dans les chambres d'officiers, couchette en bois formant meuble avec tiroirs.

Coucher. Faire incliner. On dit d'un bâtiment couché sur le coté, qu'il est échoué sur le coté.

Coude. Pièce courbe de la membrure située au niveau du bouchain, assurant la liaison entre les allonges de fond et les hauts. Synonyme de genou.

Cou de Cygne, Cou de Cigogne. Tige en fer que l'on fixe sur le pont d'un navire; elle est arrondie à l'autre extrémité de manière à être engagée dans les anneaux d'un câble-chaîne.

Coueffe. Terme vernaculaire désignant le petit pontage avant des vaquelottes normandes, qui sert d'étambrai pour le mât de misaine.

Couettes, coïttes.

1°- Mortes: glissières en bois fixées à la cale de construction, enduites de suif et sur lesquelles le navire glisse pendant son lancement.

-2° Vives: pièces en bois fixées au berceau et glissant sur les couettes mortes pendant le lancement.

Coude. Pièce courbe de la membrure située au niveau du bouchain, assurant la liaison entre les allonges de fond et les hauts. Synonyme: genou.

Couettes. Pièces de bois reposant sur la cale de construction, placées de part et d'autre du bateau, sous les bouchains, et contre lesquelles il glissera lors de sa mise à l'eau.

Couffe de palangre. Sur les côtes de Provence, panier immergé et lesté, muni de nombreux hameçons. (N.B. La plupart des dictionnaires donnent le mot couffe au féminin, sauf Littré qui l'indique comme étant du masculin).

Couillard. Raban de ferlage d'une voile carrée, fixé en patte d'oie sur le milieu de la vergue.

Couillette. Terme vernaculaire méditerranéen désignant chacune des deux joues placées de part et d'autre du capian.

Couillons. Tampons d'étoffe que l'on place dans la toile d'un hunier de manière à former des boutons qui donnent prise pour tendre la voile.

Coulée. Désigne la partie arrière de la carène s'amincissant vers l'étambot et qui se relève progressivement vers la flottaison. De la forme plus ou moins fine de la coulée dépendent les qualités nautiques du bateau.

Couler. Se dit d'un bateau qui s'est empli d'eau et qui s'enfonce dans les flots.

Couleurs. Les trois couleurs du pavillon national: bleu, blanc, rouge. Hisser les couleurs, rentrer les couleurs. On hisse les couleurs à huit heures le matin, on les rentre au coucher du soleil.

Coulisse. Glissière centrale de la cale de lancement, sur laquelle glisse la quille du bateau pendant sa mise à l'eau.

Coulisseaux. Petites pièces en aluminium ou en plastique qui, fixées sur la ralingue de grand voile permettent de la guider dans le rail le long du mât.

Couloir. Voir corridor.

Coulure. Dans une senne, ensemble des filins qui portent, en haut les flotteurs en liège et en bas les plombs maintenant le filet vertical.

Coup de mer. La mer qui vient se briser contre le bord et déferle par-dessus le bâtiment.

-Coup de barre: mouvement brusque et prononcé donné à la barre du gouvernail.

-Coup de roulis: mouvement brusque et violent de roulis ou de tangage.

-Coup de talon: choc du talon de la quille sur le fond.

-Coup de tabac: coup de mauvais temps.

Coup de vent. Augmentation considérable mais passagère, de l'intensité du vent. Le coup de vent, qui n'implique pas forcément la cap ou la fuite, correspond dans l'échelle de Beaufort à la force 9 (vitesse 20 à 24 mètres par seconde).

Coup de fouet. Coup d'accélérateur relativement violent mais bref servant à stopper le bateau sans le faire dévier de sa trajectoire.

Coup de tangage. Mouvement vers le bas de l'étrave d'un bateau plongeant dans le creux d'une vague.

Coupe. Représentation en plan d'une section du bateau: longitudinale, transversale, horizontale. Coupe au maitre: section transversale du navire au maitre couple.

Coupée. Ouverture pratiquée dans le pavois pour ménager un passage, une entrée, à bord du bateau. L'échelle de coupée permet d'y aboutir.

Coupe feu. Compartiment installé pour arrêter ou ralentir la propagation d'un incendie; ces éléments sont fait de matériaux ignifugées ou incombustibles.

Couperu. Petit filet qui servait à prendre dans le sas d'une écluse, ou dans les courtines, les poissons qui avaient pu y rester.

Couple. Élément de charpente transversale, formé de deux membres symétriques, comportant les allonges de fond, genoux, allonges des hauts et jambettes, réunis à la base par une varangue. L'ensemble des couples constitue la membrure du bateau.

-Couples de remplissage: couples moins forts que les autres et qui viennent en renforcement de la membrure.

-Couples dévoyés: couples qui se trouvent vers les extrémités et qui ne sont pas parallèles au maître-couple.

Couradou. Terme vernaculaire désignant la partie latérale du pont, située de part et d'autre de l'écouille centrale, sur les pointus méditerranéens.

Courant. Extrémité mobile d'une manœuvre sur laquelle on peut agir pour hisser, étarquer, border.

Courant. Mouvement de translation de l'eau dans une direction déterminée; il se fait sentir plus particulièrement à la surface et au voisinage de la surface.

-Courant de marée: mouvement des eaux produit sur la mer par l'action des marées. Courant de flot. Courant de jusant.

-Courant général: les courants généraux sont produits par la réunion de divers courants locaux et surtout par l'action sur la surface de la mer des alizés de nord-est et de sud-est.

-Courant périodique: courant des parages à moussons. Il s'établit quelque temps après l'arrivée de chaque mousson.

Courantille. Filet semblable à la thonaire, mais plus long. Ainsi nommé parce qu'on l'abandonnait au courant.

Courantomètre. Appareil immergé et fixé sur le fond pour mesurer la vitesse et le sens du courant.

Courbant. Pièce de bois dont le fil est courbe; synonyme: tors.

Courbe. Pièce taillée dans du bois courbe de fil, souvent à la jonction d'une branche et du tronc d'un arbre, destinée à réunir ou à renforcer l'angle formé par l'assemblage de deux pièces.

Courbure (de l'étrave). Forme donnée à l'étrave: en cuillère, à guibre.

Coureau. Canal étroit, sinuosité entre des rochers ou des îles et où la navigation est possible. Tels sont les coureaux de Groix et de Belle-Ile.

Courir. Courir un bord: parcourir une distance sur un bord; courir à terre, courir au large: faire route vers la terre ou vers le large. Avoir de l'eau à courir: ne pas avoir d'obstacle sur sa route.

Courir, glisser, choquer. Un cordage amarré à une bitte, à un taquet etc. court, glisse, choque, lorsque faute de tours suffisants, il ne résiste pas à la tension, mais glisse autour de l'objet sur lequel il est tourné.

Couroi. Composition formée de brai sec, de soufre et de suif, dont on enduit à chaud, la surface extérieure d'une coque de navire en bois, pour la préserver de l'attaque des vers et pour la rendre plus lisse.

Couronne.(de support de gui). Cercle de bois entourant le mât servant de support à la mâchoire de gui.

Couronnement. Extrémité élevée de la poupe qui est recouverte d'une lisse dite de couronnement. L'écoute de voile d'artimon se frappe sur le couronnement

Couroyer. Terme ancien: enduire la carène de couroi, passé à chaud.

Course. Armer en Course: s'équiper en corsaire pour faire la course.

Coursive. Couloir étroit servant de passage à l'intérieur du navire, d'un espace à un autre. Sur les langoustiers camarétois se terme désignait une très forte pièce en bois emboîtée dans les membrures, à la liaison coque-vivier.

Courtier Maritime. Agent d'Affaires Maritimes chargé de l'achat, la vente de la cargaison.

Coussin. Pièce de bois servant de renfort contre l'usure due au frottement. Installée sur un navire en construction, elle porte le nom de *ventrière* et empêche le basculement du navire.

-Coussin de tête de mât: pièce de bois doux arrondie à sa partie supérieure, placée de chaque côté du mât, elle empêche le capelage du gréement de porter sur les élongis.

Coussinet. Partie d'un palier en contact avec l'arbre d'hélice. Les coussinets sont en métal blanc et graissé de manière à réduire le frottement.

Coutelas. Polacre établie en travers, en Méditerranée.

Coutelet. Entrée d'une *bordigue*.

Couture. Les voiles sont composées de bandes de toiles, les laizes, assemblées par des coutures. Différents points sont utilisés en voilerie: le point broché pour une couture plate et le point piqué pour l'assemblage des laizes; le point debout pour une couture ronde sur les bords et la ralingue; le point de videlle pour les accros.

-En charpente: joint ouvert en sifflet sur les chants des bordages, destiné à être calfaté pour assurer l'étanchéité. Désigne également la ligne formée entre deux virures.

Couverte. Pont supérieur d'un bâtiment.

Couvre-joint. Pièce de doublage en bois ou en métal, placée à l'intérieur de la coque, entre deux membrures, sur un assemblage de deux abouts de bordage.

Couvrir. La mer couvre lorsqu'elle cache momentanément un danger, roche ou banc. On dit de ce rocher ou de ce banc qu'il couvre et découvre.

Cracher. Un navire construit en bois, crache ses étoupes lorsque par suite de la fatigue les étoupes sortent des coutures.

Crachin. Pluie très fine. Crachiner, pleuvoir en crachin.

Crampe. Ferrure en U, pointue aux extrémités, servant à assembler deux pièces de bois.

Crapaud. Pièce de fer fixée au bout de la barre de gouvernail et lui servant de point d'appui sur la tamisaille (barre à roue).

-Crapaud d'amarrage: forts crampons pris sur le fond et servant au mouillage des coffres et des grosses bouées.

-Crapaud: surnom familial donné aux embarcations de bord propulsées par machine à vapeur. Elles ont été en service jusqu'à la fin de la Grande Guerre (1914-1918).

Crapaudine. Pièce inférieure d'un safran équipé d'un aileron; l'inverse d'un safran suspendu. C'est aussi un support en forme de godet, où vient se loger le pied d'une épontille, d'un bossoir, d'un axe etc.

Craquelin. Nom donné à une embarcation ou même à un petit navire de faible construction.

Craquer. Un mât, une vergue craquent lorsque se produit une rupture de quelques fibres de bois. S'applique aussi à la charpente d'un navire qui fatigue avec beaucoup de bruit quand la mer l'agite.

Crasse. Faux poisson, en argot des équipages de chalutiers.

Cravate (en). Un cordage prend le nom de cravate, ou est en cravate, lorsqu'il entoure un mât, des bigues, une ancre sans la serrer.

-Ancre en cravate: dans une embarcation ancre disposée pour pouvoir être mouillée instantanément.

Créance (mouiller en créance). Aller mouiller l'ancre d'un navire à son poste à l'aide d'une embarcation, et revenir en rapportant le bout libre de la chaîne pour l'amarrer à bord.

Crémaillère. Appareil servant à rider les haubans.

Crépine. Pièce en général métallique percée de trou permettant de laisser passer l'eau et de retenir les corps étrangers.

Crête. Partie supérieure d'une dorsale ou d'un seuil, élévation du fond de la mer à profil longitudinal.

Creux. Courbe d'une voile établie.

Creux. Hauteur prise à mi-longueur du navire, entre le pont supérieur et le fond de cale.

-Creux sur quille: Hauteur du pont supérieur au-dessus de la quille.

Creux. Profondeur entre deux lames, mesurée de la crête à la base. Une mer d'un mètre de creux.

Crinoline. Par analogie avec l'armature métallique de la «jupe cloche» que les femmes portaient autrefois, se dit d'une armature de tubes et barres métalliques disposées au-dessus de la flottaison et à hauteur des hélices pour les protéger des heurts éventuels au moment de l'accostage. On dit aussi *Garde-hélice*.

Crique. Enfoncement d'une côte qui peut servir d'abri à de petits navires.

Croc. Pièce de fer recourbée servant en général à accrocher et à fixer des objets auxquels elle appartient.

-Croc d'amure: ferrure pour amarrer l'amure d'une voile.

-Croc à cosse: croc dont la tête est traversée par une cosse qui sert à fixer un cordage.

-Croc moucheté: croc garni d'une pièce empêchant le filin d'en sortir.

-Croc de palan: crochet de la poulie d'un palan

-Croc de remorque: grand croc solide, fixé à proximité du centre de gravité d'un remorqueur pour y crocher la remorque d'un navire.

-Croc de traversière: griffe ou double croc destiné à saisir l'ancre par une de ses pattes et que porte une courte chaîne

-Croc à échappement: croc articulé permettant de dégager aisément le cordage où la chaîne qui s'y trouve logé.

Croc. Très gros hameçon monté à émerillon, généralement employé pour la pêche aux requins.

Croche. Par ce terme les équipages de chalutiers désignent tous les obstacles sous-marins, épaves ou mauvais fonds, sur lesquels un chalut peut s'accrocher et se détériorer.

-Carte de croche: carte donnant la position de ses obstacles.

Crocher. Accrocher. Crocher un palan: saisir. Crocher dans la toile. Tenir, se fixer. L'ancre a croché.

Crochet de voilier. Petit crochet qui sert à retenir la toile pendant les opérations de couture ou de réparation d'une voile.

Crochetée. Longueur de couture d'une toile à voile que fait le voilier sans reprendre son crochet.

Croisée. L'ouverture des bras d'une ancre.

Croiser, traverser. Couper la route à un navire sur son avant.

Croisette. Synonyme peu utilisé de *barres de perroquet*.

Croisillon. Petite bitte en forme de croix.

Croissant de bôme. Pièce métallique en forme de C glissée au dessus de la bôme, lorsque la voile a été réduite au moyen d'un enrouleur, qui permet de rattacher le hâle-bas de bôme.

Croissant de gui. Chandelier fixé sur un pont et terminé à son extrémité supérieure par une fourche ou un demi cercle; il sert à supporter, au mouillage, L'extrémité du gui en soulageant la balancine. Se dit aussi repos de gui ou support de gui.

Croisure. Largeur de la vergue d'une voile carrée; se dit également pour une paire de barres de flèche. On dit qu'un navire a plus ou moins de croisure.

Croix (mettre en). Opération qui consiste à raidir les vergues à poste sur les deux bords, lorsqu'un navire à voiles carrées est au mouillage.

Croix de Saint André. Engin destiné à la pêche du corail. Il est constitué de deux madriers en croix, lestés et munis de fauberts. Cet appareil est remorqué par les corallines.

Crosse.

1°- Pièce métallique protégeant la partie inférieure du gouvernail.

2°- Dans un moteur Diesel de grande puissance, 2000 CV et au-dessus, les bielles ne sont pas toujours articulées directement sur le fond des pistons mais sur le pied d'une tige solidaire de ces derniers. Le mouvement rectiligne de la *tige de piston* est assuré par un *patin* se déplaçant sur une *glissière*. La crosse fait partie de l'ensemble: bielle, patin, glissière et concourt à la transformation du mouvement rectiligne en mouvement circulaire.

3°- Crosse d'accrochage: sorte de béquille recourbée à l'extrémité inférieure arrière du fuselage d'un avion de porte-avions. Destinée à crocher les brins de freinage à l'appontage, le pilote la descend au moment de sa présentation.

Crouler. Crouler un navire c'est le lancer.

Croupiat (amarrage en). Amarrage passé par l'écubier de l'arrière et raidi sur un point fixe: corps-mort, anneau de quai ou sur la ligne de mouillage elle-même; procédé utilisé au moment d'une manœuvre, par exemple à l'appareillage, pour faire abattre rapidement le bateau.

Croupière. Aussière ou grelin frappé sur une ancre que l'on va mouiller.

Croute. Planche de rebut, faite avec l'aubier du bois.

Cubage. Opération qui consiste à mesurer le volume d'un corps. S'il s'agit de pièces de bois, c'est calculer combien de fois ces pièces contiennent une mesure cubique donnée, servant d'unité telle que le stère.

Cueille. Nom donné à une laize de toile à voile, c'est aussi la largeur de cette laize.

Cueillette.

1°- Un bâtiment est chargé en cueillette, lorsque divers particuliers y déposent des marchandises, chacun payant pour son compte et suivant les conventions stipulées avec l'armateur.

2°- Droit que s'était donné les corsaires de piller pendant un temps très court (quelques minutes) un navire capturé. Ils ne devaient prendre que les objets pouvant être portés sans aide. Le début et la fin de la cueillette étaient annoncés par le sifflet du maître d'équipage.

Cuiller.

1°- Extrémité du tube lance torpilles du côté où la torpille est lancée; le tube est évidé à sa partie inférieure.

2°- Pêche: lamelle métallique incurvée, montée sur un émerillon, dont on se sert pour la pêche à la traîne (maquereau).

3°- On nommait *cuiller à boulets rouges* un instrument en fer forgé, en forme de demi-sphère, monté sur un manche en bois. Il servait à tirer le boulet du fourneau et à le transporter dans l'âme de la pièce.

Cueillir. S'applique à un cordage, lorsqu'on le ploie de manière à lui faire faire plusieurs tours sur lui-même, soit en rond, soit en ellipse, afin de le serrer dans une cale, dans une soute etc.

Cuisses. Syn. de la pièce de construction appelée Courbe.

Cul. Arrière du bateau. On dit cul rond pour un arrière rond, cul de poule pour un arrière à voute qui se termine en arrondi, cul carré pour un arrière à tableau, cul pointu pour un arrière de chaloupe, cul de mounine pour un arrière de chébec.

Cul. Poche extrême du chalut où s'accumule le poisson. Lorsqu'on remonte le filet, c'est le cul qui émerge le premier du fait de l'éclatement de milliers de vessies natatoires (plus exactement appelées par les ichthyologistes *vessies aériennes* ou *gazeuses*) qui ne subissent plus la pression de l'eau. Dès l'apparition de cette poche un coup d'œil suffit à l'équipage pour évaluer la réussite. Hors cul! : commandement pour faire mettre le chalut à l'eau.

Cul de porc. Nœud réalisé par l'entrelacs des torons pour former une sorte de bouton à l'extrémité d'un cordage. S'il y a en plus une couronne autour du bouton, il s'agit d'un cul de porc avec tête de more.

Culer. Se dit d'un bateau qui a de l'erre en arrière, qui recule.

Cul (navire sur). Navire dont le tirant d'eau arrière est supérieur au tirant d'eau avant.

Culetin. Voile de dérive des anciens morutiers.

Culotte. En argot maritime, tailler des culottes à un navire que l'on chasse c'est le contraindre à mettre toutes voiles dehors pour éviter de se faire rattraper.

Cunette. Nom donné d'une façon générale à différents petits conduits d'écoulement, tel que celui servant à canaliser le mazout provenant de suintements le long des parois de soutes.

Cunningham. Palan qui se frappe au point d'amure d'une voile permettant de raidir son point d'attaque.

Curer. En parlant des ports, havres, bassins c'est les dégager des sables, vases, galets ou autres dépôts.

Cycle. Période de révolution d'un corps céleste.

Cyclone.

1°- Dépression mobile, siège de vent et de mauvais temps.

2°- Le mot cyclone s'applique plus particulièrement au cyclone tropical: violente tempête avec des vent de plus de 100 km à l'heure qui sévissent à certaines époques de l'année dans des régions déterminées, telles que la mer des Antilles.

Cygne. Bloc de glace détaché de la banquise et dont la partie immergée est peu élevée. Il doit son nom à sa forme bizarre, due à l'action du soleil.

D. Quatrième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément signifie: «ne me gênez pas je manœuvre avec difficulté». Mot de code: Delta.

Dague. Anciennement nom donné à la garcette ou bout de corde dont on se servait pour punir les matelots.

Dalot.

1°- Dalot de pont: trous percés dans les ponts et qui laissent s'écouler, dans un tuyau placé au-dessous, l'eau qui peut s'amasser sur ces ponts (pluie, eau de mer etc.).

2°- Dalot de coque: ouverture dans la coque où viennent aboutir les tuyaux d'évacuation des eaux.

3°- Placard de dalot: sur les vaisseaux morceau de cuir ou de grosse toile qui couvrait l'orifice extérieur d'un dalot et permettait à l'eau de s'écouler.

Dame de nage. Pièce articulée qui permet de relier un aviron au plat bord d'un bateau. Parfois simple creux pratiqué dans la fargue d'une embarcation pour y appuyer l'aviron qui s'y encastre.

Danger. Terme générique par lequel on entend les roches, barres, berges, écueils ou autres, sur lesquels les navires sont exposés à toucher.

Dard. Sorte de petit harpon.

-Dard à feu ou lance (Marine à voile): baguette artificielle garnie de barbes; elle était lancée au moyen d'un fusil dans les voiles d'un bâtiment ennemi pour les incendier.

Darse. Bassin dans un port.

Dauphins. Construction en bois. Pièces de bois courbes au nombre de deux ou trois de chaque côté de la guibre. Syn. de Jottereaux.

Davant. Palan de devant, ou palan d'amure sur les gréements latin.

Davier. Rouleau en bois ou en fer, mobile autour d'un axe supporté par deux montants en fer. Lorsqu'on agit sur un câble qui rentre à bord d'une embarcation ou d'un bâtiment, on le fait porter sur un davier au lieu de le faire porter sur le plat-bord de façon à substituer un frottement de roulement à un frottement de glissement et ainsi diminuer l'effort à fournir. Les baliseurs sont équipés d'un gros davier à l'extrême avant pour le mouillage et le repêchage des bouées et balises.

Dé. Garniture en métal ou en cuir au centre des réas de poulies. Cette pièce est aussi appelée clef ou tampon.

Débaçle. Rupture des glaces.

Déballastage. Lavage et dégazage des transports d'hydrocarbures. Les *stations de déballastages*, sont équipées pour fournir aux pétroliers tous les fluides nécessaires (Eau de

mer, eau douce, chaudes et froides, vapeur, air comprimé, etc.) et pour recevoir les eaux polluées et les décanter.

Débanquer. Quitter un banc de pêche. S'applique plus spécialement pour terre neuve.

Débarcadère. Môle, quai ou jetée destinés au débarquement des marchandises ou des passagers. Souvent synonyme *d'embarcadère*, l'opération inverse (embarquement) se déroulant, en général, au même endroit.

Débardage. Déchargement d'un navire.

Débardeur. Vieux mot désignant un ouvrier employé au déchargement des navires. On dit aujourd'hui *docker*.

Débarquement.

1°- transport et mise à terre d'hommes et de matériel contenus dans un bâtiment.

2°- Opération de vive force ayant pour objet de mettre à terre un corps expéditionnaire destiné à agir en territoire ennemi. La guerre de 1939-1945 ayant vu se multiplier ce genre d'opérations a entraîné la création d'un nombre considérable de moyens nouveaux pour les faciliter: chars amphibies, Chalands porte-chars etc.

-Compagnie de débarquement: fraction de l'équipage d'un navire de guerre organisé en unité d'infanterie, destinée à être mise à terre pour opérer un coup de main ou occuper une partie de la côte.

Débarquer.

1°- Quitter un navire. Le verbe débarquer appliqué aux personnes s'entend, le plus souvent, dans le sens de départ définitif: les passagers débarquent à l'arrivée; Un marin débarque quand il ne fait plus partie du bord.

2°- Enlever un objet d'un navire et le mettre à terre: débarquer des marchandises.

Débatelage. Déchargement d'un navire.

Débiter. Défaire les tours d'une chaîne ou d'un grelin tourné sur une bitte.

Déborder. Pousser au large une embarcation ou une allège accostée à un navire ou à un quai.
-Déborder une voile: larguer ses écoute pour la carguer, la serrer ou la changer.

Débossier. Larguer les bosses qui retenaient un cordage.

Débouquement. Extrémité d'un canal ou d'une passe.

-Débouquer: sortir d'un canal ou d'une passe pour gagner la mer libre.

Debout, vent debout. Vent de direction exactement contraire à celle que suit le navire.

-Debout au vent: contre le vent. Faire route debout au vent, ou vent debout.

-Debout au plein: se dit d'une fausse manœuvre d'un bâtiment qui, par suite d'un retard à faire en arrière, heurte un quai perpendiculairement. Sous peine d'être roulée une embarcation n'arrive jamais au rivage autrement que perpendiculairement.

Debout. Pièce de bois positionnée pour résister à la compression dans le sens des fibres. Se dit aussi du travail du bois dans le sens des fibres. Scier du bois debout est le contraire de le scier en travers du fil.

Debout les avirons. Commandement aux rameurs d'une embarcation de retirer, simultanément, leurs avirons de l'eau et de les tenir verticalement.

Debride. On dit que l'on débride lorsque l'on abat c'est-à-dire lorsque l'on s'éloigne de l'axe du vent et que l'on choque les voiles.

Décapeler. Dépouiller les mâts de leur gréement.

-Décapeler un cordage: décapeler un cordage entourant un objet quelconque, c'est le dépasser par-dessus cet objet et l'enlever.

-Décapeler une hune, un chouque, des barres: c'est les faire passer par-dessus la tête des mâts, où ils étaient placés, pour les retirer.

Décaper. Manœuvrer, faire route pour s'éloigner d'un ou plusieurs caps.

Décarver. Assembler un écart à l'aide d'une troisième pièce fixée sur les deux autres. Ne pas confondre avec *écarver*, qui n'a pas exactement le même sens.

Decca. Appareil radio-électrique donnant continuellement et instantanément la position du navire. Principe: émission permanente d'une onde de basse fréquence par quatre stations terrestres (une centrale pilote et trois satellites). L'appareil récepteur, à bord, comprend trois compteurs (décomètres) dont les indications sont portées sur une carte spéciale (carte decca). Ce système qui a été utilisé de nombreuses années est devenu obsolète avec l'apparition du G.P.S.

Déchaler. Pour les marées synonyme de baisser, découvrir.

Déchargement. Débarquement de la totalité des marchandises contenues dans un bâtiment. Le déchargement peut s'effectuer à quai ou en rade au moyen de chalands.

Déchaler. Pour les marées, synonyme de baisser, découvrir.

-Le déchal: la marée descendante qui découvre la grève.

Deck house. Mot anglais désignant la partie surélevée du pont, superstructure souvent plus haute à l'arrière, donnant de la hauteur à l'intérieur de la cabine.

Déclasser. Condamner un bâtiment de guerre. Le rayer des listes de la flotte en tant que bâtiment de combat.

Déclinaison.

1°- Angle formé par le méridien magnétique et le méridien géographique. La déclinaison est produite par l'action du magnétisme terrestre sur l'aiguille du compas et ne doit pas être confondue avec la déviation ou écart de l'aiguille dû à la présence de métaux magnétiques dans son voisinage.

2°- Déclinaison d'un astre: Arc de méridien céleste compris entre cet astre et l'équateur. La déclinaison se compte de 0 à 90° vers le Nord ou vers le Sud, en partant de l'équateur, et

prend le nom de l'hémisphère dans lequel l'astre se trouve placé. Le méridien céleste qui passe par un certain astre s'appelle le cercle de déclinaison de cet astre.

Déclinuer. Un canot à clins est déclinué lorsqu'il est disloqué; à l'origine du mot déglinguer.

Décoincer. Retirer provisoirement les coins de l'étambrai ou de l'emplanture de mât.

Décoleur. A bord d'un chalutier novice chargé de décapiter les morues que lui envoient les piqueurs. Il les passe ensuite aux trancheurs.

Décommettre (un cordage). Détordre un cordage pour en séparer les torons.

Découdre. Se dit de bordages que l'on enlève de leur place après les avoir décloués.

Découvrir. Se montrer à mer basse. Roche découvrant.

Décroiser. Eviter la ligne de faiblesse que feraient plusieurs écarts placés trop près les uns des autres; ou positionner les écarts de bordages afin que, d'une virure à l'autre, ils ne tombent pas sur la même membrure. La règle idéale est de décaler de cinq membrures les écarts de deux virures adjacentes.

Dedans. Le dedans d'une voile en est la surface, ou partie postérieure, qui est remplie par le vent quand le navire fait route.

Dédoubler.

1°- Dédoubler les amarres au moment de l'appareillage, c'est rester amarré en n'en gardant qu'une de chaque sorte.

2°- Dédoubler un navire: déclouer son doublage de cuivre.

Deep-tanks. Compartiments de lestage pouvant être utilisés comme cale à marchandises. Appelés aussi *Tanks-ballasts et coquerons* lorsqu'ils sont placés aux extrémités du navire.

Défendre. Un brigadier d'embarcation défend, lorsqu'à l'aide de sa gaffe qu'il oppose sur un corps vers lequel l'embarcation se dirige, il évite ou amortit le choc qui allait se produire. Défendre une aulofée, une arrivée: la prévenir.

Défense. Sorte de gros boudin en plastique que l'on intercale entre la coque et le quai pour protéger le bateau.

-Défense de muraille, Poulain de charge: assemblage de planches ou de madriers que l'on suspend le long de la muraille d'un navire, pour le préserver du frottement et des chocs pendant le chargement et le déchargement.

Défense mobile. De 1890 à 1914, désignation des flottilles de torpilleurs et de sous-marins affectées en France à la défense des secteurs côtiers.

Déferler. Se dit de la lame lorsqu'elle brise en roulant sur elle-même, ou dans un choc sur un obstacle, notamment sur des lignes de roches ou sur une plage.

-Déferler une voile: détacher les rabans de ferlage par lesquels une voile est serrée à un mât, une vergue ou un étai.

-Déferler un pavillon: peser sur la drisse d'un pavillon roulé pour qu'il puisse se déployer.

Défier. En langage marin ce terme signifie: ne pas se fier.

-Défier un abordage: empêcher un abordage de se produire entre deux embarcations, ou entre une embarcation et un quai en se servant d'une gaffe ou d'un aviron de manière à éviter le choc ou à l'amortir.

-Défier l'aulofée: c'est empêcher un navire ou une embarcation à voiles de se rapprocher davantage du lit du vent.

-Défie l'arrivée, ou défie du vent: recommandation à l'homme de barre de veiller à ce que le bâtiment n'arrive pas.

-Défier la lame: lofer ou faire en sorte que le bâtiment reçoive une lame de façon la moins dangereuse possible.

Défoncer. Faire un trou profond dans une pièce de bois, par exemple pour faire une mortaise, à l'aide d'une machine-outil appelée défonceuse.

Défourni. Vide, défaut qui altère les dimensions d'une pièce de bois.

Défrapper. Opération qui consiste à retirer un amarrage provisoire; c'est le contraire de frapper.

Dégager. Retirer, débrouiller, débarrasser un objet ou un endroit. Dégager un navire dans un combat: se porter à son secours, l'aider à soutenir le feu de l'ennemi et lui permettre de s'éloigner s'il n'est plus en état de combattre. Employé familièrement dans le sens de débarrasser: A dégager le poste.

Dégainer. Enlever tout ou partie de la gaine d'un bout dans le but de mettre l'âme à nu.

Dégarnir. Détacher, enlever. Dégarnir un mât une vergue: enlever les poulies, cosses, agrès de toutes sortes dont ils sont pourvus.

-Dégarnir un cabestan, un guindeau: enlever les barres, la chaîne ou le câble.

Dégarnir. Enlever sur un hauban le limandage qui le préservait des frottements. Autre acceptation: retirer d'un mât ou d'un espar les poulies et manœuvres qui l'équipaient.

Dégauchir. Aplanir une pièce de bois en la rabotant dans un sens rectiligne. Retirer le gauche, le voile d'une pièce tordue.

Dégaugé. Un navire est dit dégaugé, quand échoué par suite du retrait des eaux, on ne peut le remettre à flot qu'en le déchargeant en partie, ou en attendant le retour de la marée. Un navire de 6 mètres de tirant d'eau échoué sur un fond de 4 mètres est dégaugé de 2 mètres. On dit aussi d'un bateau qu'il dégaugé lorsqu'une partie de sa coque sort de l'eau par l'effet de sa vitesse.

Dégazage. Nettoyage des tanks ou citernes d'un pétrolier après déchargement. Les gaz restants sont dilatés par envoi de vapeur sous pression, puis chassés par ventilation au moyen de manches à air. Les réservoirs sont ensuite lavés par jets d'eau envoyés sous forte pression. Il est à remarquer que le danger d'explosion est plus grand quand le navire est vide, du fait des gaz subsistant dans les citernes. Le risque s'accroît au cours du chargement, les gaz produits étant refoulés à l'extérieur à mesure que se remplissent les citernes.

Dégrappiner. Relever un grappin mouillé.

Dégrat. A Terre-Neuve, lieu où on envoyait les doris pêcher la morue. Ils étaient dits alors être en dégrat.

Degré. La circonférence se divise en 360 arcs égaux ou degrés; à chacun de ses arcs correspond un angle au centre qu'on dit être d'un degré. Le degré d'arc est divisé en 60 minutes et la minute en 60 secondes. $1^{\circ} = 60' = 3600''$.

Dégréage, Dégrément. En général syn. cependant degréage s'applique plus particulièrement à l'action de dégréer un navire et dégrément à la perte ou au dommage accidentel causé dans le gréement par une tempête, un abordage, un combat.

Degrés de bande. Nombre de degrés mesurant l'inclinaison du navire sur un bord, par l'effet de la bande.

Degrés de réaction. Rapport entre la chute de chaleur qui se produit dans les aubages d'une turbine mobile et la chute de chaleur totale.

Dégréer. Dépouiller un voilier de son gréement; voiles et manœuvres courantes.

Déhalage. Conduite d'un bâtiment d'un emplacement à un autre, d'un bassin à flot à la cale sèche, etc. *Le navire a déhalé.*

-Déhaler: déplacer un navire au moyen de ses amarres.

-Se déhaler: s'éloigner d'une position dangereuse.

Dehors. Hors du port, au large, en pleine mer.

Délacer. Délaisser une bonnette, c'est la détacher du bord inférieur d'une autre voile.

Délaissement. Acte par lequel l'armateur fait abandon à l'assureur, contre paiement de la somme assurée, d'un navire ayant subi des avaries graves le rendant impropre à la navigation.

Délégation. Dans le langage familier on disait «la délègue» pour la délégation de solde.

Délester. Décharger le lest d'un navire.

Delez. Terme breton; synonyme de vergue.

Déliier (se). Se dit du jeu pris, en raison de l'usure ou d'un choc, dans l'assemblage des pièces de charpente ou de tout autre élément du bateau. Parfois utilisé dans le sens de démonter volontairement.

Déliser. Terme vernaculaire de Bretagne Nord, utilisé par les calfats pour désigner l'opération qui consiste à ouvrir la couture entre deux bordés quand elle n'est pas suffisante pour recevoir l'étaupe.

Délivrer. Extraire, libérer une pièce de bois, un bordé, de la place qu'il occupait. C'est aussi creuser autour d'un nœud ou d'un défaut du bois, pour le retirer et le remplacer par un romaillet.

Délot. Doigtier en cuir utilisé par les calfats.

Délover. Dérouler un cordage lové, une glène.

Démagnétisation. Dispositif de protection individuelle des navires contre les mines magnétiques. Suivant le cas, les bâtiments sont immunisés par compensation du champ magnétique du bord. Un circuit fixe, ceinture le navire et un courant électrique y est envoyé en permanence; on neutralise ainsi de façon constante l'action du champ magnétique. Un navire ainsi traité est dit «amagnétique».

Démailler, démaniller. Séparer deux maillons d'une chaîne en enlevant la manille d'assemblage. D'une façon plus générale, enlever une manille d'assemblage.

Démancher. Sortir d'un bras de mer et plus particulièrement sortir de la Manche.

Demande (A la). Filer à la demande un cordage qui fait effort, c'est le laisser filer en n'opposant qu'une faible résistance, mais en se tenant prêt à arrêter le mouvement.

Démarrer. Larguer les amarres pour appareillage ou pour un déhalage. Encore employé en 1850, le verbe démarrer, dans cette acception est aujourd'hui désuet.

Démasquer. Un amer, un objet se démasquent quand, après avoir été cachés par une cause quelconque ils apparaissent à la vue.

Démâter. Enlever les mâts. Navire démâté par la tempête: bâtiment dont les mâts ont été emportés par le vent et la mer. Se dit aussi lorsqu'on a cassé un mât.

Demi-antenne. Vergue des voiles latines.

Demi-barrot. Barrot plus court que les barrots ordinaires, que l'on place entre la muraille et les écoutilles ou les étambrais.

Demi-clef. Nœud qui consiste, après avoir fait un demi-tour sur un objet quelconque, à faire passer le brin vacant sous le brin tendu. Il sert, mieux que le demi-nœud, à fixer rapidement le bout d'une manœuvre.

-Demi-clef à capeler: on l'emploie pour établir un dormant à l'extrémité ou au capelage d'un espar, d'un mât de charge etc.

Demi-coque. Bloc de bois composé d'un assemblage de planchettes, sculpté par un charpentier, pour déterminer les futures formes d'un bateau. Les planchettes peuvent être démontées pour visualiser les lignes d'eau. Elles permettent de prendre les mesures nécessaires au tracé en grandeur réelle, réalisé sur le sol de l'atelier, qui servira à établir le tracé de la charpente.

Demi-joue. Voir joue de vache.

Demi-lune. Radeau utilisé dans les ports comme grosse défense pour les navires accostés. Le nom peut varier suivant la forme du radeau: *demi-lune, sarcophage, etc.*

Demi-nœud. Le demi-nœud sert à fixer momentanément sur un objet quelconque un cordage qui ne force pas.

Demi-tentis. Quart de vin supplémentaire que le capitaine d'un navire terre-neuvier faisait distribuer à l'équipage, entre deux relèves de ligne, lorsque la pêche était bonne.

Demi-tour (dans les chaînes). Position des deux chaînes d'ancres, qui après l'évitage du navire, se trouvent passer l'une au-dessus de l'autre en se croisant.

Demi-varangue. Pièce de construction un peu moins longue que la varangue qui double celle-ci du côté de la quille.

Demoiselles. Chevilles en fer que l'on nomme aussi Dames.

Démonté. La mer est dite Démontée, lorsque ses lames ou vagues atteignent une violence inhabituelle.

Den de fouou. Mot provençal synonyme de chaumard.

Dent de loup. Instrument en fer, servant de levier dans les ports pour faire tourner de fortes pièces de bois.

Dents (écart à). Mode d'assemblage à croc de deux pièces de bois. Synonyme: trait de Jupiter.

Dépaler. Action du courant qui fait dériver le bateau hors de sa route.

Dépasser (une manœuvre). Faire repasser en sens inverse pour la retirer ou la changer, une manœuvre, une chaîne.

-Dépasser un mât supérieur: le descendre de façon à l'amener sur le pont.

-Dépasser le lit du vent: se dit d'un navire qui lofe et prolonge son mouvement au-delà du lit du vent.

Dépayolage. Enlèvement du vaigrage de fond ou du parquet.

Dépecer. Démolir entièrement un navire après sa condamnation, en général pour vétusté.

Dépensier. Commis aux vivres à bord des vaisseaux.

Déplacement. Poids du volume d'eau dont le navire tient la place quand il flotte. Le déplacement s'exprime en tonnes de 1000 kg.

-Déplacement lège: déplacement du navire non chargé, c'est-à-dire le poids de sa coque, de ses machines et de ses appareils seuls.

-Déplacement en charge: poids du navire entièrement chargé et approvisionné.

-Déplacement Washington: déplacement d'un bâtiment de guerre calculé suivant la formule du traité de Washington (1922) c'est-à-dire «achevé, avec son équipage complet, ses machines et chaudières, prêt à prendre la mer, ayant tout son armement et toutes ses munitions, équipement vivres, eau douce pour l'équipage, approvisionnements divers outillage et rechanges de toute nature qu'il doit emporter en temps de guerre, mais sans

combustible ni eau de réserve pour l'alimentation des machines et des chaudières». Ce déplacement est habituellement exprimé en tonnes anglaises de 1016 kg.

Déplanter. Ce verbe s'applique à une ancre mouillée. Déplanter cette ancre c'est faire assez d'effort sur le câble pour la redresser et l'arracher du fond.

Déploiement. Mouvement de tactique au cours duquel une flotte marchant en colonnes passe à la formation en ligne de file.

Dépressiomètre. C'est un petit appareil que l'on visse sur l'alidade de la lunette d'un cercle de réflexion et à l'aide duquel on peut mesurer l'arc du grand cercle passant par le zénith.

Dépression. Zone de basse pression barométrique couvrant généralement une vaste étendue. Les vents y sont forts et, dans l'hémisphère Nord ils tournent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre; dans l'hémisphère Sud ils tournent dans le sens des aiguilles d'une montre.

Dépression de l'horizon. Angle que forme le plan de l'horizon apparent avec celui de l'horizon vrai, l'œil de l'observateur étant le sommet.

Dépression, vallée. Large cavité dans le sol sous-marin. Les vallées ou dépressions sont de forme allongée, leurs pentes sont peu accusées.

Dérader. Quitter une rade, notamment lorsque le navire, malmené par la tempête, ne peut plus tenir sur ses ancres sans s'exposer à casser ses chaînes. C'est aussi être chassé hors de la rade par la violence du vent, accident qui entraîne, en général, l'abandon des ancres.

Déralinguer. Enlever les ralingues d'une voile. L'ouvrier voilier déralingue les voiles pour les réparer; Une voile peut aussi être déralinguée accidentellement par le vent.

Déraper. Moment où l'ancre décroche du fond quand on la remonte à bord. Un navire dérape au moment, où, quand il appareille, il chasse sur son ancre où que sa dernière ancre a quitté le fond.

Dérélicts. Epaves flottantes au ras de l'eau ou entre deux eaux. Dérivant avec les courants, elles présentent un danger pour la navigation.

Dérive. Aileron vertical immergé destiné à réduire la dérive d'un voilier.

-Dérive sabre: par opposition à une dérive pivotante une dérive sabre s'enfonce verticalement dans un puits. Il convient de ne pas confondre dérive pivotante apanage des planches à voile et des petits dériveurs avec la quille pivotante qui depuis peu est le privilège de certains voiliers de course. (C'est par exemple le cas de certains 60 pieds Open du Vendée Globe tel le PRB d'Isabelle Autissier).

-En dérive: se dit d'un navire qui ayant cassé ses chaînes sur une rade, ou ses amarres dans un port, ou se trouvant désemparé de ses machines en pleine mer, s'en va au gré des vents et des courants.

-Belle dérive, espace à courir: on dit qu'un navire a ou a eu «Belle dérive» lorsque, loin de terre, de hauts-fonds ou d'écueils, il peut ou a pu naviguer librement sans danger d'échouement.

Dérive centrale. Sur un petit voilier, aileron vertical fixé dans un puits étanche. Il a pour effet de réduire la dérive lorsqu'on navigue au plus près. Le bateau ainsi équipé porte le nom de dériveur.

Dériver. Etre porté par le vent ou le courant dans une direction transversale à celle que doit suivre le navire.

-Dériver sur son ancre: un navire dérive sur son ancre lorsqu'il se laisse aller au courant en faisant traîner une ancre sur le fond.

Dériveter. Enlever les rivets.

Dériveur. Nom quelquefois donné à une voile de cape ou de mauvais temps.

Dérober. Le vent dérobe quand, pour un navire donné, il est intercepté par un autre navire, par la côte ou par un rocher.

Déroutement. Changement par suite d'une avarie ou d'un ordre, de la route qu'un navire aurait dû suivre normalement.

Derrick. Mât de charge sur un quai, servant à la mise à l'eau des embarcations.

Désaccorage. Action d'enlever les accores qui soutiennent un bâtiment en cale sèche ou sur un chantier pendant la construction.

Désaffourcher. Relever l'une des deux ancrs qui tiennent un navire affourché. On désaffourche habituellement comme préparatif d'appareillage.

Désamarrage. Opération consistant à larguer les amarres qui retiennent un navire le long d'un quai, d'une jetée, etc.

Désarmement.

1°- Mettre un navire en réserve après avoir débarqué son matériel et ses approvisionnements.

2°- Réduction ou suppression des forces militaires, navales et aériennes.

Désarmer. Un navire est désarmé lorsqu'il est amarré dans un port, sans équipage et qu'il n'y a, en général, que des gardiens à bord.

Désarrimage.

1°- Opération inverse de l'arrimage.

2°- Déplacement ou glissement (ripage) de la cargaison d'un navire par suite d'un violent roulis ou tangage. Cet accident peut provoquer le chavirement et a causé la perte de nombreux bâtiments.

Descente. Escalier ou échelle qui permet d'accéder du pont ou du cockpit au carré ou à la cabine.

Déséchouer. Remettre à flot. On déséchoue un navire en l'allégeant d'abord le plus tôt possible, puis en le halant sur des ancrs mouillées au large par des embarcations ou en le faisant remorquer.

Désemparé. Un bâtiment est désemparé lorsqu'il a subi de telles avaries qu'il ne peut plus manœuvrer ou tenir la mer.

Désengreneur. Bras métallique fixé au bâti d'un guindeau; il agit sur la chaîne d'ancre pour la détacher du barbotin. Appelé aussi langue de bœuf.

Désenverger. Enlever une voile d'une vergue ou d'un étai en larguant les rabans par lesquels elle est maintenue.

Déserteur. Tout homme de l'équipage qui s'absente du bord, plus de trois jours, sans permission est légalement déclaré Déserteur.

Déshabiller.

1°- déshabiller les arbres, c'est-à-dire ôter les chapeaux et les coussinets supérieurs des paliers.

2°- Déshabiller un compas magnétique, c'est le débarrasser de tous ses correcteurs (aimants, fer doux etc.) afin d'en reprendre entièrement la compensation.

Despatch money. Mot anglais. Prime payée par l'armateur pour tout temps gagné au cours des opérations d'embarquement et de débarquement d'un navire affrété en time-charter.

Dessalement. Transformation de l'eau de mer en eau douce et extraction des traces de minéraux qu'elle contient.

-Dessaler: terme de plaisance. Chavirer et tomber à l'eau.

Dessous, dessus (la barre). Mettre la barre franche sous le vent pour faire venir le bateau au vent, c'est la mettre dessous; mettre la barre dessus c'est, au contraire, la faire passer du côté d'où vient le vent, de manière à abattre.

Dessus (tout). Toutes voiles dehors.

Destituer. Priver de son grade ou de son emploi.

Détachement. Partie de l'équipage destinée à quitter, momentanément son bâtiment, pour un service particulier.

Détail. Service intérieur du bâtiment dont la responsabilité incombe à l'officier en second.

Détalinguer. Détalinguer une chaîne c'est la séparer de son ancre.

Détaper. Enlever la tape. *Détaper un hublot, un canon, un écubier.*

Détecteur. Matelot ou officier breveté détecteur (radar, asdic).

Détecteur d'incendie. Appareil de signalisation et d'avertissement des fumées et des incendies, à fonctionnement généralement automatique.

Détection sous-marine. Procédé de recherche des sous-marins en plongée, soit au moyen de l'écoute sous-marine, soit à l'aide d'ultra-sons.(sonar-asdic).

Détresse. Situation dangereuse d'un navire.

-Trafic de détresse: suspension de toutes communications radiotélégraphiques ou radiophoniques lorsqu'un signal S.O.S. a été capté. Seules sont autorisées les émissions concernant les causes de ce S.O.S.

Détroit. Passage, bras de mer entre deux terres rapprochées.

Devant. L'avant d'un bâtiment. Les mâts, voiles, manœuvres de devant.

Déventer. Un navire est déventé, quand le vent frappant ses voiles est intercepté, soit par les voiles d'un autre navire, soit par les terres hautes, etc.

-Déventer une voile: la brasser en ralingue de façon qu'elle fasseye.

Déverguer. Retirer une voile de sa vergue, de sa corne ou de sa draille pour la changer ou la réparer.

Devers. Forme en V de la section transversale de l'avant d'un navire. Cette forme permet d'éviter l'embarquement des paquets de mer et diminue l'amplitude du tangage. Egalement: Différence d'orientation entre le haut et le bas d'une voile due à sa forme hélicoïdale.

Déviation. Angle que fait l'aiguille du compas avec le méridien magnétique. La déviation est due à l'action exercée par les masses de fer du navire.

Dévidoir.

1°- Treuil pour enrouler un câble en fil de fer ou en acier.

2°- Cadre en bois tournant autour d'un axe que prolonge une poignée. Il sert à laisser filer une ligne à main lorsqu'on pêche à la traîne. C'est aussi un support métallique tournant, sur lequel les pêcheurs embobinent leur fil pour le faire sécher.

Dévirer. Tourner en sens inverse par rapport au sens primitif. Par exemple tourner le cabestan en sens contraire de l'enroulement du câble.

Devis d'armement. Document donnant les caractéristiques et particularités du navire: Dimensions, volume, stabilité, surface des ponts, surface de carène etc.

Devis de tracé. Tableau de cotes, donnant toutes les mesures nécessaires au tracé en grandeur réelle, sans avoir à les chercher sur le plan de forme.

Dévoyé. Se dit des membres ou membrures situés aux extrémités du bateau: leurs branches ne sont pas dans un plan perpendiculaire à la quille mais perpendiculaire aux bordés.

Diablotin.

1°- Mât d'étai du mât de perroquet de fougue (mât de hune d'artimon).

2°- Nuages noirs et bas qui apparaissent souvent au cours d'un cyclone.

Diabolo. Élément d'un chapelet de disque en bois garnissant le bourrelet d'un chalut. Il empêche la détérioration du filet lorsqu'il traîne sur les fonds rocheux.

Diagonales. Tracé figurant sur les plans d'un bateau les sections prises en diagonale dans un plan intermédiaire aux longitudinales et aux horizontales. Ces sections courbes permettent de mieux apprécier les formes de carène à la gîte.

Diamant (d'ancre). Extrémité de la verge au point où se réunissent les pattes.

Diane. Sonnerie de clairon qui annonce le réveil à bord.

Diaphragme (de coquilles). Dans un condenseur, chicanes disposées à l'intérieur des coquilles et obligeant l'eau de circulation à faire plusieurs circuits à travers le faisceau tubulaire.

Diesel-oil. Mélange de différentes sortes de gaz-oil, particulièrement adapté au fonctionnement des moteurs Diesel lents.

Différence. La différence entre le tirant d'eau arrière et le tirant d'eau avant; lorsqu'ils sont égaux le bâtiment est dit sans différence.

Difrap. Bulletin de diffusion rapide publié une fois par semaine par le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine. Les informations importantes qu'il donne paraissent ensuite dans les *Avis aux navigateurs*.

Digon.

1°- Bâton portant une flamme.

2°- En terme de pêche, fer barbelé servant à harponner les poissons plats.

Digue. Muraille destinée à protéger contre la mer une rade ou un port.

-Comte de digues: au Pays-Bas, ancienne dénomination encore en usage, du fonctionnaire chargé de la surveillance des digues particulièrement de celles dont les terrains sont en dessous du niveau de la mer.

Dimanches. Parties de la coque, de l'intérieur d'un navire ou de son gréement que l'on a oublié de peindre ou de goudronner.

Diminuer. Diminuer de toile ou de voiles: réduire la voilure. Le fond diminue lorsque la profondeur de l'eau devient moindre.

Dindin. Oiseau de mer dont l'apparition en groupe, révèle la présence de thons.

Diplomatie de la mer. L'ensemble des règles qui se rattachent au droit international des puissances maritimes.

Dispache. Règlement des avaries ou pertes entre les assureurs maritimes et les assurés.

Dispacheur. Agent maritime spécialisé dans le travail de répartition des frais d'avaries.

Disponibilité. Position administrative d'un bâtiment armé avec une partie de son état-major et de son équipage; intermédiaire entre la position d'activité et celle de réserve.

Disque de franc-bord ou de Plinsoll. Cercle tracé sur la muraille d'un navire à mi-distance entre l'avant et l'arrière. Ce cercle est traversé par une barre horizontale passant par son centre et qui indique le maximum d'enfoncement permis pour le navire, sa charge légale maximum.

Distance lunaire. Distance angulaire entre le centre de la lune et celui du soleil ou d'un autre astre.

Distance zénithale. Angle formé par la ligne qui va du centre de la terre à l'astre et la verticale du lieu.

Distinctif. Marques distinctives. Les marques distinctives d'un navire sont: le pavillon national, le pavillon de compagnie, la couleur des peintures de la coque, des mâts, des cheminées etc.

Distribution. Répartition des couples, dont l'emplacement est figuré par des marques sur la quille, à intervalles prévus sur le plan ou le devis de construction. La distribution est généralement régulière, chaque espace constitue la maille.

Dive. Barrique de vin à bord des voiliers langoustiers.

Division.

1°- Groupe de trois ou quatre bâtiments de surface constituant une formation homogène: division de croiseurs, de torpilleurs.

2°- Une division c'est aussi la moitié d'une bordée, celle-ci représentant la moitié de l'équipage.

Dock. Mot anglais signifiant bassin, passé dans le langage courant et qui désigne aujourd'hui, par extension, les bassins, quais, hangars et magasins construits, aménagés et fermés.

-Dock flottant: Bassin de radoub flottant constitué par un caisson métallique horizontal, flanqué de deux caissons verticaux (bajoyers) construits sur ses bords. Il possède des ballasts permettant de l'immerger partiellement et des pompes pour le remonter lorsque le navire à réparer est à poste. Un tel dock est dit autonome; il n'y a pas de limite à ses dimensions qui peuvent être prévues pour les plus forts tonnages.

-Dock-mère et dock-fille: pour les charges de l'ordre de 2000 tonnes on emploie le double dock, d'un encombrement plus réduit que le dock autonome. L'un, le dock-mère, contient les pompes; les ballasts se trouvent sur le second, plus petit, le dock-fille. La communication entre les pompes et les ballasts est établie lorsque ce dernier a été amené à l'intérieur du dock-mère. Ce système permet la mise en œuvre de plusieurs dock-fille. Les dock modernes, véritables usines flottantes de remise en état, comportent, en outre, des installations pour le personnel: logement, réfectoires, etc.

Docker. Ouvrier qui charge et décharge les navires.

Dogue d'amure. Sorte de bitte placée verticalement sur le pont supérieur, à mi-longueur du navire et à proximité du pavois. On y amarrait l'amure de grande voile.

Doigt. Unité servant à évaluer les dimensions des mailles de filets. *Mailles de trois doigts, etc.*

Doldrums. Voir *Calmes équatoriaux*.

Doler. Aplanir à l'herminette une surface de bois.

Dôme. Capot en toile supporté par des arcs-boutants cintrés, au-dessus des ouvertures ou échelles aboutissant sur le pont, pour les préserver de la pluie.

Dominique. A bord des navires français et particulièrement ceux de l'état, nom familier donné au coffre dans lequel le commissaire déposait la solde mensuelle de l'équipage; également la solde elle-même. Le commandant Armand Hayet pense que ce terme, pratiquement disparu viendrait de l'île de la Dominique (Antilles), où se fabriquaient, notamment aux 17^e et 18^e siècles, les gros coffres bardés de fer et de serrures que l'on trouvait à bord des navires marchands, des corsaires et des flibustiers. L'un de ses coffres est conservé au Musée de la Marine à Paris.

Donner de la bande. Synonyme de *Gîter*.

-Donner un coup à une manœuvre: raidir par plusieurs efforts saccadés une manœuvre insuffisamment tendue.

-Donner sur un banc: y toucher.

-Donner la route: indiquer à quel cap on doit gouverner.

Donner de l'embu. Prévoir un excédent de longueur de toile avant d'assembler deux tissus d'élasticité différente, ou un tissu et un cordage, afin de compenser par de petits plis prévus à l'avance, la différence de souplesse.

Donner du mou. Diminuer la tension, mollir. On donne du mou à un cordage en le laissant légèrement filer. On reprend le mou d'un hauban en le ridant.

Dormant. Partie fixe d'un cordage; la partie mobile et libre se nomme le courant. Egalement le point de fixation d'un cordage.

Dormir sur son fer. *Le navire dort sur son fer.* Expression des marins hollandais signifiant que le navire est à l'ancre toutes opérations de mouillage terminées.

Dorsale. Longue élévation du fond de la mer. Les dorsales sont plus étroites que les seuils et leurs pentes plus fortes.

Dosse. Coupe en plateaux parallèles à l'axe du tronc, et tangentielle par rapport aux cernes annuels; mode de débit le plus répandu aujourd'hui, qui a le défaut de donner des plateaux de largeur non constante (les plus larges près du diamètre, les plus étroits vers l'extérieur) et une quantité importante de bois dont les fibres sont tangentielles à la coupe. Le débit sur quartier anciennement pratiqué, donnait des fibres perpendiculaires à la coupe.

Doublage. Revêtement de la carène au moyen de feuilles de cuivre, ou de zinc ou encore au moyen de planches minces. Le doublage préserve la carène contre les herbes et coquillages et la met à l'abri de la piquûre des tarets.

Double. Le double d'une manœuvre, la partie qui revient sur elle-même dans le sens de la longueur, après son passage dans une poulie ou tout autre objet.

- Le double d'une voile: la partie de cette voile qui, quand on la serre, se trouve accidentellement sous une autre partie de cette même voile également repliée.
- Double ration: quantité de vin égale à la ration d'un homme et que l'on donne en récompense ou comme réconfortant en plus de la ration réglementaire.
- Double! Commandement qui était fait à l'armement d'une embarcation à l'aviron pour qu'il nage avec plus de force et d'ardeur.
- Doubler au vent: naviguer au vent de... Passer au vent d'un autre navire, d'un cap etc.
- Doubler un cap: manœuvrer et faire route de manière à contourner un cap;
- Doubler les amarres: les disposer en double pour plus de sûreté. Sur les voiliers on doublait les manœuvres et cordage en cas de mauvais temps ou à l'approche du combat.
- Doubler les avirons: faire agir deux hommes sur chaque aviron.
- Doubler une voile: lui appliquer un double de toile.

Double fond. Espace compris entre le petit fond et un vaigrage étanche horizontal dit: « plafond de ballast ». Le double fond peut être partiellement rempli d'eau de mer dans le cas d'une navigation à l'état léger.

Douceur (en). Peu à peu, uniformément, sans secousse. Filer un cordage en douceur.

Dorade. Prise d'air sur le pont conçue pour empêcher l'eau de rentrer. (On dit aussi boîte à dorade).

Draguer.

1°- Traîner le balant d'un cordage ou d'un grappin sur le fond d'un bassin, d'une rade d'un port, etc., afin d'accrocher et de retrouver une ancre ou tout autre objet coulé.

2°- L'ancre d'un navire drague, lorsqu'elle laboure le fond sans y mordre.

3°- Enlever du fond de la vase, du sable ou du gravier. Rechercher et relever des mines sous-marines.

Dragon. Nom donné au foc volant établi entre l'extrémité supérieure du mât et l'extrémité du bout-dehors, sur les goélettes et les petits bâtiments. On dit foc-dragon, clin-foc.

Drague, sous-drague. Bordage de bouchain plus fort, ou doublage renforçant la carène à l'échouage sur le flanc.

Draille. Cordage tendu le long duquel une voile peut courir ou glisser par le moyen de transfilage ou plus simplement d'anneaux fixés sur l'un de ses cotés.

Drain. Gros tuyau collecteur servant à vidanger les compartiments d'un pétrolier. Sur beaucoup de navire, le drain est aussi un gros collecteur d'épuisement des compartiments envahis par l'eau.

Drainette. Petite drague.

Dran. Drosse de basse vergue.

Dranet. Filet employé sur les côtes de la Manche pour la pêche à pied.

Dranguel. Ancien filet à large ouverture et à mailles très serrées, tiré par deux bateaux.

Dresser. Tracer un plan de forme longitudinal, horizontal et vertical suivant les différentes sections mesurées ou calculées. Synonyme: établir.

Dresser la barre, droite la barre. Placer la barre (et le gouvernail) dans le plan longitudinal du navire.

Drisse. Cordage servant à hisser voiles et vergues.

-Drisse de flamme: cordage fait d'une tresse ronde pour que le pavillon ne s'en roule pas; il se compose de huit faisceaux de trois fils à voile non goudronnés.

-Drisse de basse vergue: terme concernant un ensemble de poulies et de cordages servant à hisser une basse vergue à partir du pont.

Drissée. Groupe de pavillons, constituant un signal, envoyé sur une drisse.

Droque. Jeu de carte très en usage chez les matelots, qui se joue à 2 contre 2. Les perdants portent sur le nez une sorte de petite pince en bois. Ils ne pourront la retirer que quand ils auront réussi à battre une autre paire.

Droit, vrai. Route corrigée, route vrai.

Droite (a)! Commandement signifiant: mettez le gouvernail sur tribord.

Droite de hauteur. La droite de hauteur est l'image, sur la carte marine, d'une tangente au cercle de la hauteur tracé sur la sphère.

-Droite Marcq: droite de hauteur calculée par l'amiral Marcq Saint-Hilaire en 1875 et aujourd'hui universellement adoptée. Encore appelée *méthode du point rapproché*.

Droiture (en). Locution adverbiale, propre à l'ancienne marine mais toujours en usage. Elle signifie: directement, sans détours ni perte de temps.

Drôme. Ensemble des embarcations du bord. Assemblage de pièces de rechanges: mâts, vergues, avirons etc., disposées au-dessus des chantiers sur le pont.

-Drôme d'une embarcation: rassemblement en bon ordre des avirons, mâts, gaffes d'un canot, sur les bancs.

-Drôme: en terme de pêche, synonyme de orin.

Drosse. Filin en chanvre, en cuir ou en fil d'acier, ou chaîne qui sert à faire mouvoir la barre du gouvernail, notamment lorsque celle-ci est actionnée par l'intermédiaire d'une roue. Cordage raidi au moyen d'un palan, qui maintient le milieu d'une basse-vergue ou d'une antenne contre le mât. Sur les tartanes, la drosse d'antenne est parfois appelée sourde

Drossé. Entraîné hors de sa route par les vents et la mer. Un navire drossé à la côte.

Duc d'albe. Pieu, poteau ou bouée servant à l'amarrage d'un navire dans un port.

Duit. Espèce de chaussée en pierre qui traverse un petit bras de mer pour arrêter le poisson au moment du jusant.

Duite. Très petit torons provenant de fil de caret, et servant à faire du petit filin.

Dune. Monticule sableux le long du bord de mer.

Dunette. Logement formé à bord des vaisseaux par un pont léger construit au-dessus du gaillard d'arrière depuis le couronnement jusque sur l'avant du mât d'artimon; il constitue l'appartement de l'amiral ou du commandant.

-Longue dunette: dunette dont la longueur est supérieure à 20 à 25 % de la longueur du navire.

-Courte dunette: dunette dont la longueur n'excède pas 20 à 25 % de la longueur du navire.

-Dunette enfoncée: construction à l'arrière d'une demi-dunette. Sur les vaisseaux de ligne d'autrefois, la dunette s'étendait depuis le couronnement de la poupe jusqu'à l'avant du mât d'artimon.

E. Cinquième pavillon du code international des signaux. Hissé isolément signifie: «je viens sur tribord». Mot de code: écho.

Eau. Eau salée: l'eau de mer contient 20 à 26 % de sel marin, 8 % de sel de magnésie, des bromures et iodures alcalins. Elle est plus lourde que l'eau douce, sa densité étant de 1,026. Mettre un navire à l'eau: le lancer.

-Avoir de l'eau: Trouver en sondant la profondeur d'eau voulue pour naviguer sans danger.

-Lignes d'eau d'un navire: sections horizontales faites par la surface de la mer sur l'extérieur de la carène lorsque le bâtiment est au tirant d'eau voulu et qu'il n'y a pas de gête.

-Etre en morte-eau: être à l'époque des marées les plus faibles du mois.

Eau libre. Zone relativement étendue d'eau libre dans une région encombrée de glaces.

Eau d'alimentation. Eau refoulée dans les chaudières au moyen des pompes alimentaires pour remplacer celle qui quitte les chaudières à l'état de vapeur.

-Eau d'injection: eau froide utilisée pour la condensation de la vapeur dans un condenseur.

Eau morte. Présence d'une nappe d'eau douce à la surface de la mer. Ce phénomène dû à la moindre densité de l'eau douce se produit dans les régions de fjords et à l'embouchure de certains fleuves, en particulier celle de la Loire où il était connu autrefois sous le nom de *bournes*. Les ondulations de la couche marine ne se transmettant pas à la surface, Il peut arriver qu'un navire dont la coque baigne dans les deux eaux se trouve immobilisé. Il est dit alors *embourné*.

Eaux (d'un navire). Celles qui se trouvent vers l'arrière, dans la direction de sa quille. Un bâtiment est dit *dans les eaux* d'un autre lorsqu'il navigue dans son sillage.

Eaux blanches. Dénomination donnée en Bretagne aux eaux peu profondes baignant les côtes ou les îles. Plus au large et au-dessus des fonds d'une certaine importance, les eaux sont dites *bleues*.

Eaux intérieures. Eaux maritimes se trouvant en deçà de la ligne de base des eaux territoriales; ports, rades, baies de moins de 24 milles d'ouverture, certaines baies historiques. La souveraineté des états souverains est totale sur les eaux intérieures.

Eaux territoriales. Partie de la mer qui s'étend depuis le rivage (laisse de basse mer) sur une distance en milles, fixée par chaque nation maritime. La ligne limitant cette distance est considérée comme frontière maritime d'un pays; il n'est pas permis aux étrangers de s'y livrer à la pêche. En temps de guerre, les nations belligérantes doivent considérer comme neutres les eaux territoriales des autres pays. En France, la limite de ces eaux fixée à 12 milles, est susceptible de faire l'objet d'une extension suivant la conjoncture internationale; certains états ayant porté cette limite à 200 milles, en particulier dans le but de réserver leur zone de pêche. La ligne fictive limitant les eaux territoriales était dite autrefois *Ligne de Respect*. Sa distance de la côte était calculée, en général, d'après la plus forte portée de canon.

Ebaroui. Se dit d'un bois desséché au soleil, gercé en surface; se dit également d'une coque dont les coutures des bordés se sont ouvertes.

Ebarouir, Ebarrer. Se dessécher au soleil: une embarcation ébaroui fait de l'eau par les coutures. Synonyme: graler (terme vernaculaire breton).

Ebbe. Marée descendante, jusant.

Ebouter. Scier le bout d'une pièce de bois pour juger de son état. Terme ancien.

Ebreuiller. Fendre et vider les morues à bord d'un chalutier (le foie est conservé). C'est le rôle des piqueurs.

Ecart. Surface de jonction de deux pièces de bois se prolongeant l'une l'autre; la forme de l'écart varie selon l'assemblage des pièces à réunir: à mi-bois, à dents, à croc, à sifflet. L'écart est franc lorsque les pièces se rejoignent bout à bout, sur une troisième pièce: couvre joint ou membrure.

Ecarver. Réunir deux pièces de bois par un écart; les abouts de bordage -écarts francs- ne sont pas écarvés, mais abutés.

Echafaud, chafaud. Etablissement pour le séchage des morues que les pêcheurs français installèrent à Terre-Neuve sur le «french Shore». L'échafaud proprement dit se composait d'un warf en planches sur lequel le poisson était débarqué et d'un hangar où l'on procédait à son habillage. Il était ensuite étendu sur la grave, partie du rivage recouverte de gros galets. Les mousses ou matelots chargés de cette opération se nommaient les graviers.

Echampeur. Partie d'une ligne à morue à laquelle est fixée l'hameçon.

Echancrure. Arc rentrant que forme le bas d'une voile carrée.

Echantillonnage. Largeur et épaisseur des pièces de construction dont se compose le navire: quille, étrave, étambot, barrots, membrures etc. qu'elles soient en bois en fer ou en acier.

Echarpe.

1°- Un cordage est en écharpe par rapport à un autre objet lorsqu'il le croise.

2°- Le mot écharpe désigne aussi une pièce de construction généralement appelée *herpe*.

Echarper. Disposer une pièce ou un élément de jonction en diagonale.

Echaudis. Boucle en fer triangulaire qui sert à amarrer la liure du beaupré. On en trouve aussi sur les hiloires des ponts pour les saisines d'embarcations.

Echauffement. Synonyme de pourriture. Un bois échauffé n'a plus de qualité, il doit être écarté en construction navale.

Echaume. Tolet.

Echelle. Rapport entre la taille réelle du bateau et sa représentation en plan, donné en pourcentage ou en centimètres.

Echelle. Ce mot peut se définir: escalier rudimentaire. Mais le terme escalier ne s'emploie pas dans le langage maritime.

-Echelle de coupée ou de commandement: échelle principale servant à monter à bord ou à en descendre.

-Echelle de pilote: échelle en corde, avec marches en bois, que l'on place le long du bord pour embarquer ou débarquer les pilotes.

-Echelle d'écoutille: échelle constituée par deux épontilles réunissant le surbau d'une écoutille correspondante du pont au-dessous.

-Echelle de tangon: légère échelle de corde à échelons de bois. Suspendue le long d'un tangon, elle sert aux membres de l'équipage à descendre dans les embarcations se trouvant le long du bord. Les passagers ou les personnes étrangères au bord utilisent l'échelle de coupée.

-Echelle de revers: voir trou du chat.

Echelle de beaufort. Table donnant approximativement la vitesse du vent (en nœuds) et l'état de la mer correspondant.

-François Beaufort, hydrographe et amiral anglais. Son échelle utilisée par la marine anglaise depuis 1853, a été adoptée par la plupart des nations maritimes en 1874.

0 Calme 0 à 1 nœud.

1 Très légère brise 1 à 3 nœud

2 Légère brise 4 à 6 nœuds.

3 Petite brise 7 à 10 nœuds

4 Jolie brise 11 à 16 nœuds.

5 Bonne brise 17 à 21 nœuds.

6 Vent frais 22 à 27 nœuds.

7 Grand frais 28 à 33 nœuds.

8 Coup de vent 34 à 40 nœuds.

9 Fort coup de vent 41 à 47 nœuds.

10 Tempête 48 à 55 nœuds.

11 Violente tempête 56 à 63 nœuds.

12 Ouragan 64 nœuds et au-delà.

Echelle de charge. Tableau donnant sous forme de colonnes les ports en lourd, déplacement et franc-bords correspondant aux divers tirants d'eau. L'échelle de charge figure toujours sur les plans d'un navire de commerce et très souvent sur le simple dépliant distribué par l'armateur pour faire connaître les caractéristiques principales de ses bâtiments.

Echelle de marée. Règle verticale graduée, disposée en certains endroits des ports, par exemple contre les murs de quais, pour permettre la lecture de la hauteur d'eau au-dessus du zéro.

Echelle de tirant d'eau. Graduations inscrites sur l'étrave et à l'arrière du navire, qui permettent de mesurer l'enfoncement de la coque. A bâbord la graduation est en mètres, écrite en chiffres arabes; à tribord elle est en pieds anglais, exprimée en chiffres romains.

Echelle du levant. Nom donné à l'ensemble des ports de la Méditerranée orientale autrefois soumis à la domination turque: Alexandrie, Beyrouth, Tripoli, Salonique etc. Le mot vient de l'italien *scala*, échelle, d'où est dérivé *escale*.

Echelon. Manches, coches ou taquets servant à poser les pieds.

Echographe. Appareil donnant une image permanente du profil du fond. Des ondes ultrasonores dirigées vers le bas, renvoient, en rencontrant le fond, un écho transmis à l'échographe sous forme de petites impulsions électriques; elles s'inscrivent en lignes pointillée sur un papier spécial automatiquement déroulé.

Echouage. Contact du navire avec le fond par suite d'un abaissement des eaux lorsque le navire n'est pas en marche, soit qu'il se trouve ancré, soit qu'il se trouve amarré le long d'un quai. Lorsqu'on assèche un bassin à flot et que le navire échoue, on dit qu'il y a *échouage au bassin*.

Echouement. Arrêt du navire dans sa marche par contact avec le fond, au contraire de l'échouage, l'échouement est involontaire.

Eclairage. (Marine de guerre) Un bâtiment ou un avion est en éclairage lorsqu'il assure la protection d'une force navale, en recherchant, loin devant elle et hors de sa vue, dans les zones qu'elle doit traverser, les engins ennemis, de surface, aériens ou sous-marins.

Eclairage des côtes. Ensemble des installations lumineuses côtières: phares, feux, balises et signaux nocturnes divers.

Eclis. Echarde, éclat de bois.

Ecliptique. Grand cercle que paraît décrire le soleil sur la sphère terrestre.

Ecluse. Synonyme de sas.

-Ecluse simple: système de porte qui permet de faire communiquer un bassin avec la mer à certaines heures de marée. L'écluse ordinaire comporte deux systèmes de portes, une à chaque extrémité.

Ecole à feu. Exercice de tir (canonnage, torpillage) d'un bâtiment ou d'une escadre.

Ecole de guerre navale. Créée en 1895 elle porta successivement les noms d'*Ecole des Hautes Etudes de la Marine* puis d'*Ecole Supérieure de la Marine*.

Ecole navale. Etablissement où sont instruits les élèves-officiers de la Marine de guerre. L'école navale est installée à Lanvéoc-Poulmic près de Brest; la durée du séjour y est de deux ans.

-Ecole militaire de la flotte: également située à Lanvéoc-Poulmic, cette école, créée en 1969 reçoit les membres des équipages de la flotte désireux d'accéder au grade d'officier.

Ecoles. Le personnel officier ou non de la Marine Nationale est formé et entraîné dans différentes écoles: école navale, école du commissariat, école de médecine navale, école d'aviation embarquée, école des mousses, des apprentis-marins, des apprentis-mécaniciens etc. Il existe aussi des écoles dites d'application telle que l'école du Génie Maritime. Enfin la Marine forme également des ouvriers dans les arsenaux et dans ses établissements (Indret, Ruelle etc.).

-écoles de spécialités: centres de formation, installés à terre ou sur des navires-école, pour la délivrance au personnel non officier d'un brevet de spécialité.

Ecole nationale de la marine marchande. Ecole préparant aux brevets de la Marine Marchande. Il en existe une dans les principaux ports: le Havre, Nantes, Marseille, Bordeaux etc. Ces établissements ont successivement porté les noms d'*Ecole d'hydrographie* et d'*Ecole nationale de navigation*.

Ecole de pêche. En France, elles relèvent de la direction de l'enseignement technique et fonctionnent sous le patronage des collectivités locales: chambre de commerce, municipalités, groupements professionnels etc. Les plus importantes sont à Boulogne, Dieppe, Fécamp, Cancale, Douarnenez, Le Guilvinec, Concarneau, Lorient, Groix, La Rochelle, Les Sables d'Olonne. Elles permettent, ainsi que les Ecoles d'Apprentissage Maritime, d'acquérir les brevets nécessaires à l'exercice du commandement des navires de pêche.

Economiseur. Appareil ayant pour objet de soustraire aux fumées la plus grande quantité possible de calories et d'accroître le rendement thermique général de la chaudière.

Ecope. Pelle en bois servant à vider l'eau d'une embarcation.

Ecooper. Enlever l'eau d'une embarcation avec une écope ou tout autre récipient.

Ecoreur. A l'origine, l'un des membres de l'équipage chargé de tenir les comptes du poisson vendu. Aujourd'hui et particulièrement à Boulogne, l'écoreur est un négociant qui traite directement avec l'équipage d'un bateau de pêche et dont les activités sont diverses: il se charge de la vente du poisson, prête, le cas échéant de l'argent aux pêcheurs, fait des avances de fonds pour l'armement d'un navire (parfois même pour l'achat). Enfin il est le consignataire du navire.

Ecoupe, écoupée. Balai servant au balayage du pont.

Ecoutes. Cordages utilisés pour régler les voiles en fonction de la force et de la direction du vent. On parle de palan d'écoute dans le cas où elle passe par plusieurs poulies pour réduire l'effort.

Ecoutille. Trappe pratiquée dans le pont d'un navire pour descendre l'avitaillement à l'intérieur.

Ecoutillon. Petite écoutille.

Ecouvillon d'abordage. Ecouvillon sans manche dont on se servait pour nettoyer l'âme des bouches à feu pendant les combats à l'abordage. La position bord à bord des navires empêchait de se servir d'un écouvillon à manche.

Ecouvillonnage. Nettoyage de l'âme d'un canon avec un tampon gras, un jet d'air ou de l'eau.

Ecran de fumée. Plaque de tôle surélevant la cheminée pour éviter le rabattement des fumées sur la passerelle.

Ecrans des feux de côté. Boîtes ouvertes en bois ou en fer, placées (une de chaque bord) au-dessus des pavois et destinées à recevoir les feux de route.

Ecraseur de crabes. Désignation familière, un tantinet ironique, d'un marin dont le métier est de naviguer près des côtes. S'applique au navire comme à l'équipage.

Ecrivain. Titre donné autrefois à l'agent comptable ou officier d'administration à bord des bâtiments de guerre.

Ecubier. Conduit métallique aménagé à l'avant de chaque bord de l'étrave et dans lequel circule la chaîne, entre le puits à chaîne et le pont.

-Ecubier d'amarrage: ouverture ronde ou ovale, pratiquée dans les pavois et garnie de collerettes en fonte; elle sert au passage des grelins, aussières etc. pour l'amarrage à quai ou à couple d'un autre navire.

-Ecubier de corps-mort: écubier situé dans l'axe du bâtiment et par lequel passe la chaîne de corps-mort.

-Ecubier d'embossage: ouverture ronde ou ovale, pratiquée dans l'arrière, immédiatement au-dessus du pont supérieur, ou du pont de dunette, pour le passage des aussières, servant à amarrer le bâtiment par l'arrière.

-Ecubier de remorque: ouverture pratiquée près de l'étrave, dans le pavois et par laquelle passe la remorque.

Ecueil. Voir dangers.

Ecuelle. Plaque de fer concave où se trouve fixé le dé sur lequel tourne le pivot d'un cabestan.

Ecume. Substance constituée de globules blancs et légers, qui se forment à la surface de l'eau ou à la crête des lames à la suite du choc de cette eau contre un corps, ou des lames entre elles. L'écume peut faire reconnaître la présence d'un danger.

-Ecume de mer: amalgame de plantes marines laissé sur le sable par la marée descendante et utilisé comme engrais.

Ecusson. Partie du tableau arrière qui porte le nom du navire, celui du port d'attache et parfois un emblème.

E.D. Abréviation figurant sur les cartes marines françaises et anglaises, pour signaler un haut-fond dont la présence n'est pas certaine. Signifie: *existence douteuse*.

Effloté. Se dit d'un navire séparé de sa flotte.

Ejecteur. Appareil qui, au moyen de jet de vapeur, chasse rapidement l'eau, l'air, les cendres etc.

-Ejecteur de cale: appareil servant à vider l'eau qui s'accumule au fond de la cale.

Elancement. S'applique indifféremment:

1°- A la longueur qui excède sur l'avant celle de la quille.

2°- A l'angle que forme l'étrave avec le prolongement de la quille.

Eléments. Cette expression entrée dans le vocabulaire des passerelles désigne le vent, la température, la pression, l'humidité.

-Éléments d'attente: données de tir fixées aux servants d'une pièce, en attente de données définitives

-Élément générateur: dans une chaudière Belle-Ville, portion du faisceau tubulaire comprenant une série de tubes superposés en forme de spirale aplatie et parcourus par l'eau dans son trajet du collecteur d'alimentation au collecteur épurateur de vapeur.

Eléphant. Appellation peu flatteuse donnée à un «terrien» embarqué pour la première fois sur un bateau.

Élévation (Plan d'). Plan diamétral du navire, qui contient la projection de ses diverses parties. C'est le plan vertical passant par l'axe de la quille.

Elever. S'élever au vent: faire route de façon à se trouver au vent du point où l'on était précédemment.

-S'élever d'une côte: s'en éloigner dans la direction où pousse le vent.

-S'élever en latitude: faire route vers des latitudes de plus en plus éloignées de l'équateur.

-S'élever à la lame: un navire s'élève bien à la lame, lorsqu'il cède facilement, sans secousse, à l'action des lames qui tendent à le soulever.

Élinde. Chemin de roulement de la chaîne à godets (drague). Il est constitué par deux poutres métalliques jumelées et se relève ou s'abaisse au moyen d'un treuil. Sur les dragues suceuses modernes, les élinde sont des tubes métalliques à succion placés de chaque bord. En route libre les élinde peuvent être relevées sur le pont.

Elingue. Filin ou chaîne destiné à saisir les marchandises et à les crocher au palan du mât de charge ou de la grue pour les embarquer ou les débarquer. Il existe une grande variété d'élingues: élingues à fûts ou pattes à futailles; élingues à sacs, qui comportent une partie en toile pour ne pas couper les sacs; élingues en chaînes pour les grumes; élingues en fil d'acier pour les colis lourds etc.

Elingée, palanquée. Colis ou ensemble de colis entouré d'une élingue et hissé à bord ou débarqué.

Elinguer. Elinguer un objet c'est l'entourer d'une élingue ou d'un cordage pour le hisser.

Elongement d'une chaîne. Action d'étendre la chaîne en ligne parallèles sur le pont d'un navire.

Elonger. Se dit parfois pour longer; faire une route parallèle à une terre, à un quai ou à une ligne de bâtiments.

Elonger une amarre. C'est envoyer une amarre (sur un quai, en la traînant à la main ou avec un camion; à flot en la portant avec un canot) dans une direction déterminée et sur une assez grande longueur, pour arriver à la capeler sur une bitte ou un bolland. Cette amarre servira par la suite, soit à tenir le navire soit à le déhaler.

Elongis. Coussins en bois placés de chaque côté du mât, sur les jottereaux ou les noix, supportant les hunes ou les barres de perroquet.

Embâcle. Amoncellement de glaces barrant le cours d'un fleuve ou d'une rivière.

Embadouine. Engagé, embarrassé en parlant d'un navire qui se trouve dans une mer parsemée de dangers.

Emballement. Se dit du mouvement soudain et accéléré des machines lorsque par suite de la houle l'hélice sort en partie de l'eau.

Embarcadère. Voir Débarcadère.

Embarcation. Terme générique pour désigner toutes les petites «constructions flottantes» dites à rames ou n'utilisant la voile qu'exceptionnellement.

Les embarcations des bâtiments de guerre se divisent en trois catégories:

1°- Les yoles ou les canots yoles, constructions légères propres à assurer le sauvetage ou les courses rapides.

2°- Les canots proprement dit destinés au service ordinaire du bord.

3°- Les grands canots ou les chaloupes pour le transport lourd: hommes, munitions, avitaillement.

Embardée. Mouvement assez brusque d'un navire en marche en dehors de sa route, par l'effet du vent, du courant ou d'un coup de barre involontaire.

Embarder. Se dit d'un navire qui s'écarte de sa route à droite ou à gauche, en suivant une ligne courbe et irrégulière.

Embargo. Interdiction de quitter le port faite à un navire par les autorités du pays.

Embarquement. Mise à bord de personnes et d'objets de toutes sortes.

-Ordre d'embarquement: ordre donné à une personne d'embarquer sur un bâtiment désigné.

Embarquer. Monter à bord d'un navire en qualité de passager, de membre d'équipage etc. Embarquer de l'eau, un coup de mer, un paquet de mer, c'est recevoir par-dessus le bord une forte lame qui déferle sur le pont.

Embelle. La partie centrale d'un navire. Sur les vaisseaux, c'était la partie comprise entre les gaillards.

-Amarre d'embelle: amarre qui vient du milieu du navire.

-Prendre un coffre embelle: c'est prendre un coffre par le milieu du navire.

Embellie. Amélioration momentanée de l'état de la mer et diminution du vent pendant une tempête ou encore éclaircie du ciel pendant le mauvais temps et la pluie.

Emblème. Signe distinctif (lettre ou allégorie) fixée à l'avant d'une embarcation.

Embossier. Fixer un navire de l'avant et de l'arrière de façon à ce que son étrave se présente face au flot. Autrefois les vaisseaux s'embossaient pour aérer les emménagements ou pour accepter le combat au mouillage.

-Poste d'embossage: lieu de mouillage d'un bâtiment désaffecté.

Embossure. Ce mot désigne une aussière quelconque servant à maintenir un bâtiment dans une position voulue, lorsqu'il manoeuvre ou qu'il évite dans un port. Synonyme: *croupière*.

Emboudinure. Entourage d'une pièce métallique par un cordage.
-Emboudinure de cigale: garniture de l'anneau ou cigale de l'ancre.

Embouquer. Quitter la mer libre et s'engager dans un canal, un détroit ou une passe.
Débouquer peut être utilisé: sortir.

Embourné. Voir eau morte.

Embouteillage. Tentative d'obstruction d'un port ou d'une rade en faisant couler de vieux bateaux généralement chargés de ciment, devant ou à l'intérieur des passes.

Embouti. Plaquette de tôle entourant une hiloire ou un barrot pour en assurer l'étanchéité.

Embraquer. Action qui consiste à récupérer le mou d'une manœuvre. (écoute, amarre, drisse).

Embrasure. Sabord; mais le mot embrasure peu utilisé à bord concernait surtout les batteries côtières.

Embroy. Mot provençal désignant la cargue des voiles latines.

Embrun. L'embrun est produit par le vent sur la crête des vagues; l'eau désagrégée de la masse liquide est emportée en poussière dans la direction du vent.

Embu. Lorsqu'on fait boire une toile à voile, par exemple en prévision de l'allongement d'une ralingue, on dit qu'elle a de l'embu. Une voile est embue lorsqu'elle est alourdie par l'eau. Terme vieilli.

Emerillon. Croc rivé par une tige dans un anneau de manière à pouvoir tourner librement. (Une poulie montée de cette façon est dite à émerillon). Il existe des émerillons de toutes tailles, depuis ceux montés sur les lignes de pêche (pour les empêcher de vriller) Jusqu'aux émerillons de chaînes d'ancres.
-Emerillon d'affourche: gros émerillon servant à réunir deux chaînes sur lesquelles le navire est affourché.

Emmancher. Pénétrer dans la Manche en venant de l'Atlantique. Expression tombée en désuétude; très courante au temps de la voile.

Emménagements. Répartition de l'intérieur d'un bâtiment donnant un emplacement et un volume convenable aux différents services. Toutes les soutes font parties des emménagements.

Empanner. Un navire à voiles empanne ou est empanné, quand il est masqué par le côté de l'écoute de ses voiles. C'est un accident qui peut être grave et qui exige une manœuvre prompte afin de rétablir le vent dans les voiles. Il est causé par la négligence de l'homme de barre, ou par une saute de vent, ou par l'effet de lame, ou par celui des courants, ou enfin par une mauvaise disposition de la voilure.

Empatement. Partie de cordage décommise pour faire une épissure.

Empâture. Surface de recouvrement et d'assemblage des allonges et des genoux d'un membre.

Empêche. Dispositif dans l'intérieur de la poche d'un chalut pour empêcher les poissons pris de refluer vers l'entrée pendant la remontée du filet.

Empennelage. Opération qui consiste à mouiller ensemble deux ancres d'inégale grosseur, pour éviter de chasser; la plus petite étant placée en avant de la grosse et amarrée à celle-ci.
-Empennelle: on donne indifféremment le nom d'empennelle ou ancre d'empennelle à celle qui sert à empenneler une autre.

Empeser. Mouiller les voiles pour qu'elles retiennent mieux le vent; l'humidité de la nuit produit le même effet ce qui explique que les voiliers marche parfois mieux la nuit que le jour.

Empile. Petite allonge ou ligne plus fine en crin, fil ou laiton et portant un hameçon. L'empile sert à équiper les lignes de fond telles que les harouelles qui en portent sur toute leur longueur, ou à constituer un bas de ligne. Synonyme: *empis* et *avançon*.

Emplanture. Pièce dans laquelle vient s'insérer le pied de mât, située soit sur le pont, dans le cas d'un mât implanté sur le pont soit sur le dessus de la quille dans le cas d'un mât qui traverse la cabine.

Empointure. Angle supérieur d'une voile carrée.
-Empointure de ris: extrémité des bandes de ris.

En-bord. Ce terme employé par opposition à *Hors-bord*, concerne une embarcation de plaisance ou de compétition dont le, ou les moteurs sont installés à l'intérieur de la coque.

Encablure. A l'origine unité de mesure de longueur de 200 mètres. Aujourd'hui mot utilisé pour désigner une courte distance.

Encalminé. Un navire est encalminé en l'absence de vent ou quand un abri lui dérobe le vent en totalité.

Encaper. Lorsqu'un navire entre dans un détroit, dans un golfe ou dans un bras de mer, il encape. Il est encapé, lorsqu'il s'est assez avancé pour se trouver entre les caps ou en dedans des caps qui en forment l'entrée.

Enclouer. A l'époque où les pièces d'artilleries se chargeaient par la bouche, *enclouer un canon*, c'était le mettre hors de service en introduisant de force dans sa lumière un clou barbelé. La lumière était un trou percé dans le métal et aboutissant à la gargousse; la mise à feu se faisait en introduisant une amorce dans la lumière.

En contre (à l'). Deux navires vont à l'encontre l'un de l'autre quand ils font des routes diamétralement opposées. Pour éviter l'abordage il est prescrit à chacun d'abatre sur tribord.

Encolure. L'encolure d'une varangue est la hauteur du milieu de cette varangue au-dessus de la quille. Comme les varangues d'un même bâtiment ont des hauteurs inégales, la *ligne d'encolure* est la courbe qui passerait par le milieu de toutes les varangues de ce bâtiment.

Encorbellement. Terme d'architecture (construction en saillie). Quelquefois employé dans la marine française il a désigné une sorte de demi-tourelle débordant les flancs de certains cuirassés et portant des pièces d'artilleries. Aujourd'hui ce terme désigne sur un porte-avions, l'ensemble constitué par:

1°- Un passage de part et d'autre du pont d'envol et à un niveau légèrement inférieur.

2°- Des plate-formes situées plus bas que ce passage et en surplomb. Elles portent des pièces de défense contre avions et divers appareils.

Encornat. Mâchoire en bout de corne ou de pic, pivotant autour du mât d'un gréement à corne.

Encornail. Nom donné à un demi-réa immobile, placé en divers endroits du bord, afin d'amoinrir le frottement des cordages.

Encornat. Voir *Mâchoires de corne*.

Encornet. Petit calmar servant d'appât pour pêcher la morue.

Endaubage. Viandes ou provisions préparées pour être conservées dans des emballages métalliques.

Endenter. Réunir deux pièces de bois par un endentement, trait de jupiter, grâce à des adents saillants et rentrants.

Endrailler. Une voile est dite endraillée quand les mousquetons de son guindant ont été passés sur la draille; pour un foc l'étai fait office de draille.

Endurer. Diminuer l'effort que l'on exerce sur les avirons.

-Endure tribord: commandement que l'on faisait aux nageurs de tribord pour diminuer leur effort sur les avirons, afin d'équilibrer l'effort exercé à bâbord si celui-ci était plus faible, ou encore pour favoriser la rotation vers bâbord.

Enfléchures. Petits cordages fixés entre deux haubans voisins pour former marches.

-Enflécher: Pourvoir les haubans d'enfléchure, les vérifier.

Enfourner. Se dit d'un bateau qui plonge l'avant dans la lame et se relève avec difficulté.

Engagé. Un navire est engagé quand il se trouve tellement incliné par la force du vent ou le déplacement du chargement que la lisse des pavois sous le vent est submergée et qu'il ne peut se redresser.

-Cordage engagé. Cordage qui se bloque.

Engainer. Engainer une passe, un estuaire, un chenal, c'est s'y engager.

Enganter, Aganter. Saisir un cordage que l'on vous jette.

Englouti. S'emploie quand il s'agit d'un navire qui coule et disparaît dans les flots.

Engoujure. Rainure d'une poulie dans laquelle passe un cordage, un filin etc.

En grand. Tout à fait, sans retenue, sans précaution. Larguer un cordage, une voile, en grand: Les larguer complètement, sans retenu.

Engraver. Echouer son navire particulièrement par fond de sable ou de gravier.

Enjaler. Monter le jas d'une ancre sur sa vergue.

Enjavelage. Dans une saline, opération qui consiste à recueillir le sel et à en faire des tas; ces derniers, en forme de cônes sont appelés *Javelles* ou *gerbes*.

En oc'h. Terme vernaculaire pour désigner les voiles établies en ciseaux sur une chaloupe bretonne. On dit «en vache» à Concarneau, et «borloket» lorsque c'est le point d'amure de la misaine qui est tangonné au vent.

Enocter. Traitement que l'on fait subir à la morue, à bord. Il consiste à vider les poches de sang au moyen d'un petit couteau spécial dit *cuiller à énocter*.

Enregistreur de cap. Voir traceur de route.

Ensabler. Ensabler un canot, c'est le faire échouer sur une plage de sable.

Enseigne de vaisseau. Officier de marine. L'enseigne de vaisseau de deuxième classe porte un galon; son grade correspond à celui de sous-lieutenant dans l'armée. Enseigne de première classe: deux galons, lieutenant.

Enseignes. Ensemble des amers et alignements permettant de retrouver, en mer, un point en vue de la côte. Ce terme semble particulier aux rivages de Provence.

En tête. Forte cloison avant et arrière des viviers sur les bateaux de Bretagne Sud. Synonyme: pignon, en Bretagne Nord.

Entoiler. Recouvrir, par dessus une couche de céruse, un pont ou un rouf d'une toile qui sera peinte, afin de garantir l'étanchéité.

Entonnoir. Synonyme de verveux.

Entremise. Pièce de bois ou cornière placée dans le sens longitudinal, entre deux barreaux de pont servant à établir la charpente des ponts, à limiter les écoutilles etc. Synonyme: *élongis*.

Entrepont. On appelle en général entrepont, tout espace compris entre deux ponts successifs. En particulier, l'entrepont est l'espace compris entre le faux pont et le premier pont.

Entretoise. Entremise destinée à maintenir deux pièces parallèles.

En vaser. Envaser un navire, c'est le faire échouer volontairement sur un fond de vase.

Enverguer. Fixer à une vergue, à une corne ou draille, la ralingue supérieure d'une voile, dite ralingue d'envergure.

Envergure. Longueur de la ralingue par laquelle une voile est fixée à sa vergue ou à sa draille. On disait d'un bâtiment qu'il avait peu ou beaucoup d'envergure, suivant la longueur de ses vergues.

-Envergures, garcettes, hanets d'envergure: fils de carets, bouts de bitord ou de merlin réunissant la têtère d'une voile carrée à la filière d'envergure d'une vergue, ou pour fixer la têtère d'une voile aurique sur la corne.

Envoyez!

1°- Commandement pour hisser les couleurs.

2°- Au temps de la voile, commandement d'exécution d'une manœuvre complexe, par exemple pour virer vent devant: *envoyez!* Remplaçait les commandements successifs de «mettre la barre, dessous, bordez le gui, filez les écoutes de foc» etc.

Épatement. Angle d'ouverture des haubans avec la tête de mât; la mâture est d'autant mieux tenue qu'il y a plus d'épatement.

Épau. Renflement au-dessus des façons de l'avant. Il a pour but d'empêcher un bâtiment de trop s'enfoncer au tangage et de mieux résister à l'action des lames qui viennent le frapper vers l'avant. Appelé aussi *Joue*.

Épaulette. Renfort servant d'arrêt aux barres de perroquet ou aux jottereaux qui supportent ces barres.

Épave. Coque d'un navire naufragé ou tout objet, abandonné en mer ou rejeté sur le rivage par les lames et par les courants. Juridiquement, l'épave maritime est ainsi définie: tout objet mobilier flottant sur mer, ou tiré du fond de la mer, ou échoué sur la portion du rivage dépendant du domaine public maritime lorsque le propriétaire de cet objet en a perdu, volontairement ou non, la possession.

Eperon. Forte saillie de la partie inférieure de l'étrave, faisant office d'arme offensive. Voir *Rostre*.

Eperon. Au contraire du bulbe, le bas de l'étrave présente une avancée effilée.

Eperon. Extrémité d'une digue ou pointe de rocher sur laquelle brisent les vagues.

Épervier. Filet en forme de cône que l'on lance à la surface de l'eau. Les bords, garnis de plombs se rejoignent au fond et emprisonnent le poisson.

Éphémérides. Fascicule publié chaque année contenant notamment des informations sur la navigation, les marées et l'astronomie à l'usage des marins et des navigateurs.

Épidence. Cordage qui sert à suspendre un hamac. On l'appelle aujourd'hui raban.

Épinglette. Petit épissoir. A désigné, autrefois, un instrument servant à introduire la poudre.

Épisser. Réunir deux cordages ou deux bouts d'un même cordage, en décommettant les torons et en les entrelaçant sur une longueur suffisante pour assurer la liaison.

Épissoir. Poinçon servant à séparer les torons d'une corde pour l'épisser.

Epissure. Nœud réunissant deux cordages sans surépaisseur notable, obtenu en enlaçant leurs torons. Il y a deux sortes d'épissures: *l'épissure carrée*, servant à faire des estropes de poulie, des bagues, un œil à l'extrémité d'un cordage, ou à greffer un cordage sur un autre et *l'épissure longue*, employée de préférence lorsque le filin à épisser est destiné à passer dans une poulie.

Epîte. Cheville de bois, ronde ou carrée, servant à boucher les trous qui peuvent se trouver, accidentellement, dans une pièce de bois.

Epitoir. Poinçon en fer avec lequel on introduit les épites dans les gournables.

Epontille.

1°- Pièce de construction du navire, généralement en acier et cylindrique, qui soutient les barrots.

2°- Poutre en bois ou en fer utilisée verticalement et servant à soutenir quelque chose qui tend à s'affaisser.

Epontiller. Consolider à l'aide d'épontilles.

Epouser (droit d'). En parlant de l'Adriatique, Privilège accordé par le Pape Alexandre III au Doge de Venise, en 1177, en lui conférant la souveraineté de cette mer en récompense du service rendu par les Phéniciens qui avaient détruit la flotte de l'Empereur Frédéric I, alors en démêlé avec le Saint Siège.

Eprouver. Soumettre câbles, cordages, chaînes à des essais avant la mise en service.

Epuisette. Petit filet en forme de poche monté sur un cercle ou sur un cadre triangulaire et muni d'un manche. L'épuisette est employée en mer par les pêcheurs de sardines, pour embarquer les poissons qui se trouvent entassés dans le filet tournant, lorsque celui-ci est halé le long du bord.

Equarrir. Tailler une pièce de bois en lui donnant une section carrée ou rectangulaire.

Equateur. Grand cercle passant par le centre de la terre et perpendiculaire à l'axe autour duquel elle accomplit sa révolution.

Equerrage. Angle plan formé par deux faces d'une pièce de bois. On équerre en gras une pièce selon un angle supérieur à 90°, et en maigre selon un angle inférieur à 90°.

Equinette. Support de la girouette.

Equinoxe. Période de l'année où les jours sont égaux aux nuits. La première: équinoxe de printemps se produit vers le 21 mars. La seconde: équinoxe d'automne, vers le 23 septembre.

Equipage de la flotte. Cette dénomination date du Second Empire (1856); elle a succédé à: *Equipage de ligne* (Deuxième Restauration, 1822). Les équipages de la Marine Nationale assurent l'armement et la mise en œuvre des bâtiments de guerre, des formations aériennes ainsi que des unités de défense des côtes.

Equipet. Terme des vaisseaux et voiliers. Petit coffre dans lequel les matelots mettaient leurs objets personnels. Il était fixé à une cloison et ouvert à la partie supérieure. Le mot a été repris par la plaisance: casier de rangement de matériel ou d'effets individuels.

Equipier. Membre de l'équipage d'un bateau de plaisance, apte à la manœuvre.

Erre. Potentiel de vitesse du bateau moteur arrêté; voiles amenées.

Erreur de bande. Fausse indication donnée par le compas d'un navire en fer ou en acier par suite de sa bande, c'est-à-dire de son inclinaison sur bâbord ou sur tribord.

Erse. Anneau de cordage ou de filin, formé par la réunion de ses deux bouts, par une épissure ou par un commettage; désigne aussi parfois la patte de bouline.

Erseau, ersiau. Petite bague en cordage destinée à entourer un œil de pie, pour renforcer la toile.

Erse de cul. Filin en acier ceinturant la partie terminale de la poche d'un chalut, ou cul. Une fois fermée celle-ci est amenée le long du bord et embarquée au treuil.

Escadre. Force navale composée de plusieurs divisions de grands bâtiments.
-Escadre d'évolutions: réunion de bâtiments destinés à s'exercer aux évolutions de la tactique.

Escadrille. Groupe de petits bâtiments du même type ou de la même catégorie.

Escale. Port où l'on entre, lieu où l'on mouille au cours d'une navigation. A l'inverse du mot *relâche*, escale ne signifie pas arrêt forcé par les circonstances, mais arrêt délibérément choisi. *L'escale de Madère. Faire escale à.*

Escaler. Faire escale. Ce terme rarement utilisé dans le langage courant, est fréquemment employé dans les milieux maritimes.

Escarbilleur.

1°- sur les bâtiments qui chauffaient au charbon, appareil d'évacuation à la mer des escarbilles.

2°- Petit chaland destiné à ramasser les détritiques des navires dans les ports. C'est quelquefois un ancien remorqueur. On l'appelle aussi *Bette à escarbilles*.

Escarbit. Récipient utilisé par les calfatés. Il est divisé en deux parties dont l'une contient de l'étope mouillée et l'autre du suif.

Escaumiero. Mot provençal désignant une toletière.

Esche. Toute amorce constituée par de la nourriture vivante ou morte, qui se fixe à un hameçon: mouche, insecte, ver, petit poisson etc. Il y a lieu de faire une discrimination entre *esche* et *appât*, ce dernier mot désignant, en principe, toute matière jetée dans l'eau pour attirer le poisson, par exemple la roque que les pêcheurs sardiniers éparpillent autour de leur bateau pour faire lever la sardine et l'attirer dans leurs filets.

Escorte. Nom donné à tout bâtiment qui en accompagne un autre dans le but de le protéger.

Escotard. Palier d'une écoutille.

Escoume. Terme méditerranéen, synonyme de toletière.

Esker. Terme breton désignant le genou d'une membrure.

Eskimotage. Acrobatie pratiquée par les esquimaux du Groenland avec leurs kayaks. Elle consiste à retourner complètement l'embarcation et à la redresser d'un coup de pagaie, lui faisant faire un tour complet sur elle-même.

Espadot. Crochet en fer monté sur un manche qui sert à retirer du fond d'une écluse les poissons qui y sont restés.

Espalme. Mélange de goudron et de suif pour le calfatage.
-Espalmer: Nettoyer une carène. A l'origine peindre avec la paume de la main. Par extension nettoyer avec soin.

Espar. Terme général usité pour désigner une longue pièce de bois employée comme mât, beaupré, vergue, gui, corne etc. Dans la pratique on entend par ce terme les vergues, guis, cornes etc. qu'ils soient façonnés d'espars proprement dits ou faits de fer ou d'acier.

Espéroun. Terme provençal équivalent à éperon, sur les embarcations méditerranéennes.

Esquif. Petite embarcation, petit canot servant à traverser rivière ou petit bras de mer.

Essais. Vérification du bon fonctionnement de tous les appareils d'un bâtiment, en particulier, les appareils moteurs

-Essais de recette: vérification générale, à la mer, après achèvement complet du navire. Ces essais comportent: un essai de vitesse, effectué sur une base dont la longueur a été exactement mesurée, un essai de consommation de combustible à la vitesse de croisière et des essais divers tels que le calcul du rayon de giration, renversement de marche pour stopper le navire et évaluation du temps nécessaire à son arrêt etc.

Essarder. Assécher, essuyer avec un faubert ou une serpillière.

Essence. Ce mot désigne les différentes espèces de bois. Les plus utilisés en marine sont les feuillus, bois dur de pays comme le chêne, l'orme, le frêne, l'acacia, le châtaignier; les résineux comme le pitchpin, le sapin rouge, le pin d'Orégon ou Douglas, le pin sylvestre, le pin maritime, le sapin de pays, le mélèze, l'épicéa, le spruce; les bois exotiques comme l'acajou, le teck, le sapelli, l'iroko, le niangon, le framiré, l'ajobé. Les canots et voiliers de travail traditionnels sont généralement construits en bois de pays, les yachts utilisent également les bois exotiques. Les résineux sont utilisés tant pour le bordé que pour la mâture.

Est. L'un des quatre points cardinaux. C'est le nom par lequel les marins désignent le plus souvent l'Orient, le Levant.

Estacade. Barrière formée de radeaux, drômes, chaînes, pieux, pilotis qu'on faisait à l'entrée d'un port pour le fermer.

Estagnon. Récipient en fer blanc dans lequel on met de la peinture, de l'huile de lin etc.

Estain. Dernier couple dévoyé de l'arrière, dont les deux faces avant et arrière sont perpendiculaires à la face supérieure de la quille, mais oblique par rapport au plan longitudinal du navire.

Estérote. Sorte de tramail qui servait à prendre les poissons plats, sur le bord de mer, au moment de la marée descendante.

Estime Calcul de la position du bateau en fonction du temps, de la vitesse, de la dérive due aux vents et aux courants et ceci depuis un point connu avec précision.

Estive. Par estive on entend, la compression opérée sur des marchandises susceptible d'une grande réduction de volume, telles que laine, coton, foin afin que, prise en chargement elles prennent moins de place à bord. On dit alors qu'on prend un chargement en *estive*.

Estran. Portion du littoral comprise entre la limite des plus hautes et des plus basses marées.

Estrangue car. Mot provençal désignant le cargue-fond d'une voile latine.

Etripe. Se dit d'un cordage qui se détord, se lâche, s'ouvre ou se détériore.

Estrope. En cordage ou en câble elle servait, à l'origine, à régler la position d'une moque ou d'une poulie. Aujourd'hui elle désigne, par exemple, le câble amuré au point de drisse du tourmentin ou le cordage servant à régler l'amure de spi.

Estroper. En général c'est faire une estrope. En particulier, estroper une poulie, une cosse, un margouillet, c'est les garnir d'une estrope.

Etablir. Hisser, étarquer, border la voile, c'est l'établir. Parlant du vent, on dit qu'il est établi lorsqu'on estime qu'il va souffler longtemps dans la même direction.

Etablissement du port. Heure vraie de la pleine mer dans ce port, le jour d'une syzygie équinoxiale, lorsque le soleil et la lune sont supposés à la fois sur l'équateur, à leurs moyennes distances de la terre et passant ensemble au méridien.

Etages de pression. (Turbine). Chutes de pression que la vapeur subit successivement lorsque la turbine se compose d'un certain nombre de turbines élémentaires.

-Etage de vitesse: Dans certaines turbines la vapeur sort du premier aubage mobile avec une vitesse importante. Elle rencontre alors des aubages redresseurs fixes, puis une seconde roue mobile et ainsi de suite. La vapeur passe ainsi successivement et à la pression constante dans des aubages fixes et mobiles, dont chaque ensemble constitue un étage de vitesse.

Etai. Câble soutenant le mât sur l'avant et sur lequel on endraille le foc et le génois. (Voire draille).

Etai volant. Contrairement à l'étai dont la vocation est de tenir le mât et d'endrailer le foc, l'étai volant est un câble amovible qui ne sert qu'à endrailer un foc ou une trinquette de brise. Il n'est pas essentiel à la tenue du mât.

Etal. Table sur laquelle les poissons sont travaillés à bord des voiliers et chalutiers morutiers.

Etale de courant. Courte période, d'environ 20 minutes, située entre le jusant et le flot et inversement entre le flot et le jusant durant laquelle la hauteur de la mer ne varie pas. On parle alors d'étale de haute ou de basse mer.

Etale. Commandement officiel dans la Marine. Signifie qu'il faut résister; par exemple à la traction d'une amarre, ne pas la laisser filer.

Etaler. Résister à: *Etaler un coup de vent, étaler le courant.* Etaler une voie d'eau: empêcher l'eau de monter davantage dans le compartiment envahi en actionnant les pompes.

Etaliers. Nom des bas parcs sur les côtes de la Manche.

Etalinguer. Réunir une chaîne à la manille d'une ancre.

-Etalinguer un câble: fixer l'extrémité d'un câble sur l'organeau d'une ancre.

Etalingure. Liaison entre la chaîne et le piton à l'œil de la baille de mouillage.

Etambot.

1°- Pièce de construction qui prolongeant la quille s'élève à l'arrière du navire et porte le gouvernail. (En Scand.: pièce de l'étrave).

2°- Lunette d'étambot: passage ménagé pour l'arbre d'hélice.

3°- Faux étambot: pièce qui double à l'extérieur et qui renforce l'étambot.

Etambrai. Ouverture au niveau du pont permettant le passage d'un mât emplanté.

-Trou de l'étambrai de mât: Trou circulaire dans un pont pour le passage d'un mât.

Etamine. Etoffe de laine légère servant à la confection des pavillons.

Etamperches. Mâts verticaux en treillis métalliques, disposés autour d'une cale pour supporter les échafaudages pendant la construction d'un bâtiment.

Etance. Sorte d'épontille consistant en un morceau de bois simplement équarri.

Etanche. Se dit d'un navire ou d'une embarcation qui ne fait pas eau.

Étançon. Grosse pièce de bois servant à soutenir le bastingage. *Étançonner*, utiliser des étançons. *Étance*: petit étançon.

Étarquer. Action qui consiste à tendre le bord d'une voile.

État-major. Ensemble des officiers du bord.

Ételles. Petites ondulations qui suivent le mascaret.

Étendard. Marine des galères. Le pavillon de la galère *réale*, qui était la plus importante et celle que montait le général des galères, portait le nom d'étendard. Dans la marine française

l'étendard des galères était de damas rouge avec les armes de France et semé de fleurs de lis d'or.

Etiage. Niveau le plus bas d'un fleuve ou d'un cours d'eau. Les variations de hauteur des eaux sont mesurées en partant de ce point avec une échelle graduée.

Etier. Canal par lequel l'eau de mer arrive dans les marais salants.

Etiquette navale. Ensemble des usages, règles de courtoisies et traditions que l'on doit respecter dans la marine; qu'elle soit militaire, de commerce, de pêche ou de plaisance. Certains de ces usages sont réglementaires, telle par exemple, l'obligation pour un navire non militaire de saluer tout bâtiment de guerre rencontré, français ou étranger.

Etocard (en). Voiles portées en ciseaux au vent arrière.

Etocs. Têtes de rochers dont le nombre près de certaines côtes (Penmarch par exemple) rend la navigation dangereuse.

Etouffer. *Etouffer une voile* : la serrer avec les mains et les bras contre un mât ou une vergue pour l'empêcher de battre. L'expression courante est: *étouffer la toile*.

Etoupe. Filasse de chanvre servant de joint à étancher les coutures; correspond à ce qui reste du chanvre après avoir retiré les brins destinés à la fabrication des cordages.

Etrangler. *Etrangler une voile*: l'étouffer au moyen des cargues.

Etrangloir. Appareil destiné à ralentir et à arrêter dans sa course une chaîne d'ancre. Il est fixé sur le pont et freine ou arrête la chaîne au moyen de deux puissantes mâchoires, dont l'une est mobile et peut être commandée. Dit aussi *Stoppeur*.

-Etrangloir, Egorgeoir: Cordage que l'on employait comme cargue supplémentaire par gros temps.

-Etrangloir: Dispositif de fermeture de la poche d'un chalut. Ceinturant le filet, en avant de la poche, à l'endroit où il commence à s'évaser, l'étrangloir est manœuvré par un hale à bord, appelé dans ce cas particulier petit.

Etrave. Dans la construction en bois, pièce courbe et saillante de construction, de même largeur que la quille; elle s'élève selon le plan diamétral sur l'extrémité du brion, lequel forme la liaison de l'étrave avec la quille. On appelle *élancement* l'angle que fait l'étrave avec la direction de la quille. Dans la construction métallique, l'étrave se raccorde aussi au brion; elle peut être en acier forgé ou en tôle. Une étrave en tôle est renforcée par des tablettes horizontales. On lui donne généralement une forme arrondie vers le haut. Etrave à bulbe.

Etravée. La chaîne de l'ancre est étravée quand elle rague sur l'étrave. Une ancre à crapaud est étravée lorsque ses pattes sont crochées sur l'étrave.

Etrésillon. Voir *Trésillon*.

Etriers. Cordages suspendus le long de la vergue d'une voile carrée, terminés par une cosse, pour y maintenir le marche pied servant d'appui aux gabiers pour les manœuvres dans les vergues.

Étrive. L'amarrage en étrive est la bridure croisée d'un cordage replié en double sur lui-même, pour l'empêcher de riper; sert à fixer par exemple un cap de mouton sur un hauban. Une manœuvre tendue est en étrive lorsqu'au lieu de venir en ligne droite elle porte sur un objet quelconque qui l'oblige à faire un coude.

Étriver. Faire faire un angle ou un croisement à un cordage.

Etui. Enveloppe de toile en forme de sac, où l'on enferme des voiles ou tout autre objet que l'on veut protéger.

Etuve. Coffrage en bois ou en métal où l'on fait baigner les bordés dans une vapeur humide qui les rend flexibles et permet de les ployer.

Évaporateur. Appareil chauffé avec de la vapeur prise aux chaudières principales et servant à distiller l'eau de mer. Appelé aussi bouilleur.

Eventail (voiles à). Voiles dont les laizes sont taillées en forme dite de langue de chat; c'est-à-dire de manière à venir se réunir au point d'écoute.

Eventer. En parlant de la quille d'un bâtiment, c'est l'amener jusqu'à la surface de l'eau par abattage en carène. En parlant d'une voile, c'est la brasser jusqu'à ce qu'elle porte convenablement.

Eventouse. Ouvertures pratiquées dans certaines parties du navire pour donner passage à l'air ou à la lumière.

Eveux. Peu étanche.

Évitage. Changement de cap d'un navire à l'ancre, sous l'effet du vent ou du courant; ou encore changement cap pour cap d'un navire au moyen d'amarres ou avec la machine. C'est aussi l'espace nécessaire à un navire pour éviter cap pour cap quand il est à l'ancre ou pour tourner sur place à l'aide de remorqueurs ou d'aussières.

-Évitant à la marée: se dit d'un navire à l'ancre qui évite par la force de la marée et non par celle du vent.

-Évité au vent: se dit d'un navire qui, se trouvant à l'ancre, présente la proue au vent au lieu de la présenter au courant.

Évolution. Changement de cap d'un navire en route, virant sous l'action de son gouvernail ou de ses machines.

Exécution. Signal d'exécution X: pavillon hissé par le navire amiral et ordonnant aux navires de l'escadre d'exécuter une manœuvre prévue préalablement.

Excédent d'écouille. Synonyme de *Surbau*.

Exploration. Un bâtiment, ou un avion, est en exploration lorsqu'il recherche dans une zone géographique déterminée, la présence d'un ennemi flottant, aérien ou sous-marin.

Exposant de charge. Tranche du déplacement comprise entre la flottaison, correspondant à l'état de chargement le plus faible, ou flottaison légère, et celle correspondant à l'état de chargement le plus fort prévu, ou flottaison en charge.

Exterritorialité. Privilège que les navires ont d'être considéré comme une parcelle du territoire dont ils portent le pavillon. L'exterritorialité n'est absolue que pour les navires de guerre. Elle est pratiquement inexistante pour les navires de commerces.

F. Sixième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément signifie: «Je suis désespéré; communiquez avec moi». Mot de code: foxtrot.

Façons. Formes rétrécies de la carène à l'avant. Façon de l'arrière: Parties rétrécies de l'arrière de la carène. En général, pour l'arrière on dit: coulée.

Faible de côté. Se dit d'un navire qui s'incline facilement, soit par défaut de construction, soit par manque de poids dans les fonds.

Faire. Le verbe faire, en marine, s'emploie sous des acceptations variées:

- Faire abattre: agir ou manœuvrer pour effectuer une abattée.
- Faire cap: se diriger.
- Faire cap au vent ou au courant, faire tête au vent ou au courant: Se tenir orienté suivant la direction du vent ou du courant. Faire tête signifie que l'on étale le vent ou le courant, ou que, malgré le vent ou le courant on se maintient en position voulue.
- Faire capot: chavirer. Ne s'applique qu'à une embarcation non pontée.
- Faire chapelle: terme employé surtout au temps des gréements carrés. Se disait d'un navire qui, marchant sous un vent favorable, venait à masquer par suite d'une cause quelconque et était obligé de faire le tour pour reprendre les mêmes amures.
- Faire clé: arrimer les marchandises dans la cale sans laisser d'espaces vides, de façon à éviter tout désarrimage pendant la traversée.
- Faire côte: se jeter à la côte ou y être porté ou jeté.
- Faire courir: aller pleines voiles et aussi laisser arriver pour mettre plus de vent dans les voiles.
- Faire de la toile: établir toute ses voiles.
- Faire des vivres: se ravitailler en vivres.
- Faire du mazout: mazouter.
- Faire eau: manquer d'étanchéité.
- Faire escale: un navire fait escale dans un port, lorsqu'il y entre pour effectuer une opération quelconque, pour embarquer ou décharger des passagers ou des marchandises, recevoir des ordres, se ravitailler.
- Faire le Nord: gouverner au Nord.
- Faire lever: attirer le poisson en surface en répandant de la *rogue*. S'applique en particulier à la sardine que l'on attire pour qu'elle se maille dans les filets et au maquereau lorsqu'il est pêché à la *turlutte* ou au *havenot*.
- Faire peneau: larguer la serre-bosse d'une ancre pour qu'elle ne soit plus suspendue que sur sa bosse de bout, et se trouve prête à être mouillée.
- Faire quarantaine: rester en quarantaine jusqu'à ce que la libre pratique soit donnée.
- Faire route: être en marche.
- Faire servir: manœuvrer un voilier pour quitter la panne et faire route.
- Se faire: (en parlant du vent): fraîchir, augmenter.

Faisceau tubulaire. Ensemble des tubes d'une chaudière qui recueillent la chaleur des gaz de combustion pour la transmettre à l'eau à vaporiser.

Faix. Terme ancien qui désignait ce que l'on appelle aujourd'hui la têtère.

Falaise. Escarpement situé sur les côtes et qui est dû à l'érosion marine.

-Basse-falaise: bordure de galets au bas d'une falaise; elle est aussi le résultat de l'érosion.

Falot. Fanal de l'arrière.

Falque. *Mettre dans la falque, laisser tomber dans la falque:* Expressions familières signifiant que l'on met un objet quelconque dans l'échancrure de la vareuse; il est retenu entre celle-ci et la chemise au niveau de la ceinture. Ce terme utilisé dans la Marine Nationale, viendrait de la pêche: le pêcheur remontant sa ligne à deux mains, décrochant le poisson d'un coup de dent et le laissant tomber dans sa vareuse. L'orthographe est incertaine. On écrit aussi *fale*.

Falun. Dépôt d'origine marine utilisé en agriculture comme amendement: débris de coquilles et de polypiers, mélangés de sable siliceux. Se trouvent surtout en Bretagne, en Normandie et en Touraine. Ces dépôts semblent dater de l'ère tertiaire. (Voir aussi *Maërl*).

Fanal. Nom marin de la lanterne. Pratiquement ce mot désigne l'un des feux que doit porter un navire.

-Fanal de ratière, fanal de l'arrière à orientation variable ou fixe, éclairant un secteur de 20° et produisant à volonté trois couleurs: vert, blanc ou rouge. Sa portée lumineuse ne devait pas dépasser 2 milles par nuit claire. Il était aussi utilisé en temps de guerre pour transmettre des signaux ou pour faciliter la navigation, en ligne de file, tous feux masqués. En 1920 le fanal de ratière a été remplacé par un feu bleu de très faible portée et par un feu blanc dont les éclats, lents ou rapides donnaient les indications d'augmentation ou de diminution de la vitesse.

Fanons. Parties pendantes en guirlande d'une voile carrée entre ses cargues.

Fard. Syn. de phare quand il s'agit d'une voile.

Fardage.

1°- Objets inutiles, embarrassants ou superflus; quand un navire a trop de sangles on dit qu'il y a fardage de garniture. Moins élégant on parle «d'excès de pendouille».

2°- Planches, chevrons etc. que l'on met à fond de cale et dans les entreponts pour protéger les marchandises de l'humidité, pour les caler, pour permettre l'aération, la ventilation.

Farder. On dit qu'une voile farde bien quand elle est bien coupée, bien installée, bien orientée et que remplie par le vent elle a un coup d'œil satisfaisant.

Fargué. (Être bien ou mal). Se dit d'une personne ou d'un navire bien ou mal tenu. Ca fargue mal, pour: ça va mal.

Fargue. A l'origine planche de bois mince utilisée comme pavois; aujourd'hui ce terme est utilisé pour désigner un rebord de table ou d'équipet destiné à empêcher la chute des objets à la gîte. Egalement bordages supérieurs d'un canot au-dessus de la lisse de plat-bord dans lesquels sont pratiquées les entailles des dames.

Fasseyement. Ce mot désigne un léger frissonnement de la voile pouvant aller jusqu'à un battement brutal. Une voile fasseye quand elle n'est frappée par le vent ni de l'arrière ni de l'avant; ceci peut se produire lorsqu'on lofe à la risée, ou lorsque le vent refuse. En général on supprime le fasseyement en choquant ou en bordant l'écoute.

Fathom. Brasse anglaise.

Fathomètre. Appareil de sondage par le son.

Fatiguer. Un bâtiment fatigue lorsque par l'effet du vent, de la mer, sa mâture, ses liaisons sont fortement ébranlées et éprouvent des actions autres que celles qu'elles devraient supporter.

Fatras.

1°- terme familier de la marine à voiles par lequel les marins désignaient un jeune matelot inexpérimenté ou une personne maladroite étrangère à la navigation.

2°- Ensemble des vieux filins, toiles et prélaris usagers que les capitaines de certaines compagnies vendaient dans les ports. C'était pour eux une source de petits bénéfices.

Faubert. Balai fait avec de vieux cordages. On s'en sert à bord pour essarder et sécher le pont après lavage ou après la pluie.

Faucard. Sorte de grande faux qui sert à débarrasser un cours d'eau, un étang, un marais des herbes qui l'encombrent.

Fausse amure. Amure supplémentaire installée pour le mauvais temps et, autrefois, en prévision du combat.

Fausse cargue. Cargue supplémentaire pour le mauvais temps. Ces cargues ne sont pas frappées aux ralingues, mais embrassent la voile sur toute sa hauteur.

Fausse écoute. Ecoute supplémentaire de mauvais temps.

Fausse équerre. La fausse équerre, ou équerre pliante, est composée de deux règles assemblées, pivotant autour d'un axe et permettant de mesurer tous les angles possibles.

Fausse étrave. Pièce de bois destinée à renforcer extérieurement l'étrave, quand celle-ci est composite.

Fausse quille. Est généralement employé dans le sens supplémentaire.

-Faux-bras: filin, cordage ou aussière établis en renfort. Dans la marine à voiles, le faux-bras était un cordage qui servait à brasser les basses-vergues.

-Faux-étambot: voir étambot.

-Faux-foc: foc dont l'amure se fixait sur un rocambeau embrassant le bout-dehors de beaupré; il se hissait entre le grand foc et le petit foc. Appelé autrefois contre-foc ou second-foc.

-Faux-hauban: hauban supplémentaire installé en renfort.

-Faux-pont: pont constituant la limite supérieure de la cale. D'une manière générale on appelle faux-ponts tous les ponts situés au-dessous du pont supérieur, mais cette désignation tend à disparaître; on dit plutôt entreponts. Sur les vaisseaux, le faux-pont était l'espace compris entre la batterie basse et la plate-forme de cale.

-Faux-tillac: garniture en planches minces sur le vaigrage des navires chargeant des grains. Ce dispositif empêche les grains de venir obstruer les pompes.

Faux-bord. Inclinaison sur un bord.

Faux étambot. Pièce de bois qui double l'étambot à l'extérieur.

Faux-joint. Construction en bois. Défectuosité à l'endroit où se joignent deux bordages contigus. Elle nécessite la pose d'un romaillet.

Faux-poisson. Tout poisson, autre que la morue, remontés par le chalut. Le faux-poisson, rejeté à la mer il y a quelques années, est maintenant gardé et traité sur place; il servira à la fabrication de farines pour l'alimentation du bétail, d'engrais pour l'agriculture, les foies et les déchets donneront des engrais et des huiles.

Faux-pont. Pont situé au-dessous de l'entrepont.

Faux tillac. Plancher amovible d'un bateau creux.

Fayols. Nom donné par les marins aux haricots secs; on prononce Fayaux.

Feeder. Mot anglais; littéralement *nourrisseur*. Il désigne, dans un navire chargé de grains en vrac, un coffrage disposé dans l'entrepont et communicant avec la cale. Faisant office d'entonnoir, il permet au fur et à mesure du tassement de la cargaison, de remplir les vides avec du grain conservé en sacs.

Femelle. Se dit d'une pièce de construction mortaisée dans laquelle vient s'encaster une pièce mâle à tenon.

Femelot. Axe en acier du safran qui se fixe sur l'aiguillot.

Fenêtre. Ouverture vitrée, carrée ou rectangulaire, utilisée de préférence aux hublots, pour les locaux tels que timoneries, salons, salles à manger, ponts-promenade etc. L'encadrement est généralement en laiton; l'étanchéité est assurée par un dispositif de blocage. L'ouverture et la fermeture se font par crémaillère et pignon.

-Fenêtre tournante, hublot tournant: Partie discoïde et non solidaire de la vitre devant laquelle se tient le timonier. Animé électriquement d'une grande vitesse (2000 tr/mn) ce disque améliore la visibilité en rejetant la pluie et les embruns.

Fer.

1°- Nom de l'ancre dans la marine des galères.

2°- Harpon de baleinier, à l'époque où le harponnage se faisait à la main.

3°- Fer de calfat. Voir *Ciseau de calfat*.

Ferblantier.

1°- Nom familier donné aux commissaires de la Marine quand ils portaient des galons d'argent (1870-1900).

2°- Nom donné également aux officiers de direction de travaux et aux agents techniques des arsenaux, quand ils portaient des galons blancs

Ferler.

1°- Ferler une voile c'est la relever pli par pli, tout le long et un peu au-dessus d'une vergue, sur l'avant. On la fixe ainsi avec des rabans dits *de ferlage*. Ferler ne s'emploie qu'en parlant d'une voile carrée. Dans les autres cas on dit serrer.

-2°- Ferler un pavillon, c'est le rouler de façon à pouvoir le hisser sans qu'il se déchire dans les vergues ou les haubans. Le pavillon national ne se hisse jamais ferlé.

Fermé. Une rade fermée est une rade bien protégée par la configuration et l'élévation de la côte, mettant les navires à l'abri du vent et des lames du large; il en est de même d'un port.

Ferre. Terme provençal synonyme d'ancre.

Ferremets. Nom collectif des éléments métalliques faisant partie d'un bateau en bois.

Ferrure de capelage. Pièces métalliques qui permettent la fixation des haubans sur le mât.

Ferrure d'étrave. Pièce d'acier fixée à l'avant de l'étrave et sur laquelle est frappée l'étai.

Ferrure de gouvernail. Les aiguillots et les femelots qui servent à fixer le gouvernail à l'étambot.

Fesses. Parties arrondies de la voûte d'un navire qui forment la transition de la voûte à la muraille.

Feu. Dénomination de tout signal lumineux à terre ou à bord.

1°- feux de terre. Ils peuvent être: *Ordinaires*, éclairant avec le même caractère, en particulier la même coloration; *à secteurs*, éclairant certains arcs de l'horizon avec des caractères, en particulier des colorations, différentes; *de direction*, constitué par un système optique qui intensifie la lumière dans un secteur unique; *d'alignement*, qui sont une combinaison de feux empruntés à l'une des trois catégories précédentes pour fournir une direction précise. Considéré du point de vue de l'apparence qu'ils présentent dans le même gisement, on trouve: des feux *fixes*, dont la lumière apparaît continue et uniforme; *à éclats*, dont les périodes de lumière, dites «éclats», sont nettement plus courtes que les périodes d'obscurité, dites «éclipses»; *à occultations*, dont les périodes de lumière sont nettement plus longues que les périodes d'obscurité; *isophases*, montrant des apparitions égales et successives de lumière et d'obscurité dont le nombre d'alternances est inférieur à 40 minutes; *scintillants*, dont les alternances de lumière et d'obscurité apparaissent très rapides; *alternatifs*, montrant successivement sur un même gisement des colorations différentes.

2°- feux de bord. Ces feux sont dits *de route* ou *de navigation*. Un navire en route doit porter: a) Au mât de misaine ou en avant de ce mât, un feu blanc brillant. Si la longueur du navire est de 45,75 mètres, ou plus, il doit montrer un deuxième feu blanc de caractère semblable. Ces feux doivent être visible d'une distance d'au moins 5 milles. b) A tribord, un feu vert, établi de manière à projeter une lumière ininterrompue sur tout le parcours d'un arc de l'horizon de 10 quarts ou rumb du compas ($112^{\circ}5$), c'est-à-dire depuis l'avant jusqu'à deux quarts ($22^{\circ}5$) sur l'arrière du travers à tribord. c) A bâbord un feu rouge, établi suivant le même principe que le feu vert. Ces feux doivent être munis, du côté du navire, d'écrans s'avancant au moins de 0,91 mètre en avant du feu, de telle sorte que leur lumière ne puisse être aperçue de tribord devant pour le feu rouge et de bâbord devant pour le feu vert. Ils doivent être visibles d'une distance d'au moins 2 milles. d) A l'arrière un feu *de poupe*, blanc, construit, fixé et muni d'écrans, de manière à projeter une lumière ininterrompue sur un arc d'horizon de 12 rumb ou quarts de compas (135°), soit 6 quarts ($67^{\circ}5$) de chaque bord à partir de l'arrière. Ce feu

doit être visible d'au moins 2 milles et placé, autant que possible, à la même hauteur que les feux de côté. Le système de position vert et rouge a été conçu par l'officier anglais James Whitehead, reconnu par la Conférence Internationale de Washington en 1889 et rendu officiel en 1896. Des feux de position commandés par cellule photo-électrique ont été expérimentés. Ils s'allument ou s'éteignent suivant l'intensité de la lumière ambiante.

Feu Coston. Artifice éclairant (feu de bengale) brûlé à la main, employé pour faire des signaux de nuit, bleus, blancs, rouges et verts.

Feu Grégeois ou feu infernal. Composition incendiaire utilisée par la marine de Byzance. Il était projeté par des siphons ou tubes à feu, ou bien au moyen de grenade de terre cuite.

Feuille bretonne. Terme méditerranéen pour désigner une pièce située au-dessus du pont en emboîtement sur les têtes de membrures; synonyme de serre-gouttière au Ponant.

Feuilleure. Rainure dans laquelle est logée une autre pièce. On peut aussi dire battée.

Feu de saint Elme. Petite flamme due à l'électricité atmosphérique, qui apparaît parfois à l'extrémité des mâts. L'origine de ce nom n'est pas claire, l'explication la plus vraisemblable semble être donnée par M. Gérard de Sède dans son ouvrage *les templiers sont parmi nous*: «Il n'existe aucun saint du nom d'Elme. Par contre, Elm est le vieux nom germanique de l'orme (latin: *ulmus*) dont tous les noms européens dérivent du gaélique *ullw*, qui signifie feu».

Feutre. Etoffe foulée, façonnée en rouleaux et feuilles, dont on se sert comme garniture entre le bordé extérieur d'un navire et son doublage en cuir, zinc etc.

Feux d'arrondi. Sur un porte-avions, ligne de plots lumineux indiquant au pilote en vol de nuit l'extrémité arrière de la plateforme d'appontage.

Fiche. Petite cheville, quelquefois plate, en bois ou en métal.

Figure de proue. Statue, buste, emblème servant d'ornement à l'avant du navire. Toujours placée au sommet de l'étrave, la figure de proue se trouvait, sur les vaisseaux et sur les voiliers au long-cours immédiatement sous le beaupré. En honneur jusque vers le milieu du 19^e siècle, la tradition de la figure de proue n'a été maintenue, de nos jours que par les grands voiliers-école. En France elle a été reprise par quelques armements pétroliers.

Filaret. Sorte de lisse servant de garde corps et supportée par des Batayoles.

Fil de caret. Petit cordage constitué par des fils de chanvre tordus ensemble de droite à gauche. Ils peuvent avoir 4 à 10 mm de grosseur. Plusieurs fils de caret commis ensemble forment un toron.

Fil à congréer. On nomme ainsi les fils de caret, de bitord, employés pour congréer un cordage, c'est-à-dire remplir sur toute leur longueur les hélices entre les torons.

Fil à voile. Le fil à voile est formé de deux ou trois fils de premier brin non goudronnés; grosseur comprise entre 0,35 et 0,45 mm. Délivré en écheveaux de 25 à 30 mètres.

Filage d'huile. Procédé qui consiste à répandre de l'huile sur une mer démontée afin d'empêcher les lames de déferler et par suite de limiter leur effet de destruction. Sur les grands navires on file l'huile par un dalot de l'avant. Sur les yachts on emploie un sac percé de quelques trous, rempli aux trois-quarts d'étoffe et imbibé complètement d'huile. Le sac une fois lesté est affalé le long du bord et amarré à toucher l'eau.

Filer. Un navire file tant de nœuds.

-Filer une amarre: laisser aller une amarre dont l'une des extrémité est fixée.

-Filer la chaîne: augmenter la touée d'une chaîne en la laissant filer de la quantité voulue en dehors du bord.

-Filer par le bout: filer une chaîne ou un grelin par le bout signifie laisser aller cette chaîne ou ce grelin du navire dans l'eau.

-Filer son câble par le bout: équivalent marin de l'expression familière casser sa pipe.

Filet. Les grands filets marins peuvent se ramener à trois types: maillants, traînants et tournants. -1°) *Filets maillants* ou *droits*. Ils se tiennent verticalement dans l'eau, tendus entre les flotteurs de la ralingue supérieure et les plombs de la ralingue inférieure. La largeur des mailles est calculée pour retenir le poisson. Les filets maillants, qui sont parfois colorés en bleu (sardine), sont dits fixes, lorsqu'ils sont immergés et ancrés dans un endroit déterminé, et dérivant lorsqu'ils sont amarrés à une embarcation qui se laisse dériver. Pour le hareng, les filets maillants qui atteignent plusieurs kilomètres de longueur, tendent à disparaître devant la concurrence que leur fait le chalut.

-2°) *Filets traînants*: ces filets en forme de poche ou de ceinture, sont remorqués sur le fond ou entre deux eaux.

-3°) *Filets tournants* ou *cernants*: mouillés verticalement comme les filets maillants, mais manœuvré de telle sorte qu'ils emprisonnent le poisson dans une immense poche circulaire. Une fois refermée, la poche est hissée à bord au moyen du power-block, sorte de mât de charge coudé, portant une grosse poulie à son extrémité. Les filets sont fait parfois de fil de chanvre, ou plus généralement aujourd'hui de coton. Des filets en nylon ont été utilisés; ils se sont révélés plus maniables et plus solides que les filets ordinaires, mais leur prix de revient est élevé. Toutefois d'une façon générale, les textiles synthétiques tendent à s'imposer. Confectionnés à la main jusqu'à la fin du siècle dernier, les filets de pêche sont maintenant fabriqués par des machines dont ils sortent avec des mailles aux dimensions voulues. Certaines machines modernes fabriquent des filets sans nœud.

Filet bathypélagique: Filet utilisé par les océanographes pour draguer les grandes profondeurs. Il permet de remonter pour les étudier des spécimens de la faune abyssale.

Filet. Les marines de guerre utilisent le filet comme moyen de récupération des naufragés. Affalé contre la coque il constitue une large échelle. Ce procédé a été employé pendant la deuxième guerre mondiale, notamment à la suite de torpillages. Le filet ainsi débordé permet également à une troupe de débarquement de descendre rapidement dans les embarcations d'assaut.

-Filet pare-torpilles: de 1880 au début du 20^e siècle, filet de protection à mailles métalliques, tendu parallèlement et à quelques mètres de la coque d'un grand bâtiment de guerre; il était installé au moyen de tangons. Souvent appelé *Filet Bullivant*, du nom du prototype créé en Angleterre.

-Filet d'abordage: filet que l'on installait entre les bas-haubans pour briser ou ralentir une attaque à l'abordage.

-Filet de pavois: treillis en fil de fer ou chanvre qui entourait le pont supérieur, au lieu d'un pavois en fer ou en bois.

-Filet de beaupré: filet de protection pour les hommes ayant à travailler sur le beaupré. Il est triangulaire et s'étend horizontalement de part et d'autre de ce mât.

-Filet de chargement: filet en fil d'acier entouré d'une ralingue, qui sert à l'embarquement des colis peu volumineux.

Fileux. Taquet fixé sur plusieurs jambettes de pavois, dont les extrémités saillantes permettent de tourner un cordage. On dit aussi: oreilles d'âne.

Filière d'envergure. Tige de fer fixée le long et sur l'arrière d'un mât et sur laquelle est enverguée une voile goélette.

-Filière de mauvais temps ou de sécurité: cordage que l'on tend d'un bout à l'autre du bâtiment et auquel les hommes se retiennent pendant les forts mouvements de roulis et de tangage.

Filin. Terme générique désignant les cordages en fibres: Chanvre, manille, nylon etc.

-Filin en quatre: un filin est en quatre s'il est composé de quatre torons. Le filin en quatre, comporte en son centre une mèche, pour éviter la déformation des torons à partir d'une grosseur de 60 mm. Il est en trois si, commis en aussière, il est composé de trois torons. Le mot filin n'est pas employé lorsqu'il s'agit d'une manœuvre métallique.

Filloir. Petite pièce d'accastillage en forme de conduit dans laquelle circule une écoute.

Fin, finesse. Différence de volume entre la partie de la coque immergée et celle d'un parallélépipède de même longueur, largeur et même tirant d'eau.

Fincelle. Filin monté à la partie supérieure d'un élément de filet dérivant. Il porte les flotteurs qui soutiennent le filet immergé. Suivant un décret du 7 juin 1852, fincelle est le «nom donné au côté supérieur du filet de pêche» (Pêche du hareng).

Fisherman. Voile d'étai d'une goélette à deux mâts.

Fistot. Nom familier que porte à l'Ecole Navale un élève de première année.

-Fistouillot: Familièrement élève de l'année préparatoire à l'examen d'entrée à l'Ecole Navale.

Fixe. Voile inférieure d'un hunier double dont la vergue est fixe.

Flairon. Filet rectangulaire d'une vingtaine de mètre de longueur destiné à la capture des oiseaux de mer. Tendus verticalement sur des perches, à marée basse, il était installé de façon que sa base affleure la surface de l'eau à marée haute. Ce mode de chasse, illégal, détruisait un grand nombre d'oiseaux, notamment des échassiers. Suivant les régions le filet a porté les noms de *fleuron*, *appelet* ou *hallier*; ce dernier, le plus meurtrier, comportait trois nappes superposées.

Flambage. Courbure que prend un profilé placé verticalement, sous l'effet d'une trop forte charge.

Flambart. Terme d'argot maritime par lequel on désignait un corsaire qui avait fait ses preuves. C'était aussi le nom d'une petite embarcation de pêche de la Manche.

Flamme. Pavillon long et étroit généralement triangulaire.

-Flamme de guerre: étroite et longue banderole aux couleurs nationales, hissée au mât principal et qui est le signe distinctif des navires de guerre auxquels elle est exclusivement réservée. Il est de tradition d'allonger la partie extrême de la flamme quand le navire revient d'une croisière lointaine. Si la campagne a été très longue, cette extrémité peut venir traîner sur l'eau. L'allongement est de un mètre par mois d'absence. Pour l'origine de la flamme de guerre, voir *Balais (hisser les)*.

-Flamme numérique: les flammes du Code International de Signaux, au nombre de 10 représentent les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. Elles servent à transmettre des nombres, des heures, des latitudes des longitudes, des distances des pieds, des mètres, des milles etc.

Flanc. Partie comprise entre les épaules du bateau et ses hanches, donnant plus ou moins de volume à la flottaison, dont dépendent finesse et stabilité.

Flasque d'ancre. Pièce angulaire en bois recouverte d'une armature métallique et boulonnée à l'arrière du bossoir sur la lisse des pavois des navires en bois de petit tonnage. Elle sert de point d'appui à la patte d'une ancre de bossoir suspendue par la bosse de bout et tenue par la serre-bosse. Lorsque ces pièces n'existent pas on donne les mêmes nom à la partie de la lisse des pavois, ou du plat-bord, sur laquelle s'appuie la patte.

Flèche. Voile triangulaire établie entre le mât de flèche et la corne (gréement aurique).

-Flèche: la partie effilée d'un mât au-dessus de son capelage. Le mât de flèche ne porte pas de vergue.

Fleur d'eau. Un banc, un rocher, un écueil sont à fleur d'eau lorsque leur sommet est alternativement découvert et recouvert par la mer. Vaisseaux: un boulet reçu à *fleur d'eau* était celui qui frappait le bâtiment à la flottaison.

Fleuriau. Construction en bois. Pendant la construction, pièce installée provisoirement pour maintenir les couples.

Fleurir. Terme de baleinier. Un cétacé harponné *a fleuri* lorsque mourant et perdant son sang il remonte en surface pour la dernière fois.

Flibuste. Piraterie, pillage sur mer.

-Flibustiers: au 17^e et 18^e siècle, pirates, de toutes les nations, associés en vue de la capture des galions Espagnols. Leur histoire se confond avec celle des boucaniers dès l'époque où ceux-ci entrèrent dans l'association.

Flinders. Barres de fer doux placées verticalement à proximité d'un compas magnétique pour corriger la déviation due aux fers doux verticaux du navire. Ce procédé est dû au navigateur anglais Mathieu Flinders (1760-1814), explorateur de la côte sud de l'Australie.

Floë. Bloc de glace de mer isolé, n'appartenant pas à la banquise côtière. Dimension de 10 mètres à 10 kilomètres.

Flot ou courant de flot. Marée montante.

Flot. Un navire est à flot lorsqu'il est entièrement soutenu par l'eau.

Flottabilité. Résultat de l'action des deux forces qui agissent sur un corps flottant, son poids et la poussée d'Archimède. Dans le cas d'un navire, le poids est équilibré par une poussée égale au poids du volume d'eau déplacé par la carène. Il existe toujours une réserve de flottabilité, correspondant à la partie de la coque qui n'est pas immergée.

Flottage. Descente au courant d'un fleuve ou d'une rivière, ou remorquage sur un lac d'un ou de plusieurs trains de pièces de bois liées ensemble (bois flottés).

Flottaison. Sur la coque, ligne fictive séparant la partie immergée de la partie émergée.

Flottard. Candidat au concours d'entrée à l'Ecole Navale.

Flotte. Réunion importante de bâtiments.

-Flotte de commerce: ensemble des navires de commerce: Paquebots, cargos, pétroliers, minéraliers, transport de vin.

-Flotte marchande: navires de commerce et navires à voyageurs (desserte des îles et du littoral), navires de rade, remorqueurs, bateaux pilotes, navires de pêche en acier ou en bois, câbliers, baliseurs, bateaux de sauvetage et bâtiments de servitude. Le mot flotte se dit aussi d'un ensemble de navire se livrant à la même activité. *La flotte pétrolière.*

Flotte. Flotteur en liège ou en verre qui maintient le haut du filet à la surface. Pour certains filets de mer s'appelle aussi corceron.

Flotteur. Corps métallique creux et étanche, que sa légèreté maintient à la surface de l'eau dans un appareil évaporatoire (chaudière, bouilleur etc.). Il sert à indiquer le niveau du liquide.

-Flotteur de filet de pêche: boule de verre ou morceau de liège qui maintient le haut d'un filet à la surface. Les flotteurs de chalut sont en verre, en matière plastique ou en métal. Leur forme varie suivant l'utilisation du filet; cylindrique ou lenticulaire pour les petites profondeurs ovales pour les profondeurs moyennes (200 mètres), sphériques pour les grandes profondeurs (600 à 1000 mètres). Les flotteurs de surface sont en général peints d'une vive couleur, le plus souvent orange, pour les rendre plus visibles.

Flottille.

1°- Réunion de petits bâtiments de même catégorie; flottille de pêche, de plaisance etc

2°- Marine de guerre: la flottille désigne, d'une façon générale, un groupement de forces légères (croiseur excepté). En temps que terme générique ce mot s'applique, par conséquent, à des catégories de navires de combat très diverses: Torpilleurs, patrouilleurs, sous-marins et aussi aux appareils de l'aéronautique maritime.

Flouette. Girouette de bord destinée à indiquer la direction du vent. Elle se plaçait au-dessus de la pomme du mât.

Flue. Nappe intérieure d'un tramail. C'est également le nom de la nappe simple qui constitue la senne.

Flux. Marée montante. Mouvement ascensionnel de la mer sur une côte, à l'embouchure d'un fleuve, dans un port.

F.O.B. Abréviation de *franco à bord*. Le vendeur doit: Expédier à ses frais la marchandise au port d'embarquement désigné. Effectuer à ses frais la mise à bord de la marchandise.

Fournir le connaissance d'usage. Répondre des pertes et dommages jusqu'à ce que la marchandise ait été mise à bord. L'acheteur doit affréter un navire ou retenir l'espace nécessaire à bord d'un navire. Prévenir le vendeur de la date à laquelle le navire sera disponible. Répondre des pertes et dommages survenus après la mise à bord. Effectuer le paiement conformément aux dispositions de la législation française.

Foc. Voile d'évolution, triangulaire, hissée entre le beaupré et le mât de misaine. A partir de ce dernier on trouve dans l'ordre: la trinquette, le grand foc, le petit foc, le clin-foc. Outre la facilité qu'ils donnent pour équilibrer la voilure, les focs aident à faire abattre le bateau.

-Foc en l'air ou dragon: foc établi au-dessus du clin-foc. Son point d'amure n'est pas sur le bout-dehors comme les autres focs, mais reste en l'air, sur la drisse. Utilisé surtout autrefois sur les grands voiliers.

-Foc d'artimon ou benjamine: voile d'étai qui s'installait entre le grand mât et le mât d'artimon.

-Foc ballon, trinquette ballon: grand foc pour le vent arrière.

-Foc de Gêne ou Génois: grand foc semblable au foc ballon; parfois plus grand que la grand-voile. Le ketch *La Coryphène*, du Docteur Alain Bombard, avait une grand-voile de 60,57 mètres carrés de surface et un génois de 61,31 mètres carrés.

Focquier. Terme de régates. Equipier de foc.

Foëne. Sorte de grande fourche à long manche à nombre de dents variable, servant à la capture des poissons plats et, dans le Midi, des poulpes. Appelée parfois *Fouine*.

Foissière. A bord des chalutiers, alambic constitué de deux ou trois cylindres en tôle dans lesquels s'élabore l'huile de foie de morue. Les foies y sont chauffés puis broyés. A bord des voiliers terre-neuviens, les foies étaient simplement jetés dans de grosses futailles (facières) placées à l'avant du bateau. En s'y décomposant, ils dégageaient eux-mêmes leur huile.

Folle. Filet fixe, à grandes mailles employé sur les côtes de Bretagne, en Normandie et dans le golfe de Gascogne, pour la pêche des raies et des grands poissons plats. La demi-folle est à mailles plus serrées. Dans le Nord de la France ces filets sont parfois appelés *butelier* et *picot*.

Fond (mer). Dans une rade ou tout autre endroit destiné à recevoir des navires au mouillage, on dit que le fond est bon ou de bonne tenue lorsqu'il est plat et uni; qu'il est constitué principalement de sable ou de vase et qu'il est assez compact pour retenir le bec d'une ancre dont le câble ou la chaîne subissent les rappels d'un navire mouillé. Le fond est mauvais ou de mauvaise tenue quand il est trop dur ou trop mou et que les ancres glissent ou labourent. Sur les cartes marines la nature du fond est indiquée par les abréviations suivantes: Alg. Algues. Arg. Agile. Coq. Coquillages. Cor. Corail. F. Fange. Fuc. Fucus. Gal. Gallets. Goé. Goémon. Gr. Gravier. H. Herbes. Herb. Herbiers. Huît. Huîtres. Mad. Madrépores. Mat. Mattes. Pi. Pierres. R. roches. S. Sables. V. vase. Bl. Blanc. Br. Brisé. D. dur. F. fin. G. gros. Gr. Gris. Inég. Inégales. J. jaune. m. mou. Moul. Moulues. n. noir. Po. Pourri. Sch. Schisteux. Tach. Tacheté. V. vert. Vas. Vaseux.

Fond (navire). Partie inférieure de la coque, c'est-à-dire depuis la quille jusqu'à la ligne de flottaison légère.

-Petit fond: partie presque horizontale de la carène.

-double-fond: espace compris entre le petit fond et un vaigrage étanche horizontal dit *plafond de ballast*. Le double-fond ou double-fond cellulaire, peut être rempli partiellement d'eau de mer dans le cas de navigation à l'état léger, augmentant ainsi la stabilité. Certains compartiments du double-fond servent de réservoir à eau douce et parfois à combustibles liquides. Le plafond de ballast double la coque dans la région des fonds, ce qui accroît la sécurité en cas d'échouage.

-Fond de cale: surface intérieure du fond de cale, c'est-à-dire espace entre les varangues y compris la face intérieure des bouchains. L'eau qui s'accumule dans cette partie du navire est aspirée par les pompes de cales.

Fond (voile). Laizes centrales d'une voile, ainsi que la partie centrale arrondie d'une voile carrée lorsqu'elle est gonflée par le vent.

Fond de pêche. Elargissement de la zone côtière à des profondeurs variant de 50 à 500 mètres et présentant une majorité de fonds sableux ou susceptibles de permettre l'usage d'engins de chalutage puissants, en vue d'une pêche commercialement rémunératrice par suite du groupement, à certaines époques, de quantités considérables de poissons.

Fonture. Un banc de sable est en fonture lorsque les courants ou tout autres causes le font diminuer.

Forain. Cet adjectif ne s'emploie en marine qu'au féminin et dans le sens: ouverte. *Rade foraine*: rade sans abri, exposée au mauvais temps du large. Le masculin est rarement utilisé: un mouillage forain.

Forant. Etamperche en bois.

Forban. Pirate. Vaisseau conduit par des corsaires qui n'ont point de parti affecté et qui attaquent indifféremment les vaisseaux de leur nation comme de toutes les autres; aussi quand ils sont pris leur procès est tout fait et ils sont pendus comme voleurs publics.

Force. Une bourrasque, un coup de vent s'appellent quelquefois, un temps forcé et même un vent forcé.

Force propulsive. Ensemble des forces qui s'exercent sur les voiles pour faire avancer le bateau.

Forcer. Terme de voilerie: contraindre une couture à prendre une forme concave par variation du recouvrement de deux laizes.

Forcer les voiles. Porter plus de voilure que ne le permet le temps, pour augmenter la vitesse de route. *Faire force de voiles*.

Forceur de blocus. Navire de commerce qui traverse la ligne de surveillance établie par une flotte, pour pénétrer dans un port bloqué ou pour en sortir.

-Forceur de toile: voir *Mangeur d'écoutes*.

Formation. Se dit d'un groupe articulé de bâtiments de guerre.

-Formations: ordre dans lesquels peuvent être rangés les bâtiments d'une même formation: ligne de file, de relèvement etc.

Forme. Voir: *cale sèche*.

Fort. Partie du bateau où se trouve les plus fortes largeurs de couples. On appelle lisse ou ligne du fort, celle qui entoure le bateau en réunissant les points de la plus grande largeur de chaque couple.

Fort (le). La plus grande largeur d'un navire. Ce mot n'est plus employé que dans l'expression *Largeur au fort*, synonyme de largeur hors tout ou hors membrures.

Fort de côté. Ce terme exprime la forte résistance qu'impose un navire à l'effort du vent avant de s'incliner.

Fortune carrée. Voile carrée, souvent volante, qui se grée sur la vergue de misaine des goélettes. Par suite on donne le nom de voile de fortune à toute voile carrée grée exceptionnellement sur un cotre, un sloop ou tout autre bâtiment à voiles auriques. Mât, haubans, gouvernail *de fortune*, c'est-à-dire provisoires et grées avec les moyens du bord.

-Fortune de mer: Toute perte ou avarie qui n'est pas imputable à la négligence, ni à des fautes commises par le capitaine ou par l'équipage.

Fosse. Partie la plus profonde d'une dépression du sol sous-marin.

Fosse aux lions. Sur les vaisseaux, sortes de soutes, aménagée dans la cale avant, où l'on entreposait les manœuvres et poulies de rechange.

-Fosse aux câbles: plate-forme volante sur laquelle on mettait les gros cordages.

-Fosse aux mâts: dans les ports, réservoir où les mâts étaient conservés dans l'eau de mer.

Fouet. Filin tressé dont une extrémité, terminé en pointe, est fixée à une poulie ou à une bosse.

Fouetter.

1°- Fixer une bosse, une poulie, au moyen d'un fouet.

2°- Un mât fouette lorsqu'au roulis ou au tangage son extrémité fléchi et se balance d'une manière saccadée.

Fougère. Pièce axiale du pont, encastrée dans les barrots, destinée à recevoir les abouts de bordés d'un pont en virures cintrées.

Fougue. Signifiait autrefois grain, risée, rafale.

Foule. Désigne en Normandie la perche de misaine sur les grands lougres corsaires, et plus généralement sur les gréements au tiers. Par extension ce mot désigne également le tangon de grand foc.

Fourcat. Celle des varangues qui est le plus en arrière, ainsi que celle qui est le plus en avant. La pièce de construction qui réunit les branches du fourcat de l'arrière à leur sommet se nomme *fourcat d'ouverture*.

Fourche. Support de la bôme.

Fourchette. Allonges de voute placées de part et d'autre de l'étambot, souvent réunies par un remplissage.

Fourco. Terme provençal, désignant un espar gréé d'un palan qui réunit le bas de l'antenne au pied de mât.

Fourrer. Garnir, entourer un cordage ou un filin avec du lusin, du merlin ou du bitord.

Fourrier. Spécialité des équipages de la flotte. Le fourrier est chargé des écritures relatives au service et à la comptabilité du personnel et du matériel.

Fourrure. Série de tour de merlin, de bitord, de fil de carret etc; dont on entoure un cordage pour le préserver du frottement. *Un cordage fourré.*

Fourrure de gouttière. Pièce de construction formant une ceinture intérieure dans le sens de la longueur du navire. Elle porte sur les baux et, latéralement contre les couples. Les dalots sont percés dans cette ceinture.

Foyer du marin. Etablissement généralement moins importants que «*Les maisons du marin*» des grands ports de commerce.

Fraîchir. Augmenter d'intensité. *La brise fraîchit.*

Frais. La force du vent. Voir échelle de Beaufort.

Franc. *Vent franc:* vent uniforme et régulier qui permet de porter en route sans dérive. *Cotre franc:* cotre de type normal, c'est-à-dire à corne normalement apiquée (pouvant gréer une flèche), par opposition à houari ou à bermudien. *Goélette franche* ou *latine:* sans huniers carrés. *Barre franche:* barre de gouvernail que l'on manœuvre directement à la main, sans l'intermédiaire d'une roue. *Nuit franche:* une nuit complète de sommeil.

Franc (bois). Bois sans nœud et droit de fil.

Franc-bord. Distance entre le niveau de l'eau à l'extérieur du navire et la partie supérieure du pont à la demi-longueur. On détermine le franc-bord d'après le type, la force d'échantillon, les superstructures, la tonture, le bouge des barrots. La *Convention Internationale de 1930 sur les lignes de Charge* a fixé les règles pour la définition du franc-bord des navires d'au moins 150 tonneaux de jauge brute effectuant une navigation internationale.

Franchir. Synonyme de *Affranchir.*

Francisation (acte de). L'acte de francisation constate l'identité du navire, le tonnage, le port d'attache et la date de construction. Ce document est une preuve que la nationalité française a été acquise par le navire; il est délivré aux armateurs par la douane du port d'immatriculation et doit obligatoirement figurer parmi les papiers de bord de tout bâtiment français qui prend la mer. Les navires de plaisance de moins de 10 tonneaux et les navires de pêche de moins de 2 tonneaux sont dispensés de l'acte de francisation. Ils peuvent obtenir un *congé de douane* sur demande, pièce délivrée par la douane et qui constitue un extrait de l'acte de francisation.

Frapper. Attacher, amarrer, fixer. On *frappe* un signal sur une drisse pour le hisser.

Frégatage. Se dit quand la partie de la coque la plus large se situe entre le pont et la flottaison.

Frégaton. Familièrement capitaine de frégate.

Freinte de route. Perte inévitable de marchandise au cours d'un transport par mer, telle que légère fuite d'un sac, évaporation etc.

French shore. Après les traités d'Utrecht (1713), de Bâle et de Rastadt (1714) qui enlevait à la France l'Acadie, le territoire de la baie d'Hudson et Terre Neuve, les négociants français demandèrent à l'Angleterre le droit de continuer la pêche dans ces parages. Ce droit fut accordé pour toute la côte Sud de Terre Neuve (depuis le Cap Bonavista jusqu'à la Pointe Riche) qui prit le nom de French shore (Rivage français). Les français pouvaient pêcher, débarquer sur cette partie du rivage et installer des échafauds et constructions nécessaires au séchage de la morue. Cependant l'accord était muet sur le droit des pêcheurs anglais qui concurrencèrent activement l'industrie française. Après de nombreuses difficultés, la convention du 17 janvier 1854 reconnut à la France le droit exclusif de pêche sur la côte Est, du cap saint Jean au cap Norman, plus l'usage de cinq ports sur la côte Ouest. Cette convention ne mit pas fin aux dissensions entre les deux pays et le French Shore n'était plus fréquenté par les pêcheurs français depuis longtemps, lorsque l'accord Franco-Anglais de 1906 mis fin à toute discussion en autorisant l'installation de pêcheries anglaises et en enlevant à la France l'exclusivité de ses droits.

Frères de la côte. Nom que se donnaient les pirates et flibustiers des Antilles et, plus particulièrement, ceux de l'île de la tortue (17^e et 18^e siècles).

Fret.

1°- La somme convenue pour le transport des marchandises par navire.

2°- Les marchandises composant le chargement d'un navire.

-Faux fret: indemnité payée par le chargeur au propriétaire du navire, lorsque le chargeur n'a pas fourni le tonnage de marchandises prévu par la charte-partie.

-Sur-fret: sommes payées en accessoire du fret dans certaines conditions. Le mot fret n'est employé que pour tout ce qui concerne les marchandises; il ne s'applique pas aux passagers.

Fréter. Donner un navire en location. L'équiper.

Fréteur. Celui qui donne un navire en location. Le fréteur est tenu:

1°- De mettre le navire affréter à la disposition de l'affréteur.

2°- De le tenir en bon état de navigabilité.

3°- De recevoir les marchandises à bord et de les arrimer convenablement.

4°- De délivrer un connaissement.

5°- De transporter les marchandises dans les délais fixés et de donner aux marchandises tous les soins nécessaires à leur conservation.

6°- De délivrer les marchandises à qui de droit à destination et de répondre du retard et des avaries éventuellement survenues.

Frette. Cercle de fer entourant une pièce de bois pour l'empêcher de se fendre.

Frigorifère. A bord des navires fruitiers (en particulier des bananiers) appareil assurant la ventilation et la circulation d'air froid dans les compartiments à fret. L'air refroidi renouvelé 6 fois en 24 heures est distribué par des serpentins réfrigérants au moyen de collecteurs aspirants et refoulants.

Frigorifique (navire). Navire spécialement aménagé en compartiments réfrigérés pour permettre le transport des viandes (ou poissons) et des fruits. Le premier transport de viandes congelées a été effectué par le vapeur *Frigorifique ex Eboé*, acheté en Angleterre et aménagé par l'ingénieur français Charles Tellier (1828-1913) surnommé par la suite le «père du froid». Le *Frigorifique* parti de Rouen le 20 septembre 1876 arriva à Buenos-Aires 105 jours plus tard avec une cargaison intacte; de même pour le voyage de retour. La température obtenue à bord des fruitiers varie selon les cas entre +4 et +12 degrés. Pour les viandes et poissons, la température peut atteindre -20°.

Frise de l'éperon. Planches sculptées que l'on plaçait de chaque côté de l'étrave pour servir d'ornement.

Front de mer. Zone du littoral dont la défense incombe à la marine.

Fronteaux. Planches sculptées qui décoraient la dunette d'un vaisseau.

Fronton. Partie sculptée du couronnement d'un bâtiment.

Frotter, frottoir. Terme de voilerie: rabattre la toile d'une voile avec un outil servant à aplatir la couture, le frottoir, pour former un ourlet ou une gaine.

Fuir. Un navire fuit dans le temps, lorsqu'il gouverne de manière à recevoir le vent ou la lame par l'arrière. Courir à sec: fuir le temps à sec de toile.

Fumées. Les fumées produites par un moteur Diesel ou par une machine à vapeur, sont composées de gaz chauds (air en excès mélangé de vapeur d'eau) et de particules solides, sous forme de cendres et escarbilles.

Fumer. La mer fume, lorsque, éparpillés par la tempête, les embruns la couvrent comme d'une fumée mouvante.

Fumigation. Opération qui consiste à brûler dans l'intérieur clos des navires, des substances odorantes, susceptibles de purifier l'air.

Fumigène (appareil). Appareil spécial brûlant des produits chimiques dont les réacteurs produisent d'épais nuages de fumée blanche ou noire, destinés à tendre des rideaux protecteurs pour échapper à la vue de l'ennemi.

Fune. Prolongement de la filière des tentes d'un navire.

Fune. Filin d'acier servant à traîner le chalut. Les funes, au nombre de deux, peuvent atteindre 1000 à 1400 mètres de longueur. Partant du treuil et passant par les *potences*, puis par le *chien* (chalutage par le côté) elles viennent s'atteler sur les *panneaux*.

Fuseaux horaires. Le développement des relations avec les divers pays a conduit à prendre comme *temps universel* (T.U.), le temps moyen civil de Greenwich, puis à diviser le globe en

24 fuseaux ayant respectivement pour axes 24 méridiens équidistants, espacés de 15° en 15° à partir du méridien de greenwich, dit *méridien international*. Dans chaque fuseau, on prend en principe comme temps unique celui du méridien central, qui est le temps universel augmenté, ou diminué suivant le cas, d'un nombre entier d'heures. Les pays peu étendus en longitude sont généralement rattachés en entier au fuseau qui comprend la majeure partie de leur territoire; dans les états très étendus, les provinces forment des groupes dont chacun est rattaché au fuseau correspondant.

Fusée. Artifice lancé par un navire en détresse pour demander assistance.

-Fusée de mât: extrémité du mât.

-Fusée de vergue: extrémité de la vergue.

-Fusée de guerre: voir missile et roquette.

Fusiliers marins. Matelots brevetés et gradés initiés aux manœuvres de l'infanterie. Ils assurent le service de garde à bord, l'éducation physique et militaire des équipages, encadrent les compagnies de débarquement et, en temps de guerre, forment souvent des unités complètes d'infanterie.

Fût. Tronc d'arbre: partie située entre le sol et les premières branches.

G. Septième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément signifie: « J'ai besoin d'un pilote ». Mot de code: golf.

Gabariage.

1°- Contour d'une pièce de construction.

2°- Opération qui consiste à lever ou à former un gabarit.

Gabrier. Mesurer l'emplacement vide d'une pièce pour mesurer son gabarit; c'est également façonner une pièce de bois conformément à son gabarit.

Gabarit.

1°- Modèle en vraie grandeur d'une pièce de construction d'un navire.

2°- Pièce de bois placée provisoirement pour soutenir les lisses.

Gabet. Synonyme de *flouette* et de *girouette*.

Gabiage. Travaux et ouvrages du ressort du gabier.

Gabie. Ancien nom des hunes, quand celles-ci étaient des sortes de hottes placées en tête des mâts et d'où les guerriers lançaient des pierres et des traits. On en a tiré *gabier*.

Gabier. Au temps de la marine à voiles, matelot s'occupant de l'entretien du gréement et des voiles et participant à leur manœuvre. Dans la Marine Nationale, le gabier est un matelot breveté de la spécialité manœuvre. Le mot gabier est familier et inspiré par la tradition. Le nom officiel est *Manœuvrier*.

Gabord. Voir à galbord.

Gaburon de mâât. Synonyme de *clamp* et de *Jumelle de racage*.

Gaffe. Perche munie d'un croc et d'une pointe à bout arrondi, servant à crocher un point du quai au moment de l'accostage d'une embarcation et à déborder quand on part.

-Gaffer : accrocher avec une gaffe.

Gages. Solde des marins du commerce.

Gagner. Un navire gagne un autre navire lorsque faisant la même route, il le dépasse.

Gagner au vent. Naviguer au près sans louvoyer.

Gaïac. Arbuste d'Amérique centrale dont le bois, très dur, a été utilisé dans la marine à voile (poulies, pomme de racages, poignées de barre, coussinet d'arbre porte hélice etc.) Le gaïac a été aussi appelé *bois de vie*.

Gaillard. Superstructure située sur l'avant du pont supérieur et qui s'étend en largeur d'un côté à l'autre du navire. Sur un voilier partie extrême du pont supérieur. Celle qui se trouve sur l'arrière du grand mâât s'appelle gaillard d'arrière. Celle qui se trouve sur l'avant du

hauban de misaine le plus en arrière s'appelle gaillard d'avant. C'est le logement de l'équipage, ou *poste* si le bateau n'a pas de superstructure ni de faux pont.

Gain. Pour un pilote automatique amplitude et temps de réaction des coups de barre. Plus le gain est fort plus les réactions sur la barre sont franches.

Gaine.

1°- De pavillon: la gaine d'un pavillon, guidon, flamme etc. est cousue sur le filin qu'elle recouvre et sur lequel sont frappés la drisse et le hale-bas.

2°- De voile: large repli fait autour d'une voile pour la renforcer à l'endroit où est fixée la ralingue.

3°- Passage entre la coque et la cloison longitudinale sur un bananier à ventilation horizontale.

G A L. Abréviation de galérien. Ces trois lettres étaient appliquées au fer rouge sur l'épaule d'un condamné aux galères. Le but de ce procédé, dit *la marque*, était surtout de faciliter la recherche du forçat évadé.

Galaverne. Pièce de bois plate, servant de protection à un aviron, dans la partie qui supporte l'effort de frottement contre le tolet.

Galbord. Bordé le plus proche de la quille, qui s'y encastre dans la rablure, rainure ménagée à cet effet.

Galerie. Balcon saillant en dehors du couronnement d'un navire.

Galérienne (la). Nom que portait vers 1870 la voiture de chemin de fer, spécialement aménagée pour le transport des forçats.

Galerne. Vieux nom, donné sur les côtes de Bretagne, au vent d'ouest-nord-ouest.

Galettes. Petits pain de biscuit pesant environ 190 grammes; ration pour un repas.

Galhauban. Cordage en chanvre ou en fil de fer, servant à assujettir les mâts supérieurs par le travers et vers l'arrière.

Galiote. Traverse métallique qui supporte les panneaux de fermeture des cales.

Galipot. Mastic avec lequel on recouvre les pièces métalliques en cas de repos prolongé ou d'exposition à l'arrosage par l'eau de mer. Pâte, formée en partie égale de céruse et de suif fondu, étalée à chaud, au pinceau sur les surfaces à protéger. On enlève le galipot par grattage et lavage à l'huile.

Galipoter. Passer du galipot sur la coque et les mâts.

Galoche. Poulie longue et plate dont la caisse est ouverte sur l'une de ses joues, de façon que l'on puisse y introduire librement le double d'un cordage.

Galon. Bande de toile que l'on fixe sur les coutures de voiles pour les renforcer.

Gambes de revers. Manœuvres dormantes destinées à fournir aux haubans de hune le point d'appui nécessaire pour permettre leur ridage.

Gambier, gambeyer. Changer la position d'une voile à antenne ou d'une voile à bourcet d'un côté du navire à l'autre, en faisant passer la vergue de l'autre côté du mât. On dit *trélucher* ou *muder* s'il s'agit d'une voile latine.

Gamelle. Vase en bois cerclé de fer, de la forme d'un seau et garni de deux anses en corde; la Gamelle sert de soupière aux matelots. Le bois a été remplacé par l'aluminium, son utilisation reste la même.

Gammes. Nom donné par les anciens baleiniers à des troupeaux de baleines composés soit de mâles soit de femelles. Une gamme de femelles est toujours accompagnée par un mâle.

Gangave. Drague que l'on utilisait en Méditerranée pour la pêche des éponges. Elle était remorquée par les sacolèves.

Gangui. Filet en forme de poche traîné par deux bateaux faisant route ensemble. Procédé primitif qui détruit les frayères; interdit sur les côtes françaises à moins de trois milles du rivage. Appelé aussi *Filet-bœuf* ou *chalut-bœuf*.

Ganse. Estrope en quarantenier ou en tresse.

Ganser. Former un nœud en laissant une boucle dans un cordage pris en double; un nœud gansé se largue facilement en halant sur le double.

Garant. Nom que prend un cordage quelconque lorsqu'il est employé pour former un palan. Partie du cordage qui est embraquée.

Garbelle. Sorte de nasse utilisée en Méditerranée.

Garcette. Petit cordage dont le diamètre n'excède pas 6 mm. Les garcettes de ris sont de petits bouts qui servent à attacher la partie réduite de la voile.

Garde. En rade, de huit heures du matin aux couleurs du soir, une garde est constituée pour rendre les honneurs, assurer le service des factions dans les différentes parties du bâtiment et prêter main-forte, au besoin, pour le maintien de l'ordre.

-Garde au mouillage: Service de veille confié à un ou plusieurs hommes, lorsque le bâtiment est au mouillage.

Garde. Palan maintenant à poste la corne d'une voile goélette.

Garde-corps. Barrière disposée en abord d'un pont pour empêcher de tomber à la mer. Elle est composée de chandeliers en fer dans lesquels passent plusieurs rangées de filières. Cordage tendu le long d'un beaupré, d'une vergue etc. pour servir d'appui aux matelots.

Garde maritime. Fonctionnaire appartenant au personnel de la Marine Marchande, chargé de la surveillance d'une partie de la côte en ce qui concerne la pêche et les règlements maritimes.

Garde montante. Amarre appelant de l'avant et fixée près du tableau; à l'inverse la garde descendante appelle de l'arrière et est fixée près de l'étrave.

Garde-pêche.

1°- Personnel dépendant de la Marine Marchande, chargé de la surveillance des pêches côtières; ce personnel arme à l'occasion, des vedettes garde-pêche.

2°- Ce terme qualifie également certains bâtiments de guerre affectés à la surveillance de la pêche en haute mer: Mer du Nord, Terre-Neuve, Islande etc. pour apporter, le cas échéant, une aide matériel aux pêcheurs (soins hospitaliers) et protéger leurs droits.

Garde rats. Disque en tôle enfilé sur les amarres d'un navire à quai pour empêcher les rats de monter à bord.

Garder. Garder un navire en mer c'est se tenir à sa portée et le conserver à vue, soit, pour naviguer de conserve, soit enfin pour lui porter secours au besoin. On dit dans le même sens garder la terre, un phare, ne pas le perdre de vue.

-Garder l'évitage: surveiller un navire affourché, au changement de marée, afin de l'empêcher de faire des tours dans les chaînes.

Garde-temps. Chronomètre de précision dont on se sert pour déterminer la longitude d'un lieu.

Gardiennage. Service de garde et de surveillance dans un port. Il est assuré en général par des marins retraités. Pour un yacht, le terme s'applique à la surveillance et à l'entretien du bateau pendant l'hivernage.

Gargouillou. Aide cuisinier à bord des voiliers long-courriers. Le terme est toujours en usage, particulièrement dans la Marine Nationale.

Garnir. Garnir un objet de limandes, de bitord ou de fil de caret formant natte, c'est l'entourer de façon à le préserver des frottements ou des chocs.

-Garnir au treuil: tourner sur la poupée d'un treuil un cordage que l'on veut virer.

Garniture. Matières placées entre deux surfaces de métal adjacentes, pour en obtenir l'étanchéité et empêcher tout passage de vapeur, d'air ou d'eau. Se dit aussi *bourrage*.

Garochoir. Cordage dont les torons sont tortillés dans le même sens que leurs fils.

Gas-oil. Produit pétrolifère intermédiaire entre le mazout et le pétrole lampant. Sa gamme de distillation se situe entre 200° et 370°. Il est utilisé pour les moteurs Diesel légers.

Gastouarn. Terme vernaculaire, désignant le coffrage placé sous le banc des chaloupes et des canots à misaine bretons, servant de guide pour le mâtage.

Gaton. Morceau de bois utilisé pour commettre les forts cordages.

Gatte.

1°- Bande de tôle formant gouttière que l'on dispose au pied d'une cloison séparant une soute à combustible d'un compartiment à marchandises. La gatte canalise les fuites éventuelles vers les puisards.

2°- Ce mot a aussi désigné un creux aménagé à l'avant du pont, sous les écubiers. Il servait à nettoyer le câble d'ancre au cours de sa remontée et à évacuer l'eau qu'il laissait égoutter.

Gauche (A). Commandement signifiant: mettez le gouvernail sur bâbord.

Gazette de la mèche. Histoires de matelots, nouvelles du bord. (fam.).

Gel coat. Fine couche de résine de finition que l'on applique en fond de moule avant de poser les stratifications en fibre de verre.

Gendarmerie Maritime. Corps de police, dépendant de la Marine Nationale, chargé de la surveillance des arsenaux et établissements de la Marine. Certains gendarmes peuvent être détachés et affectés provisoirement à la Marine Marchande.

Gêner. Maintenir une pièce de bois serrée, dans la position désirée.

Gêne (foc de), génois. Grand foc plat établi en tête de mât, passant à l'extérieur des haubans et bordé très en arrière du mât.

Général. En France ce qualificatif a été longtemps donné à un amiral; il ne figure plus aujourd'hui que dans le titre des officiers généraux des services et des corps assimilés: Contrôleur-général, ingénieur-général etc.

-Général des galères: titre de l'officier commandant en chef les galères. La fonction fut créée sous le règne de Louis 11, après la réunion du Comté de Provence aux terres de la couronne et disparu au 17^e siècle.

Génie Maritime (ingénieurs du). Corps d'ingénieurs militaires, ayant rang d'officier chargés de la construction et des réparations des bâtiments de la Marine Nationale. Ce corps est aujourd'hui intégré dans celui des ingénieurs de l'armement.

Gennaker. Immense voile ballon qui n'est pas endraillée sur un étai. Utilisée sur les multicoques.

Génois ou grand génois. Voir foc.

Genope. Bout de cordage servant à réunir temporairement deux autres cordages. Dit aussi *amarrage en portugaise*.

Genou. Pièce courbe de construction qui sert de liaison à deux autres se faisant suite, en se chevillant à mi-longueur sur chacune d'elles. En particulier, partie recourbée d'une membrure, entre la varangue et l'allonge.

Gens de mer. Ce terme englobe tous les professionnels de la navigation maritime: marins de l'état, du commerce ou de la pêche.

-Caisse des gens de mer: caisse destinée à recevoir dans les ports militaires ou de commerce, dans les territoires d'outre-mer et dans les consulats, les décomptes de soldes et autres dus aux gens de mer décédés en cours de voyage et à les transmettre sans retard et sans frais aux familles intéressées.

Gerbe. Colonne d'eau soulevée par la chute d'un obus à la mer.

-Gerbe colorée: la marine française a utilisé (1930) des projectiles conçus pour colorer la gerbe. L'utilisation de trois colorants distincts permettait à trois bâtiments effectuant un tir groupé sur le même objectif de mieux observer et identifier les points de chute.

Gerber. Mettre l'un sur l'autre. Gerber des barriques, des conteneurs etc.

Gerce, gerçure. Petite fente longitudinale à la surface du bois causée par la dessiccation. La gerçure affaiblit le bordé et est difficile à étancher.

Gerseau. Filin ou cordage qui vient en renforcement d'une poulie.

Gésir. Verbe irrégulier et défectif qui n'a que les temps suivants: il gît, ci-gît, nous gisons, il gisait. Il s'emploie en parlant de relèvement.

Gevel. Terme vernaculaire breton. Ancre artisanale réalisée par les marins avec du bois et lestée d'une grosse pierre. On dit aussi minéor, chien, ou ancre de pierre.

Gilet (de sauvetage). Voir *Brassière*.

Giration. Mouvement de rotation du navire autour d'un axe vertical.

-Cercle de giration: cercle décrit par le navire faisant un tour complet.

Girafer. Carguer une voile aurique à rideau.

Giron. Syn. de Manche quand il s'agit d'aviron.

Girouette. Objet léger tournant sur une vergue au sommet du mât ou d'un point quelconque du bateau, pour indiquer la direction du vent apparent.

Gisement. Angle que fait une direction donnée (astre ou objet) par rapport à l'axe du navire. Le gisement est compté de 0° à 360° partir de l'avant du bateau et dans le sens des aiguilles d'une montre. Autrefois il était compté de 0° à 180°, toujours en partant de l'avant et indifféremment de chaque bord en indiquant le sens par «tribord» ou «bâbord». Il était également compté par quarts.

Gitard. Se dit d'un voilier qui a tendance à gîter exagérément sous l'effet du vent.

Gîte. Angle du bateau par rapport à l'horizontal.

-giter: s'incliner sur un bord.

Glacé en Crêpe. Etendue de plaques de glaces venant de se former. Ces plaques, sensiblement circulaires, ont un diamètre de 30 centimètres à 3 mètres. Leurs bords sont légèrement relevés, déformation due à ce qu'elles s'entrechoquent sous l'action du vent et des courants. Stade intermédiaire entre le *slush* et la jeune glace.

Glacé pourrie. Glacé creusé d'alvéoles par le gel et dans un état avancé de désagrégation.

Glaçon. Petit floë de dimensions inférieures à 10 mètres.

Gléner, glène. Mettre le cordage en glène en le lovant sans faire de coque, soit en spirale à plat pont, soit en formant un S ou en rond.

Gloria. Thé à l'eau de vie.

Glu. Colle d'origine anglaise, de forte adhérence, pouvant également servir d'enduit de protection.

G.M.T. Abréviation de: Greenwich Mean Time: Temps Moyen de Greenwich, dont le méridien est pris comme origine pour la mesure des longitudes. L'appellation G.M.T. est aujourd'hui remplacée par T.U. (temps universel). L'heure T.U. est la même dans le monde entier.

Gobelet de mâât. Calotte métallique fixée sur la tête des bas-mâts d'un bâtiment désarmé, pour préserver le bois de la pourriture.

Godille ou **goudille.** Aviron utilisé sur de petites embarcations. L'aviron se place à l'arrière dans un demi cercle pratiqué dans l'étambot. L'homme, le rameur se tient debout le dos à l'avant; il tient l'aviron à deux mains par la poignée imitant le coup de queue du poisson pour se donner un mouvement vers l'avant.

Goémon. Nom générique des algues, varechs et plantes marines. Les principales utilisations du goémon sont: extraction de l'iode, alimentation du bétail, engrais.

Gogotier. Argot de bord des chalutiers. Matelot chargé de prélever les foies de morues (appelés gogos) et d'en extraire l'huile.

Golfe. Enfoncement de la mer vers les terres, plus considérable qu'une baie c. à d. dont on ne voit pas toutes les parties d'un même point.

Gonfle. On dit qu'un scaphandrier est *gonfle*, lorsqu'ayant laissé pénétrer trop d'air dans son scaphandre il tend à remonter.

Goniomètre. Cadre orientable permettant d'obtenir des relèvements précis et rapides de postes radio-émetteurs ou de radio-phares. Ces relèvements peuvent servir à la détermination du point.

Gonne. Baril dans lequel on met le goudron.

Goret. Balai très raide, ou grande brosse, dont on se servait en mer pour nettoyer la carène. Le goret était maintenu par deux filins qui permettaient de le passer tout le long de la coque.

Gorgère. Pièce de construction appliquée sur l'étrave d'où, en s'arrondissant, elle s'élève vers le beaupré; elle forme la partie inférieure du taillemer. On l'appelle également *taquet de taille mer* ou *taquet de gorgère*. C'est vers le haut de cette pièce que se trouvent les mortaises pour le passage des liures de beaupré.

Goton. Anneau de fer plat garni de dents sur une de ses faces.

Goudron. *Goudron végétal:* Gomme noire, liquide, gluante, que l'on extrait des arbres résineux, pins, sapins, mélèzes. On s'en sert pour enduire les carènes et les cordages. *Goudron minéral:* Goudron que l'on extrait de la houille. Il fait partie des produits pétroliers dits «produits noirs»

Goudronnage. Action d'enduire de goudron un objet quelconque. Le goudronnage diminue la résistance à la traction des cordages mais augmente leur durée de vie en les protégeant de l'humidité.

Gouffre. Point de grande profondeur où se trouve établi, en permanence et avec force, un tournoiement rapide de l'eau produit par le choc de courants opposés ou par le jaillissement d'un cours d'eau souterrain.

Gouge. Ciseau de charpentier, dont le tranchant arrondi en arc de cercle, sert à faire des cannelures dans le bois.

Goujon. Cheville métallique qui a la même grosseur sur toute sa longueur. Elle peut être en partie filetée.

Goujure. Cannelure autour d'une caisse de poulie. Certaines poulies comportent deux goujures.

Goulet. On donne ce nom au resserrement des eaux produit par le rapprochement des terres ainsi qu'on le voit à l'entrée de quelques rades ou ports. Le Goulet de Brest.

Gourbiller. Synonyme de fraiser: évaser un trou en surface afin d'y loger la tête d'un clou, d'une vis, d'une cheville.

Gourdin. Nom donné à un bout de feuillard qui servait à corriger les forçats; ce mot a été conservé et donné à un bout de corde destiné à frapper un matelot paresseux.

Gourganes. Fèves sèches qui font partie des vivres du bord.

Gourmette. Novice chargé de la cuisine; qualification également donnée à celui qui est chargé de la garde des vivres.

Gournable. Longue cheville cylindrique en bois, employée pour fixer les bordages.

Gousset.

1°- Poche de forme rectangulaire très allongée pratiquée dans les voiles perpendiculairement à la chute qui permet d'insérer des lattes pour aplatir la voile.

2°- Tôle triangulaire servant à relier deux pièces d'une charpente métallique. Tels sont, par exemple, les goussets qui maintiennent les renforts d'une cloison étanche, ou ceux qui, rivés ou soudés, relient les barrots aux membrures.

Gouttière, Cunette. Conduit par où passe l'eau.

Gouvernail. Plan mince orientable, immergé verticalement à l'arrière du navire et commandé à partir soit d'une barre franche soit d'une barre à roue il permet de contrôler de régler la direction et les évolutions du bâtiment.

- Gouvernail compensé: gouvernail dans lequel la partie avant du safran dépasse la mèche.
- Gouvernail actif: gouvernail classique dont le safran contient un moteur électrique à courant triphasé; il actionne une petite hélice tournant sous tuyère. Cette disposition facilite considérablement les évolutions et, en cas d'arrêt de la machine principale, permet de faire avancer le navire à faible vitesse. En France, les premiers essais ont été effectués en 1956 sur la vedette de pilotage du port de Marseille *Le Canoubier* et la première application pratique réalisée par la Compagnie Charles Le Borgne sur son cargo *Augustin Le Borgne* (lancé le 16-11-1956).
- Gouvernail de fortune: Sur un navire de faible tonnage, gouvernail provisoire installé avec les moyens du bord.
- Gouvernails de profondeur: gouvernails horizontaux disposés à l'arrière et sur les flancs du sous-marin, servant à maintenir l'équilibre en plongée et à modifier la profondeur d'immersion. Les sous- marin à propulsion nucléaire comportent des barres de plongées sur les flancs du kiosque.

Gouverner. Action de diriger le navire au moyen de son gouvernail.

G.P.S. Système de positionnement par satellite. (Global positioning système).

Grain. Vent violent qui s'élève soudainement, généralement de peu de durée. Les grains sont parfois accompagnés de pluie, de neige ou de grêle.

-Grains noirs: ils ont rarement plus d'un mille de largeur. Ils entraînent avec eux un nuage épais et se font sentir quand ce nuage est à environ 45° au-dessus de l'horizon.

-Grains arqués: grains noirs dont le nuage est beaucoup plus grand et formé par un arc de cercle dont les extrémités sont tournées vers la mer.

-Grains blancs, grains secs: Ils n'ont pas de nuage; on ne peut donc les prévoir que par l'aspect de la mer qui moutonne au fur et à mesure qu'ils se rapprochent.

-Saluer le grain: diminuer la voilure à l'approche d'un grain.

-Grainasse: grain peu violent accompagné de pluie.

Grainasse, Grenasse. Petit grain.

Grain d'orge. Façon de tailler une pièce de bois en donnant à son chant la forme d'un prisme.

Grains. Mot exprimant le volume intérieur total d'une cale, celle-ci pouvant être entièrement remplie avec du grain en vrac. Il indique l'un des deux modes d'évaluation de la capacité. On dira, par exemple d'un navire: Volume cale 2, capacité grains 1877 m³; ou volume total des cales, capacité grains 6020 m³. (Pour l'autre évaluation voir *Balles*).

Grain lourd: Toutes les sortes de grains dont le mètre cube pèse plus de 1000 kg.

Graisieur. Aide mécanicien dans la marine marchande.

Graisieur, lubrificateur de vapeur. Dans une machine alternative, appareil qui communique par un tuyau avec la boîte à tiroir du cylindre à haute pression; il fournit l'huile au tiroir au moyen d'un jet de vapeur.

Granat. Appareil granat, appareil de transmission d'ordre à distance. Il porte le nom de l'inventeur.

Grand. Ce mot, surtout en usage au temps de la marine à voiles, avait, d'une façon générale, le sens de principal. Il s'appliquait particulièrement à des objets appartenant au grand mât ou en dépendant: les grands bras, le grand mât de hune, le grand mât de perroquet, les grands haubans.

-Grand mât:

1°- Le bas-mât principal, le second en partant de l'avant, que le navire est deux mâts ou plus.

2°- En France, désignation familière du commandant à bord des voiliers long-courriers.

-Grand-voile: voile carrée la plus basse du grand mât, ou encore voile principale sur les navires à voiles auriques.

-Grand-voile d'étai: voile aurique que l'on appelait aussi voile d'étai de hune.

-Grand foc: voile triangulaire qui se hissait à la tête du petit mât de hune et qui, au moyen d'un rocambeau, pouvait s'amurer en divers points du bout dehors de beaupré.

-Grand largue: allure d'un navire à voile qui reçoit le vent sur l'arrière du traver

-Grand-chambre: dans la marine de guerre on appelait ainsi autrefois le carré des officiers.

-Grand rue: sur les grands voiliers, c'était la partie du pont située entre les gaillards.

-Grand frais: voir *Echelle de Beaufort*.

-Grand pardon: voir *Pardon*.

Grand corps (le). Nom porté, en France, par le corps des officiers de vaisseau, du 17^e siècle à la révolution de 1789.

Grands voiliers. L'expression grands voiliers désigne les derniers grands voiliers de commerce au long cours en acier, construits dans la seconde moitié du 19^e siècle et jusqu'au tout début du 20^e. Ces navires à la voile sont à la fois les plus grands et les derniers ayant existé avant l'arrivée des gigantesques bateaux à vapeur.

Graphomètre. Instrument servant à mesurer les angles sur le terrain. Assez semblable le Graphomètre-Marin est suspendu dans une boîte comme les boussoles afin de conserver autant que possible une position horizontale.

Grappin. Petite ancre d'embarcation à quatre pointes retournées. Crochet d'abordage à l'extrémité d'un cordage.

Gras. Se dit de l'angle obtus de la section d'une pièce de charpente. Le contraire est l'angle maigre.

Gratte. Sorte de râcle métallique, petite, plate, triangulaire et tranchante sur les trois côtés. Munie en son milieu d'une douille portant un manche, elle sert à gratter la peinture.

Gravier. Partie d'une saline où le sel recueilli est déversé en pyramide (camelle).

-Gravier, grave: voir «*échafaud*».

Gréage. Opération qui consiste à gréer un navire.

Grec. Nom des vents de Nord-Est en Méditerranée.

Grément. Ensemble des objets et appareils nécessaires à la propulsion: mât, étai, voile; à la manœuvre: barre franche, barre à roue, défense; à l'amarrage: taquet, chaumard, aussière; à la sécurité: filière, canot de sécurité etc....

Gréement courant. A l'inverse du gréement dormant, le haubanage, il s'emploie pour désigner tous les cordages utilisés pour les manœuvres: drisse, balancine, hale bas etc....

Gréement dormant. Ensemble des haubans fixes servant à maintenir la mâture. Contraire du gréement courant: cordage qui servent à la manœuvre des espar et des voiles.

Gréement fractionné. Expression utilisée quand le point d'ancrage de l'étai ne monte pas jusqu'au sommet du mât. On parle alors de gréement $7/8^{\circ}$, $3/4$ etc....

Gréement marconi ou bermudien. Gréement avec voiles triangulaires.

Gréer. Ensemble des opérations nécessaires pour préparer les voiles avant de les hisser.

Gréeur. Homme dont la profession est de mettre en place et d'entretenir le gréement d'un bateau.

Grège. Triangle de bois tenu verticalement dans l'eau et suivi d'un sac. Cet engin, raclant le fond, a été utilisé pour la pêche des coquilles Saint-Jacques. Etait dit aussi *drague à étriers*.

Grelin. Fort cordage utilisé pour haler ou pour afflouer un bateau.

Grenade sous-marine. Puissante charge explosive réglée pour exploser à la profondeur voulue ou par influence magnétique.

Grenier. Couche de bois disposée en fond de cale pour isoler le chargement et en relever le centre de gravité. On dit charger en grenier un chargement en vrac à même la cale.

Grenouille. Garniture d'un réa de poulie.

Gresio. Terme de mépris envers un marin; particulièrement à Nantes.

Grève. Plage de sable mélangé de gravier. La plage n'est plus une grève lorsqu'elle se compose uniquement de sable.

Gril de carénage. Charpente en bois remplaçant une cale sèche, solidement établie sur une rive et sur laquelle on place les navires de petit tonnage pendant la pleine mer pour y être carénés ou réparés à marée basse.

Grille. Dans une chaudière, partie du foyer qui reçoit le combustible.

Grippe-jésus. Voir *brasse-carré*.

Gris. Ce mot était employé pour parler de la tenue en toile grise des matelots. Le gris.

Grossir. Verbe très employé en marine. La mer grossit quand les vagues deviennent de plus en plus fortes.

Groumer. Locution familière aux marins signifiant grogner, grommeler.

Grume. Pièce de bois non équarrie recouverte de son écorce.

G.S.M. Initiales du système de téléphone portable terrestre. (Global système for mobil communications).

G.T.V. Abréviation de Gaz turbine vessel, navire propulsé par turbine à gaz.

Guano. Déchets non comestibles que donnent les animaux marins et qui constituent une matière première intéressante pour la fabrication d'un engrais appelé *guano de poisson*. Egalement, déjections des oiseaux de mer utilisées aux mêmes fins.

Guerlande. Pièce de construction qui sert à consolider la proue d'un bateau.

Guetteur. Homme de veille. Marin qui se tient sur des tours, des éminences au bord des côtes: il est chargé de signaler à l'aide de sémaphores toutes situations anormales.

Gueulard.

1°- Ouverture permettant l'introduction de combustible dans le foyer. Les types de gueulards différents suivant le mode de chauffe, charbon ou mazout.

2°- Désignation familière des anciens canots de service, à vapeur, dans la Marine Nationale. Ils étaient dits aussi *crapauds*.

3°- Grand porte voix.

Gueule de raie.

1°- Nœud qui sert aux mêmes usages que le nœud de griffe.

2°- Entaille en forme de galoche pratiquée dans la fargue d'un bateau de pêche.

Gueurde. Terme vernaculaire: palan de hale-breu, permettant de soulever la bordure des voiles carrées des chalands de Loire.

Gueuse. Linguot de fer brut employé comme lest permanent. Dit aussi *Saumon*.

Gui. Fort espar arrondi sur lequel vient se border une voile à corne. Il est placé horizontalement et se termine à un bout soit par une mâchoire embrassant le mât et reposant sur un taquet, soit par une ferrure portant un aiguillot qui s'engage dans un fémelot faisant partie d'un cercle de mât. L'autre extrémité du gui, percé d'un *clan* vertical pour l'écoute de la voile, repose au mouillage sur un chandelier; à la mer elle est soutenue par des balancines.

Guibre. Sur les navires en bois, c'est une construction rapportée à l'avant et destinée à fournir les points d'appui nécessaires pour l'installation du beaupré. Sur les navires en acier, la guibre, au contraire, fait partie de l'étrave, dont elle n'est qu'un prolongement. La plupart des voiliers anciens ont une guibre. Sur les voiliers modernes, la guibre n'existe plus, mais sur les plus gros, on décrit quelques fois par ce terme une *étrave* un peu prolongée et convexe. «*Guibre*(primitivement *guivre*) ou *bestion*, désignait étymologiquement, l'extrémité de la protubérance avant, quelque soit la forme de l'étrave, parce que là se trouvait communément la figure d'un animal féroce ou d'un monstre fantastique». (G. La Roërie. *Navires et marins, op. cit.*)

Guide ou messenger. Garcette au bout très fin qui se substitue à la drisse quand cette dernière doit être enlevée. Par exemple avant d'enlever les bosses de ris qui traversent la bôme on noue à leur extrémité un guide qui sera conservé dans la bôme et qui sera utilisé lors du remontage des bosses.

Guideau.

1°- filet en forme de poche, tendu entre les arches d'un pont.

2°- *Verveux* d'une douzaine de mètres de longueur.

3°- Perches ou pieux qui maintiennent ouvertes les ailes d'un verveux de mer.

Guidon. Petit pavillon triangulaire ou à deux pointes flottant sur le mât d'un yacht pour indiquer l'appartenance du propriétaire à un club spécifique ou de la société de régate; accessoirement il indique la direction du vent apparent.

Guignette. Ciseau de calfat avec lequel l'étoupe est enfoncée dans les joints.

Guignol. Potence saillante haubanée fixée sur un mât marconi, en avant, pour assurer la rigidité de sa partie haute. Le guignol est utilisé sur le gréement dit 7/8°.

Guillaume. Rabot servant à faire des moulures.

Guillotine. Faucille montée sur un long manche, servant à la récolte du goémon.

Guindant. Partie avant d'une voile comprise entre le point d'amure et le point de drisse.

Guindeau. Treuil à axe horizontal servant à relever l'ancre. (Voir aussi à cabestan).

Guinder. Hisser et envoyer à poste un mât supérieur le long d'un bas-mât.

Guinderesse. Cordage ou fil d'acier frappé à l'extrémité d'un martinet de mât de charge et qui sert à l'apiquer ou à l'amener. La guinderesse est virée au treuil.

Guindineau. Pièce de chalut: Montant en fer ou bois servant de liaison entre les *bras* et les *entremises*. Le but des guindineau est de maintenir les ailes ouvertes. Pour les fonds durs ou irréguliers ils sont de forme sphérique ou conique. Comme beaucoup de termes de pêche en mer, ce mot n'a pas d'orthographe déterminée; il peut s'écrire *guindeau*, *gadineau*, *gadinot* etc.

Guipon. Engin analogue à la vadrouille mais d'un usage différent; le guipon servant à passer la peinture et le goudron et la vadrouille à faire le nettoyage.

Guirlandes. Pièces de bois courbes formant liaison aux extrémités du navire et à l'intérieur, particulièrement de l'avant, en dedans de l'étrave. Dites aussi *Guerlandes*.

Guyot. Piton sous-marin d'origine volcanique, en forme de cône tronqué. Le sommet, horizontal, est en général plat; la hauteur au-dessus du fond peut atteindre 3000 mètres. Les premiers guyots ont été découverts au moyen du sondeur à ultra-sons par l'océanographe américain Harry H. Hess, pendant la seconde guerre mondiale. Depuis, il en a été dénombré plus de 500 dans l'océan Pacifique et presque autant dans l'Atlantique. Le nom a été donné par H. Hess à la mémoire de son compatriote Arnold Guyot, professeur de géologie à l'université de Princetown.

Gyro-compas. Compas doté d'un moteur électrique générant un effet gyroscopique qui garantit sa stabilité directionnelle. Il est peu sujet aux anomalies magnétiques.

Gyrometre. Capteur qui mesure la vitesse des mouvements d'un bateau dans le sens latéral.

Gyro-pilote. Compas gyroscopique dont la rose actionne par relais l'appareil à gouverner. Il permet de tenir automatiquement et sans le secours de l'homme de barre, une route donnée. «A l'aide d'un gyro-pilote il est possible de tenir le cap bien plus correctement que ne peut le faire le meilleur timonier. En effet il n'est pas humainement possible d'apporter, des heures durant, une attention constante à la surveillance du cap et de réagir constamment et instantanément dès que le navire amorce une embardée». (Cdt. J Ropars).

Gyroscope. Compas équipé d'un système de compensation de son assiette.

Gyrostat sperry. Gyroscope lourd et de grandes dimensions installés à bord de certains navires pour atténuer le roulis. La première installation de cet appareil a été faite en 1932 sur le *Conte di Savoia*, sous la forme de trois gyroscopes; l'ensemble pesait 600 tonnes.

G.Z.90°. Couple de redressement d'un voilier couché à l'horizontale. IL exprime en cm. Le décalage existant entre le centre de carène et le centre de gravité. Pour mémoire: à l'occasion du VENDEE GLOBE CHALLENGE de 1997, ce chiffre devait atteindre au minimum 40 cm. Contrairement à ce qui avait été prévu cette valeur n'avait pas été vérifiée mais simplement donnée sur l'honneur par les architectes!....

H. Huitième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément, signifie: «j'ai un pilote à bord». Mot de code: Hôtel.

Habillage. Ensemble des opérations: Etêtage, tranchage, lavage etc. que l'on fait subir au poisson, à bord des chalutiers morutiers, avant de l'envoyer dans la cale de salage.

Habitacle. Sorte de cuvette ou de caisse cylindrique en bois ou en cuivre, recouverte à la partie supérieure d'une glace et qui contient le compas de route et les lampes. Par extension le mot *habitacle* désigne le local où se situe le compas.

Montre d'habitacle: montre qui autrefois était accrochée à l'habitacle; elle était réglée sur le temps vrai du lieu. Aujourd'hui montre de la timonerie réglée sur l'heure du fuseau.

Hache. Outil traditionnel du charpentier, avec une lame tranchante d'un côté, de l'autre une masse permettant de frapper. Les charpentiers ont longtemps été nommés Maître de hache.

Hache d'abordage. Appelée aussi *hache d'arme*. Elle était terminée d'un côté par un tranchant et de l'autre par une grosse pointe en fer qui permettait de la piquer dans la muraille du vaisseau ennemi et de s'en servir comme d'un échelon pour monter à l'abordage. Elle servait aussi, pendant et après un combat, à dégager le pont de l'amas de cordages, toile et bois brisé, provoqué par la chute d'un mât.

Haha. Petite voile de peu d'utilité qui s'établissait sous le bout-dehors de beaupré. L'origine et le sens de ce mot sont inconnus.

Hain. Ancienne dénomination de l'hameçon. Encore en usage dans certaines régions, ce mot a désigné, en particulier, un hameçon solide et de grande dimension. *Un hain pour requin.*

Hale. On dit qu'une laize de toile à voile a du hale lorsque la trame n'est plus perpendiculaire au liseret.

Halage. Ensemble des opérations par lesquelles on déplace un navire au moyen d'amarres. Le halage était couramment pratiqué au temps de la marine à voiles, le bâtiment au port se déhalant lui-même au moyen de son cabestan. Synonyme de *déhalage* plus employé.

Hale à bord. Filin fixé au milieu d'une ligne à la traîne et qui permet de ramener celle à laquelle le poisson a mordu, sans embrouiller les autres.

Hale bas. Palan utilisé pour éviter que la bôme ne remonte au prés; son réglage permet d'intervenir sur la tension de la chute.

-Hale-breu: Cordage mince passant par une poulie ou par une cosse et servant à hisser en un point plus élevé un objet quelconque exigeant peu d'effort; par exemple, le point d'amure d'une brigantine ou les cargues d'une voile aurique quelconque. Dit aussi *lève-nez*.

-Hale-dedans: manœuvre par laquelle une brigantine, une voile-goélette etc. est halée le long de la corne vers le mât.

Hale-bouline. Argot de bord. Ce terme a désigné un jeune matelot sans expérience ou, un marin grossier et peu instruit.

Hale-breu, lève-nez. Cordage mince passant par une poulie ou par une cosse et servant à hisser en un point plus élevé un objet léger exigeant donc peu d'effort: par exemple le point d'amure d'une brigantine ou les cargues d'une voile aurique.

Hale dedans. Manoeuvre par laquelle une brigantine, une voile goëlette est halée le long de la corne vers le mât.

Haler.

1°- Remorquer un navire dans un canal ou le long d'un quai au moyen d'un cordage tiré du rivage.

2°- Raidir, peser, embraquer une manœuvre à la main.

-Haler bas: faire descendre. Haler bas le foc. Haler bas un signal.

-Haler ensemble: tirer ensemble sur un cordage sans emploi, de palan, cabestan etc.

-Haler par saccades: raidir, puis filer un peu, jusqu'à ce que l'on imprime le dernier coup à un cordage.

Halin. Synonyme de fune; On appelle particulièrement halin un câble gros comme le poignet, qui est élongé à la mer en même temps que la tessure et la soutient immergée à la profondeur voulue (en général 10 mètres). Les cordages qui relient ce câble aux *quarts-à-poche* (flotteurs) se nomment *bandingues*. Halin est aussi synonyme de *touline*.

Hallebardier de l'amiral. A bord, matelot portant une hallebarde et placé en sentinelle à la porte des appartements de l'amiral. L'origine de cette pratique, l'une des plus anciennes traditions de la Marine française, remonte vraisemblablement à l'ordonnance de 1681 qui donne, entre autres, des «instructions pour les hallebardes de la Marine». Le corps des hallebardiers créé par François 1° vers 1530, a été dissous en 1756.

Half tonners. Catégorie des voiliers de régates des années quatre vingt de longueur égale à 9 mètres.

Halo, Haloz. Arc en ciel de couleur blanchâtre, uniforme, formant un cercle entier.

Hamac. Lit suspendu, constitué par une toile de 2 mètres de longueur sur 1 mètre, environ, de largeur; elle est percée d'oeillets à chaque extrémité pour recevoir les branches d'une araignée. Le hamac est entré en usage en Europe vers la fin du 17° siècle. Il est en voie de disparition dans la marine après avoir longtemps servi de couchette aux matelots. Le mot est originaire des Caraïbes (transmis par l'espagnol *hamaca*): «Je vais galantiser les filles des Incas et dormir dans un amacas». Voir aussi *branle-bas*.

Hameçon. Engin d'acier en forme de crochet que l'on place au bout des lignes de pêches et qui reçoit l'appât ou *boëtte*. Il comprend la hampe et le crochet. La hampe est droite et munie d'une palette ou d'un œil. Le crochet qui est terminé par une pointe acérée, le *barbillon*, est droit ou recourbé. Dans ce dernier cas l'hameçon est dit à *avantages*.

Hampe. Sur les bâtiments de guerre, hampe d'étrave sur laquelle se hisse, au mouillage, le pavillon de beaupré. *Marine à voiles*: Nom des manches d'écouvillon, refouloirs etc.

Hanche. Partie supérieure de la muraille du bâtiment, celle qui avoisine le tableau arrière. Quand un objet est situé ou se trouve à 45° de l'arrière du travers ou des environs, on dit qu'il

est, ou qu'on le relève, ou qu'il reste par la hanche. On dit également d'un vent soufflant de cette direction qu'il est ou qu'il vient de la hanche.

Hanet. Bout de ligne servant à serrer un hamac. Filin qui pend librement au bout d'une bouée de sauvetage. Dans la marine à voiles, on appelait hanet, hannais ou passeresse, les garcettes de ris.

Hannais. Filins qui pendent librement autour d'une bouée de sauvetage.

Hansar. Scie à lame large et flexible, pourvue d'une poignée à une extrémité et à l'autre d'un trou dans lequel on passe un clou ou une cheville, qui permet à une deuxième personne de la guider.

Harmattan. Mot arabe qui désigne un vent d'est chaud, soufflant de l'Afrique sur l'Atlantique, le plus souvent depuis le mois de décembre jusqu'en février.

Harnais. Élément de sécurité de cuir ou de tissus que l'on se fixe autour du buste et de la ceinture et qui est réuni par un bout et un mousqueton soit au mât, soit à une filière.

Harouelle. Ligne de fond employée sur les côtes françaises pour pêcher certaines espèces: raies, congres, squales. On appelait harouelles, les lignes mouillées par les doris d'un terre-neuvier. Chaque ligne, longue de 130 mètres environ, portait de brasse en brasse des avançons ou empis, long de 1 mètre et muni d'un hain en acier.

Harpeau. Dans l'ancienne marine, grappin d'abordage.

Harpiau. Grappin de pêcheur.

Harpoire. Ligne du harpon.

Harpoise. Croc en bout d'un harpon.

Harpon. Fer tranchant, pointu, acéré, triangulaire et barbelé, monté sur un manche de deux à trois mètres qui, à l'autre extrémité, est plombé afin d'en assurer la direction au lancement. Une petite lame de fer est maintenue par une bague qui glisse lorsque le harpon pénètre dans le corps de l'animal chassé; une ligne, la *harpoire* permet de le tirer à soi; la lame s'ouvre alors en travers et forme arrêt. Le harpon est utilisé pour la capture des gros poissons et surtout des cétacés. Le harponnage à main de ces derniers est encore pratiqué dans certaines régions notamment aux Açores.

Haubans. Terme générique qui désigne les cordages ou filins qui tiennent le mât latéralement; en chanvre autrefois, en acier depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. Destinés à tenir le mât latéralement, tendus au moyen d'un ridoir ou de caps de mouton. Les haubans de beaupré horizontaux ont la même fonction. Les haubans placés dans l'axe du bateau vers l'avant sont appelés étais, vers l'arrière pataras.

Haubans bâtards. Contrairement aux haubans traditionnels réalisés par paire, composés d'un seul câble formant deux branches et une boucle au milieu pour le capelage, le hauban batard ne comporte qu'une seule branche.

Haubanage. Ensemble des haubans formant le gréement dormant.

Haussière. Ancienne graphie de *aussière*.

Haut. Les hauts d'un navire sont les parties émergées ou au moins celles qui sont au-dessus du premier pont.

Haut-pendu. Nuage noir très élevé laissant, en passant, tomber quelques gouttes de pluie.

Haute. Les voiles hautes: les voiles supérieures. Porter telle voile haute, c'est-à-dire sans ris.

Haute mer. Le large, la pleine mer. En haute mer: au large. En droit maritime international, partie de la mer qui fait suite aux eaux territoriales. Le principe de la liberté des mers étant admis il s'en suit qu'aucun droit de souveraineté ou de possession ne peut s'exercer sur la haute mer. La navigation et la pêche y sont libres; également la pose de câble sous-marins.

Hautes latitudes. Degrés de latitude plus rapprochés des pôles que de l'équateur.

Hauteur de (à la). Etre à la hauteur d'un cap, d'une île, d'un port, c'est se trouver à la même latitude ou sur le même parallèle.

Hauteur d'un astre. Distance de cet astre à l'horizon. Elle s'évalue de 0° à 90° sur le grand cercle passant par le zénith et l'astre, qu'on appelle le *vertical de l'astre*.

Hauteur d'entrefer. Voir *Entrefer*.

Hauteur métacentrique. Distance entre le centre de gravité et le métacentre du navire.

Haut-fond. Partie du fond de la mer où la profondeur de l'eau est faible par rapport à celle des points avoisinants. En océanographie, un haut fond est un sommet sous-marin recouvert d'une eau peu profonde et dangereux pour la navigation.

Hauts d'un navire. Partie émergée ou au moins celle qui se trouve au-dessus du premier pont. Synonyme d'œuvres mortes.

Hauts-parcs. Pêcheries fixes constituées par des filets verticaux. Les hauts-parcs diffèrent des bas-parcs par leur ralingue inférieure qui n'est pas enfoncée dans le sable.

Hauturière (navigation). Navigation au large, contrôlée par l'observation des astres; long-cours.

-Hauturier: «Qui est de la haute mer; qui va dans la haute mer».

Hauteur sous barrots. Dans une cabine c'est la hauteur mesurée entre le plancher et le sommet du rouf.

Haveneau. Filet à poche et à manche utilisé sur les plages sablonneuses pour prendre les crevettes. Sa poche très profonde, d'une ouverture de 1.50 mètre, est montée sur deux pièces de bois en ciseaux. Certains haveneaux démontables, de petit modèle, sont dits *bourraques* ou *bichettes*.

Havenot. Epuisette à fortes mailles, utilisée pour la capture des maquereaux lorsque ceux-ci sont trop petits pour être pris à la ligne. Le pêcheur *fait lever* le poisson en jetant de la rogue autour de son bateau; le havenot est alors rapidement plongé dans l'eau.

Havre. Synonyme de port. Mot tombé en désuétude.

Héler. Héler un navire, une embarcation c'est attirer leur attention au moyen d'un porte voix ou simplement à la voix: *ho! du canot*. Ce vieux terme marin est toujours en usage.

Hélice. Élément propulsif essentiel du bateau à moteur. Une hélice est définie par son diamètre et par son pas. Une hélice en rotation décrit un cercle, le diamètre de ce cercle est le diamètre de l'hélice. Le pas indique la distance parcourue au cours d'une rotation complète. Il existe des hélices pas à gauche et des hélices pas à droite. Enfin depuis peu on réalise des hélices à pales repliables. Ceci présente un intérêt, exclusivement, sur les voiliers et particulièrement sur les voiliers de courses afin de réduire la traînée.

-Hélices à pales orientables et réversibles: l'emploi de ces hélices est aujourd'hui généralisé. Elles équipent notamment les navires propulsés par turbine à gaz pour lesquels le renversement de marche pose un problème. Sur les chalutiers et les remorqueurs elles permettent d'adopter le régime convenant le mieux à l'effort de traction. Leur utilisation améliore aussi les qualités manœuvrières du navire.

-Hélices contra-rotatives: hélices tournant sur le même axe, mais en sens inverse l'une de l'autre. Mode de propulsion appliqué à certains sous-marins et surtout aux torpilles.

-Hélices supra-convergente: Hélices jumelles tournant en sens inverse et de façon telle que leur pales se rapprochent l'une de l'autre pendant la moitié supérieure de leur révolution. *Supra-divergentes*: Les pales s'éloignent.

Hérisson. Grappin à quatre becs et à courte vergue utilisé sur les galères. Egalement sur les vaisseaux au cours des combats à l'abordage. Employé jusqu'à la fin du 19^e siècle à bord des grands voiliers pour débarrasser la coque des bernacles.

-Hérisson: arme de défense anti-sous-marine d'invention anglaise (1942) permettant le lancement d'une gerbe de 24 projectiles-fusées, dans l'axe et sur l'avant de l'escorteur, les projectiles n'éclatant qu'au choc.

Herminette. Hache à fer recourbé dont le tranchant est dans un plan perpendiculaire au manche. L'herminette est l'outil classique du charpentier de marine.

Hernier. Araignée où s'amarre le filin, ou la poulie, qui supporte et soulève une tente par sa ralingue du milieu.

Herpe.

1°- Pièce de construction des vaisseaux qui, d'un côté était chevillé près des bossoirs sur la muraille; l'autre extrémité allant s'appliquer vers l'avant à la partie supérieure de la guibre.

2°- *Herpes marines*: objets perdus à la mer qui se retrouvent à la plage. Ce sont aussi les coraux et l'ambre gris trouvé parfois flottant et jeté à la côte et que la mer laisse à découvert.

Heuse. Syn. de chopine.

Hie. Contre courant que l'on peut observer le long des berges de la Seine Maritime au moment du flot; particulièrement dans les méandres.

Hiloires. Montants latéraux du rouf et du cockpit. Encadrement des ouvertures (écoutilles, claire-voie, cockpit et superstructures) qui empêche l'eau de pénétrer. Synonyme: surbau.
-Hiloire renversée: hiloire disposé sous les barrots d'un pont et soutenue de distance en distance par des épontilles.

Hisser. Elever, faire monter un objet, une embarcation, une voile, une vergue etc. au moyen d'un palan, d'une drisse ou d'un cordage quelconque. *Hisser une embarcation:* embarquer une embarcation. *Hisser le pavillon:* arborer le pavillon.

Hisson. Drisse de l'antenne de trinquet.

Hivernage. Séjour dans un port pendant l'hiver ou dans tout autre lieu de refuge.

H.M.S. Initiales précédant le nom d'un navire de guerre britannique (Royal Navy) et signifiant:«His majesty's Ship», le vaisseau de Sa Majesté, (ou Her Majesty's Ship si le souverain régnant est une reine).

Homme à la mer! Au cri de «un homme à la mer!» on lance une bouée à l'eau, le navire ralenti et s'arrête et dans la mesure du possible on met une embarcation à l'eau.

Homme de barre. Celui qui est chargé de gouverner le navire, de tenir la barre. Cette appellation est propre à la Marine Nationale. Dans la Marine Marchande on dit *le timonier* et en plaisance *le barreur*.

Homme de bois. Mât très court établi autrefois à l'arrière des grands bossoirs.

Homme de mer. Synonyme de marin.

Homme de veille. Marin dont la mission est de surveiller l'horizon et de signaler immédiatement tout ce qu'il aperçoit. Dit aussi homme de vigie ou plus simplement *la vigie*. Dans la marine marchande on l'appelle plus simplement *le vigilant*.

Homme grenouille. Le terme anglais *frogman*, désigne tout plongeur utilisant le scaphandre autonome. Le sens français, plus restrictif, concerne un plongeur dont le travail est rétribué: carénage, brossage, dégagement d'une aussière prise dans l'hélice, réfection de quais, entretien et réparation des installations de barrages, etc. L'usage a également consacré le terme d'*homme grenouille* pour désigner un plongeur de la Gendarmerie Nationale ou de la Police Fluviale.

Honneur (ranger à l'). Passer avec un navire très près d'un autre navire d'un môle, d'une terre sans abordage, sans avarie, sans les toucher.

-Honneurs: marques particulières de considération données à bord suivant le grade. Sonneries de clairon, hommes rangés à la coupée, coups de sifflet modulés, pour les officiers montant à bord ou le quittant.

Horizon. En mer, la ligne d'horizon ou horizon apparent est la ligne de séparation apparente des eaux et de l'atmosphère. C'est la ligne des points les plus éloignés de la surface de la mer qu'un observateur peut apercevoir. Elle dépend de l'élévation de l'œil de l'observateur au-dessus du niveau de la mer.

-Horizon vrai, horizon astronomique: c'est en pratique, la ligne d'horizon pour un observateur dont l'œil serait situé au niveau de la mer. C'est le lieu des points dont la hauteur est nulle, où la distance zénithale égale à 90°

-Horizon artificiel: instrument qui permet de mesurer la hauteur d'un astre sans la rapporter à l'horizon de la mer. L'appareil le plus courant était l'horizon à la surface de mercure qui était employé à terre pour les travaux hydrographiques et pour le contrôle des chronomètres, à l'époque où n'existaient pas les signaux horaires radioélectriques.

Horizontal. Plan de la coque vue dans le plan horizontal, faisant apparaître les lignes d'eau sur la demi-largeur et sur des sections parallèles à la flottaison.

Horloge. Le sablier.

Hors-bord. Moteur amovible placé sur le tableau arrière d'une embarcation. Le terme s'applique aussi au bateau lui-même.

Hors bordé. Le plan tracé hors bordé prend comme référence la surface extérieure de ce dernier; il permet d'obtenir le volume du bateau et son déplacement. Le tracé hors membrures est, quant à lui, nécessaire pour dresser le plan de charpente et entreprendre la construction. On passe de l'un à l'autre en effectuant l'opération de déduction de bordé.

Hors d'âge. Un bâtiment est hors-d'âge quand il a dépassé la limite d'âge fixée pour sa classe.

Hors membrures. Le tracé hors membrures est obtenu à partir du plan hors bordé, après avoir soustrait l'épaisseur du bordé.

Hors-rangs. Bâtiment momentanément indisponible, ne comptant pas dans la flotte.

Hortator. Marine antique. Nom que portait le chef des rameurs, celui qui réglait la cadence de nage au moyen d'un chant spécial le *keleusma*.

Houache. Sorte de bouillonnement, de remous qui apparaît dans le sillage du navire, d'autant plus important que la vitesse est plus grande. *Faire de la houache*, signifie avoir un beau sillage, sous entendu une bonne vitesse. Pour un bateau qui tient la cape, la houache provoquée par la dérive, est en travers (côté au vent)

-Houache de filage: étendue de mer rendue plus calme par le filage de l'huile.

-Bout de ligne qui, dans l'ancien loch à touret, était fixé entre la ligne de loch proprement dite et le bateau de loch; sa longueur était suffisante pour libérer celui-ci de l'effet du sillage. On ne commençait à compter les nœuds que lorsque la houache était complètement filée.

Houari (voile à). Voile triangulaire portée par une vergue fixée au mât par l'une de ses extrémités et qui fait avec lui un angle très aigu.

Houille bleue. Energie marine susceptible d'être captée pour des fins industrielles: fore des marées, des vagues et des courants. *Houille brune*, richesse marine représentée par les algues. Les termes *houille d'or* (énergie solaire) s'appliquent, en ce qui concerne la mer, à l'utilisation de l'énergie thermique; procédé Claude Boucherot basé sur l'écart de température entre la surface et les couches plus basses, dans les mers tropicales.

Houle. Mouvement ondulatoire de la mer ne déferlant pas. Les ondulations, en principe régulières, que présente la surface de la mer sont engendrées par une agitation lointaine. Ce n'est pas un effet du vent local. La houle se caractérise par sa longueur (distance de crête en crête) et par sa hauteur. Elle peut être: courte, moins de 100 mètres. Moyenne, de 100 à 200 mètres. Longue, plus de 200 mètres. Petite, de 0 à 2 mètres. Modérée, de 2 à 4 mètres. Grande, plus de 4 mètres. La houle est dite confuse quand elle vient de plusieurs directions à la fois.

Houlographe. Appareil donnant le profil de la houle, soit par ondes ultra sonores émises depuis le fond et se réfléchissant à la surface, soit par la mesure des différences de pressions exercées par l'eau sur le fond.

Houorde. Terme vernaculaire de haute Normandie; trou rond percé dans la préceinte pour le passage d'un aviron.

Houpée. Effet produit par le choc des lames se dirigeant en sens contraire. Sorte de clapotis.

Houra! Cri pour inviter plusieurs marins à agir ensemble.

Hourde. Trou percé dans le bordage d'un bateau de rivière pour y passer un aviron.

Hourdi (barre d'). Construction en bois. La plus élevée des barres dites d'arçasse; ses deux faces extrêmes s'appliquent contre l'estain. Cette pièce présente une double courbure, dont l'une prend le nom de bouge vertical et l'autre de bouge horizontal. La barre d'hourdi est dite aussi *lisse d'hourdi*.

Hourse ou ourse. Voile à bordure libre enverguée sur une antenne et qui a précédé l'artimon, puis la grigantine vers la seconde moitié du 15^e siècle.

Hoverport. Aire d'arrivée, de stationnement et de départ des aéroglisseurs marins.

H.P. Signal (deux pavillons) code international des signaux. Hissé par des navires de guerre français, il signifie: Des sous-marins sont en exercices dans les parages; naviguez avec grande précaution.

Hublot. Verre épais serti dans une monture en laiton; il sert à éclairer les emménagements d'un navire. Le hublot est en général de forme circulaire; certains peuvent s'ouvrir et servent alors à aérer le compartiment.

-Hublot fixe, verre mort: hublot dont le porte verre se confond avec le dormant et n'est pas disposé pour s'ouvrir.

-Hublot pivotant: hublot dont le porte verre peut tourner autour d'un diamètre du dormant, de façon à venir normalement au bordé, pour faciliter la ventilation.

-Tape de hublot: disque circulaire métallique ayant le diamètre de l'ouverture du hublot et qui se place entre le dormant et le porte verre pour le protéger contre le choc des lames.

-Contre hublot: couvercle métallique pivotant sur des charnières fixées au dormant et que l'on peut rabattre et fixer intérieurement contre le porte verre pour empêcher l'entrée de l'eau dans le cas où le verre serait brisé par la mer. Pour des raisons, à la fois de solidité de coque et de meilleure protection au combat, les bâtiments militaires actuels n'ont plus de hublots.

Hui. Sur certaines embarcations, espar quelconque, aviron ou gaffe, qui maintient la voile tendue.

Hummock. Monticule formé par des blocs de glace pressés les uns contre les autres par les vents, les courants ou tout autre cause.

Hune. Plate-forme arrondie à l'avant pour faciliter le jeu des voiles; elle repose sur les barres traversières et les élongis des bas-mâts. La hune qui prend le nom du mât qui la porte, sert à donner l'écartement convenable aux haubans.

-Hune de télépointage ou hune de tir: Tourelle de direction de tir installée au sommet d'un mât, que l'on trouvait sur les navires de guerre, depuis l'apparition de la navigation à vapeur jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Hunier. Voile carrée située immédiatement au-dessus d'une basse voile. Sur les grands voiliers, le hunier était toujours double, c'est-à-dire formé de deux voiles: le fixe et le volant. *Hunier plein:* hunier d'une seule pièce. Le hunier ne se trouve aujourd'hui que sur les goélettes dites à *hunier* et sur les grands voiliers écoles étrangers.

Hupe. Foyer de pourriture dans une pièce de bois. Il se trouve le plus souvent sous un oeil de perdrix.

Hydravion. Avion à flotteurs ou à coque marine. Il n'est pratiquement plus utilisé en tant qu'engin militaire par les forces aéronavales de la plupart des nations maritimes, mais il rend de grands services pour le sauvetage en mer et dans la lutte contre les incendies de forêt, sa vaste coque lui permettant de transporter plusieurs tonnes d'eau.

Hydrocution. Littéralement: exécution par l'eau. Accident brutal qui fait couler à pic un baigneur, sans qu'il ait la possibilité de nager. L'hydrocution se caractérise par un état syncopal réflexe faisant suite, dans les cas légers, soit à un malaise brutal avec angoisse, soit à un état de stupeur avec inhibition psycho-motrice.

Hydrodynamique. Science dont le but est de considérer les lois du mouvement et de la résistance des fluides relativement aux corps qui y sont plongés.

Hydrofoil voir à Aérofoil.

Hydroglisseur. Bateau à fond plat, propulsé par une hélice aérienne.

Hydrographie. Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan du fond des mers et des fleuves et de déterminer les diverses profondeurs de l'eau, la force des marées et des courants, dans le but d'établir des cartes marines.

- Service hydrographique et océanographique de la marine: service spécial de la Marine Nationale, dont les ingénieurs sont chargés de l'établissement et de la tenue à jour des cartes marines, ainsi que de tous les documents nécessaires à la navigation.

-Bureau Hydrographique International: organisme intergouvernemental créé en 1921 et dont font partie une quarantaine d'Etats maritimes. Il a son siège à Monaco. Son but est de contribuer à l'amélioration de la sécurité en mer par l'uniformisation des indications employées sur les cartes et documents et par le progrès des techniques hydrographiques.

Hydrolyse. Décomposition chimique d'un des composants du revêtement d'une coque plastique par l'action de l'eau de mer.

Hydrophone. Appareil d'écoute sous-marine.

Hydroplanage. Toutes manœuvres d'un hydravion posé sur l'eau et qui se déplace et évolue par l'action combinée de ses moteurs et de ses gouvernes.

Hydroptère. Navire à ailes portantes. Il est caractérisé par un dispositif particulier lui permettant de dégauger complètement à partir d'une certaine vitesse. Les vitesses atteintes sont de l'ordre de 50 nœuds.

Hydrosphère. Ensemble des eaux du globe terrestre que l'on trouve sous les trois formes, liquide, solide, et gazeuse: océans, mers, lacs, fleuves, rivières, eaux souterraines. Glaciers. Vapeur d'eau en suspension dans l'atmosphère. Les eaux de surfaces, océans et mers, recouvrant 70 % du globe représentent la partie principale de l'hydrosphère.

Hydrostatique. Science qui a pour objet de considérer les lois de l'équilibre des corps plongés dans un fluide.

Hyperbolique. (Systèmes hyperboliques de navigation). Systèmes radioélectriques d'aide à la navigation (Loran, Decca, Oméga).

I. Neuvième pavillon du code international des signaux. Hissé isolément signifie: «je viens sur bâbord». Mot de code: India.

Iceberg. Masse de glace, souvent très importante, détachée des glaciers terrestres, qui descend jusqu'à la mer. La taille des icebergs peut être considérable; leur hauteur au-dessus de l'eau dépasse parfois 50 mètres et on admet que leur tirant d'eau est alors d'au moins 250 mètres. Leur longueur peut atteindre 1 kilomètre. Il faut noter que l'eau de fusion de la glace est douce et donc potable alors que l'eau de fusion de la glace de mer ne l'est pas.

-Iceberg tabulaire: iceberg de l'Antarctique, dont la face supérieure est horizontale.

Iceblocs ou growlers. Petits icebergs, appelés par les anciens navigateurs français des bourguignons; souvent aussi désignés sous le nom de glace bleue en raison de leurs reflets plus accentués que ceux des grands icebergs.

Ice patrol. Voir *surveillance des glaces*.

Île. Etendue de terre entourée d'eau de tous côtés. Au voisinage des côtes les îles, formées en général par l'érosion, sont de même structure géologique que le continent. En revanche, au large, elles sont le plus souvent d'origine volcanique ou corallienne. En droit maritime, l'île bénéficie de la même largeur de mer territoriale que le continent auquel elle appartient.

Îlet. Petite île.

Îlot.

1°- Structure d'un porte-avions, située sur tribord du pont et qui comprend les passerelles de navigation, d'aviation, de défense, les chambres de veille, certains locaux opérationnels, le poste de commandement du pont d'envol, la mâture avec son ensemble d'antennes radio et radar et, éventuellement, la ou les cheminées. L'îlot, qui a donné sa silhouette classique à cette catégorie de bâtiments de guerre, est apparue pour la première fois en 1918 sur l'Eagle, ex cuirassé chilien *Almirante Cochrane*, lancé en 1913 et transformé en porte-avions par les Anglais.

2°- Petite île.

Immatriculation. Tout navire doit porter extérieurement et de façon visible des marques d'identification: Son nom et son port d'attache à l'arrière ; le nom également à l'avant pour les navires de commerce. Les bateaux de pêche portent à l'avant les initiales du quartier maritime dont ils dépendent (GV pour Guilvinec, ARC pour Arcachon etc.) et leur numéro d'immatriculation. Marine de guerre: voir *Marque d'étrave*.

Immerger. Un navire, une partie de la carène s'immergent, lorsque pour une cause accidentelle ils viennent à s'enfoncer davantage dans l'eau.

Immersion périscopique. Profondeur à laquelle doit se maintenir un sous-marin pour pouvoir faire usage de son périscope. Les sous-marins à propulsion nucléaire doivent, dans ce cas, réduire leur vitesse sous peine de détérioration ou même d'arrachement du périscope.

Implanter. Positionner, fixer le mât. Sur tel bateau le mât est implanté au centre, sur tel autre il est implanté sur l'avant.

Implanture voir Emplanture.

Inclinaison magnétique. Quantité angulaire dont s'incline l'aiguille aimantée du compas par rapport à un plan horizontal. L'inclinaison est maximum aux pôles magnétiques.

Incliner. Se dit d'un mât qui, après avoir été ridé à poste, penche vers l'avant ou vers l'arrière.

Un navire s'incline ou est incliné lorsqu'il est la bande.

Incommode. Se dit d'un navire quand il est momentanément en état de détresse.

Incommodité. Un navire est dit en état d'incommodité lorsqu'il se trouve en commencement de détresse ou en détresse momentanée provenant soit d'avaries ou de voies d'eau soit de manque de vivres ou d'approvisionnement. On peut faire connaître cet état en mettant son pavillon national en berne.

Incrustation. Dépôt pierreux qui se forme autour de certains corps au contact avec une eau contenant des sels calcaires. La plupart des eaux forment des dépôts incrustants dans les chaudières.

Indicateur. Appareil de contrôle en général. Indicateur de tirant d'eau; de nombre de tours de machine; de niveau d'eau; de pression; de pression de vapeur; de vitesse; d'angle de barre, ce dernier, placé sous les yeux de l'homme de barre, est un répéteur des variations angulaires du gouvernail.

Indicatif d'appel. Signal de quatre lettres, attribué à un navire, pour lui servir de *signal distinctif* qui sert à le désigner lorsqu'il est attaqué par signal flottant, radiotélégraphie ou radiotéléphonie.

Ingénieur de marine. Ancienne appellation des officiers de marine spécialisés dans la conduite des machines. Au début, officiers-mécaniciens puis, après 1963 Ingénieurs-mécaniciens.

Ingrat. On dit que la toile à voile est Ingrate, lorsque le chanvre qui a servi à en former les fils a été mal épuré.

Injecteur. Appareil pulvérisant le combustible introduit dans un moteur Diésel.

Injection. Action d'injecter, d'introduire un liquide. Ce terme s'applique plus particulièrement: 1°- Aux installations au moyen desquelles l'eau froide est introduite dans un condenseur pour condenser la vapeur qu'il renferme.

2°- à introduire du gaz-oil dans les cylindres d'un moteur Diesel où il brûlera. *Injection pneumatique:* Le combustible est envoyé dans l'injecteur par un jet d'air comprimé; ce procédé n'est presque plus employé. *Injection mécanique:* le combustible est envoyé par une pompe entraînée par l'arbre à cames commandant les soupapes.

Inscrit maritime. Terme sous lequel on désignait, jusqu'à ces dernières années (1965), un marin du commerce ou de la pêche. Cette appellation se réfère aux obligations militaires particulières auxquelles étaient soumis ces marins. Depuis la réorganisation des charges militaires, portant notamment sur la durée du service, l'inscription maritime a cessé d'être un mode de recrutement particulier pour la Marine Nationale et ce personnel est désormais désigné sous le terme de *Marins de la Marine Marchande*. La suppression du service militaire obligatoire, modifie à nouveau ces dispositions.

Inspecteur de la navigation. Fonctionnaire chargé de vérifier à bord des navires de pêches, de commerces et de plaisances l'application des règlements sur la sécurité et le travail maritime.

Instabilité. Défaut ou manque de stabilité dans un navire.

Institut français de navigation. Association scientifique privée dont l'objet est de diffuser les progrès réalisés dans le domaine de la localisation et de la navigation des navires des avions et des engins spatiaux.

Institut scientifique et technique des pêches maritimes. Etablissement public rattaché au ministère de la Marine Marchande, chargé d'étudier toutes les questions intéressant l'industrie des pêches maritimes françaises. L'institut possède un navire de recherches, spécialement outillé et aménagé; il dispose de quatre laboratoires côtiers: Boulogne, Lorient, La Rochelle et Biarritz et de trois à Paris. Il s'occupe également du contrôle sanitaire ostréicole. Organisme consultatif voué à la recherche scientifique, et de contrôle administratif et technique, l'institut a été créé en 1918.

Instruction d'une prise. Formalités nécessaires pour établir la validité d'une prise en mer.

Instructions nautiques. Publications du service hydrographique qui ont pour objet de fournir aux navigateurs tous les renseignements pouvant leur être utiles et ne figurant pas sur les cartes. On y trouve la description des côtes, les points de reconnaissance et les indications sur les dangers, balisages, marées, courants, pilotages, mouillages, ports et villes maritimes avec leurs ressources au point de vue ravitaillement, outillage, réparation, communications etc.

Instrument. Ce mot s'emploie souvent, seul, quand il s'agit d'un instrument à réflexion, tel que cercle, sextant ou octant.

Insubmersible. Les navires insubmersibles sont ceux qui seraient malgré leur chargement, dans l'impossibilité de couler.

Intendance. Nom donné à l'hôtel occupé dans les ports par les intendants de la marine.

Intercotidale, intertidale (zone). Partie de la côte que le mouvement de la marée couvre et découvre alternativement. Appelée aussi *Zone de balancement des marées*. Son étendue varie suivant les lieux et l'amplitude des marées. Les mots *estran* et *platin*, concernent particulièrement une côte plate. Le terme *intercotidal*, admis en océanographie, est employé par les marins et les hydrographes.

Interlope. Un navire qui fait la fraude ou qui cherche à introduire des objets prohibés.

Invalides. Retenue faite sur le salaire des inscrits maritimes par l'établissement National des Invalides, pour alimenter les caisses «Retraite» et «Prévoyance».

Inventaire. Etat détaillé par quantités et par espèces de tous les objets d'armement: gréement, approvisionnement, munitions et rechanges existant à bord.

I.O.R. (International Offshore Rules) jauge de course-croisière des années 60 à 80 qui a fait la mode chez les couturiers de la plaisance. Tableau inversé, safran très à l'arrière, ligne tendue en sont les principales caractéristiques.

Irlandaise (Ris à l'). Lorsque pour décharger ou soulager une voile qui, par l'effet du vent, fait coucher un bâtiment dangereusement on la couche ou on la déchire à coup de couteaux. Dans ce dernier cas on dit qu'on a pris des Ris à l'irlandaise. Selon les Anglais bien sur!...

Iroko. Arbre d'Afrique utilisé en construction navale. Dur et imputrescible il convient, comme le teck, à l'habillage des ponts.

Isobare (ligne). Sur une carte (géographique, marine, météorologique etc.) courbe reliant tous les points où la pression atmosphérique est la même. *Isobathe:* Courbe reliant tous les points d'égale profondeur. *Isocline:* courbe reliant tous les points où l'inclinaison de l'aiguille du compas est la même. *Isohaline:* Courbe reliant tous les points d'égale salinité. *Isotherme:* courbe reliant tous les points d'égale température.

Isophase. Feu isophase: feu comportant des alternances de lumière et d'obscurité, toutes d'égale durée.

Isthme. Langue de terre relativement étroite, joignant deux territoires et séparant deux mers.

Isherwood (système). Procédé longitudinal, le plus connu, de construction de navires.

Itague.

1°- Cordage passant par une poulie simple et sur lequel on agit pour en augmenter la puissance. 2°- Petite chaîne reliant une bouée de corps-mort aux chaînes posées sur le fond.

I.Y.R.U. International Yack Racing Union (fédération mondiale de la voile) organisme qui dirige et régleme les courses internationale de yacks.

J. Dixième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément, signifie: «Incendie à bord et transport de marchandises dangereuses; tenez-vous à distance». Mot de code: Juliet

J. Unité de jauge pour la course qui définit la distance entre l'étrave et l'avant du mât.

Jack. Pavillon de beaupré.

Jaler. Mettre le jas en place.

Jaloux. Un navire qui roule et se fatigue beaucoup.

Jambe de chien. Sorte de nœud. Voir *nœud*.

Jambette. Montant, bout d'allonge qui dépasse le plat-bord et sur lequel on tourne les manœuvres. Les jambettes sont aussi des pièces de bois ou de fer verticales, légèrement inclinées, retenant les pavois.

Jambette cornière. Synonyme de cornier.

Jambette maîtresse. Pièce longitudinale fixée de part et d'autre de l'étambot, formant l'épine dorsale de la voûte. Synonymes: allonge de voûte et fourchette longue.

Jambins. Nasses des côtes de Méditerranée.

Jarlot. Synonyme peu usité de râblure.

Jarre. Grand vase de terre cuite vernissée de plus de 1 mètre de hauteur. On s'en servait surtout en Médit. Pour conserver l'eau destinée à la table de l'Etat-Major.

Jarretière. Tresses cousues sur l'arrière des voiles, le long de la têtère, et terminées à l'une de leurs extrémités par une boucle, à l'autre par une garcette ou un bout de ligne. Quand la voile est serrée on l'entoure avec la jarretière.

Jarron. Petite jarre destinée à contenir du poisson mariné, des anchois, de l'huile.

Jas, jat, jouet. Elément de l'ancre qui traverse la verge dans sa partie haute; son utilité est d'empêcher l'ancre de se coucher à plat.

Jauge. Règle permettant à des bateaux de taille différente de courir l'un contre l'autre et d'être classés équitablement, en raison du handicap donné par la jauge. Il existe différents types de jauge J.I., H.M.S., I.M.S.

La jauge exprime en tonneaux la capacité intérieure du navire (un tonneau: 2,83 m³ ou 100 pieds cubes anglais).

-Jauge brute: volume de la coque et superstructures sans aucune déduction.

-Jauge nette: volume des espaces utilisables commercialement.

Jaugeage. Détermination de la capacité d'un navire. En France ces opérations sont effectuées par la Douane qui délivre aux armateurs un certificat de jauge.

Jaumière. Ouverture pratiquée dans la voute d'un navire pour le passage de la mèche de gouvernail

Jet (ancre à). Ancre légère pouvant être mouillée par une embarcation, notamment pendant les opérations de halage, de touage, pour se procurer un point fixe.

Jet à la mer. (Droit maritime) Partie du chargement jeté à la mer dans le but de sauvegarder le navire ou le reste de la cargaison. Un procès-verbal doit constater la nature, l'espèce et la quantité des objets jetés à la mer.

Jetée. Chaussée, généralement en pierre, qui s'avance dans la mer et protège un port contre la violence des lames. Les jetées servaient autrefois de chemin de halage pour faciliter l'entrée ou la sortie d'un bâtiment.

-Jetée d'embecquetage: Jetée établie pour canaliser les navires; vers une écluse, par exemple. (Embecqueter: avoir le cap à l'entrée d'un détroit et donner dedans *Larousse*).

-Jetée flottante: Sorte de tapis flottant, fait de toile et de bois, utilisé par les Alliés au cours du débarquement en Normandie, en 1944. Ce dispositif, le *Swiss roll* (Rouleau Suisse) a permis le déchargement rapide de nombreux véhicules.

Jeu de voiles. On comprend sous cette dénomination toutes les voiles enverguées d'un navire, ou celles qui peuvent y être enverguées à la fois.

Johnnies. En Bretagne nom familier donné aux marchands d'oignons qui, l'été, vont les vendre en Angleterre.

Jolly Roger. Nom américain du pavillon de pirate (crâne et tibias blancs sur fond noir). Arboré pendant la guerre de 1939-1945 par les sous-marins anglais.

Jottereaux. Pièces de bois latérales, assemblées de part et d'autre contre le mât au-dessous du capelage, sur lesquelles reposent les élongis.

Joue. Partie renflée de chaque côté de la coque, au-dessus de la flottaison, vers l'étrave.

Joue de vache. Demi-caisse de poulie avec son réa appliquée sur le côté d'un mât ou sur la muraille. On l'appelle aussi *demi-joue* ou *poulie-plate*.

-Joue: face extérieure de la caisse d'une poulie.

-Joue: voir *Epaule*.

Jouer. On dit que le vent joue lorsqu'il varie souvent et rapidement.

Joufflu. Se dit de l'avant d'un navire quand il est renflé.

Jour. En mer, le jour est comme à terre, de 24 heures, mais il commence à midi pour faciliter les calculs astronomiques; il est donc en retard de 12 heures sur le jour civil.

Journal de bord. Registre dans lequel on inscrit la direction du vent, la nature du temps, la route et la vitesse du navire, la distance parcourue, la latitude et la longitude; enfin tous les incidents de quelque importance survenu soit en mer, soit dans un port.

-Journal des machines: journal dans lequel l'ingénieur mécanicien inscrit tous les événements de quelque importance relatifs aux machines.

-Journal de mer: terme vague qui désigne en fait le *cahier de rapport de mer*.

Journal du service radio. Journal que tient l'officier radio et sur lequel il porte ses heures de veille, les communications envoyées ou reçues, les S.O.S. et avis de sécurité entendus etc.

Jour sidéral. Intervalle de temps entre deux passages consécutifs d'une étoile au même méridien.

Jours de planche. Nombre consécutif de jours stipulés et alloués à l'affrètement d'un navire pour les opérations du chargement et du déchargement de la cargaison.

Jours courants: nombre consécutif de jours stipulés en vertu d'une charte-partie, comprenant les dimanches et jours fériés.

Joy-stick. Petite manette permettant d'actionner électriquement le safran et le plus souvent de l'intérieur de la cabine.

Jubat. Brise de mer.

Jumboisation. Opération consistant à remplacer la partie centrale d'un navire, par un tronçon de coque plus long. Pratiquée, en particulier sur les pétroliers américain du type *T.2* (construits en grande série pendant la deuxième guerre mondiale) pour en augmenter la capacité. Le mot vient de *Jumbo*, nom du premier pétrolier ainsi traité.

Jumeler. Renforcer un mât, une vergue qui avait éclaté, c'était lui appliquer une jumelle solidement cerclée pour fortifier la partie affaiblie. On disait aussi *reclamer*.

Jumelles.

1°- Sur les bateaux de faible tonnage, sorte de double bitte servant de pivot à la base d'un mât rabattable.

2°- Pièce de bois en renforçant une autre. Appelée aussi *matagot*.

3°- *Jumelles optiques*: double longue-vue à prismes. On utilise aussi à bord, des jumelles de nuit; elles ont un champ plus étendu que celles de jour.

4°- *Jumelle de racage*: synonyme de *Clamp*.

Jument. Petit banc utilisé par les calfats.

Jupe. Sorte de manche souple, faite de caoutchouc avec armature métallique, entourant la partie inférieure d'un aéroglisseur. Son rôle est de réduire la déperdition de l'air, envoyé par le compresseur, dans le cas d'une surface de survol inégale: mer agitée ou terrain accidenté. Certains types d'aéroglisseurs ne comportent pas de jupes mais des quilles latérales.

Jusant. Marée descendante par rapport à flot ou courant de flot qui correspond à la marée montante.

Justice Maritime. La Justice Maritime est celle qui connaît des délits commis soit à bord soit dans des ports ou arsenaux; elle est rendue par des tribunaux maritimes, par des conseils de justices.

Justice (Pavillon de). Pavillon rouge qu'on arbore en tirant un coup de canon, lorsqu'on inflige à bord, une peine afflictive à un homme d'équipage.

K. Onzième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément signifie: «je désire communiquer avec vous». Mot de code: kilo.

Kaire. Cordage de médiocre qualité fabriqué avec de la bourre ligneuse qui sert d'enveloppe au Coco.

Kaire. Synonyme de bas désigne au cours de la guerre 1941-1945 entre le Japon et les Etats-Unis, les pilotes nippons qui, avec leurs avions chargés d'une bombe de 250 kg, se jetaient volontairement sur les navires américains. Créée en 1944 par l'amiral Takijiro Onishi, cette formation portait le nom du «corps d'attaque spécial Kamikazé». Plus de 2500 pilotes tombèrent au cours de ces opérations. Il attaquaient par groupes de cinq: trois avions suicides et deux escorteurs. *Kamikasé* signifie «vent divin», nom donné par les japonais du 18^e siècle aux typhons qui, en 1273 et 1279, anéantirent devant leur côtes des flottes chinoises d'invasion.

Kambon. Terme vernaculaire breton, synonyme de varangue.

Karennou. Autre terme vernaculaire courant en Bretagne du sud et qui désigne les grands avirons à fût carré des chaloupes.

Kelp. Mot anglais. Varech, algue flottante des mers australes.

Kestell. Terme breton désignant autrefois la hune; également employé à bord des goélettes islandaises de Paimpol dans le sens de hunier.

Kioste. Construction élevée sur les passerelles pour mettre à l'abri le personnel de commandement, le pilote et le matériel de navigation carte, compas etc.
-Kiosque de sous-marin: superstructure dépendant de la coque épaisse. Sa partie supérieure, appelée familièrement *baignoire* ou *cathédrale* dans la marine française et *voile* dans la marine américaine, abrite les mâts de radar, les périscopes, l'antenne-radio etc. Elle sert de passerelle pendant la navigation en surface. Les kiosques des sous-marins modernes ont parfois plus de 20 mètres de long et 6 mètres de haut.

Kol. Nom emprunté aux hollandais, et donné à une sorte de grand et fort filet servant à prendre des morues.

Kot. Sorte de rouf construit sur l'avant de certains bâtiments; il s'élève d'environ le tiers de sa hauteur au-dessus du pont supérieur. Particulier à certains navires du Nord.

Krill. Mot norvégien. Minuscule crustacé planctonique des régions septentrionales. Absorbé en grandes masses, il constitue la nourriture principale des baleinoptères.

Kroumen. Matelots noirs de la côte occidentale d'Afrique qui embarquent sur les cargos de passage pour assurer les opérations de chargement et de déchargement.

L. Douzième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «stoppez votre navire immédiatement». Mot de code: lima.

Labourer. Un navire laboure le fond lorsqu'il le touche légèrement avec sa quille, mais continue cependant à avancer, par exemple lorsqu'il creuse son chemin dans un fond de vase molle. Une ancre laboure le fond lorsqu'elle ne tient pas et qu'elle est entraînée par le navire.

Lacer une voile. Synonyme de transfiler. On dit lacer une bonnette.

Lagan. Débris que la mer jette sur le rivage. Le seigneur faisait payer à ses vassaux un droit (de lagan) lorsqu'ils s'emparaient des marchandises et débris de navires portés à la côte.

Lagon. Voir *Récif frangeant*.

Lague. Terme ancien désignant les eaux d'un navire, le sillage, la houache.

Laguis. Cordage qui, muni d'un nœud d'agui, est employé pour serrer un corps qu'il entoure, par le seul effet du poids de ce corps. Le laguis est simple quand il ne sert le corps que par un point; il est double quand il le serre par deux.

Lagune. Etendue d'eau limitée par des bancs de sable; lac de peu de profondeur le long d'une côte.

Lais de mer. Terrains que la mer ne recouvre plus et qui sont mis en culture. Administrativement les lais de mer sont la propriété de l'Etat, mais peuvent être concédés par adjudication. On les appelle parfois *polders*, mais ce mot concerne les terrains gagnés sur la mer aux Pays-Bas par le travail de l'homme et sur lequel les Hollandais pratiquent l'élevage.

Laisse de marée. Partie du rivage alternativement couverte et découverte par la mer suivant les mouvements de la marée. Laisse de pleine mer; laisse de basse mer.

Laisser porter. Voir *Arriver*.

-Laisser porter sur...: approcher le cap d'un navire d'un autre navire, d'un port, d'une île ou de tout autre objet se trouvant sous le vent.

Laisser tomber. Jeter l'ancre, mouiller.

Laissez courir. Commandement fait à l'armement d'une embarcation, canot, ou baleinière pour faire sauter les avirons en dehors des tolets et les laisser s'allonger le long du bord, au moment d'accoster.

Laizes. Bandes de tissus unies par des coutures et servant à assembler une voile; elles peuvent être horizontales verticales ou obliques.

Lamanage. Service auxiliaire du pilotage dans un port: personnel et embarcations assistant les navires à l'entrée et à la sortie; manœuvre des aussières, amarrage à quai etc. Autrefois synonyme de pilotage.

Lamaneur.

1°- Au 17° siècle, pilote de port de troisième catégorie. Ceux des premières et deuxième catégories étaient dits *hauturiers* et *côtiers*.

2°- Aujourd'hui, marin ayant des connaissances pratiques pour guider les navires vers le port ou dans les chenaux, dans les localités où le pilotage n'est pas organisé.

3°- Marin qui dans les ports, capèle et largue les amarres des navires à quai.

Lambrissage. Revêtement en planches minces que l'on dispose contre les membrures ou sous les barrots d'un pont, pour isoler un local de la coque métallique.

Lame. Mouvement plus ou moins considérable qui agite la surface de la mer sous l'action du vent. Les lames peuvent atteindre une hauteur de 15 mètres et une distance de crête en crête de 300 mètres. Lorsque leurs crêtes se roulent en volutes et se brisent, on dit qu'elles déferlent. *Lame déferlante*.

-lame d'étrave: ondulation de part et d'autre de l'avant d'un navire faisant route. Ces lames sont produites par la résistance de l'eau à l'avancement du navire.

-Lame de fond: lame qui s'élève subitement d'une façon inattendue.

Lamparo. Filet flottant et tournant dont la ralingue inférieure, beaucoup plus courte que la ralingue supérieure, forme poche dès que la partie flottante du filet a formé le centre destiné à entourer le poisson; celui-ci est attiré par une ou deux lampes montées à l'avant de l'embarcation. Le mot lamparo s'applique aussi au bateau.

Lampe d'habitacle. Lampe installée dans l'habitacle pour éclairer la rose du compas.

Lan. Synonyme de lancée ou d'embarquée. Mot ancien, sauf en pêche, où il signifie trait de chalut.

Lance-amarre. Appareil servant à lancer une amarre, soit à terre, soit d'un navire à un autre. Sur les canots de sauvetage, en particulier, on utilise un pistolet lance-amarre dont la portée est de plus de 250 mètres. Se dit aussi *Porte amarre*, *fusil porte-amarre*.

Lance de Sonde. Sorte de flèche barbelée, garnie quelquefois, d'un poids tel qu'un plomb de sonde, et dont on fait usage pour connaître les différentes natures du fond de mer ou l'épaisseur des couches où la lame pénètre.

Lance-engins. La mise en œuvre des engins «guidés» (par des faisceaux radar) et des missiles est faite au moyen de rampes de lancement. A mesure que l'engin-missile prend plus d'importance dans l'armement d'un bâtiment de combat, ces rampes tendent à remplacer les tourelles d'artillerie.

Lancement. Mise à l'eau d'un navire par glissement sur un plan incliné. Le bâtiment, dont la coque et les ponts sont entièrement terminés, est lancé par l'arrière. Son achèvement, superstructures et installations se fait à flot.

-Lancement par le travers: s'effectue quelquefois pour les unités de petit et moyen tonnage lorsqu'on ne dispose pas d'un plan d'eau suffisant. Le contact avec l'eau peut être assez brutal si le chemin de glissement n'est pas prolongé sous la surface.

Lanet. Petit filet à crevettes.

Langue. Coin très long et mince.

Langue. Renfort triangulaire de voile, cousu près de la ralingue de chute.

Langue de bœuf. Voir *Désengreneur*.

Langue de terre. Cap bas étroit et allongé.

Lanterne (du gouvernail). Nom donné au vide laissé sous les ferrures fixées sur le gouvernail et pour le passage de celles qui tiennent à l'étambot, afin de faciliter le montage, le démontage et le jeu du gouvernail.

Larder. Garnir de morceaux de filin.

Large (le). La mer considérée à une distance importante de la côte. Un navire est dit *au large* lorsque de terre on le distingue à peine.

Largeur.

1°- hors tout ou *au fort*: la plus grande largeur extérieure du navire, ou largeur au maître-couple.

2°- *hors membrures*: la plus grande largeur du navire, mesurée à l'intérieur; la différence avec la largeur hors tout correspond à l'épaisseur de la tôle du bordé.

Largue.

1°- L'allure du largue correspond au vent reçu entre le travers et trois quarts sur l'arrière du travers.

2°- Un cordage est largue lorsqu'il n'est plus amarré. Larguer un cordage: le laisser aller, le lâcher, le détacher. *Larguer l'écoute de foc*. Larguer une voile: détacher les garcettes qui la retiennent sur la vergue.

3°- *Largue en bande!*: Ordre de larguer promptement une manœuvre et de la filer sans précaution ni retenue. Voir aussi *Grand largue* et *Allure*.

Lascar. Au 19^e siècle, nom donné aux matelots Indiens, en particulier à ceux qui étaient embarqués sur les vaisseaux français naviguant dans les mers des Indes Orientales.

Latin. On appelle bâtiment latin celui qui grée principalement des voiles latines (triangulaires) enverguées sur des antennes.

Latitude. Angle formé par la verticale du milieu et sa projection sur le plan de l'équateur. La latitude est mesurée par l'arc du méridien compris entre le lieu et l'équateur; elle prend le nom de l'hémisphère (nord ou sud) dans lequel le lieu se trouve placé. Le passage du soleil au méridien est utilisé pour calculer, non seulement la latitude du navire, mais également pour calculer les droites de hauteur qui permettent, avant et après le passage du soleil au méridien, d'obtenir un point complet. De ce fait, le mot *latitude* est employé à bord comme synonyme de *point complet* (qui se calcule à midi). On dira, par exemple, que le point du matin est vérifié au moment de la latitude. Le passage du soleil au méridien, qui est une observation facile, permet par un calcul simple de déterminer sa latitude sans utiliser un chronomètre.

Latitudes mugissantes. Parages de l'Atlantique entre les 35° et 50° degrés de latitude sud, où soufflent presque toute l'année de forts vents d'ouest.

Latte. Long morceau de bois mince et étroit servant notamment au tracé du rivetage sur les tôles ou profilés.

-Lattes de ton de mât: lattes de bois placées verticalement autour de la partie inférieure du ton d'un mât pour empêcher le capelage d'un gréement en filin de se couper sur les cercles, ou pour protéger le mât lorsque le gréement est en fil d'acier.

-Lattes de voiles: lattes enfilées dans des étuis cousus sur la voile et destinées à empêcher la chute de battre et de se déformer. Dans les voilures de course, les lattes forcées sur toute la largeur de la voile donnent à celle-ci une forme concave aérodynamique.

-Lattes de hauban: Pièces métalliques utilisées pour relier les haubans à la coque; aujourd'hui appelées cadènes.

Lattes. Fines règles souples utilisées dans le tracé des plans pour les lignes courbes, elles sont maintenues sur la planche à dessin par des plombs à dessiner ou souris. Pour le tracé en salle en vraie grandeur, on utilise des lattes plus fortes et plus longues maintenues par des poids ou un clouage léger.

Lavadis. Terme vernaculaire méditerranéen. Désigne la cloison amovible du compartiment réservé aux poissons, sur un pointu.

Lavage. Temps consacré à la propreté du bord ou au lavage du linge.

Laveur. Mousse qui, à bord d'un chalutier, lave les morues après les avoir énoctées.

Lazaret. Etablissement isolé, dans le voisinage d'un port qui recevait les malades et les passagers susceptibles d'être contaminés.

Le bouge. Le bouge d'un pont caractérise sa forme plus ou moins arrondie. Un pont avec du bouge n'est pas plat, mais présente une courbe dans le sens transversal : il est plus haut au centre que sur les cotés.

Lège. Un bâtiment léger est celui qui est vide; sans cargaison.

Lent. Se dit d'un navire qui n'obéit pas assez vite, à l'action du gouvernail.

Lentille. Verre lenticulaire encastré dans un bordage de pont pour éclairer le compartiment situé au-dessous.

Lest. Corps lourds que l'on arrime dans les fonds, ou qui font partie de la quille. Ils assurent la stabilité du navire et l'enfoncement nécessaire pour obtenir une immersion suffisante de l'hélice et de meilleures qualités nautiques. Autrefois, les voiliers étaient lestés avec du sable; les navires actuels le sont avec de l'eau.

Lest (sur). Un navire est dit *sur lest*, lorsqu'il n'a pas de cargaison ou chargement.

Lettre de marque. Lettre patente donnée en temps de guerre, par l'Etat, au capitaine d'un navire armé en course. En l'absence de ce document, appelé aussi *Commission en Guerre*, le corsaire risquait d'être considéré et traité comme pirate.

Lettre radio-maritime. Message radio de 22 mots, au maximum, envoyé par un navire en mer à une station terrestre; celle-ci le transmet par la poste à son destinataire (lettre ordinaire). Inversement, le message partant de terre est envoyé à la station qui le transmet au navire.

Leurre. Tout appât artificiel destiné à attirer les animaux aquatiques.

Levant (le). L'Est. *Marine du levant*: c'était plus particulièrement le corps des galères que l'on désignait ainsi dans la marine royale française.

Levée.

1°- Rassemblement des hommes classés pour la marine et leur envoi dans les ports de guerre.
2°- C'est au voisinage de la terre une augmentation du creux de la houle. On parle de la levée quand on est au mouillage ou à quai. Au mouillage elle fatigue les chaînes; à quai elle fait forcer les aussières et risque de les casser. La levée rend difficile l'accostage d'une embarcation à la coupée.

3°- *levée*. Surélévation de terre faite le long d'un fleuve ou au bord de la mer pour limiter l'envahissement par les eaux au moment des crues ou des fortes marées.

4°- Forme donnée à la partie qui s'élève, à l'avant ou à l'arrière, au-dessus de la flottaison, sur un bateau à fond plat.

Levée. Forme donnée à la partie qui s'élève, à l'avant ou à l'arrière, au-dessus de la flottaison, sur un bateau à fond plat.

Lève les Lofs. C'est le troisième commandement de l'évolution dites «virement de bord, vent devant»; il suit celui d'à Dieu-va!..

Lève-nez. Petit cordage qui, dans la manœuvre, sert à soulever ou à relever des objets qui exigent peu d'efforts comme, par exemple, à lever le point d'amure d'une voile pour permettre au barreur de voir devant lui. Synonyme: hale-breu.

Leventi. Jeune marin disponible et hardi. Médit.

Lève rames. Ordre aux rameurs d'une embarcation de relever leurs avirons hors de l'eau et de les placer à plat, appuyés horizontalement sur le plat-bord.

Lever l'ancre. Virer sur la chaîne au moyen d'un guindeau ou d'un cabestan pour retirer l'ancre du fond. Expression synonyme et plus maritime: *relever l'ancre*.

Lever (se). On dit que le temps se lève, lorsqu'il se dégage.

Levier (Clef à). Sorte de clef propre à retenir les mâts guindés à leur place.

Levier de bastaque. Barre articulée en métal permettant de tendre ou de larguer les bastaques à chaque virement de bord.

Liaison. Terme de construction. Pièce qui relie entre elles et fortifie les parties principales du navire, par exemple: les gouttières, préceintes, courbes, hiloires etc.

Liban. Filin qui maintient le lest dans le bas d'un filet.

Libeccio. Vent d'ouest, souvent violent, soufflant en toutes saisons dans le nord de la Corse.

Libouret. Ligne munie d'un poids et d'un flotteur qui la maintienne verticale et portant plusieurs hameçons. Appelée aussi *boulantin* ou *bolantin*.

Libre pratique. Permission donnée à un navire, par les autorités sanitaires, de communiquer librement avec la terre, après production d'une patente de santé nette, ou après avoir fait la quarantaine prescrite.

Lieger. Garnir de liège la ralingue supérieure d'un filet pour qu'elle flotte et que le reste se développe normalement sous l'eau.

Liettes. Bouts de ligne ou de tresse servant à lier une voile sèche et pliée en accordéon contre une vergue.

Lieue. La lieue marine est la vingtième partie du degré d'un grand cercle terrestre. Elle vaut 3 milles marin ou environ 5.556 mètres (5.555,55). Peu employée.

Lieutenant. Dans la marine marchande premier grade des officiers de pont.

-Lieutenant de vaisseau: officier de la Marine Nationale. Son grade (trois galons) correspond à celui de capitaine dans l'armée (Terre et Air).

-Lieutenant de port: officier de port recruté par voie de concours et justifiant du brevet de capitaine au long cours (avec minimum de 5 ans de commandement à la mer) ou de 10 ans de service à la mer comme officier dans la Marine de l'Etat.

-Lieutenant de pêche: le brevet de lieutenant de pêche permet à son titulaire de remplir les fonctions de second sur les navires armés à la pêche au large ou à la grande pêche.

-lieutenant de cages à poules: à bord des voiliers long-courriers, jeune officier chargé de la cambuse et du soin des volailles et cochons parqués sous le gaillard.

-Lieutenant de frégate: titre des enseignes de vaisseau à deux galons de 1831 à 1837.

Ligature. Morceau de filin ou faisceau de fils caret formant un cordage suffisamment fort pour soutenir un certain poids.

Ligne. Terme général employé pour désigner des cordages minces; ligne d'amarrage, ligne de sonde etc.

-Ligne d'attrape: cordage mince lancé d'un navire à un remorqueur ou vice et versa pour y fixer le bout d'un grelin qui est halé à l'aide de l'attrape. *Lancer une attrape*.

-Ligne de foi: ligne indiquée sur un compas représentant l'axe longitudinal d'un navire.

- Ligne de grains: coups de vent généralement violent accompagnant le front froid d'une dépression. Ses nuages noirs et bas forment une ligne caractéristique.
- ligne de quille: axe de symétrie sous la carène qui relie l'étrave à l'extrémité arrière du tableau.
- Ligne de loch: cordage constitué par huit faisceaux comprenant chacun trois fils de caret.
- Ligne de sonde: cordage amarré à un plomb de sonde et dont on se sert pour mesurer la profondeur de l'eau.
- Ligne électrique: voir *Pêche électrique*.
- La ligne: nom donné par les marins à l'équateur. Passage de la ligne.

Ligne. (Marine de guerre). La ligne de file, formation de bâtiments se suivant à un intervalle très rapproché était, au temps de la marine à voile la formation type, de règle pour une armée navale dont les bordées représentaient la plus grande puissance de feu; les deux flottes adverses défilaient ainsi sur deux lignes parallèles, au même cap ou à contre-bord, en se canonnant. Un vaisseau était dit de ligne lorsque sa puissance de feu était suffisante pour lui faire prendre rang dans la ligne de bataille.

-Ligne de front: les navires sont sur une ligne perpendiculaire au sens de la marche; la formation dite *ligne de relèvement* les place sur une ligne faisant un angle constant avec le sens de la marche.

Ligne de mouillage. Ensemble composé d'une ancre et de sa chaîne.

Ligne cotidale. Dans le mouvement oscillatoire des molécules dû à une onde de marée progressive, les crêtes se déplacent produisant la pleine mer là où elles passent. Les positions des crêtes aux divers instants, tracées sur la carte, s'appellent les lignes cotidales (ou tidales), ou lieux des points où la pleine mer se produit à un même instant.

Ligne de flottaison. Intersection de la surface de l'eau avec la muraille du navire. Un navire est *dans ses lignes*, quand il flotte normalement, sans gîte ni acculée ou enfoncement de l'avant.

- Ligne de flottaison en charge: intersection de la surface de l'eau avec la muraille d'un navire chargé au maximum permis par la société de classification à laquelle il est classé.
- Ligne de flottaison lège: intersection de la surface de l'eau avec la muraille du navire sans chargement, eau ni combustible.
- Ligne de charge: ligne au-delà de laquelle un navire ne doit pas être chargé.
- Ligne de charge de compartimentage: flottaison considérée dans la détermination du compartimentage du navire.

Lignes de fond. Dites aussi *lignes dormantes*, elles sont composées d'une ligne principale sur laquelle vient se fixer des bouts de lusin, ou d'une très petite ligne spéciale munie d'hameçons appelés avançons.

-Ligne de traîne: ligne simple portant à son extrémité un bout de laiton sur lequel est fixé un hameçon double. Il est recouvert d'une housse de crins et de paille de maïs qui remplace l'appât naturel. Ce type de ligne servait à pêcher le thon. A l'heure actuelle la diversité des leurres n'est limitée que par l'imagination des fabricants. Tous les matériaux sont utilisés bois, métaux, plastique, verre etc. Pour attirer le poisson on joue sur la couleur, les vibrations, l'odeur etc.

Lignes d'eau. Courbes représentant l'ensemble des sections, généralement équidistantes, qui définissent la carène. Sur des plans parallèle à celui de la flottaison.

Lignerolle. Formée d'un fil de caret divisé en deux petits faisceaux que l'on tord de gauche à droite, puis réunis en les tordant de droite à gauche. Sert à amarrer le linge sur les cartahus, pour les surliures, queues-de-rats etc.

Lignoler. Pêcher à la traîne.

Limande. Bande de toile goudronnée, que l'on enroule en spirale autour d'un cordage pour le préserver du frottement, ou que l'on met comme garniture entre un cordage et sa fourrure.

Lime. La lime de la mer est la trace ou l'espace que celle-ci laisse sur le rivage, quand elle se retire au Jusant.

Linguet. Courte barre de fer mobile autour d'une cheville et qui empêche un cabestan, un treuil ou un guindeau de dévirer, c'est-à-dire de tourner en sens contraire.

Linguit. Terme breton synonyme de serre.

Lion. Pièce de liaison qui maintient la tête des épontilles de la cale.

Lioubé. Entaille en forme de V en bout de pièce, permettant un assemblage en gueule de loup; terme ancien.

Lis, liseret. Bord de la laize d'une toile à voile.

Lisière de glaces. Ligne séparant la mer libre de la banquise fixe ou dérivante. Cette démarcation n'est cependant pas toujours nette.

Lisse. Assemblage de pièces de bois plates, placées au sommet des montants des batayolles pour servir de garde-corps.

-Lisse de pavois: lisse d'un navire dont le garde-corps est constitué par des pavois et non par des batayolles.

-lisse de couronnement: lisse formant garde-corps placée en travers à l'arrière d'un pont supérieur, d'un pont de dunette ou de demi-dunette.

Lisses: dans le système transversal de construction des coques on appelle *lisses*, des membrures longitudinales placées contre les couples pour contreventer ceux-ci. Dans le système longitudinal, les lisses deviennent les véritables membrures du navire et sont appliquées contre les bordés qu'elles renforcent.

Lisser. Donner à toutes les courbes d'un plan, par retouches successives, des lignes ne présentant plus aucune irrégularité. Se dit aussi de la méthode qui consiste à définir les formes d'un bateau à l'aide de lisses posées sur quelques gabarits de couples, en l'absence d'un plan.

Liste navale. Publication donnant la liste des officiers des différents corps de la Marine avec leur situation militaire et leur affectation. On y trouve également la nomenclature des services, des bâtiments etc.

Liston. Protection de la liaison coque pont. Moulure en creux ou en relief qui règne tout le long de la muraille et forme ornement. Le liston fait office de défense quand il est en saillie. Dit aussi *Listeau* et *bourrelet* pour les petites embarcations.

Lit.

1°- *Lit du vent*: direction de laquelle souffle le vent.

2°- *Lit de marée, du courant* : Le lieu où la marée, le courant ont le plus de vitesse.

Lit de pose. Voir *berceau*.

Littoral. Etendue de pays le long de la mer. Qui appartient à une côte.

Liure. Chaîne ou collier en fer plat, au raz de l'étrave, destiné à réunir le beaupré à la guibre.

Livarde. Perche ou arc boutant avec lequel on élève et pousse, diagonalement, sous le vent du mât et vers l'arrière, le point supérieur d'une sorte de voile trapézoïdale ou aurique qui porte le nom de voile à livarde.

Une bôme est un espar horizontal, une livarde un espar aurique.

En Méditerranée le mot baleston est parfois utilisé pour remplacer le terme livarde.

Livalof. Terme vernaculaire normand, désignant une main de fer fixée sur la tête d'étambot pour recevoir le palan d'écoute.

Livet de pont. Ligne qui marque la liaison entre la coque et le pont.

Livre de bord. Terme générique qui ne désigne rien de précis. Expression fautive pour *Journal de bord, Cahier de rapport de mer*.

Livre des phares. Publication du service hydrographique donnant tous les renseignements utiles aux navigateurs sur l'éclairage des côtes et les signaux de brume.

Livre de discipline. Livre spécial tenu à bord de tout navire; il n'est pas obligatoire pour ceux armés à la navigation côtière. Le capitaine mentionne au livre de discipline la nature des fautes contre la discipline commises à bord, les résultats des enquêtes effectuées, ainsi que les punitions infligées.

Livre des feux. Publication du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine donnant tous les renseignements utiles aux navigateurs sur l'éclairage des côtes et les signaux de brume. Les feux et les bouées lumineuses d'atterrissage et les feux utilisés par la navigation côtière y sont décrits en détail. Les feux de peu d'importance et les feux intérieurs des ports sont sommairement décrits sous la forme de feux «rattaché». En principe, les *Livres des feux* sont réédités tous les quatre ans.

Livres des radio-signaux. Publication du service Hydrographique et Océanographique qui donne:

1°- des renseignements sur le point par radio-goniométrie, la liste des stations radio-goniométriques, des radio-phares, des stations de signaux horaires.

2°- la liste des stations transmettant des bulletins météorologiques.

3°- les renseignements sur des stations donnant des informations médicales.

4°- les codes utilisés dans les radio-communications intéressant la navigation (messages météorologiques, et avis de glaces).

Livret. Trois livrets sont établis au nom de tout marin incorporé dans la Marine Nationale.

1°- Le *livret matricule*, appartient au corps des équipages de la Flotte et n'est jamais mis entre les mains des hommes; on y porte les punitions infligées.

2°- le *livret de solde* ou *individuel*, est la propriété du marin et lui est remis quand il débarque, quand il prend un congé, quand il quitte définitivement le corps.

3°- Le *livret médical*.

Lloyd's register of shipping. Société de classification des navires et groupement des assureurs maritimes britanniques. Son origine remonte à 1760.

Loch. Instrument servant à mesurer la vitesse de surface d'un bateau.

Anciennement: planchette triangulaire au centre de laquelle est frappé un bout sur lequel des nœuds ont été fait tous les 15,43 mètres. la planchette est immergée à l'arrière et le nombre de nœuds qui défilent pour une unité de temps donnée définissent la vitesse du bateau ...en nœuds évidemment.

-Loch à hélice, sillomètre: appareil muni de roues, cadrans etc. avec lequel on mesure la vitesse d'un navire. La marche des machines est assez régulière pour que l'on puisse estimer la vitesse par le nombre de tours d'hélice, mais on utilise aussi des appareils perfectionnés tel que le loch *Chernikeff*, les lochs électriques (Baule) dont l'emploi peut se combiner avec les traceurs de route.

Lof! Ordre donné à l'homme de barre d'un navire à voiles de mettre la barre du gouvernail sous le vent, de sorte que le navire vienne au vent. (Le lof est le côté du bateau frappé par le vent).

-Lof tout: commandement à l'homme de barre de mettre la barre autant que possible sous le vent de manière à faire vivement tourner l'avant du navire dans la direction d'où souffle le vent.

-Virer lof pour lof: virer vent arrière.

-Venir au lof: se rapprocher du lit du vent.

Lofer. Naviguer en se rapprochant du lit du vent. Ancienne orthographe: *Loffer*.

Logement. Appartements, salles, carrés, chambres, postes, couchettes.

Long-cours. Navigation à grande distance. Pour la France, sont réputés voyages de long cours ceux qui se font au-delà des limites fixées par le Code de Commerce; toutefois L'Islande et ses eaux territoriales ne sont pas considérées comme appartenant à la zone de long cours.

Long de terre (le). C'est autant que possible, suivre le contour d'une côte, de manière à ne pas la perdre de vue.

Long du bord (le). On dit qu'un canot est long du bord lorsqu'il est placé le long de l'échelle de coupée. Tout objet est le long du bord lorsqu'il se trouve près de la muraille du navire, en dehors et à la mer.

Longer. Longer une côte ou un bâtiment, c'est naviguer près et le long de cette côte, ou passer près de ce bâtiment, en faisant une route parallèle à la direction de la quille de ce dernier.

Long pic (être à). Un navire à l'ancre est à long pic lorsque virant sa chaîne pour appareiller, celle-ci approche de la position verticale.

Longis. Synonyme d'élongis.

Longitude. Distance d'un point en degrés, par rapport au méridien de Greenwich. Angle formé par le méridien du lieu et un méridien fixe, pris pour origine, qu'on appelle *premier méridien*. Elle est mesurée par l'arc d'équateur compris entre le méridien du lieu et le premier méridien et se compte de 0 à 180° vers l'Est ou vers l'Ouest, à partir du méridien d'origine. Pratiquement la longitude est obtenue en observant la différence d'heure entre le premier méridien et celui du lieu. Le premier méridien, généralement adopté par toutes les nations, est celui de Greenwich (longitude 0).

Longitudinal. Plan donnant le profil de la coque, sur lequel sont figurés les couples et lignes d'eau par des droites, et les sections longitudinales par des courbes.

Longrine. Terme générique désignant une longue pièce de bois placée dans le sens de la longueur de l'objet dont elle fait partie.

Longueur. -Longueur hors tout: longueur maximum d'encombrement mesurée entre les points extrêmes, avant et arrière de la coque.

-Longueur entre perpendiculaires: distance qui sépare, dans le plan longitudinal, deux perpendiculaires abaissées sur la ligne de flottaison. Leurs points de passage sur le profil de la coque varient suivant les sociétés de classification; dans la Marine Nationale la *perpendiculaire avant* passe par le point le plus saillant de la carène à l'avant, la *perpendiculaire arrière* passe par le point le plus saillant de la carène à l'arrière (gouvernail non compris).

-Longueur à la flottaison: longueur de la coque mesurée à la flottaison, le navire étant en charge.

Longue-vue. Lunette d'approche à vision monoculaire, qui n'est plus en usage.

Loran. Important procédé radioélectrique de navigation maritime et aérienne inventé pendant la guerre de 1939-1945. Il permet de calculer exactement la différence des temps par mesure d'ondes radar partant d'une station émettrice. La position du navire ou de l'avion est ainsi rapidement déterminée. Principe analogue à celui de l'appareil Decca. Le mot est formé par les premières lettres de *Long range Aid to Navigation*: aide à longue distance à la navigation.

Loufiat. Familièrement lieutenant de vaisseau.

Loupe à poissons. Appareil de détection des bancs de poissons. L'émission d'ondes ultrasonores en direction du fond, permet de localiser le banc, de déterminer sa profondeur, son importance et, dans certains cas, l'espèce qui le compose; particulièrement lorsqu'il s'agit de sardines, de harengs ou de morues.

Loup de mer. Se dit d'un marin qui ne se plaît qu'à la mer, et qui saisit toutes les occasions de naviguer.

Lourd. On dit que les marchandises forment du lourd quand elles cubent moins d'un mètre cube à la tonne de 1000 kg.

-Lourd compact: nom donné aux marchandises telles que rails, fer marchands, lingots etc.

Louve. Verveux à deux entrées opposées. La louve est disposée à l'embouchure des rivières et des estuaires.

Louvoyer. Courir successivement des bordées bâbord et tribord amures en virant de bord vent devant. Le but étant de se rendre en un point que l'on ne peut atteindre directement.

Louvre. Orifice de sortie d'air sur un conduit de ventilation.

Lover. Ranger un cordage en empilant les boucles pour former une glène; le cordage devant tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Loxodromie. Ligne loxodromique, c'est la ligne suivie par un navire qui coupe les méridiens sous le même angle.

Lueur des glaces. Dans les régions polaires, éclaircissement des nuages bas au-dessus d'une zone étendue de glace. Cette luminosité est particulièrement intense à l'horizon.

Lug sail. Mot anglais. Littéralement voile de lougre.

Lumière. Synonyme de *Anguiller*. Lumière d'une bouche à feu : Voir *Enclouer*.

-Lumière bleue: dénomination courante du signal de nuit de demande de pilote: feu de Bengale bleu (feu Coston) brûlé toutes les 15 minutes.

Lunaison. (Ou révolution synodique). Le temps nécessaire pour que le soleil et la lune se retrouvent dans la même position relative par rapport à la terre. Sa valeur est de 29 jours 12 heures 44 minutes 9 secondes. Dans les pays à vents variables, les marins appellent lunaison de vent ou de temps, une période d'une quinzaine de jours (comprise dans la période de révolution synodique) pendant laquelle le vent ou le temps restent les mêmes.

Lunette de calfat. Cône métallique tronqué dont le fond est vitré. En enfonçant l'appareil dans l'eau de façon que la vitre soit au-dessous de la surface, on obtient une vision sous-marine très nette.

Lunettes de plongée. Lunettes étanches adaptées exactement aux orbites, dont se servent les indigènes d'Océanie. Les pêcheurs de perles japonais emploient un masque vitré couvrant la figure, du front à la lèvre supérieure. L'appareil dont se servent les pêcheurs sous-marins est conçu sur le même principe. D'autres modèles sont également à un seul verre pour les deux yeux, mais n'englobent pas le nez.

Lusin. Ligne mince d'environ 6 millimètres de circonférence, composé de deux fils de caret.

M. Treizième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «Mon navire est stoppé et n'a plus d'erre». Mot de code: Mike.

Macaron. Petite jambette établie de distance en distance sur le plat-bord d'une embarcation et qui en soutient les fargues.

Mâché. Une pièce de bois, un cordage sont mâchés lorsqu'ils sont écrasés et détériorés par un choc ou un frottement prolongé.

Mâchemoure. Miettes de biscuit. Celles qui sont de la grosseur d'une noisette et au dessus sont délivrées dans les rations de l'équipage; les plus petites servent à nourrir les volailles.

Machine. On désignait ainsi, à bord des voiliers long-courriers, l'ensemble des appareils auxiliaires groupés dans le rouf central: Pompes de cales, appareil de distillation de l'eau de mer, commande des treuils de chargement et de déchargement. Plus couramment nom donné au bateau installé dans la salle des machines.

Machine frigorifique. Appareil produisant le froid pour la réfrigération des cales ou des chambres froides du bord. La machine à *ammoniaque* se compose de:

1°- D'un évaporateur rempli partiellement d'ammoniaque liquide.

2°- D'un compresseur alimenté par une pompe.

3°- D'un condenseur où les gaz ammoniacaux sont refoulés par le compresseur et repassent à l'état liquide.

Machine à vapeur. Le principe des machines à vapeur modernes repose sur l'emploi de la vapeur en cascade de détente.

Machine auxiliaire. Machine de moindre puissance que la machine principale, servant à assurer divers services sur le pont ou dans la chambre des machines.

Mâchoire de corne. Croissant terminant l'extrémité d'une corne, embrassant la partie arrière du mât. Il a pour objet de la maintenir le long de ce mât lorsqu'on la hisse ou l'amène.

-Mâchoire de gui: croissant en bois terminant l'extrémité d'un gui (vers le mât). La mâchoire embrasse librement le mât et repose sur un taquet cloué sur le mât ou est raidie par un palan. La mâchoire de corne s'appelle encore *encornat*.

Maçonneries. Dans les chaudières à tubes d'eau des briques réfractaires recouvrent:

1°- Les tôleries de façade et de fond.

2°- Les collecteurs inférieurs du côté foyer.

3°- Les emmanchements inférieurs et supérieurs (côté foyer).

Madère. Terme vernaculaire méditerranéen, synonyme de varangue.

Madrier. Massif réunissant les fourchettes en arrière de la citerne.

Madrague. Vaste enceinte de filets calée à poste fixe sur le fond. Les poissons migrateurs longeant la côte, y sont canalisés par un barrage en filet appelé *Queue de terre* parfois prolongé par une *queue du large*. La madrague est divisée en plusieurs chambres dans lesquelles les poissons sont refoulés successivement pour aboutir à la *chambre de mort* ou *corpou*. Cette dernière chambre comporte un fond mobile en filet, que l'on relève en fin d'opération afin d'amener les poissons emprisonnés à portée d'être assommés. L'utilisation principale des madragues est la pêche aux thons. Encore exploitée par quelques pays méditerranéens, les madragues ont disparu en France depuis 1900.

Maërl ou merl. Sable d'estuaire, résidu des débris de certaines algues calcaire. Il sert d'engrais en Bretagne.

Magasin général.

1°- Etablissement dans un port où est entreposé la plus grande partie du matériel nécessaire à l'armement des bâtiments.

2°- A bord, le magasin général est une pièce renfermant les matières consommables.

Magnétomètre. Appareil qui enregistre les variations du champ magnétique, causé par la présence dans le voisinage de masses métalliques. Il a permis à la Marine américaine de localiser l'épave du sous-marin à propulsion nucléaire *thresher*, coulé par 2500 mètres de fond en 1963.

Maïer (forme). Profil particulier de l'avant d'un navire à propulsion mécanique.

Maigre. Se dit de l'angle aigu de la section d'une pièce de charpente. Le contraire est l'angle gras.

Maigre. Bâtiment très fin surtout de l'avant, il a tendance à enfourner.

Maillade. Genre de tramail méditerranéen.

Maille.

1°- Intervalle entre deux couples voisins ou entre deux varangues.

2°- Ouverture laissée entre les fils d'un filet de pêche.

3°- Anneau allongé d'une chaîne.

Mailler.

1°- Synonyme de lacer. On l'appliquait autrefois à une bonnette que l'on lançait au bas d'une voile pour en augmenter la surface.

2°- Réunir, deux chaînes par exemple, à l'aide d'une manille. On dit plutôt *maniller*.

Mailler. Un filet qui *maille* est celui dont les mailles sont calculées exactement pour retenir le poisson. Trop grandes, celui-ci passe à travers, trop petites il n'y engage pas la tête. Dans ce cas le filet *ne maille pas*. Se dit aussi du poisson lui-même. Ainsi lorsque l'eau est trop limpide la sardine ne maille pas.

Maillet à calfater. Petit marteau en bois dont se sert le calfat pour frapper sur son ciseau.

Maillet à épisser. Outil servant à faire des épissures.

Mailletage. Ancienne technique consistant à couvrir de clous très rapprochés le bordé de carène; une fois oxydés, les clous assurent une protection contre les tarets.

Mailloche. Maillet cylindrique portant une engoujure longitudinale qui s'applique sur un cordage à fourrer.

Maillon.

- 1°- partie d'une chaîne d'ancre comprise entre deux manilles et d'une longueur de 30 mètres.
- 2°- Anneau d'une chaîne, chaînon.
- 3°- Nœud coulant fait avec un petit cordage, dont on se sert pour relever un objet immergé présentant quelques prises.

Main. Equipe de dockers: chef de panneau, treuillistes, hommes de cale etc.

Main courante. Barre en métal, ou pièce de bois mince, placée de chaque côté des échelles de dunette, de roufle-passerelle, de gaillard etc. pour servir de rampe.

Main de fer. Piton en fer, soudé dans les cales; il est destiné à frapper des cordages pour saisir la marchandise.

Maison du marin. Etablissement ayant pour but de venir en aide aux marins et particulièrement à ceux du long-cours et du grand cabotage, en leur procurant à un prix avantageux les meilleures conditions de séjours dans les ports où ils se trouvent en escale.

Maistrance. Ensemble des officiers mariniers de carrière. La hiérarchie comporte les grades suivants: second-maître, maître, premier-maître, maître-principal.

Maître. Grade de sous-officier dans la marine d'Etat. Dans la marine de commerce, le maître au cabotage est le marin qui a ses brevets et peut commander un navire. Plusieurs professions ont également leur maître: voilier, calfat, charpentier.

Maître d'équipage. Premier maître de manœuvre à bord, chargé de faire exécuter les ordres donnés par les officiers.

Maître-bau. Largeur hors tout du bateau. Bau est le nom ancien du barrot. Le terme *maître-bau* est toujours en usage pour désigner le barrot placé dans la plus grande largeur du navire et partant, cette largeur elle-même. Expression synonyme pour exprimer la largeur: maître-couple.

Maître-chargé. A bord et dans les bases de la Marine, officier marinier le plus ancien dans chaque spécialité, chargé de la comptabilité du matériel.

Maître-coq. Cuisinier du bord.

Maître-couple. Couple le plus large, situé au maître-bau; c'est aussi la partie la plus large du bateau.

Maître de quai. Voir *Officier de port*.

Maître de quart. Gradé du service de manœuvre qui, à bord des bâtiments militaires, seconde l'officier de quart dans le service des embarcations et rend les honneurs du sifflet à l'arrivée et au départ des officiers.

Maître d'équipage. Dans la marine marchande, gradé expérimenté qui, sous les ordres des officiers, a une autorité directe sur les matelots.

Maîtresse partie. Le milieu du navire, où les couples ont presque tous la même forme.

Maîtresse-section. Section la plus large, située au maître couple, plus ou moins au milieu du bateau.

Maîtrise de la mer. On entend par cette expression le contrôle des zones et des routes maritimes essentielles pour la bonne marche des opérations engagées contre l'ennemi.

Majeures. Voiles majeures. On nome ainsi les quatre voiles établies sur les mats dits majeurs: grand-mât, grand-mât de hune et mât de misaine, petit mât de hune.

Major. Officier marinier recruté parmi les maîtres principaux. Les majors peuvent tenir des emplois de haute qualification dans une spécialité déterminée.

Major général. Dans un port militaire, officier général (généralement du grade de contre-amiral) placé sous les ordres du préfet maritime. Il commande l'arsenal et en est le directeur militaire des services.

Majorité. Personnel attaché à l'état major d'un officier général. Nom donné dans les ports de guerre au bureau du Major général.

Mal de Mer. Vomissements que le roulis et le tangage occasionnent pendant quelques jours, à ceux qui prennent la mer. Peu de personnes sont exemptes du Mal de Mer et quelques unes ne peuvent jamais s'en affranchir.

Malamok. Albatros à bec noir, dont le nom a été donné, vers 1937 à Douarnenez, à un type de bateau de pêche aujourd'hui très répandu. D'une vingtaine de mètres environ il est utilisé pour le petit chalutage, la pêche aux thons.

Mâle. Se dit d'une pièce dont le tenon pénètre dans la patie mortaisée d'une pièce femelle.

Malet. Nom donné en mer du Nord au mât de tapecul; on appelle partout «queue-de-malet», le bout dehors horizontal dépassant à l'arrière du bateau.

Maline. Hauteur maximale qu'atteignent les marées au moment de nouvelle ou de pleine lune et pendant deux ou trois jours après, lorsque les influences du soleil et de la lune agissent conjointement. Synonymes: *Reverdie*, *Grandes marées*, *Marées de vives eaux*.

Malouinière. A Saint-Servant, nom donné aux maisons particulières que les armateurs de Saint-Malô se firent construire au cours des 17^e et 18^e siècle.

Mal-sain. On dit d'un parage, d'un mouillage, qu'ils sont mal-sains, d'une côte qu'elle est mal-saine, lorsqu'il s'y trouve des dangers, et qu'on est obligé d'exercer une grande surveillance.

Manche. Tuyau en toile ou en caoutchouc servant au lavage du pont ou l'extinction du feu: *manche à lavage, manche à incendie.*

-Manche à air: conduit en tôlerie destiné à l'aération des cales et des entreponts. Il est fixé sur le pont par un *pied*. La partie mobile ou *pavillon* peut être orientée au moyen d'une poignée.

-Manche à vent: large conduit en toile à voiles que l'on établit sur le pont de manière que le vent y pénètre par la partie supérieure; il descend dans l'entrepont ou dans la cale.

Manche d'aviron. Partie d'un aviron entre le tolet et la poignée.

Manchette. Bout de cordage dont l'une des extrémités est munie d'une cosse pour servir de guide à un cargue-fond, un bras etc.

Manchon d'écubier. Conduit dans lequel passe la chaîne d'ancre:

Manchonnage. Evoque l'utilisation d'un manchon de cuivre que l'on appose sur un câble ou sur un bout replié sur lui-même pour le finir par un œil. Un manchonnage peut être utilisé pour terminer une épissure.

Manet. Chacun des éléments d'un filet dérivant mouillé par un dériveur pour la pêche aux maquereaux.

Mangeovent, manjo-vent. Tourmentin sur les bateaux latins.

Mangé par la mer. Se dit du navire lorsque les lames le couvrent de toutes parts.

-Mangé par la terre: se dit d'un navire dont la silhouette se confondant avec la terre devient imperceptible.

Manger. On dit d'un navire qu'il Mange le vent d'un autre quand il s'interpose entre ce navire et le vent.

Mangeur d'écoutes. Se disait d'un commandant ardent à la manœuvre et mettant son point d'honneur à ne diminuer la voilure qu'à la dernière extrémité. On disait également *bosseur d'écoute, forceur de toile.*

Maniable. Un vent maniable est un vent modéré. Un temps variable c'est celui qui offre la réunion d'une mer belle et d'une brise modérée.

Manier. Manier un navire c'est le manœuvrer.

Manifeste. Liste complète et détaillée par marques et par numéros, des colis ou des lots de marchandises formant la cargaison d'un navire. Cette liste est remise à la douane au port de destination. *Manifeste d'entrée, manifeste de sortie.*

Manille.

1°- Etrier muni d'un boulon, servant à relier entre elles deux longueurs de chaîne.

2°- Filin blanc en aloès (ou chanvre de Manille). A remplacé les cordages en chanvre. A grosseur égale ce cordage est plus léger que celui en chanvre mais moins résistant.

Maniller. Réunir les différentes parties d'un câble-chaîne par des manilles ou replacer les manilles que l'on avait enlevées.

Manne. Petit panier en osier, sans anse et de forme conique, il sert à bord, à transporter divers objets d'un point à un autre.

Mannequin. Ensemble des gabarits de couples montés dans la forme du bateau, en vraie grandeur, permettant le bordage avant la mise en place de la charpente intérieure. La construction sur mannequin est réservée aux petites embarcations à clins ou aux embarcations à franc-bord pourvues de membrures bouillies.

Manœuvre. Cordage, filin appartenant au gréement. Manœuvres dormantes, fixes. Manœuvres courantes, mobiles. Fausses manœuvres, manœuvres supplémentaires installées provisoirement par mauvais temps.

Manœuvrer. Utiliser les moyens du navire pour l'adapter aux circonstances de temps, de lieu et d'action, en navigation courante aussi bien qu'au combat.

-Bon manœuvrier: marin habile pour manœuvrer son navire.

Manœuvres. Filins composant l'ensemble du gréement courant.

-Manœuvres dormantes: cordages en chanvre, en fil de fer ou en acier servant à soutenir les mâts.

-Manœuvres courantes: celles qui, mobiles, permettent d'orienter les vergues ou de serrer les voiles.

-Fausses manœuvres: manœuvres supplémentaires installées par mauvais temps ou, autrefois avant le combat.

Manœuvrier. Matelot chargé des diverses opérations exécutées à l'appareillage et à l'accostage.

Manoque. Pelote de bitord.

Manqué (cordage). Un cordage a manqué si l'un des trois ou quatre torons dont il est formé est rompu. Dictionnaire maritime: «trop fort n'a jamais manqué».

Manquer à virer. Se dit d'un navire à voiles qui, naviguant au plus près et manoeuvrant pour virer de bord vent devant, manque sa manœuvre.

-Manquer le mouillage: ne pas atteindre le point où on voulait laisser tomber l'ancre.

-Mantelet brisé: mantelet formé de deux parties, l'une se relevant et l'autre s'abaissant. Les mantelets étaient parfois percés d'un hublot.

Manquer le mouillage. Ne pas atteindre le point où l'on voulait laisser tomber l'ancre.

Mantelet. Sorte de volet extérieur qui sert à fermer les sabords.

Manuelle. Long levier servant de barre de gouvernail.

Manutention. Ensemble des opérations de chargement et de déchargement des navires marchands dans les ports.

Mappemonde. Carte plane «représentant toutes les parties du globe terrestre divisé en deux hémisphères».

Maraboutin. Mot désignant,

Marais salant. Bassin compartimenté creusé sur le littoral. L'eau de mer y est recueillie à une hauteur supérieure au niveau moyen de la mer. Le sel se dépose après évaporation. Cette opération n'est faite que pendant les mois d'été.

Marbre. Cylindre en bois qui fait partie de la roue du gouvernail. Egalement, tambour actionné par une roue à main ou par un moteur et sur lequel s'enroule une drosse.

Marchandises.

1°- De cubage: des marchandises sont dites *de cubage* quand elles dépassent 1 mètre cube à la tonne de 1000 Kg.

2°- Légales: marchandise d'une nature non dangereuse, ou dont l'exportation au port d'embarquement et l'importation au port de destination, ne sont pas défendues.

Marche (être en). Un navire fait route ou est en marche, dans le sens du règlement international destiné à prévenir les abordages en mer, lorsqu'il n'est pas à l'ancre, ni amarré à terre ni échoué.

Marche diurne. On appelle marche diurne d'un chronomètre sa variation, en seconde, sur une période de 24 heures.

Marchepied. Cordage placé sous une vergue et allant d'une extrémité de la vergue à son milieu. Les marchepieds sont soutenus de distance en distance par des étriers, de façon que les matelots en y posant les pieds, se trouvent à la bonne hauteur pour pouvoir enverguer, déverguer, serrer les voiles, y prendre des ris, pousser ou rentrer les bouts-dehors.

Marconi (gréement). Dérivé du *bermudien*. Dans le Marconi les cercles de racage sont remplacés par un petit chemin de fer placé en arrière du mât, sur lequel courent des griffes amarrées à la ralingue de la voile. La grand-voile du Marconi ne comporte qu'une drisse, d'où une grande facilité pour hisser, amener ou prendre un ris.

Maréage. Nom donné à la solde du matelot, pendant un voyage au long cours.

Mare aux harengs. Terme familier par lequel Américains et Anglais désignent l'Atlantique Nord.

Marée. Mouvement régulier ascendant et descendant du niveau de la mer, provoqué par la force d'attraction du soleil et de la lune.

Il y a deux marées basses et deux marées hautes par 24 heures. Le flot désigne la montée de marée et le jusant la descente. En dehors du cycle de montée et de descente, environ de deux

fois 6 heures (plus précisément de 12 heures et 25 minutes d'où le décalage de 50 minutes d'un jour sur l'autre) la marée à un cycle d'amplitude d'environ 29 jours pendant lequel le coefficient de marée croît puis décroît. Lorsque les deux astres qui régissent l'essentiel de l'attraction terrestre (soleil et lune) se retrouvent sur un même alignement, on parle de syzygie, leur forces exercées sur les masses liquides de notre globe s'additionnent.

Immédiatement après les phases de pleine lune, (astres en opposition) ou de nouvelle lune (astres en conjonction) se produisent les grandes marées.

Marées de fortes eaux. Elles se produisent à la pleine et la nouvelle lune.

Marées de mortes eaux. Elles se produisent entre le premier et le dernier quartier.

Marée de paradis. Par cette expression les terre-neuviens désignaient un mauvais temps empêchant les doris de sortir. L'équipage dormait ou se reposait. On disait aussi *marée de cabane*.

Marégraphe. Instrument servant à constater à tout moment la hauteur de la marée. Certains de ces appareils sont immergés et enregistrent les différences de pression dues aux variations de hauteur d'eau. D'autres indiquent les différences de niveau par le moyen d'un flotteur. Dit aussi *maréomètre*.

Mareyage. Entreprise de stockage et de placement des produits de la pêche. Le *mareyeur-expéditeur* achète les poissons à l'arrivée des bateaux et leur fait subir les différentes opérations destinées à les conserver: lavage, mise en chambre froide etc. Puis les expédie suivant les demandes vers les centres de consommations. Nul ne peut exercer la fonction de mareyeur-expéditeur s'il n'est titulaire d'une carte professionnelle délivrée par la Marine Marchande. (Loi du 8 sept. 48). La vente (au bateau) de la marée fraîche ne se fait plus que rarement et en petites quantités pour la consommation immédiate.

Margouillet. Anneau en bois ayant une cannelure pour recevoir une estrope et qui sert de guide à des cordages.

Marguerite. Cordage frappé sur un câble que l'on veut raidir. On en augmente l'effet en le faisant passer dans des poulies et en le tournant au cabestan. Ce dispositif est parfois utilisé pour faire effort sur un câble dont l'ancre est difficile à déramer.

Mariage. Réunion de deux cordages opérée en les réunissant l'un à coté de l'autre.

Marier. Réunir les extrémités de deux cordages pour les passer dans une poulie.

Marie-salope. Sorte d'allège employée pour transporter au large la vase le sable etc. retirés par une drague du fond d'un port, d'un fleuve ou d'un bassin.

Marigot. Affluents d'un fleuve lorsqu'ils sont navigables.

Marin. Homme de mer. Tout homme dont la profession est de naviguer sur mer ou qui a exercé cette profession dans la marine de guerre, de commerce, de pêche ou de plaisance et possède une bonne connaissance des choses de la mer et de tout ce qui se rapporte à la marine en général. D'après le Code du Travail Maritime «est marin, toute personne de l'un ou de

l'autre sexe qui s'engage envers un armateur pour servir à bord d'un navire» (loi du 12-12-1926).

-Bâtiment marin: navire qui possède de bonnes qualités nautiques. S'emploie surtout en parlant des unités de petit et moyen tonnage et souvent avec l'adverbe «très». *Un yacht très marin.*

Marine marchande. Ensemble des navires de pêche et de commerce.

Marine nationale. Ensemble des navires de guerre appartenant à l'état français.

Marinette. Nom donné à la boussole (aujourd'hui compas) dans son état primitif: «ce ne fut, pendant longtemps qu'une petite barre d'acier aimantée qu'on faisait flotter sur l'eau à l'aide d'un morceau de liège ou de paille; dans la Méditerranée on l'appelait calamite».

Marinette. Nom familier donné à une engagée de l'armée de mer.

Marinier. Tout homme dont la profession est de naviguer sur les fleuves ou sur les rivières.

Marionnettes.

1°- Nom donné par les marins aux éclairs de chaleur et, dans certains cas d'aurores boréales, aux teintes que prend le ciel et qui apparaissent et disparaissent soudainement.

2°- *Marionnette*: poulie maintenue verticalement et pouvant pivoter sur sa base. Utilisée surtout par la navigation de plaisance.

Marina. Se mot italien signifiant: *mer, marine, ce qui se rapporte à la mer*, s'est généralisé. Il désigne un ensemble portuaire conçu à l'usage des navigateurs plaisanciers.

Marine. Soldat d'infanterie de marine dans les marines anglaises et américaines. Les *Marines* constituent un corps de troupe spécial ayant ses cadres et son organisation propre. A bord ils assurent une partie du service artillerie, la police et forment le corps de débarquement.

Maritime. Qui a rapport à la mer ou qui dépend de la marine.

-Plantes maritimes: celles que l'on trouve au voisinage de la mer; les plantes marines sont celles vivant dans la mer.

Marlink. Terme vernaculaire breton, voir à merlan merlan.

Marmotte. Voir *mèche*.

Marnage. Amplitude de la marée.

-Marner: monter, en parlant de la marée; La mer marne beaucoup aux équinoxes. Elle marne à peine en méditerranée.

Maroquin, Marocain. Fil d'acier tendu entre deux mâts ou entre un mât et la cheminée. Il comporte plusieurs poulies dans lesquelles passent les drisses pour les pavillons de signalisation, les feux supplémentaires etc. Sur les voiliers le maroquin était un cordage tendu entre le ton du mât de misaine et celui du grand mât, pour servir à supporter une ou plusieurs poulies dans lesquelles passaient des manœuvres. L'ensemble formait aussi un cartahu ou palan qui servait à soulever des fardeaux hors de la cale ou à les y descendre.

Marotte. Partie avant tronquée comme sur une caravelle.

Marprime. Voir *Poinçon*.

Marque d'étrave. Tout bâtiment militaire s'identifie par une lettre conventionnelle suivie d'un numéro. L'ensemble constitue la *marque d'étrave* dont le principe a été adopté à la suite d'un accord international pour que, d'une marine à l'autre, les matériels en service puissent valablement se comparer. Les lettres désignant les catégories sont les suivantes: A. bâtiments auxiliaires. C. Croiseurs. D. Frégates, corvettes et escorteurs d'escadre. F. Avisos, avisos-escorteurs, escorteurs rapides. L. Bâtiments de débarquement. M. Chasseurs et dragueurs de mines. P. Escorteurs côtiers, patrouilleurs et vedettes. R. Porte-avions et porte-hélicoptères. S. Sous-marins. Y. Bâtiments portuaires de servitude.

Marques distinctives.

1°- Marine marchande. Les marques distinctives d'un navire de commerce sont: le pavillon national, le pavillon de compagnie, les couleurs de coque, de mâts, de cheminées.

2°- Marine nationale. Signes extérieurs (pavillons) faisant connaître le grade des officiers qui commandent. *La marque d'un amiral*. Les chefs d'état-major, les ministres ont également des pavillons spéciaux lorsqu'ils montent à bord. La marque distinctive des bâtiments de la marine militaire est, outre le pavillon national à la poupe, une flamme tricolore au grand mât. En rade, le bâtiment de l'état porte en plus, sur l'avant, un pavillon national que l'on hisse tous les jours en même temps que le pavillon de poupe. La flamme est rentrée s'il y a une *marque*.

-Marque de tirant d'eau: voir *Echelle de tirant d'eau*.

-Marque de franc-bord: voir *disque de franc-bord* et *Franc-bord*.

Marque. Tout élément fixe bouée ou rocher susceptible de permettre un repérage de faire un relèvement.

Marque de jour. Élément généralement peint en blanc indiquant de jour une spécificité à terre.

Marquise. Sur les vaisseaux tente supplémentaire que l'on établissait au-dessus d'une autre tente pour amortir l'action du soleil. Dite aussi *tenderolle*. Egalement, voile d'étai entre le diabolotin et le foc d'artimon.

Marsouin.

1°- dans la construction en bois, forte pièce qui est ordinairement d'assemblage; on place un marsouin à l'arrière et un autre à l'avant pour lier d'un côté l'arcasse et de l'autre l'étrave avec la quille et avec les varangues voisines.

2°- Forte défense à l'avant d'un remorqueur; elle lui permet de pousser un navire sans l'endommager.

3°- Sur les navires de commerce, tente abritant le gaillard.

Marsouin. Gradé ou soldat de l'infanterie de marine.

Marticle. Synonyme de *trélingage*.

Martinet.

1°- Cordage qui fait fonction de balancine pour les cornes et qui les tient plus ou moins apiquées. Le faux-martinet est un cordage que l'on fixe tout à fait à l'extrémité de la corne, tandis que le martinet la saisit dans sa partie centrale; celui-ci est ordinairement en double, tandis que le faux-martinet est en simple.

2°- Martinet de mât de charge: fil d'acier ou caliorne qui soutient un mât de charge et permet de l'apiquer ou de le mâter.

Martingale. Haubanage du bout dehors; tendu au-dessous depuis son extrémité et revenant sur l'espar lui-même par triangulation pour assurer sa rigidité.

Martyr. Morceau de bois mobile servant à amortir les coups donnés sur une pièce de charpente; il est placé entre la masse et la pièce. Bâtonnet introduit dans un nœud pour l'empêcher de serrer.

Maru. Mot japonais figurant à la suite du nom de tous les navires de commerce et de pêche nippons. Se prononce *marou* et signifie: Disque, cercle, rond, joufflu. L'origine et les raisons de cette pratique sont imprécises.

Mascaret. Phénomène qui se produit à l'embouchure de certains fleuves: Formation d'une ou de plusieurs lames barrant le fleuve et résultant de la lutte entre le courant de la marée montante et le courant propre au fleuve. Le mascaret est dangereux pour les navires de faible tonnage. Les mascarets les plus fameux sont ceux de l'Amazone et du Gange mais on peut aussi citer en France ceux de la Seine et de la Garonne.

Masque. Nom générique donné à tout écran, en tôle, en bois ou en toile, destiné à protéger une personne ou un matériel

-Masque de treuil: plaque de tôle isolant les engrenages d'un treuil pour éviter les accident

-Masque de tuyautage: tôle ou madrier protégeant un tuyau des chocs éventuels.

-Masque de fumée: toile que l'on installe comme abri à proximité d'une cheminée de cuisine ou autre, pour protéger le pont de la fumée et de la suie.

-Masque de canon: plaque en tôle d'acier protégeant les servants des pièces de moyen et de petit calibre.

Masquer. Un voilier masque, lorsque le vent, au lieu de frapper les voiles par l'arrière, les frappe par devant. Une voile en masque une autre lorsqu'elle empêche le vent de lui arriver. Quand deux voiliers sont bord à bord, celui qui au vent de l'autre intercepte la brise, le masque.

-Masquer partout: faire prendre toutes les voiles à contre par le vent.

-Masquer les feux: rendre invisible de l'extérieur toutes les lumières d'un bâtiment, notamment au moyen des contre-tapes de hublot.

Massif. Pièce de bois placée dans l'angle formé par la quille avec l'étambot. La forte pièce de bois sur laquelle repose le pied du mât de beaupré d'un grand voilier, s'appelle aussi *massif*. De même, les pièces qui se trouvent sous le grand mât et le mât de misaine pour en recevoir le pied.

Master. Titre officiel des capitaines marchands anglais.

Mât. Sans plus de précision le terme désigne le mât unique d'un bateau; de section circulaire ou ovoïde ils sont réalisés soit en bois soit en métal. D'un seul jet il est dit à pible, composé de plusieurs éléments le premier est appelé: bas-mât. Lorsque le bateau porte plusieurs mâts, leur nom change en fonction de leur nombre, de leur hauteur, de leur emplacement: les principaux sont le mât de misaine, le mât de taillevent, le grand mât, le mât d'artimon, le mât de tapecul. Sur les quatre-mâts il y a un grand mât avant et un grand mât arrière.

-mât aile: espar profilé, parfois pivotant dont la corde (la largeur) est importante.(40 cm environ). Sur un «60 pieds open» comme les voiliers du Vendée Globe Challenge, à sec de toile, dans une violente tempête, le bateau atteint 22 nœuds.

-mât d'artimon: mât le plus arrière sur les voiliers à 3 mâts et plus. Mât le plus petit et le plus arrière à bord d'un ketch. Voile gréer sur ce type de mât.

-Mât de cacatois: c'était généralement la partie supérieure du mât de perroquet; on trouvait cependant sur quelques grands navires des mâts de cacatois distincts.

-Mât de corde: gros cordage tendu le long d'un mât, servant de guide à la voile. Sur les cotres et goélettes, la vergue de fortune est hissée sur un mât de corde pour que son collier de racage ne rencontre pas les cercles de mât de la voile à corne.

-Mât de flèche: mât supérieur d'un mât en deux parties, portant la voile de flèche; parfois appelé mât de hune.

-Mât de hune: mât situé au-dessus du bas-mât. Si la mâture comporte deux éléments, le mât de hune est synonyme de mât de flèche; si elle en comporte trois, le mât de hune est surmonté du mât de perroquet.

-Mât de misaine: Nom donné au mât avant d'un voilier qui porte plusieurs mâts, et lorsqu'il est le plus petit. Le mât de misaine porte la voile du même nom.

-Mât de perroquet: Mât situé au-dessus du mât de hune. Il pouvait être, soit le prolongement de ce mât, soit un mât distinct.

-Mât à pible: mât formant un tout continu depuis et y compris le bas-mât jusqu'au mât le plus élevé. Un tel mât n'est pas forcément d'une seule pièce. S'il est en plusieurs parties, celles-ci sont assemblées par leurs extrémités.

-Mât de senau: mâtereau placé en arrière des bas-mâts des navires appelés senaux

-Mât de taillevent: grand mât des chaloupes et parfois des chasses-marée. On parle de grand mât sur les voiliers gréés au tiers qui portent une grand-voile amurée en abord.

-Mât de tape-cul: petit mât établi en arrière du gouvernail.

-Grand-mât: mât le plus élevé d'un bateau; c'est le grand-mât qui porte la grand-voile.

Matafian. Mot provençal pour désigner les rabans d'envergure sur les voiles latines.

Mâtage.

1°- Mâter les mâts de charge, c'est les disposer pour leur utilisation dans le port. Les amener, c'est les placer horizontalement aux postes de mer. On peut également les mettre aux postes de mer en les mâtant droits.

2°- Action de gréer un navire à voile de ses mâts. Le mot mâtage n'était employé que lorsqu'il s'agissait des bas-mâts, qui seuls étaient mis en place au moyen d'une machine à mâter, la *mâtature*. L'installation des mâts supérieurs prenait le nom de *guindage*.

Matage. Opération qui consiste à rendre un joint étanche en refoulant le métal.

Matagot. Voir *Jumelles*.

Matanza. Voir *Corpou*.

Mataude. Terme vernaculaire désignant le puits longitudinal ménagé dans le pontage avant de certains canots normands, comme les vaquelottes, afin de faciliter le mâtage.

Matelas. Pièces de bois jointives, fixées à la coque, à la position du blindage de ceinture.

Matelot. Homme embarqué à bord d'un navire et appartenant au service du pont. *Matelot léger*: jeune matelot encore inexpérimenté; rang intermédiaire entre novice et matelot. *Matelot qualifié*. *Matelot breveté*: Qui possède le brevet d'une des spécialités de la marine; timonier, électricien, détecteur etc. *Matelot sans spécialité*: Tout matelot non breveté. Appelé familièrement, *sans spé.*

Matelot d'avant, matelot d'arrière. Nom donné dans la marine militaire au bâtiment qui précède ou qui suit un autre navire dans une ligne de file. Au 18^e siècle, le *matelot du commandant* était le vaisseau qui prenait son poste sur l'avant ou sur l'arrière du commandant pour le couvrir.

Matelotage. A l'origine le travail des matelots, aujourd'hui technique des nœuds et des ouvrages en cordage.

Mater. Mater une pièce de construction, un colis, des avirons: les dresser verticalement. Tout objet qui prend une position verticale se *mâte*. Par exemple, une embarcation qui, pendant les opérations de mise à la mer, reste suspendue par une des bosses.

-Mâter les avirons!: Commandement que l'on faisait à l'armement d'un canot pour retirer les avirons de l'eau et les dresser verticalement, soit pour passer entre deux embarcations trop rapprochées, soit comme honneur rendu à un officier supérieur en grade.

-Mâter un navire: voir *mâtage*.

Matereau.

1^o- petit mât.

2^o- Mât de faible hauteur mais de gros diamètre. Beaucoup de navires de commerce n'ont plus de mât, mais seulement des mâtereaux pour supporter les mâts de charge; ils sont soumis, de ce fait, à des efforts importants.

Matossage. Opération qui consiste à porter du matériel d'un bord à l'autre du bateau pour le rééquilibrer et garder le maximum de voile possible.

Matricule. Registre portant les noms des marins entrés au service.

Mâts techniques. Mât de fortune: mât remplaçant temporairement un mât rompu ou endommagé. Sur les navires à propulsion mécanique, les mâts servent à hisser les signaux et portent les antennes radio et radar.

-Avec l'apparition de la vapeur et de la cuirasse, les mâts deviennent métalliques et, sur les grands bâtiments, comportent une ou plusieurs hunes complètement fermées et armées de canons de 37 ou de 47 mm. Sur les grands bâtiments actuels on trouve des mâts tripodes ou des mâts-tours. Les premiers sont dépourvus de haubans et reposent sur trois pieds écartés. Ils portent, les uns et les autres, des télémètres, des installations de tir, des projecteurs etc. Ces installations étant devenues de plus en plus volumineuses et lourdes, on tend à les disposer sur des mâts-tours, dont le premier du genre a été posé à bord du cuirassé *Nelson* en 1927.

-Mât-treillis: mât en treillage de fils d'acier adopté par la marine des Etats-Unis vers 1905. Ce type de mât, abandonné à partir de 1925 est réapparu depuis 1945 sur de nombreux bâtiments légers lorsqu'il a fallu installer des radars.

-En plus des mâts classiques servant à hisser les signaux et à porter les antennes radar et radio, les navires de commerce disposent de mâts spéciaux pour le chargement et le déchargement.

-Mât de charge, corne de charge: espar incliné dont le pied repose sur le pont ou sur des ferrures fixées au mât et dont la tête déborde à l'extérieur. Il est tenu au moyen de balancines et porte des appareils qui, à l'aide treuil, servent à embarquer et débarquer les marchandises.

-Mât portique: ce type de mâture apparut en 1890 en Angleterre, est constitué par deux mâts placés de chaque bord et réunis au sommet par une barre transversale; du milieu de cette dernière s'élève un mâtereau servant à la signalisation. Les deux mâts en abord permettent l'utilisation de cornes de charge plus courtes que celles portées par un mât central.

-Mât de charge, puissesseau: genre de mât portique sur lequel la corne de charge est fixée de telle façon qu'elle vient se placer d'elle-même au-dessus du quai.

-Mât tournant: Mât monté sur une plate-forme tournante qui porte également les treuils de manœuvres des bigues et cornes de charge. La rotation de l'ensemble permet de desservir deux cales.

Mataf. Argot. Matelot; terme plutôt péjoratif.

Mattes. Fond dur fait d'herbes et de vase. Ce mot figure sur les cartes marines parmi les abréviations indiquant la nature du fond (Mat).

Mâtude. Terme vernaculaire de la région malouine désignant la planche centrale du pontage avant, percé d'un étambrai, sur les canots comme les «dragous».

Mâture. Sur un voilier, ensemble des mâts, vergues, cornes, gui et espars divers faisant partie du gréement. Cependant le mot mâture désigne plus particulièrement les principaux mâts verticaux tels que misaine, grand-mât, artimon.

Maugère. Fort placard en cuir que l'on installait sur un dalot pour le couvrir tout en faisant office de clapet, empêchant l'eau d'entrer sans l'empêcher de sortir. La maugère servait aussi à confectionner des tuyaux, manches, garnitures de vergues ou de manœuvres dormantes.

Mauvaise main. Synonyme de mauvais bord pour une voile latine, quand la voile porte sur le mât (l'antenne est placée sur le bord d'où vient le vent). Localement on dit a bidos ou a la bruta. Le contraire se dit à bonne main ou à bona.

Mayday. Mot adopté comme signal de détresse en radio-téléphonie. C'est l'équivalent du signal S.O.S. en graphie. Le mot mayday vient de l'expression phonétique *m'aider*.

Mayence. La cuisine à bord de certains voiliers.

Mazout. Mot d'origine Russe. On désigne sous ce nom un liquide épais de couleur noir verdâtre, qui est le résultat de la distillation du pétrole brut (après extraction de l'essence, du pétrole lampant et du gaz-oil) et que l'on emploie, après réchauffage préliminaire, pour la chauffe dite au «pétrole». Le terme anglais *fuel* est parfois utilisé en France pour désigner le mazout.

-Mazouter: faire le plein des soutes en mazout.

Mécanicien. Matelot ou gradé des équipages de la flotte, chargé de la conduite et de l'entretien des appareils moteur en service à bord des bâtiments et dans les différents organismes de la Marine. Chef mécanicien; familièrement: *le chef*.

Mèche.

1°- Nom donné au toron qui tient le milieu d'un cordage commis en quatre. On l'appelle aussi *âme*.

2°- cordage que l'on préparait spécialement pour le maintenir toujours en ignition. Il brûlait lentement dans un cylindre de cuir, la *marmotte*. Les fumeurs venaient y prendre du feu à l'époque où il était interdit aux marins d'avoir des allumettes à bord. De là était venue l'expression *gazette de la mèche* : Nouvelles du bord, histoires de matelots.

3°- *Mèche de gouvernail*: Axe de pivotement du gouvernail, généralement forgé, qui dans le cas du gouvernail à simple tôle porte les aiguillots et se jonctionne à sa partie supérieure avec l'appareil à gouverner.

Médaille d'honneur. La *médaille d'honneur des marins du commerce et de la pêche*, a été créée en 1901 pour récompenser les bons et loyaux services des marins français. Le ruban est tricolore avec une ancre sur la partie blanche. La médaille de forme ronde, porte le profil d'une tête de marin coiffé du suroit.

Médecin de marine. Depuis 1968 (loi du 31 juillet) les soins médicaux, à bord et dans les hôpitaux maritimes, sont assurés par des médecins du Service de Santé des Armées. Ils portent le titre de *Médecin des Armées*. A bord des vaisseaux, le titre du médecin était: officier de Santé.

Médecin de papier. Formulaire médical des coffres à médicaments. Se dit quand il n'y a pas de médecin à bord.

Mégaphone. Porte voix. C'est un entonnoir en cuivre ou en carton qui permet de se faire entendre à une distance raisonnable, par exemple de quelqu'un se trouvant à l'avant ou à l'arrière du navire, sur un quai ou, en mer, d'un navire à l'autre.

Méjane. Voile latine la plus en arrière, comme un tape-cul, sur les bateaux latins. On dit aussi *mitjana*.

Mélis. Sorte de légère toile à voile.

Membre. Synonyme de *couple*. S'emploie en parlant d'un petit bâtiment.

Membrure. Ensemble de la grosse charpente d'un bâtiment. Poutres placées dans des plans transversaux, liés à la quille, soutenant le bordé et sur lesquelles viennent se fixer les barrots des ponts.

Mendeur. Touline dans le midi de la France.

Menué. Les Menues voiles sont les perroquets ou autres plus petites et de toile plus fines.

Méoule. Terme vernaculaire pour désigner en Méditerranée la carlingue de certaines embarcations comme la bette.

Mèque. Taquet de bois dur placé sur la lisse d'un voilier terreneuvier. Il servait à supporter une ligne à main.

Mer. Dans le langage courant, ce mot s'applique à l'ensemble des étendues maritimes du globe. En océanographie, il désigne plus particulièrement les étendues d'eau presque fermées (Méditerranée) ou des parties bien définies d'un océan principal. Les mers peuvent être *adjacentes, littorales, bordières (mer du Nord, mer Baltique, mer Rouge)*. *Profondeur* : Elle est en moyenne de 4000 mètres. *Couleur*: sous une faible épaisseur, l'eau de mer est incolore; elle est bleue dans sa masse. Certains corps flottant à sa surface ou mélangés à elle, lui donnent leur couleur blanchâtre, jaune ou rougeâtre. Elle prend enfin les teintes du ciel dont elle est le miroir. *Température*: varie de -2° , point de congélation, à $+35^{\circ}$; la première de ces températures étant celle des régions polaires, la deuxième celle du Golfe Persique, qui comprend le pôle de chaleur. La température du fond est voisine de 0° . *Etat de la mer*: suivant l'échelle dite de Douglas, la mer peut être : calme, ridée, belle, peu agitée, forte, très forte, grosse, très grosse, énorme. La hauteur des vagues croît de 0 à plus de 12 mètres.

-Mer libre: se dit d'une mer, baie ou golfe, libre de glaces.

-Mer du vent: désigne le système de vagues soulevées localement par le vent.

-Les sept mers: nom poétique donné à l'ensemble des mers et des océans.

-Mer territoriale: frontière maritime du Pays.

Mercator (projection de). Système de représentation cartographique dans lequel les méridiens sont parallèles entre eux, au lieu de se rejoindre aux deux pôles. De ce fait les terres et les mers apparaissent comme si on les avait projetées sur un cylindre tangent à l'équateur et que l'on aurait ensuite déroulé. Ce système a l'inconvénient de donner une vue inexacte des régions polaires, les pôles se trouvant rejetés à l'infini. Par contre la loi des latitudes croissantes qui règle l'écartement des parallèles entre elles a pour effet de conserver les angles, de sorte qu'aux angles mesurés sur la surface du globe (par rapport aux méridiens et aux parallèles) correspondent, sur le canevas de Mercator, des angles égaux. De ce fait les loxodromies sont représentées par des lignes droites. La représentation de Mercator a été adoptée pour les cartes marines où elle se présente sous la forme de deux réseaux de droites orthogonales qui sont respectivement les images des méridiens et des parallèles.

Mère-gigogne. Surnom familial donné aux bâtiments ravitailleurs servant de bases mobiles à de petites unités. Se dit aussi du navire usine servant de base flottante à une flottille de chalutiers.

Méridien. Sur la sphère terrestre comme sur la sphère céleste, un méridien est un grand cercle qui passe par les deux pôles. Sur la sphère terrestre, il est courant d'appeler *méridien d'un lieu donné* la moitié seulement du grand cercle qui passe à la fois par les deux pôles et par ce lieu; l'autre demi-cercle est l'antiméridien du lieu considéré. On a adopté comme premier méridien ou *Méridien international*, le méridien de l'observatoire de Greenwich; il sert de méridien origine pour la mesure des longitudes, comptées de 0° à 180° vers l'Ouest et de 0° à 180° vers l'Est.

Méridienne. Prendre la méridienne, c'est déterminer la latitude d'un lieu par la hauteur méridienne d'un astre, observée au moyen d'un sextant.

Mérite maritime. Ordre institué en 1930, destiné à récompenser la valeur professionnelle des marins et le mérite des citoyens qui se sont distingués pour le développement de la

Marine Marchande, des ports, des pêches et des sports nautiques. Trois grades: chevalier, officier, commandeur.

Merl. Voir *Maërl*.

Merlan, marlink, merlin, marc'h. Espar mobile, servant à déborder l'itague de la drisse de misaine sur un canot ou une chaloupe à voiles au tiers; il permet un meilleur étarquage et renforce la tenue du mât à la manière d'une barre de flèche. Terme vernaculaire utilisé en Cornouaille (Bretagne-Sud).

Merles (trafic des). Transport des travailleurs indigènes provenant de Mélanésie. (deuxième moitié du 19^e siècle).

Merlin. Petit cordage composé de trois fils de caret commis ensemble; il est légèrement plus gros que le *lusin* et sert pour les amarrages soignés.

Merliner. Voir *Contre-point*.

Meshing. En Australie, installation de filets flottants devant les plages fréquentées par les baigneurs, en raison de la présence fréquente de requins.

Mésoscaphe. Appareil d'exploration sous-marine défini par le Professeur Picard. Conçu pour l'exploration des profondeurs moyennes, le mésoscaphe reste en principe plus léger que l'eau et ne descend que grâce à la force propulsive des hélices. En cas d'arrêt des moteurs, il remonte donc automatiquement à la surface.

Message. Voir *Transmission*.

Mestre. Grande voile latine d'un bateau méditerranéen.

Mesure. Unité de vente du hareng. (double décalitre). Cent mesures représentent environ 10.000 poissons.

Métacentre. Point où se rencontre la ligne verticale, passant par le centre de gravité du navire et une ligne verticale qui passe par le centre de carène, c'est-à-dire le centre de gravité de la partie immergée, lorsque le navire est incliné. Quand le bateau est droit, la verticale qui passe par le méthacentre et celle qui passe par le centre de gravité se confondent.

Météorologie. Etude des phénomènes atmosphériques ayant pour but pratique d'établir des prévisions d'état du temps. Un réseau mondial de station transmet aux météorologistes des renseignements locaux: pression atmosphérique, force du vent, température, humidité etc. Les navires à la mer envoient aussi leurs observations, certains régulièrement.

Mettre. Mettre à la voile: appareiller. Mettre à la cape: prendre la cape. Mettre en fuite: laisser le navire courir vent arrière. Mettre en rade: conduire son bâtiment au mouillage dans une rade. Se mettre au plein: se jeter à la côte volontairement ou non. Mettre son pavillon sur un bâtiment: c'est, pour un amiral, placer sa marque de commandement sur un bâtiment ou s'y embarquer. Mettre à flot: renflouer un navire.

Mi-bois. Assemblage par superposition de deux pièces, dont chacune est amincie de la demi épaisseur.

Midi. L'heure de midi se détermine, en mer, par l'observation de la hauteur méridionale du soleil au moyen d'un instrument à réflexion. La journée du bord se compte d'un midi à l'autre.

Mi-drissé (pavillon à). Signifie que les navires qui reçoivent un signal et qui le répètent, ne sont pas encore complètement prêts à exécuter l'ordre transmis.

Midship. Aspirant de marine en Angleterre. Désigne familièrement en France et d'ailleurs improprement, un enseigne de vaisseau de 2^e classe. L'origine de ce mot (qui ne peut désigner qu'un aspirant) semble devoir se trouver dans l'exclamation: «A mid ship!» (Au milieu du bateau!), poussée par les maîtres d'équipage sur les vaisseaux anglais, au moment d'un virement de bord. Elle s'adressait aux jeunes élèves-officiers encore inexpérimentés, pour les mettre en garde contre le déroulement rapide des manœuvres lovées sur le pont.

Mille Marin. Le *mille marin* était, en principe, la longueur de la minute sexagésimale du méridien à la latitude de 45°. Cette longueur dépendait donc des valeurs adoptées pour le rayon équatorial de la terre et son aplatissement. En France le décret du 3 mai 1961 sur les unités de mesure, fixe à 1852 mètres la longueur du mille marin qui est également la valeur adoptée pour le mille marin international.

Millibar. Unité de pression atmosphérique employée sur les cartes météorologiques et équivalent à environ $\frac{3}{4}$ de mm de mercure. A partir de la surface du globe terrestre la pression diminue quand on s'élève, d'environ 1 millibar par 8,50 mètre.

Minahouet.

1°- Petit outil de bois servant à fourrer un cordage mince; pour les gros cordages on emploie la mailloche à fourrer.

2°- Coiffe bretonne dont la forme rappelle celle du minahouet. Elle se porte, entre autre à Locmiquélic.

Minck. Dans les ports de Belgique et du nord de la France, bâtiment où se font les enchères de la marée. Ce mot d'origine Flamande, est en Belgique du genre féminin et s'écrit *minque*. *La minque à poisson de Zeebrugge*.

Mine. Les mines sous-marines sont des engins mouillés entre deux eaux ou posés sur le fond. Elles peuvent aussi être flottantes. Mouillées par des navires de surface, sous-marins ou avions, les mines explosent au contact d'une coque de navire, par influence magnétique ou au son (mines acoustiques). Primitivement utilisées par la défense fixe pour la protection des côtes, ou de l'entrée d'un port, les mines ont pris une importance croissante en se disposant en champs qui interdisent une région de mer déterminée. Les mines de fond les plus récentes sont équipées de sonars qui, déclenchant un dispositif de mise en route, les dirigent vers l'objectif.

Minot d'amure. Arc-boutant faisant saillie à chaque épaupe du navire et sur lequel venait s'amurer la misaine. Dit aussi *pistolet d'amure* et *porte-lof*.

Minute d'arc. C'est la soixantième partie du degré de latitude, lui-même issu de la 360° partie de la circonférence de la terre. Une minute d'arc égale 1 mille Marin.

Mirage. Phénomène d'optique que l'on attribue à la réfraction, par l'effet duquel les objets à l'horizon et même légèrement au dessus paraissent plus grand qu'au zénith, surtout dans le sens de leur hauteur.

Miroir d'appontage. Porte-avion. Dispositif d'invention anglaise destiné à faciliter l'approche et l'appontage des avions; aujourd'hui remplacé par l'optique d'appontage. Il était constitué par un miroir concave monté sur gyroscope; il envoyait au pilote, sur le point d'apponter, une image matérialisée de la ligne d'horizon. Un repère lumineux, mis en coïncidence avec cette image lui indiquait l'angle de descente. Les premiers essais du miroir d'appontage ont eu lieu en 1954 sur l'*Illustrious*.

Misaine (mât de). Mât de misaine, mât d'avant entre beaupré et grand mât. Le mot anglais *mizzen*, désigne au contraire, le dernier mât vers l'arrière, ou artimon. Voile de misaine ou misaine basse: voile du mât de misaine. Misaine goélette: voile aurique du mât de misaine.
-Misaine bretonne: voile au tiers. Voir *bourcet*.

Mise en eau. Voir *Cale sèche*.

Miséricorde. Voir *Ancre de miséricorde*.

Missile. Fusée de guerre, qui peut être autoguidée ou téléguidée.
On les appelle aussi *engins* (guidés) et comme telles, elles peuvent être spécialisées surface-air, navire contre sous-marin, navire et air-sol, air-sol ou air-air. Dans presque toutes les marines, les missiles sont désignés par un nom conventionnel, correspondant, soit à un système d'engin, soit à un engin déterminé; par exemple *Polaris, Tartar, Typhoon, Terrier, Talos, Sea slug, Masurca, Malafon* etc. Certains missiles ont une portée en altitude et en distance considérable et une vitesse souvent supérieure à Mach 1 et même parfois à Mach 2. Suivant le cas, ce sont des engins balistiques à très grande portée (plusieurs milliers de km) ou bien des engins tactiques. Lorsqu'il s'agit d'engins de puissance moyenne, tels que ceux utilisés par l'aviation, on les appelle habituellement *roquettes*.

Mistral. Vent du Nord-Ouest débouchant de la vallée du Rhône et s'épanouissant en patte d'oie.

Mitraillette. Ligne portant plusieurs hameçons à plumes, utilisée sur les côtes de Cornouailles pour la pêche du maquereau.

Moco. Surnom que l'on donnait dans la marine à un matelot méridional; en particulier à celui venant des populations côtières de Provence.

Modèle. Maquette de navire. Le mot modèle est généralement employé par les marins: modèle de vitrine, modèle navigable. Certains de ces derniers peuvent accomplir de véritables croisières. En 1951, un modèle réduit télécommandé, anglais, *Miss Eedee*, construit par la société « électronique développement », a franchi la Manche en 9 heures.

Moine. Feux de bengale employé pour faire des signaux: *Faite brûler un moine!* A l'origine le moine était une petite pyramide de poudre humectée de vinaigre et posée sur un plateau. Mise à feu elle servait à assainir les fonds et les entreponts des vaisseaux.

Môle. Construction en maçonnerie destinée à protéger l'entrée d'un port et s'élevant au-dessus du niveau des plus fortes marées. Le môle s'avance dans la mer perpendiculairement aux lames venant du large, tandis que la digue est en général parallèle à la côte.

Moler. En méditerranée recevoir le vent de l'arrière.

Molette. Rouet servant à confectionner des fils de caret. Ancien nom *Curle*.

Mollir. Donner du mou à un cordage en le filant un peu. Filer un cordage. Embraquer le mou. Diminuer de violence: *le vent mollit*.

-mollir la barre: mettre sous le vent la barre d'un navire au plus près afin d'en ralentir la vitesse et empêcher qu'il ne plonge avec trop de violence dans une lame venant de l'avant.

Monde. L'équipage ou une partie de l'équipage. *Tout le monde en haut!* Commandement pour faire monter tout l'équipage sur le pont.

Monopole du pavillon. Droit exclusif que se réserve un Etat d'exploiter son trafic maritime.

En France les principaux monopoles du pavillon sont

1°- Le transport maritime entre la Corse et le continent.

2°- le cabotage entre les ports français.

3°- le remorquage dans les ports français.

4°- La pêche dans les eaux territoriales.

Monopole de la pêche. Toute pêche est interdite aux étrangers dans les eaux territoriales. Cette législation est pratiquement appliquée par tous les états maritimes.

Monseigneur. Appellation familière de l'aumônier dans le carré des officiers.

Monsieur. Dans la marine d'Etat, appellation de nombreux officiers ou assimilés: commissaire, médecin...

Montant. Tube métallique vertical servant à divers usages.

Monte-charges. Appareil électrique servant à monter les munitions des soutes aux chambres de tir.

Monter. Construction en bois. Assembler, réunir. Un bâtiment monté en bois tors est un bâtiment dont la quille, les couples sont en place.

Montre-marine. Chronomètre donnant l'heure avec la précision indispensable pour les observations astronomiques et les calculs de navigation. En France les montres des navires de l'état sont construites d'après des règlements très précis élaborés par la section des instruments scientifiques du Service hydrographique et océanographique de la Marine. Les meilleurs chronomètres sont ceux dont les écarts journaliers sont limités à quelques dixièmes de seconde.

-Montre de torpilleur: Chronomètre moins précis, mais plus facilement transportable, n'exigeant pas l'emploi de coffret à suspension. Utilisé à partir de 1888 sur les torpilleurs à bord desquels les chronomètres proprement dit n'avaient pas une marche assez régulière en raison des trépidations.

-Montre d'habitacle: Montre conservée dans un emboîtement spécial à suspension. S'appelle aussi *garde-temps*.

-Montre de comparaison: Montre que l'on peut déplacer. Les chronomètres ne doivent jamais être changés de la place que l'on a choisie pour leur installation à bord. Si l'on fait les observations à une certaine distance de leur emplacement, il n'est pas possible d'avoir l'heure qu'ils indiquent au moment des contacts. On se sert pour ces observations, d'une montre précise appelée *compteur*, dont le système d'horlogerie est moins coûteux que celui des chronomètres.

Monture. Synonyme de *bas de ligne* et *avancée*. Support sur lequel on fixe un poisson mort.

Moque.

1°- Bloc de bois en forme de cap-de-mouton, ayant seulement un trou dans la partie centrale; son emploi est semblable à celui d'un cap-de-mouton.

2°- *Une moque de peinture, de café, de vin etc.* Moque de huit: mesure de deux litres, qui servait à bord des voiliers à distribuer l'eau-de-vie à l'équipage.

Mordre.

1°- L'ancre mord lorsqu'elle s'accroche au fond.

2°- Faire mordre un tour de filin sur un autre, c'est faire passer ce tour entre un premier tour et un objet fixe, de telle sorte que le frottement assure la solidité du nœud ainsi formé.

-Mordu: on dit qu'une manœuvre est mordue ou engagée lorsqu'elle se trouve étroitement serrée entre le réa et la joue d'une poulie, par exemple, de sorte qu'elle ne puisse plus courrir.

Morne. Nom donné aux Antilles à une hauteur isolée et caractéristique.

Morse. A l'origine, nom donné au télégraphe électro-magnétique inventé par le peintre et physicien Samuel Morse (1791-1872). A désigné par la suite l'alphabet établi par l'inventeur. Composé de traits et de points (longues et brèves) il peut être transmis au moyen d'un manipulateur agissant par coupures et rétablissements successifs du courant. Le premier message transmis électriquement l'a été par S. Morse au mois de mai 1844, inaugurant la première ligne télégraphique. (Washington-Baltimore, 60 Km.).

Mort. Tour mort: tour fait avec un cordage sur une pièce de fer ou même sur un autre cordage.

Mortaise. La mortaise de clef de mât est un trou carré pratiqué dans la caisse d'un mât de hune ou d'un mât de perroquet et dans lequel passe la clef du mât.

Morte. Se dit d'une pièce dont la fonction n'est pas structurelle mais celle de remplir un espace.

Morte-eau (marée de). Les marées de morte-eau sont des marées de faible amplitude, qui se produisent au voisinage des premiers et derniers quartiers de lune (quadratures).

Mortier (lance-grenade). A l'origine (1916-1917), sorte de canon court utilisé pour projeter des grenades sous-marines, en général sur le côté. On disait souvent mortier Thornycroft du nom d'un engin très répandu dans les marines de guerre. Des modèles beaucoup plus perfectionnés sont apparus pendant ou depuis la dernière guerre mondiale.

Morue verte. Morue qui, après avoir subie toutes les opérations faites à bord, se trouve empilée et salée dans la cale.

Morutier. Chalutier pratiquant plus particulièrement la pêche à la morue. Les grands chalutiers-congélateurs modernes ont remplacé les voiliers terre-neuviens et leurs flottilles de doris.

Mot d'ordre. Un des mots du guet qui servent, dans les ports et en rade à faire reconnaître les rondes et qui à la mer servent aux bâtiments à se reconnaître.

Moteur à combustion interne. Machine thermique dans laquelle le combustible est brûlé dans le cylindre même du moteur et où les gaz produits agissent directement sur le piston. On distingue:

1°- les moteurs à explosion utilisant l'essence, le pétrole lampant, le benzol; ils sont généralement à quatre temps. Le combustible est introduit grâce à un carburateur. On les trouve sur les petites embarcations.

2°- Les moteurs semi-diesel, brûlant du gaz-oil; ils sont à deux temps et ont les mêmes organes que les moteurs à explosion, sauf ceux nécessaires à la carburation remplacés par une boule en fonte placée dans la partie inférieure du cylindre et par une pompe de distribution du combustible. On les installe sur les caboteurs et sur les bâtiments de pêche de petit et moyen tonnage.

3°- Les moteurs Diesel, ou moteurs à combustion interne proprement dits, dans lesquels le combustible est introduit graduellement et ne brûle qu'au fur et à mesure de son introduction, ce qui permet dans certaines limites, le contrôle des pressions développées. (Rudolf Diesel, ingénieur Allemand (1858-1913).

«**Mothersill**». Célèbre médicament contre le mal de mer. Il doit son nom à une mauvaise traduction du mot français «mal de mer» (mal de mère, *mother's ill*).

Motopompe. Pompe entraînée par un moteur à explosion.

Motonautisme. Terme de plaisance englobant toutes les sortes de navigations pratiquées avec des embarcations à propulsion mécanique.

Mou. Se dit d'un bateau qui a tendance à abattre par opposition à un bateau ardent qui lui a tendance à remonter au vent. Un cordage ou un hauban a du mou lorsqu'il n'est pas assez tendu. Le vent est mou lorsqu'il est faible.

Mouchard. Nom familier du compas renversé ou *compas de chambre*.

Mouche. Ancienne marine. Petit bâtiment d'éclairage.

Mouche (pêche à la). Méthode de pêche au lancer qui emploie comme appât une imitation d'insecte (mouche artificielle). On distingue la pêche en *mouche sèche*, lorsque l'appât reste flottant sur l'eau, et la pêche en *mouche noyée* dans laquelle le bas-de-ligne et les artificielles qui y sont fixées évoluent entre deux eaux.

Moucheter un croc. Amarrer un cordage à la partie supérieure, pointe et dos, du croc pour prévenir le décrochage de la poulie.

Mouchette. Engoujure décorative creusée au bord d'un élément de charpente ou de bordage. Les bancs d'embarcation sont souvent décorés de mouchettes

Mouchoir.

1°- Construction en bois. Nom donné aux plus grands bordages qui se placent à la fesse du navire; ils vont en diminuant de largeur.

2°- petit morceau de toile, bois ou métal, servant à boucher un trou ou à maintenir deux objets à l'écartement voulu.

Mouette. Canot pneumatique employé comme engin de sauvetage.

Moufle. Assemblage de poulies réunies dans un même ensemble pour soulever de lourdes charges. Le moufle est une poulie montée à l'envers.

Mouflée. Se dit d'une drisse que l'on utilise pas directement mais en la dédoublant pour diviser les efforts par deux.

Mouillage. Synonyme d'ancrage, se terme est plus général. En effet mouillage désigne aussi la manœuvre par la quelle un bâtiment se rend en un lieu convenable pour s'amarrer à l'ancre. L'équipage est mis au poste de mouillage. Un navire amarré ou affourché dans une rade est dit au mouillage.

Mouille. Avarie de tout ou partie d'une cargaison par suite d'humidité ou d'inondation. Les causes d'avarie par mouille sont en général, l'entrée d'eau de mer, ou de pluie et la condensation.

Mouiller. Laisser tomber l'ancre et filer la quantité de chaîne nécessaire à la bonne tenue du navire. On mouille, en principe, *trois fois le fond*, c'est-à-dire que pour un fond de 15 mètres on filera 45 mètres de chaîne.

Mouilleur. Appareil permettant de garder l'ancre dans la même position jusqu'au moment de la laisser tomber pour mouiller, par l'échappement d'un levier.

-Mouilleur de filet: navire spécialement construit ou aménagé pour mouiller des filets à mines et des filets indicateurs contre les sous-marins.

-Mouilleur de mines: bâtiment spécialement aménagé pour mouiller des mines. Les croiseurs, les torpilleurs, les sous-marins, les avisos et même certains avions peuvent être grées en mouilleur de mines.

Moule. Dimension de la maille d'un filet. Pour un filet sardinier cette grandeur est exprimée en fonction de la taille des sardines susceptible d'y mailler. Les bancs de sardines étant toujours composés de poissons de tailles identiques, leur capture au filet maillant exige le

choix d'un moule rigoureusement approprié; d'où la nécessité pour les pêcheurs de se munir d'un jeu de filets de moules différents.

Moulin à bitord. Sorte de moulinet sur lequel on fait et enroule le bitord. Dit aussi *tour à bitord*.

Moulin à café. Commande de gros winch monté sur colonne comportant deux manivelles sur un axe horizontal.

Moulinet. Sorte de poulie en métal, commandée par une manivelle et se fixant à la poignée de la canne à pêche ou au plat-bord d'une embarcation. Les moulinets employés pour la pêche sportive en mer emmagasinent 800 mètres de fil en fibre synthétique d'une résistance à la traction de 50 kg. La réglementation de cette pêche, dite «pêche au tout gros» a fait l'objet d'une convention internationale fixant certaines normes, telles que la longueur de la canne, l'épaisseur du fil etc. Le pêcheur est équipé d'un harnais porte-canne, mais ne doit pas être attaché à son siège.

-Moulinet multiplicateur: moulinet avec lequel un tour de manivelle correspond à plusieurs tours d'enroulement. Il permet une récupération plus rapide.

Moulure. Lisse sculptée en bois ou en métal servant d'ornementation aux navires.

Mourgon. Ancien nom du scaphandrier ou plongeur.

Mousqueterie. Désignait autrefois (jusqu'à 1895 environ) les fusiliers marins et leur service à bord des bâtiments de l'état.

Mousqueton. Crochet servant à maintenir le foc le long de l'étai. Terme très employé en plaisance: «accessoire qui sert à mailler soit une voile sur sa draille, soit une drisse ou une écoute sur une voile».

Moussaillon. Se dit d'un mousse faible et petit.

Mousse. Tout mineur embarqué pour les services du pont, de la machine ou du service général, est qualifié *mousse* s'il est âgé de moins de seize ans, *novice* s'il est âgé de plus de seize ans et de moins de dix-huit ans. La législation française interdit l'embarquement des marins n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans sur les navires de commerce et sur les bâtiments armés aux grandes pêches.

-Mousse de sonnerie: expression en usage il y a quelques années, sur les paquebot pour désigner un groom ou chasseur; ces derniers termes ont prévalu. Cependant dans les Ecoles d'Apprentissage Maritime et les documents administratifs, la qualification «mousse de deck ou de sonnerie» est toujours en usage.

Mousson. Vents périodiques soufflant avec de légères variations pendant une moitié de l'année dans une direction et pendant l'autre moitié dans la direction opposée.

Moustaches. Paire de haubans étayant latéralement le bout-dehors. Nom également donné, sur les bateaux ayant un beaupré, aux deux haubans de la martingale, revenant sur le bout-dehors, après bifurcation par l'arc-boutant. Sur les bateaux de pêche, ce terme désigne aussi une peinture.

Mouton.

1°- Petite lame écumeuse résultant d'une brise de force moyenne.

2°- *Mouton de la cloche*: arbre en fer qui supporte la cloche du bord.

Mouvements d'un navire. A la mer, les mouvements d'un navire sont le tangage, le roulis, l'embarquée, la giration. Voir aussi *axe*.

Mouvements du port. La direction des mouvements du port est le service chargé des opérations relatives aux mouvements des navires dans le port et en rade, des embarcations, remorqueurs et bâtiments de servitude, de l'amarrage des navires dans un port militaire. Dans un port de commerce, ce service dépend du capitaine du port.

Muder. Voir *gambier*.

Mugelière. Filet en forme de poche, utilisé en Méditerranée pour la pêche des mullets.

Mulet. Voir *vit de mulet*.

Mulon. Sel retiré des marais salant, mis en tas et recouvert d'argile ou de glaise.

Multicoque. Catamaran à trois coques habitables. Pratiquement, le terme multicoque s'applique à un bateau à coque centrale avec deux flotteurs latéraux.

Muraille. Tout ce qui constitue la coque du navire, depuis la flottaison jusqu'au plat-bord. La partie supérieure s'appelle *muraille des gaillards ou vibord*.

Mur bleu. Pour un plongeur utilisant le scaphandre autonome, c'est le moment où perdant de vue la surface, il ne voit pas encore le fond. Si la descente a lieu en pleine eau et que le regard ne peut s'accrocher à aucun point de repère (rocher, tombant, chaîne d'ancre etc.) mais ne rencontre que le bleu profond de l'eau, il peut en résulter pour le plongeur une perte de la notion de sa position, souvent même pendant quelques secondes le contrôle de lui-même.

Musées de marine. L'origine des musées de marine en France remonte à 1748. Aujourd'hui le «Musée de la Marine» de Paris est un des plus riches du monde; il est devenu par la qualité et la variété de ses collections un musée d'art, de science et d'histoire et présente sous tous leurs aspects les diverses activités des marines de guerre, de commerce, de pêche et de plaisance. Les musées navals dans les ports, qui dépendaient autrefois des autorités maritimes locales, sont pris en charge depuis 1947 par la direction du «Musée de la Marine».

Musoir. Pointe extrême d'une jetée ou d'un môle; se dit aussi de l'extrémité d'un quai à l'entrée d'un bassin ou d'un sas.

M.V. Abréviation de «motor vessel», navire à moteur. Ces initiales précédant le nom d'un navire à moteur (commerce, pêche ou plaisance), doivent être employées de préférence à M.S. dont l'usage a fait «motor ship», mais qui signifie particulièrement «motor schooner», goélette à moteur.

N. Quatorzième pavillon du code international de signaux. Hissé isolément signifie: non, réponse négative ou le signal qui précède doit être compris sous forme négative. Mot de code: November.

Nable. 1°- Bouchon en bois ou boulon court vissé dans une pièce taraudée rapportée sur la coque et qui permet, une fois enlevé, de laisser s'écouler en cale sèche l'eau séjournant dans les fonds.

2°- Trou percé dans le fond d'une embarcation et servant à la vider lorsqu'elle est hissée à bord. S'obture au moyen d'un *Bouchon de nable*.

3°- Ouvertures pratiquées dans les ponts d'un navire marchand pour permettre le passage de lances à incendies montées sur rotules et coudées pour pouvoir attaquer le feu en des points difficilement accessibles.

Nabot. Syn. de Manille.

Nacelle. Très légère embarcation. Le mot est encore employé.

Nadir. Point imaginaire de la sphère céleste auquel aboutirait, en passant par le centre de la terre, une verticale partant du lieu de l'observateur (opposé à zénith).

Nage. Mouvement imprimé aux avirons d'une embarcation pour la faire avancer; on ne dit pas ramer sauf en Méditerranée.

-Nage à couple: lorsque les tolets sont disposés symétriquement, chaque banc porte deux canotiers; la nage est dite: *à couple*.

-Nager en pointe: les tolets sont disposés en quinconces; chaque banc porte un seul homme, placé du bord opposé à celui où se trouve le tolet de son aviron.

-Allonger la nage: Donner des coups d'aviron moins rapprochés mais, à chaque mouvement, plus étendus.

Nape. Bouchon de nable d'un doris.

Nasse. Sorte d'entonnoir en filet, en osier ou en treillage métallique disposé de telle façon que les poissons puissent y entrer facilement, attirés par un appât, mais ne puissent plus en sortir.

Natte. Nom donné aux paillets et aux sangles que l'on place à divers endroits de la mâture et du gréement que l'on veut protéger du frottement.

Naufrager. Perdre un navire, soit par suite d'échouement, soit par choc sur des écueils, soit par mauvais temps au large, soit à la suite de tout autre accident de mer. Terme vieilli qui ne peut s'appliquer de nos jours qu'à une perte volontaire du navire.

Naufrageur. Habitant de la zone côtière de Bretagne qui, suivant une légende populaire, aurait provoqué des naufrages par des nuits de tempête pour voler les cargaisons ou tout ce que la mer pouvait rejeter. On a beaucoup écrit sur le sujet mais, ces récits imaginaires ont

une origine bien réelle: Les pilliers d'épaves du Finistère qui, au moyen age, profitaient des tempêtes pour s'emparer de tout ce que pouvait contenir l'épave d'un navire jeté à la côte.

Naulage, nolis. Synonyme de *fret*.

Naumachie. Antiquité. Lac artificiel creusé dans un cirque par les romains. Ils y organisaient des combats navals.

Nautique.

1°- Qui appartient à la navigation.

2°- dans la Marine Nationale, le mot nautique est utilisé comme synonyme de mille pour les besoins tactiques et opérationnels. Hors le cas de la marine de guerre, l'emploi de ce mot pour *mille* Marin ne s'impose nullement. Les Britanniques qui ont deux *miles* (terrestre et marin) doivent spécifier *statut mile* ou *nautical mile*. Cette distinction n'est pas à faire en France où le mot mille ne concerne que les distances marines.

-Mille français: 1852 mètres.

-Nautical mile: 1853, 184 mètres.

-Statute mile: 1609,3 mètres.

-Nautical mile U.S. 1853,249 mètres.

Nautisme. Pratique des sports nautiques, plus particulièrement de la petite navigation de plaisance au moyen d'embarcations, hors-bords, bateaux en matière plastique etc.

Naval. Qui concerne les navires; architecture navale, batailles navales, constructions navales, écoles navales etc. pour le trafic commercial et la pêche on dit plutôt maritime. Cet adjectif a longtemps été invariable. Le pluriel *navals* est contemporain. Mme de Sévigné (1626-1696) écrivait des combats navals).

Navalais. Jeunes médecins de la Marine Nationale à leur sortie de l'Ecole de Santé Navale, de Bordeaux.

Nave. Nom de la nef en méditerranée.

Navette. Aiguille servant à réparer les filets de pêche.

Navicert. Permis de naviguer sur mer délivré aux navires en temps de guerre, par les gouvernements belligérants.

Navigant. Adjectif souvent employé comme substantif: *un navigant*; celui qui navigue. Ce terme est cependant plus utilisé dans l'aviation que dans la Marine. *Le personnel navigant*.

Navigabilité. Etat d'un navire qui peut prendre la mer en sécurité. Le «permis de Navigabilité» est, en général, délivré par une Société de classification.

Navigateur. Profession: Pour être considéré comme professionnel de la navigation commerciale, un marin doit justifier d'une durée de service au commerce au moins égale à la

moitié du temps écoulé depuis son inscription, déduction faite des périodes de service militaire. (Décret du 30 mai 1946). Souvent utilisé pour un homme ayant rapporté des résultats scientifiques de ses voyages. En plaisance désigne celui qui est chargé de tracer et de contrôler la route suivie.

Navigation. Art de se diriger à la surface de l'eau ou au-dessous, en manoeuvrant un engin marin. *Navigation maritime, fluviale, sur les lacs, sous-marine, aérienne, spatiale.*

-Navigation astronomique: navigation qui utilise l'observation des astres; elle emploie le sextant et le chronomètre. Le point obtenu par ces procédés est *le point observé*.

-Navigation côtière: dite encore *navigation en vue de terre*. Par opposition à cette expression, les autres modes de navigation concernent la navigation de *long-cours* ou *hauturière*; termes désuets.

-Navigation estimée: navigation faite en utilisant seulement le compas qui donne la route suivie et le loch qui indique la distance parcourue. Le point ainsi obtenu est *le point estimé*.

-Navigation suivant un arc de grand cercle: navigation suivant une ligne qui fait parcourir la plus courte distance entre deux points du globe. (Orthodromie). Voir aussi *Loxodromie*.

-Navigation par inertie: procédé de navigation scientifique, mis au point par la marine américaine américaine vers 1955/1960 pour permettre à ces sous-marins atomiques, capables de rester en plongée profonde pendant de très longues périodes (plusieurs semaines), de connaître leur position avec la plus grande exactitude. L'appareillage extrêmement complexe comprend un cerveau qui enregistre instantanément les moindres mouvements: accélération, ralentissement, changement de cap, roulis, tangage; et un calculateur électronique qui reconstitue au moyen de ces éléments la marche du navire. Les indications qu'il donne sont lues sur des cadrans dans le poste central. Ce système a permis au sous-marin *Nautilus* de franchir l'océan arctique sous la banquise en passant exactement au pôle (90° Nord) et de faire surface au point choisi (Août 1956).

-Navigation radioélectrique: procédé de navigation qui utilise les relèvements radioélectriques et les radiophares. Systèmes *Consol, Loran, Decca etc.*

-Navigation par satellites: mode de navigation basé sur la réception par le navire (à l'aide d'un équipement récepteur approprié) de signaux émis par un ou plusieurs satellites artificiels, dits «satellites de navigation» (par exemple, satellites *transit* de la Marine américaine).

Navigation maritime. «La navigation est dite maritime sur la mer, dans les ports, sur les étangs et canaux où les eaux sont salées et jusqu'aux limites de l'administration des *affaires maritimes* sur les fleuves et rivières affluent directement ou indirectement à la mer». (Loi du 24 mai 1946). On distingue trois sortes de navigations: de pêche, de commerce et de plaisance.

Naviguer. Aller, voyager sur mer sur les lacs, les rivières ou les fleuves. On navigue pour gagner sa vie (commerce, pêche), au service de l'état (marine de guerre), pour son plaisir (plaisance, croisière) ou ses déplacements. Se dit aussi bien des hommes que des navires: un commandant navigue bien quand il connaît bien son métier. Un navire navigue bien quand il a de bonnes qualités nautiques. Ce verbe s'est appliqué autrefois activement: *naviguer une embarcation*, la faire avancer au moyen des avirons. L'expression est encore quelquefois employée: *j'ai navigué le yacht*.

«**Naviplane**». Nom de marque des aéroglisseurs construits en France.

Navire. Construction flottante de forme allongée, pontée destinée aux transports sur mer d'hommes ou de marchandises. Ce terme générique, sans être tombé en désuétude n'est plus

utilisé dans le langage parlé courant. On dit plutôt *bâtiment* surtout s'agissant de la marine de guerre. En ce qui concerne la marine marchande, on peut distinguer *les navires de commerces*, et *les navires de pêches*; terme très généraux le plus souvent remplacés par la mention de spécialisation du bateau: *un pétrolier, un minéralier, un homardier etc.*

-Navire magnétique: voir *démagnétisation*.

-Navire antiaérien: bâtiment de guerre équipé d'artillerie contre avions, apparu pendant la guerre de 1939-1945. Egalement tout bâtiment assurant la protection aérienne d'une position (rade, port) ou d'un convoi. Des avisos (sloops), des destroyers, éventuellement des navires de ligne, ont été utilisés comme tels; ils ont parfois subi des transformations en vue du renforcement de leur DCA. Sur les bâtiments postérieurs à la guerre toute l'artillerie est antiaérienne.

-Navire atelier: bâtiment de la marine de guerre disposant des moyens nécessaires pour procéder en dehors des arsenaux aux réparations qui ne peuvent pas être effectuées par les moyens du bord.

-Navire en bois: bâtiment dont toutes les parties principales de la coque, c'est-à-dire la quille, l'étrave, l'étambot, les membrures, les barrots, les revêtements extérieurs et intérieurs sont en bois.

-Navire chai: Transport de vin.

-Navire en ciment armé: Pendant la guerre de 1914-1918, il a été construit un certain nombre de navires à coque en ciment armé, surtout des chalands. L'endurance de ces de ces bâtiments s'est révélée faible et ce mode de construction a été abandonné. Dans les années 75, des particuliers se sont associés pour grouper leurs achats de mâts, de bômes, de winches, et obtenir des prix intéressants au près des fabricants, et ont construits des voiliers de 12 à 15 mètres de long en ferrociment. Les résultats obtenus, les qualités marine des bateaux n'ont pas toujours été à la hauteur du mal que ces passionnés se sont donnés des années durant; parfois trop lourds, ils *enfournaient de l'avant*, les rendant difficiles à manœuvrer par gros temps.

-Navire de commerce: bâtiment servant au transport des marchandises et des passagers et non armé par la Marine Nationale.

-Navire gigogne: voir *mère-gigogne*.

-Navire hôpital: en temps de guerre, navire exclusivement affecté au transport des malades et des blessés. Les navires hôpitaux placés sous la sauvegarde de conventions internationales, portent des marques distinctives très apparentes: peinture blanche de la coque, avec une large bande verte marquée de plusieurs croix rouges; Ils battent pavillon de la croix de Genève et portent la nuit des feux et signaux lumineux indicatifs de leur caractère.

-Navire-jumeau: navire exactement semblable à un autre. Le mot anglais, *sister-ship*, entré dans le langage maritime courant tend à être remplacé, en France par le terme *navire-jumeau*, créé par le «Journal de la Marine Marchande». De même pour *navire-major*, qui désigne le plus beau et le plus important navire d'une nation ou d'une compagnie de navigation. En Angleterre, le *flag-ship* est aussi le navire amiral.

-Navire à plein échantillonnage: navire de forte construction dont les échantillons permettent d'obtenir le tirant d'eau maximum qui puisse lui être attribué, eu égard à ses dimensions.

-Navire à superstructure complète: navire de construction plus faible que le type précédent, permettant d'obtenir le tirant d'eau maximum qui puisse être attribué lorsque le creux pour l'attribution du franc-bord est pris jusqu'au premier pont au-dessous du pont de superstructure complète.

-Navire à tirant d'eau réduit: navire de tirant d'eau et d'échantillonnage intermédiaires, à dimensions égales, entre les tirants d'eau et les échantillonnages des navires à «plein échantillonnage et à superstructure complète».

-Navire usine: à l'origine, gros bâtiment de mer spécialement construit pour servir de base à une flottille de baleiniers (chasseurs) et pour traiter à la mer les cétacés capturés. Ceux-ci sont hissés à bord au moyen d'une rampe axiale ouverte à l'arrière. Certains possèdent un hydravion ou un hélicoptère servant à découvrir les troupeaux de baleinoptères ou à reconnaître l'état des glaces. On appelle également *navire-usine*, les gros chalutiers congélateurs équipés pour le traitement (filetage) du poisson et éventuellement son emballage.

-Navire-citerne: terme employé pour un transport de liquide lorsque la nature de la cargaison n'est pas précisée: pétrole, méthane, butane vins etc.

N.B. Les termes anglais se rapportant au navire: *ship, vessel, merchant-ship, submarine* etc. sont tous, grammaticalement, du genre masculin, mais il est d'usage en Angleterre de toujours parler au féminin d'un bateau quel qu'il soit. A noter également que le mot breton *bag*: bateau est du féminin.

Navisphère. Globe en carton représentant la voute céleste. Il peut être orienté par rapport au navigateur, en latitude et en heure, de façon qu'il puisse reconnaître le nom de l'étoile dont il prend la hauteur au sextant. Le navisphère est appelé familièrement *la tête de veau*.

Navtex. Service d'émission et de réception de renseignements sur la sécurité maritime au moyen de la télégraphie à impression directe.

Négrier. Navire qui faisait la traite des noirs sur la côte d'Afrique. Ces bâtiment étaient de fins voiliers ce qui leur permettait de se soustraire aux poursuites.

«**Neptune**» (**opération**). Nom de code donné par les Anglais à l'ensemble des préparatifs, rassemblement de navires, dragage de mines, couverture d'artillerie et d'aviation etc. qui aboutirent au débarquement allié sur les côtes de France le 6 juin 1944. Ce nom s'applique à la partie navale de l'entreprise (commandée par le vice-amiral Ramsay), Le plan d'action général pour l'invasion du Nord de la France ayant reçu le nom d'opération «Overlord».

Nerf. Ralingue permettant de renforcer la chute d'une voile latine et, par extension, petite ligne posée sur la chute d'une voile sans ralingue permettant de régler le creux.

Neutralité. La Neutralité consiste pour les états qui ne sont pas en guerre à observer strictement les devoirs que les lois de la guerre leur imposent vis-à-vis des puissances belligérantes.

Neuvage. Période d'essais à la mer d'un navire neuf. Ce mot s'écrit parfois *neuf-âge* et signifie plus particulièrement la prime enfance du bateau, ou période de fin de construction.

Nez.

1°- Un bâtiment est sur le nez, a le nez dans l'eau quand son tirant d'eau avant est supérieur à son tirant d'eau arrière.

2°- Taille-mer en forme d'éperon.

3°- *Nez de marche*: barre de fer ou de laiton qui protège les marches d'une échelle et évite de glisser.

Niche. Déformation pratiquée dans une cloison en vue de loger un appareil ou de permettre une meilleure distribution des locaux. D'après les règlements de la conférence de Londres de

(1929), une niche pratiquée dans une cloison transversale étanche, ne doit avoir aucun point qui dépasse deux surfaces verticales menées de chaque bord à une distance du bord égale au cinquième de la largeur du navire. Si une partie d'une niche dépasse les limites ainsi définies, cette partie doit être considérée comme une *baïonnette*.

Nid de pie. Désignait autrefois un sac en filet contenant des outils. Il servait aux hommes travaillant dans le gréement ou le long de la coque. Appelé aussi *nid d'agasse*. Dans le langage maritime courant le *nid de pie* est un poste d'observation placé assez haut sur le premier mât de certains bâtiments, en particulier les baleiniers et les phoquières, et où se tient l'homme de vigie. Dit aussi *Nid de corbeau*.

Nielle. Fermentation qui s'attache aux toiles à voile et qui les détériore.

Niveau. Niveau de la mer: moyenne entre les basses mers et les hautes mers.

Nodule. Concrétion polymétallique très riche en minerais rare (principalement manganèse, cuivre et cobalt) que l'on trouve en abondance dans les trois océans: atlantique Nord et Sud, Indien et surtout Pacifique à des profondeurs variant de 4000 à 6000 mètres. Découvert en 1873 au cours de l'expédition du *H.M.S. Challenger*, les nodules, dont l'origine est encore mal connue, sont en général sphériques et de la grosseur d'un poing. Ils présentent pour l'industrie un intérêt considérable, leurs gisements font l'objet de recherches et de dragage.

Nœud. Unité de mesure pour la vitesse utilisée pour la navigation en mer qui équivaut à 1 mille Marin par heure. Sur les bateaux modernes la mesure s'effectue soit à l'aide d'un loch à hélice soit d'un loch électrique. Dans les temps plus reculés la mesure de la vitesse s'opérait à l'aide d'un loch à nœuds d'où le choix de l'unité de mesure...le nœud. Sur la ligne de loch des divisions sont marquées par de petits bouts de cordages garnis de nœuds. Ces divisions appelées nœuds sont éloignées l'une de l'autre de la 120^e partie d'un mille marin soit 15,43 mètres ou 47,5 pieds; toutefois en raison de l'allongement naturel de la ligne de loch on met généralement 15,10 mètres, 46 pieds, ou même 14,77 mètre soit 45 pieds.

Nœud. Enlacement d'un bout sur lui-même ou de deux bouts entre eux, réalisé de telle sorte qu'il soit d'autant plus serré que l'on tire fort sur ses extrémités. La nomenclature des nœuds imaginés pour satisfaire à toutes les exigences est considérable. Chaque nœud porte un nom particulier, ainsi on rencontre par exemple le nœud plat, le nœud d'écoute, le nœud de jambe de chien, le nœud à plein poing, le nœud de bois, le nœud de bouline, le nœud de vache, le nœud d'anguille, le nœud d'agui, le nœud gueule de raie, le nœud de hauban etc....

Le «Sorcier des nœuds», le «marabout d'ficelle» Clifford W. Ashley journaliste américain, écrivain, peintre de talent est surtout connu pour son ouvrage sur l'art et la manière de faire des nœuds. «Le Ashley Book of knots» lui demanda 12 ans de travail!...Achévé en 1944 il compte pas moins de 3854 nœuds et comporte 7000 dessins et croquis.

Les plus utilisés portent les noms suivant:

-Nœud d'agui: Boucle formée par un nœud de chaise. Se nœud sert fréquemment à faire ajut de deux faux bras. En faisant passer le double filin dans la boucle du nœud d'agui, on obtient un nœud coulant qui prend le nom de *laguis*; on s'en sert pour saisir un objet au passage, une bouée par exemple.

-Nœud d'anguille ou de bois: nœud coulant qui se maintient par le frottement du bout tourné en spirale sur lui-même. Sert pour saisir et traîner un espar, ou pour hisser un objet de poids moyen.

- Nœud de bosse: sert à fixer une bosse sur une manœuvre pour la retenir ou exercer un effort sur elle.
- Nœud de bouline: nœud coulant, arrêté au moyen d'un petit amarrage sur le bout. On le défait facilement en coupant cet amarrage. On le fait simple ou double.
- Nœud de chaise: sert à former une boucle qui ne peut se desserrer et dans laquelle peut s'asseoir un homme que l'on veut hisser dans la mâture ou affaler le long de la coque.
- Nœud de cravate: formé de deux demi-clefs à capeler et servant à divers usages.
- Nœud de cul de porc: entrelacement de torons qui présente une sorte de bouton à l'extrémité d'un cordage. Le cul de porc double, appelé aussi nœud de hauban, servait autrefois à joindre les manœuvres dormantes coupées au cours d'un combat.
- Nœud de drisse de batelier: sert dans les embarcations à arrêter la drisse d'une voile en prenant un tour mort et en faisant mordre le double de la drisse au-dessus, ce qui permet de larguer la drisse et par suite amener la voile instantanément.
- Nœud d'écoute: sert à fixer un cordage sur le point de tout autre objet terminé par une cosse, un œil, une ganse comme, par exemple, un orin sur une bouée. Il se sert d'autant plus que l'effort est plus grand. Le nœud d'écoute double glisse moins que le nœud d'écoute simple et peut être largué plus facilement.
- Nœud de fil de caret: Se fait pour ajouter bout à bout deux fils de caret. On détord les bouts des deux fils à ajouter, on les sépare chacun en deux faisceaux et on les entrecroise. On fait un demi-nœud avec deux de ces faisceaux et tout ce qui dépasse est coupé à ras.
- Nœud de filet: sert pour réparer un filet sans avoir besoin de navette.
- Nœud de griffe: sert à frapper le bout d'un filin sur un croc de palan. Dit aussi nœud de croc de palan.
- Nœud de jambe de chien: sert à raccourcir sans le couper un cordage trop long.
- Nœud de pêcheur: sert à réunir deux bouts de ligne de pêche, particulièrement de ligne en crin.
- Nœud plat: sert à réunir deux bouts de filin. Nœud souvent difficile à défaire quand il a forcé.
- Nœud à plein poing ou en bec d'oiseau: sert à faire rapidement une boucle sur un filin, à réunir en hâte deux bouts ou pour supprimer, en la comprimant dans la boucle du nœud, une partie avariée d'un cordage qui va forcer.
- Nœud de tré sillon: voir *trésillon*.
- Nœud de vache: sert comme le nœud plat à réunir deux bouts de filin, mais il est moins solide. On ne l'emploie que lorsque l'on veut dénouer facilement deux cordages. Beaucoup de ces nœuds, très employés du temps de la marine à voile, sont moins utilisés aujourd'hui.

Noix (d'un mât). Renfort en bois que l'on laisse au moment du ton de ce mât pour servir de support aux barres, ou pour servir d'arrêt au capelage, comme sur les mâts dits à *pible*. D'une façon générale, une noix est un renforcement ou bourrelet sur un espar pour retenir un cordage ou un assemblage de cordage (capelage).

Nolisement. Location ou affrètement d'un navire.

Non vue. Brume de la plus grande épaisseur.

Nord. Un des quatre points cardinaux. Il est situé du côté du pôle; la ligne qui le joint au Sud est la Méridienne.

Nord-caper. Ancien nom de la baleine des Basques, *Blaena biscayensis*, espèce aujourd'hui disparue.

Nordé, nordet. Prononciation de Nord-Est.

Nordir. Tourner vers le nord en parlant du vent. *Les vents ont nordir.*

Noria (à munitions). Monte charge servant à élever les munitions de la soute jusqu'au parc à munitions voisin de la pièce.

Normand. Courte barre de fer, enfoncée dans une mortaise de la mèche d'un guindeau, pour empêcher la superposition des tours du câble-chaîne quand on le file.

Noroit, norois. Vent de Noroit: vent de Nord-Ouest.

Norte. Coup de vent du Nord descendant le long de la côte occidentale de l'Amérique du Sud et très redouté des navigateurs au mouillage sur cette côte.

Norvégien. Se dit d'un type de bordé mettant en œuvre des bordages cloués à la fois sur chant, les uns sur les autres, et dans la membrure. Les chants de chaque bordage ont une engouure demi-ronde qui facilite le travail sur une coque en forme. Se dit aussi d'un type d'arrière pointu sur un étambot courbe.

Nourri. Le temps est nourri lorsque le ciel et l'horizon sont garnis de nuages détachés qui s'élèvent et passent sans opposition.

Nouvelle lune. C'est la position dans laquelle cet astre se trouve, lorsqu'en vertu de sa révolution au tour de la terre il est en conjonction c. à d. placé entre terre et soleil.

Novice. Apprenti-marin de 16 à 18 ans. Rang intermédiaire entre mousse et matelot léger.

Noyage des soutes Voir *soute*.

Noyale. Sorte de toile à voile fabriquée en Bretagne.

Noyer. On dit qu'on Noye une terre quand la convexité du globe le fait disparaître peu à peu à la vue.

N.S. Abréviation de *Nucléar-ship*, désignant un navire à propulsion nucléaire.

Nuage. Vapeur d'eau condensée en masse compacte flottant dans l'atmosphère. La plupart des nuages annoncent de la pluie, quelquefois du vent. Les *cirrus* isolés filamenteux bouclés sont un signe de pluie, s'ils sont très hauts; un signe de vent s'ils sont noirs et peu élevés; très étirés, ils indiquent du vent dans la direction de leurs pointes. Les *cirrostratus*, nuages en bandes parallèles horizontales, étirés, déchiquetés, noirs, dominant l'horizon, annoncent un coup de vent. Les *cumulus* épais annoncent la pluie; légers et floconneux, ils peuvent être un signe de beau temps. Les *nimbus* qui tracent en tous sens, dans le ciel de longs bandeaux, sont chargés de pluie.

Numéro. Chaque bâtiment, outre son nom, a un numéro qu'il conserve toujours, même quand il change d'escadre, de station ou qu'il désarme. Ce numéro, dit *officiel*, figure dans un registre spécial. *Numéro d'escadre*: numéro donné par l'amiral à chaque bâtiment de l'escadre, ou à tout autre bâtiment qui se trouve sur la même rade que lui. Le numéro

Termes de marines

d'escadre et le numéro officiel servent aux bâtiments à se faire reconnaître au moyen de signaux. *Hisser son numéro*: signaler son nom.

-Les bâtiments de commerce français n'ont pas de numéro. Ils ont un signal distinctif et un matricule correspondant à leur ordre d'inscription dans un Quartier des *Affaires Maritimes*.

Nunatak. Dans les régions polaires, masse de rochers au-dessus d'un glacier.

O. Quinzième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «un homme à la mer». Nom de Code: Oscar. La lettre O n'a pas été adoptée comme abréviation du point cardinal Ouest. Voir W.

Obéir. Un navire obéit bien à la barre lorsqu'il se sent rapidement en action.

Oblique. Une route oblique est en général celle que l'on parcourt lorsque l'on n'est pas sous l'allure du vent arrière.

Observations (sans). Se dit d'un navire à la mer dont on n'a pu déterminer la position.

Observer. Prendre la hauteur d'un astre pour calculer le point.

Obstructions. Défenses fixes: filets, estacades, champ de mines, servant à fermer une rade ou un port que l'on veut protéger contre une irruption de bâtiments ennemis, en particulier les vedettes rapides porte-torpilles.

Occase. Qui se rapporte au soir; on ne s'en sert guère, qu'en parlant de l'amplitude; ainsi l'amplitude Occase est celle d'un astre à son coucher.

Occident. Le point de l'horizon qui est situé à 90° soit du Nord soit du Sud.

Occultation. L'éclipse d'une étoile par l'interposition de la lune ou d'une planète.

Océan. Ce terme ne s'emploie que pour désigner les vastes étendues marines séparées par les continents. Il y a trois océans: Atlantique, Pacifique, Indien. L'océan Antartique qui n'a plus, officiellement, par décision internationale, de droit à la vie, n'est que le prolongement des trois autres océans, communiquant largement entre eux.

Océanaute. Néologisme apparu vers 1962. Il qualifie tout plongeur, civil ou militaire, prenant part à des expériences de plongée profonde ou à des séjours prolongés en immersion et tout membre de l'équipage d'un appareil d'exploration sous-marine: Bathiscaphe, soucoupe plongeante, sous-marin.

Océanique. Qui a rapport à l'océan. *Climat océanique, Courant océanique, dragueur océanique.*

Océanographie. Etude physique et biologique des océans et des mers. Une *Chaire d'Océanographie Physique* a été fondée en 1904 par le Prince Albert 1^{er} de Monaco.

Océanologie. Ensemble des sciences et techniques qui ont pour objet l'étude et la connaissance de la mer dans tous les domaines.

Octant. Instrument analogue au sextant, ayant le même usage mais de dimensions plus petites. Il ne permet la mesure des angles que jusqu'à 90°. N'est plus utilisé.

Œil. Boucle formée à l'extrémité d'un filin. Pour faire un œil on décommet les torons à l'extrémité du cordage; on replie le filin sur lui-même, de manière à donner à l'œil la dimension voulue et on greffe le bout sur le double du cordage par une épissure carrée.

Œillet. Le plus souvent rond et en inox, utilisé en voilerie au point d'écoute, de drisse ou d'amure.

-Œillet: bassin d'un marais salant.

Œil de pie. Petit trou percé dans les bandes de ris et dans les bords d'une voile pour y passer les garcettes de ris, fils de caret etc.

Œil de la tempête. Eclaircie dans le ciel au centre d'un ouragan. On appelle ainsi la partie centrale d'un cyclone où règne un calme relatif du vent, la mer restant déchaînée.

Œillet. Petite ouverture circulaire dans laquelle passe un cordage. Le bord est renforcé par la confection d'un œil de pie ou la pose d'un œillette métallique. Ce mot est souvent utilisé comme synonyme d'œil de pie.

Œillette. Petit cercle de cuivre qui garnit un œil de pie pour le maintenir ouvert.

Œuvres de mer (société des). Fondée en 1894, cette société, reconnue d'utilité publique avait pour objet de porter des secours matériels, médicaux, moraux et religieux aux marins et plus particulièrement à ceux de la grande pêche. Elle a armé des navires-hôpitaux. L'assurance aux marins de la grande pêche est maintenant assurée par la Marine Nationale.

Œuvres mortes. Parties émergées d'un navire. Au 18^e siècle, on appelait plus particulièrement *œuvre morte*, les sculptures et autres ornements d'un vaisseau.

-Œuvres vives: Partie de la coque au-dessous de la ligne de flottaison. Même sens que carène.

Office. Lieu de réserve de la nourriture de la table du commandant.

Officier d'appontage. Officier, pilote, confirmé, de porte-avions, spécialisé dans l'entraînement des pilotes à l'appontage et chargé d'assurer la sécurité au cours de l'approche. Il se tient sur une plateforme à bâbord arrière de la piste oblique. Il est en liaison radio avec le pilote, pouvant ainsi le conseiller ou, parfois, lui ordonner une remise des gaz si l'approche est dangereuse.

Officier des équipages. Officier provenant de la Maistrance: Maîtres, Premiers-maîtres, Maîtres-Principaux. Ce corps a été mis en extinction par la loi du 20 décembre 1969. Il comporte les grades suivant: Officier de deuxième classe (correspondant à enseigne de vaisseau de première classe), Officier de Première classe (lieutenant de vaisseau), officier Principal (capitaine de corvette), Officier en Chef (capitaine de frégate). Appellation: O. de 2eme cl: *Lieutenant. O. de 1^ocl. : Capitaine. O. Pl et O. en Chef: Commandant.*

Officier de Marine. Officier du corps de la marine militaire, appelé à commander à bord des bâtiments de guerre. En France, le corps des officiers de marine a pris naissance sous Louis 14. Les officiers de marine et les officiers spécialisés de la marine commandent et encadrent

les unités navales, aériennes et terrestres de la Marine Nationale. Ils peuvent être appelés à faire partie des formations inter-armées, ou relevant d'une autre armée ou de toute formation ou organisme rattaché au ministère chargé des armées. Les commandements des navires et des forces navales sont attribués par décret et leurs titulaires reçoivent une lettre de commandement. La hiérarchie comporte les grades et fonctions suivants: enseigne de vaisseau de 2ème classe, Enseigne de Vaisseau de 1ère classe, Lieutenant de Vaisseau, Capitaine de corvette, Capitaine de Frégate, Capitaine de Vaisseau, Contre-amiral, Vice-amiral. Les officiers généraux titulaire de ce dernier grade peuvent être élevés au rang et appellation de Vice-amiral d'escadre, quatre étoiles, puis d'Amiral cinq étoiles. Appellations: enseigne de 2ème et 1ère classes: *lieutenant*. Lieutenant de Vaisseaux: *capitaine*. Capitaines de corvette, de frégate, de vaisseaux: commandant. Contre-amiral, vice-amiral, vice-amiral d'escadre et Amiral: *amiral*. Lorsqu'il commande effectivement une unité, un officier des équipages quelque soit son grade, un Enseigne ou un Lieutenant de vaisseaux est appelé: *commandant*.

Recrutement: école Navale, école polytechnique, école militaire de la Flotte. Egalement parmi les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, de brevets de la Marine Marchande, ou de titres d'ingénieurs. Les enseignes de vaisseaux de 1ère classe peuvent être recrutés au choix parmi les majors, les maîtres-principaux, les Premiers-maîtres.

-Officier bleu: avant la révolution, nom donné à un officier auxiliaire «non entretenu», c'est-à-dire n'étant pas de carrière, mais autorisé à porter le petit uniforme bleu de la marine. Quoique roturiers, les officiers bleus faisaient souvent partie des états-majors des vaisseaux; ils étaient toutefois traités avec condescendance par leurs camarades officiers par droit de naissance, dits rouges. Les officiers de galères tous gentilshommes, étaient dits *officiers d'épée*.

-Officier de plume: surnom donné à un officier d'administration avant 1789.

Officiers mariniers. Désignation des sous officiers dans la Marine. Cette appellation qui leur est particulière provient de ce qu'au début de l'organisation régulière de la Marine de l'Etat par Richelieu, les commandants des navires, n'étant pas toujours des marins, étaient aidés par un petit état-major, comprenant les pilotes, manœuvriers etc., hommes de mer proprement dits. Les officiers mariniers remplissent sous l'autorité des officiers, des fonctions d'encadrement et d'exécution technique. Lorsqu'ils sont de carrière, ils constituent quatre corps: deux Corps d'officiers mariniers de maistrance: O.M. des équipages de la Flotte et O.M. des ports. Deux Corps de majors: majors des équipages de la Flotte et majors des ports.

Officier des montres. Officier chargé des observations astronomiques et de l'entretien des montres du bord.

Officier de port. Fonctionnaire chargé de la surveillance et de la police des ports maritimes de commerce. Les officiers de port, nommés par arrêté ministériel, sont placés sous les ordres des ingénieurs des Ponts et Chaussées, Directeurs des ports. Ils sont recrutés par voie de concours parmi les officiers de la marine marchande, les officiers mariniers et les officiers de marine.

Off-shore. Expression anglaise couramment employée dans le sens «au large», par les océanographes et les prospecteurs de pétrole en mer.

Oléoduc. Canalisation assurant l'acheminement du pétrole. Synonyme de pipe-line. De même pour gazoduc. Le suffixe *duc* vient du latin: *dux*, conducteur.

Olive. Balle de plomb de forme ovale et percée d'une extrémité à l'autre, que l'on adapte à un point quelconque d'une ligne de pêche pour l'alourdir. Les plombs destinés à *lester* et *caler* un filet sont souvent en forme d'olive, ce qui facilite le glissement sur le fond.

Oloffée voir Auloffée.

Oméga (système). Nouveau système hyperbolique de radionavigation à grande distance. Il vise à couvrir toute la surface des océans à l'aide d'un réseau de stations émettrices correctement réparties sur tout le globe terrestre.

Ooka. Engin-suicide utilisé par les Japonais à la fin de la guerre avec les Etats-Unis 1941-1945. C'était un planeur monoplace, chargé de 2000 kg. d'explosifs et dont la vitesse de descente était accélérée par des fusées. Accroché sous un bombardier, il était largué à une dizaine de milles du navire visé. Ooka, signifie: *fleur de cerisier*; les américains surnommèrent ces bombes volantes: *Baka* (en japonais, stupide).

Optique d'apontage. Dispositif ayant remplacé le *miroir d'apontage* de conception britannique. Grâce à des collimateurs ou lentilles de Fresnel, ce système donne au pilote une référence de pente sur laquelle il doit se maintenir pour que, compte tenu de réglages adéquats, la crose de son avion viennent toucher la piste oblique dans la zone des brins d'arrêt. L'ensemble est stabilisé par gyroscope. Vue du pilote l'optique se compose essentiellement d'une «boule» lumineuse blanche qui lui faut maintenir au milieu de deux demi «barrettes» horizontales de feux verts. Si la boule est au-dessus des barrettes l'avion est trop haut; si la boule est au-dessous l'avion est trop bas.

Oreille.

1°- Partie élargie d'une manille d'assemblage et de la patte d'une ancre.

2°- *Oreille de hublot*: écrou de forme spéciale servant à fermer les hublots.

3°- *Oreille d'âne*: fort taquet auquel on amarre un gros cordage. On appelle aussi *oreille d'âne* une cuillère en tôle permettant d'intensifier le débit d'air par les hublots lorsque le navire est en marche.

4°- «*montrer ses oreilles de lièvre*»: expression en usage à bord des galères, puis sur les navires méditerranéens à deux voiles latines pour dire qu'ils portaient leur voiles en ciseau.

Oreiller. Pièce transversale de renfort des varangues les plus hautes.

Organeau (d'une ancre). Gros anneau qui traverse l'œil percé à l'extrémité de la verge du côté opposé à celui des pattes, et sur lequel on maille la chaîne.

Orgue. Arme à feu, surtout employée par les négriers. Elle se composait de plusieurs canons de fusil faisant corps et tirant simultanément. *Tuyau d'orgue. Voir tuyau.*

Oric. Désignation familière, mais très courante dans le service des officiers de réserve, interprètes au chiffre. Le mot est constitué par l'assemblage des initiales.

Orient. Point de l'horizon situé à 90° du Nord et du Sud.

Orientation des voiles. L'orientation des voiles dépend de l'allure que doit tenir le navire: plus près, largue, grand-largue ou vent arrière en fonction de la route et du vent régnant sur la zone.

Orienter. On oriente les vergues, les voiles: synonyme de brasser; une voile oriente bien lorsqu'elle reçoit avantageusement le vent: synonyme d'établir bien.

Orifice de prise d'eau de mer. Trou pratiqué dans le bordé d'un navire pour laisser s'introduire l'eau de mer destinée à divers usages à bord.

Orin.

1°- Filin frappé sur un objet immergé, ancre, grappin ou crapaud, d'une longueur suffisante pour que la bouée qui le termine soit visible à marée haute.

2°- Filin qui maintient une mine mouillée entre deux eaux.

Oringuer. Haler sur l'orin de l'ancre dans le but de placer ses pattes en position de mordre le fond.

Orlop-deck. Nom donné au pont inférieur dans un navire ayant au moins quatre ponts. Sur les vaisseaux anglais l'orlop-deck était le dernier pont, sous la ligne de flottaison. Utilisé comme infirmerie pendant un combat, ce pont était le plus souvent peint en rouge pour rendre les taches de sang moins apparentes. Terme ancien qui ne s'applique plus aux navires modernes.

Orse-poupe. Manœuvre frappée à l'extrémité du quart (partie basse) de l'antenne d'une voile latine pour en contrôler l'inclinaison. Lorsque-poupe fait retour vers l'arrière du bateau.

Orthodromie. Voir *navigation*.

Ortive. Qui se rapporte au matin; ainsi l'amplitude d'Ortive est celle d'un astre à son lever.

Oscillomètre. Appareil destiné à mesurer l'amplitude des mouvements d'un navire.

Osmose. Attaque chimique qui touche les coques en polyester-fibre de verre.

Oste. Manœuvre qui sert à brasser l'antenne d'une voile latine. Terme de la marine des galères, conservé à bord des tartanes.

«**Otarie**» (**opération**). Nom de code donné par les Allemands à l'ensemble des préparatifs de débarquement en Angleterre fait en juillet et août 1940. Ce projet, abandonné au mois de septembre de la même année, prévoyait, avec une importante couverture aérienne, le transport des troupes par chalands et planeurs.

Ouest. Equivalent de l'occident.

Quinche. Terme vernaculaire de Bretagne Nord désignant, à bord des bisquines, le treuil pivotant destiné à relever les dragues à huîtres. Dérivé du mot anglais *winch*.

Oumiak, ounniak. Canot du Groënland qui n'est monté que par des femmes.

Ouragan. Nom du cyclone tropical dans la mer des Antilles.

Ourdir. Etendre et étirer, à l'aide de crocs des fils de caret devant entrer dans la composition d'un cordage.

Ourse.

1°- Cordage servant à manœuvrer l'extrémité inférieure d'une antenne (voile latine); il y a deux ourses, une de chaque bord.

2°- Ancienne voile latine portée par le mât d'artimon au 17^e siècle et qui disparut pour faire place à la brigantine.

Ousseau. Petit réservoir dans lequel s'écoule l'eau que fait une embarcation ainsi que l'eau de pluie. Se dit aussi Oussec, Ossec, Ousset et enfin Oussas.

Outils (de voilier). Pour réaliser une voile, le voilier utilise des aiguilles spéciales en acier finement poli: aiguilles à voile, à œillets, à merliner, à ralinguer, à basaner; il pousse sur l'aiguille à l'aide de la paumelle en cuir, recouverte d'une petite plaque d'acier. Assis sur son banc de voilier, il retient et tend la toile avec le croc; avec le frottoir il forme les plis, avec les poinçons il perce la toile avant de poser un œillet. Il utilise aussi le maillet et une règlette appelée biquette.

Outrigger. Ferrure utilisée sur les yoles de course à l'aviron, portant à l'extérieur les tolets de nage, de façon à pouvoir utiliser des avirons plus longs que ne le permet la largeur réelle du bateau.

Ouvert. Une rade ouverte est celle où les vents soufflent.

Ouverture. Ecartement entre les deux côtés d'un couple sur une même ligne transversale. Autre sens: ouverture des fonds, indiquant leur angle plus ou moins ouvert par rapport à la quille.

Ouvrir. Ouvrir deux amers, signifie se diriger ou gouverner de manière qu'ils ne se confondent plus à l'œil et que la distance qui les sépare soit de plus en plus apparente. Ouvrir une baie, une rade, c'est s'en approcher de manière à en découvrir de plus en plus l'ouverture ou l'entrée.

-Rade ouverte: rade qui n'est pas protégée des vents et de la mer venant du large. Etre à l'ouvert d'un port c'est se trouver droit devant l'entrée.

Overlope, overloop. Grande barre d'écoute fortement arrondie, des bateaux de mer du Nord.

Oxycrat. Mélange d'eau et de vinaigre donné comme rafraîchissant aux équipages.

P. Seizième pavillon du Code International de Signaux. Pavillon en partance. *Au port*, signifie: «Toutes les personnes doivent se présenter à bord, le navire doit prendre la mer». Mot de code: Papa.

P.A. Abréviation figurant sur les cartes marines françaises et anglaises; signifie: *position approchée*.

Pacha. Terme familier par lequel les officiers désignent leur commandant. Les termes similaires sont: «*le vieux* ou *le grand mâ*», ces deux derniers étant en usage seulement dans la marine marchande.

Pack. Terme général désignant une région couverte de glace de mer en dérive, quelque soit leur forme ou leur disposition. Le mot pack ne s'applique pas à une banquise côtière.

Pacotille. Marchandise qui, ne payant pas de fret, était embarquée par le capitaine, les hommes d'équipage ou les passagers, dans le but de faire du commerce pour leur propre compte. Cette pratique est maintenant interdite par la loi.

Pacquage. Action de mettre les poissons en barils.

Pactage. Le contenu du sac du marin, dans la marine nationale.

Pagaie. Aviron court en forme de pelle, il est manié à deux mains et ne repose pas sur le plat-bord de l'embarcation. En usage pour les pirogues, canoës, kayaks, canots pneumatiques, périssaires etc. La pagaie peut être simple ou double.

Pagale. Ce terme a deux significations:

1°- En désordre, en vrac, précipitamment. Jeter des objets en pagale, mouiller en pagale.

2°- Beaucoup, en grande quantité. S'écrit couramment Pagaïe ou pagaille. (Bonnetoux et Littré donne *pagale* avec un seul L; suivant ce dernier l'origine du mot est inconnue).

Page. Mousse ou jeune marin.

Paieule. Voir *varech*.

Paille. Longue cheville à tête en fer.

-Paille de bitte: tige de fer traversant la tête d'une bitte et qui s'oppose au décapelage de la chaîne quand on mouille.

-Paille de garniture: tige plus courte que la paille de bitte; elle est employée comme levier pour soutenir les estropes de poulies, les amarrages et les bridures.

Paillet. Porte de natte tressée avec des cordages, servant de garniture contre l'usure et les frottements, voir de paillason.

-Paillet lardé: grand carré de forte toile, garni d'un côté d'une couche épaisse de filin effiloché et enduit de suif. On le fait glisser sous la coque à l'aide de petites chaînes. La pression extérieure suffit parfois mais rarement à aveugler une voie d'eau peu importante.

-Paillet Makarof: ce type de paillet toujours réalisé à partir de cordage était fixé sur une forte plaque de métal équipée d'anneaux aux quatre angles et sur lesquels étaient frappés de longs et forts cordages. Glissé par l'avant du bateau, soutenu par les cordages, le paillet été glissé à l'endroit d'une voie d'eau. La pression de l'eau d'une part, la tension des cordages d'autre part permettaient d'aveugler ou pour le moins de limiter la rentrée d'eau.

Paillole, payole. Terme vernaculaire désignant le plancher des bateaux méditerranéens.

Pain. Biscuit de mer.

Palade. Terme ancien propre à la Méditerranée. Il désignait un coup d'aviron ou la distance franchie par le bateau entre deux coups d'avirons. On disait aussi *palée*. Ce dernier mot s'est également appliqué à une rangée de poutre ou pieux formant digue.

Palamante. Ensemble des avirons d'une galère.

Palan. Appareil composé de deux poulies et d'un cordage le *garant*. Les palans servent à multiplier la force exercée sur le garant; ils permettent de raidir sans secousse et de retenir plus aisément un cordage qui a déjà subi une certaine tension.

-Palan de charge: sert à l'embarquement du matériel. Se compose de deux poulies simples.

-Palan de dimanche: Petit palan composé généralement de deux poulies, dont l'une a un réa et l'autre deux réas. Dit aussi *palan à la main* ou *palan mousse*.

-Palan de garde: sorte de bras servant à maintenir une corne, ou un mât de charge, dans la direction voulue.

-Palan à fouet: palan composé d'une poulie double et d'une poulie simple.

-Palan de retenue: Palan frappé bâbord et tribord sur le gui (grands voiliers) et servant à le porter sur un bord et sur l'autre.

-Palan sur garant: palan frappé sur le garant d'un autre palan pour en accroître l'effet. On dit aussi *palan de revers*.

Palangre. Grosse ligne de fond d'une centaine de brasses de longueur, sur laquelle sont adaptés des bouts de lignes plus petites portant chacun un hameçon. Il peut y en avoir une cinquantaine. On retient les deux bouts de la palangre au fond, par des poids et la partie intermédiaire est soulevée vers la surface par de petites bouées. Quelquefois la palangre est une nasse entourée de lignes garnies d'hameçons. Un palangrier n'a pas de caractéristiques particulières n'importe quel type de bateau pouvant convenir à la pose de palangres; du plus petit (pose à la main) au plus grands, disposant de treuils puissants (palangres de plusieurs km. de longueur).

Palanquée. Colis de marchandises groupées dans une élingue pour être embarqué ou débarqué. Le poids d'une palanquée est généralement d'une tonne; il peut varier suivant la puissance des treuils du navire.

Palanquer. Agir avec un ou plusieurs palans sur un objet quelconque afin de le déplacer.

Palanquin. Petit palan.

-Palanquin de ris: palan par lequel la patte de palanquin d'une voile carrée est halée vers le bout de la vergue, afin de pouvoir prendre un ris.

Palatrage. Ancienne méthode de calfatage des bateaux fluviaux, qui consiste à étancher les coutures de bordés en y glissant un joint de mousse végétale recouvert d'une baguette de bois et, plus récemment, un joint en feutre recouvert d'une feuille métallique.

Pale.

1°- Aile ou branche d'une hélice.

2°- Partie plate de l'aviron.

3°- En opération de pêche déchargement partiel d'un chalut.

Paléage. Chargement de grain ou de sel au moyen d'une pelle.

Paletot. Nom donné à la veste des marins.

Palette. Plateau porte-palanquée ou de chargement, constitué par un assemblage de pièces de bois sur lequel sont empilées les marchandises; l'ensemble est transporté du dock au navire, ou inversement par chariot élévateur. On distingue: les palettes *d'usage général*, employées par toutes les catégories de transporteurs; les palettes *d'usage spécialisé* et les palettes *spéciales d'entreprise*; ces dernières ne sont généralement pas adaptées au moyens de transport habituels.

Palettisation. Manutention des marchandises par plateaux de chargement ou palettes. Comparable à celle des conteneurs, cette technique trouve son meilleur rendement dans l'utilisation des palettes d'un bout à l'autre du voyage; elles tendent, de ce fait, à une certaine unification de dimensions et de types.

Palier. Support sur (ou dans) lequel repose et tourne un arbre. Palier de l'arbre d'hélice.
-palier de butée: palier sur lequel s'exerce l'effort de propulsion de l'hélice.

Palme. Ancienne unité servant à mesurer le diamètre d'un mât.

Palmes. Les palmes de natation, complément indispensable du scaphandre autonome.

Palmage. Mesurage en palmes (unité de mesure) du diamètre d'un mât, et opération qui consiste à obtenir son diamètre en passant par la forme octogonale.

Palonne, palombe. Cordage fait d'étope et employé dans les corderies pour le commétagé; sa longueur est d'environ 7 mètres et sa grosseur de 25 cm.

Palonnier. Barre transversale fixée sur la mèche de safran permettant à ce dernier de pivoter. Le palonnier est lui-même actionné par les drosses de barre constituées de câbles ou de cordages reliés à la barre à roue.

Palourdière. Sorte de râteau fixé sur une poche en filet. Il servait au ramassage des moules en Méditerranée.

Palplanches. Poutres métalliques ayant approximativement une section en U. Emboîtées bords à bords elles forment une cloison utilisée pour la construction d'un quai, d'une écluse etc.

Palud. Marais.

Pampero. Vent très violent soufflant du sud et de l'ouest, accompagné de fortes pluies, qui règnent à La Plata sur la côte méridionale du Brésil, surtout pendant les mois d'hiver et notamment à la nouvelle ou à la pleine lune; il dure environ trois jours.

«**Panholib**». Abréviation de Panama, Honduras, Liberia. Ces trois états maritimes n'ayant pas signé les conventions relatives à la sécurité et aux conditions de travail à bord, l'immatriculation sous l'un de leurs pavillons (dits de complaisance) procure de substantiels avantages fiscaux. La flotte *Panholib*, comporte surtout des armements Grecs, norvégiens et américains.

Pan. Unité de mesure utilisée en Méditerranée dans la construction de bateaux. La Pan équivaut à 25 cm. Barquette de 16 ou de 28 Pans: barquette de 4 ou 7 mètres.

Panne.

1°- Élément d'un filet de protection d'un port, que l'on peut déplacer pour permettre l'entrée ou la sortie des bâtiments.

2°- Dans un port, appontement léger, généralement flottant (*panne flottante*) servant de ligne d'amarrage ou de mouillage pour des bateaux de petit tonnage. Se dit en particulier pour des Yachts d'une même catégorie: *la panne des Stars*.

3°- *Panne de nuages*: nuages en bandes.

Panne (mettre en). Stopper momentanément. On met en panne pour embarquer un pilote, pour échanger des signaux avec un autre navire ou pour tout autre opération semblable. A bord d'un navire à voile on met en panne par le brassage de la voilure. «Sur les voiliers, il fallait mobiliser toute une bordée afin de *mettre en panne*, aussi hésitait-on à le faire; Le tragique naufrage de la *Méduse*, sur le banc d'Arguin, n'eut pas d'autre cause que la répugnance à procéder à des manœuvres aussi longues, alors que la sécurité l'eut cependant exigé». (J. Loranchet, Lauréat du concours de 1956 de l'Académie de Marine).

-Mettre en panne ardente: stopper, tout en restant prêt à appareiller très rapidement.

-Rouler panne sur panne: subir un très fort roulis.

Panneau. Couverture (planches, madriers ou tôles) posée horizontalement et qui sert à fermer les écoutilles. Les panneaux reposent sur des *feuillures*.

-Ouverture rectangulaire qui permet l'introduction des marchandises ou simplement pour accéder au pont inférieur.

-Panneau de vaigrage: mantelet ou panneau dans le vaigrage de fond. Dans les derniers voiliers marchands, en acier, le vaigrage de fond était constitué par des panneaux mobiles au lieu de planches fixes, ce qui permettait de visiter l'intervalle entre les varangues après chaque déchargement.

Panneau de chalut. Plateau maintenant le chalut ouvert pendant le remorquage. On distingue deux types principaux de panneaux:

1°- *De fond*. D'une longueur de 2 mètres à 3 mètres 50 et d'une hauteur de 1 mètre à 1 mètre 50, ils sont en bois (La Suède produit des panneaux de chalut en fibre de verre et en matière plastique) et portent à leur plus grande base une épaisse semelle de fer, dont l'angle arrondi leur permet de glisser (verticalement) sur le fond.

2°- *De chaluts pélagiques*. Panneaux à formes hydrodynamiques plus étudiées: a) pour pouvoir fonctionner à la profondeur voulue, b) pour réduire les tourbillons qui risquent de

faire fuir le poisson. Au contraire, dans le chalutage de fond, «les importants tourbillons engendrés par les panneaux classiques paraissent accentuer le rabattement des poissons vers l'entrée du chalut». (C. Nédelec et L. Libert. *Etude du chalut*. Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes, Paris 1962).

Pantalon. Désignation familière de la combinaison en caoutchouc qui constitue l'habit de scaphandre.

Pantenne (en). En désordre. On disait d'un voilier à gréement carré qu'il était *en pantenne*, lorsque ses voiles étaient déchirées et ses vergues apiquées, brassées en différents sens, à la suite d'un coup de vent ou d'un échouage. Les vergues étaient *mises en pantenne*, lorsqu'on les apiquait en signe de deuil les unes sur un bord les autres sur l'autre bord.

Pantoire. Câble fixé à l'arrière du bateau d'un plat bord à l'autre et sur lequel vient se frapper le palan d'écoute.

Fort bout de cordage tombant le long du mât, terminé par un œillet garni d'une boucle métallique servant à recevoir les crocs de caliornes et de palans.

-Pantoire d'écoute: cordage en filin ou en fil d'acier, frappé par une de ses extrémités au point d'écoute d'un foc, ou d'une voile d'étai et portant à son autre extrémité une poulie dans laquelle passe l'écoute de la voile.

Pantoquière. Assemblage de palans simples que l'on employait pour rapprocher les haubans d'un bord de ceux de l'autre, lorsque ces haubans avaient pris du mou et que le mauvais temps empêchait de les rider (raidir).

Papiers de bord. L'acte de nationalité, le rôle d'équipage, les manifestes, le permis de navigation etc. c'est-à-dire tous les documents nécessaires au navire.

Papillon. Petite voile au-dessus des cacatois.

Paquebot. Navire aménagé pour le transport des passagers. Paquebot de courte, moyenne ou longue navigation. Paquebot transmanche. Paquebot à classe unique. Ce mot vient de l'anglais *packet-boat*, bateau à paquets.

-Paquebot-mixte: paquebot dont les cales permettent l'embarquement d'un tonnage important de marchandises. La limite, très imprécise, entre paquebot-mixte et cargo-mixte est surtout affaire d'appréciation. En France un navire qui porte plus de 100 personnes est considéré comme paquebot.

Paquet de mer. Grosse lame se brisant sur le pont et le recouvrant. Les marins de la voile donnaient à ces lames des noms très variés: paquets de plumes, paquets de paille.

Par. Voir un objet par l'avant, par l'arrière: le voir dans la direction de l'avant, de l'arrière. Voir deux amers l'un par l'autre: les voir sur le même alignement.

Paracel, Pracel, Placel. Récif s'élevant presque jusqu'à la surface de la mer, visible quelquefois par basse mer.

Paraclose, parclose. Vaigres placées au-dessus des mailles pour pouvoir les visiter, les nettoyer.

Paradière. Ancien grand filet méditerranéen (verveux).

Parages. Espace déterminé de la mer: les parages de tel cap, de telle île.

-Parage des pilotes: endroits où l'on rencontre le pilote et où on le prend pour avoir recours à ses services. Ce lieu est souvent signalé sur les cartes marines par le mot «Pilote».

Parallaxe. La parallaxe d'un astre du système solaire (encore appelé parallaxe diurne), est l'angle sous lequel un observateur, placé au centre de l'astre, verrait le rayon de la terre.

-Parallaxe de hauteur: celle qui se rapporte à une position quelconque de l'astre au-dessus de l'horizon.

-Parallaxe horizontale: Celle qui a lieu lorsque l'astre est à l'horizon.

Parallèle. Cercle de la sphère terrestre parallèle à l'équateur. Les parallèles diminuent à mesure qu'elles se rapprochent des pôles et ils prennent la qualification de la latitude par laquelle ils se trouvent. On dit ainsi le parallèle 50° de latitude nord ou sud.

Paramole. Terme vernaculaire désignant la carlingue des bettes et nacelles méditerranéennes.

-**Paravane.** Dispositif de protection individuelle des bâtiments contre les mines, inventé en 1915 en Angleterre. Il est constitué par deux brins de dragage fixés à l'étrave du navire et aboutissant chacun à un flotteur divergent.

Parcs.

1°- Nom générique de toutes les pêcheries fixes.

2°- Enclos dans lequel on pratique l'élevage de divers mollusques comestibles et principalement des huîtres.

Pardon. Outre sa signification propre, le mot pardon veut dire, en Bretagne, pèlerinage et s'est appliqué par extension aux cérémonies de bénédiction de la mer qui se pratiquent maintenant dans la plupart des ports de pêches.

Pare-éclats. Ponts, tôles etc. destinés à arrêter les éclats, formant mitraille, provoqué par le choc des projectiles sur les plaques de cuirasse et de blindage.

Paré. Prêt, disposé, libre, clair, hors de danger. *Tout est paré. Les dangers sont parés.*

Paré à virer. Commandement donné pour préparer les bras, les amures etc. pour virer de bord vent debout.

Paré à mouiller. Ordre pour que tout soit prêt au moment de laisser tomber l'ancre.

Pare-battage. Élément de protection de la coque que l'on place le long du bord, au moment de l'accostage, d'un quai ou d'un autre bateau. De vieux pneus sont parfois utilisés pour de gros bateaux de commerce ou de guerre. Pour les bateaux de plaisance le pare-battage a la forme d'un gros boudin en plastique, plus ou moins rempli d'air. Naviguer avec ses pare-battages est considéré comme une incongruité.

Pare-étincelles. Grillage que l'on installe sur la cheminée des navires de commerce, dans les ports où on embarque le coton.

Parer. *Parer un cap:* le doubler. *Parer un abordage:* l'éviter. *Parer une manœuvre,* un objet quelconque, le préparer pour l'usage que l'on veut en faire.

-Faire parer un cordage: dégager une manœuvre engagée, ou l'empêcher de s'engager.

-Parer les manœuvres: remettre en ordre tous les cordages, les lover après une manœuvre.

Pareur. Docker qui dirige la manœuvre des palanquées.

Parité navale. Expression apparue en 1922 dans le vocabulaire naval, au cours des débats de la Conférence de Washington, lorsqu'il s'est agi de déterminer un état d'équilibre au point de vue des armements navals entre certaines grandes marines; en particulier entre l'Angleterre et les Etats-Unis et entre l'Italie et la France.

Parpaillot. Filin servant à fermer l'ouverture du chalut au moment de l'apparition de la poche à la surface. Les parpaillots, au nombre de deux, servent aussi à embarquer le *bourrelet*.

Parquet. Assemblage de plaques de fer formant plate-forme dans une chambre des machines. On nomme aussi *parquets*, les plates-formes de circulation entourant un moteur.

Parquet de chargement. Les compartiments qui peuvent être établis dans la cale d'un navire, où l'on charge des grains en grenier.

Parseinte. Construction en bois. Limande trempée dans du brai bouillant pour être appliquée sur des coutures, afin d'y retenir l'étope. On maintient quelquefois la parseinte à l'extérieur par une bande de plomb.

Partance. Départ. *Navire en partance:* navire sur le point de partir, d'appareiller. Le pavillon de partance est le pavillon P. du Code International des Signaux (rectangle blanc sur fond bleu). Il signale aux membres de l'équipage et aux passagers restés à terre, d'avoir à rallier le bord sans délai. Il indique aussi éventuellement aux autres navires sur rade que le bâtiment prend ses dispositions d'appareillage.

-Coup de canon de partance: coup de canon que l'on tirait à poudre, sans boulet, pour avertir la terre de l'appareillage imminent.

Partage. Détermination du nombre de virures nécessaires pour couvrir l'ensemble de la charpente de la coque. L'opération de partage est suivie de la répartition.

Partènement. Partie d'une saline où se fait la première évaporation de l'eau de mer. On distingue les *partènements extérieurs* (premier stade) d'où l'eau est envoyée dans les *Partènements extérieurs* (deuxième stade). Elle passe ensuite sur une deuxième sorte de surface évaporatoire: les *tables salantes* (cristalliseurs) et où le sel se dépose.

Partégo. Terme provençal, synonyme d'espar.

Part postal. Document sur lequel sont portés tous les sacs postaux reçus.

Pas. Le mot Pas est, quelquefois, employé pour détroit, ainsi le Pas de Calais.

Pas de l'hélice. Dans le cas d'une hélice propulsive à pas constant, c'est la longueur dont avancerait l'hélice en un tour, si elle se visait dans un écrou solide et fixe.

-Pas de l'ailéage: distance comptée parallèlement à l'axe de rotation d'une turbine, entre deux plans correspondants de deux rangées d'ailettes fixes successives.

Passager. Voyageur payant, à bord d'un navire.

-Passager de pont: passager qui n'a droit qu'à un passage sur le pont, sans cabine.

-Passager de classe ou de cabine: passager ayant droit à une cabine. Le volume de cette cabine est déterminé par les règlements.

-Passager d'entrepont: passager ayant droit au dortoir collectif dans un entrepont; c'est, le plus souvent le régime des émigrants. Les règlements fixent le volume d'air dont chacun doit disposer.

-Passager clandestin: toute personne qui s'introduit frauduleusement sur un navire avec l'intention de faire une traversée de long cours ou de cabotage international. Ce délit est puni d'amende et d'emprisonnement ou de l'une des deux peines.

La *Conférence Diplomatique pour l'Unification du Droit Maritime*, réunie à Bruxelles en 1954, reconnaît au capitaine le droit de débarquer le passager clandestin à la première escale. Il devra toutefois, prendre en considération les raisons que pourraient avoir ce passager de ne pas être débarqué dans tel port.

Passavant.

1°-Passerelle légère et le plus souvent amovible, permettant de passer d'un rouf sur un autre; c'est également la partie du pont en abord entre le grand mât et l'avant du navire.

2°- Sur les pétroliers, passerelle joignant le rouf du milieu et la dunette.

3°- sur les vaisseaux, passage de l'avant à l'arrière laissé de chaque bord le long du grand panneau où se descendait la drôme des embarcations.

Passavant. Distance disponible entre le rouf et le cale pied.

Passé. Chenal naturel étroit, mais navigable, entre deux bancs, ou entre la terre et un banc.

Passé coque. Pièce en bronze ou en plastique qui traverse la coque et sur laquelle vient se fixer une vanne quart de tour qui commande le passage de l'eau de mer pour le refroidissement d'un moteur in bord.

Passer. Passer au vent: laisser sous le vent, un cap, un écueil, un autre navire.

- Passer sous le vent: c'est, au contraire, les laisser au vent.

-Passer sur l'arrière ou sur l'avant: d'un navire, suivant la manière dont les routes se croisent.

-Passer à la poupe: ranger de près l'arrière d'un bâtiment (honneur rendu au navire amiral).

-Passer à la bande: ranger un bâtiment en rendant les honneurs l'équipage est aligné sur le pont.

-Passer les manœuvres: mettre en place les différentes manœuvres courantes, les passer dans leurs poulies. Une manœuvre est *passée à contre*, lorsqu'elle est passée en sens inverse du sens qu'elle doit avoir.

-Passer le soin: transmettre le quart. La phrase traditionnelle d'un officier quittant le quart, à son successeur venu le relever est: *a vous le soin!*

-Passer par-dessus sa barre: se dit d'un bateau au vent arrière qui fait une embardée et par irrésistiblement au lof malgré l'action de la barre.

Passerelle.

1°- Superstructure sur laquelle se tiennent l'officier de quart, les timoniers et le personnel «conduite du navire». Elle comprend l'abri de navigation, la chambre de veille et la chambre des cartes.

2°- Passerelle volante: planche de débarquement entre le navire et le quai.

3°- Passerelle d'aviation: passerelle intégrée à l'îlot d'un porte-avions. Equivalent de la tour de contrôle d'une piste à terre.

Passeresse. Fort cordage placé en renfort de la ralingue de guidant d'une voile au tiers en Bretagne Sud; la passeresse, crochée sur le pont et fixée en bout de vergue, supporte tout l'effort de tension. Autre acceptation: filin servant de guide provisoire pour le passage d'une manœuvre courante dans une poulie ou un clan.

Passé vogue. Ordre aux rameurs de redoubler d'effort sur leurs avirons.

Patache.

1°- Nom donné au bateau de la douane.

2°- Autrefois, désignait certains bâtiments légers que l'on employait au service des grands navires, soit pour porter des ordres, soit comme éclaireurs. Au XVI^e siècle, la patache était un navire à rames.

3°- Ponton autrefois utilisé comme asile de nuit et poste de police dans les ports de guerre.

Pataras. A l'origine (vaisseaux, grands voiliers) hauban supplémentaire destiné à soulager temporairement un hauban soumis à un effort considérable. Dit aussi *hauban de fortune* ou *faux-hauban*. Aujourd'hui, sur les voiliers de petit et moyen tonnage (yatch) le pataras est un étai arrière partant du sommet du mât. Venant se fixer sur le couronnement, il ne doit pas gêner le libre jeu du gui passant d'un bord à l'autre. Le nom de pataras a aussi été donné à un palan formé de deux poulies simples.

Patarasse. Outil de calfat servant à élargir les coutures de bordage afin de pouvoir y introduire l'étope.

Patarasser. Chasser de l'étope dans les coutures des bordages extérieurs, au moyen d'une patarasse et d'un maillet (navire en bois).

Patent-glass. Verre prismatique épais fixé dans un pont pour éclairer le local sous-jacent.

Patente de santé. Document qui a pour objet:

1°- De faire connaître l'état sanitaire des pays de provenance et d'escale, particulièrement l'existence ou l'absence dans ces pays, des maladies telles que le choléra, la fièvre jaune, la peste, le typhus exanthématique et la variole.

2°- De mentionner tous renseignements de nature à éclairer, au point de vue sanitaire, les autorités des ports d'arrivée sur les mesures de prophylaxie applicable au navire intéressé. Le navire ne doit avoir qu'une seule patente de santé par voyage, du port de départ au port de destination extrême.

Patouillard. Mauvais bateau.

Patouille. Même sens que *baille*.

Patouilleux. Une mer Patouilleuse est celle dont les lames sont courtes et agitées en divers sens.

Patron d'embarcation. Gradé ou matelot qui commande une embarcation. A bord des sous-marins de la Marine Nationale, le patron est l'officier marinier chargé de la discipline.

-Patron de pêche: marin-pêcheur titulaire d'un brevet l'autorisant à remplir les fonctions de patron sur les navires armés à la pêche au large et celle de second sur les navires armés à la grande pêche. De même que les capitaines de pêche, les patrons de pêche sont formés par les écoles d'apprentissage maritime. Les uns et les autres peuvent travailler dans le secteur artisanal ou dans le secteur industriel.

Patronne (galère). Après la réale, c'était la galère principale d'une armée navale. Elle était plus grande que les galères ordinaires et portait l'officier commandant l'armée en second.

Patte. Pattes d'élingues: gros crochets en fer plat, fixés à chaque bout d'une élingue; ils servent à prendre des futailles sous les douves pour les hisser.

-Patte d'embarcation: bouts de filins forts et courts sur lesquels on croche les palans, pour hisser l'embarcation.

-Patte d'oie: système d'amarrage qui consiste à dédoubler une aussière en réalisant un V dont chaque pointe est frappée à un anneau de part et d'autre de l'étrave ce qui répartit la traction.

-Patte d'une voile: morceau carré de toile que l'on applique au bord des voiles pour les renforcer.

-Patte d'une ancre: voir *ancre*.

-Patte à futaille: voir *élingue*.

-Pattes de chat: sur une mer calme, très faibles ondulations qui paraissent courir à la surface. Elles sont produites par une légère brise à peine sensible.

-Patte à cosse: patte courte réalisée en filins recordés, greffée sur une ralingue, passant dans deux œillets, et garnie d'une cosse. Les pattes à cosse sont utilisées au point d'amure, d'écoute et aux empointures de ris.

Paumelle. Sorte de gant de cuir pour la paume de la main, pourvu d'une plaque en métal quadrillé, dont se sert le voilier pour pousser son aiguille.

Paumoyer. Paumoyer une aussière, la chaîne d'une ancre mouillée, c'est placer cette aussière ou cette chaîne sur le davier d'une embarcation et se halier dessus de façon à la soulager.

-Paumoyer la toile: amasser les plis d'une voile que l'on serre.

-Se paumoyer: expression figurée parfois employée pour se traîner, naviguer lentement et péniblement par suite d'avaries ou toute autre cause.

Pavillon. Synonyme de *drapeau*, mot qui n'est jamais employé dans le langage maritime.

1°-Pavillon national: le pavillon de la marine française est une étamine de forme rectangulaire, aux trois couleurs nationales. Les trois bandes sont de largeurs différentes; pour un pavillon d'une longueur d'un mètre les largeurs sont bleu 0,30 m, blanc 0,33 m, rouge 0,37 m. A bord des navires de guerre le pavillon est hissé chaque jour à huit heures du matin avec un cérémonial spécial. Il est rentré (amené ne se dit pas dans ce cas) au coucher du soleil au plus tard à 20 heures. Seuls les navires de guerre ont le droit de porter le pavillon national à l'avant.

Navires de commerce, de pêche, de plaisance: le pavillon national est porté à l'arrière ou à la corne d'artimon; il doit être arboré dans les ports et rades les dimanches et jours de fêtes; en

mer à l'entrée ou à la sortie d'un port. Les bâtiments de guerre sont salués en faisant descendre et monter trois fois le pavillon.

Pavillon en berne: le pavillon en berne (hissé à mi-drissé) est en général un signe de deuil. En mer il peut indiquer soit que le bâtiment est en détresse soit qu'un homme est tombé à la mer.

2°-Pavillon d'armateur: pavillon portant les initiales ou l'emblème de l'armateur ou de la compagnie de navigation du navire il est hissé en tête de mât ou à l'extrémité de la barre de flèche.

3°-Pavillon particulier: dit aussi «de propriétaire» peut être composé par tout possesseur d'un yacht, certaines conditions devant être respectées, telles que la forme quadrangulaire et un choix de couleurs et de dessins ne créant pas de confusion avec les pavillons du Code International de Signaux. Le pavillon particulier est hissé en tête du mat de misaine ou à l'extrémité de la barre de flèche (tribord), mais seulement quand le propriétaire se trouve à bord.

4°-Pavillons de signalisation: ils comprennent: a) Les pavillons de petites distances ou «signes flottants», qui servent aux navires à communiquer entre eux ou avec la terre, suivant le règlement du Code International de Signaux. b) Les pavillons de grandes distances (Marine Nationale), uniformément rouge, beaucoup plus grands que les pavillons de petites distances et reconnaissables de très loin à leur forme. On les associe souvent à des combinaisons de sphères et de cônes en toile.

Pavois.

1°- Partie de coque au-dessus du pont. Les pavois à la différence des *batayolles*, sont fait de tôles continues.

2°- Ensemble des pavillons du Code International de Signaux que l'on arbore pour certaines fêtes, ou comme marques d'honneur dans un port étranger. Pour établir une guirlande continue, de l'avant à l'arrière, en passant par le sommet des mâts, plusieurs jeux de pavillons sont nécessaires sur les grands navires. Le *grand pavois* comporte les pavillons nationaux à la poupe et en tête de mât. Il n'est établi qu'au mouillage. Le *petit pavois* se compose de pavillons nationaux hissés en tête de mâts; si le petit pavois est établi pour honorer le pays étranger dans lequel on se trouve, l'un de ces pavillons peut être remplacé par le pavillon national du pays. Le pavois était aussi un ensemble de bandes de drap bleu bordées de rouge que l'on plaçait de chaque bord sur les vaisseaux, les jours de fête. On les retrouve aujourd'hui sous forme de tapis d'embarcation.

Pavoiser. Hisser tous les pavillons à l'occasion d'une fête.

Payol. Plancher d'une embarcation sur les côtes de Méditerranée. On écrit également *paillol*.

P.D. Abréviation figurant sur les cartes françaises et anglaises signifiant: *position douteuse*.

Peau.

1° *Naviguer sur la peau de l'eau*: se dit d'un navire à l'état lège, qui paraît glisser sur l'eau. S'emploie en général en période d'essais et concerne particulièrement les cargos et les pétroliers pour lesquels la différence à lège et en pleine charge est considérable.

2°- *Peau de satan*: se dit d'une mer dure et heurtée.

3°- *Peau de bouc*: locution familière et très courante pour désigner le cahier de punitions.

Pêche au lancer. Mode de pêche à la ligne consistant à envoyer un leurre au loin et à le ramener au moyen du moulinet. On distingue le *lancer lourd*, *mi-lourd* et *léger* suivant le poids du leurre. Sous le nom de *lancer léger*, on désigne plus particulièrement le lancer au moyen d'un moulinet à dévidement en bout, dit improprement «à tambour fixe».

Pêche électrique. Procédé de pêche qui utilise l'effet anesthésiant de l'électricité sur l'organisme des poissons.

1°- *L'électro-narcose*, employée pour la pêche du thon, qui consiste à envoyer un courant électrique dans la ligne de pêche; le poisson une fois ferré ne réagit plus.

2°- *La nappe électrique*: Création, sous le bateau, d'un champ électrique qui attire le poisson et l'étourdit. Ce procédé exige l'emploi d'appareils complémentaires: A) De détection des bancs de poissons; échographe, loupe à poissons. B) De capture; chalut, de fond et pélagiques, pompes aspirantes.

Pêches maritimes. En France, la flotte de pêche se répartit en quatre catégories suivant le genre de pêche pratiquée:

1°- *Petite pêche*. Navires effectuant des sorties ne dépassant pas 24 heures.

2°- *Pêche côtière*. Navire effectuant des sorties de 24 à 96 heures. Ces deux catégories comprennent les navires de moins de 50 tonneaux de jauge brute. *Pêche au large*. Navires effectuant des sorties de plus de 96 heures et inférieures à 20 jours. Pratiquement la durée d'une marée (sortie en mer) varie de 8 à 15 jours. Les navires jaugent de 50 à 1000 tonneaux.

3°- *Grande pêche*. Sont compris dans cette catégorie: d'une part les navires dont le tonnage est égal ou supérieur à 1000 tonneaux de jauge brute. D'autre part ceux dont le tonnage est égal ou supérieur à 150 tonneaux, mais qui effectuent des durées de sorties supérieures à 20 jours. Les navires de moins de 1000 tonneaux qui arment à la grande pêche, comprennent des chalutiers de grande pêche salée; des thoniers-congélateurs qui fréquentent les mers tropicales. Les navires sont basés en majorité à Concarneau et à Saint-Jean-de-Luz.

N.B. Le tonneau est une unité de volume qui vaut 2,83 m³.

-*Zones de pêche fréquentées*: chalutiers de grande pêche: atlantique Nord-Ouest et mer de Barentz. Chalutiers de pêche fraîche: mer du Nord et Manche. Thoniers de pêche fraîche: golfe de Gascogne et au large du Portugal. Thoniers-congélateurs: côte Ouest de l'Afrique. Quelques unités pêchent dans la mer des Caraïbes, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique. Sardiniers-congélateurs: atlantique et Méditerranée. Langoustiers-congélateurs: côtes du Maroc et de Mauritanie, mais ces fonds s'appauvrissent et leur accès est actuellement interdit.

-*Engins de pêche*: presque tous les chalutiers construits depuis 1965 sont à rampe arrière et disposent de ponts couverts; le chalut pélagique est surtout utilisé pour la pêche du hareng et du maquereau. Les thoniers de pêche fraîche pratiquent la pêche aux tangons et aux cannes avec appât vivant. Les langoustiers utilisent les casiers ou le chalut, ceux de pêche fraîche rapportent les crustacés en viviers. Sont également employés les filets tournants, dérivants les lignes palangres etc.

-*Conservation à bord*: les chalutiers de grande pêche congélateurs surgèlent les poissons entiers ou en filets à -40° et les conservent à -20°. Les langoustiers-congélateurs utilisent les mêmes méthodes. Les thoniers congèlent le thon à -15° et le conservent à la même température.

-*Etablissements de pêche*: désignation des installations côtières ou fluviales telles que les parcs à huîtres et à moules, les bouchots à moules, les réserves à poissons ayant une prise d'eau à la mer.

En droit international, les *zones de pêche réservées* sont les étendues normalement situées en haute mer, au-delà des eaux territoriales.

Pécule. Somme d'argent versée au congédiement si l'intéressé a eu une bonne conduite et s'il a effectué cinq ans de service ininterrompus.

L'attribution du pécule entraîne l'impossibilité de se réengager et d'obtenir un emploi réservé.

Peeling J.I.B. Empannage qui voit simultanément s'affaler le spi et se hisser le Foc.

Pederodo. Terme vernaculaire désignant, sur les nacelles et bettes méditerranéennes, l'étambot (pederodo d'apro) et l'étrave (pederodo d'apupo).

Peigner. Préparer un cordage en séparant ses brins, par exemple avant de réaliser une épissure ou une queue-de-rat.

Peines. Les peines sont le résultat de la condamnation d'un prévenu qui s'est rendu coupable de délits ou crimes prévus par les Règles Maritimes.

Peintre de la marine. Ce titre englobe deux catégories d'artistes:

1°- *Le peintre agréé.* Il participe au Salon de la Marine et tous les trois ans son titre est renouvelé. Autorisé à demander des ordres d'embarquement, il est reçu au carré des officiers subalternes.

2°- *le peintre titulaire,* nommé à vie. A bord, il est reçu au carré des officiers supérieurs. Seuls les peintres de la marine ont le droit de faire figurer une ancre à la suite de leur signature.

Peinture. Avant le lancement la coque est généralement peinte au minium.

-Peinture anti-corrosive: peinture que l'on emploie comme couche de fond pour les carènes; elle a pour but de les protéger contre l'oxydation.

-Peinture anti-parasite: peinture corrosive que l'on emploie comme couche protectrice pour les carènes; elle a pour but de gêner le développement des coquillages et de la végétation sur les tôles. Dite aussi peinture anti-salissante.

Pelage: Opération de rabotage d'une coque pour l'assécher avant d'appliquer un traitement époxy contre l'osmose.

Pélardeau. Plaque de plomb ou planche garnie d'étoffe que l'on plaçait contre la coque au cours d'un combat pour boucher les trous de boulets à la flottaison. Le pélardeau (ou palardeau) était garni d'un filin que l'on halait de l'intérieur pour l'appliquer contre le bordé.

Pêle-mêle. Argot du bord: Cahier de punitions.

Pelle. Extrémité plate et large de l'aviron; la partie qui plonge dans l'eau. Dite aussi *pale*.

Pelletas. Surnom familial que l'on donnait à un pêcheur terre-neuvier.

Peloton. Tactique navale. Formation prise par des bâtiments.

Pemmican. A l'origine, viande de bœuf séchée, pulvérisée et mélangée de graisse. Ce concentré alimentaire préparé par les Indiens de la baie d'Hudson a été découvert par Sir John Franklin, marin et explorateur Anglais, vers 1819. Très nutritif, peu encombrant et se conservant indéfiniment, le pemmican a été adopté depuis cette date par toutes les expéditions polaires. Sa composition est variable. On peut donner à titre d'exemple celle

choisie par l'explorateur Anglais Robert Scott pour les expéditions au pôle Sud en 1904 et 1912: 65 % de poudre de viande et de graisse, 15 % de légumes, 10 % de riz, 5 % de raisins secs, 5 % de sucre.

Pendants d'oreille. Poulies de drisses des bonnettes hautes.

Pendeur. Synonyme peu usité de pantoire.

Pendille. Dans le cas d'un amarrage cul à quai typique des ports Méditerranéens, la pendille est le bout frappé à quai qui permet de récupérer la chaîne afin d'amarrer l'avant du bateau.

Pendouille. Terme trivial. On dit qu'il y a excès de pendouille quand sur un voilier de petits cordages, des garcettes qui auraient du être lovés pendent en trop grand nombre et sont visibles de l'extérieur.

Pendule moyenne. Pendule dont l'aiguille des heures fait un tour complet en 24 heures moyennes et marque 0 heures quand le soleil passe au méridien supérieur. Expression peu employée, mais on trouve parfois des pendules de ce genre à bord de certains bateaux.

Pene, Penne. Sorte de pelote ou bouchon en étoffe de laine, cloué à l'extrémité d'un manche, ce qui forme le guipon des Calfats.

Peneau (ancre en). Ancre en pendant parée à être mouillée.

Péniche. Grand chaland de transport fluvial. Halées d'abord le long des rives par des bêtes de somme, puis traînées par de puissants remorqueurs, les péniches sont maintenant poussées ou autonomes. Le nom de *Péniche de débarquement* a été donné à toutes les petites unités, remorquées ou à moteurs utilisées pour la mise à terre des troupes et du matériel au cours de l'opération Neptune. La flotte de Boulogne que préparait Napoléon pour sa descente en Angleterre comprenait environ quatre cents bateaux fins nommés *Péniche de flottille*. D'une vingtaine de mètres de longueur et bordant quarante avirons, ces navires, transports de troupes, étaient armés de petits canons et d'obusiers.

Penne. Partie supérieure de l'antenne d'une voile latine.

Penon. Petite girouette ou banderole en étamine, attachée à quelque hauteur au-dessus du pont, à une vergue ou un galhauban, pour indiquer la direction du vent. Penon est quelquefois synonyme de *tangon*.

Penture. Gond, charnière ou ferrure servant de pivot au gouvernail.

Perche (de misaine). Espar terminé par une fourche, que l'on enfile dans la passerelle d'une misaine pour porter la voile au vent. La perche fait ainsi office de bouline. Synonyme: foule.

Perdition. Un navire est dit «en perdition» quand il est dans une position telle qu'il se trouve en danger de naufrage.

Perdre. Un navire perd, lorsqu'au lieu d'avancer il cale sous l'influence des courants. Un navire perd au vent, lorsqu'il tombe sous le vent de la perpendiculaire au lit du vent, sous l'influence de la dérive ou des courants. La mer perd, lorsqu'elle descend pendant le jusant. La marée perd quand elle est de plus en plus faible.

Perdue (à tête). Une cheville à tête perdue est celle qui est assez enfoncée pour que sa tête soit en dedans d'un bordage. Le trou par lequel la tête a passé est, alors, rempli de brai sec.

Périgée. Point de l'orbite de la terre le plus voisin du foyer où se trouve le soleil. Se dit de même de la lune par rapport à la terre.

Périls de la mer. Accidents fortuits ou sinistres maritimes.

Période (d'un feu). Intervalle de temps au bout duquel un feu reprend les mêmes aspects dans le même ordre.

Périple. Navigation autour d'une mer en suivant les côtes. *Un périple Méditerranéen.* Ce mot, souvent employé à tort dans les relations de voyages terrestres (route, rail), peut par extension, à l'aviation.

Périr. En parlant des personnes, mourir, avec l'idée que la fin est prématurée ou violente. Ce verbe, tombé en désuétude, est resté typiquement marin avec l'expression «Péri en mer». Courante au temps de la Voile cette locution est plus particulièrement employée aujourd'hui par les marins pêcheurs.

Périscopes. Tube optique employé par les sous-marins comme appareil de vision. Sa longueur peut atteindre une quinzaine de mètres; lorsqu'il est rentré sa partie inférieure, sa partie inférieure descend jusque dans les fonds du navire. Les sous-marins modernes sont équipés de plusieurs périscopes dont certains sont conçus en vue d'observations astronomiques, d'autres pour des prises de photographies. Pendant la deuxième guerre mondiale la marine britannique fit usage de faux périscopes pour tromper les chasseurs sous-marins. Au cours de la guerre 1914-1918 les Allemands avaient déjà employé ce procédé. Leurs périscopes flottants étaient lestés à la base par une mine.

Permission. On appelle, en principe, permission, toute absence dont la durée ne dépasse pas trente jours.

Perpendiculaires. Lignes perpendiculaires à la flottaison, tracées verticalement sur le plan d'un navire, et permettant de définir la longueur entre perpendiculaires. La perpendiculaire avant passe par le point de rencontre entre l'étrave et la ligne de flottaison, celle de l'arrière, au point de rencontre de l'étambot.

Perpignage. Construction en bois. Travail qui a pour but d'assurer le parallélisme des couples entre eux et de les placer perpendiculairement à la quille.

Perquer. Terme vernaculaire normand, synonyme de tangonner.

Perré. Revêtement généralement en pierre, des parois d'un canal, empêchant leur effondrement. Les différents profils de perrés que l'on trouve le long du canal de Suez peuvent se ramener à trois types principaux:

1°- à une pente.

2°- A deux pentes (pente douce prolongée par une pente rapide). Dans ces deux types la partie du revêtement qui pénètre au-dessous du plan d'eau est retenue par des palplanches.

3°- A pente verticale; béton armé ou palplanches métalliques.

Perrier. Ancien petit canon en bronze. Il était monté sur un chandelier, surmonté d'une fourchette que l'on introduisait dans les montants de la dunette, des gaillards, des hunes ou des embarcations. Supprimé en 1854 dans la marine française. Le *perrier* ne doit pas être confondu avec le *pierrier*, qui était un mortier de siège destiné à lancer des pierres. Le perrier, ou un petit canon similaire a été utilisé par les terre-neuviens pour signaler, par temps bouché, leur position aux doris.

Perroquet. Voile carrée supérieure au hunier.

-Grand-perroquet: au-dessus du grand hunier.

-Petit-perroquet: au-dessus du petit hunier.

-Perroquet de fougue: voile carrée portée par un mât qui surmonte le mât d'artimon. L'ensemble porte également le nom de perroquet de fougue (mât, vergue, gréement, voile).

-Perroquet de beaupré: voile carrée que l'on hissait sur un mâtereau au bout du beaupré (XVIIe siècle).

Perruche. Voile placée sur le mât d'artimon au-dessus du perroquet de fougue, comme les perroquets sur les autres mâts.

Personnel navigant. Le personnel subalterne à bord des navires de commerces se divise en trois catégories: a) *Pont*. Mousse, novice, matelot, matelot qualifié, maître d'équipage, charpentier, second-maître, capitaine d'armes. B) *Machine*. Aide-mécanicien, aide-électricien, nettoyeur, graisseur, chauffeur. C) *Service général*. Le personnel civil. Les qualifications et appellations ci-dessus sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier suivant l'évolution de la technique et les modifications apportées au règlement.

Pertuis.

1°- Sorte de détroit entre des îles, des terres, des dangers etc. Tels sont le Pertuis d'Antioche et le pertuis Breton sur nos côtes de l'océan.

2°- Ouverture d'accès dans une cale sèche ou un bassin.

Pesant. Un grain est pesant quand sa violence incline le navire au point de le mettre en danger. La mer est pesante quand la lame retombe sur elle-même avec fracas.

Peser. Peser sur un cordage ou un palan, c'est faire effort sur eux.

-Pesée d'un navire: faire la pesée d'un navire, c'est en calculer le déplacement par des mesures très précises.

-Pesée d'un sous-marin: compensation des variations de poussée et de poids par introduction d'eau dans des caisses spéciales.

Petit. Voir *Etrangloir*.

Petit cheval. Petit moteur servant à assurer divers service tels que l'aspiration à la cale, aux ballasts etc.

Petit-foc. Voile triangulaire en forte toile. Elle s'amure au beaupré entre le grand foc et le clin-foc. Le petit foc est une voile qu'un bateau a presque toujours dehors.

Petits fonds. Parties intérieures de la carène les plus proches de la quille, correspondant aux varangues.

Pétole. Absence totale de vent.

Pétrole lampant. Combustible pour moteur marin. Sa densité se situe entre celle de l'essence lourde et du gaz-oil.

Pétrolier. Navire construit spécialement pour le transport en vrac des produits pétroliers liquides. Il est compartimenté en citernes, ou *tanks*, par des cloisons transversales et par une ou deux cloisons longitudinales pour amortir les mouvements de la masse liquide. La coque des pétroliers est toujours construite suivant le système longitudinal *isherwood*. L'appareil moteur est à l'arrière. Le premier pétrolier français a été le *Ville de Calais (1887)*, mis en service un an après le *Gluckhauf*, allemand mais de construction anglaise, considéré unanimement comme le premier pétrolier moderne et le prototype d'une série de bâtiments qui n'a cessé de croître depuis en nombre et en tonnage.

Phare. Construction élevée en forme de tour, portant à son sommet une source lumineuse, en général de grande puissance et destinée à signaler les approches de la côte. La portée lumineuse de certains phares atteint plus de cinquante milles. Les phares sont placés le long des côtes et se trouvent le plus souvent sur des points élevés, près des ports ainsi qu'aux embouchures des fleuves, à l'entrée des bassins etc. les phares peuvent avoir un feu fixe, à éclats, à occultations etc. les feux peuvent être colorés, alternatifs, verticaux ou à secteurs. Le mot vient du Grec *Pharos*, île située dans les parages d'Alexandrie et où fut érigé, au III^e eme siècle avant J.C. un phare en marbre blanc comptant parmi les sept merveilles du monde.

Phare. Quand les navires étaient à voiles carrées, on appelait phare, l'ensemble de la mâture: mât, voiles, vergues.

-Phare de l'avant: le mât de misaine avec ses vergues, ses voiles et son gréement.

-Phare de l'arrière: le grand mât et le mât d'artimon avec leur gréement. S'écrivait autrefois *fard*, le mot venant de fardage, mais l'orthographe phare a prévalu. «on donne le nom de phare à l'ensemble de la mâture, de la voilure et des vergues, y compris leur gréement, mais seulement quand le navire est à traits carrés».

Phase. Les phases d'un feu qui n'est pas fixe sont les différents aspects présentés par ce feu pendant une période.

Phoscar. Boîte contenant du carbure de calcium s'enflammant au contact de l'eau. Elle est jetée d'un navire pour servir de point de repère. Le phoscar, produisant une flamme, est utilisé de nuit. Le jour, on emploie des *boîtes fumigènes* qui, au contact de l'eau, produisent une intense fumée de couleur rouge orange.

Phosphorescence. Eclaircissement de la mer par une infinité d'animacules lumineuses, notamment des noctiluques. L'eau agitée paraît couverte de phosphore enflammé. Ce phénomène s'observe fréquemment dans les mers tropicales et parfois en été dans les mers des eaux tempérées.

Photomètre. Appareil indiquant l'intensité lumineuse. En mer le photomètre immergé à différentes profondeurs sert à mesurer la pénétration de la lumière.

Piano. L'ensemble des taquets coinçeurs positionnés sur le dessus du rouf, servant à bloquer les différentes manœuvre du gréement (drisse, hale bas, balancine, bosse de ris).

Piaule.

1°- Coup de vent fort et soudain. S'attendre à une piaule; recevoir une piaulée. Ce terme familier employé par les équipages des voiliers long-courriers, est passé, aujourd'hui avec le même sens, dans l'argot des plaisanciers.

2°- Familièrement: Rassemblement de morues (Grande-pêche).

Piautre. Terme vernaculaire désignant le gouvernail très particulier des chalands et bateaux de la Loire. Leur grande pale triangulaire, orientable par pivotement axial de la mèche, est placée comme un aviron de queue, en débord de la levée arrière.

Pibalou. Grande épuisette en toile métallique, servant à prendre des civelles au moment de la montée. Cette pêche se pratique la nuit, le poisson étant attiré par une forte lampe. Le mot vient de *pibale*, nom local de la civelle en Charente-Maritime.

Pibenn. Terme vernaculaire breton, désignant le petit chicambot métallique, utilisé sur les chaloupes et canots sardiniers.

Pible. Le mât à pible par rapport au mât composé, forme un tout continu ne laissant pas apparaître les différents assemblages qui le composent.

Il ne comporte ni hune ni mât de flèche, mais seulement des noix servant d'arrêt aux capelages. Les yachts et les embarcations ont pour la plupart des mâts à pible, d'une seule pièce. Les polacres (bricks etc) sont des gréements classiques dotés de mâts à pible, on les rencontre surtout en Méditerranée.

Pic. Partie de la corne d'artimon qui se trouve en dehors de la brigantine ou de l'artimon. Par extension la corne toute entière. Par abréviation on dit aussi pic pour *drisse de pic*, qui est la drisse d'apiquage de la corne.

Pic. Position verticale de la chaîne d'une ancre au moment où celle-ci est sur le point d'être dérapée.

-Chanter le pic, chanter l'à pic: annoncer que l'ancre est à pic.

Pic. Synonyme de coqueron avant, souvent réservé au stockage de la chaîne d'ancre.

Picot. Voir *folle*.

Pie (Nid de). Petit sac en filet à mailles serrées. Les hommes suspendus dans les chaises pour travailler au gréement du bord en sont pourvus et ils les ont garnis, à l'avance, d'outils ou d'objets relatifs à leur travail. On dit aussi nid d'Agasse.

Pièce de pelée. Terme désignant en Normandie l'extrémité de la première préceinte, de forte épaisseur, directement sculptée et coffrée dans le massif d'un tronc d'arbre.

Pièce de tour. Terme désignant une pièce de bois qui n'a pas de droit, tirée d'un bloc de grande dimension, étant donné ses courbures dans les trois plans.

Pied. Eclaircie dans les nuages indiquant la direction d'où va souffler le vent.

-Pied de pilote: tirant d'eau évalué légèrement supérieur au tirant d'eau exact pour éviter toute surprise.

-Donner du pied: dans l'arrimage des marchandises, de sacs par exemple, les mettre les uns sur les autres et légèrement en retrait pour éviter le risque d'écrasement.

La partie inférieure: *le pied d'un mât, d'une épontille.*

-Navire ayant du pied dans l'eau: on dit qu'un navire a *du pied dans l'eau*, lorsque ses œuvres vives s'y enfoncent suffisamment pour opposer une résistance à la dérive due aux vents.

-Jeter un pied d'ancre ou mouiller un pied d'ancre : Mouiller sur une quantité de chaîne à peine supérieure à la profondeur de l'eau, pour un très court séjour en rade.

-Les pieds lourds: surnom donné aux scaphandriers à casque, habit et souliers à semelles de plomb. Expression en usage depuis l'apparition du scaphandre autonome.

Pied dans l'eau. Désigne le tirant d'eau, l'enfoncement du bateau nécessaire pour résister à la dérive. Plus il a du pied dans l'eau, mieux il remonte au vent sans dériver.

Pied de biche. Dans un guindeau, pièce de fonte servant à arrêter la chaîne d'ancre ou la laisser filer.

Pied de pilote. Marge de sécurité, équivalente à un pied (0,33 mètre), que l'on ajoute au tirant d'eau, pour ne pas se mettre au plain.

Piedestal. Pièce métallique se fixant à plat et permettant de rehausser le pivot du pilote automatique pour qu'il soit horizontal.

Pier. Terme anglais désignant un quai perpendiculaire à l'axe d'un fleuve ou d'un estuaire. Dans un port le pier est un quai perpendiculaire au rivage; les bâtiments peuvent y accoster des deux côtés.

Pierre. La quantité de lest en petits cailloux qui peut entrer en fond de cale.

Pierreux. Se dit en parlant d'une qualité particulière du fond de la mer.

Pieu. Forte pièce de bois enfoncée sur le bord d'un quai, jusqu'à 1 à 2 mètres de profondeur et qui déborde d'autant, afin qu'on puisse y tourner et fixer les amarres des navires en escale. De vieux canons sont aussi utilisés à cet effet.

Pige. Petit gabarit permettant de reproduire une mesure constante.

Pigouille. Perche que l'on appuie sur le fond pour faire avancer une embarcation à fond plat.

Pile, Empile. Avançon ou petite allonge en crin, fil ou laiton, qu'on ajoute au bout d'une ligne de pêche ou qui se fixe à l'hameçon.

Pillage. Voir Butin.

Pilot. Pièce de fer de fortes dimensions, introduite dans le sol du fond d'une rade et destinée à faire office de corps mort pour y amarrer un bâtiment au mouillage.

Pilotage. Assistance donnée, au capitaine d'un navire, par un personnel commissionné par l'Etat pour la conduite du bâtiment à l'entrée et à la sortie des ports, rades et eaux maritimes, des fleuves et des canaux.

Pilot-chart. Carte publiée périodiquement par le Service Hydrographique des Etats-Unis. Elle fournit pour chaque mois de l'année, des renseignements précis sur la direction et la force des vents probables, des courants, la position des icebergs et celle des épaves dérivantes.

Pilote. Marin autorisé, dans une zone déterminée, à assister les capitaines dans la manœuvre et la conduite des navires pour l'entrée ou la sortie des ports, ou dans les passages difficiles. La présence du pilote n'enlève pas au capitaine sa responsabilité en cas d'accident. Il y a des pilotes de mer, côtiers, de port, lamaneurs, de rivière.

-Pilotes de la flotte: La Marine Nationale a longtemps instruit, pour son service, un corps spécial de pilotes pour les cotes françaises de la Manche et de L'Atlantique.

Pilote automatique. Sur un voilier manœuvré par un seul homme, appareil permettant d'abandonner la barre, le bateau conservant son cap. Il se compose, en principe, d'une girouette établie à l'arrière (plaque de métal, de contre plaqué, petite voile) qui peut être rendue solidaire du gouvernail par transmission mécanique. Les systèmes sont nombreux et

variés, mais l'ensemble reste fragile par gros temps. L'origine du pilotage automatique est le simple amarrage de barre.

Pilotin. Elève officier non diplômé dans la marine marchande. Le «Code du Travail Maritime» considère comme pilotin, tout individu âgé de moins de 25 ans, justifiant d'un niveau maximum d'instruction; embarqué en vue de se préparer aux fonctions d'élève officier du pont, de la machine ou du service radioélectrique. La durée des embarquements ne peut durer plus de 24 mois. Le terme anglais *apprentice* concerne, en général, les élèves de moins de 18 ans.

Pilotis. Gros pieu que l'on enfonce dans le sol pour le consolider et bâtir au dessus quand les fondations sont sous les eaux.

Pince. La pince ou la partie pincée d'un navire est la partie inférieure, particulièrement vers la proue.

On dit qu'un navire est plus ou moins pincé, lorsque la Pince ou la partie Pincée s'étend plus ou moins en remontant depuis la quille jusque vers la flottaison.

Pincer le vent. Serrer le vent; gouverner au plus près.

Pinch-antenne. Dispositif permettant au pilote d'un hydravion d'évaluer sa hauteur au-dessus de l'eau, au moment d'un amerrissage de nuit ou par temps de brouillard. Utilisé pendant la deuxième guerre mondiale, le pinch se composait d'un corps métallique, sphérique ou ovoïde, suspendu à un fil d'une cinquantaine de mètres de longueur que le pilote faisait descendre; le contact avec la surface l'avertissait de sa proximité.

Ping. Désignation familière de la note musicale émise par l'asdic dans les écouteurs ou les hauts-parleurs. La direction d'où provient le *ping* est lue sur un répéteur de compas.

Pinoch. Pièce de bois conique destinée à boucher d'éventuels trous dans la coque. Bien que peu utilisable sur un bateau à coque plastique elle fait néanmoins partie du matériel de sécurité obligatoire!....

Pipe-line. Canalisation pour le transport des produits pétroliers et du gaz naturel. La circulation des liquides et des fluides y est assurée par stations de pompage. Les premiers pipe-lines installés en France, le furent (provisoirement) par les Alliés en 1944. Ils suivaient la progression des armées depuis les ports de Cherbourg et de Marseille. Aujourd'hui tous les pays et particulièrement les Etats-Unis et l'U.R.S.S. emploient ce moyen de transport pour relier les ports aux grands centres (par exemple celui du Havre à Paris) et aux raffineries.

Pipologie. Etude des échos reçus sur un écran radar. Terme utilisé par les Anglais et les Américains.

Piquer l'heure. Sonner l'heure en frappant la cloche avec son battant autant de coups que de demi-heures se sont écoulées depuis le commencement du quart. Les quarts durent 4 heures et vont de midi à 4, de 4 à 8, de 8 à minuit, etc. Quand on pique deux, par exemple, c'est la première heure du quart qui finit et l'on sait qu'il est 1 heure ou 5 heures ou 9 heures. Quand on pique 8 le quart est terminé.

Piquer la rouille. Marteler une pièce métallique pour en faire tomber les plaques de rouille.

Piquer dans le vent. Mettre le cap vers le vent.

Piquet. Terme ancien désignant l'étambot. Conservé sur les chaloupes sardinières bretonnes (piket ar stur) et les barques du Léman.

Piquet-radar. Escorteur d'escadre placé en éclairage à une centaine de milles en avant d'une formation navale. Son rôle est de détecter les émissions radar pouvant provenir d'une force ennemie. Les ondes-radar n'épousant pas la courbure de la Terre, se propagent en ligne droite et échappent de ce fait, au contrôle d'un récepteur se trouvant à une distance de 60 à 100 milles de l'émetteur. Dit aussi *bâtiment radar*.

Piqueur. A bord d'un chalutier marin-pêcheur qui éventre les morues et retire leurs viscères (*les breuilles*) au moyen d'un couteau en forme de fer de lance. Le poisson est dit alors *ébreuillé*.

Piquois. Pointe de fer fixée sur un manche, qui servait à jeter sur le pont d'un terre-neuvier les morues rapportées par les doris.

Piraterie. Banditisme sur mer. Pratiquée depuis l'Antiquité et particulièrement florissante au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, la piraterie avant de disparaître, s'est manifestée sous sa forme moderne dans la première moitié du XXe siècle sur les côtes de Chine. Les pirates dissimulant des armes, s'embarquaient comme passagers et, une fois au large s'emparaient du navire. Conduit dans une anse déserte, il était entièrement pillé et dépouillé, après libération de l'équipage et des passagers; ce qui ne se passait pas toujours sans effusion de sang.

Piste oblique. Porte-avions. Partie du pont réservé à l'appontage. L'axe de cette zone est décalé de 8 à 10° sur bâbord par rapport à l'axe du navire. Cette réalisation due à une idée britannique permet la remise des gaz et le redécollage des avions n'ayant pu accrocher un brin, sans qu'ils aillent percuter les avions ayant apponté avant eux et qui se trouvent, en abord de la piste oblique, sur l'avant du pont droit. Grâce à la piste oblique, les opérations d'appontage ont été rendues plus sûres et mieux adaptées à la mise en œuvre des avions à réaction.

Pistolet d'embarcation. Grand porte-manteau métallique servant à suspendre les embarcations lorsqu'on les hisse ou lorsqu'on les amène. Dit aussi *bossoir d'embarcation*.

Pite. Cordage fabriqué avec la fibre d'une sorte d'aloès. Comme le bastin, il a la propriété de flotter. Il est plus léger que les cordages en chanvre mais n'a que 60 % de leur résistance.

Piton. Œil métallique servant à accrocher une poulie, ou dans lequel on fait passer un cordage ou un filin.

Piton. Eminence sous-marine ayant une forme générale de cône et probablement d'origine volcanique. Certains pitons isolés atteignent plusieurs milliers de mètres.

Pivot. Axe de l'aiguille aimantée de la boussole.

Placage. Superposition de deux pièces de bois placées à plat l'une sur l'autre.

Placard. Poulie plate. Ce terme a aussi désigné une pièce de renfort cousue aux endroits usés d'une voile.

Plafond. Employé dans son sens primitif: plat-fond, ce mot désigne en hydrographie, le fond d'un canal ou d'un fleuve.

Plage. Pont unis, à l'avant ou à l'arrière de certains bâtiments militaires. Plage avant. Plage arrière.

Plage. Les plages sont le résultat de l'action destructrice incessante des vagues du littoral. Au ressac, elles entraînent sous forme de débris les matériaux les plus friables qui, continuellement roulés et frottés les uns sur les autres, donnent des galets et finalement du sable. Les particules les plus fines entraînées par le flot descendant, vont rejoindre, par un lent processus, les vases abyssales.

Plagiste. Exploitant ou gérant d'un établissement balnéaire maritime, lacustre ou fluvial. Le terme s'applique également au personnel chargé d'assurer la propreté de la plage et d'entretenir les installations telles que: cabines, douches et le matériel: parasol, chaises-longues etc. Juridiquement sur le rivage de la mer la circulation est libre pour tous. Cependant pour éviter les incidents entre plagistes et baigneurs, les stations balnéaires comportent, en général, des plages dites «publiques» dont l'usage n'entraîne à aucun frais. Encore heureux!...

Plain. Partie du rivage où s'arrête la mer quand elle a fini de monter.

-Aller au plain, se mettre au plain: se dit d'un bâtiment qui s'échoue très haut. L'origine de ce mot vient de ce qu'il désigne l'endroit où s'arrête la plaine. On disait, de même, qu'un navire

était en «plaine» mer, comparant la mer à une vaste plaine. Aujourd'hui la confusion est fréquente avec *plein*.

Plaisance. Navigation pratiquée dans un but d'agrément. Les bateaux de plaisance doivent avoir un titre de navigation maritime:

1°- *Rôle d'équipage*, obligatoire si parmi l'équipage se trouve du personnel maritime salarié.
2°- *Carte de circulation*, délivré aux plaisanciers n'ayant à bord aucun marin professionnel salarié. En France la réglementation de la navigation de plaisance est du ressort du Département de la Marine Marchande (Bureau de la Plaisance). Elle a principalement pour objet de fixer le régime administratif des bateaux, d'organiser la police de la circulation maritime et de reconnaître l'aptitude des plaisanciers à la navigation.

Plaisancier. Celui qui pratique la navigation de plaisance.

Plan. Représentation des formes d'un navire, de sa voilure, de ses emménagements, de sa construction, par un tracé à échelle réduite.

Planche. Planche ou assemblage de planches, établissant la communication entre le bateau et le quai. On dit aussi *chemin-planche* ou *passerelle d'embarquement*.

Planche à voile. Voir *Windsurfing*.

Planche de roulis. Planchette placée verticalement sur le bord d'une couchette. Elle empêche de tomber quand il y a du roulis.

Plancher. Plateformes des chambres, des soutes. La plateforme de la poulaine reçoit, aussi, le nom de plancher.

Le plancher des vaches est une expression figurée par la quelle les marins désignent la terre.

Plancton. Ensemble des organismes vivants, adultes ou larvaires généralement de petites tailles, qui se trouvent en suspension dans l'eau de mer.

Plan de chargement. Ensemble de documents permettant la bonne répartition des marchandises à embarquer: coupe longitudinale du navire; coupes horizontales pour chaque pont, entrepont etc.; détail des possibilités de chargement (nombre et puissance des mâts de charge); extrait du devis d'armement donnant, entre autres, les volumes grains et balles des cales et entreponts, les hauteurs sous barrots, les dimensions des panneaux etc. Enfin la liste des *Prévisions*. Les règles principales à observer au cours d'un chargement sont:

1°- La sécurité du navire. (Stabilité).

2°- La sécurité de la marchandise. (Répartition par nature).

3°- Le résultat d'exploitation. (Répartition par destination). Le plan de chargement est aussi un plan, généralement en couleur, indiquant pour un voyage donné, la répartition des marchandises par port de destination.

Plan de dépeçage. Nom donné par les baleiniers à l'ensemble des installations à terre où se faisait le dépeçage des cétacés. Dit aussi station baleinière, station à terre, usine à terre. Aujourd'hui toutes les opérations de dépeçage et de traitement de l'animal se font à bord des navires-usines.

Plan de formes. Tracé des formes d'un navire. Les tracés en vraie grandeur réalisés dans la salle à tracer, et sur lesquels sont relevés les gabarits sont fait d'après ce plan.

Plane. Outil composé d'un fer tranchant et de deux poignées, pour dégrossir et aplanir les pièces. Contrairement à celle du rabot, la profondeur de coupe de la lame n'est pas réglable.

Planer. Se dit d'un bateau qui donne l'impression de glisser sur l'eau.

Planter des pieux. Tangage excessif propre à arrêter le bateau face au clapot.

Planton de coupée. Matelot mis à la disposition des visiteurs lorsque la visite à bord est autorisée.

Plaque de carène. Plaque de tôle constituant le bordage d'une carène.

Plaque de fondation. Plaque de fonte formant assise de la machine ou du moteur.

Plastron. Pièce de renfort intérieur, posée en arrière de l'étrave, qui reçoit le clouage du bordé.

Plat. Pelle d'un aviron.

- Plat de matelot: réunion d'un certain nombre de matelots, ordinairement désignés pour prendre leur repas ensemble.
- Homme de plat: matelot chargé d'aller chercher la gamelle.
- Etre seul de son plat: être seul de sa spécialité à bord.

Plat-bord. Dans un bâtiment en bois, ensemble des planches horizontales qui recouvrent les têtes des allonges de sommet. Dans une embarcation, cette partie horizontale supérieure est la *lisse de plat-bord*. Dans un navire en acier, ceinture plate, en bois, à la partie supérieure du bordé et entourant le pont.

Plateau. Elévation du fond de la mer, à pentes fortement accusées et dont tous les points de l'étendue supérieure sont, à peu près, à égale distance de la surface.

Plateau à caissage. Plate-forme rectangulaire utilisée pour l'embarquement ou le débarquement des caisses fragiles et de petites dimensions (fruits séchés, liquides etc.).

Plateau continental. Nom donné par les océanographes au palier sous-marin qui borde les continents. Sa largeur qui n'est que de quelques kilomètres le long des côtes montagneuses, peut atteindre plusieurs centaines de kilomètres le long des côtes plates. D'une profondeur en général inférieure à 200 mètres, le plateau continental constitue la zone des pêches côtières. Depuis 1945 certaines nations maritimes ont décrété territoire national tous les fonds compris entre la côte et l'isobathe de 200 mètres. En fait la souveraineté de l'état riverain est limitée à l'exploration et à l'exploitation des ressources naturelles du plateau continental.

Plateau correcteur. Plaques en fer placées dans le voisinage des habitacles afin de protéger les boussoles de l'influence des fers employés à bord.

Plateau de la coupée. Petite plateforme au niveau du pont où aboutit l'échelle de coupée.

Plateforme. En matière de catamaran de sport, la plateforme désigne la partie centrale qui relie les deux coques. Sa rigidité obtenue par les deux poutres est essentielle pour la réalisation de grandes performances.

Plate-forme en mer. Île artificielle, métallique ou en béton, conçue en vue de la prospection du pétrole en mer. Elle porte le matériel de forage, les installations pour le personnel et peut recevoir des hélicoptères. Les techniques d'immobilisation sont variées: ancrage par plusieurs points, montage sur une colonne oscillante dont l'extrémité inférieure pivote sur une base fixée au fond, ou positionnement dynamique par un ordinateur mettant en action des propulseurs (avant, arrière et latéraux); ce dernier procédé s'applique aux navires de forage.

Platelage. Terme de charpente. «Sorte de plancher en chêne de charpente, bien dressé, avec clef ou sans clef dans les joints». (Littré). Employé quelquefois dans la marine comme synonyme de *revêtement d'un pont de navire*. «Par mauvais temps il se produisait une déformation importante, avec fracture des rivets des fortes cornières reliant la cuirasse circulaire de la barbotte au platelage du pont. Il convient de se rappeler que cette cuirasse de barbotte d'un diamètre de 40 pieds environ (12,20 mètres) comprend, pour ainsi dire, une masse cylindrique très rigide reposant sur une large surface du platelage souple du pont des roofs». Le mot *platelage* peut aussi signifier: structure du tablier d'un pont (de rivière ou d'écluse).

Platier. Sur les côtes des régions tropicales, ensemble des bancs qui apparaissent à marée basse.

Platin. Petit banc uni qui apparaît à marée basse.

Plat-pont. On désigne ainsi un pont de cargo sur lequel toutes les saillies pouvant gêner la manutention des marchandises ont été supprimées: épontilles, hiloires etc. Cette disposition s'applique particulièrement au navire shelter dont le pont principal est couvert, les hiloires ne pouvant être supprimés sur un pont supérieur. Le plat-pont intégral facilite au maximum l'arrimage de la cargaison; en cas d'escale imprévue nécessitant l'ouverture des cales, le matériel roulant, (automobiles camions) peut être facilement déplacé d'un bout à l'autre du navire. Le premier navire français muni d'un plat-pont a été le cargo *Pont-Aven* de 1700 tonnes de port en lourd, lancé en 1953 par les *Ateliers et Chantiers de Bretagne* à Nantes, pour *l'Union Industrielle et Maritime*.

-A plat-pont: se dit de tout objet posé à même le pont. *Etre couché à plat-pont*, être étendu sur le pont.

Pleche. Syn. de guérite de hune. Sur un navire militaire à quai il s'agit simplement d'un abri de toile.

Plein. -Porter plein, marcher bon-plein: Gouverner de façon que les voiles soient toujours pleines, ne faseyent pas.

-Gouverner près et plein: Gouverner au plus près, mais en faisant en sorte que les voiles ne faseyent jamais.

-Le plein de l'eau: Moment où la mer est pleine, quand elle est haute, qu'elle cesse de monter.

Pleine lune. C'est la position dans laquelle cet astre se trouve lorsque, en vertu de sa révolution au tour du centre de la terre il est en opposition, c'est-à-dire que la terre se trouve placée entre le soleil et lui.

Plet. L'un des ronds, ou anneaux, d'une glène de cordage.

Pli, plet. Ronds ou anneaux d'une glène de cordage.

Plier. Un navire est dit Plier, quand il porte mal la voile et qu'il s'incline trop sous l'effet d'un vent de coté.

Plomb à dessiner ou souris. Bloc de plomb prolongé d'une pointe dont la forme générale évoque celle d'une souris, utilisé pour maintenir une latte souple sur la table à dessin, pendant le tracé des courbes

Plomb de sonde. Pour sonder, on se sert d'une ligne graduée au bout de laquelle est amarré un plomb servant de lest; ce dernier présente une cavité que l'on remplit de suif pour connaître la nature des fonds, grâce aux particules de sable, de gravier, de vase qui restent collées au suif quand on le remonte.

Plombagine, graphite. Substance minérale d'un gris noirâtre employé notamment à bord pour lubrifier les réas de poulies.

Plombée. L'ensemble des plombs garnissant un bas-de-ligne.

Plomber. Mettre à la verticale en utilisant le fil à plomb.

Plomb-poisson. Plomb de sonde auquel on a donné la forme d'un poisson pour qu'il ne soit pas entraîné vers l'arrière, le navire faisant route, lorsqu'on le relève légèrement au-dessus du fond. Un enregistreur indique à tout moment la profondeur du plomb. Ce système est dû à l'ingénieur hydrographe Marti.

Plombs. Pour la pêche à la canne, les plombs qui alourdissent un bas-de-ligne sont, en général, des plombs de chasse d'une grosseur variant du N° 0 au N° 10. Ils sont fendus pour permettre leur fixation sur le fil. Certains sont en forme d'olives; d'autres très allongés, portent une cannelure hélicoïdale qui reçoit le fil. D'autres sont filiformes (fusibles).

Plombs de sécurité. Lest détachable logé dans la quille d'un sous-marin et qui doit pouvoir être largué de l'intérieur. Ce moyen d'allègement peut parfois suffire pour permettre à un sous-marin en difficulté de remonter.

Plonger.

1°- Action du sous-marin qui remplit ses ballasts pour prendre son immersion.

2°- Action du navire qui tangue avec violence dans le creux des lames.

Plongeur. Synonyme de scaphandrier; à casque ou plongeur autonome.

-Plongeur-démineur: l'une des spécialités de la Marine Nationale.

Plots. Réglettes en bois disposées entre les plateaux d'une bille de bois débitée, afin de faciliter leur séchage.

Ployant. Terme vernaculaire de Bretagne Nord désignant le genou d'une membrure.

Plume. Ecume. *Navire taillant dans la plume.*

Plumer.

1°- Ramener la pelle en arrière après le coup d'aviron, en rasant la surface de l'eau.

2°- Locution familière pour indiquer qu'un navire en gagne un autre de vitesse.

Plus-Près. Le plus-près du vent est le nom de l'allure sous laquelle navigue un bâtiment qui veut s'élever dans la direction du vent.

«**Pluto**». Organisme britannique chargé en juin 1944 d'assurer l'alimentation en essence des armées débarquées en France. Vingt-deux pipe-lines furent fabriqués et posés dans la Manche; six aboutissaient à Cherbourg et seize à Boulogne. Ils étaient alimentés par les grands réservoirs de Liverpool et débitaient de quatre à cinq millions de litres par jour. Le mot pluto formé avec les initiales de *Pipe Line Under The Océan*, s'est appliqué indifféremment à l'organisation elle-même (qui comprenait un millier d'hommes et une centaine d'officiers), à l'opération de pose, et à l'ensemble des canalisations.

Poche. Partie terminale du chalut où les poissons viennent s'entasser. Elle se compose de la *rallonge*, qui fait suite à la partie évasée du filet et du *cul*, qui en constitue l'extrémité et le fond. Ces deux sections peuvent être fermées (séparément, suivant l'importance du poisson); la première par l'*étrangloire*, la seconde par l'*erse de cul*.

Poignée. Quand il s'agit d'un aviron poignée est synonyme de manche.

Poils. On se sert de ce mot quand il est question d'une ancre qu'on relève par le moyen de son orin; on dit alors que cette ancre a été relevée par les cheveux ou par les poils.

Poinçon. Outil cylindrique monté sur une machine dite poinçonneuse, qui sert à déboucher les trous de rivets dans une tôle. Monté sur une machine pneumatique à main, ou frappé à coups de marteau, il sert à expulser les rivets, boulons etc. ou à marquer un tracé sur une pièce métallique.

-Poinçon flottant: poinçon spécial disposé de manière à se placer automatiquement à l'endroit exact où un trou doit être débouché et où une marque a été faite auparavant par un coup de poinçon à main.

Poinçon, marprime. Petit outil d'acier dont se servent les ouvriers voiliers.

Point. Position du navire sur la mer. Elle s'obtient par le calcul de la longitude et de la latitude ou par le tracé sur la carte de relèvements de points terrestres en vue. Le point est dit *estimé*, lorsqu'il est obtenu d'après la route suivie et la vitesse du navire, compte tenu de la dérive due aux vents et aux courants. Le point est dit, *observé* lorsqu'il résulte d'observations astronomiques ou radioélectriques.

-Faire le point, point en vue de terre: point obtenu par alignements ou par relèvements.

-Point par radio-goniométrie: la plupart des navires ont un poste de radio-goniométrie leur permettant de relever les radios-phares et de fixer leur position.

Point amphidromique. On désigne sous le nom de *Points amphidromiques* certains points de l'océan, où la hauteur de la marée est nulle et autour desquels pivote une longue ondulation faisant le tour de l'horizon en un temps égal à la période de la marée (période de l'oscillation génératrice). Il existe en ces points des courants de marée à caractère giratoire.

Point d'amure. Coin inférieur avant d'une voile à l'intersection de la bordure et du guindant.

Point d'appui. Nom que l'on donnait aux arsenaux des territoires d'outre-mer, par rapport aux arsenaux métropolitains beaucoup plus importants.

Point d'amure. Coin inférieur avant d'une voile à l'intersection de la bordure et du guindant.

Point d'écoute. Coin inférieur arrière d'une voile à l'intersection de la bordure et de la chute.

Point de drisse. Coin supérieur d'une voile à l'intersection du guindant et de la chute.

Point de riture. Terme utilisé en Bretagne Nord pour désigner la ligne formée par la râblure ronde sur les allonges de voûte.

Point d'une voile. Lieu de réunion de deux ralingues contigües de cette voile; on l'entend principalement des angles inférieurs quand il s'agit d'une voile carrée et il y a alors des points dits *d'amure* s'il s'agit d'une basse voile et les points dits *d'écoute*. Les points supérieurs s'appellent plus généralement *d'empointures*. Les trois points d'une voile triangulaire reçoivent les noms de point de drisse, d'amure et d'écoute, selon celle de ces manœuvres qui est fixée à chacun de ces points.

Point éclair. Température à laquelle un liquide inflammable doucement réchauffé, émet des gaz en quantité suffisante pour que ces gaz prennent feu à l'approche d'une flamme.
-Point d'inflammation: température à laquelle le même liquide prend feu au contact d'une flamme.

Point estimé. Point déduit de la route et de la vitesse estimée selon les seules données du compas et du loch.

Point estimé contrôlé. Point déduit des mêmes données que précédemment mais corrigé des valeurs estimées de la dérive due aux vents et aux courants.

Point exact ou observé. Point obtenu à partir de références extérieures avérées relèvement, G.P.S.

Point vélique. Sur un navire à voiles, c'est le point de la voilure représentant la résultante de la force du vent sur la surface de toutes les voiles; celles-ci étant supposées sur leur mât respectif et orientées dans le plan longitudinal. Appelé aussi *Centre de voilure*.

Pointe. Un sous-marin en plongée prend de la pointe positive ou négative, lorsqu'il s'incline sur l'arrière ou sur l'avant. L'angle formé par le bateau avec l'horizontale (surface ou fond) se mesure en degrés. *Une pointe de 10°*. Les avirons d'une embarcation sont armés *en pointe*

lorsqu'il n'y a sur chaque banc qu'un homme placé du bord opposé à celui où se trouve la dame de nage, ou tôletière, de son aviron.

-Pointes, toiles en pointe: morceau de toile de forme triangulaire que l'on emploie pour élargir le fond d'une voile carrée.

-Pointe: porte de cap, langue de terre ou suite de rochers qui se prolongent dans la mer.

Pointue (voile). Nom parfois donné sur nos côtes aux voiles triangulaires bermudiennes.

Polacre, poulaque. voile d'avant des bateaux latins, elle est enverguée sur une antenne et portée sur le mât d'avant quand le bateau a deux mâts; c'est aussi un foc quand le bateau n'a qu'un seul mât.

Polacron. Petit foc (gréement latin). Le terme a aussi désigné une petite polacre.

Polarité. Propriété des aiguilles aimantées de se diriger vers le Nord magnétique.

Pôles célestes. Points diamétralement opposés de l'axe de rotation apparent de la sphère terrestre.

-Pôles terrestres: points diamétralement opposés de l'axe de rotation de la terre, également distant de 90° de tous les points de l'équateur.

-Pôles magnétiques: les pôles magnétiques sont deux points situés dans les cercles artiques, boréals ou australs, où l'inclinaison d'une aiguille aimantée, suspendue par son centre de gravité, est de 90°. Le pôle magnétique boréal se situe environ par 70° nord et 99° ouest; le pôle austral se trouve par 73° sud et 152° est. Il est probable qu'il existe un second pôle magnétique austral.

-Pôles d'un aimant: entres d'attraction situés tout près des extrémités. L'un est le pôle nord (rouge), l'autre est le pôle sud (bleu).

Polets. Nom donné aux bas-parcs aux environs de Normoutier et de Pornic.

Polynya. Mot russe signifiant: espace d'eau, lacs entourés de glace. Les polynyas se forment dans les régions polaires nord, par suite du mouvement continu de la banquise ou pack. Les vents et les courants exercent une forte pression sur les blocs de glace (floes) qui se rapprochent, se chevauchent et se séparent. Ces lacs peuvent atteindre plusieurs kilomètres et disparaître aussi vite qu'il se sont formés.

Pomme. Pelote d'étoupe fixée sur un cordage avec du bitord pour former un bourrelet qui protégera du ragage. C'est également une épissure de tête de More en forme de boule, ou une bille en bois dans les cas de pommes de racage.

Pomme de mât. Petit bloc en bois, de forme cylindrique, conique ou sphérique, ajusté à l'extrémité de la flèche d'un mât, ou au sommet d'un bâton de pavillon.

-Pomme de girouette: petit morceau de bois ou de métal, fixé à l'extrémité de la vergue d'une girouette, pour empêcher qu'elle ne soit enlevée par le vent.

-Pomme gouée: margouillet qui peut être fixé sur les haubans. La pomme gouée comporte en général plusieurs trous.-Pomme de racage: voir *Racage*.

Pompe. Appareil destiné à relever, aspirer ou refouler un fluide. Les pompes peuvent être aspirantes, refoulantes, rotatives etc.

- Pompe alternative: Dans laquelle le mouvement du fluide est produit par le déplacement alternatif d'un piston dans un cylindre.
- Pompe centrifuge: Dans laquelle le fluide est entraîné par une roue à aubes fixées sur un arbre moteur. Les pompes centrifuges sont le plus souvent électriques. Quand elles sont mues par une turbine à vapeur, elles prennent le nom de *turbo-pompes*.
- Pompe de cale: Placée dans la chambre des machines et destinées à extraire l'eau qui s'accumule dans les fonds. La *pompe de bouchain* (notamment sur les voiliers) extrait l'eau qui s'amasse dans les bouchains; cette opération ne peut être effectuée par les pompes dont les tuyaux d'aspiration sont dans l'axe du navire.
- Pompe de circulation: elle refoule dans un condenseur l'eau de mer destinée à refroidir la vapeur et à la condenser.
- Pompe d'extraction: destinée à extraire du condenseur l'eau provenant de la condensation de la vapeur.
- Pompe simplex: ne comprenant qu'un attelage composé d'un piston à eau et d'un piston à vapeur.
- Pompe duplex: comprenant deux attelages composés chacun d'un piston à eau et d'un piston à vapeur. Un type de pompe duplex très connu est la pompe worthington, dans laquelle le tiroir de chaque cylindre est commandé par la tige de piston de l'autre cylindre, de sorte que chaque tige de piston règle l'admission de vapeur dans l'autre cylindre.
- Pompe triplex: de faible débit, elle se compose de trois cylindres dans lesquels se meuvent des pistons à eau entraînés par le même arbre vilebrequin.

Pompe alimentaire. Machine à vapeur. Appareil d'alimentation ayant pour but de fournir aux chaudières l'eau nécessaire au remplacement de celle vaporisée.

Pompe de balayage. Air destiné, dans un moteur à combustion interne comprimé à basse pression, à chasser les gaz brûlés et à remplir les cylindres moteurs avant la phase de compression.

Pompe à poisson.

1°- Tube aspirant employé pour débarquer le poisson d'un navire de pêche. La cargaison rendue flottante par introduction d'eau dans la cale, est rapidement mise à quai.

2°- Pompe aspirante établie sous un bateau de pêche ; elle embarque les poissons étourdis par une *Nappe électrique*.

Pompe royale. A bord des vaisseaux, c'était la pompe d'épuisement la plus puissante.

Pompiste. Matelot affecté au service des pompes de chargement et de déchargement à bord d'un pétrolier.

Pom-pom. Petit canon à tir rapide, apparu pendant la guerre du Transvaal. Le nom a été repris en 1937 pour désigner des montages quadruples ou octuples de canon anti-aérien de 40 mm. Installés, en Angleterre, sur les grands bâtiments de guerre.

Ponant. Ce mot a été longtemps employé par les marins de Méditerranée pour désigner les côtes occidentales de l'Europe et aussi comme synonyme d'Occident, de couchant ou d'Ouest.

Pondéreux. Qualificatif appliqué d'une façon générale aux marchandises pesantes. Cependant, l'usage a consacré plus particulièrement ce terme pour désigner les minerais, charbon, phosphates, pyrites etc.

Pont. Ensemble des bordages fixés sur une série de barrots et la recouvrant entièrement. Pont avant. Pont arrière. Pont des embarcations. Pont de passerelle. Pont inférieur. Pont de dunette. Pont de gaillard. Entrepont. Faux-pont. Pont principal: pont à partir duquel est mesuré le franc-bord. Pont promenade: pont dégagé réservé dans les hauts, sur les paquebots, aux passagers et leur servant de promenade. Pont supérieur: pont le plus élevé s'étendant sur toute la longueur du navire. Dans le cas de navires à plusieurs ponts, ceux-ci sont numérotés à partir du pont supérieur. Pont-ras: pont supérieur n'ayant pas d'interruption ni superstructures s'étendant d'un côté à l'autre du navire. Dit aussi *Pont découvert*. Pont de cloisonnement: pont le plus élevé atteint par les cloisons transversales étanches. Pont de tonnage: pont sur lequel se mesure la longueur d'un navire pour calculer son tonnage. La longueur est prise sur le pont supérieur pour les navires à un ou deux ponts; sur le second pont complet à partir de la cale, pour les bâtiments ayant plus de deux ponts. Pont portable: pont volant; plate-forme démontable. Pont protégé ou blindé: la protection horizontale d'un bâtiment de guerre est assurée par un blindage plus ou moins épais recouvrant partiellement ou complètement un ou deux ponts et généralement plus épais au-dessus des soutes à munitions et des appareils moteurs. Pont d'envol: pont supérieur d'un porte-avions, entièrement dégagé de toutes superstructures, celle-ci étant renvoyées en abord et constituant une plate-forme sur laquelle se posent et décollent les avions.

Pontade. Entaille préparatoire dans une pièce de bois, pour y présenter la fausse équerre et juger du bois qui doit être enlevé en fonction de la forme à obtenir. Autre sens: opération qui consiste à parer la membrure du bateau en présentant des cordages tendus de l'étrave à l'arrière. On dit aussi parement à la ficelle.

Pontal. Creux de la cale.

Ponté. Muni d'un pont. Non ponté.

Pontée. A bord d'un cargo, ensemble des marchandises arrimées sur le pont: produits dangereux (matières spontanément inflammables, acides etc.) ou colis encombrants (rails, traverses de chemin de fer, bois en grumes ou équarri, wagons et locomotives etc.). Les animaux vivants sont souvent transportés en pontée.

Pontet. Petite pièce en forme d'anneau qui fait office de point d'ancrage.

Ponton. Vieux navires immobilisés dans un port ou un fleuve et servant de dépôt de matériel, de caserne, de poste d'amarrage, ou autrefois de prison.
-ponton-allège: bâtiment de servitude. Plate-forme flottante munie d'une bigue ou d'une grue.

Porphyrolithe. Composé à base de sciure de bois et de ciment magnésien, employé comme parquets sans joint à bord des navires.

Porque. Forte pièce de construction qui a à peu près la forme d'un couple et qui se place sur la carlingue ainsi que sur les vaigres, afin d'ajouter à la liaison de la carène, mais qui ne s'élève que jusqu'à la hauteur de la bauquière du premier pont.

Port. Abri naturel ou artificiel aménagé sur une côte pour protéger les navires contre la tempête et installé de telle sorte que ces navires puissent, par tous les temps, y opérer leur chargement et déchargement. La partie de la ville avoisinant les bassins et comprenant les divers docks à marchandises, les cales sèches et toutes les installations nécessaires aux opérations commerciales ou aux réparations des navires s'appelle aussi le port.

-Port d'armement: port où le navire procède à son armement ou effectue habituellement ses réparations. Ce n'est pas obligatoirement le port d'attache.

-Port d'attache: port d'immatriculation du navire. Le nom de ce port doit figurer à la poupe.

-Port autonome: en France, port dont la gestion est assurée, non par un Directeur dépendant du Ministre, mais par un Conseil d'Administration réunissant les représentants de la Municipalité, de la Chambre de Commerce, des Syndicats etc. Le port autonome vit de ses propres ressources (droits de quai, taxes etc.) mais peut faire appel à l'Etat dans certains cas, par exemple pour des travaux.

-Port de relâche: port non compris dans l'itinéraire du voyage et dans lequel on est obligé d'entrer pour réparer des avaries graves survenues en cours de route, ou encore pour refaire un approvisionnement de combustible, eau ou vivres devenu insuffisant par suite de circonstances imprévues.

-Port de transit: port où l'on entrepose des marchandises destinées à un autre port.

-Port neutre: un navire de guerre belligérant peut entrer dans un port neutre à condition que son séjour n'excède pas vingt-quatre heures, excepté en cas de danger ou de mauvais temps (Convention de La Haye du 18 octobre 1907 relative aux droits et devoirs des neutres). Si ce temps est dépassé, la ou les puissances adverses sont en droit de demander l'internement du navire pour la durée de la guerre. D'autre part, tout navire belligérant ne peut entreprendre dans les ports ou rades neutres que les réparations nécessaires à assurer sa sécurité en mer et ne pouvant accroître sa capacité de combat. Au temps de la voile, deux navires se trouvant dans un port neutre ne pouvaient en sortir ensemble; un délai de vingt-quatre heures devait s'écouler entre leurs appareillages respectifs. Aujourd'hui suivant les accords de La Haye, un navire de guerre belligérant ne peut quitter un port neutre que vingt-quatre heures après le départ d'un navire de commerce.

-Ports artificiels: port préfabriqué que les Anglais construisirent et utilisèrent pour le débarquement en Normandie le 6 juin 1944. Chaque port (*Mulberry*) était composé de plusieurs caissons métalliques (jetée flottantes) ou en béton (brise-lames) remorqués dans la Manche et assemblés en vue de la côte Française. Deux *Mulberries* furent construits, l'un destiné au secteur britannique, l'autre au secteur américain et canadien; chacun avait, à peu près, les dimensions du port de Douvres. L'idée de ces ports est due au Commodore Hughes Hallet, à cette époque chef de l'Etat-Major chargé de préparer le débarquement.

-Maquette de port: modèle réduit de port établi en vue d'étudier au moyen d'appareils appropriés les effets de la houle, des courants, de l'affouillement, de l'érosion etc. Des laboratoires équipés dans ce but existent à l'étranger et en France, notamment à Maisons-Alfort, Toulouse et Grenoble.

-Meubles de port: terme d'antiquaire. Qualificatif donné aux meubles du XVIIIe siècle fabriqués dans les ports de la métropole avec des bois exotiques. Les ébénistes, en s'installant dans les ports, évitaient les frais de transport et de manutention des bois. Un meuble dit *de port* ou *en bois de port*, est plus particulièrement, celui fabriqué avec les caisses en bois d'acajou dans lesquelles arrivaient les marchandises.

Port en lourd. Poids total admissible que prend un navire: passagers, équipage, cargaison, combustible. Il est défini par la différence entre le déplacement du navire chargé (correspondant aux marques de franc-bord) et le déplacement lège (coque et machine). Cette

caractéristique est la plus couramment employée quand il s'agit de navires de charge. Elle s'évalue en tonnes de 1000 Kg ou en tonnes anglaises de 1016 kg.

Portage. Partie d'un espar où vient porter un autre objet: le portage de la corne correspond à la partie de mâât où vient s'appuyer la mâchoire à corne. Il est souvent renforcé d'un soufflage en lattes de bois ou d'un doublage en cuivre. Le portage d'un aviron est la partie qui repose sur le tolet ou sur la dame.

Portage. Transport à dos d'homme d'un canot léger, pour passer d'une rivière à une autre; particulièrement au Canada.

Portant. Le Portant d'une pièce de bois, de la quille, par exemple, est la longueur de l'espace sur lequel cette pièce porte.

Porte. Terme employé par les équipages de chalutiers pour désigner un panneau de chalut.

Porte amare. Appareil servant à lancer une amarre soit à terre, soit à bord d'un bâtiment. On dit aussi lance amarre, fusil, canon porte amarre.

Porte bossoirs. Courbes placées sous les bossoirs pour leur servir d'appui et les consolider contre le poids des ancres qui y sont suspendues.

Porte Collet. Fourrure, Coussin rousté de chaque côté d'un bas mâât, au niveau des collets d'étai.

Porte-couvercle. Plaque en métal qui sert à fermer une ouverture dans une chaudière un condenseur etc.

Porte-conteneurs. Voir *Conteneurs*.

Portée. Les distances s'apprécient, parfois, à bord à l'aide du mot Portée. On s'est battu à Portée de pistolet. On est passé à une Portée de fusil ou de canon d'un cap. On navigue en division à Portée de voix.

Parfois, il est bon de préciser ces distances:

-La portée de la voix en mer à l'aide d'un grand porte-voix est d'environ 3 encablures (Environ 600 mètres).

-La portée d'un phare est la distance à laquelle il peut être aperçu, en général, par un observateur élevé de 4 à 5 mètres au dessus du niveau de la mer.

Porte étanche. Porte ménagée dans une cloison étanche et dont la fermeture peut être commandée à distance. On distingue deux types principaux de portes étanches: à charnières et à glissières; ces dernières pouvant être déplacées soit verticalement soit latéralement.

Porte haubans. Pièce en saillie sur la muraille d'un bâtiment destinée à donner aux haubans et galhaubans l'écartement souhaitable.

Portelone. Sabord de grande dimension dans la muraille d'un navire, pour faciliter le chargement et le déchargement. Ce mot qui vient de l'italien (*portellone, grand sabord*) tend à remplacer les termes *sabord de charge*.

Porte manteau. Arc boutant servant à hisser les embarcations le long du bord.

-Porte manteaux: nom familier donné par les marins Russes aux projectiles Japonais pendant la bataille de Tsushima (27 mai 1905).

Porte-remorque. Navire conçu pour le transport des véhicules chargés. Le premier du genre a été le cargo américain Carib Queen (1956), ancien navire de débarquement transformé.

Porte-toilet. Synonyme de *toilette*.

Porte-voix. Les porte-voix intérieurs d'un bâtiment (par exemple pour transmettre les ordres de la passerelle à la machine) longtemps de simples tubes acoustiques ont été remplacés progressivement par des téléphones et des interphones.

Portée. La partie d'un arbre en contact avec un palier.

-Portée en lourd: voir *port en lourd*.

Porter. Porter à contre: action qui consiste à masquer le foc pour que le vent le prenne du mauvais côté.

-Porter de la toile: avoir beaucoup de voile.

-Laisser porter: c'est mettre du vent dans les voiles, faire servir. Une voile porte lorsqu'elle reçoit bien le vent.

-Bien porter la toile: se dit d'un navire qui ne s'incline pas facilement sous l'action du vent, même s'il porte toutes ses voiles. *Le courant porte au large; le flot porte à terre*.

Porteur de vrac. Type de cargo spécialisé dans les transports de marchandises sèches qui ne nécessite pas d'arrimage au sens habituel du mot, les minerais, les combustibles, les phosphates, les grains etc. Les porteurs de minerais s'appellent aussi *minéralier* et *vraquier*. Leur machinerie est en général à l'arrière.

Portol. Terme vernaculaire breton désignant le carreau (préceinte) sur les chaloupes de Bretagne Sud.

Portuaire. Relatif à un port.

Portugaise. Réunion de deux cordages au moyen d'un quarentenier. L'amarrage en portugaise empêche le glissement des cordages.

Portulan. Ancien livre ou guide à l'usage des pilotes côtiers et contenant tous les renseignements nécessaires. Par extension, le mot s'applique aux cartes marines dressées par les navigateurs vénitens et génois des XIIe, XIVE et XVe siècles.

Poser. Poser la quille d'un navire, c'est élonger la quille de ce navire sur la cale de construction pour en commencer la construction. Poser un bordage, c'est le placer ou le présenter à plat ou à can, selon qu'il est destiné pour un pont ou pour la muraille d'un navire

Postal. Matelot chargé de la propreté du poste d'équipage à bord d'un navire de commerce. Peu usité.

Poste. Local servant de lieu de réunion à certaines catégories d'officiers-mariniers: *Poste des seconds-mâtres*. A bord des grandes unités, les enseignes de 2^o classe ont souvent leur poste: *Poste des midships*.

-Poste avant: partie du bateau située en avant du mât, servant de rangement ou de logement.

-Poste d'équipage: local réservé à l'équipage, généralement sur l'avant.

-Poste de mouillage: place assignée à un navire pour mouiller.

-A poste: à la place fixée, à la place normale.

- Poste à quai: emplacement le long d'un quai et non à couple d'autres navires amarrés le long de ce quai.

-Poste aux choux: embarcation envoyée à terre pour y déposer le vagemestre, les cuisiniers et le maître-commis, accompagnés des hommes de commission qui vont faire le marché pour l'équipage.

-Poste central: voir *Central information*.

Poste. En général ce mot signifie Place, Emplacement; ainsi: le Poste d'un bâtiment dans un port, est un emplacement pourvu de moyens d'amarrage.

Poste (chacun à son). Commandement pour que chacun se rende au Poste qui lui est assigné.

Pot-au-noir. Voir *Calmes équatoriaux*.

Potence de chalut. Montants en forme de fer à cheval, placés en abord sur le pont d'un chalutier. Ils soutiennent chacun une des poulies portant la fune de remorque. Dans le cas du chalutage par l'arrière, la potence prend souvent la forme d'un portique, installé à l'arrière en travers du bâtiment et dont l'inclinaison peut varier.

Pouger, Poger. Courir vent arrière. Médit.

Pouillousse. Voile d'étai en forte toile que l'on enverguait par mauvais temps.

Poulain. Arc-boutant servant à empêcher le déplacement d'un navire, lorsque les tins et les accores sont enlevés immédiatement avant le lancement. S'écrit aussi *poulin*.

Poulaine. Sur les vaisseaux plate-forme triangulaire à l'extrême avant. Elle était faite d'un caillebotis et limitées de chaque bord par les *herpes*. Les matelots y lavaient leur linge et s'en servaient comme latrines. Le mot est toujours en usage pour désigner les W.C. de l'équipage.

-Gabier de poulaine: matelot maladroit.

Poule. Cheville de bois fichée dans les trous du renard, instrument de navigation permettant de mémoriser, sur une rose gravée, les différents caps tenus durant un quart.

Pouliage. Ensemble des poulies, drisses, filins, manœuvres courantes sur un voilier.

Poulie. Corps en bois ou en métal, dans lequel sont pratiquées une ou plusieurs mortaises pour recevoir autant de réas qui tournent autour d'un essieu passant par le milieu du corps. L'ensemble d'une ou de plusieurs poulies et d'un garant forme un palan. Une poulie se compose de trois parties principales: la *caisse*, bloc de bois d'orme constituant la poulie; *les joues*, sont les faces extérieures de la caisse; elles portent une ou deux engoujures destinées à recevoir une ou deux estropes. Le *réa*, roulette en gaïac ou en bronze, dont le pourtour est creusé pour recevoir le cordage. L'*essieu*, tige cylindrique, métallique à tête carrée, traversant

les réas et les joues de la poulie. Une poulie est simple, double ou triples suivant qu'elle a un, deux ou trois réas.

-Poulie à émerillon: Poulie estropée, en fer, qui se termine par un croc à émerillon. En ndans la direction du cordage.

-Poulie coupé: forte galoche à estrope en fer. La partie de l'estrope qui correspond à l'ouverture de la joue est à charnière, afin que l'on puisse la fermer après y avoir introduit le cordage. Le croc de la poulie est généralement à émerillon.

-Poulie à œil: poulie dont l'estrope forme un œil du côté où passe le garant. Lorsque cet œil est garni d'une simple cosse, ou d'une cosse avec un croc, ou d'un fouet, la poulie prend le nom de poulie à cosse, ou à croc ou à fouet. Le *fouet* est un bout de filin de 1 ou 2 mètres de longueur épissé sur l'œil de l'estrope. Sur les grands voiliers on trouvait une grande variété de poulies. Leur disparition a entraîné une certaine uniformité de cet élément du gréement.

Poulier. Sur les côtes de la manche, amas de galets formant cordon littoral. Des pouliers peuvent se former à l'entrée des ports, gênant la navigation.

Pouliner. Terme vernaculaire du breton «*polinva*», godiller. Se dit dans le français de Concarneau.

Pouliot. Réa d'un chaumard.

Poumon Davis. Appareil respiratoire individuel, réglementaire dans plusieurs marines pour le sauvetage du personnel des sous-marins. On dit couramment *un Davis*.

Poupe. Souvent employé pour désigner l'arrière d'un bâtiment, le mot poupe a une signification bien précise. C'est la partie du navire qui comprend l'arcasse, la voute et le tableau.

Poupée. Poupée de guindeau: bloc de bois ou de fer fixé à l'extrémité d'un treuil ou d'un guindeau et sur lequel on tourne les manœuvres que l'on veut virer.

Pourriture sèche. Vice dans une pièce de bois qui la rend cassante et friable, elle se réduit alors en fine poussière.

Pourvoyeur. Nom donné autrefois sur les transports de l'état à la personne qui prenait la charge de la nourriture des passagers.

Pousse cailloux. Terme d'argot maritime par lequel les matelots désignent les soldats.

Poussée verticale. La force exercée, dans le sens vertical, par l'eau qui supporte le navire et qui le soulève à mesure qu'on le décharge.

Pousser. Etant dans une embarcation, on pousse au large quand on déborde d'un bâtiment, d'une côte pour s'en écarter.

-Pousser du fond: faire avancer une embarcation en faisant effort contre le fond avec des gaffes ou avirons.

-Pousser une bordée c'est la prolonger.

Pousseur. Bâtiment fluvial à hélices, destiné à la manœuvre des chalands. Amarrés deux par deux, le pousseur s'imbrique dans leur arrière, faisant corps avec eux. Ce type de bâtiment semble devoir remplacer, dans nombre de cas, le classique remorqueur, l'ensemble ainsi formé étant beaucoup plus manoeuvrant. Il a notamment l'avantage de pouvoir plus rapidement faire marche arrière avec tout son convoi, parfois composé de plusieurs paires de péniches mises bout à bout. Aux Etats-Unis, certains pousseurs sont équipés d'un *propulseur vertical*. Ce type de navire a été mis au point sur les grands fleuves et lacs américains; en France les premiers pousseurs ont été: le *Président-Herrenschmidt*, remorqueur transformé à Dordrecht en 1957 et le *Jean- Bart* (premier d'une série de quatre pousseurs de 650 CV, portant les noms de marins célèbres) construit à Draveil par la «Compagnie des Sablières de la Seine».

Poutre, Poutrelle. Grosse pièce de bois équarrie ou profilé d'acier utilisé dans une construction.

Poutre de démontage. Forte poutre disposée au dessus des cylindres des machines et qui supporte les palans et chariots nécessaires au démontage.

P.P.I. Abréviation de *Plan Position Indicator*, perfectionnement apporté au radar en 1941, sous la forme d'un écran donnant une vision continue et dans toutes les directions autour du navire.

Pratique. Marin qui, dans une localité connaît les écueils, mouillages, chenaux etc. possède bien tous les renseignements sur la vitesse, la direction du courant, suivant l'heure de la marée et connaissant de même les particularités et les caprices du vent dans une rade ou le long d'une côte. *Un bon pratique*. Se dit d'un pilote côtier, d'un pilote lamaneur.

Préceinte. Bordé extérieur le plus épais de la muraille d'un navire, placé à peu près à mi-hauteur entre le plat-bord et la ligne de flottaison lège.

Préfecture Maritime. Chef-lieu d'arrondissement maritime (en France en 1978, Cherbourg, Brest et Toulon) où réside le Préfet Maritime, officier général qui commande et administre tout ce qui concerne la Marine dans l'étendue de son arrondissement.

Préhension. Droit qui résultait de la législation sur le martelage, et qu'avait le gouvernement de s'approprier, moyennant prix débattu ou fixé par expertise sur les arbres des forêts particulières, reconnus propres aux constructions navales.

Prélart. Laizes de toile à voile souple, cousues ensemble puis goudronnées, destinées à couvrir les panneaux et empêcher les entrées d'eau dans les entreponts et les cales.

Premier brin. Voir à brin.

Prendre. Prendre à retour: faire un ou plusieurs tours sur un taquet avec un cordage, et le laisser filer à la demande; on dit: à retour.

-Prendre la mer debout: avoir le cap debout à la lame, de façon qu'elle vienne frapper directement l'avant.

-Prendre les amures à bâbord: orienter et mettre le cap de façon à amurer les voiles à babord.

-Prendre la mer.

-Prendre le large: faire route vers la pleine mer.

Prendre un ris. Réduire la surface de la grand-voile.

Préparatifs. Ce mot s'applique, spécialement en marine, aux dispositions matérielles qu'il convient de prendre pour l'appareillage ou le combat.

Prés (au plus). Prés du vent ou par abréviation, prés. Se dit de la direction la plus rapprochée du lit du vent. Elle est voisine de 45° ou quatre quarts pour les bateaux à voiles carrées. Un navire est *au plus prés*, ou *sous l'allure du plus prés*, lorsqu'il veut gagner ou s'élever dans la direction d'où vient le vent. *Au plus prés serré*: Le navire gouverne de façon à se rapprocher le plus possible de cette direction.

-Prés et plein: position d'un navire par rapport au vent, lorsqu'il navigue prés, de manière à ne pas chicaner le vent, ni avoir trop de largue dans les voiles.

Président. L'officier le plus ancien qui préside la table des officiers comme chef du carré.

Presse. Enrôlement forcé des hommes pour la marine. Le système de la presse a été pratiqué en France jusqu'à l'Institution de l'Inscription Maritime, par Colbert (XVIIe siècle).

Presse étoupe. Boîte entourant une pièce tournante; elle est munie d'une couronne et garnie d'étoupe pour rendre étanche à l'eau ou à la vapeur les points de friction de la pièce. Appelé aussi *Boîte à bourrage*. Presse étoupe d'arbre; de pompe; de cylindre; d'étambot.

Pression (de la vapeur). Poids en kg de la vapeur sur chaque centimètre carré du récipient dans lequel elle est enfermée.

-Pression de régime: pression normale de fonctionnement de la chaudière, généralement inférieure de 5 % à la pression limite.

-Pression effective: différence entre la pression absolue de la vapeur et la pression absolue régnant dans la chambre de chauffe. C'est la pression effective qu'indiquent les manomètres.

-Pression limite: pression effective maximum permise par les conditions de sécurité.

-Monter en pression: voir aussi *Timbre*.

Prévision. Liste des marchandises à embarquer, communiquée par l'agent de la Compagnie ou par le courtier maritime, au capitaine d'un cargo. Le *plan de chargement* est établi suivant la destination, le poids et la nature des marchandises.

Prévoyance (caisse de). Caisse gérée par l'*Etablissement National des Invalides* et chargée de subvenir en partie aux besoins des marins du commerce victimes d'accidents professionnels. Alimentée principalement par une retenue sur les salaires des marins.

Prévot. Selon l'ordonnance de 1674 c'est un officier de justice; il instruisait les affaires criminelles et exerçait la surveillance des forçats.

Prime à la navigation. Prime accordée par l'état à une compagnie de navigation ou à un armateur à titre d'encouragement ou de compensation.

Prin. Filin servant à relier entre eux les filets dont l'ensemble constitue une bordigue.

Prise. Expression générale qui s'applique à la fois au navire capturé et aux marchandises saisies.

Prises d'eau à la mer. L'eau des pompes de circulation des condenseurs est prise au moyen de vannes fixées sur un caisson directement en communication avec la mer. Renforcé et protégé par une crépine, ce caisson est installé à l'intérieur de la coque et suffisamment bas pour que son ouverture ne se trouve pas hors de l'eau au roulis; ce qui aurait pour effet de désamorcer les pompes.

Prison (peine de). Quand elle n'excède pas trois jours c'est une peine de discipline; au-delà c'est une peine afflictive qui ne peut être prononcée que par un conseil de justice ou de guerre.

Privilège de pavillon. Ensemble des mesures restrictives, à l'égard des autres pays, que prend une nation maritime pour favoriser l'expansion de sa flotte de commerce: obtention, par accords commerciaux, de l'exclusivité des transports internationaux, passagers et marchandises, contrôle des affrètements, droits de quai et d'importation élevés etc. Ces pratiques, dites aussi *discrimination de pavillon*, nuisent au commerce maritime et aux armateurs.

Proella. En Bretagne et, semble-t-il particulièrement à l'île d'Ouessant, petite croix en cire figurant le corps d'un pêcheur péri en mer. Cette croix est veillée dans la maison du défunt puis déposée au cimetière.

Profil. Contour du bateau vu de profil, donné par le plan longitudinal.

Profilé. Barre de fer ayant une section particulière, en U, en H, en Z, à boudin.

Profondeur de la carène. Tirant d'eau.

Projecteur. Source lumineuse intense, arc électrique en général, dont les rayons réfléchis par un miroir concave, sont groupés en un faisceau parallèle. Les premiers projecteurs ont fait leur apparition vers 1875. Dans la marine de guerre, des projecteurs à occultation (volets rabattages commandés par une manette) servent à transmettre des signaux de jours (code morse).

-Projecteur U.S.: appareil d'inter-communication entre sous-marins en plongée. Il utilise les ultra-sons.

Projection gnomonique: type de cartes ou de projections cartographiques où la longitude est représentée par des lignes rectilignes et la latitude par des lignes courbes.

Projection Mercator: type de cartes ou de projections cartographiques où les lignes de longitude coupent à angle droit les lignes de latitude.

Prolonger. C'est naviguer parallèlement et à petite distance de la côte.

Proportionné. Le point où se mesure le diamètre d'un mât, qui est celui de sa plus forte grosseur. Il se trouve au sixième de la longueur en partant du pied.

Propulseur vertical. Disque horizontal portant à sa surface inférieure six pales attaquant l'eau verticalement et dont l'incidence est réglable. Cet appareil, qui supprime hélice et gouvernail, donne au bateau une grande maniabilité, lui permettant de virer rapidement sur place, cap pour cap et de s'amarrer instantanément le long d'un quai.

Propulsion. Propulsion à l'aviron, à voile, à moteur (combustion interne). La propulsion mécanique est assurée par la rotation d'une ou de plusieurs hélices qui, pour fonctionner avec un rendement satisfaisant doivent tourner à une vitesse relativement modérée (généralement inférieure à 400 tours/minute).

-Propulsion électrique: l'énergie électrique est fournie au moteur, directement couplés sur les arbres d'hélice, par des alternateurs entraînés à une vitesse constante, soit par des Diesel, soit par des turbines. Dans ce dernier cas, les groupes turbo-alternateurs sont mus par la vapeur comme s'il s'agissait de turbines à attaque directe. L'application la plus retentissante de la propulsion électrique a été celle du paquebot Normandie, construit aux Chantiers de Penhoët en 1935. Sa puissance était de 160.000 chevaux et sa vitesse de 31 nœuds. Après la deuxième guerre mondiale le gouvernement Français acheta aux Etats-Unis une vingtaine de pétroliers à propulsion turbo-électrique, dits T2. Environ 500 bâtiments de ce type ont été construits par les chantiers américains de 1943 à 1945.

-Propulsion nucléaire: principe: turbine à vapeur actionnant une ou plusieurs hélices classiques. Le fluide moteur est produit par un réacteur à eau, contenant sous forme de barres enrobées dans du zirconium, de l'uranium 235, dont 1 gramme donne 24.000 kilo-watts-heure de chaleur. L'eau, chauffée par la chaleur extraite du réacteur (énergie libérée par la réaction en chaîne de l'uranium) est envoyée sous pression dans un échangeur de chaleur où elle se vaporise, puis passe dans un collecteur et de là sur les rotors de la turbine qu'elle entraîne. Le premier navire à propulsion nucléaire a été le sous-marin américain *Nautilus* lancé le 21 janvier 1954 aux chantiers «Electric Boat» à Groton, Connecticut. Sa réalisation due à l'énergie et à la ténacité de l'amiral Rickover, représente une étape des plus importantes dans l'histoire de la navigation. Il aura été le premier navire utilisant un combustible radio-actif et son apparition a complètement transformé la stratégie navale. Après lui, ont été lancés: le brise-glaces soviétique *Lenin* (1957) et, aux Etats-Unis le Savannah (1959), premier navire de commerce à propulsion nucléaire; Il a été construit en vue de résister aux abordages les plus violents, son réacteur est protégé par une épaisse enveloppe d'acier et de plomb. Il a reçu la plus haute cote de l'*American Bureau of Shipping*. La propulsion nucléaire a permis de mettre en œuvre des puissances encore jamais atteintes (300 000 cv sur le porte-avions USS *Enterprise*, entré en service en 1962).

-Propulsion par réaction: rejet sous pression, à l'arrière du bateau, au niveau de la ligne de flottaison de l'eau aspirée à l'avant par une ou plusieurs turbines commandées par moteur à explosion. Ce procédé applicable seulement aux embarcations permet d'atteindre une vitesse d'environ 20 nœuds. Un bateau ainsi équipé peut naviguer sans dommage sur un plan d'eau marécageux ou herbeux. La propulsion d'un bateau par réacteur aérien n'a été réalisée qu'en vue d'une tentative de record de vitesse: canot du Major Campbell, *Blue-bird II*, équipé d'un réacteur de Havilland «Goblin» (1947).

Protection. Ensemble des moyens et des méthodes dont dispose une force navale pour assurer sa sécurité.

Proue. Ainsi que le mot poupe à l'arrière, ce terme a été souvent confondu avec celui de l'avant d'un navire et l'usage a consacré cette erreur. Dans la construction en bois, la proue proprement dite est formée par les allonges d'écubier, par les apôtres et par la partie du bordé les recouvrant. La proue se situe sur l'avant du coltis, elle a l'étrave pour limite.

Provisions. Les vivres, endaubages, animaux vivants ou autres pouvant tenir lieu de gamelle.

Pseudo-tourelle. Tourelle d'artillerie légère (calibre 100 à 150 mm.) non protégée mais qui, dans le cas de bâtiments très rapides (destroyers, notamment, contre-torpilleurs et torpilleurs)

met à l'abri du vent relatif et des embruns les armements des pièces. Les tôles des pseudo-tourelles peuvent assurer une légère protection contre les éclats et projectiles de mitrailleuses en bout de parcours. Les pseudo-tourelles ont fait leur apparition dans plusieurs marines vers 1937.

Psychromètre. Instrument utilisé en météorologie; il se compose d'un thermomètre sec et d'un thermomètre humide et permet de déterminer l'état hygrométrique de l'air.

Puchot. Trombe d'eau.

Puisard. Espace compris entre deux varangues et formant une caisse étanche sur tout ou partie de la hauteur du double-fond, dans laquelle viennent se rassembler les eaux de cale avant d'être aspirées par les pompes d'assèchement.

Puissance. Travail produit par une machine pendant l'unité de temps. On dit aussi, bien que cela soit moins correct, la force d'une machine. Ce travail s'évalue en chevaux; le cheval correspond à 75 kg élevés de 1 mètre en 1 seconde.

-Puissance effective: puissance produite par la machine et réellement utilisable. Elle est égale à la puissance indiquée diminuée des pertes par frottement dans les organes de la machine.

-Puissance indiquée: puissance correspondant au travail développé par le fluide sur le piston pendant une double course de celui-ci.

-Puissance torsiométrique: puissance indiquée au *torsiomètre*.

Puits. Espace séparant les superstructures sur un navire de commerce.

-Puits de dérive: logement dans lequel se meut la dérive médiane des bateaux du type dériveur.

-Puits à manivelle: cavité entre les colonnes d'une machine et dans laquelle tournent les bras des manivelles.

-puits aux chaînes: compartiment destiné à loger les chaînes des ancres.

-Manchons de puits aux chaînes: conduits cylindriques en tôle ou en acier moulé, placés verticalement au-dessus des puits et servant au passage des chaînes.

Pulvérisateur. Dispositif placé à l'intérieur de la boîte à aiguille et qui sert à pulvériser le combustible avant son arrivée à la tête d'aiguille.

Punitions. Les différentes punitions susceptibles d'être infligées aux officiers-mariniers, quartiers-maîtres et marins suivent une progression en rapport avec l'importance ou la récidive de la faute commise:

1°- le peloton.

2°- la consigne.

3°- la police simple (ou arrêts simples pour les officiers-mariniers).

4°- la police double (ou arrêts simples pour les officiers-mariniers).

5°- la prison nominale.

6°- La prison effective (ou arrêts de rigueur pour les officiers-mariniers). Dans la Marine française tous les châtiments corporels ont été supprimés par décret du 13 mars 1848.

Purge. Robinet placé à la partie haute des ballasts (sous-marins).

Purgeur. Robinet ou appareil destiné à évacuer, sur commande ou automatiquement, l'eau ou la vapeur d'un récipient.

Pyroscaphe. Nom donné par Jouffroy d'Abbans au bâtiment à vapeur qu'il fit naviguer sur la Saône en 1788. Terme aujourd'hui abandonné.

Q. Dix-septième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «mon navire est indemne et je demande la libre pratique». Mot de code Québec.

Le pavillon Q est aussi utilisé pour les formalités de douane. Il doit être hissé avant d'entrer dans le port et descendu à sa sortie.

Quadrant. Ancien instrument servant à mesurer la hauteur du soleil. Le principe en était le même que celui de l'*anneau astronomique*.

Quadrature (marée de). Marées qui se produisent au moment du premier ou du dernier quartier de la lune. Synonyme de *marées de morte-eau*.

Quai. Muraille en maçonnerie construite autour d'un bassin ou le long d'un fleuve. Les navires viennent s'y amarrer pour charger ou décharger. Les quais sont équipés de bittes, bollards et anneaux d'amarrages et, dans les grands ports, de tous les moyens de manutention: grues, portiques, tapis roulants etc.

-Poste à quai: emplacement attribué à un navire par le capitaine de port.

-Droits de quai: somme acquittées par l'armateur ou le propriétaire du navire pour pouvoir stationner à quai.

Quarantaine. Isolement imposé à un navire arrivant d'un port infecté ou supposé être infecté par des maladies contagieuses. Pendant cet isolement, dont la durée est fixée par les autorités, toute communication avec la terre ou avec d'autres navires est interdite et le navire doit rester en station en un point plus ou moins éloigné de sa destination jusqu'à la levée de la quarantaine. Le mot vient de ce que le séjour était fixé, à l'origine, à quarante jours.

Quarantenier. Petit cordage généralement goudronné, composé de trois ou quatre torons fait chacun de deux ou trois fils fins de caret.

Quarantièmes rugissants (les). Nom donné par les Anglais aux vents régnant entre le 40^{ème} et le 50^{ème} parallèle de latitude sud.

Quart. Durée pendant laquelle l'équipage est de veille pour assurer la sécurité du bateau et pour effectuer toutes manœuvres nécessaires à la navigation, à l'appareillage, à l'accostage. Les quarts vont de midi à quatre heures, de quatre à huit, de huit à douze.

-Quart par bordée: service de quart assuré par chaque bordée à son tour. Il y a deux bordées dans la marine de guerre et trois dans la marine marchande.

-«quart anglais»: quart de quatre heures, suivi d'un repos de quatre heures, d'un quart de six heures et d'un repos de six heures.

-Officier de quart. Officier de service. Prendre le service.

-Petit quart: quart de deux heures établi pour faciliter le service des repas. Se prend, en général, le soir.

-Quart au mouillage: garde d'un navire mouillé sur rade.

-Quart de fond: groupe d'hommes désignés pour assurer la veille à bord d'un sous-marin posé sur le fond.

-Être de quart en bas: être de repos. Terme familier qui était en usage sur les grands voiliers.

Quart. Synonyme de *rum*. Il y a trente-deux quarts dans un tour complet d'horizon.

-Abattre un quart: venir d'un quart (11°, 15) sur tribord ou sur bâbord.

Quart à poche. Flotteur qui maintient à la profondeur voulue (en général une dizaine de mètres) l'aussière de suspension d'un filet à harengs ou *tessure*. Ces flotteurs prennent aussi les noms de *tanvez* ou *caudins* suivant leur forme.

Quart d'angle. La rose des vents se divise en 32 angles égaux ; chaque partie porte le nom de quart, équivalent à 11° 15'.

Quarte ton cup. Course réputée, aujourd'hui disparue faute de combattant, elle était le championnat du monde des bateaux dont le rating était de 15 pieds.

Quartier. Ancien instrument pour mesurer la hauteur des astres.

Quartier. Subdivision dans l'organisation des *Affaires Maritimes*.

Quartier-maître. Grade dans la Marine Nationale correspondant à caporal dans l'armée de terre. Le terme vient du hollandais *kwartiermeester*, «proprement: maître du quartier».

Quatre (cordage en). Cordage dans le commettage duquel il entre non pas trois torons comme il est généralement d'usage, mais quatre. Pour que ce cordage soit rond, il faut le commettre autour d'une mèche.

Queira. Mot provençal utilisé en Méditerranée pour désigner une sorte de préceinte appliquée directement sur membrures, formant une saillie prononcée sur le bordé.

Quenouillon. Cordon d'étoupe goudronnée, employé dans les travaux de calfatage. Dit le plus souvent *quenouillon d'étoupe*.

Quenouille. Terme utilisé en Bretagne Nord pour désigner les jambettes de voute.

Querats. Les parts qui reviennent à chacun des hommes d'équipage, selon son grade, ainsi qu'aux armateurs sur les bénéfices de la campagne.

Quête. Inclinaison du mât vers l'arrière. Angle que fait l'étambot avec la quille.

Queue d'aronde, queue d'hironde. Nom donné à une technique d'assemblage en dent évasée de deux pièces de bois, sa forme ressemble à une queue d'hirondelle.

Queue de malet. Extrémité en pointe d'un cordage dont les brins sont effilés et recouvert d'un tressage fait avec une petite ligne et du tissu.

Queue de rat. Extrémité en pointe d'un cordage dont les brins sont effilés et recouverts d'un tressage fait avec une petite ligne et du tissu.

Queuet. Terme vernaculaire désignant en Normandie le guide de pied de mât, placé sous un banc de mât.

Quillage. Autrefois, droit payé par un bâtiment marchand à sa première entrée dans un port français.

Quille. Pièce axiale située à la partie inférieure d'un navire et sur laquelle repose l'ensemble de la charpente de la carène. Elle participe à la stabilité latérale et réduit la dérive.

Sur certains bateaux récents la quille peut être double dans ce cas ses deux éléments sont placés de part et d'autre de l'axe longitudinal. Parfois la quille unique, peut dans ce cas être mobile.

-Quille de roulis: plans minces fixés extérieurement à la coque, sur une partie de la longueur; ils amortissent les mouvements de roulis.

Termes de marines

Quinçonneau. Synonyme de *Cabillot*.

Quipot. Nom donné à une sorte de libouret par les pêcheurs de Boulogne. Il sert à prendre des maquereaux.

Quirataire. Propriétaire d'une partie de l'armement d'un navire.

R. Dix-huitième pavillon du Code International de Signaux. Signal de procédure. Nom utilisé comme signal d'une lettre. Mot de code: Roméo.

Raban. Tresse ou sangle formée d'un nombre impair de brins de bitord.

-Raban de ferlage: cordon ou tresse servant à serrer une voile sur une vergue, un gui etc.

-Raban de faix, raban de têtère: filin servant à transfiler la têtère d'une voile d'étai sur la draille, de manière à pouvoir hisser et amener librement la voile. Dit aussi *Raban d'envergure*.

-Raban de hamac: bout de quarantenier qui servait à suspendre le hamac et permettait de lui donner l'inclinaison voulue.

Rabanter. Fixer ou saisir un objet à son poste avec les rabans destinés à cet usage.

-Rabanter une voile: la relever pli par pli sur la vergue et l'entourer avec les rabans.

Rabattre. Reporter le tracé figurant sur la face d'une pièce, sur ses autres côtés, grâce à une équerre. Cette méthode permet de conserver en permanence les indications de travail.

Rabattue (couture). Couture dont le rabat de la première laize forme, avec le rabat de la deuxième, une couture plate.

Rabiot, Rabiau. Reste, résidu. Se dit en particulier de ce qui peut rester de vin ou d'eau de vie.

Râble. Pièce de charpente permettant l'assemblage de la sole (fond) sur un bateau à fond plat; tient lieu à la fois d'allonge des fonds et de varangue.

Râblure. Dans la construction en bois, rainure triangulaire à arêtes vives, pratiquées des deux côtés et sur toute la longueur de la quille, de l'étrave et de l'étambot, pour recevoir le can des bordages voisins. On l'appelle quelquefois *éclingure*.

Rabot. Outil destiné à planer ou à engouger la surface du bois; les charpentiers possèdent une grande variété de rabots qui portent chacun un nom spécifique: varlope, bouvet etc.

Racage. Sorte de collier composé d'un filin, le *bâtard* garni de boules de bois, les *pommes de racage*. Il sert à relier un espar quelconque à un mât tout en laissant la possibilité de le manœuvrer; le faire glisser ou l'orienter.

Racastillage. Réparation dans l'accastillage ou dans les œuvres mortes.

Radage. Voir *ramendage*.

Radar. Désignation générique des appareils de détection électro-magnétique, aériens et de surface, mis au point pendant la guerre de 1939-1945 par les Anglais, les américains et les Français. Le mot a été formé par les initiales de: *Radio Detection And Ranging*, détection et télémétrie radio-électrique. Principe: émission d'énergie radio-électrique sur ondes centimétriques pendant une très faible partie de temps (impulsion) et retour de l'écho, renvoyé par un objet métallique frappé par les ondes. Le temps écoulé entre l'émission et la

réception donne la distance, la direction est obtenue au moyen d'une antenne pivotante qui envoie des impulsions en faisceau. Le radar permet de pointer les pièces sur un objet invisible et accroît la sécurité de la navigation, son fonctionnement n'étant pas affecté par la nuit ou par la brume. Il ne donne toutefois que le gisement et la distance d'un navire se trouvant dans son faisceau, mais non sa route et sa vitesse. Sa généralisation a provoqué dans les années d'après guerre, des abordages par temps bouché. De ce fait, les jugements rendus par les Tribunaux Maritimes ayant eu à connaître de ces collisions, ont toujours rappelé que tout navire reste soumis aux consignes de brume (vitesse réduite) qu'il soit ou non équipé d'un radar. Cet appareil a été utilisé pour la première fois contre l'ennemi par l'aviation navale britannique en 1940. Cependant dès 1937, le paquebot français Normandie avait été équipé d'un radar (appelé à cette époque détecteur d'obstacles) pour le repérage des icebergs; sa portée était de 8 kilomètres.

-Radar à mouvement vrai: type de radar qui permet de faire la distinction entre les objets mobiles (navires) et fixes (côtes). Dans les années 1950-1960 un système était en usage sur les radars de la Marine Nationale appelé supprimeur d'échos fixes.

-Radars de port: ils sont destinés à surveiller et à contrôler la navigation maritime aux environs du port. Le premier a été installé après la deuxième guerre mondiale à Douglas, île de Man. La marine de guerre utilise outre le radar de navigation de nombreux radars, chacun très spécialisé: radar de veille avions, de veille surface, d'interception, de conduite de tir etc.

Radasse. Synonyme de *Faubert*.

Rade. Grand bassin naturel, ayant issue vers la mer et où les bâtiments trouvent de bons mouillages. On appelle plus particulièrement *grande rade*, un plan d'eau qui sépare parfois les ports ou rades de la pleine mer et qui peut servir de mouillage. La grande rade a généralement un large accès à la mer.

-Rade abri: partie d'une rade la moins exposée au mauvais temps.

Radeau.

1°- Train de bois. Assemblage de poutres, planches, troncs d'arbres etc., fortement liés ensemble pour être transportés par flottage sur les rivières, fleuves ou lacs.

2°- Radeau de sauvetage: a) *Rigide*: il doit être pourvu de compartiments à air, être muni d'une capote de couleur très visible, d'un dispositif d'éclairage et doit pouvoir être lancé à l'eau sans dommages. b) *Pneumatique*: ce type d'embarcation doit se gonfler automatiquement en tirant sur un filin; il doit être muni d'une tente qui se met elle-même en position lorsque le radeau se gonfle; pouvoir être redressé par une seule personne s'il se gonfle étant chaviré. Suivant les règles édictées par la «Conférence pour la Sauvegarde de la vie en mer», la capacité de transport d'un radeau pneumatique ne doit pas être inférieure à six personnes et ne doit en aucun cas dépasser vingt-cinq.

Radier. Maçonnerie sur laquelle on établit les portes d'un bassin, d'une forme ou d'une écluse.

Radiobalise. Emetteur flottant destiné à la localisation des sinistres en mer. La radiobalise entre immédiatement en fonction, sans aucune intervention manuelle, en cas de disparition brutale du navire. Ses émissions se poursuivent pendant plus de quarante-huit heures et doivent permettre aux navires sauveteurs de procéder à un radioralliement

Radiocompas. Radiogoniomètre automatique de bord, qui indique le gisement (ou le relèvement) de l'émetteur terrestre sur lequel il est accordé. Utilisé seulement en navigation aérienne, en navigation de plaisance et à bord de petites unités.

Radiogoniomètre. Appareil récepteur de bord qui permet de déterminer le gisement d'un poste émetteur d'ondes radioélectriques.

Radionavigation. Appellation familière de la navigation radioélectrique. Dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, elle était communément appelée: *aides radioélectriques à la navigation*.

Radiophares. Emetteurs radio situés au sommet de phares. Jusque à il y a peu de temps, ces phares servaient de support à l'émission de radiosignaux permettant aux navigateurs d'effectuer des relevés magnétiques. Certains de ces émetteurs sont devenus le site d'émissions radio différentielles.

Radiotélégraphie. Service de la radio de bord. Dans la marine marchande les opérateurs sont officiers; dans la marine de guerre, le personnel radio constitue une des spécialités et les officiers chargés de ce service sont brevetés *Transmissions*. Les premières applications de la radiotélégraphie, dite à l'origine T.S.F. (Télégraphie sans fil), dans la Marine Nationale sont dues au lieutenant de vaisseau Camille Tissot, qui installa en 1898, des appareils d'expérience sur le cuirassé *Masséna*. La portée était d'une vingtaine de milles. La décision d'équiper en T.S.F. tous les bâtiments de guerre, date de mai 1904. La portée dépassait alors 100 milles. Les premiers navires de commerce français équipés en radiotélégraphie furent *La Savoie* et *La lorraine*, de la Compagnie Générale Transatlantique, en juin 1905.

Radôme. Sur un bâtiment de guerre, coupole abritant une antenne-radar. Le radôme des frégates lance-missiles atteint une dizaine de mètres de diamètre.

Radoub. Opération par laquelle on entretient ou on répare un navire. Le bassin utilisé à cet usage est appelé bassin de radoub. On parle aussi de carénage.

Pour des questions d'économies, cette opération était fréquemment réalisée sur une cale, pendant le temps de marée basse. A la condition d'échouer le bateau au plus haut de la marée haute, il était possible de disposer d'environ 6 heures pour travailler sur la carène. Afin que le bateau soit repris le lendemain par la marée il était nécessaire de se trouver dans une période d'augmentation des coefficients de marée, faute de quoi le bateau risquait de rester au sec pendant 28 jours!... Cette manière de procéder n'est évidemment pas réalisable en méditerranée, avec un marnage d'une dizaine de centimètres!...

Rafale. Augmentation soudaine et de peu durée du vent.

-Rafalé: poussé par un vent violent, jeté à la côte. Navire rafalé par le mauvais temps.

Rafiau. Petite embarcation allant à la voile et à l'aviron qui grée une voile à antenne et un foc. Le Rafiau est très court par rapport à sa longueur.

Raflouer, Renflouer. Déséchouer un navire, le remettre à flot.

Rafrâchir. Rafrâchir un câble, une amarre, c'est en filer une certaine longueur de manière que le portage sur le bord ne soit plus à la même place.

Ragage. Usure par frottement d'un objet contre un autre. Ne pas confondre avec le racage qui est un collier de mât.

Ragrée. Réparer. Remettre en état. Compléter.

Termes de marines

Raguer. Un cordage rague lorsqu'il s'use, se détériore en frottant sur un objet dur ou présentant des aspérités. *Un filin usé par ragage.*

Ragues. Hauts-fonds sur lesquels on risque de talonner. Peu usité.

Raide. Un cordage est raide lorsqu'il est fortement tendu.

Raider. Terme anglais apparu pendant la guerre de 1914-1918, généralisé pendant celle de 1939, pour désigner les bâtiments de guerre chargés d'attaquer la navigation commerciale. Les raiders sont quelquefois des bâtiments de commerce transformés.

Raideur à la toile. Aptitude d'un bateau à porter la toile. Plus un bateau est raide plus on peut retarder le moment de réduire la toile.

Raidir. Raidir un cordage, une manœuvre, c'est agir dessus avec assez de force pour les tendre.

Rail de fargue. Partie supérieure du bordé qui dépasse le pont. Généralement creusé à intervalles réguliers il permet d'amarrer pare-battage et voile d'avant.

Rail de grand voile. Axe sur lequel se déplace la poulie de l'écoute de grand voile; on parle aussi de barre d'écoute.

Rainette. Outil pointu et recourbé servant à graver un tracé sur une pièce de charpente.

Raised-deck. (Navire à pont surélevé) Le pont est surélevé sur une partie de sa longueur à l'avant ou à l'arrière; la partie surélevée est dénommée demi-dunette ou demi-gaillard. Cette surélévation, généralement de près d'un mètre a pour but d'augmenter la capacité des cales.

Raisin des tropiques. Goémon flottant portant des grains groupés en grappe, abondant dans la mer des Sargasses.

Rak. Terme vernaculaire désignant un rocambeau en bois sur les chaloupes et canots à misaine bretons. On dit aussi parfois: raque, en français, pour désigner les cercles de mât.

Rakenn. Terme vernaculaire pour désigner, en Bretagne Sud, un bloc de bois fixé dans un clan situé en tête de mât, percé d'un conduit livrant passage à la drisse d'une voile au tiers. Cette pièce fixe, sur laquelle glisse la drisse, joue le rôle d'un réa.

Ralingue. Cordage résistant cousu sur le guindant d'une voile pour la renforcer contre l'usure due à l'action du vent et des manœuvres.

-Ralingue: Filin constituant la bordure d'un élément de filet. Les filets rectangulaires verticaux ont toujours une ralingue supérieure et parfois des ralingues latérales. Les filets circulaires ou horizontaux sont ralingués sur tout leur pourtour.

Ralinguer. Coudre les ralingues à une voile.

-Voile qui ralingue: voile qui bat.

Rallier. Rejoindre. *Rallier la terre:* faire route vers la terre. *Rallier le bord:* Rentrer à bord de son navire.

Ralliement. Action des bâtiments d'une escadre, d'une division ou d'une flottille qui, après avoir été séparés pour une cause quelconque se rapprochent les uns des autres et reprennent un ordre signalé par le commandant en chef.

Termes de marines

Ram. Mot anglais: bélier éperon. Il a désigné certains bâtiments cuirassés, munis d'un éperon, mis en œuvre pendant la guerre de Sécession (1861-1865).

Ramasseur de fond. Appareil employé par les océanographes pour recueillir aux fins d'études des échantillons du sol sous-marin. Il peut être à mâchoires se refermant sur le fond ou à tube-sondeur (carottier).

Rambarde. Garde-corps. Synonyme de main courante.

Rame. Voir *Aviron*.

Ramendage. Réparation manuelle des filets après chaque usage. Sur fond rocheux ou accidenté, les grands chaluts à panneaux exigent souvent un ramendage après chaque *trait*. Le ramendage proprement dit consiste à remplacer les mailles usées ou déchirées par un nombre correspondant de mailles nouvelles. Le *radage* est l'opération qui a pour but de remplacer une pièce détériorée par une pièce en bon état préparée à l'avance. Ce travail, qui exige une connaissance approfondie du chalut, est exécuté sous la direction du *chef-ramendeur*.

-Ramendeur: à bord d'un bâtiment de pêche, spécialiste chargé du ramendage des filets. L'équipage des grands chalutiers comprend toujours une équipe de ramendeurs.

Ramer. Agir sur les avirons afin de faire avancer une embarcation.

Rameur. Les hommes qui agissent sur les rames, assis sur leur banc de nage.

Ramoner. (Chauffe au charbon): enlever la suie et les cendres déposées sur les surfaces de chauffe. On fait un ramonage quand la pression baisse.

Rampe d'amerrissage. Forte toile à voile tendue dans le sens de la largeur par des lattes de bois. Remorquée par un navire, elle constituée un plan incliné sur lequel un hydravion, une fois posé, venait engager sa coque. Il était alors saisi par un mât de charge et hissé à bord. Ce dispositif utilisé notamment par les Allemands pour le ravitaillement de leurs hydravions lors des premières traversées aériennes de l'atlantique Sud, avait l'avantage d'éviter l'amerrissage le long du bord, toujours dangereux par grosse mer et permettait de relever l'appareil sans stopper.

Rances. Terme ancien. Pièces de bois que l'on ajustait à angles droits sur les bordages d'un vieux navire pour le consolider; il était dit alors *rancé*. A désigné aussi les pièces de bois servant de chantier pour les futailles.

Rançon. Prix convenu pour libérer le capitaine d'un navire de commerce qui a été capturé par l'ennemi.

Ranger. *Ranger la terre*: passer à petite distance. *Ranger à l'honneur*: ranger un bâtiment, un môle, un objet quelconque à l'honneur, c'est en faire passer son navire le plus près possible. Ranger du monde sur une manœuvre, c'était, sur les voiliers, disposer les hommes près à agir dessus.

Rapatriement. Acte de renvoi dans sa patrie d'un marin naufragé ou resté dans un pays étranger.

Rapiquer. Rapiquer au vent c'est reprendre l'allure du plus près.

Rappel. Sur un navire au mouillage, tension soudaine et souvent brutale de la chaîne d'ancre par suite de l'agitation de la mer.

Rapport de mer. Rapport des incidents survenus pendant le voyage, fait par un capitaine et confirmé par plusieurs hommes de l'équipage, devant le Tribunal de Commerce, un consul ou une autre autorité légale, pour certifier ses dires en cas d'avaries survenues au navire ou à la cargaison, de même que pour dégager sa responsabilité en cas d'abordage.

Rapporter. Les marées rapportent lorsque la hauteur d'eau augmente d'une marée à l'autre.

Rapporteur. Demi-cercle gradué, en matière transparente, servant à mesurer ou à porter des angles sur la carte.

Rapporteuse. *Compas de chambre.*

Raque. Syn. de pomme de racage.

Ras. Radeau servant aux réparations à faire à un bâtiment près de la flottaison. Petit appontement flottant. Dit parfois *ras-de-marée*.

-Ras d'eau: un navire est ras d'eau lorsqu'il est très chargé et que son pont est près de l'eau.

Ras de carène. Radeau utilisé par les charpentiers pour travailler sur les bateaux à flot.

Ras de courant. Courants violents, remous de plusieurs forts courant qui se rencontrent et se choquent.

Ras de marée. Lames sourdes qui sans paraître poussées par le vent, se forment subitement, grossissent et donnent une forte agitation aux eaux de la mer. Susceptibles de renverser de gros navires et sur la côte de détruire de forts ouvrages maritimes.

Rasé. Un bâtiment qui a perdu tous ses mâts par mauvais temps ou dans un combat est dit «être rasé» ou même «ras comme un ponton».

Rateau de pont. Râteau fait d'une planche garnie de caoutchouc, que l'on passe sur le pont mouillé pour l'assécher.

Ratelier. Pièce de bois ceinturant le mât dans laquelle on plante les cabillots sur lesquels on frappe écoutes et drisses. Sur les grands voiliers (vaisseaux et clippers) le ratelier était une planche étroite et épaisse chevillée horizontalement dans le sens de sa largeur, sur la muraille intérieure, au-dessous des bastingages et à l'aplomb des haubans; elle était garnie de cabillots de tournage pour les manœuvres courantes descendant de ces haubans.

Ratier. Argot de bord: matelot sans spécialité.

Ratière. Voir *Fanal*.

Rat-proofing. Aménagement particulier d'un bâtiment, destiné à y combattre la présence des rats. Dispositif empêchant leur pénétration à bord. Un navire est *ratproof*.

Rating. Système de classement pour des bateaux de taille et de type différents qui permet d'organiser des courses à handicap.

Ration. La ration, à bord, est la portion de vivres et de liquides allouée chaque jour à chaque homme du bâtiment. A terre elle était estimée à 49 centimes, en mer à 89 centimes.

Ravet. Syn. de cancrelat: sorte de scarabée de la grosseur d'une cigale et à odeur nauséabonde.

Termes de marines

Ravier. Navire qui a tendance à se rapprocher du vent. Syn.: ardent.

Ravitaillement. Syn. de Avitaillement: approvisionnement du bord.

Ravoirs. Bas-parcs sur les côtes de la Manche. Appelés aussi *étaliers, folles, étentes, rêts traversants* et *cibaudières*, suivant les régions. Les ravoirs sont simples: Nappes de filets parallèles, tendues verticalement sur des pieux; ou tramailés, lorsque la nappe simple est remplacée par un tramail. La marée montante les soulève et la marée descendante les rabat, retenant les poissons.

Rayons. Poignées qui débordent la roue du gouvernail.

Rayon d'action. Distance franchissable par un navire sans ravitaillement en combustible et matières consommables.

Raz. Courant violent dû au flot ou au jusant dans un passage resserré.

Raz de marée. Surélévation brutale et soudaine du niveau de la mer, due à un ébranlement du sol sous-marin. Les raz de marées sont la cause de ravages considérables le long des côtes.

Réa, rouet. Disque en bois ou en métal, creusé d'une engoujure, qui tourne sur un axe dans la caisse de la poulie, ou dans un clan.

Réarrimage. Action de décharger une cargaison mal arrimée, ou qui s'est déplacée et l'arrimer de nouveau.

Rebander. Mettre le navire à l'autre bande ou le faire virer de bord.

Rebanquer. Revirer de bord vent devant.

Récepteur. Machine à vapeur. Intérieur d'une boîte à tiroir du cylindre à basse pression d'une machine *compound*, y compris l'espace entre le cylindre à haute pression et la ceinture qui l'entoure; il sert à établir la circulation de la vapeur entre le cylindre à haute pression et celui à basse pression.

Rechange. Objets accordés à un bâtiment pur remplacer ceux qui peuvent manquer ou qui sont usés.

Réchauffeur. Machine à vapeur. Appareil cylindrique formant chambre de vapeur, à l'intérieur duquel l'huile à réchauffer parcourt un faisceau tubulaire.

-Réchauffeur d'air: Appareil ayant pour but de réchauffer l'air comburant par des calories prises aux fumées.

Récif. Chaîne de rochers à plusieurs têtes, couverts ou découverts, au voisinage des côtes, prolongeant parfois un cap. Le nom de récif est plus particulièrement donné en océanographie à des hauts-fonds se rapprochant à moins de 11 mètres de la surface.

-Récif frangeant: Coraux fixés à un rivage rocheux. Lorsque la côte est plate, on trouve à une certaine distance de cette *frange*, un second récif, la *barrière*, formé également de coraux et d'algues calcaires. Entre la frange et la barrière se situe le lagon, espace d'eau peu profond et dont le fond est constitué par du sable corallien. La *Grande Barrière d'Australie* est à 100 km environ de la côte et atteint plus de 2400 km de longueur.

Reconnaissance (point de). Toute marque ou amer indiquant une passe, des dangers, l'entrée d'un port.

-Signaux de reconnaissance: en temps de guerre, signaux particuliers servant aux navires à se faire reconnaître des navires ou des ports amis.

Reconnaître. S'approcher suffisamment pour savoir en présence de qu'elle terre on se trouve.

-Reconnaître un feu: voir le feu d'un phare et l'identifier d'après ses caractéristiques.

Recouvrement. Il s'agit du recouvrement de la grand voile par le génois. Parfois le guindant de la grand voile se situe en arrière de la chute du génois et dans ce cas il n'y a pas recouvrement.

-Recouvrement: synonyme de *Bordage*.

-Recouvrement du tiroir: machine à vapeur. Partie du tiroir qui recouvre les orifices d'admissions du cylindre lorsque le tiroir a fait la moitié de sa course.

Recran. Très petite crique où peut s'abriter une embarcation.

Recul. Rapport au pas moyen, de la différence entre ce pas et l'avance par tour d'hélice.

-Recul du vent: dans l'hémisphère nord, on dit que les vents reculent lorsqu'ils tournent de droite à gauche, c'est-à-dire du Nord à l'Ouest. Au sud de l'équateur, les vents reculent lorsqu'ils tournent de gauche à droite.

Redan. Décrochement extérieur d'une coque d'hydravion. Le redan réduit l'adhérence au cours du décollage et facilite le déjaugage. *Sur le redan:* Se dit d'un hydravion qui court à fleur d'eau, l'arrière totalement déjaugé. Certaines coques de canots automobiles rapides qui déjaugent en partie lorsqu'ils atteignent une grande vitesse, sont également à redan.

Redoublage. Enlèvement des vieilles tôles de doublage qui protègent la carène, pour les remplacer par de nouvelles.

Rèdre. Filet pour pêcher le hareng.

Redresses. Forts cordages qui servent à redresser un navire abattu en carène.

Réducteur. Train d'engrenage interposé entre l'arbre d'hélice et l'appareil moteur lorsque celui-ci a une vitesse de rotation élevée. Dans le cas de propulsion par turbine, par exemple, la puissance développée directement sur l'arbre le ferait tourner trop vite, ce qui conduirait au phénomène de cavitation. Le réducteur, en réduisant la vitesse de rotation de l'arbre d'hélice, permet d'utiliser toute la puissance de l'appareil moteur.

Réduit central. Sorte de fort que l'on installait au milieu de certains cuirassés vers les années 1870-1885; il était armé au centre de canons, de calibres relativement important.

Reflux. Mouvement de recul de l'eau faisant suite à la marée haute. Se dit aussi *jusant* et *ebbe* ou *ebe*.

Refonte. Modernisation et transformation d'un navire. Refondre: le réparer, le refaire, en quelque sorte à neuf.

Refouler. Un navire refoule le courant, la marée, lorsqu'il s'avance contre le courant.

Refouleur. Bâtiment conçu en vue de l'extraction et de la mise à terre de déblais sous-marins ou fluviaux: sables, vases, galets etc. Les pompes d'aspiration peuvent refouler dans des chalands ou directement à terre par conduites forcées. Ces engins sont utilisés par les Ponts et Chaussées.

Refouloir. Hampe avec laquelle on buurrerait la charge des canons-bouche.

Refuser. Le vent refuse quand il change de direction en se rapprochant de l'avant du navire et oblige à modifier la route commencée au plus près.

Termes de marines

Un navire est dit: «refuser de virer de bord» quand sous l'effet des lames ou du vent le virement de bord ne peut être effectué et qu'il rabat sur le même bord. (Il y a manque à virer).

Régate. Courses de bateaux; compétition dont les règles nettement définies sont appliquées par tous les pays. Les régates se disputent entre voiliers ou entre embarcations à l'aviron. Le terme ne concerne pas une épreuve entre bateaux à moteurs et ne s'emploie, en général, qu'au pluriel pur désigner une série de courses. A l'origine course disputée entre gondoles, sur le Grand Canal à Venise, à l'occasion de certaines fêtes.

Régie (en). Travaux en régi: ceux qui sont fait par le gouvernement et ses agents

Régime de croisière. Il se définit par le nombre de tours effectué en une minute par le moteur. Il est en général égal au 2/3 du nombre de tours maximum, et permet en naviguant au moteur, d'obtenir le meilleur rapport performance/consommation avec un bruit raisonnable.

Régions maritimes. Le littoral de la France est divisé en trois régions maritimes ayant chacune son chef-lieu (Brest, Cherbourg, Toulon), port militaire siège d'un arsenal principal. Ces régions sont subdivisées militairement en secteurs de défense du littoral et, administrativement en arrondissements maritimes.

Registre. Disque orientable disposé dans un conduit d'air, de gaz ou de vapeur; il permet de régler le débit.

Règlement d'avarie. Etat dressé par des experts; il a pour objet de répartir «les avaries communes», proportionnellement aux valeurs du navire, pour les réclamations faites aux assureurs.

Règlement pour prévenir les abordages en mer. Règlement (international) sur le service des feux, les signaux à faire et les manœuvres à exécuter pour prévenir les abordages. Le texte intégral de ce règlement est publié par le *Service Hydrographique et Océanographique de la Marine*.

Regréer. Gréer à nouveau après avoir modifié certains détails ou réparé des avaries. Réarmer concerne plus largement tout ce qu'il est nécessaire de prévoir avant de reprendre la mer, y compris l'équipage. Ragréer s'applique à la remise en état de la coque.

Régulateur. Dans une machine à vapeur, appareil mécanique en communication avec le registre et servant à régulariser le mouvement de la machine lorsque le navire se trouve dans une mer agitée. Dit aussi *modérateur*.

Régulation (d'un compas). Opération, effectuée périodiquement, par laquelle on détermine la déviation d'un compas magnétique aux différents caps.

Reiss de madrague. Patron pêcheur qui commande la manœuvre générale d'une madrague au moment de l'arrivée des thons. Il a sous ses ordres l'ensemble des embarcations dont chaque patron porte le nom de *reiss d'embarcation*.

Relâcher. Un navire relâche, lorsque par suite du mauvais temps ou d'avaries il est forcé d'interrompre son voyage et d'entrer dans un port qui n'est pas son port de destination.

Relevé. Dessin ou plan obtenu à partir des mesures prises sur un bateau existant.

Relèvement. Détermination de la position angulaire d'un point; il s'agit en fait de déterminer l'angle sous lequel un objet est vu au travers d'un compas de relèvement et par rapport au Nord magnétique; la mesure s'effectue à l'aide du compas de relèvement ou de visée.

Termes de marines

-Relèvements croisés: relèvements déterminant la position d'un navire près d'une côte et se rapportant à deux objets, indiqués sur la carte (phare, île etc.) et suffisamment distant l'un de l'autre.

Relever. Reprendre l'emploi ou la fonction d'un autre.

Relever au vent d'une côte (se). Louvoyer au vent pour empêcher le navire d'aller se jeter à la côte sous le vent.

-Relever un navire, un cap: déterminer l'angle que fait leur direction avec la ligne nord-sud.

-Relever: soulever au moyen d'une manœuvre.

-Relever une côte: dessiner l'aspect qu'elle présente.

-Relever sur...: mettre le cap sur un point donné, gouverner sur ce point.

Remâter. Changer les mâts.

Remole. Tournoiement d'eau, sorte de gouffre.

Remontée au lof ou aulofée. Mouvement du bateau qui se rapproche du vent; le contraire d'une abattée.

Remonter dans le vent. Naviguer au plus près et particulièrement louvoyer.

Remorquage, touage. Action de traîner un navire à l'aide de remorqueurs ou d'un autre navire. Le mot *touage* est surtout employé en navigation fluviale.

-Remorquer en flèche: le remorqué est dans l'axe de son remorqueur.

-Remorquer à couple: se dit lorsque le remorqué est bord à bord avec son remorqueur.

Remorque. Aussière ou grelin qui sert à relier le remorqué au remorqueur. *Donner la remorque, filer la remorque.*

Remorqueur. Bâtiment à propulsion mécanique, de tonnage moyen, muni de machines puissantes, construit pour déplacer d'un point à un autre des navires, dans un port, un fleuve et parfois en mer. Les particularités de ces navires sont:

1°- Une largeur importante, nécessaire pour obtenir une bonne stabilité, la tension du câble risquant de faire chavirer le remorqueur lorsque celui-ci se trouve dans une position parallèle au remorqué.

2°- Un croc à échappement placé le plus près possible du centre de gravité du bateau et permettant de larguer rapidement la remorque.

3°- Le dessin spécial des pales d'hélices (placées généralement sous tuyère) qui, en remorquage, sont appelées à tourner deux fois moins vite qu'en marche normale.

Il y a quatre catégories de remorqueurs: de port, de mer, de haute mer (remorquage des plates-formes de recherches pétrolières), de sauvetage, ces derniers équipés de moyens de lutte contre l'incendie, en particulier de pompes puissantes.

Remous. Se dit du tourbillon qui se forme à l'arrière d'un navire en marche. Les remous et sillages d'un navire en projet, sont étudiés à différentes allures en bassin d'essais sur modèle réduit navigant.

Rempli. Élément de bois non structurel situé entre deux pièces de charpente pour remplir un vide.

Renard. Plateau en bois, sur lequel était peinte une rose des vents et percé de nombreux trous destinés à recevoir des chevilles (les poules); il servait, sur les vaisseaux, à indiquer les différentes routes et vitesse pendant le quart. Plateau en bois sur lequel les timoniers de service portent les noms des officiers qui descendent à terre.

-Renard d'eau: légère rentrée d'eau provenant d'un mauvais matage des rivets de coque.

Rencontrer la barre. Mettre la barre du côté opposé à celui où elle était auparavant pour arrêter le mouvement d'abattée du navire.

Rendement d'une machine. Rapport entre la puissance utile qu'elle fournit et la puissance qu'elle reçoit.

-Rendement calorifique total: Rapport de la chaleur utilisée par kilogramme de combustible. Le rendement calorifique total d'une chaudière oscille entre 65 et 80 %.

Rendre. Un cordage rend lorsqu'il s'allonge. Une manœuvre est rendue lorsqu'on l'a amenée à son poste en halant dessus.

-Rendre le mou d'un cordage: Tenir le cordage à retour d'un bout, tandis qu'on hale sur l'autre bout.

-Rendre le quart: remettre le service du quart à l'officier qui doit prendre la suite.

Renflé. Se dit d'un navire dont l'avant est très arrondi.

Renfloué. Un navire est renfloué lorsque, après avoir été échoué ou après avoir coulé, il est remis à flot; ou que, se trouvant en cale sèche on remplit celle-ci d'eau en quantité suffisante pour le soulever des tins.

Renflouement. Remise à flot d'un navire coulé. Les divers moyens employés se ramènent en général à: 1°- L'emploi de forces extérieures verticales: grues flottantes et pontons-bigues, chalands de relevage, flotteurs immergés et allégés par insufflation d'air comprimé.

2°- L'emploi de forces internes de flottabilité: vidange de certains compartiments de l'étrave par pompage ou insufflation d'air comprimé.

3°- La conjugaison de ces forces employées simultanément.

Renfort. Bande de toile qui double certaines parties d'une voile pour en augmenter la résistance ou pour remédier à l'usure.

Renfort de proue. Doublage en tôle ou en acier disposés au voisinage de la flottaison à l'avant, sur les navires destinés à naviguer dans les mers où on rencontre des glaces.

Reniflard. Robinet de vidange du condenseur.

Rentrée. Rétrécissement de la largeur d'un vaisseau en montant de la batterie basse aux gaillards. On disait d'un tel navire qu'il était *frégaté*. Caractéristique de la construction du XVIII^{ème} siècle.

Rentrer le pavillon. Faire descendre les couleurs. Ne signifie pas «amener», terme qui ne s'emploie que dans le sens de reddition.

Rentrez devant! Ancien commandement à l'armement d'une embarcation pour faire rentrer les avirons au moment de l'accostage.

Renverse (la). La renverse du courant: Changement de sens d'un courant; en particulier d'un courant de marée; quand on passe du flot au jusant ou inversement.

Renversement. Se dit de l'époque où des courants, marées et vents qui ont une direction donnée, pendant une période déterminée, passent à la direction opposée. Il peut en résulter des calmes plats ou, plus généralement, de violentes tempêtes (renversement des moussons).

Repasser. Vérifier les manœuvres dormantes ou le gréement et y faire de petites réparations.

Répondre. Se dit d'un bateau qui obéit à la barre, qui gouverne bien.

Termes de marines

Repos. Un navire est dans l'état de repos, quand il est ni couché, ni incliné par ses voiles, par l'effet des vagues ou du vent.

Reprendre un hauban. Le raidir lorsqu'il a pris du mou.

Réseau d'atterrissage. Ensemble des filières perpendiculaires à l'axe de la piste d'envol d'un porte-avions, dans l'une desquelles croche la crosse d'atterrissage d'un avion appontant.

Resègue, Resaigue. Grand tramail méditerranéen.

Réserve (flotte en). Après la deuxième guerre mondiale, le nombre de navires américains (guerre et commerce) dépassant les besoins du temps de paix, un certain nombre d'entre eux furent désarmés et littéralement «mis en conserve». Le procédé consiste à isoler le navire de l'air extérieur et à maintenir à l'intérieur un air sec complètement dépourvu d'humidité. Familièrement on dit de ces bâtiments qu'ils sont *mis dans la naphthaline* ou *encoconés* (mis en cocon).

Résolution des routes. Combiner les différentes routes suivies en une seule. On dit aussi *réduction des routes*.

Ressac. Chute de la partie supérieure d'une lame abordant un rivage en pente. La violence de cet écroulement peut être augmentée par un effet de courant qui se produit en sens inverse de la progression et qui agit sur la base de la lame.

Résure. Rogue salée et en conserve qui sert d'appât pour la pêche à la sardine. Faite avec des œufs et de la laitance de maquereaux.

Retenue. Cordage en chanvre, en fil de fer ou parfois en chaîne, qui servait à soutenir un bout dehors, un bossoir.

Retenue de bôme. Ligne ou palan permettant d'éviter tout mouvement incontrôlé de la bôme, comme par exemple un balayage accidentel du pont.

Retour de galbord. Terme qui définit la forme de la liaison quille-coque. Sur les bateaux en bois elle était arrondie. Aujourd'hui le lest est rapporté directement à la coque, l'angle est pratiquement droit.

Retour (d'une manœuvre.). Partie de cette manœuvre sur laquelle on doit haler pour faire effort.
-Prendre à retour: faire plusieurs tours autour d'un taquet, d'une bitte avec un cordage pour contretenir le bout et filer à retour, c'est-à-dire doucement et à la demande.

Retrousser. Pour une voile c'est la relever pour la serrer.

Rets de fond. Filets de pêche.

-Rets traversant: bas-parcs.

Revenir en relâche. Un navire revient en relâche lorsque, après avoir quitté le port, il se trouve dans l'obligation d'y retourner, soit par suite de mauvais temps, soit par suite d'avaries ou de tout autre raison.

Reverdie. Voir *Maline*.

Revêtement calorifuge. Enveloppe calorifuge. Pour éviter les pertes de chaleur par rayonnement autour des récipients contenant des gaz ou de la vapeur à haute température, on entoure ces récipients de matières isolantes, notamment de magnésie ou d'amiante, formant revêtement.

Revif. Période de croissance du mouvement des marées entre morte-eau et vive-eau. *Le revif de l'eau.*

Revolin. Vent renvoyé par une voile sur une autre, aux allures de prés; l'écoulement des filets d'air dans un foc produit un revolin sous le vent de la grand-voile.

Rey. Patron pêcheur à bord d'un thonier. Appelé aussi *patron de seinche*, du nom du filet utilisé.

Rhumb. Quantité angulaire comprise entre deux des trente deux aires de vent du compas, et égale à 11° 15'. Synonyme de quart ou aire de vent. Il y a le rumb de vent du compas et le rhumb de vent réel ou corrigé, qui diffèrent entre eux d'une quantité égale à la variation, c'est à dire à la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Ria. En Espagne nom que prend la partie d'un fleuve (rio), au voisinage de son embouchure.

Ribord. Bordage de la carène compris entre les gabords (ou galbords) lesquels touchent la quille et le voisinage de la flottaison. Les ribords et les gabords recouvrent la partie appelée la *coulée* du navire.

Ribordage. En cas d'abordage accidentel, indemnité que le navire abordeur devait verser à l'abordé.

Ricochet (bombardement par). Méthode d'attaque sur mer que tenta de mettre au point l'aviation japonaise en 1945. Le pilote d'un avion de chasse devait larguer une bombe de 250 kg d'une hauteur de 10 mètres et à moins de 300 mètres du but. Les résultats obtenus à l'entraînement n'ayant pas été concluant cette tactique fût abandonnée et celle des attaques dites *spéciales* généralisée. La marine américaine utilisa aussi ce procédé.

-Tir à ricoche: mode de tir au canon, en honneur au temps de la voile. Il s'exécutait par mer calme et sous un angle de 8°, ou moins; les boulets faisaient alors des bonds de 2 à 3 mètres.

Ridage. Action de tendre pour les raidir les étais, haubans ou galhaubans.

Ridain. Brusque dénivellation du fond, particulière aux mers d'Islande. Les bancs de morue suivent ces seuils sous-marins qui constituent ainsi des régions particulièrement riches pour la pêche au chalut. Les ridains, ou ridins sont toujours des fonds durs.

Ride. Petit filin qui par un cul de porc servant d'arrêt fait dormant à l'un des trous d'un cap mouton de hauban ou de galhauban.

Rideau d'eau. Dispositif de défense contre l'incendie, consistant à répartir une nappe d'eau sur une cloison métallique. Il a pour but d'empêcher une trop grande élévation de la température de la cloison et de former un rideau protecteur.

Rideaux de carène. Toiles pendantes protégeant les flancs d'un navire contre la chaleur solaire.

Rideau de fumée. Fumée épaisse produite au moyen d'appareils spéciaux, pour se dissimuler ou cacher une escadre aux yeux de l'ennemi.

Rider. Synonyme de raidir; mais ne s'emploie qu'en parlant des étais et haubans.

Ridoir. Pièce d'accastillage fixée entre cadène et hauban et servant à raidir ce dernier.

Rift. Nom donné en océanographie, aux parois de l'étroite vallée qui court le long de la crête d'une dorsale.

Ringard. Barre de fer recourbée qu'utilisaient les chauffeurs pour attiser le feu dans les fourneaux.

Termes de marines

Ringeot. Synonyme de brion ou de pièce morte.

Ringot. Petit anneaux de cordage passé entre l'estrope et la caisse d'une poulie.

Rio. Mot entrant fréquemment dans la composition des noms géographiques. Il signifie rivière en espagnol et en portugais. Employé aussi autrefois comme synonyme de *réa*.

Riper. Glisser. S'emploie en parlant de garcettes, amarrages, cordages et pièces de bois qui glissent l'une contre l'autre par suite d'un effort qui s'exerce sur ces cordages ou pièces.

-Faire riper la chaîne: la laisser glisser de manière qu'elle frotte fortement dans l'écubier.

-Ripage de la cargaison: déplacement. (Voir *Désarrimage*).

Ripple-marks. Littéralement: marques de clapotis. Ondulations ou stries parallèles que l'on peut observer sur le sable à marée basse. Elles sont formées par le mouvement de la marée et par les courants. Appelées *paumelles* sur les plages de l'ouest de la France.

Ris. Autrefois, bandes horizontales dans les voiles. On les repliait au moyen de garcettes pour diminuer la surface de voilure par mauvais temps.

-Au bas ris: un navire était au bas ris quand, par gros temps ou en prévision de gros temps, tous les ris étaient pris de manière à n'exposer au vent que la plus petite surface de voilure possible.

-Prendre des ris: diminuer la surface d'une voile en nouant les garcettes de ris, à la vergue pour une voile carrée, sur l'antenne pour une voile latine et sur la bôme pour une voile aurique; sur ces dernières, les garcettes de ris se trouvent dans le bas.

-Ris de chasse: première bande de ris que l'on prenait quand le vent fraîchissait ou par précaution pour la nuit.

-Prendre des ris à l'irlandaise: c'était déchirer une voile à coups de couteaux pour soulager immédiatement un bateau couché par le vent. Ancienne expression plaisante de marin: *le ris sert à bouffer les grains*.

Ris violon. Système de prise de ris rapide.

Risée. Petite brise subite et passagère annoncée par un changement de couleur de la mer. Au voisinage d'une côte montagneuse, particulièrement dans les mers du Sud, une risée peut parfois être très violente; mais toujours de peu de durée.

Risse. Synonyme de *Saisine*. Peu usité.

Risseau. Nom provençal de l'*épervier*.

Risson. Grappin à quatre branches, semblable à ceux qu'utilisaient les galères.

Rivage. Partie de la côte qui est baignées par les marées, par le mouvement des vagues.

Rivet. Petite barre d'acier doux comportant une tête de forme variable. L'extrémité du fût est destinée à être écrasée à chaud au moment de l'assemblage et forme virure.

-Rivet explosif: rivet dont le fût contient une petite charge d'explosif. L'explosion (provoquée électriquement) a pour effet de le gonfler, ce qui fixe solidement l'assemblage. L'emploi du rivet explosif permet une pose très rapide et la possibilité de faire le rivetage de compartiments fermés ou inaccessibles (chaudières, cofferdams).

-Rivetage: assemblage de deux pièces métalliques à l'aide de rivets.

R.N. Initiales de «Royal Navy» (Marine de guerre britannique).

Robert. Fer taillant de calfat utilisé pour écarter les lèvres du bordé.

Termes de marines

Rocambeau. Cercle souvent métallique, pourvu d'un œil et d'un croc, courant le long du bout-dehors pour crocher le point d'amure du foc, ou le long d'un mât pour crocher le point de drisse d'une voile au tiers.

Roda. Mot vernaculaire utilisé en Méditerranée pour désigner l'étrave, roda de proa, et l'étambot, roa de popa.

Rode. Partie la plus élevée de la proue ou de la poupe.

Rogue. Préparation d'œufs de poissons, de saumure et de sel servant d'appât pour la pêche de la sardine et du maquereau. Les meilleures rogues sont celles faites avec les œufs de morue et importées de Norvège (Rogue de Bergen). On utilise aussi une rogue préparée avec des œufs de hareng que l'on fabrique à Boulogne et à Fécamp en France, à Yarmouth en Angleterre, à Altona en Allemagne.

-Simili-rogue: rogue artificielle préparée avec des déchets de poissons, des poudres de coquilles d'huîtres, des farines de poissons etc. Donne de bons résultats.

Roie. Chacun des éléments d'un filet dérivant mouillé par un drifter (dériveur) pour la pêche du hareng. C'est une nappe d'environ dix mètres de hauteur et trente-six mètres de longueur. La réunion de plusieurs roie constitue la *tessure*.

Rôle. Tableau définissant la position de chaque marin dans des circonstances définies.

-Rôle d'abandon: liste prévoyant le rôle et la fonction de chaque homme en cas d'abandon du navire.

-Rôle de combat: registre sur lequel est indiqué le poste que chaque homme doit occuper pendant le combat.

-Rôle d'équipage: document exigé par l'administration des *affaires maritimes*, contenant la liste de l'équipage d'un navire et les conditions de son engagement. C'est l'état certifié de toutes les personnes qui se trouvent à bord. Le rôle d'équipage est obligatoire et doit être présenté à toute réquisition. Certains yachts en sont dispensés.

-Rôle d'incendie, Rôle de plat etc.

Roll-on/Roll-off. Un cargo est dit roll-on/roll-off ou roulier (chargement et déchargement par roulage) lorsqu'il est équipé de rampes d'accès aux cales, permettant l'embarquement et le débarquement des véhicules par roulage sans avoir recours aux mâts de charge. L'usage a abrégé ce terme: un navire ro-ro, le trafic ro-ro.

Romaillet. Petite pièce de bois saine destinée à remplacer une partie de coque défectueuse. C'est aussi un morceau de toile cousu sur une voile, un prélard etc. pour boucher un trou.

Ronceux. Qualité de dureté de certains bois qui présentent des veines particulièrement denses.

Rond de chute. Surface de la grand-voile délimitée par le bord de chute d'une part et par la droite qui joint le point d'écoute au point de drisse d'autre part.

-Rond d'une voile: courbure extérieure (c'est-à-dire sur la partie avant, la voile étant hissée) que l'on donne à la bordure de certaines voiles auriques, latines ou à bourcet et à celle de certains focs. L'arc rentrant que fait la bordure intérieure, ou celui du bas de la voile, se nomme l'*échancrure*. Le terme anglais *roach*, désigne d'une façon générale toute courbure, extérieure ou intérieure, sur n'importe quel côté de la voile.

Rondier. Gradé ou matelot chargé d'une ronde pour assurer la sécurité, particulièrement sur les paquebots. Le service intérieur sur les bâtiments de guerre implique des rondes de surveillance.

Roof, rouf ou roufle. Superstructure établie sur un pont supérieur et ne s'étendant pas d'un bord à l'autre du navire.

Roquette. Fusée de guerre. Très anciennement connus, les projectiles auto-propulsés ont notamment été employés par les Anglais pendant les guerres de l'Empire. Leur réapparition au XXe siècle est due au Commandant Le Prieur qui en fit équiper les avions de chasse pendant la première guerre mondiale. En 1916-1917, deux avions de bombardement et quarante-neuf ballons ennemis furent ainsi abattus. Les roquettes ont été employées sur une grande échelle au cours de la deuxième guerre mondiale.

Rose des vents. Figure représentant, en forme d'étoile, les trente-deux divisions de la circonférence correspondant aux trente-deux aires de vent. Cette figure est reproduite sur une feuille de carton léger, de micas ou de métal sur laquelle est fixée l'aiguille aimantée.

R.O.R.C. Royal océan racing club, organisateur de la course du fastnet.

Rossignol. Sifflet du maître d'équipage.

Rostre. Eperon des navires antiques. En raison du faible tirant d'eau des bateaux, le rostre, à la différence de l'éperon du XIXe siècle placé sous la surface, s'allonge à fleur d'eau ou même au-dessus. Les rostres en fer ou en bronze, pouvaient être à une, deux ou trois pointes.

-Rostral: qui porte un rostre ou un éperon; en forme de rostre; orné de rostres.

-Colonne rostrale: dans l'ancienne Rome, colonne portant des éperons de galères, réels ou figurés, commémorant une victoire navale.

-Couronne rostrale: couronne remise au guerrier qui, le premier, avait pris pied sur un navire ennemi.

Rotation. Fréquence des voyages effectués par un ou plusieurs navires de commerce affectés à une ligne régulière. Le rendement d'une entreprise d'armement dépend en grande partie de la rapidité de rotation de ses navires, celle-ci ayant pour effet de réduire au minimum leur immobilisation dans les ports.

Rotor. Partie mobile dans une turbine. Voir *Turbine à vapeur*.

-rotors: le bateau à rotors Flettner est basé sur la mécanique des fluides. Le rotor en tournant agit d'une façon analogue à la voilure. Le rendement économique s'est révélé insuffisant.

Rouable. Sorte de racloir dont se servaient les chauffeurs pour retirer le dépôt de mâche-fer qui se formait sur les grilles d'un fourneau.

Roubine. Petit canal qui communique de la mer à un étang salé voisin.

Roue. Roue garnie sur sa circonférence de manettes ou poignées et fixée en son centre sur un axe autour duquel s'enroulent les drosses du gouvernail.

Roues à aubes. Roues placées de chaque côté du navire et entraînées par une machine à vapeur. Ce mode de propulsion, dont la première application en France a été faite par Denis Papin en 1907, disparut peu à peu à partir de 1838, date de l'avènement de l'hélice. Pour déterminer par l'expérience le meilleur rendement entre les deux propulseurs, l'Amirauté britannique organisa une lutte entre deux navires de même tonnage et de même puissance (400 CV): Le 20 juin 1849, par calme plat le *Niger*, équipé d'une hélice Smith et le *Basilisk*, à roues, reliés par une amarre frappée sur leur arrières, mettaient «en avant toute» chacun s'efforçant de remorquer l'autre. Ce fut le *Niger* qui l'emporta, entraînant le *Basilisk* à une vitesse de 1,5 nœud. Expérience similaire avec même résultat en 1854 entre le *Rattler* à hélice et l'*Alecto* à roues. On trouve encore des bateaux à roues; sur les lacs suisses (navires de promenade) et dans les grands ports américains (bâtiments de servitude).

Rouet. Sorte de grosse poulie avec réa et caisse en fer, généralement portée par les mâts de charge.

Rouf, Roufle. Partie surélevée du pont, en appui sur des barrots et sur une hiloire souvent percée de hublots, destinée à donner de la hauteur à l'intérieur de la cabine. Dans le rouf est aménagé un capot qui permet d'accéder à la descente.

Rouge. Corruption de la morue en conserve qui lui donne une teinte rougeâtre. Cet accident peut se produire lorsque le poisson n'a pas été suffisamment salé à bord.

Rouleau. Lame qui brise sur une plage.

-Voile à rouleau: voile dont on diminue la surface en l'enroulant sur un espar au lieu de prendre un ris.

Rouleau. Cylindre en bois dur, disposé en divers endroits sur un grand voilier, par exemple aux écubiers ou aux coins des grandes écouteilles, où ils étaient montés à poste fixe. Ils servaient à diminuer les frottements et à faciliter les mouvements des câbles et amarres.

Rouler. Un navire roule lorsqu'il s'incline alternativement d'un bord et de l'autre. Avec grosse mer de l'arrière un navire à propulsion mécanique roule beaucoup plus qu'un voilier appuyé au vent.

-Rouler panne sur panne: rouler beaucoup.

-Rouler une voile: faire d'une voile étendue sur le pont ou sur un quai, un rouleau aussi serré que possible, puis fortement lié, pour le déposer dans la soute aux voiles.

Roulis. Balancement que prend le navire dans le sens transversal sous l'effet de la houle.

-Roulis du bord du vent: inclinaison subite et prononcée du navire, due au vent pendant le roulis.

-Aller au roulis: se dit des objets qui se déplacent par suite du roulis. Mât insuffisamment coincé et qui *fouette*, cargaison mal arrimée etc.

Rousture. Liure faite au moyen d'un cordage et servant à assembler deux ou plusieurs espars, ou autres pièces de bois.

Routage météorologique. Aide météorologique à la navigation consistant à fournir au capitaine des éléments lui permettant le choix des routes:

1°- Prévisions météorologiques à moyenne échéance (5 jours) ou à brèves échéance (24 heures).

2°- Prévision de l'état de la mer.

3°- Calcul des pertes de vitesse en fonction de l'état de la mer.

4°- Construction des tronçons de la route météorologique opérationnelle. Des opérations en cours de traversée permettent de rectifier les données de départ. Les prévisions sont faites actuellement à l'échéance de 24, 48 h, et 72 heures.

Route. Ligne que suit un navire en marche. C'est en particulier celle dont la direction est prescrite par le commandant et sur laquelle gouverne l'homme de barre.

-Route apparente, route au compas: route déterminée par l'angle que fait l'axe du navire avec l'aiguille du compas, sans aucune correction.

-Route corrigée, route vrai: la route réellement suivie, c'est-à-dire la route au compas corrigée de la dérive, de la déclinaison et de la déviation.

-Routes composées: routes diverses corrigées et d'après lesquelles on détermine la route directe.

-Route directe: route qu'aurait dû suivre un navire en ligne droite pour atteindre le point auquel il est arrivé, au moyen des routes composées.

-Route magnétique: la route magnétique est égale à la route au compas corrigée de la déviation et de la dérive.

-Etre en route: si un nouveau cap est donné, le navire est «en route» quand, après les corrections de l'homme de barre, il conserve de façon stable le cap ou la route indiquée.

-Route libre: s'applique aux types de navires ayant deux allures de fonctionnement: remorquage d'engins sous-marins ou de surface et navigation indépendante (remorqueurs, dragues, chalutiers etc.). Les termes *Route libre*, s'emploient aussi au cours des essais d'un navire.

Routier. Carte à petite échelle comprenant une partie d'un océan. Elle sert à tracer la route générale à suivre entre deux points éloignés.

Royale (la). Désignation familière de la Marine Nationale, particulièrement dans les milieux de la marine marchande. Cette pratique est probablement une survivance de la Restauration, où le corps de la marine était dit royal. D'aucuns y voient une raison plus simple: le fait que le ministère de la Marine se trouve rue Royale à Paris.

Ruban bleu. Symbole de la plus grande vitesse sur l'Atlantique Nord pour les paquebots affectés aux services entre l'Europe et les Etats-Unis. La France a été détentrice du ruban bleu en 1935 et 1937 avec les traversées du paquebot Normandie de la *Compagnie Générale Transatlantique*, à 30 et 31 nœuds. Depuis 1952, il est détenu par le paquebot américain *United States* de la *United States Line* avec 34 nœuds. Pour l'établissement du record, la vitesse était calculée de Bishop's Rock, sud de l'Angleterre, au bateau-feu d'Ambrose, estuaire de l'Hudson. Le trophée est représenté par une coupe en argent de 1,30 mètre de haut; sur le socle sont gravés les noms des bâtiments.

Rue de chauffe. Au temps de la vapeur, passage devant les foyers de chaudières lorsque celle-ci étaient alimentées à bras d'hommes.

Rumb, rhumb. Quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent du compas et égale à $11^{\circ} 15'$. Synonyme de quart ou aire-de-vent. Il y a le rumb de vent du compas et le rumb de vent réel ou corrigé, qui diffèrent entre eux d'une quantité égale à la variation, c'est-à-dire à la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Runners. Bastaques en anglais.

Rusée. Une ancre Rusée est celle dont les pattes, quand elle est au fond, y sont mal disposées et n'y pénètrent pas assez pour résister à l'effort exercé.

S. Dix-neuvième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément, signifie: «mes machines sont en arrière». Mot de code: Sierra.

S. Abréviation de Sud.

Sabaye. Amarre de terre d'un canot mouillé l'avant vers le large; il est halé à terre au moyen de ce cordage. S'écrit aussi *sabaille*. Peu usité.

Sablier. Synonyme d'horloge à l'époque de la voile. Appelé aussi ampoulette. Il y avait à bord d'un vaisseau cinq types de sabliers:

1°- *De quatre heures ou de combat*. Il n'était utilisé que pendant un mauvais temps ou un combat.

2°- *D'une demi-heure*, appelé plus particulièrement «horloge». Il était retourné à midi et l'on frappait (piquait) au même moment un coup sur la cloche, puis deux coups en le retournant au bout d'une demi-heure et ainsi de suite jusqu'à huit, soit huit demi-heures, ou quatre heures, durée du quart.

3°- *D'une minute*.

4°- *D'une demi-minute*.

5°- *D'un quart de minute*. Ces trois derniers (sabliers de loch) servaient à l'évaluation de la vitesse et de la distance parcourue.

Sablières. Bordage sur lequel sont établis les ventrières d'un bâtiment lancé avec un ber.

Sabord. Ouverture quadrangulaire pouvant être fermée, pratiquée dans la muraille du vaisseau. Les sabords s'alignaient en une, deux ou trois rangées superposées (frégates, vaisseaux à deux ponts ou à trois ponts) pour laisser passer les bouches à feu. «A bord des nef de haut bord, les pièces d'artillerie étaient placées sur le pont ou sur les châteaux, comme les anciennes machines qu'elles remplaçaient; elles jetaient leurs projectiles en bombes par-dessus bord. C'est à la France qu'était réservée la gloire de l'invention des sabords. Tous les historiens s'accordent à dire que, vers les premières années du règne de Louis XII, le constructeur français Descharges pratiqua pour la première fois des sabords à un navire, la *Charente*, qu'il fit construire en Bretagne».

-Sabord d'arcasse: sabord de poupe.

-Sabord de décharge ou sabord de pavois: ouverture dans les pavois pour l'évacuation de l'eau embarquée sur le pont. Ces ouvertures sont fermées par des panneaux montés sur un axe horizontal et qui ne s'ouvrent que vers l'extérieur.

Saborder. Couler volontairement un navire.

Sabot. Pièce de bois ou d'aluminium sur laquelle repose le mât.

Sabot d'encornat. Pièce en bois basculante entre les deux branches de la mâchoire de corne. Voir savate.

Sabure. Gravier destiné à servir de lest.

Sac du marin. Tous les effets réglementaires tels que vêtement, linge, chaussures etc. qui sont délivrés aux marins pour leur habillement, ainsi que tous leurs objets personnels de toilette et d'usage courant, constituent ce qu'on appelle le sac du marin.

-Envoyer les hommes aux sacs: leur accorder un moment de liberté relative.

-Travailler aux sacs: liberté donnée aux marins de s'occuper de leurs vêtements et linge.

-Mettre sac à terre: quitter un embarquement pour un poste à terre.

-Donner le sac: expression en usage en Belgique, signifiant que l'on a congédié un homme embarqué. J'ai reçu le sac; j'ai demandé mon sac.

Saccade. Mouvement brusque d'allée et venue d'une voile contre le mât.

Sacco. Nom familial donné par les matelots aux fusiliers-marins.

Sadour. Ancien tramail employé dans le golfe de Gascogne.

Safran. Surface verticale du gouvernail agissant sur les filets liquides et sur laquelle s'exerce la pression de l'eau. Il est articulé sur les *aiguillots*.

Saille. Exclamation poussée autrefois à bord des bâtiments de guerre pour faire agir simultanément plusieurs hommes sur une manœuvre, en particulier lorsqu'il s'agissait de haler les boulines.

Saint Elme. Voir feu de saint Elme.

Saint-Lys radio. Puissante station radio-maritime installée près de la localité de Saint-Lys (haute-Garonne, à 24 km de Toulouse). Elle transmet les messages destinés aux bateaux en mer et reçoit et distribue les leurs. Pour envoyer un télégramme à bord d'un navire à la mer, on peut y ajouter la mention: *par Saint-Lys Radio*, mais ce n'est pas obligatoire. Cinq autres stations radio-maritimes, moins puissantes, existent en France: Arcachon, Boulogne, Brest, Le Conquet, Saint-Nazaire.

Sainte-barbe. Dans la marine à voiles, on appelait ainsi le magasin à poudre (contenue dans des barils) situé au-dessous du logement du capitaine qui seul en avait la clef. Ce local avait ainsi été nommé par les canonniers, Sainte Barbe étant leur patronne.

Saint-Joseph (gabarit de). Méthode de mise en œuvre des bateaux méditerranéens, à partir d'un gabarit unique dit de Saint-joseph, dont la forme élaborée (et tenue secrète) permettait de tracer directement tous les couples. Ce gabarit donne toutes les informations contenues sur un plan d'architecture

Saisine. Cordage servant à fixer, à maintenir ou à soulever certains objets. Les saisines d'embarcations portent un croc d'un bout et de l'autre un cap de mouton ou un ridoir.

Saisir. Maintenir quelque chose en place en le fixant à l'aide de cordage. «*Les embarcations sont saisies au poste de mer*».

Salabre.

1°- Ancienne drague pour la pêche du corail.

2°- Truble à manche, servant à prendre le poisson dans les bordigues.

3°- Sorte d'épuisette de très grande dimension. Commandée par un mât de charge, elle sert à amener sur le pont d'un thonier-senseur les thons rassemblés dans la poche de la senne.

Saleurs. Equipe chargée du salage des morues à bord d'un chalutier.

Saline. Dans un marais salant, ensemble des installations où se fait l'évaporation de l'eau de mer.
-Salins: nom des marais salants sur les côtes de Méditerranée.

Salinité. Proportion de sel dans 1 kg d'eau de mer. Elle est d'environ 35 grammes de sels divers, l'élément dominant étant constitué par du chlorure de sodium (85 %). «L'eau de mer contient des traces de tous les corps connus, car les océans sont alimentés, depuis l'origine par l'eau des fleuves ayant ruisselée sur tous les continents».

Salinomètre. Instrument servant à mesurer le degré de salinité de l'eau. Donnant le poids des sels contenus dans 1 kg d'eau de mer, il permet d'en déterminer la densité.

Salle à tracer. Construction. Vaste salle dont le plancher sert au tracé en vraie grandeur des trois vues du plan de forme: horizontale, verticale, longitudinale. On se sert d'un cordeau pour le tracé des lignes droites et de lattes souples pour les courbes. Si le navire est de trop grandes dimensions, on ne trace que la projection verticale, les deux autres étant calculées en fonction de l'échelle. Un procédé moderne consiste à exécuter un tracé vertical réduit (en général au 1/10^o) puis à le photographier. Les clichés agrandis et projetés sur la tôle permettent le tracé direct. Ce procédé porte le nom de *tracage optique*.

Salut. Action de saluer, soit au canon, soit à l'aide du pavillon national. En France, les navires de commerces doivent obligatoirement saluer les bâtiments de la Marine Nationale en abaissant trois fois leur pavillon; le navire de guerre répond en abaissant une fois seulement le sien. Les navires de commerces échangent des saluts lorsqu'ils sont de même nationalité et notamment s'ils appartiennent à la même compagnie; le navire le moins important salue le premier, ou bien les deux navires saluent ensemble au moment précis où ils se croisent. Ce salut s'accompagne parfois de trois coups de sifflet. Entre navires de nationalité différente, des saluts sont faits parfois, lorsqu'on le juge à propos. Les saluts au canon sont régis par des règles internationales et des règlements intérieurs fixant le nombre de coups à tirer suivant l'importance de l'autorité que l'on salue.

-Salut: accident pouvant se produire au cours d'un lancement, lorsque l'avant du navire quittant son ber, tombe brutalement à l'eau.

Salvage (droit de). Droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un navire naufragé.

Salve. Décharge simultanée de plusieurs pièces d'un bâtiment. Se dit, en général, de la décharge simultanée des pièces d'un même calibre, tirant en tir télépointé ou télécommandé.

Sancir. Le navire qui sancit, plonge et s'abîme en s'enfonçant sur l'avant, tandis que les verbes chavirer, sombrer, capoter (ou faire capot) s'appliquent à la perte d'un navire qui s'abîme en tournant sur le côté autour de son axe longitudinal.

Sandwich. Mode de construction de coque faisant appel à des matériaux de nature différente. Par exemple âme en polyuréthane, peau en polyester fibre de verre.

Sangle de rappel. Sangle équipant les dériveurs sous laquelle les équipiers glissent leurs pieds pour faire contre poids de leur corps et compenser la gêne.

Sanglons. Construction en bois; ancienne marine. Pièces de bois triangulaires qui se posaient, par l'une de leurs extrémités, sur la troisième partie de la quille d'un vaisseau, vers l'arrière. Les sanglons remplaçaient parfois les varangues.

Sangris. Infusion de thé dans du vin à bord des navires du Nord.

Sans spé. Abréviation de «sans spécialité». Matelot qui ne possède aucun brevet de spécialité des équipages de la flotte.

Termes de marines

Santé. L'ensemble des officiers, bureaux et embarcations composant le service sanitaire du port. Tout navire arrivant dans un port doit être visité par la *Santé* pour obtenir la *libre pratique*.

Sart, Sar. Nom du varech ou du goémon sur la côte de l'Océan.

Sardinal. Grand filet droit employé pour la capture des sardines (côtes de Provence). Dit aussi *sardineau*.

Saretto. Mot vernaculaire désignant en Méditerranée la bauquière.

Sargasses (mer des). Région de l'océan Atlantique, au sud-ouest des Açores, entre les latitudes 20° à 35° Nord et les longitudes 35° à 75° Ouest, caractérisée par le calme des eaux et dans laquelle flotte une quantité considérable d'algues qui portent elles-mêmes le nom de sargasses. Quelques-unes formées de grains en grappes ont reçu le nom de *raisin des tropiques*. Ce nom vient du portugais *sarga*, qui signifie raisin, à cause des vésicules semblables à des grains de raisin. La mer des Sargasses est le lieu de reproduction des anguilles.

Sarti. Terme provençal désignant le palan de raidissage des haubans sur les bateaux latins.

Sartis. Synonyme de bastin.

Sas.

1°- Partie d'un canal bordée de murs et équipée de portes, destinée à établir une jonction entre deux bassins de niveaux différents, par admission ou écoulement de l'eau suivant le cas. Les navires qui y stationnent temporairement sont ainsi amenés au niveau de la section suivante.

2°- Entrée à double porte du compartiment «machines» dans certains navires à turbines. Pour obtenir un meilleur rendement de celles-ci le local entier est en surpression. Le sas permet de la maintenir sans empêcher les allées et venues du personnel. Le défaut de cette disposition est de retarder l'évacuation de blessés en cas d'accident ou de fait de guerre.

Sasse. Ecope à poignée servant à jeter l'eau hors d'une embarcation.

Satanité. Nom que les anciens de la voile donnaient à un petit pétrel (*Procellaria*), dit aussi «oiseau des tempêtes».

Saumâtre. Eau saumâtre. Eau douce mélangée d'eau de mer.

Saumon. Terme générique pour définir un lest. Saumon de cuivre, de plomb etc. Synonyme de *gueuse*.

Saunier. Ouvrier de marais salant. Par extension, le terme s'est appliqué au marchand de sel.
-Faux-saunier: contrebandier du sel, lorsque ce dernier était soumis à l'impôt.

Saurisseries. Usines où sont préparés les divers poissons destinés à être conservés fumés ou saurs.

Sautade. Filet des côtes de Provence employé pour la capture des muges ou mullets. C'est une longue nappe montée sur claies. Après avoir chassé les poissons dans une enceinte, on pose la sautade à plat sur l'eau. Les mullets sautant hors de l'eau retombent sur cette surface et y sont pris. Ce filet est aussi appelé *sautado* et *sautadon*.

Saute (de vent). Brusque changement dans la direction du vent. Expression employée en météorologie maritime.

Sauterelle. Synonyme de fausse équerre.

Sautoir (en). Sorte d'amarrage. Employé pour fixer un filin ou un orin à la croisée d'une ancre.

Sauve-garde.

1°- Cordages fourrés ou chaînes servant à empêcher le gouvernail d'être emporté s'il vient à être démonté. Ils sont fixés d'un bout sur le gouvernail et de l'autre bout sur les flancs du bateau. Pour les embarcations de sauvetage la sauvegarde est obligatoire.

2°- Par gros temps, filin entourant la taille de l'homme de barre d'une embarcation. C'est aussi une filière courant le long d'un tangon pour permettre aux hommes de s'y déplacer en sécurité.

Sauve qui peut. Signal qui rend le capitaine libre de faire la manœuvre et la route qu'il juge la plus convenable, pour le salut de son navire.

Sauve-rabans. Garnitures des basses-vergues pour les protéger du frottement que peuvent exercer sur elles certains cordages.

Sauvetage. Action, opération qui ont pour but le salut d'hommes tombés à la mer, la récupération d'ancres, câbles, marchandises, objets de toutes sortes perdus dans l'eau ou coulés et le relèvement de navires naufragés ou coulés. Le sauvetage en droit maritime s'entend d'un secours donné à un navire quand il y a danger imminent.

«**Sauvetage en mer**» (**société nationale de**). Association régie par la loi du 1^o juillet 1901, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission le sauvetage de personnes en détresse en mer. Implantée sur les côtes de France, Corse comprise (ainsi qu'aux Antilles à Saint Pierre et Miquelon et à l'île de La Réunion) elle gère 259 stations; ces canots tous temps, ces vedettes et ses canots pneumatiques sont armés par du personnel bénévole. La S.N.S.M. est l'héritière des «Hospitaliers Sauveteurs Bretons» et de la «Société Centrale de Sauvetage des Naufragés»; cette dernière avait été fondée en 1865. L'impératrice Eugénie lui fit don de trois canots (parmi les tout premiers) avec leur grément.

Sauveter. Forme vieilli de: faire un sauvetage. Aujourd'hui, le verbe *sauveter* encore quelquefois employé, s'applique plus à la récupération d'objets coulés qu'à la mise hors de péril de vies humaines.

Savate. Pièce de bois sur laquelle repose le navire au moment de son lancement. La savate coulisse dans le chemin de glissement et est suffisamment lestée pour se détacher de la quille et couler lorsque le bâtiment flotte.

Sbire. Sorte d'estrope.

Scalme. Syn. de tolet.

Scaphandre. Appareil de plongée individuel. Le mot a été créé par l'abbé de La Chapelle (*Traité du scaphandre ou du bateau de l'homme*. 1775) pour désigner une sorte de gilet de sauvetage, fait de liège et de toile et destiné à soutenir un nageur. S'est appliqué par la suite à tout appareil permettant à l'homme d'entrer dans l'eau et de s'y enfoncer. Trois types principaux:

1°- *Rigide de grande profondeur.* Constitué par une lourde armure en tôle d'acier, dans laquelle l'homme respire de l'air à la pression atmosphérique fourni par des bouteilles placées à l'intérieur, cet appareil n'est pratiquement plus employé et a été remplacé par la tourelle de plongée.

2°- *A casque et vêtement souple.* L'homme revêtu d'une combinaison étanche et lesté de plomb, est alimenté en air depuis la surface. La grande quantité d'air débitée par la pompe a pour but d'équilibrer la pression intérieure de l'habit avec la pression ambiante. Un plongeur muni d'un simple tuyau débouchant à la surface, ne pourrait descendre à plus de 1,80 mètre, la pression régnant à cette faible profondeur empêchant tout mouvement respiratoire. Mis au point par l'Anglais Augustus Siebe, en 1830, le scaphandre à casque a été perfectionné plus tard par les Français Cabirol puis Rouquayrol et Denayrouse.

Termes de marines

3°- *Autonome*. Bouteilles à haute pression portées sur le dos. L'air aspiré par embout buccal, est asservi au rythme respiratoire et détendu à la pression ambiante (scaphandre Cousteau-Gagnan). Le plongeur, muni de palmes, se déplace en équilibre indifférent ; son vêtement en général non étanche mais étroitement appliqué, n'a plus pour rôle que de retarder la déperdition de chaleur. Le scaphandre perd son qualificatif lorsque le plongeur, portant seulement le détendeur, est alimenté en air depuis la surface. Le premier scaphandre autonome d'un emploi pratique a été réalisé en 1926 par le commandant Yves Le Prieur (1885-1963). Les marines militaires utilisent aussi des appareils à oxygène à circuit fermé. Le plongeur respire dans un sac souple. Le gaz carbonique est absorbé par une cartouche filtrante (Poumon Davis, Pirelli etc.). Pour les missions de guerre, ils ont l'avantage de ne pas produire de bulles à la surface. Avec le scaphandre autonome, à air comprimé, la limite absolue de plongée est de 90 mètres (il est conseillé aux amateurs de ne pas dépasser 40 mètres). Sous certaines conditions de durée de séjour et de temps de remontées, des mélanges respiratoires hélium-oxygène permettent aux professionnels d'aller plus bas.

Scaphandriers. Ce terme s'applique plus particulièrement à l'utilisateur du scaphandre à casque et vêtement souple. Dans les autres cas on dit plongeur.

Scarf. Surface de recouvrement de deux pièces de bois, superposées pour les réunir après les avoir amincies (sorte d'écart). Désigne également l'assemblage de deux pièces de bois mises bout à bout.

Schnorchel. Dispositif d'origine hollandaise installé en 1943 par les Allemands sur leurs sous-marins pour leur permettre d'utiliser les moteurs Diesel en plongée. Principe: tube pouvant se dresser verticalement et débouchant à l'air libre lorsque le bateau est en immersion périscopique. Un double tuyautage interne assure l'aspiration d'air frais nécessaire aux moteurs et le refoulement des gaz d'échappement. L'orifice est obturé automatiquement lorsque la mer le recouvre. Le *schnorchel* (qui s'est généralisé après la guerre) a permis aux sous-marins allemands d'échapper à la veille-radar en restant en plongée plusieurs jours de suite, tout en conservant une vitesse d'au moins sept nœuds.

Scie. Outre les scies classiques utilisées dans tous les métiers du bois scie égoïne, à chantourner, etc. les charpentiers de marine se servaient de grandes scies de long pour débiter les arbres en planches de bordage et en pièces maîtresses de charpente; aujourd'hui ce travail est effectué à l'aide de scies à ruban motorisées.

Scier. Manier les avirons d'une embarcation de manière à arrêter sa marche en avant, ou de la faire culer.

-Scie partout! Ordre aux rameurs des deux bords de scier pour faire reculer l'embarcation.

Scion. Extrémité la plus fine d'une canne à pêche.

Scorbut. Maladie se manifestant particulièrement par une enflure des gencives et la perte de dents. Le scorbut fléau des grandes navigations d'autrefois, était dû au manque de vivres frais, en particulier de légumes. L'état du malade, ainsi privé de vitamine C, pouvait s'aggraver du fait de l'humidité et du manque d'aération dans les entreponts. Le scorbut a été efficacement combattu vers la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle par une meilleure hygiène à bord: propreté et ventilation des locaux, distribution à l'équipage de jus de citron.

Scott. Procédé de transmission visuel de l'alphabet Morse par feu à éclipses.

Seau, Seilleau, Seillot. Vase en bois ou en cuir dont la forme est celle d'un cône tronqué, ayant deux oreilles qui débordent. Il sert au lavage, et éventuellement en cas d'incendie.

Sec (à). Un voilier court à sec, est à sec de toile lorsqu'il navigue sans se servir de ses voiles, poussé par un fort vent arrière. Au temps de la marine à voiles, on disait dans ce cas: *courir à mâts et à cordes*.

Termes de marines

-Sec: Terme local, de pêche et de plaisance, propre au sud de la France, désignant (paradoxalement) un haut-fond, à quelque distance de la côte; la pêche y est souvent fructueuse.

-Sec: un scaphandrier est dit *sec* lorsqu'il a évacué trop d'air. Le vêtement se plaque alors sur son corps et il a tendance à être lourd.

-Être au sec: ne plus flotter, être échoué.

Sèche (vergue). Basse vergue ne portant pas de voile sur un navire à gréement carré.

Sécheur de vapeur. Machine à vapeur. Appareil communicant avec le tuyau à vapeur principal et qui sert à retenir l'eau mélangée avec la vapeur et empêcher son entrée dans les cylindres.

Second. *Le second:* désignation familière du commandant en second s'il est officier supérieur; *officier en second* s'il est officier subalterne.

Second-capitaine. Officier du bord venant immédiatement après le commandant. Il est chargé de la sécurité, du maintien de l'ordre et de la discipline; il se consacre plus spécialement à l'entretien du navire et à la direction du service «marchandises».

Seconde. La seconde d'arc est la subdivision sexagésimale de la minute d'arc. Elle se note $''$. la notation s concerne les secondes de temps. $1' = 60 s$.

Section. Se dit d'un groupe de deux bâtiments, en tant que subdivision d'une division ou d'une escadrille. Le terme s'applique également à un groupe de deux ou trois avions dépendant d'une même escadrille.

Sécuritas. Cordage fait d'un fil d'acier entouré de torons de chanvre. Ils sont commis en aussière et servent dans les arsenaux pour le halage des bâtiments.

Sécurité (officier de). Auxiliaire du second, chargé plus spécialement de la prévention et de la lutte contre le feu.

Sédor. Nom du tramail à Concarneau, Saint-Nazaire et Nantes.

Seiche. Variation temporaire du niveau d'un lac due, vraisemblablement, à des causes météorologiques (vents, variations de pression). Ce phénomène a été particulièrement étudié dans le lac de Genève où la différence de niveau la plus importante observée a été de 1,82 mètre. Les seiches, dites aussi *ondes stationnaires* existent également dans les mers fermées.

Seille. Seau en bois, muni de deux oreilles percées d'un trou dans lequel on passe un cordage.

Sein d'une voile. Partie la plus proéminente lorsque la voile est gonflée par le vent.

Seinche ou cerne. Filet droit en fil de chanvre, utilisé en Méditerranée pour le thon. Plusieurs barques participent à cette pêche. Elles portent chacune un élément de filet d'environ 300 mètres et les mettent à l'eau simultanément sur ordre du patron de Seinche lorsque les thons s'ébattent en surface. Le succès de l'opération dépend de la rapidité des manoeuvres, dont la principale est de faire *imperna*: constituer une enceinte bien close. L'ensemble est ensuite halé près de la côte où les poissons sont assommés puis harponnés.

Self tailing. Se dit d'un winch coiffé d'un système permettant de bloquer l'écoute ou la drisse. Un self tailing permet donc à un seul équipier de border en manoeuvrant la manivelle sans avoir à se soucier de tirer sur le bout.

Termes de marines

Selle de calfat. Boîte contenant les outils du calfat. Appelée selle parce qu'elle lui servait de siège. Ancien nom: *Esquenis*.

Sémaphore. Tour ou mât établi en divers points de la côte ainsi que près des rades ou des ports et servant à faire des signaux, soit de marées, soit de changement de temps, soit par code sémaphorique, de la terre aux navires et réciproquement.

Semelle de dérive. Assemblage de planches ou de tôles, ayant la forme d'une semelle, que l'on plaçait à l'extérieur et de chaque bord des petits navires à fond plat telles que les galiotes. Ce dispositif avait pour but de diminuer, autant que possible, la dérive. Les dérives latérales sont toujours en usage sur certains bateaux hollandais. Leur manœuvre consiste à en garder l'une relevée et l'autre dans l'eau suivant les virements de bord.

Semelle d'étambot. Pièce inférieure du cadre de l'hélice qui comprend la branche horizontale qui se raccorde avec la quille, le talon et l'amorce des deux étambots.

Semonce. Ordre donné par un navire armé, à un autre navire de montrer ses couleurs et au besoin de stopper pour être visité. *Coups de semonce:* Coup de canon accompagnant parfois cet ordre.

Senne, seine. Nappes de filets formant muraille et délimitant sur le fond un demi-cercle. Les deux extrémités sont halées de manière à le refermer progressivement. La senne comporte parfois une poche où les poissons finissent par se grouper.

-Senne tournante: nappe de filets de 100 à 150 mètres de longueur et de 20 mètres de chute, avec laquelle on entoure les sardines attirées en surface par la rogue. Une corde qui coulisse dans des anneaux fixés à la ralingue inférieure permet de refermer rapidement le filet. Cet engin est aussi appelé *Filet de Saint Guénolé*. Le filet *Eyraud* et la *petite senne Belot* en sont des perfectionnements.

-Senne Guezennec: cet engin a la forme d'un chalut qui se tiendrait renversé et près de la surface. Il est remorqué lentement et la sardine est attirée par la rogue que l'on jette à l'intérieur même de la poche. Au moment voulu, le filet est fermé par une coulisse et le poisson retiré à l'aide d'épuisettes.

Sentine. Lieu de la cale où s'amassent les eaux et d'où elles peuvent être retirées par les pompes. Synonyme: puisard.

Sentinelle sous-marine. Appareil destiné à déceler les hauts fonds. Il se compose d'un flotteur lesté munis de plans inclinés qui le maintienne à une certaine profondeur. Le moindre contact avec le fond se fait sentir sur le câble de remorque. Les passages suspects sont ensuite explorés à la sonde.

Sentir sa barre. Un navire sent sa barre lorsqu'il obéit instantanément à l'action du gouvernail.

Sep. Petit chaumard qu'on applique contre la muraille intérieure des gaillards.

Séquestre. Acte par lequel les autorités compétentes d'un pays belligérant retiennent dans un port un navire et sa cargaison; soit provisoirement en vue d'un jugement ultérieur du Conseil des Prises, soit pendant la durée de la guerre, soit pour des raisons d'ordre militaire.

Sereine (en). Un homme est dit en Sereine, quand il est séquestré ou séparé des autres hommes de l'équipage, à bord ou dans un Lazaret, et pour cause de maladie contagieuse.

Sergent d'armes. Se dit d'un second-maître fusilier, par analogie avec Capitaine d'armes.

-Sergent de bataille: au XVIIe siècle, officier supérieur assistant l'amiral. Son rôle était de disposer les vaisseaux suivant le plan de bataille prévu. La fonction de sergent de bataille existait aussi dans l'armée de terre.

Termes de marines

Serpentin. Tuyau replié sur lui-même afin d'avoir une grande longueur dans un petit espace et de présenter une vaste surface. Les serpentins s'emploient dans les évaporateurs, les distillateurs, les surchauffeurs et pour accélérer le réchauffage ou le refroidissement de l'eau.

-Serpentins de réchauffage: dans les ballasts et citernes, les huiles de grande viscosité sont maintenues à l'état fluide par l'envoi de vapeur dans les serpentins installés dans les fonds.

Serper. Serper une ancre c'est la relever sans utiliser treuil ou cabestan.

Serre. Poutre longitudinale d'assemblage, jouant le même rôle qu'une lisse dans les navires en acier du type transversal, mais s'étendant jusqu'au bordé dans l'intervalle des couples.

Serre (a la). Se disait à bord des vaisseaux et frégates à batteries couvertes de l'amarrage des canons par mauvais temps; il se faisait, le plus souvent, par le bouton de culasse, la pièce étant ainsi immobilisée au moyen des palans fortement raidis.

Serre-bauquière. Voir *bauquière*.

Serre-bosse. Chaîne ou câble qui maintenait une ancre suspendue en travers, au-dessus du bossoir.

Serre de bouchain. Liaison longitudinale formée généralement de deux cornières adossées et placées à la partie supérieure des bouchains, sur les navires sans double-fond.

Serre d'empâture. Virure longitudinale, croisant l'extrémité des varangues, au point de jonction avec les genoux.

Serre gouttière. Synonyme de fourrure de gouttière.

Serre-joint. Instrument en fer que l'on emploie pour serrer le double d'une manoeuvre dormante, de manière à pouvoir la brider par un amarrage.

Serre de renfort de côté. Liaison longitudinale renforçant la structure du navire.

Serrer. –Serrer la terre: se tenir le plus près possible de la terre.

-Serrer le vent: gouverner au plus près, le plus près possible du lit du vent; autrement dit *venir au vent* ou *lofer*.

-Serrer une voile: la plier et la rabanter le long d'une vergue ou d'un mât.

Servant. Matelot chargé d'alimenter en munitions les différentes armes du bord canons, mitrailleuses etc.

Service historique de la marine. Créé en 1919 par M. Georges Leygues, ministre de la marine, le *Service Historique de la Marine*, dont le premier chef fut le commandant (plus tard amiral) Castex, comprend un *Service des Archives et des Bibliothèques*, qui gère les dépôts d'archives et les bibliothèques de la marine à Paris et dans les ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon; et une *Section Historique*, chargée plus particulièrement de l'étude des opérations auxquelles la marine a participé pendant la guerre de 1939-1945 et ultérieurement, en Indochine et en Afrique du Nord. Le *Service Historique de la Marine* est en liaison avec les académies et associations de caractère maritime; il est à la disposition des services officiels pour les recherches de caractère administratif et il apporte son concours aux historiens pour l'orientation de leurs travaux.

Service hydrographique de la marine. Ses ingénieurs sont chargés de l'établissement et de la tenue à jour des cartes marines ainsi que de tous les documents nécessaires à la navigation: instruction nautique, livre des phares etc.

Service Technique des Constructions et Armes Navales. Cet organisme a été créé en 1895.

Servir (faire). Orienter la voilure de manière à faire route, après avoir mis en panne par exemple.

Servitude (bâtiment de). Bateaux destinés au service des ports, des rades, tels que les chalands, pontons, marie-salope, citernes etc.

Servo-moteur. Appareil disposé pour effectuer avec précision un déplacement correspondant à un travail considérable, tel que l'orientation d'un gouvernail à un angle précis, sous une impulsion initiale de faible puissance entraînant l'intervention d'une source d'énergie extérieure.

-Servo-moteur sur barre: type d'appareil à gouverner dans lequel le servo-moteur est placé sur la barre même du gouvernail.

Seuil. Longue élévation du fond de la mer que l'on trouve parfois à l'embouchure des fleuves. Le mot fleuve désigne particulièrement un exhaussement du fond des océan, tel celui de l'Atlantique qui s'étend sur plus de 17.000 km. de longueur, de l'Islande à l'Océan Austral, et dont les sommets s'élèvent, par endroits, à plus de 3.000 mètres de fond.

Seuil, seuillet.

1°- Base ou fondation d'entrée d'une cale sèche.

2°- Pièce qui garnissait la partie inférieure d'un sabord.

Seule. Fond du navire.

Sextant. Instrument servant à mesurer la hauteur du soleil et autres astres au-dessus de l'horizon. Il est monté sur un arc de cercle, en métal, de 60°, c'est-à-dire le sixième de la circonférence et il permet, par double réflexion de mesurer des angles jusqu'à 120°. Les sous-marins ont des sextants spéciaux, dits «sextants de périscope», permettant de faire le point astronomique, le bateau étant en immersion périscopique.

Shangaier. Verbe apparu dans la deuxième moitié du XIXe siècle; il exprimait l'enlèvement et l'embarquement de force, sur les voiliers, d'hommes qui, bien souvent, n'étaient pas marins. Pour compléter leur équipage au moment du départ, les capitaines avaient recours à ce procédé, particulièrement en honneur à San Francisco, en s'adressant au «marchand d'hommes», en général des tenanciers d'hôtels borgnes. L'homme était embarqué ivre mort et se réveillait en mer. Ce terme semble avoir pour origine la pratique de l'enlèvement et de l'embarquement de force des coolies de Shanghai sur les voiliers américains.

Shanties. Recueil de chansons de bord (Angleterre).

Shift. De l'anglais *to shift*, changer, varier. On désigne ainsi les deux périodes divisant la journée de travail des dockers. Dans certains cas (encombrement du port, denrées périssables) le travail se poursuit par un troisième *shift* de nuit.

Shipbroker. Consignataire de navires. Représentant de l'armateur. Courtier maritime.

Shipchandler. Mot anglais passé dans le langage courant pour désigner un commerçant établi dans un port de mer et qui tient un magasin de fourniture générale pour les bateaux: alimentation, pavillons, fanaux, cordages et plus particulièrement de nos jours, tout accastillage pour Yachts. Fréquemment, ils disposent aussi d'un atelier de mécanique qui assure l'entretien et les réparations de moteurs; par ailleurs, ils effectuent également, à la demande, les travaux de carénage.

Sifflet. Petit sifflet, en général en argent, dont se servent les maîtres et les seconds-maîtres pour rendre les *Honneurs du sifflet*.

L'usage du sifflet dans la marine est très ancien. Il servait, notamment, sur les galères à rythmer la cadence de nage. Sur les vaisseaux, de nombreuses manœuvres de voiles étaient commandées au sifflet; les ordres étaient plus rapidement donnés qu'à la voix et mieux entendus par gros temps.

Sifflet de dalot. Sorte de masque en bois de section triangulaire, que l'on applique sur la coque pour empêcher que l'eau pouvant se trouver sur le pont ne s'écoule à l'extérieur; sur le quai ou sur un bateau à couple.

Signal distinctif. Signal attribué à chaque navire et correspondant à son identité. Ce signal est le même que l'indicatif d'appel radio. Il s'applique aussi aux avions. Le signal distinctif des navires comprend quatre lettres dont la première ou les deux premières indiquent la nationalité. Le signal distinctif des appareils aériens comprend cinq lettres dont la première ou les deux premières indiquent la nationalité et les suivantes la marque d'immatriculation.

Signaler. Faire des signaux. Ils peuvent se faire à bras, par pavillons, par projecteurs ou fanaux ou par radio.

Signal horaire. Signal transmis deux fois par jour par les stations radio-télégraphiques aux bateaux à la mer pour leur permettre de régler leurs montres et chronomètres. Les premiers essais de signaux horaires pour détermination de la longitude, transmis de la tour Eiffel à un navire, ont été fait par l'officier de marine Camille Tissot en décembre 1907.

Signalisation. Un navire qui transmet un message, en utilisant le Code International de Signaux, commence par hisser le signal distinctif du navire auquel il s'adresse; si ce signal lui est inconnu, il transmet NMJ: «je désire signaler au navire situé sur le relèvement...»; autrement, le signal s'adresse à tous les bâtiments à portée. Si l'émetteur est un navire de guerre, il hisse à bloc la flamme du Code et la laisse à poste jusqu'à la fin du signal.

Signaux à bras. Signaux alphabétiques caractérisés par les diverses positions des bras. Ce système de transmission était encore utilisé dans les années 55-60.

Signaux de détresse. Lorsqu'un navire ou un hydravion, qui amerri, est en détresse et demande des secours à d'autres navires ou à la terre, il doit faire usage des signaux suivants, ensemble ou séparément:

- 1°- Signaux explosifs tirés à des intervalles d'une minute environ.
- 2°- Un son continu produit par un appareil quelconque pour signaux de brume.
- 3°- Fusée ou bombe projetant des étoiles rouges lancées une à une à de courts intervalles.
- 4°- Un signal émis par radio-télégraphie ou par tout autre système de signalisation, se composant du groupe: trois points, trois traits, trois points, du code morse.
- 5°- Un signal radio-téléphonique consistant dans le mot «mayday».
- 6°- Le signal de détresse N.C. du Code International.
- 7°- Un signal consistant en un pavillon carré ayant, au-dessus ou en-dessous, une boule ou objet analogue.
- 8°- Flamme sur le navire (telles qu'on peut en produire en brûlant un baril de goudron, un baril d'huile etc.).
- 9°- Une fusée à parachute ou un feu à main produisant un feu rouge.
- 10°- Un signal fumigène produisant une importante quantité de fumée de couleur orange.
- 11°- Mouvements lents et répétés de haut en bas des bras étendus de chaque côté.

Les navires en détresse peuvent utiliser le signal radio-télégraphique d'alarme ou le signal radio-téléphonique d'alarme. Le premier qui est destiné à déclencher les auto-alarmes radio-télégraphiques des navires équipés de ce dispositif, se compose d'une série de douze traits d'une durée d'une minute, la durée de chaque trait étant de quatre secondes. Le signal radio-téléphonique d'alarme se compose de deux tonalités émises alternativement pendant une durée allant de trente secondes à une minute.

Signaux flottants. Les signes flottants du «Code International de Signaux» comprennent: 26 pavillons alphabétiques, 10 flammes numériques, 3 substituts, 1 flamme dite du *code* et *aperçu*. Soit, au total 40 signes.

Signaux de marées. Signaux faits à l'entrée des ports, des bassins et fleuves et donnant, aux moyen de boules, de pavillons et de feux, la hauteur d'eau. Dits aussi *Signaux de port*.

Signaux phoniques. Signaux sonores, de brume, de brouillard ou de neige prescrits par les «Règles pour prévenir les abordages en mer». Pour les navires faisant route, ces signaux sont produits: par sifflet actionné par la vapeur ou tout autre moyen, par cornet de brume actionné mécaniquement, par cloche. Les navires à voile et les navires remorqués émettent les signaux au moyen du cornet de brume. Un navire au mouillage actionne sa cloche à intervalles réguliers. On se sert aussi des signaux phoniques pour annoncer une manœuvre, par exemple un coup bref signifie: je viens sur tribord.

Silicone. Nom générique donné aux produits dérivés du silicium et qui se présente sous forme d'huile de résine ou d'élastomère. Il faut noter qu'il n'est plus possible de repeindre une coque qui a été traitée avec un produit à base de silicone.

Sillage. Trace momentanée qu'un navire en route laisse derrière lui à la surface de l'eau. L'importance de cette trace dépendant de la vitesse, le terme sillage s'applique également à la marche d'un bâtiment.

Sillomètre. Terme général par lequel on désigne tout instrument immergé dans le sillage d'un navire et propre à mesurer sa vitesse. Pratiquement synonyme de *loch*.

Sillon. Dépression étroite et longue (fissure) Sur la surface du plateau continental et en général perpendiculaire à la côte.

Simouge. Terme local. Radeau en bois servant à ramasser le sel dans les marais salants de la baie de Bourgneuf.

Simple (en). Une manœuvre est en *simple* lorsqu'elle va directement au point sur lequel elle fait effort, sans passer sur une poulie qui augmente sa puissance.

Singe. Petit cabestan horizontal.

Sinistre. Accident de mer d'une exceptionnelle gravité: naufrage, échouement avec destruction du navire, incendie, explosion etc. Dit en droit maritime *sinistre majeur*.

Sirène. Instrument sonore puissant dont sont équipés la plupart des navires et certains phares, pour émettre des signaux; notamment par temps de brume. Produit autrefois par la vapeur, le son est maintenant obtenu électriquement ou par air comprimé.

Sirocco, siroco. Vent qui souffle du sud en Méditerranée. En Sicile et dans le sud de l'Italie, c'est un vent brûlant, sec, desséchant, variant du sud-est au sud-ouest et venant du désert africain.

Sister-ship. Terme anglais, passé dans le langage courant, il désigne deux bateaux rigoureusement identiques.

Ski nautique. Sport individuel. Monté sur des skis spéciaux, plus larges et plus courts que les skis de neige, le skieur est remorqué par un bateau à moteur dont la vitesse doit être suffisante pour lui permettre de glisser à la surface sans s'enfoncer. Les virtuoses se servent d'un seul ski (monoski), font des parcours de slalom entre bouées, du saut (tremplin) et exécutent des figures acrobatiques. Les

Termes de marines

occupants du bateau remorqueur doivent être obligatoirement deux ; l'un pour assurer la conduite de l'embarcation, l'autre pour surveiller le skieur.

Skipper. En Angleterre, patron d'un chalutier ou d'un yacht de régates. Dans la marine de guerre des Etats-Unis ce mot est souvent employé familièrement par les matelots en parlant du commandant (unités de moyen tonnage). En France le mot *skipper*, est passé depuis quelques années dans le langage courant de la plaisance pour désigner le «maître à bord», propriétaire ou non du bateau. Naviguer à la voile avec un mauvais skipper, brutal et incompétent, peut rebuter le néophyte dans son désir d'apprendre.

Skolperennou. Terme vernaculaire breton. Pièce longitudinale endentée s'emboîtant sur les membrures pour fermer l'espace entre la coque et le vaigrave.

Skotilh. Terme vernaculaire breton désignant la partie centrale de la coque, à l'intérieur d'une chaloupe non pontée de Bretagne-Sud.

Slip. Plan incliné destiné à mettre à l'eau ou à haler à terre de petits bâtiments ou des hydravions au moyen d'un chariot sur rails. Le slip peut être «en long» perpendiculaire au rivage ou «en travers» parallèle au rivage. On appelle aussi *slip*, le plan incliné au moyen duquel les baleines sont hissées sur le pont d'un navire-usine baleinier pour y être dépecées.

Sloop. Grément analogue au cotre, mais sans flèche et souvent sans trinquette et sans clin-foc. Marine de guerre: désignait à l'origine un cotre armé en guerre. Il a été repris par la Royal Navy pour désigner depuis 1915 des bâtiments de lutte anti-sous-marine conçus comme escorteurs. Aujourd'hui la très grande majorité des bateaux de plaisance à un mât sont des sloops à voile Marconi portant un seul foc.

Slot. Nom donné à un passage entre les îles, dans l'archipel des Salomon

Sludge. Ensemble de plaques de glace spongieuse. De couleur blanchâtre elles ne mesurent que quelques centimètres.

Slush. Accumulation de cristaux de glace. Ils forment une couche mince, qui ne se ride pas sous l'action du vent et qui donne à l'eau de surface une teinte plombée. Stade initial de la formation de la glace de mer.

S.M.D.S.M. Système Mondial De Sécurité en Mer (en anglais G.M.D.S.S.).

Socle. Bordure sous-marine d'une île ou d'un groupe d'îles, jusqu'à une profondeur de 200 mètres environ.

Sœurs Hospitalières. Religieuses qui se dévouent, essentiellement, à donner des soins aux malades. Ce sont des sœurs de cet ordre qui exercent leur noble et touchante fonction dans les hôpitaux de la Marine.

Solaires (vents). Vent de beau temps dont la direction reste toute la journée celle du soleil.

Solde. Somme allouée aux personnes employées au service public. On emploie aussi parfois le terme d'appointements pour les personnes munies d'un brevet. La solde à terre des officiers varie en fonction du grade comme suit: amiral 30.000 Fr. Vice-Amiral 15.000 Fr. Contre-Amiral 10.000 Fr. Capitaine de vaisseau de première classe 5.000 Fr. de deuxième classe 4.500 Fr. Capitaine de frégate 3.500 Fr. Lieutenant de vaisseau de première classe 2.500 Fr. de deuxième classe 2.000 Fr. Enseigne de vaisseau 1.500 Fr. Aspirant de Première classe 1.000 Fr. de deuxième classe 600 Fr.

Sole.

1°- pièce de bois plate, placée sous le pied d'une épontille.

2°- Fond d'un bateau plat.

Soleil. Foyers lumineux destinés à l'éclairage du pont à bord des navires marchands. Ils peuvent être disposés en bout de vergue (cargos) à mi-hauteur des mâts (pétroliers) ou répartis le long d'une *filière d'éclairage*, tendue dans le sens longitudinal au-dessus du pont (travail de nuit à bord des chaluts).

Solent. Bras de mer entre l'île de Wight et la terre où les vents ont souvent une force supérieure à 20 nœuds, d'où son nom donné à une voile de brise: un solent.

Solidité (échelle de). Tableau permettant de calculer, pour les formes de carène d'un navire, le déplacement qu'il aura en fonction d'un tirant d'eau voulu, ou inversement de définir son tirant d'eau en fonction d'un chargement connu.

Solstice. Période de l'année où le soleil est à sa distance angulaire maximale du plan de l'équateur. Le solstice d'été se produit vers le 21 juin et le solstice d'hiver vers le 21 décembre.

Sombrer. Synonyme de couler. Peu usité. S'employait aussi autrefois pour *chavirer*; mais on disait alors *sombrer sous voiles*.

Sommier. Voir *berceau*.

Sonar. Nom donné par les Américains à l'appareil détecteur de sous-marins analogue à l'asdic. A la différence de ce dernier qui utilise les propriétés piézo-électriques du quartz, le sonar met en jeu les propriétés magnétostrictives des alliages nickel-fer. Sa portée et sa précision sont supérieures à celle de l'asdic. Les bâtiments de guerre légers de surface ne sont plus seulement dotés d'un *sonar d'étrave*, mais souvent d'un *sonar remorqué* à immersion réglable. Suivant la température et la densité des couches d'eau, les ondes du sonar se propagent inégalement, d'où l'intérêt de pouvoir immerger plus ou moins l'appareil. Le mot est formé avec les initiales de *Sound navigation and ranging*: son, navigation et distance.

Sonde. Appareil servant à déterminer la profondeur et la nature du fond. Il se compose d'un plomb creusé à sa base et garni de suif (pour rapporter des échantillons du fond) et d'une ligne au bout de laquelle il est suspendu. Sous cette forme, la sonde ne peut s'utiliser que stoppé ou à petite vitesse.

-Sonde à main ou petite sonde: plomb léger ayant pour objet de sonder les eaux peu profondes. La ligne se lance sur l'avant du navire, à petite vitesse. Le timonier file la ligne et annonce le fond quand elle arrive à son aplomb.

-Barre de sonde: mince tige de fer, d'un mètre environ, tenue par une ligne et que l'on introduit dans un tuyau de sonde pour connaître la quantité d'eau qui peut se trouver dans une cale, dans un compartiment à eau, etc. C'est la sonde du charpentier du navire.

Sonde. Profondeur d'eau indiquée par la carte marine. La profondeur est donnée par rapport à un niveau de référence indiqué sur la carte.

-Les sondes: terme désignant les fonds qui se trouvent au-delà de l'entrée ouest de la Manche et dont la profondeur permet de naviguer à la sonde. *Etre sur les Sondes*.

Sonder. Reconnaître la profondeur de l'eau en mer, dans un fleuve, un lac, au moyen d'un plomb de sonde ou d'un appareil à sonder. Les baleiniers disent qu'une baleine *sonde* quand elle plonge.

Sondeur. Appareil permettant de connaître la profondeur de l'eau. On distingue deux types principaux: 1°- *A ultrasons*. Le sondeur enregistre constamment la profondeur en mesurant automatiquement le temps que met une onde sonore à la parcourir. La vitesse du son dans l'eau de mer est d'environ 1.500 mètres à la seconde. Un sondeur inversé (ondes dirigées vers le haut) a été

Termes de marines

imaginé par l'ingénieur de la marine américaine Waldo Lyon. Il permet aux sous-marins navigant sous la banquise de connaître, à tout instant, la distance qui les sépare de la glace.

2°- *A pression d'eau*. Tube de verre, gradué, ouvert à une extrémité et enduit intérieurement d'une solution chimique susceptible d'être décolorée par l'eau de mer. La pression faisant pénétrer partiellement l'eau dans le tube, la profondeur se trouve indiquée par sa partie non décolorée.

Sorcier. Nom familier du baromètre.

S.O.S. Signal de détresse émis par radio-télégraphie, signaux lumineux ou tout autre moyen de transmission à grande distance. Il fait partie de l'*appel de détresse* et du *message de détresse*. L'*appel de détresse* comprend:

1°- Un signal d'alarme de douze traits. Il a pour but de déclencher les appareils auto-alarme à bord des navires.

2°- Le signal S.O.S. répété trois fois, suivi de l'indicatif d'appel international du navire. Le *message de détresse*, qui doit suivre l'appel dès que possible comprend: le nom du navire, sa position et toutes les indications pouvant faciliter les secours. Le signal morse S.O.S. (trois points, trois traits, trois points) a été adopté parce qu'il est aisément perçu, même sous un brouillage assez intense. L'interprétation *Save Our Souls* (sauvez nos âmes) est fantaisiste. Rendu obligatoire comme signal international de détresse en 1906 (Conférence Radiotélégraphique de Berlin) il ne fut cependant employé par toutes les nations qu'à partir de 1914 (Conférence Internationale de Londres pour la sauvegarde de la vie humaine en mer).

Sortie. Courte campagne ou petit voyage près des côtes.

Sorties de drisses. Petites pièces plastiques qui évitent aux drisses de raguer à la sortie du mât.

Souchin. Terme vernaculaire normand désignant la deuxième préceinte.

Soucoupe plongeante. Petit sous-marin autonome bi ou triplace, très maniable, destiné à l'exploration du plateau continental mais pouvant descendre à 3.000 mètres. Transportée et mise à l'eau par un bateau accompagnateur, la soucoupe plongeante, outre les observations *in situ* qu'elle permet, peut procéder à des prélèvements sur le fond, roches ou sédiments, grâce à un bras articulé manœuvré de l'intérieur.

Soufflage. Opération que l'on pratiquait sur les vaisseaux manquant de stabilité. Elle consistait à augmenter le renflement du navire en appliquant, sur la muraille et au niveau de la flottaison, un large revêtement en planches.

-Soufflage des préceintes: doublage en planches minces sur le bordé extérieur, entre la ligne de flottaison légère et la ligne de charge.

Cap. Soulager un objet c'est le soulever.

Souillardure. Bourrelet de vieux filets que l'on fixe à la partie inférieure d'un élément de filet dérivant, ou *roie*. Ce bourrelet en s'imbibant s'alourdit et maintient le filet vertical.

Souille. Enfoncement que forme dans la vase ou le sable mou un bâtiment échoué.

Soulager. Soulager un navire, un mât, une voile soumise à un vent trop fort, c'est diminuer sur eux l'effet de l'influence du vent, soit en orientant ou disposant la voilure différemment, soit en changeant de cap.

Souquer.

1°- Nager avec ardeur dans une embarcation. *Souquer les avirons*.

2°- Serrer fortement comprimé pour un nœud, une surliure, un amarrage.

Termes de marines

3°- Un hublot souqué est un hublot que l'on a fermé et serré à bloc. *Souqué à refus*: que l'on ne peut serrer davantage.

4°- *Souquer son bateau*: vieille expression de cap-hornier; par mauvais temps faire porter trop de toile au navire.

Sous-Argousin. Garde-Chiourme.

Sous-barbe. Hauban ou chaîne servant à étayer le bout-dehors, depuis son extrémité jusqu'à l'étrave, au niveau de la flottaison.

Sous-barre. Sur un voilier de moyen ou de fort tonnage, cordage métallique, chaîne ou barres de fer, qui maintiennent le beaupré en place et résistent à l'effort de bas en haut qu'exercent les étais du mât de misaine.

Sous-berne. Gonflement des eaux d'un port par l'arrivée brusque des eaux d'une rivière.

Sous-drague. Bordé de bouchain d'une épaisseur supérieure aux autres bordés.

Sous le vent. Partie d'un bateau ou d'un élément situé dans la direction du vent.

Sous-marin. Conçu pour naviguer sous la surface, le principe du bateau sous-marin est resté le même depuis sa première réalisation pratique en 1775, la *Tortue* de l'Américain David Bushnell (1742-1826): entrée d'eau dans les ballasts pour descendre; chasse de cette eau à l'air comprimé pour remonter. (Le bathyscaphe dont le principe est entièrement différent, ne se déplace que dans le sens vertical). Le sous-marin peut faire varier sa flottabilité en introduisant ou en chassant plus ou moins d'eau dans ses ballasts. La stabilité longitudinale est obtenue par l'action de gouvernails horizontaux dits *barres de plongée*.

Propulsion. a) *Classique*: moteurs Diesel pour la navigation de surface; moteurs électriques en plongée. Depuis 1943, le schnorchel permet le fonctionnement des Diesel en immersion périscopique. b) *Nucléaire*: ce type de propulsion donne au sous-marin un rayon d'action illimité. Il a permis au USS *Triton* (Ct Edward L. Beach) de faire, en 1960, le tour du monde entièrement en plongée, sans ravitaillement ni escale. L'arme principale du sous-marin est la torpille. De 1915 à 1940, ces bateaux ont été armés de canons, mais le danger aérien les contraignant à rester en plongée, a entraîné la suppression de toute artillerie.

-Sous-marin lance-missile: type conçu par la marine des Etats-Unis en 1955. Doté d'un appareil propulsif nucléaire, il transporte des engins balistiques thermonucléaires à moyenne et grande portée (2.000 à 4.000 km) genre *Polaris*.

-Sous-marin de poche: petit sous-marin mono ou bi-place utilisé pour la première fois par les Japonais au cours de l'attaque de la base américaine de Pearl Harbor, en 1941. A l'exception d'une tentative de passage sous la banquise par l'explorateur sir Hubert Wilkins (août 1931) le sous-marin a toujours été armé et mis en œuvre par les marines de guerre. (La traversée de la calotte glaciaire nord-polaire devait être effectuée pour la première fois en 1958 par USS *Nautilus*, Ct W. Anderson). Après la deuxième guerre mondiale, l'extension des recherches océanographiques a provoqué l'apparition d'une grande variété d'engins sous-marins à vocation civile.

Sous toilé. Voilier qui en fonction du vent ne porte pas assez de toile. Il remonte mal au vent.

Sous-venté. Un voilier sous-venté est celui qui passe sous le vent de l'endroit où il croyait se trouver. Les causes peuvent en être les courants, une forte dérive, de mauvaises manœuvres ou des qualités défectueuses du navire.

Soute. Magasin établi dans l'entrepont ou dans la cale d'un bâtiment.

-Soute à filins, soute aux câbles: magasin servant à abriter les aussières, grelins etc.

-Soute à voiles: local où sont entreposées les voiles de réserve.

Termes de marines

-Soute à valeurs: coffre, chambre forte pour les valeurs, désigne plus particulièrement la soute pour l'or et les billets de banque.

-Soute à matières dangereuses: soute équipée d'avertisseurs d'incendie, avec signal d'alarme sur la passerelle et commande à distance des extincteurs. La chauffe au charbon ayant disparu il n'y a plus de soute à charbon.

-Noyage des soutes: dispositif permettant le remplissage rapide de certaines soutes (munition par exemple) au moyen d'un tuyautage spécial en communication avec la mer.

Soutier. Au temps de la navigation à vapeur matelot qui transportait le charbon des soutes pour le mettre à la portée des chauffeurs, près des chaudières.

SP. Abréviation de *Shore patrol*: patrouille à terre. Ces lettres figurent sur le brassard des matelots chargés de la police en ville lorsqu'un bâtiment en escale a des permissionnaires à terre.

Spalme. Tous les enduits que l'on peut appliquer aux navires.

Spardeck. Pont qui s'étend sans interruption de l'avant jusqu'à l'arrière, sans dunette ni gaillard. (Actuellement, selon le petit Larousse, seul le gaillard d'avant a conservé son nom, le gaillard d'arrière s'appelle dunette). Le navire à voiles à spardeck n'a pas de pavois, mais des garde-corps, dits rambardes, ceinturant le navire.

Spécialités. Les spécialités de la Marine de l'Etat font l'objet d'un brevet. Parmi les principales on peut citer: charpentier, chef de quart, commis, cuisinier, maître d'hôtel, tailleur, cordonnier, boulanger, détecteur, électricien etc... A chacune de ces spécialités est attribué un insigne porté sur la manche.

Spi asymétrique. Spi dont les deux lisières ont une longueur différente, le guindant étant plus long que la chute.

Contrairement au spi symétrique, il se porte sans tangon; seul inconvénient il ne permet pas de naviguer vent arrière.

Spinequal. Terme vernaculaire désignant le grand foc des barques normandes.

Spinnaker. Voile triangulaire qui sert au vent arrière et aux allures portantes. Employée en particulier sur les yachts pour équilibrer la poussée de la grand-voile; elle a remplacé l'ancien foc-ballon. Appelée familièrement le spi. *Naviguer sous spi.*

Spire. Anneau de croissance annuelle du bois, visible sur sa section. Le nombre de spires et leur densité renseignent sur l'âge de l'arbre et ses qualités.

Spot. Point lumineux sur un écran radar.

Spout. Mot anglais désignant une installation pour le déversement du charbon ou du minerai dans la cale d'un navire: ensemble élévateur-déversoir, plan incliné, glissière etc.

Sprinkler. Désigne, à bord des paquebots, un ajustage servant à répandre de la mousse incombustible dans les locaux où le feu s'est déclaré. Le mot signifie en anglais: arroseur.

Squelette. Couple.

Squid. Mortier lance-grenades antisous-marines apparu en 1943-1944 et dont les projectiles groupés par gerbe de trois sont lancés sur l'avant du bâtiment chasseur. L'éclatement de ces projectiles est réglé automatiquement d'après les indications de l'*asdic*.

S/S. Initiales conventionnelles précédant le nom d'un navire de commerce à vapeur, cargo ou paquebot et signifiant *steam ship*, navire à vapeur.

Stabilisateur. Système de gyroscope solidaire du navire; il a pour but d'atténuer les mouvements de roulis.

Stabilité. Propriété que possède un navire de reprendre sa position droite lorsqu'il en est écarté (sens transversal ou longitudinal) par le vent ou par la mer. On distingue la stabilité de forme et la stabilité de poids.

Stabilité faible. Un bateau est dit de faible stabilité lorsqu'il gîte facilement sous l'effet du vent.

Stabilité forte. Un voilier a une bonne stabilité lorsqu'il résiste relativement bien à la gîte et qu'il se redresse facilement.

Stabilité de route. Un voilier a une bonne stabilité de route quand il garde naturellement son cap au près, comme au portant.

Stambanare. Terme vernaculaire qui désigne le genou d'un membre sur les pointus méditerranéen.

Staon. Terme breton d'origine scandinave, synonyme d'étrave.

Stagiole. Réglette permettant de définir l'ouverture des varangues en complément du gabarit de Saint-Joseph.

Station. Séjour des bâtiments de guerre en pays étranger ou dans les territoires d'outre-mer, dont la mission est de faire respecter le pavillon national, d'exercer la police maritime, de protéger les nationaux.

-Station radar: poste côtier de radio-guidage des navires à la mer, équipé d'un appareil radar.

-Station océanographique: bouées automatiques, équipées du matériel nécessaire aux mesures océanographiques. Ces appareils recueillent à intervalles réguliers des observations précises. Mouillées ou dérivantes ces bouées font l'objet d'une signalisation particulière, non seulement pour éviter les collisions, mais aussi pour permettre à leur propriétaire de les récupérer. Certaines sont munies de réflecteur radar et de cloche de brume.

-Station baleinière: voir *plan de dépeçage*.

Stationnaire. Navire de l'état, désigné pour surveiller le service de la navigation dans un port ou sur un fleuve.

-Stationnaire des pêches: bâtiment de la Marine Nationale, en général une frégate, sur les lieux de grande pêche, particulièrement sur les Bancs de Terre-Neuve. Le commandant du stationnaire remplit, éventuellement, les fonctions d'administrateur des *Affaires Maritimes*.

Stator. Partie fixe dans une turbine.

Steamer. En anglais, bâtiment à vapeur, mais le mot est devenu international.

Stevedore. Mot anglais. Dans un port, chef d'une entreprise de chargement et de déchargement des navires. Il assure, sous la surveillance du second capitaine, la manutention des marchandises.

Steward. Mot anglais employé couramment pour désigner un maître d'hôtel, un garçon de cabine ou de restaurant à bord d'un navire à passagers.

Termes de marines

Stick. Petite rallonge en forme de baguette qui permet de manœuvrer la barre à distance.

Stop. Commandement pour arrêter les machines.

Stran. Estran.

Stratification. Méthode de construction de coques liée à l'utilisation de résine et de fibres.

Stratifié. Résine armée de fibres de verre.

Strong. Appât utilisé par les pêcheurs bretons pour faire lever (attirer) les maquereaux qui seront ensuite pris à la ligne; mélange fait de têtes et de viscères de sardines, broyés avec de la farine d'arachide. Après addition d'eau de mer et brassage, on obtient une bouillie que l'on répand à la surface de l'eau. Cette préparation est faite à bord.

Submersible. Terme utilisé par la marine française aussi longtemps que ses flottilles ont comporté des sous-marins à faible flottabilité. Les premiers sous-marins avaient en raison de leurs formes fuselées et de leur très faible flottabilité, une mauvaise tenue à la mer alors que, pour leur assurer un rayon d'action convenable, on souhaitait pouvoir les faire naviguer aisément en surface en s'aidant, soit d'une machine à vapeur, soit d'un moteur à explosion. L'ingénieur français Maxime Laubeuf (1864-1939) fit faire au sous-marin pur un progrès décisif avec son *Narval*, lancé en 1898. Il comportait une coque épaisse en forme de fuseau, disposée à l'intérieur d'une seconde coque en tôle mince; cette dernière ayant des formes de torpilleur. L'intervalle entre les deux coques était utilisé pour les ballasts qu'il avait choisi de placer à l'extérieur et non plus à l'intérieur de la coque épaisse. Le mot *submersible* a été parfois employé comme synonyme de *sous-marin*.

Subrécargue. Représentant de l'armateur ou des chargeurs, embarqué pour surveiller les opérations effectuées par le navire au cours de son voyage. Le subrécargue est également celui qui, n'ayant pas embarqué, vient attendre le navire à son port de destination pour en contrôler le chargement.

Substances. En style administratif: les vivres.

Substitut. Code International de Signaux. Petit pavillon triangulaire que l'on peut, dans certains cas, substituer à des pavillons ou à des flammes. Les substituts ont pour but de réduire le nombre de jeux de pavillons et de flammes nécessaires à l'exécution d'un signal. Il y a trois substituts:

1°- *Triangle jaune sur fond bleu*: répète le signe le plus élevé.

2°- *Mi-partie bleue, mi-partie-blanche*: répète le second signe à partir du haut.

3°- *Bande noire sur fond blanc*: répète le troisième signe à partir du haut.

Suceuse. Voir *Drague*.

Sud. Un des quatre points cardinaux de l'horizon; à l'opposé du Nord auquel il est relié par la méridienne.

Suet. Prononciation de *Sud-Est*.

Suif. Mélangé à d'autres substances, le suif employé dans la marine prend le nom de couroi. Avant le combat, les coques des galères étaient enduites de suif pour diminuer la résistance à l'avancement.

Sundeck. Littéralement: pont du soleil. Ce terme très courant à bord des paquebots de toutes nationalités, désigne le pont le plus élevé; appelé aussi *pont des jeux*, parce que le commissaire du bord y organise différents jeux et compétitions pour distraire les passagers.

Termes de marines

Supérieur. Les mâts supérieurs sont ceux qui surmontent les bas mats c'est-à-dire ceux qui reposent directement sur le navire.

Superstructures. Ensemble des constructions situées au-dessus du pont supérieur: château, gaillards, dunette. Les façades avant et arrière des superstructures doivent être particulièrement renforcées pour résister à une forte mer.

Support. Assemblage de tôles et de cornières placées comme soutien dans un navire, notamment dans la construction d'un double fond.

Support de bardis. Barres de fer placées verticalement dans la cale ou dans l'entrepont (habituellement le long des épontilles centrales) pour soutenir le bardis et le maintenir en position.

Suralimentation. Moteur Diesel. Utilisation de la chaleur perdue des gaz d'échappement, pour alimenter une machine entraînant un compresseur d'air, ce qui permet d'accroître la puissance massique du moteur en lui fournissant de l'air à une densité supérieure à celle de l'air ambiant.

Surbau ou fargue. Baguette de bois conçue pour éviter la chute des objets à la gîte.

Surcharger. C'est charger plus que ne peut supporter le navire, ce qui modifie son assiette et ses qualités nautiques.

Surchauffe. Opération qui consiste à chauffer la vapeur à une température supérieure à la température de la vapeur saturée de même pression.

Surchauffeur. Appareil augmentant la température de la *vapeur saturée*, tout en la maintenant à la même pression.

Surestarie.

1°- Nombre de jours pendant lesquels un navire a été retenu, par l'affréteur ou par le consignataire, au-delà du temps stipulé dans la charte-partie pour le chargement ou le déchargement.

2°- Somme à payer par l'affréteur d'un navire à l'armateur pour chaque jour de retard dépassant le nombre de jours convenus dans la charte-partie, pour effectuer le chargement ou le déchargement.

Surf. Mot anglais signifiant *barre, ressac*. Peut désigner aussi les brisants.

Surf. Abréviation de *surf-riding*, littéralement: chevauchement du ressac. Sport nautique d'origine océanienne, qui consiste à se laisser porter à la côte par une lame déferlante en s'y maintenant en équilibre, debout sur une planche.

Surf-boat. Mot anglais. Grosse embarcation à la pagaie dont on se sert pour franchir la barre sur la côte occidentale d'Afrique.

Surface de chauffe. Surface totale des éléments de la chaudière, en contact simultanément, sur une face avec les gaz chauds et sur l'autre face avec l'eau ou la vapeur.

-Surface de chauffe directe: portion de la surface de chauffe exposée aux rayonnements du foyer.

-Surface de chauffe indirecte: portion de la surface de chauffe qui échappe au rayonnement du foyer, mais qui est en contact avec les gaz chauds.

-Surface refroidissante: surface des tubes ou surface de contact entre les tubes et la vapeur à condenser.

Surgainer. Ajouter une gaine supplémentaire à un cordage.

Termes de marines

Surjaler. S'applique à une ancre mouillée, quand son câble lors du mouillage, dans un évitage ou pour tout autre raison, s'engage sous le jas de cette ancre.

Sur le mât. Une voile est dite sur le mât lorsque son point d'écoute est au vent et que le vent la plaque contre le mât. Cette situation peut se rencontrer si le bateau est à la cape ou à la suite d'un brusque changement de sens du vent.

Surliure. Entortillement d'un petit filin à l'extrême bout d'un cordage, pour empêcher les torons de se décommettre.

Surnuméraire. Les hommes qui font partie du personnel d'un bâtiment sans appartenir à son effectif.

Suroît.

1°- Prononciation de sud-ouest. *Vent de suroît:* vent de sud-ouest.

2°- Coiffure en toile cirée que portent les marins par mauvais temps.

Surpatter. Se dit quand la chaîne entoure l'ancre comme un lasso, et aussi quand plusieurs tours d'écoute se superposent, rendant la manœuvre impossible.

Surtoile. Voilier qui en fonction du vent porte trop de toile. Il gîte beaucoup, avance moins bien, fatigue son équipage.

Surveillance. Un bâtiment ou un avion est en surveillance, lorsqu'il patrouille à proximité d'un point de la côte ou d'un groupe de bâtiments, pour déceler la menace d'un danger sous-marin ou aérien (mines, torpilles, avions).

Surveillance des glaces. A la suite du naufrage du Titanic en 1912, une Conférence Internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, se réunit à Londres en 1914. L'un des résultats les plus importants de ses travaux fut la création d'une croisière de surveillance des glaces. Cette croisière assurée par la marine américaine signale aux navires la position des icebergs, ou la limitation de la zone où on les rencontre. Ces avis sont donnés huit fois par jours par radiotélégraphie. Les bâtiments de l'*Ice Patrol* communiquent en outre des renseignements particuliers aux navires qui en font la demande.

Survente. Augmentation plus ou moins considérable du vent.

Susbandes. Bandes de fer plat qui recouvraient les tourillons d'une bouche à feu pour l'empêcher de sortir de ses encastrements.

Susbord. Registre sur lequel est porté la liste de toutes les marchandises transportées en les classant par cale et par destination.

Suspect. Ce mot et «non suspect» s'appliquent aux ports et concernent les maladies contagieuses.

Suspendu. Une boussole, un baromètre sont dit suspendus quand ils sont supportés par des balanciers, des crochets de roulis.

Suspensoir. Sorte d'araignée fixée en arrière d'un hunier. Elle permettait de le retrousser plus facilement pour pouvoir le serrer. Le mot est synonyme de *couillard*.

Suspentes. Forts cordages ou chaînes qui entourent le ton du bas-mât et servent à supporter la basse-vergue par son milieu.

S.V. Abréviation anglaise de *sailing vessel*, navire à voiles. Passée dans le langage courant.

Termes de marines

Syndic. Fonctionnaire qui, dans les *Stations Maritimes*, assiste les administrateurs des *Affaires Maritimes* ou les remplace quand il y a lieu.

Systeme. Dans les embarcations à l'aviron, nom donné aux tolets métalliques tournant dans les dames.

Syzygie (marée de). Période durant laquelle la lune et le soleil ainsi que l'axe de rotation de la terre sont dans le même plan. Lune et soleil se trouve soit du même côté par rapport à la terre et c'est la nouvelle lune, on dit qu'il sont en conjonction soit de part et d'autre de la terre et c'est la pleine lune dans ce cas on dit qu'il sont en opposition. Dans les deux cas se sont les périodes de marées de vives eaux.

T. Vingtième pavillon du Code International des Signaux. Hissé isolément signifie: «chalutage à deux». Mot de code Tango. Ce pavillon est également utilisé dans les messages chiffrés quand on signale des heures. Dans ce cas précis il précède immédiatement les quatre chiffres indiquant les heures et les minutes, de façon à former un seul groupe. Exemple T0935 = 9 heures 35 minutes.

Taberin, tablin. A l'époque où la chasse à la baleine se faisait au harpon à main, le taberin était un cylindre de bois fixé à l'arrière de la baleinière. La ligne y faisait plusieurs tours avant de repasser à l'avant. Le but de cette disposition était de freiner la vitesse de déroulement.

Tabernacle.

1 - Pièce fixe d'un mât basculant. (Petites embarcations).

2 -Plate-forme surélevée à l'arrière d'une galère où se tenait le capitaine et les officiers.

Tableau. Partie arrière terminant le bateau, plus ou moins développée, verticale ou à quête, constituée d'un plateau d'un seul morceau ou d'un assemblage de bordés. Le haut du tableau est le couronnement.

Tableau de cotes. Ensemble des mesures prises sur le plan suivant les sections longitudinale, verticale, horizontale, restituées en taille réelle. Le tableau de cotes permet de passer rapidement au tracé en vraie grandeur. Synonyme: devis de tracé.

Tableau de couplage. Tableau auquel aboutissent les conducteurs d'amenée de courant des groupes électrogènes et sur lequel sont disposés les appareils de couplage de ces groupes.

-Tableau de distribution: tableau d'où partent les conducteurs d'alimentation des appareils électriques du bord et sur lequel sont rassemblés les appareils de surveillance et de manœuvre.

-Tableau principal: tableau unique sur lequel sont rassemblés les appareils de surveillance, de couplage, de sécurité et de manœuvre nécessaires à l'installation électrique du bord.

-Tableau secondaire: tableau alimenté par un départ du tableau principal et desservant les appareils d'une tranche du navire.

-Tableau tertiaire: tableau alimenté par un départ du tableau secondaire et desservant quelques appareils du bord.

Tableau d'équivalence des rations. Tableau obligatoirement affiché à bord de tout navire de commerce, indiquant la quantité de nourriture (fixée par décret) allouée à chaque homme embarqué.

Table à roulis. Table percée de trous. Par gros temps on y met des chevilles permettant de fixer les objets posés.

Table de loch. Ardoise sur laquelle on inscrivait autrefois, pendant le quart, toutes les indications relatives à la navigation: chiffres donnés par le loch, route suivie, direction du vent, dérive, état de la mer etc.

Table de marée. Table donnant les heures et hauteurs des marées. L'Océanographique de la Marine publie une *Table générale de marées* qui permet d'obtenir rapidement, en partant des éléments calculés pour Brest, une prédiction sommaire des pleines mers pour de nombreux ports répartis dans toutes les mers du globe.

Table de point. Table permettant de calculer le point estimé.

Termes de marines

Table de tir. Table donnant les éléments d'un tir (flèche maximum de la trajectoire, portée, vitesse restante) en fonction des données du tir (vitesse initiale, poids du projectile, angle de tir).

Tables salantes. Partie d'une saline où se dépose le sel. Dits également *crystallisoirs*.

Table traçante. Voir *Traceur de route*. Doublage en toile sur la partie arrière d'un hunier, d'un perroquet etc. pour préserver ces voiles du frottement contre les hunes ou les barres.

Tabliers blancs. Désignation familière des cuisiniers et maîtres d'hôtel au temps de la marine à voiles.

Tachymètre. Appareil donnant le nombre de tours faits par une machine.

Tactique. Au contact de l'ennemi, art de disposer les bâtiments de guerre réunis en escadre; de les faire évoluer pour arriver en position de combattre. Le succès des opérations tactiques dépend étroitement de la bonne marche du service *Transmission*.

Tahio. Vent particulier à l'île de Nossi-Bé (ou Nosi-Bé).

Taillemer ou Taille-mer. Partie avant de l'étrave qui fend l'eau quand le navire avance. On dit aussi *tranche-mer*.

Tailler. Faire route. *Tailler de la route. Tailler de l'avant. Tailler la lame.*

Taillevent. Voile de faibles dimensions que l'on hisse par forte brise sur certaines embarcations. Dans les années 1850 les chaloupes sardinières de la Ria d'Étel étaient équipées de taillevent.

Taket. Terme vernaculaire breton. Sorte de plat-bord en plusieurs morceaux placés en renfort dans les parties les plus sollicitées, sur les chaloupes et canots de Bretagne du Sud.

Talon de quille. Extrémité postérieure de la quille sur laquelle repose l'étambot. *Donner un coup de talon:* même sens que talonner.

Talonner. Un navire talonne lorsque la partie arrière de sa quille touche sur des roches, sur un banc de sable ou sur toute autre partie du fond. *Talonner* implique que le navire entre immédiatement en eau profonde sans rester échoué.

Talonnaire. Partie basse de la mèche de gouvernail.

Talus continental. Pente limitant le plateau continental.

Talus insulaire. Déclivité limitant la bordure sous-marine d'une île (socle).

Tamarinière. Epais entrelacement de branchages dans lequel on conserve les moules en attendant de les expédier. Appelé aussi *bouchot d'amont*.

Tambour. Ensemble des tôles entourant entièrement une écoutille de charge, une ouverture des machines ou des chaudières et formant conduit vertical entre les ouvertures de deux ponts.

-Tambour de jaumière: conduit étanche à l'intérieur duquel tourne la mèche supérieure du gouvernail, entre son ouverture d'entrée dans la coque ou *trou de jaumière* et le pont sur lequel se trouve l'appareil à gouverner.

-Tambour de chaufferie: ensemble des cloisons en acier formant écoutille au-dessus de la chaufferie.

-Tambour de roue: enveloppe généralement demi-cylindrique, couvrant la partie supérieure des roues d'un bâtiment à aubes, type de navire presque entièrement disparu.

Tambour.

1°- Verveux à deux ouvertures.

2°- Corps du moulinet d'une canne à pêche sur lequel s'enroule le fil.

Tamisaille. Construction en bois; vaisseaux et grands voiliers. Pièce intérieure, horizontale et formant un arc de cercle. Clouée sous les baux, elle supporte l'extrémité de la barre de gouvernail (le crapaud) dont la roue commande les déplacements par l'intermédiaire des drosses.

Tamiser. Laisser passer. Une voile qui tamise est une voile tellement usée que le vent passe au travers.

Tampo. Terme vernaculaire breton. Désigne le massif très court, à l'avant des chaloupes, formant étambrai du mât de misaine.

Tampon. Bouchon de bois destiné à masquer une tête de vis, posé dans une cavité aménagée à cet effet.

Tangage. Balancement que prend le navire dans le sens de la longueur, lorsqu'il coupe la lame perpendiculairement. Son avant s'élève sur la crête de cette lame et tombe ensuite dans son creux.

Tangon. Espar mobile établi horizontalement à l'extérieur du navire, à la hauteur du pont supérieur et perpendiculairement à la coque il est muni d'une *sauvegarde*, pour assurer la sécurité du personnel et d'échelles de cordes pour accéder aux embarcations qui y sont amarrées quand le navire est à l'ancre.

-Tangon de spinnaker: sur un yacht, espar servant à déborder le spinnaker.

-Tangon: sur les thoniers, les tangons sont deux longues perches articulées au pied du grand mât et s'abaissant pour la pêche, dans une position tendant vers l'horizontale. Chacun d'eux est le point de départ de plusieurs lignes.

Tangonner. Etablir un espar destiné à déborder une voile, un foc par exemple; il est poussé par le travers en appui sur le mât ou sur la coque, et soutenu par une balancine. Dans la région de Saint-Malo le mot tangon désigne aussi le corps mort.

Tangué. Vase fine utilisée comme engrais sur les côtes de Bretagne et de Normandie. Elle résulte de la désagrégation de certains coquillages, les *coques*

Tanguer. Un bateau tangué lorsqu'il se balance d'avant en arrière: c'est le tangage.

Tank. En anglais: réservoir. S'applique dans le langage maritime courant aux citernes d'un navire pétrolier.

Tank marin. Vedette porte-torpille de construction spéciale, munie de chenilles ou de chaînes à crocs pour lui permettent de franchir les obstructions défendant une rade ou un mouillage. Ce type a été utilisé en 1918 par la marine italienne pour forcer l'entrée de divers ports autrichiens.

Tanner. Enduire ou tremper les voiles, à chaud ou à froid selon la méthode utilisée, dans une décoction destinée à les protéger des agressions et à assurer leur longévité. On utilise pour cela le cachou, l'ocre, l'écorce de chêne etc...

Tanvesse. Ballon de caoutchouc gonflé d'air, accroché au *cul* du chalut pour le soulager et éviter l'usure trop rapide de la pointe du filet. On le remplace, aujourd'hui, par un flotteur métallique ou en matière plastique, le ballon gonflé d'air perdant de sa force ascensionnelle à mesure que la pression de l'eau augmente. Ce mot, dont l'orthographe n'est pas déterminée, fait partie de l'argot des équipages de chalutiers.

Termes de marines

Tape. Panneau en tôle ou pièce de bois obturant une ouverture.

-Tape d'écubier: massif en bois ou plaque de métal servant à boucher, à la mer, les écubiers.

-Tape de canon: bouchon en bois fermant la bouche d'un canon et souvent agrémenté d'un ornement en cuivre.

-Tape de hublot: voir *hublot*.

Tape-cul. Petite voile aurique ou bermudienne et mâts établis tout à fait à l'arrière (au-delà de l'aplomb du gouvernail) de certains petits bateaux, en particulier des yawls, des dundees.

Tapis d'embarcation. Bande de drap bleu doublée de toile, garnie de bordures rouges et d'ancres de même couleur. Elle sert à couvrir les bancs d'une embarcation où se trouvent les officiers supérieurs ou une personnalité que l'on désire honorer.

«**Tapline**». Abréviation de *Trans Arabian Pipe Line Co*, nom de la raffinerie américaine installatrice du pipe-line qui, partant des gisements de pétrole du Golfe Persique, traverse l'Arabie et aboutit à la Méditerranée. Sa longueur est de 1.800 km.

Tapon. Morceau de toile à voile servant à raccommoder un trou dans une voile.

Taquet. Morceau de bois dur ou de métal portant deux cornes ou oreilles, fixé en divers endroits du navire pour y tourner des cordages.

-Taquet de gui: voir *Collier de gui*.

-Taquet de ris d'un gui: latte percée de trous, placée de chaque côté de l'extrémité arrière d'un gui et servant à prendre les empointures des ris.

-Taquet de taillemer: voir *Gorgère*.

-Taquet-coinceur: taquet permettant de bloquer ou de libérer rapidement un winch ou une manœuvre. Employé seulement en navigation de plaisance.

Taquet (grand). Nom donné en Iroise à l'ensemble des pièces formant renfort et banc, situées à mi-hauteur des jambettes, d'un arrière à voûte.

Taquets (grands). Elongis en bois situés à l'intérieur des pavois, de part et d'autre de la voûte, sur lesquels font dormant les haubans du mâts de tape-cul.

Taquet à gueule. Taquet vertical ou demi-taquet ouvert d'une entaille vers le bas, permettant le passage et le tournage d'une drisse.

Taret. Mollusque marin qui pénètre dans le bois immergé (coques de navires, estacades, poteaux). Il y cause d'importants dégâts en creusant des galeries.

Tarière. Outil de perçage, composé d'une mèche en forme de vrille et d'un manche perpendiculaire permettant de la faire tourner à l'aide des deux mains.

Tartanon. En Méditerranée, filet à mailles serrées avec lequel on prend, par grandes quantités, un petit poisson du genre athérine, appelé vulgairement nonnat.

Tarte. Dépôt formé par l'eau dans une chaudière. Les corps étrangers contenus en dissolution dans l'eau d'alimentation ne sont entraînés qu'en très petite quantité par l'ébullition et peu à peu ils se déposent dans les chaudières où ils forment des croûtes épaisses de matières non conductrices, interposées entre l'eau et le métal.

Tas. Masse métallique destinée à faire contre-coups, dans les opérations de chevillage ou de rivetage.

Task force. Expression américaine apparue depuis 1941 pour désigner une force navale occasionnelle constituée en vue d'une opération déterminée. Passée dans le vocabulaire naval français.

Tâter le vent. Lofers légèrement jusqu'à faire faser un peu une des voiles sur lesquelles on se règle pour gouverner.

Taud. Abri en grosse toile en forme de toit au-dessus des ponts pour garantir l'équipage contre la pluie, ou protéger provisoirement un panneau de cale ouvert.

-Taud d'embarcation: prélat recouvrant un bateau désarmé pour le protéger de la pluie.

Taximètre. Couronne graduée de 0 à 360°, servant à prendre des gisements et, indirectement des relèvements par comparaison avec le cap du navire.

T.B.S. Abréviation de *Talk between ships* (conversation entre navires). Appareil de radiophonie à haute fréquence permettant la transmission de messages parlés d'un navire à l'autre. Mis en service par les américains pendant la guerre de 39-45 et utilisé avec grand succès, en particulier par les convois de navires marchands, pour établir des communications efficaces avec leurs escorteurs.

Teck. Bois des Indes presque imputrescible, aussi fort et plus léger que le chêne, très employé dans la construction navale.

Télécommande. Réalisation du pointage à distance sans intervention des servants. Les indications données par le télépointeur sont transmises synchroniquement aux pièces directement manœuvrées par des moteurs et des appareils appropriés.

Télégraphie. Nom quelquefois donné au *Transmetteur d'ordres*.

Télémetre. Appareil optique servant à mesurer en mer la distance à laquelle on se trouve d'un objet.

TéléMOTEUR. Système hydraulique de commande à distance d'un servo-moteur d'appareil à gouverner.

Télépointage. Installation mécanique permettant de centraliser le pointage de plusieurs tourelles, ou pièces du même calibre, entre les mains du même pointeur. Les indications transmises aux pièces sont lues sur des cadrans et «recopiées» par les servants. Le terme anglais a été quelquefois utilisé dans le langage maritime français au moment de l'introduction de ce système dans notre marine. Conçu dès 1907 par l'amiral anglais sir Percy Scott, le *fire-director* n'a été adopté dans la flotte anglaise qu'au début de la guerre de 1914-1918.

Témoins. Bouts de toron effilés et séparés que les cordiers laissent à chaque bout d'un cordage; on pouvait ainsi constater aisément la qualité du chanvre et s'assurer que la pièce était bien entière. Le cordage mis en service, les témoins étaient coupés et les bouts surliés.

Tempête. Accroissement considérable du vent, en général accompagné de pluie, de grains et de rafales violentes.

Temps. Etat du ciel, du vent et de la mer. Sur mer c'est le vent qui fait le temps. Avec des vents de certaines directions Nord et Est dans l'hémisphère nord, le ciel est parfois splendide et la mer démontée.

-Temps de demoiselle: beau temps.

-Temps maniable: temps encore assez beau pour permettre une bonne navigation.

-Gros temps: mauvais temps, très forte brise et mer grosse. Dans les journaux de bord on lit: beau temps, beau temps ciel clair, beau temps ciel étoilé, temps nuageux, orageux, couvert, pluvieux, neigeux, brumeux, brumailleux, gris etc.

Termes de marines

Temps permettant. Expression très courante exprimant d'éventuelles restrictions quant aux prévisions faites pour un voyage donné. *Le navire arrivera à onze heures, temps permettant* ; c'est-à-dire si l'état de la mer et la force du vent ne contrarient pas sa marche.

Temps universel. Voir *G.M.T.*

Tenargue. Terme vernaculaire normand désignant les varangues.

Tenargues. Terme vernaculaire normand, synonyme de tenailles.

Tendelet. Petite tente montée sur l'arrière d'une embarcation.

Tender.

1°- bâtiment de servitude assurant le débarquement des passagers d'un paquebot mouillé sur rade.

2°- Tender d'aviation: ravitailleur dépanneur d'hydravions ou pétrolier accompagnant un porte-avions.

Tenderolle. Voir *Marquise*.

Tenir. Retenir. Tenir ferme.

-Tenir ferme sur un cordage. Tenir bon: expression employée pour ordonner d'arrêter ce qui se fait. Par exemple si on file une chaîne d'ancre, on dira: tiens bon! pour faire cesser de filer.

-Tenir le large: rester loin de terre.

-Tenir le vent, tenir le plus près: gouverner et manœuvrer de manière à se maintenir aussi près que possible du lit du vent.

Tenon. Grands voiliers. Extrémité supérieure d'un mât ou extrémité d'un beaupré taillée en carré pour recevoir le chouque. Le talon d'un bas-mât et le talon d'un beaupré sont terminés eux aussi par un tenon qui porte dans l'emplanture.

Tente. Abri en toile que l'on tend au-dessus des ponts des bâtiments ou au-dessus des embarcations.

Tentis. Travail des doris lorsqu'ils mouillaient leurs lignes de fond. Celles-ci portaient à chaque extrémité une ancre servant au mouillage et une bouée de repérage. (Voir aussi *Harouelle*).

Tenué. Qualité du fond d'un mouillage. Les fonds de bonne tenue sont ceux dans lesquels les pattes des ancres pénètrent facilement et ne peuvent cependant en être arrachées qu'avec difficulté. La tenue d'un mât est son assujettissement par les étais et les haubans.

Tenue du plein. Expression en usage au port du Havre où l'étale de flot dure trois heures.

Terral. Vent de terre. Ce terme désignait un vent de terre en Méditerranée.

Terre. L'emploi le plus courant de ce mot est dans l'expression: *aller à terre*; quitter momentanément le bord pour se rendre à terre, que le navire soit à quai ou en rade.

-Terre sous le vent: la terre vers laquelle souffle le vent; par exemple, si un navire monte ou descend la Manche avec un vent du sud, la côte de l'Angleterre est la terre sous le vent.

-Terre de beurre: nuage voisin de l'horizon, donnant l'illusion de la terre.

-Aller à terre avec une longue vue: rester à bord le navire étant au mouillage.

Terre-neuva. Marin professionnel de la grande pêche à Terre-Neuve et d'une manière générale, aux divers lieux de pêche de la morue. Le mot terre-neuvier s'applique plutôt au navire.

Terrir. Apercevoir la terre lorsque l'on vient du large.

Termes de marines

Tessure. Dispositif de pêche formé par un nombre variable de filets dérivants, réunis par leurs extrémités.

Tétar. Chaumard que l'on peut déplacer et fixer ailleurs. Peu usité.

Tête. Ce mot désigne, généralement, la partie supérieure d'une pièce ou d'un objet situé verticalement: tête d'un mât, d'un gouvernail.

Tête de More. Se dit d'une pomme au bout d'un filin, formée par un nœud de cul-de-porc surmonté d'une couronne. Ne pas confondre avec tête de mort qui est un cap-de-mouton.

Tête de veau. Désignation familière du navisphère.

Tétier. Dans une embarcation, rameur de l'avant.

Têtière.

1°- Cordage à l'extrémité du mât de charge; il sert à le saisir à la mer.

2°- Partie supérieure d'une voile carrée. La ralingue de têtère est la ralingue supérieure qui s'applique contre la vergue.

Tétrapode. Qui a quatre pieds. Employé substantivement ce mot désigne un élément de brise-lames, bloc de béton armé fait de quatre cônes tronqués assemblés par leurs bases. D'un poids de huit tonnes chacun, ces blocs, imbriqués les uns dans les autres le long d'une jetée, constituent une protection efficace contre les coups de mer. La jetée sud du port de plaisance de Cannes, dites «jetée des grands yachts», est protégée par plus de 500 tétrapodes.

Teugue.

1°- Petit gaillard d'avant, peu élevé et d'une longueur minime.

2°- Nom parfois donné à tout gaillard par les constructeurs.

Thalamite. Marine antique. Rameur occupant le rang le plus bas dans une trirème, le plus proche de la mer. Pour empêcher les entrées d'eau les manches des rames étaient entourés d'une enveloppe de cuir clouée sur le bordé. Toutefois, la proximité de la mer rendait leur emploi difficile par gros temps. Les thalamites étaient les moins payés des rameurs. Leur aviron étant plus court et plus léger que ceux des zygités et des thranites.

Thalassocratie. Domination d'une nation sur les mers (du grec *Thalassa*, mer et *Kratein* commander).

Thalassothérapie. Cure de bains de mer et d'air marin (du grec *Thalassa*, mer et *Therapeuein*, soigner).

Thermocline. En mer, zone située approximativement entre 50 et 150 mètres de profondeur et à partir de laquelle la température de l'eau ayant cessé de baisser rapidement depuis la surface, devient relativement constante.

Thermotank. Système de ventilation employé sur les paquebots; il combine à la fois chauffage et ventilation. Le thermotank renouvelle l'air six à huit fois par heure et maintient une température d'environ 20 degrés.

Thonaire. Filet vertical utilisé pour la capture des thons. Constitué de plusieurs éléments, la thonaire, dont une extrémité reste amarrée sur la côte, est mouillé par un bateau qui, en s'éloignant, décrit une large courbe. Les poissons se trouvent enfermés par le mouvement de retour vers la côte. Ces filets se tiennent verticalement, la ralingue supérieure étant maintenue à la surface au moyen de flotteurs en

liège tandis que la ralingue inférieure est lestée de plomb. Ce procédé est celui de la thonaire fixe, ou *thonaire de poste*. Il prend le nom de *courantille* lorsqu'on laisse dériver le filet. La réunion de plusieurs thonaires forme une *seinche* ou *cerne*.

Thonier. A l'origine, cotre à tape-cul pêchant le thon à la ligne de traîne, au moyen de tangons abaissés de chaque bord et portant chacun cinq à sept lignes. Trois autres lignes étaient filées à l'arrière: une de chaque bord, *le bonhomme* et *la bonne femme* et une au milieu, le *rikiki*. Ces bateaux ont été les derniers voiliers de la pêche hauturière (1953-54). L'un d'eux le *Madeleine-Yvonne*, a été conservé en Bretagne. Le port de Saint-Jean-de-Luz a été le premier à armer de petits bateaux à vapeur pour la pêche du thon (1935). Cette modernisation de la pêche à la ligne de traîne a donné d'excellents résultats, contrairement aux prévisions générales suivant lesquelles le bruit de l'hélice empêcherait les poissons de mordre. Aujourd'hui tous les thoniers sont à moteur.

-Thonier-senneur-congélateur: ce type de bâtiment de pêche est équipé tels les sardiniers, d'une *senne tournante* et doté des appareils de détection et de manœuvre les plus modernes. La senne a 1.000 mètres de longueur et 100 mètres de chute. Elle entoure les thons que l'on tente de maintenir sur place par jet à la mer de sardines vivantes. La poche refermée est hissée par un mât de charge. Les poissons sont congelés à bord.

Thys. Sorte de grand tramail.

Thranite. Marine antique. Rameur qui, dans une trirème, maniait l'aviron le plus élevé et par conséquent le plus long et le plus lourd. Il percevait, de ce fait, un meilleur salaire que ses compagnons des deux rangs inférieurs

Tiens bon! Commandement à des hommes qui agissent sur un cordage de suspendre leur effort. D'une façon générale, *tiens bon!* Ordonne de cesser ce que l'on est en train de faire et d'attendre de nouvelles instructions.

Tiers (voile au). Voir *bourcet*.

Tiers-point. Voile triangulaire, un foc par exemple, dit parfois *voile en tiers-point*. Peu usité.

Tillac. Vieux mot signifiant pont supérieur (entre les gaillards); employé quelquefois dans le sens de plancher pour une embarcation.

-Franc-tillac: nom donné autrefois au pont le plus élevé et s'étendant d'un bout à l'autre du navire; on l'appelait encore *pont sur gueule* et *pont courant*. Le mot *tillac* est toujours employé en droit

maritime. «Le capitaine d'un navire marchand ne peut charger sur le tillac qu'avec l'autorisation des chargeurs». En langage moderne on dira plutôt: «ne peut charger *en pontée*».

Tille, tile. Portion de pont ou de tillac, pouvant servir d'abri à l'équipage ou de logement pour les vivres. On y pénètre par un écoutillon.

Timbre. Plaque de métal apposée sur une chaudière, portant indication de pression limite permise. Pratiquement, on emploie également le terme *timbre* pour désigner la pression limite elle-même. Le timbre varie de 8 kg (petite chaudière) à 15 kg (grande chaudière cylindrique). Les chaudières du paquebot *Normandie* (1935) étaient timbrées à 28 kg, Celles de *France* (1962) à 71,500 kg.

Time-charter. Affrètement à temps.

Timonerie.

1°- Construction en bois ou en tôle qui protège l'appareil à gouverner ainsi que l'homme de barre, sur les bateaux de petit et moyen tonnage, tels que les yachts ou les bateaux de pêche.

2°- Nom collectif par lequel on désigne l'ensemble des timoniers et le service dont ils sont chargés.

Termes de marines

Timonier. Etymologiquement: celui qui gouverne; le gouvernail se nommait primitivement *timon*. C'est aujourd'hui *l'homme de barre*. A bord des paquebots il y a généralement neuf timoniers.

Timoun. Mot provençal signifiant gouvernail.

Tins. Pièces de bois carrées, placées à des distances régulières sur le fond d'une cale sèche et destinées à soutenir la quille d'un navire.

Tintaine. Légère armature en bois fixée à l'arrière et dans l'axe longitudinal d'une embarcation de joute lyonnaise. Elle déborde vers le haut et porte à son extrémité la plate-forme sur laquelle se tient le jouteur.

Tirage. Expulsion des fumées d'une chaudière sous l'action de causes extérieures, naturelles ou artificielles.

-Tirage artificiel, tirage forcé: tirage produit par l'action de ventilateurs.

-Tirage naturel: tirage produit par la différence de densité entre les gaz chauds de la cheminée et l'air froid extérieur. La différence de pression provoque l'expulsion des fumées.

Tirant d'air.

1°- hauteur maximum des superstructures ou des mâts, au-dessus de la ligne de flottaison.

2°- Hauteur libre permettant le passage sous les ponts fluviaux; variable suivant les crues, ou, pour les ponts sur les bras de mer, suivant les marées. Exemple: viaduc d'Oléron dont la longueur totale est de 3.027 m le tirant d'air à haute mer est de 15,10 m sur 313 m ou de 12,15 m sur 1.240 m. A basse mer dans les chenaux, il est de 18,77 m à la naissance de l'arc et de 20,77 m à la clé.

Tirant d'eau. Distance verticale entre la flottaison et la quille.

-Tirant d'eau égal: un navire est à tirant d'eau égal lorsque son tirant d'eau est le même à l'avant et à l'arrière.

-Tirant d'eau en charge.

-Tirant d'eau léger.

-Tirant d'eau moyen.

Tire-Bonde. Sorte de tire bouchon destiné à déboucher les futailles, plus en usage dans la marine marchande; on lui donne aussi le nom de Diable.

Tire-bout. Cordage servant à retrousser, vers le bout de la corne, le point inférieur d'une voile à corne. Dit aussi *Tire-de-hors*.

Tirefond. Forte vis à tête carrée ou octogonale. Longue cheville métallique rivée.

Tirer. S'emploie quelquefois pour *caler*: *ce bâtiment tire huit mètres*, signifie qu'il s'enfonce dans l'eau de cette quantité.

Tire-veille.

1°- Bout de filin qui pend le long de l'échelle de coté d'un navire et auquel on se tient pour monter à bord ou pour descendre.

2°- Filin pendant librement autour d'une bouée couronne de manière à pouvoir être saisi par un homme à la mer.

3°- Corde à nœuds à laquelle se retient le matelot qui se trouve dans une embarcation que l'on met à l'eau.

4°- Filins fixés à chaque bout d'une traverse capelée sur la tête de gouvernail d'une embarcation pour gouverner sans barre. Les embarcations, longues et étroites, de compétitions à l'aviron, sont gouvernées par tire-veilles.

Termes de marines

Tiroir. Machine à vapeur. Organe de distribution de la vapeur dans un cylindre. Le mouvement rectiligne alternatif que doit recevoir le tiroir s'obtient, généralement au moyen d'une tige attelée directement à un excentrique calé sur l'arbre de couche. Le tiroir se meut sur la glace du cylindre dans une boîte appelée boîte de tiroir et son mouvement permet à la vapeur d'agir sur une face du piston tandis que qu'elle s'évacue de l'autre côté du condenseur.

Titre de la vapeur. Poids de la vapeur sèche contenu dans un Kilo de vapeur humide.

T.N. Abréviation de Turbo Nave, figurant devant le nom d'un navire italien, à turbines. *T.N. Léonardo da Vinci.*

Toile. *Toile à voiles:* toile en chanvre très résistante servant à la confection des voiles.

-Faire de la toile: mettre beaucoup de voiles à un navire en marche.

-Navire chargé de toile: navire ayant tout dessus, toutes ses voiles.

-Navire portant bien la toile: navire bien équilibré supportant beaucoup de voiles, même par forte brise.

-A sec de toile: se dit d'un bâtiment qui a cargué ou serré toutes ses voiles pendant le mauvais temps.

Tôle de bossage. Tôle entourant l'arbre porte hélice à sa sortie de la coque.

Tolenn. Terme vernaculaire breton désignant le petit pontage arrière des chaloupes de Bretagne Sud.

Tolet. Tige en fer ou en bois, que l'on enfonce de la moitié de sa longueur sur le plat-bord d'une embarcation, dans un renfort nommé *toletière*. Le tolet sert à retenir une estrope fixée au manche de l'aviron et à appuyer celui-ci pendant la nage. De doubles tolets font office de dames et permettent de manœuvrer l'aviron sans estrope. Les tolets à fourche s'appellent aussi *systèmes*. Le tolet est quelquefois appelé *échaume*. (Peu usité).

Toletière. Renfort en bois cloué sur le plat-bord d'une embarcation et percé d'un trou pour recevoir le tolet.

Tombant. Paroi rocheuse limitant un plateau sous-marin et descendant verticalement jusqu'au fond. Certains tombants dont les creux et les failles recèlent une infinie variété de plantes et d'animaux marins, offrent un grand attrait pour le plongeur.

Tomber. Diminuer: *le vent tombe, la mer tombe*. Dériver: un navire tombe sur un autre ou sur la terre, lorsque le vent et la mer le font dériver sur eux.

-Tomber sous le vent: un navire tombe sous le vent s'il s'éloigne du lit du vent.

-Tomber en travers: situation dangereuse d'un navire qui, dans une forte mer, ne peut plus faire tête aux lames rupture du gouvernail, arrêt de la machine, ou autre cause et se place parallèlement à elles.

-Tomber sur l'avant ou sur l'arrière: se dit d'un bâtiment qui cale plus d'eau qu'il ne devrait par l'avant ou par l'arrière.

-Tomber en arrière: culer.

Ton de mât. Extrémité supérieure d'un bas mât.

Tonnage. Capacité de transport du navire de commerce évaluée par son volume intérieur exprimé en tonneaux.

-Tonnage brut ou jauge brute: capacité intérieure totale du navire.

-Tonnage net ou jauge nette: volume utilisable commercialement (passagers et cargaison). Le tonnage net s'obtient en déduisant du tonnage brut les espaces occupés par les installations nécessaires à la marche et au service du navire: passerelle, logements de l'équipage, machines, chaudières, soutes etc. Lorsqu'il est fait mention du *tonnage* d'un navire, il s'agit toujours du tonnage brut, sauf indication

Termes de marines

contraire. Le *tonnage* est une mesure de volume; le *déplacement* et le *port en lourd* sont des mesures de poids, exprimées en tonnes.

Tonne. Grosse bouée en forme de tonneau, en bois ou en fer.

Tonneau. Un tonneau est une futaille (pipes, barriques, barils, tièrçons, quart, boucauts) qui pleine d'eau est supposée peser 1000 Kg ou encore 2000 livres (anc. poids).

Le tonneau ou plutôt son poids était variable selon que l'on se trouvait dans la marine de commerce où il était fixé à 2000 livres ou 978,78 kg; tandis que dans la marine d'état (la Royale) on l'estimait à 1000 kg et on l'appelait le tonneau métrique.

Tonne fret. Unité de taxe indiquée sur les connaissements et servant de base au calcul du fret, soit par 1.000 kg, soit par mètre cube; ou colis par colis, au choix du navire.

Tonne métrique. Unité de poids de 1.000 kg qui sert pour le calcul du déplacement ou du port en lourd d'un navire. Les Anglais utilisent aussi la *short ton* de 900 kg et la *long ton* de 1.016 kg. Pour les bâtiments militaires, dont le port en lourd ne varie pas ou très peu, «tonne» signifie tonne de déplacement.

Tonneau (de jauge). Unité internationale de volume employée pour la détermination du tonnage des navires. Valeur: 2,83 mètres cubes, ou 100 pieds cubes anglais. Le tonneau anglais et le tonneau américain valent 40 pieds cubes, ou 1,13 mètre cube. Au XVIIe siècle, le tonneau était une mesure de poids et équivalait à 2000 livres, ou 980 kg.

Tonneaux (pêche au). Mode de pêche au thon, pratiquée sur les côtes du Canada (et des Etats-Unis jusqu'à New-York). Une dizaine de tonneaux étanches sont mis à la mer; sur chacun d'eux est enroulé une ligne d'une centaine de mètre de longueur. Le poisson ayant mordu, s'épuise rapidement en luttant avec le tonneau insubmersible. Il reste aux pêcheurs à retrouver ses flotteurs et leurs prises.

Tonture. Courbe longitudinale du pont d'un navire qui donne à l'avant et à l'arrière une forme relevée. (Manière dont les préceintes se relèvent). La tonture permet à l'eau de s'écouler vers le milieu du pont, d'où elle s'échappe par les dalots.

-tonture avant, tonture arrière.

Top! Prendre un top: Régler un chronomètre, soit par radio, soit en faisant une comparaison avec un chronomètre du bord.

Torcher. En français, expression triviale signifiant: porter autant de voiles que le permet le temps; *torcher de la toile; torcheur de toile*, marin mettant «tout dessus».

Tornado. Violent petit cyclone local. Le mot *tornado* a désigné autrefois un vent d'été, violent et tourbillonnant des côtes du Sénégal.

Toron (d'un cordage). Réunion de fil de caret dont plusieurs forment un toron; trois ou quatre torons commis ensemble représentent un cordage.

Torpille. Au XIXe siècle on a appelé *torpilles* certains modèles de mines de fond (torpilles vigilantes). Le mot a ensuite désigné la charge d'explosif porté en bout de hampe, ou sur un flotteur divergent, par quelques uns des premiers bâtiments torpilleurs que l'on appelait porte-torpilles (1875-1885). La torpille portée a été supplantée par la torpille automobile ou torpille Whitehead, du nom de l'un de ses inventeurs (1867); petit sous-marin qui comprend, à partir de l'avant, le cône de charge, un réservoir à haute pression pour le fluide moteur, le compartiment de l'appareil moteur et de ses auxiliaires ainsi que du gyroscope (chargé de maintenir la torpille en direction) et du régulateur automatique d'immersion (servant à régler l'assiette). Le calibre de la torpille automobile est passé

Termes de marines

progressivement de 356 mm à 381, 450, 533, 550 (ces deux derniers sont les plus répandus) et 600 mm. Suivant la longueur du réservoir, la torpille pèse plus ou moins de 2.000 kg et suivant le réglage de la vitesse (qui peut atteindre 50 nœuds), sa portée varie de 4.000 mètres à 30.000 mètres. Le poids de la charge atteint 400 kg. Les torpilles sont utilisées par les croiseurs, les torpilleurs, les escorteurs d'escadre, les vedettes rapides, les sous-marins et les avions.

-Torpilles électriques: depuis 1942, certaines torpilles sont à propulsion électrique; leur fonctionnement est parfaitement silencieux.

-Torpilles acoustiques ou à tête chercheuse: ce sont celles qui se dirigent vers l'objectif; attirées par le bruit de ses hélices.

-Torpilles à oxygène: vers la fin de la deuxième guerre mondiale, la marine japonaise utilisa avec succès des torpilles propulsées à l'oxygène. Leurs performances étaient supérieures à celles de toutes les torpilles existantes et elles avaient aussi l'avantage de ne pas produire de sillage en surface, ainsi d'ailleurs que la torpille électrique.

La torpille a été utilisée pour la première fois au cours d'un combat le 29 mai 1877; lancée (sans succès) par le croiseur britannique, non cuirassé, *Shah* contre le cuirassé péruvien *huascar*. *Torpille* (du latin *torpère*, être engourdi) est le nom vulgaire d'un poisson de la famille des raies, le *Torpédo marmorata*, dont l'appareil électrique donne une commotion à celui qui le touche. Ce nom a été donné aux engins sous-marins par Robert Fulton en 1797.

Tors. Synonyme de tordu ou de commis quand il s'agit d'un filin. Un cordage est plus ou moins tors selon qu'il est plus ou moins commis.

-Bois tors: dans la construction en bois, ce sont ceux utilisés pour les varangues, genoux, allonges, porques etc.

Torsiomètre. Dispositif permettant de déterminer la puissance de l'appareil moteur d'un navire à turbine à vapeur. Le torsiomètre encore appelé *indicateur de poussée*, est monté sur un arbre d'hélice

dont il mesure la torsion résultant de la poussée transmise par la machine à l'hélice. Cet appareil permet de calculer la puissance lorsque la vitesse de rotation de la turbine est connue.

Tortue. Abri en bois protégeant l'homme de barre sur les anciens voiliers.

Tosse-mer. Se dit d'un bateau trop large ou trop lourd, qui ne va pas vite et «cogne» la lame au lieu de faire son chemin au-travers. On dit aussi *tosseur de mer*.

Tosser. Un navire *tosse* lorsque, amarré le long d'un quai, sa coque frappe continuellement contre ce quai par l'effet de la houle. Si la mer est mauvaise au point que l'agitation se fasse sentir dans le port, les navires amarrés l'arrière à quai *toisent* c'est-à-dire que leur coques se heurtent.

Touage. Voir *Remorquage*.

Touchée. Synonyme d'*escale*. Toucher à un port, toucher un port: y faire une courte relâche.

Toucher. Un navire a touché lorsque la quille ou la coque a été légèrement en contact avec le fond, ou que son avant, ses murailles ou son arrière sont venus aborder un quai ou un autre navire, sans qu'il en résulte de dommages importants.

Touée. Longueur de la remorque servant à haler un navire pour le déplacer, dans un port par exemple. Longueur de la chaîne filée en mouillant une ancre. Par extension, longueur d'une certaine importance d'un câble filé ou d'un chemin à parcourir. Une touée égale environ 120 brasses.

-Touée de l'arrière, amarre de poupe: grelin ou cordage quelconque par lequel l'arrière d'un navire est halé vers un quai, ou qui sert à ralentir ou à arrêter son mouvement en avant.

-Touée de l'avant, amarre de bout: cordage servant à haler un navire de l'avant.

Termes de marines

Touline. Filin léger dont l'extrémité se termine par une «pomme», lancé pour établir la jonction entre un bateau et le quai ou entre une embarcation et un bateau et qui permet ensuite de faire passer la véritable amarre.

Touque. Récipient en fer blanc dans lequel on conserve l'eau douce.

Tour. Double croix, tortillement, produit entre les deux chaînes d'un navire affourché.

-Tour de bitte: tour d'une chaîne ou d'une manœuvre sur une bitte.

-Tour mort: c'est un tour complet fait avec un cordage autour d'une bitte, d'un autre cordage ou d'un objet quelconque, pour produire du frottement et par suite une résistance. On augmente les surfaces frottantes en faisant plusieurs tours morts successifs.

-Tour mort avec demi-clefs: c'est le moyen le plus employé pour fixer le bout d'un cordage sur un autre cordage, un espar etc. On fait généralement deux demi-clefs; quand on en fait qu'une on la consolide par une génope.

-Prendre du tour: contourner un écueil, un navire, une balise etc. à une distance suffisante pour ne pas les aborder.

Tour à bitord. Appareil de formes diverses, manoeuvrant à la main et qui sert, à bord, à confectionner le bitord. Dit aussi *Moulinet à bitord*.

Tour, mâ-tour. Voir *Mât*.

Tourelle.

1°- Plate-forme couverte et fermée montée sur un pivot, qui supporte une partie de l'artillerie d'un navire. Une tourelle peut être simple, double, triple ou quadruple suivant le nombre de pièces qu'elle abrite. Le pivot de la tourelle est aménagé (monte-charges, norias) pour permettre l'acheminement des projectiles de la soute à munition jusqu'aux pièces.

2°- Balise en maçonnerie.

3°- Tourelle de plongée: cylindre métallique étanche, muni de hublots et d'appareils respiratoires. Manœuvré depuis un bâtiment océanographique à l'aide d'une corne de charge, cet appareil permet l'observation directe jusqu'à 500 mètres de profondeur. Le plongeur reste en communication téléphonique avec la surface. En cas d'accident tel que la rupture du câble, la tourelle peut remonter par largage de lest ou chasse d'air dans les ballasts. *Tourelle Galeazzi*.

4°- Tourelles de fanaux: colonnes placées une de chaque côté du navire en remplacement des écrans habituels, pour loger les fanaux de côté.

Touret. Moulinet en bois sur lequel on enroule le fil de caret. Le touret était aussi le dévidoir de la ligne de loch.

Tourillons. Artillerie des vaisseaux. Parties cylindriques et saillantes de chaque côté d'un canon. Les tourillons reposant sur l'affût permettaient le pointage de la pièce vers le haut ou vers le bas.

Tourmentée. Mer tourmentée: mer très grosse et hachée, venant de plusieurs directions à la fois. Pendant un cyclone ou un typhon, la mer est tourmentée après les sautes de vent.

Tourmentin. Foc très solide utilisé quand la force du vent ne permet plus de porter le foc. C'est la plus petite des voiles d'avant. Le nom a été donné, primitivement, au perroquet de beaupré des vaisseaux en raison de sa manœuvre difficile.

Tournage. Ensemble des petits appareils (taquets, cabillots) autour desquels on tourne et amarre les manœuvres.

Turner. Faire faire plusieurs tours à une manœuvre sur un taquet, un cabillot ou un autre point fixe, des bittes par exemple pour l'empêcher de filer. La manœuvre a toujours une direction oblique par

Termes de marines

rapport à celle du taquet. On la tourne de manière qu'elle porte d'abord sur le talon le plus éloigné du retour et on lui fait faire plusieurs S.

-tourner à la bitte: amarrer à une bitte.

Tournevire. Chaîne sans fin, ou cordage dont les extrémités sont réunies et que l'on emploie à virer sur un câble chaîne, avec l'aide d'un guindeau, cabestan ou treuil.

Tourniquet. Corps cylindrique en bois ou en fer, tournant autour d'un axe et sur lequel on fait passer une manœuvre ou autre cordage. Le terme s'applique d'une façon générale, à tout rouleau, roulette ou galet.

Tournure. Ligne formée par le livet de pont, vu du dessus.

Tracé. Synonyme de dessin. C'est également le tracé en grandeur réelle, ou tracé à la salle, qui se fait avant la construction.

Traceur de route. Appareil enregistrant automatiquement sur la carte la route suivie par le navire, en fonction du nombre de tours d'hélice et des indications fournies par le compas gyroscopique. Appelé aussi *enregistreur de cap* et *table traçante*. «Pour reconstituer un abordage, la meilleure source d'information est le graphique de l'enregistreur de cap, s'il est corroboré par le témoignage des officiers des deux bâtiments». (A. Moscow. *Le drame de l'Andréa-Doria*, R Laffond éd. 1959).

Traict. Sillon que trace sur le fond le chalut remorqué. Pratiquement on appelle traict (ou trait) chaque coup de chalut. Le temps de remorquage varie entre 2 heures et 4 heures suivant le genre de pêche pratiquée et l'abondance du poisson.

Train de pêche. Ensemble du dispositif de pêche (éléments de filets, filins, flotteurs) mis à l'eau par un bâtiment. S'emploie surtout en parlant des importants assemblages d'engins de pêche mis à l'eau par les drifters (dériveurs) pour la pêche du hareng et du maquereau.

Traîne. Tout objet filé à l'arrière d'un navire à l'aide d'un bout de filin.

-Pêche à la traîne: mode de pêche pratiqué surtout pour le maquereau. En France, suivant les régions, elle est dite: *à la stocken*, *au plomb* ou *à la caille*. Le thon est également pêché à la traîne.

Traînée. Mouillage et relevage des lignes de fond utilisées pour la pêche aux *cordes*. La mise à l'eau, qui commence deux heures avant le coucher du soleil, dure environ une heure et demie. La relève est commencée une heure après le coucher du soleil. Des bouées de repérage permettent de retrouver les lignes.

Traînards. Les traînards sont souvent de longues amarres remorquées derrière le bateau, au portant, afin de le freiner, de le positionner perpendiculairement aux déferlantes.

Trainée. Elle désigne la résistance opposée par l'eau au passage de la carène et détermine selon son importance le bon hydrodynamisme de la coque au passage de l'eau.

Trait-carré. Grément dont les voiles principales sont carrées.

Trait de Jupiter. Assemblage à dents pour abouter deux pièces de bois dans le prolongement l'une de l'autre; une quille trop longue pour être réalisée en une seule pièce, comporte une liaison à trait de Jupiter qui a la forme, vue de côté, d'un éclair.

Tramail. Grand filet maillant mouillé verticalement. Il se compose de trois nappes. Les deux nappes extérieures, aumées, sont à large mailles carrées; la nappe intérieure ou flue est à mailles beaucoup plus petites. Le poisson, après avoir franchi l'une des nappes extérieures, pousse la flue dans une

Termes de marines

maille de l'aumée opposée, ce qui constitue une sorte de bourse dans laquelle il reste empêtré. On dit aussi *trémil*, *entremail*, *entre-maillade*. Le pluriel de ce mot : *tramail*, était autrefois *tramaux* (ordonnance d'août 1681).

Trame. La trame est le fils qui parcourt la largeur de la laize d'une toile à voile.

Tramp. Cargo qui n'est pas affecté à une ligne régulière, mais qui se rend dans tous les ports où il peut trouver du fret. Le mot tramp, très courant en langage maritime, signifie vagabond.

Tramping. Forme d'armement mettant en jeu des tramps. L'activité du tramping reflète, en général, la situation économique mondiale.

Trampoline. Filet tendu entre les coques d'un catamaran ou d'un trimaran.

Tramontane. Nom donné au vent du Nord.

Tranche cellulaire. Série de compartiments et d'alvéoles s'étendant d'un bout à l'autre du navire et dont le but est d'assurer la protection en cas de voie d'eau.

Trancheur. Marin pêcheur qui, à bord d'un morutier, fend les morues et en retire la colonne vertébrale au moyen d'un couteau large et court appelé lui-même le *trancheur*.

Tranquille. On dit que la mer est tranquille, lorsqu'il fait calme et qu'elle n'a que peu ou pas d'agitation.

Transat G2R. Transatlantique en double sur Figaro-Bénéteau, départ de Lorient, escale à Madère, arrivée à St Barth au Antilles.

Transatlantique. Au-delà de l'atlantique. Dans le langage courant, le mot transatlantique désigne un bâtiment qui fait le service entre l'ancien et le nouveau continent.

Transbordement. Action de faire passer d'un navire dans un autre; passagers, marchandises, objets divers.

Transfilage. Rapprochement bord à bord de deux morceaux de toile au moyen d'un bout de ligne, passant alternativement des œillets pratiqués dans l'un, dans ceux pratiqués dans l'autre. Transfiler une amarre à un treuil en marche c'est la laisser glisser sur la poupée du treuil sans la virer.

Transgression. «On appelle transgression, un mouvement périodique d'amplitude variée des eaux atlantiques d'origine tropicale déterminant un empiètement momentané de ces eaux sur les eaux d'origine polaire et surtout sur les eaux continentales. Les eaux de la masse transgressive ont toujours

une salinité supérieure à 35 p. 100. Le postulat de la théorie de la transgression océanique est le principe de la mixité des eaux a été démontré par M. Le Danois: «des eaux de température et de salures différentes ne se mélangent pas entre elles quand elles sont en grandes masses».

Transit.

1°- Juridiquement le transit est l'acte par lequel la responsabilité de la marchandise passe de l'expéditeur au navire, ou inversement du navire au réceptionnaire.

2°- On appelle marchandises de transit, celle que l'on dépose momentanément dans les entrepôts d'un port et qui sont destinées à un autre port.

Transitaire. Commissionnaire qui se charge de toutes les formalités nécessaires pour l'importation et l'exportation des marchandises. Pour connaître les conditions de fret applicables à un transport donné, le transitaire doit consulter l'*agent maritime*.

Transiter. Particulièrement: passer d'une mer à une autre lorsqu'elles communiquent par un canal. Expression courante dans la presse maritime: «le plus grand navire ayant transité par le canal de Panama est le paquebot allemand *Bremen*».

Transiteur. Néologisme par lequel on désigne un navire franchissant l'isthme de Suez.

Transmanche. Paquebot des services France-Angleterre. Ce terme définit un type de paquebot de courte navigation, rapide et de faible tirant d'eau.

Transmetteur d'ordres. Appareil placé sur la passerelle et destiné à transmettre mécaniquement ou électriquement des ordres aux machines ou à la chambre de barre. Cet appareil, à commande manuelle, avec cadran, aiguille indicatrice des ordres donnés et sonnerie, est toujours doublé d'un tube acoustique ou d'un téléphone direct avec le compartiment des machines. Aujourd'hui, les ordres sont le plus souvent transmis par interphone. Le transmetteur d'ordres est appelé couramment *chadburn*, altération du nom propre *Chadburns*. **Transmission.** Spécialité dont le personnel est chargé de mettre en oeuvre les moyens de liaison qui relient entre eux les grands échelons de commandement ainsi que les bâtiments. Les transmissions de signaux se font par signes visibles (pavillons, signaux lumineux), ou sonores (cloche, sifflet, corne de brume) ou par radio. Les messages peuvent être *en clair*, directement intelligibles, ou *chiffrés*, dans lesquels les mots usuels sont remplacés par des chiffres ou des lettres; ils exigent, dans ce dernier cas, un code d'interprétation. Les transmissions par radio seront vraisemblablement gérées par ordinateur étant donné le volume qu'elles atteindront au cours d'un engagement entre plusieurs bâtiments.

Transpiration. Désignation familière de la *buée de cale*.

Transport. Navire destiné à transporter des objets et du matériel de toutes sortes pour le service de l'Etat. Ces bâtiments présentent des installations spéciales au service auquel on les destine: transport de ravitaillement, de troupes etc.

Transport d'aviation. Bâtiments conçus, à l'origine, pour servir de base flottante à une formation d'avions ou d'hydravions; ils n'ont pas de pont d'envol mais quelquefois des catapultes. Un exemple de transport d'aviation a été le *Commandant Teste* (1932).

Transportation. Envoi hors de la France continentale des condamnés de droit commun (Loi du 30 mai 1854). Parmi les derniers bâtiments affectés à ce service on peut citer: l'*Orne*, ancien transport écurie de la Marine Nationale, désarmé en 1891 et le vapeur *La Martinière*, qui faisait le transport des forçats entre l'île de Ré et Cayenne; ancien cargo, il embarquait de 600 à 700 condamnés, enfermés dans les entreponts aménagés en cages. Retiré en 1938 (suppression de la transportation par décret-loi du 17 juin 1938) et démolé à Saint-Nazaire en 1955, il fut le dernier navire-bagne français. N.B. Le terme *déportation*, s'applique à l'envoi forcé hors du territoire national, particulièrement de condamnés politiques.

Trapèze. Système de câbles frappés sur le mât qui permet à l'équipage, en s'y accrochant, de faire du rappel c'est-à-dire de faire contre poids avec son corps à l'extérieur du bateau pour lutter contre la gîte.

Traque. Une traque d'aviron se compose de trois avirons; on les vend, quelquefois par traque, comme d'autres objets par paires ou par douzaines.

Termes de marines

Travade. Sorte d'ouragan de peu de durée pendant lequel le vent souffle avec violence, et successivement de tous les points de l'horizon. Des éclairs, des pluies abondantes accompagnent ordinairement, les Travades qui sont des vents particuliers aux côtes de Guinée.

Travailler. Un navire travaille, lorsque par mer agitée, ses liaisons fatiguent.

Travers. Le travers d'un navire: son côté. *Le navire fut abordé par son travers bâbord.*

-Par le travers: Dans une direction perpendiculaire à l'axe longitudinal du navire. *Le phare était visible par le travers bâbord.*

-Vent de travers: vent soufflant perpendiculairement à la route suivie.

-En travers: position d'un bâtiment dont la direction de la quille est perpendiculaire à celles du vent du courant ou d'un objet quelconque.

-Mettre en travers: mettre en panne, ou prendre une route telle que la mer frappe le navire sur le côté.

-Aller en travers: aller à la dérive.

-Être en travers à la lame: présenter le côté à la lame.

-S'échouer en travers: se trouver à la côte sur le flanc.

Traverse. Amas de sable qui obstrue l'entrée d'un port, d'une rade. Syn. de Barre.

Traversée (pour la). Expression concernant les marins enrôlés seulement pour conduire un navire d'un port à un autre.

Traverser. *Traverser une voile:* Haler vers le vent la toile et l'écoute sous le vent d'une voile aurique, afin qu'elle ait plus d'effet pour faire tourner le bâtiment autour de son axe vertical.

-Traverser une voile au tiers: l'amurer sur une perche ou une gaffe pour le vent arrière.

-Traverser une ancre: la relever lorsqu'elle est pendante et la saisir solidement à son poste.

Traversier.

1°- Aussière servant à l'amarrage et venant perpendiculairement au navire, ou amarre appelant de terre transversalement.

2°- Vent traversier: pour un navire à voiles, c'est un vent bon pour aller d'un point à un autre et bon également pour en revenir.

3°- Navire traversier: celui qui coupe la route que l'on suit.

Traversière. Fort cordage dont l'un des bouts se fixait autour du collet d'une ancre de bossoir lorsqu'on voulait traverser cette ancre.

-Barres traversières ou traversins de hune: grands voiliers. Pièces de charpente fixées en travers, sur les élongis des mâts et sur lesquelles reposent les hunes.

Traversin. Traversins de baux: sortes de clefs placées entre les baux pour les maintenir à leur distance respective.

-Traversins d'une embarcation: forts bancs où on fixe les herses ou estropes auxquelles on accroche les palans servant à embarquer ou à débarquer cette embarcation.

-Traversin de bitte: forte pièce de bois (ou métallique) qui croise horizontalement les deux montants des bittes afin de les lier et de les fortifier.

Trébuchet. Syn. de Marie Salope.

Trèfle. Pièce métallique plus ou moins en forme de trèfle et qui comporte trois trous dans lesquels on peut mailler trois manilles. C'est un accessoire de gréement et de manutention.

Trélingage. Araignée ou bridure en filin dont on se sert pour rapprocher des haubans qui ont pris du mou.

Trélucher. Voir *gambier*.

Termes de marines

Trémat. Banc de sable qui se forme dans les boucles de la Seine.
-Trémater: à l'origine, c'était doubler ces bancs de sable.

Trématage. Terme de navigation fluviale: droit accordé à certains bateaux de passer une écluse avant les autres. Par extension, exprime l'action d'un bateau fluvial en dépassant un autre.

Tréou. Voile carrée de mauvais temps. Méditerranée.

Trésillon. Petit levier (épissoir, cabillot) qui permet d'exercer un effort. On s'en sert pour rapprocher fortement l'un de l'autre deux cordages tendus que l'on veut réunir par un amarrage. On emploie un filin de petites dimensions dont les bouts, après avoir embrassé les deux cordages, reviennent se fixer au trésillon au moyen d'un *nœud de trésillon*.

Trésillonner. Rapprocher fortement l'un de l'autre deux cordages tendus que l'on veut réunir par un amarrage.

Tresse. Sorte de cordage composé de fils de carret ou de bitord, dont le nombre varie de trois à neuf fils et plus et avec lesquels on fait des tresses à la main soit de forme plate, soit de toute autre forme voulue.

Tresson. Sorte de filet appelé, plus fréquemment, Folle; c'est aussi une Petite Seine.

Treuil. Appareil servant à l'enroulement des câbles ou filins pour le hissage des marchandises et leur embarquement. Les treuils servent aussi à la manœuvre des amarres et, sur les chalutiers, à celle des funes. Sur les bateaux chalutant par le côté, le treuil de remorque, placé sur l'avant de la passerelle, se compose de deux tambours sur lesquels s'enroulent les funes. Il fonctionne, soit par moteur électrique, soit par embrayage sur le moteur du bord.

Treuiliste. Homme d'équipage ou docker préposé à la manœuvre d'un treuil.

Trévire. Cordage dont le double est amarré à un corps mort au haut d'un palan incliné et que l'on file en douceur pour amener au bas de ce palan un colis de forme cylindrique (barrique, fût etc.) qu'il retient aux deux extrémités; en halan sur la trévire au lieu de la filer, on fait monter la charge le long de ce même plan.

Trévirer. Affaler ou glisser le long d'un plan incliné un corps de forme cylindrique: barrique, espar etc. La trévisse fait dormant par son milieu en un point fixe quelconque et les deux bouts, passés sous l'objet à trévirer viennent dans la main des hommes.

Triangle de position. Concept fondamental de la navigation astronomique. Sur la sphère locale, ces trois sommets sont: la trace du zénith, la trace du pôle élevé et la projection de l'astre. Ses trois côtés sont: la colatitude du lieu d'observation, la distance zénithale et la distance polaire de l'astre observé. Le triangle de position permet de résoudre des problèmes dans lesquels interviennent les coordonnées horizontales et horaires de l'astre ainsi que la latitude de l'observateur.

Tribord. Partie du navire située à droite d'un observateur placé sur ce navire, dans l'axe et faisant face à l'avant.

-Tribord-amure: un navire à voiles est tribord-amure lorsqu'il reçoit le vent par tribord.

-Tribord la barre!: commandement périmé. On lui a substitué le commandement de: «à droite», tant de degrés.

Tribordais. Matelot faisant partie du quart de tribord ou première bordée de veille.

Tricage, étricage. Opération qui consiste à mesurer avec un compas le défourni maximum entre deux pièces qui doivent s'ajuster, et à retirer le bois qui doit en disparaître pour qu'elles soient parfaitement en contact.

Trimaran. Entré dans le langage courant de la plaisance, ce néologisme barbarisme, forgé à partir de *catamaran* désigne une embarcation à trois coques.

Trimmer. Safran placé dans le prolongement de la quille et orientable depuis l'intérieur.

Tringlage. Pièce de bois disposée dans des entailles pratiquées dans deux barrots voisins, dépassant de sous le plat-bord afin de soutenir les bouts en sifflet des virures de pont.

Trinquet. Mât de misaine des bâtiments portants des voiles latines. Ce mât est généralement incliné sur l'avant.

Trinquette. Foc le plus rapproché du premier mât ou mât de misaine. Sur les grands voiliers, la trinquette comportait, en général, un ou deux rangs de ris.

Trombe. Masse de vapeur d'eau s'élevant depuis la surface de la mer. D'un nuage épais descend peu à peu un cône vapoureux. Il s'allonge depuis la surface et la soulève par son mouvement rapide de rotation. L'eau aspirée s'élève en colonne jusqu'à ce que le nuage surchargé se rompe, éparpillant des torrents d'eau qui, dans une aire limitée, pourraient être dangereux, bien qu'ils le soient rarement en pleine mer.

Tronçon. Un tronçon ou une Tronce de câble est un morceau de câble, ordinairement, destiné à être décommis pour en faire du fil de Caret qu'on emploie pour fabriquer du Bitord, des Garcettes etc.

Tropique. Nom donné à un petit cercle de la sphère terrestre, parallèle à l'équateur, dont il est distant de 23°27' de latitude (environ 2.600 km). Il y a deux tropiques: celui du Cancer au Nord de l'équateur et celui du Capricorne au Sud.

Trou d'homme. Ouverture circulaire pratiquée dans le plafond d'un ballast ou d'une citerne. Elle permet le passage d'un homme en vue d'inspection, réparation ou nettoyage.

Trou de midi. Par temps couvert, c'est l'éclaircie qui se produit généralement vers midi, permettant d'observer la méridienne.

Trou du chat. Ouverture dans la hune pour le passage du ton du bas-mât et du pied de mât de hune et laissant un espace suffisant pour permettre à un homme de corpulence moyenne d'accéder à la hune. Mais les marins de la voile mettaient un point d'honneur à ne pas utiliser ce passage et montaient par les enfléchures des gambes de revers, qui prenaient dans ce cas le nom d'*Echelle de revers*. Le terme anglais *lubber*: empoté, maladroit, exprime le dédain suscité par ce moyen d'arriver à la hune (manque de métier ou d'agilité).

Truble. Petit filet en forme de poche monté sur un cerceau et muni parfois d'un manche. Il sert à prendre les poissons dans les rochers. Employé aussi par les pisciculteurs pour retirer les poissons des viviers. Appelé aussi *bignon*.

T.S. Abréviation de *tanker-ship*, navire citerne, pétrolier. Dans le cas de propulsion par moteur (cas le plus courant), on emploie les initiales M.T. *motor-tanker*, pétrolier à moteur.

Tsunami. Mot japonais. Raz de marée d'une extrême violence. Particuliers aux côtes du Japon, les tsunamis sont, en général, la conséquence d'un tremblement de terre.

Termes de marines

T.U. Abréviation de temps universel. Voir *G.M.T.*

Tuba. Tube coudé, muni d'un embout, qui permet au chasseur sous-marin de respirer par la bouche, sans avoir à sortir la tête de l'eau.

Tubage. Fixation des tubes dans une chaudière.

Tube d'étambot. Tube en acier moulé ou en bronze dans lequel l'arbre d'hélice qui se trouve dans l'axe du navire, traverse la coque. Les autres tubes (navires à plusieurs hélices) sont appelés *tubes de sortie*.

Tube lance-torpille. Tube cylindrique au calibre de la torpille, servant pour son lancement. Les tubes lance-torpille sont simples, doubles, triples ou quadruples. Ils peuvent être aériens ou sous-marins. La torpille est chassée, soit au moyen d'air comprimé, soit par l'explosion d'une charge de poudre. Généralement plusieurs torpilles sont lancées simultanément.

Tube monte-charge. Voir *Chambre de tir*.

Tubiste. Ouvrier travaillant en caisson.

Tulipage. Forme concave de la muraille lorsqu'elle s'évase depuis la flottaison vers les hauts.

Tunnel. Conduit de dimensions suffisantes pour permettre le passage d'un homme; il abrite une ligne d'arbres entre la chambre des machines et la cloison de presse-étoupe arrière.

Turbine à combustion. Turbine dans laquelle le fluide moteur, au lieu d'être chauffé extérieurement, est insufflé sous forme de combustible au moyen d'air comprimé. Le mélange air-combustible est enflammé par des bougies dans les chambres de combustion.

Turbine d'épuisement. Turbine aspirante utilisée en particulier à bord des sous-marins pour refouler à la mer l'eau des ballasts qui a pénétré accidentellement dans les fonds.

Turbine à gaz. Moteur thermique constitué par un compresseur d'air, une chambre de combustion et la turbine proprement dite. Le compresseur, mis en route par un moteur de démarrage, aspire l'air et l'envoie sous pression dans la chambre de combustion. Le combustible pulvérisé dans cette chambre donne avec l'air un mélange qui continue à brûler de lui-même après avoir été enflammé au départ par étincelle électrique. Dès le début du cycle le compresseur est entraîné par la turbine recevant à grande vitesse le mélange gazeux.

Turbine à vapeur. Type d'appareil moteur dans lequel le mouvement est produit par la détente de la vapeur sur des roues à ailettes (rotors). La turbine à vapeur a fait son apparition à la fin du XIXe siècle, réalisée grâce aux conceptions des ingénieurs-constructeurs: Sir Charles Algernon Parson (Anglais, 1854-1931), Auguste Rateau (Français, 1863-1930), Carl Gustav Patrik de Laval (Suédois, 1845-1913). Les premières turbines ont été mises en service sur des navires vers 1900/1901 pour la marine de guerre et vers 1905-1910 pour la marine marchande. Une turbine comporte une partie tournante de révolution, appelée *rotor* et un corps fixe le *stator*. Rotor et stator comportent des *aubages*, constitués par la réunion d'un grand nombre d'ailettes dans un plan perpendiculaire à l'axe de rotation. La vapeur dans son trajet de la chaudière aux condenseurs, parcourt dans la turbine un grand nombre d'*étages* successifs d'aubages. On distingue les turbines à *action* et les turbines à *réaction*.

-Turbines directes: turbines accouplées directement à l'arbre d'hélice sans interposition d'engrenages réducteurs.

«**Turbinia**». Navire d'expérience sur lequel furent montées en 1897 les premières turbines marines *Parsons*. Ce bateau atteignit la vitesse de 33 nœuds, inégalée à son époque.

Turbo-pompe. Pompe centrifuge entraînée par une turbine à vapeur.

Turbo-soufflante. 1°) dans un moteur Diesel, pompe centrifuge tournant à grande vitesse (3.000 t/m. n.) composée de deux ou trois aubages et jouant le même rôle qu'une pompe de balayage. Les turbo-soufflantes sont indépendantes du moteur principal et généralement conduites par moteur électrique. 2°) à bord d'un sous-marin revenant en surface, on achève la vidange des ballasts par une chasse d'air à basse pression de la turbo-soufflante.

Turbo-ventilateur. Voir *ventilateur de chauffe*.

Turlutte. Tige métallique garnie de pointes fixées obliquement; elle sert à prendre les maquereaux qui ne mordent pas aux lignes. Ce mode de pêche, qui détériore le poisson en l'accrochant par le ventre, est prohibé. Turlutte a aussi désigné un hameçon à plusieurs barbillons ou un plomb portant une couronne d'hameçons. Il servait aux pêcheurs terre-neuviers à prendre des encornets pour boetter leurs lignes.

Tuyau.

1°- *Alimentaire*: Conduisant l'eau d'alimentation à une chaudière.

2°- *De décharge*: Par lequel l'eau est conduite dans une chaudière, cale à eau etc.

3°- *D'échappement*: Par lequel la vapeur qui a travaillé dans les cylindres est évacuée au condenseur ou dans l'atmosphère.

4°- *D'air*: Mettant en communication un réservoir avec l'air extérieur.

5°- *D'orgue*: Tuyau qui va du dalot d'un entrepont jusqu'aux mailles, où l'eau, après son passage dans les anguillots peut être aspirée par les pompes de cale.

6°- *De sonde*: Tube en acier de faible diamètre, allant d'un pont supérieur au fond du navire et dans lequel on introduit une sonde, pour mesurer la quantité d'eau qui se trouve soit dans un ballast, soit dans une citerne.

Tuyautage. Afin de reconnaître les différents tuyaux et de pouvoir déceler d'un coup d'œil leur usage, on les peint d'une couleur particulière à chaque fluide (teinte fondamentale). Vapeur: *Rouge*. Eau douce: *Bleu*. Eau de mer et saumure: *noir*. Air: *vert clair* etc.

Tuyère.

1°- Ajustage de section particulière, admettant la vapeur dans une turbine. Il réduit la vitesse de la turbine en réduisant le nombre des tuyères d'admission.

2°- Anneau métallique entourant une hélice. Ce dispositif, qui améliore le rendement du propulseur sur les unités de moyen tonnage, se trouve sur certains chalutiers et remorqueurs et sur les engins sous-marins (torpilles).

Two power standard. Principe énoncé en 1889 par Lord George Hamilton, d'après lequel la marine anglaise devait être égale numériquement ou légèrement supérieure aux deux plus fortes marines étrangères. Ce principe à cesser de régir la politique navale anglaise vers 1911, devant le développement de la flotte allemande. Depuis les accords de Washington 1922 L'Angleterre a renoncé au principe de supériorité et admis l'égalité avec la marine des Etats-Unis.

Typhon. L'usage a fait de ce mot le synonyme de cyclone. Il s'applique plus expressément aux cyclones tropicaux qui s'observent en mer de Chine et, d'une manière plus générale, dans le nord-ouest de l'océan Pacifique.

U. Vingt-et-unième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément, signifie: «vous courez sur un danger». Mot de code: Uniforme.

U-boot. Désignation traditionnelle des sous-marins allemands, U étant l'abréviation de *unterseeboot*: bateau sous la mer. Les marins allemands les appellent familièrement les *loups gris*.

Unidirectionnel. Caractérise des tissus synthétiques tressés pour des utilisations bien déterminées. Ces tissus sont réalisés à partir d'une trame servant de support sur lequel sont disposées des fibres particulières (souvent des Aramide ou des fibres de carbone) selon un dessin particulier dans une direction unique. Ce renforcement correspond à une direction dans laquelle la structure sera particulièrement sollicitée, un sens où l'on sait que la majorité des efforts passeront.

Uniforme. Par uniforme on entend le costume prescrit dans un corps militaire qui permet de distinguer ce corps de tous les autres.

Unité. Synonyme de bâtiment de guerre.

Uretac. Sorte de pantoire ou de fausse amure de misaine.

Usance. Usages des trafics et du commerce maritime.

U.S.N. Abréviation de *United States Navy*: marine de guerre des Etat-Unis. Le sigle U.S.S *United States Ship* désigne un bâtiment de guerre.

U.T.C. Abréviation de Universal Time Coordinated ou Temps Universel Coordonné, dénomination remplaçant l'ancien terme GMT. UTC est l'heure de référence du méridien de Greenwich et précède parfois certains messages, notamment sur les fac-similés météo. Des corrections sont à appliquer pour obtenir l'heure locale (en France =UTC +1 heure en hiver, UTC + 2 heures en été).

Termes de marines

V. Vingt-deuxième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «je demande assistance». Mot de code: Victor.

Va-et-vient. Cordage en double servant à établir une communication entre deux navires ou entre un navire et la côte, notamment pour des opérations de sauvetage.

Vacant. Remplace dans toutes ses acceptation le mot «disponible» du vocabulaire usuel : un filin vacant, le bout vacant d'un cordage.

Vacations. Les vacations, les frais de vacation sont une allocation journalière accordée, en supplément, aux officiers de marine.

Vache (en). Se disait à bord des vaisseaux et des frégates à batteries couvertes, des canons amarrés «le long de la muraille».

Vade. Nom donné à l'intérêt que chaque copropriétaire peut avoir dans un navire en proportion de sa mise de fond

Vadel. Manche d'un guipon. On donne aussi ce nom à un Guipon, lui-même et pareillement à une vadrouille.

Vadrouille. Bouts de cordages défaits et serrés sur un manche. On s'en sert pour le nettoyage

Vagant. Nom donné aux voleurs et aux brigands qui parcourent les côtes, pendant un mauvais temps, pour piller les débris que la mer y apporte.

Vage. Syn. de Racage.

Vague. Terme peu employé dans le langage marin, sauf pour désigner une petite lame.
Vague satellite: lame produite par le navire faisant route.

Vaguemestre. Quartier-maître ou officier-marinier chargé du service postal. *Le canot du vaguemestre.*

Vaignage. «Cache misère» en moquette, tissus ou bois utilisé pour cacher bordé ou plafond.

Vaignes. Bordages recouvrant le côté intérieur des membrures. Le vaignage dans un navire en acier n'a pas la même importance que dans un navire en bois; il sert seulement à empêcher le contact de la cargaison avec les membrures.

Vaignes bretonnes. Synonymes de serre-gouttières.

Valdrague (en). Précipitamment en désordre.

Valet. Tampon en filin qui servait de bourre pour retenir la charge d'une bouche à feu.

Valeurs. Terme de manutention. Désigne les métaux précieux et les billets de banque transportés.

Van. Terme vernaculaire provençal, désignant le bras qui retient le penon (tangon) de coutelas sur les tartanes à voiles latines.

Vanne. Robinet «quart de tour» qui permet donc d'ouvrir ou de stopper rapidement l'écoulement de l'eau.

Termes de marines

Vapeur. Différents états de la vapeur:

1°- Humide: vapeur saturée à un degré tel que l'eau qu'elle contient est visible.

2°- Saturée: dont la température et la pression permettent l'existence, en contact, de l'état liquide et de l'état gazeux.

3°- Sèche: entièrement à l'état gazeux et ne contenant pas d'eau de condensation.

4°- Surchauffée: dont la température est supérieure à celle de la vapeur saturée, à pression égale.

Varangue. Tôle placée verticalement et transversalement, d'un bouchain à l'autre, pour consolider le petit fond du navire. Les varangues sont reliées aux membrures à la hauteur du bouchain; il y en a une par couple. Dans la construction en bois, c'est une pièce d'un couple, en forme de fourche plus ou moins ouverte, placée à cheval sur la quille et symétrique par rapport à l'axe du bâtiment. La varangue est prolongée par les allonges.

Demi-varangue: pièce de construction un peu moins longue que la varangue et qui la double du côté de la quille.

Varangage. Ensemble des renforts transversaux (les varangues) destinés à rigidifier la coque dans les fonds.

Varech. Nom que l'on donne dans l'industrie à la *Zostera marina*, plante marine de la famille des naïadacées. Elle prend aussi les noms de *verdière*, lorsqu'elle vient d'être récoltée et de *pailleule* une fois séchée. (Voir aussi *Goémon*).

Variable. S'applique au vent quand il varie fréquemment.

Variation. Angle formé par l'aiguille du compas avec le méridien géographique. La variation est la somme algébrique de la déviation et de la déclinaison.

Varlope. Grand rabot à poignée, qui se manie à deux mains sur des pièces longues.

Varre. Harpon dentelé avec lequel on prend les tortues.

Vasard. Fond vasard: fond de vase mêlée de sable.

Vase. Terre grasse, noirâtre, gluante. La vase peut être molle, dure, mêlée; un fond de vase présente généralement une bonne tenue.

Vasière.

1°- Le premier bassin d'un marais salant, dans lequel arrive l'eau de mer.

2°- Parc où l'on fait l'élevage des moules.

Vassole. Rainure où viennent s'encastrent les hiloires d'un panneau. (Peu usité).

Veille (ancre en). On dit qu'une ancre est en veille quand elle est suspendue et prête à être mouillée. Elle prend dans ce cas le nom d'*ancre de veille*.

Veille devant!... Commandement donné à haute voix, aux hommes, qui pendant la nuit, sont en vigie aux bossoirs ou sur l'avant du navire.

Veiller. Faire attention, surveiller.

-Veiller au grain: l'observer, le suivre.

-Veiller l'écoute: se tenir prêt à la larguer, la filer. *Service de veille. Etre aux postes de veille.*

Termes de marines

Vélage. Désagrégation et dislocation de la partie d'un glacier qui plonge dans la mer, ce qui donne un iceberg.

Velette, Voilette. Petite voile latine qu'on installe sur la vergue de mestre pendant un mauvais temps.

Vélique. Qui se rapporte aux voiles.

Velture. Ligature réunissant deux pièces de bois qui ne se touchent pas.

Vendée Globe Challenge. Course en solitaire au tour du monde. Départ et arrivée aux Sables d'Olonne.

Venir. Venir sur tribord ou sur bâbord, c'est gouverner de manière à se diriger un peu plus vers tribord ou vers bâbord. Venir au vent: lofer ou gouverner plus près du vent qu'on ne le faisait. Venir à l'appui d'un câble ou d'une amarre, c'est éviter ou tourner jusqu'à ce que la quille soit en direction de ce câble ou de cette amarre et que ceux-ci se tendent.

Vent. Déplacement de l'air atmosphérique d'une région à une autre, provoqué par la différence de pression barométrique entre ces régions. Les vents peuvent être irréguliers, réguliers, périodiques ou permanents; les alizés sont des vents réguliers permanents, les moussons sont des vents réguliers périodiques. Les vents se désignent par la direction d'où ils soufflent: vent du Nord, soufflant du Nord; vent de Nord-Ouest, soufflant du Nord-Ouest etc. La vitesse du vent a fait l'objet de graduations conventionnelles. La plus connue est l'*Echelle de Beaufort*. Sa force exprimée en kg par mètre carré, se calcule au moyen de la formule $V^2/10$, ou V au carré divisé par dix, V représente la vitesse du vent en mètres par seconde. Exemple: un vent de 8 à 10 mètres par seconde (Bonne brise) représente une force de 6 à 10 kg par mètre carré.

-Côté du vent: côté d'où souffle le vent.

-Sous le vent: un navire A, est sous le vent d'un navire B, lorsque se trouvant tous les deux sur la même ligne approximative et dans le lit du vent, B reçoit le vent le premier. De même un navire est sous le vent d'une côte lorsque le vent vient de cette côte. S'il venait du large le navire serait *au vent* de la côte. On est toujours *au vent* ou *sous le vent* par rapport à quelque chose: navire, côte, cap, balise etc.

-Vent debout: vent directement opposé à la route que suit un navire à propulsion mécanique. Le vent debout oblige un voilier à courir des bordées pour gagner au vent.

-Gagner au vent ou s'élever au vent: chaque bordée au plus près que court un navire à voiles le

-Être pris vent dessus: pour un voilier, c'est être masqué ou avoir ses voiles coiffées.

-Vent vrai: vent réel que l'on peut parfois apprécier par la direction et la vitesse des nuages, ou, en vues des côtes, par les pavillons et les fumées.

-Vent apparent: vent relatif résultant de la vitesse du navire et du vent vrai.

-Vent solaire ou brise solaire: brise qui semble suivre, dans sa direction et accompagner celle des rayons du soleil, lorsqu'il est sur l'horizon. Les vents solaires sont des vents de beau temps.

Vent d'un boulet. On désignait ainsi la différence existant entre le diamètre du boulet et l'âme de la pièce. Elle était de 4 à 5 mm pour les boulets massifs. Le *vent* avait l'inconvénient de diminuer l'effet de la poudre sur le boulet et de dégrader l'âme de la pièce.

Ventilateur. Appareil servant à introduire l'air frais dans une partie du navire et à en expulser l'air vicié. On réserve le nom de *manche à air* à un conduit en tôle façonné à son extrémité extérieure de manière à provoquer l'entrée ou la sortie de l'air. Il existe des manches à air avec ventilateur intérieur.

-Ventilateur de chauffe: appareil aspirant à l'extérieur l'air frais nécessaire à la combustion dans une chaudière. Mû par une turbine, il prend le nom de *turbo-ventilateur*.

Ventouse. Ouverture pratiquée dans les ponts ou à même la muraille du navire, pour renouveler l'air intérieur. Si nécessaire on y introduit une manche à vent ou tout autre ventilateur.

Ventre. Se dit de la partie centrale d'un bâtiment, surtout lorsque ses couples sont très arrondis.

Ventrière. Forte et longue pièce de bois un peu concave, qu'on place en long de chaque bord, sous la coque d'un bâtiment sur le point d'être lancé et sur laquelle aboutissent les colombiers du ber.

Venturon, calen. Nom du carrelot en Méditerranée. Ce filet est de dimensions plus importante que celles employées ailleurs: 12 m. sur 6 m.

Veradière. Filet droit dérivant, utilisé pour la pêche littorale du maquereau en Méditerranée. Appelée aussi *Escoumbrière*.

Ver de mer. Désigne les insectes de mer qui percent les bordages.

Verdière. Voir *varech*.

Verge (d'une ancre). Partie droite ou pièce de longueur, qui va du jas au point de jonction des pattes.

Vergue. Espar supportant une voile. Très courant à l'époque des voiliers à gréement carré, le mt vergue, peu employé aujourd'hui, sauf pour les voiles latines (antenne) est synonyme de corne, bôme ou gui (voiles auriques).

-Vergue de fortune: vergue que porte le mât d'un cotre ou autre petit bâtiment et sur lequel on envergue une voile carrée sous l'allure du vent arrière.

Gréements carrés: les vergues sont placées en croix sur l'avant des mâts et se désignent par le nom des voiles qui y sont enverguées. Exemple: sur la vergue de misaine est enverguée la misaine; sur la grand-vergue, la grand-voile; sur les vergues de hune, les huniers. La vergue *sèche* ou *barrée* est celle qui ne porte pas de voile. Telle est par exemple, la vergue du mât d'artimon.

Verguillon. Nom donné en Normandie à la girouette décorée portée en tête de mât.

Vérin hydraulique. Cric puissant dont le principe est le même que celui de la presse hydraulique. Il est utilisé au cours du lancement dans le cas où le bâtiment une fois libéré de toutes ses retenues ne glisse pas sur la cale.

Vérine. Bout de filin terminé par un croc ou une griffe et dont on fait usage, en simple ou en double, pour manier les chaînes d'ancres.

Verloquet. Cordage permettant de guider une pièce pendant qu'elle est hissée avec un palan ou une bigue.

Vernier. On donne indifféremment le nom de Vernier ou de Nonius à l'échelle qui sert à apprécier les parties de minutes, de degrés sur les limbes des instruments à réflexion.

Verre-mort. Verre rond et épais, fixe, dans une cloison ou une claire-voie pour donner du jour.

Verrine. Lampe de l'habitacle. Autrefois, fanal.

Vert (en). Terme de pêche. Certains poissons, tels que le thon ou la sardine, sont dits écoulés «en vert» lorsqu'ils sont vendus frais et sur place au lieu d'être envoyés à la conserverie.

Vertical. Plan représentant les couples du bateau sur le même axe; les demi-couples vus de l'avant sont généralement tracés à droite, ceux vus de l'arrière à gauche.

Termes de marines

Vertical (le). Grand cercle de la sphère céleste contenant la verticale du lieu. (La verticale d'un lieu à la surface de la terre est la direction du fil à plomb, c'est-à-dire la direction de la pesanteur en ce lieu). Le *premier vertical* est celui qui passe par les points Est et Ouest de l'horizon du lieu. Tous les verticaux passent par le zénith.

Verveux. Grande nasse utilisée dans les cours d'eau. De forme conique elle est placée sur le fond, l'ouverture vers l'amont.

-Verveux de mer: beaucoup plus important que le précédent ce filet comporte intérieurement deux entonnoirs les *Goulets*

Vétéran. Désignation familière d'un marin dépendant d'une Direction de Port.

Vette. Passage étroit et surélevé entourant les bassins dans un marais salant.

V.H.F. Initiales du système de communications maritimes. Very high frequency.

Vi ou vit de mulet. Tige de métal reliant une vergue au mât.

Vibord. Partie de la muraille d'un bâtiment qui en renferme les gaillards. Egalement troisième préceinte, appelée plus généralement *lisse de plat-bord*.

Vice-amiral. Voir *Amiral* et *officier de marine*.

Victuailles. Syn. de Vivres.

Vidange. La remontée d'un sous-marin s'effectue en chassant en partie l'eau du ballast au moyen d'air comprimé.

Videlle. Reprise à points croisés faite à un accroc dans une voile.

Vif de l'eau. L'époque des marées de nouvelles lunes et de pleines lunes. On dit qu'on est alors dans le vif de l'eau.

Vigie. Veille exercée par un matelot sur le gaillard ou tout autre endroit élevé, à l'avant du navire; surtout pendant la nuit et par temps de brume.

Vilebrequin. Outil à percer en forme de manivelle, pouvant recevoir des mèches de différents diamètres. C'est l'ancêtre de la perceuse, utilisable en mer en l'absence de courant électrique.

Vindas, vindau. Cabestan volant, autrefois en usage dans les arsenaux.

Violon. Encoches confectionnées dans une table ou dans le rebord la ceinturant pour empêcher les verres ou autres objets de tomber.

Forme courbe latérale placée de chaque côté d'un bau, ou d'un banc, prenant appui contre la membrure, pour répartir l'effort de compression sur la coque.

Planche en saillie en bout de bôme, percée de trous, dans lesquels passe un cordage destiné à la prise de ris. Une poulie à violon, par comparaison avec la forme de l'instrument, renferme dans sa caisse deux réas superposés.

-Violon de ris: synonyme de *taquet de ris*.

-*Violon de beaupré*: petite plateforme triangulaire fixée horizontalement à l'extrémité du beaupré.

Virage. Quand il s'agit de l'abattage d'un navire en carène, on emploie parfois le mot virage au lieu d'abattage.

Termes de marines

Vire Vire. Commandement donné aux hommes rangés sur les barres d'un cabestan pour qu'ils redoublent d'effort.

Virement. Changement d'amures. Virement de bord: action de virer de bord. Un navire à voiles vire de bord vent devant, ou lof pour lof (vent arrière).

Virer. Manœuvre par laquelle le navire change d'amure.

Autre sens: virer une bouée en régate, c'est en faire le tour. Virer c'est aussi haler un cordage, ou la chaîne d'ancre, en faisant tourner le treuil ou le guindeau. Virer en quille c'est abattre en carène.

-Virer à pic: virer suffisamment de chaîne à bord pour que l'étrave viennent se placer au-dessus de l'ancre. *Virer à long pic*: même manœuvre en laissant un peu plus de longueur de chaîne.

-Virer de l'avant: faire avancer le navire en embracant ses amarres de l'avant au cabestan ou au treuil.

-Virer de l'arrière: le contraire de virer de l'avant.

Virer de bord. Changer de direction pour se diriger vers un point se trouvant à l'opposé ou presque.

-Virer de bord vent devant: faire prendre à un navire les amures opposées à celles sous lesquelles il court en le faisant passer par la position vent debout.

-Virer de bord vent arrière, virer lof pour lof: faire prendre les amures opposées à celles sous lesquelles court un voilier en le faisant passer par la position vent arrière.

Vireur. Appareil qui se trouve sur tous les navires à propulsion mécanique et qui sert à faire tourner lentement l'arbre porte-hélice.

Virevaut. Petit guindeau horizontal.

Virole. Coupelle de contre-virure utilisée pour la pose des rivets.

Virure. Ligne formée par les bordages mis bout à bout, d'une extrémité de la coque à l'autre.

-Virures d'aération: ouvertures pratiquées à l'avant et à l'arrière, en dedans du vaigrage ou entre les extrémités des barrots. L'air qu'elles laissent pénétrer empêche les membrures de pourrir.

-Virure d'hiloire: bande de tôle disposées de chaque bord, longitudinalement, sur les barrots des ponts non bordés en tôle, pour s'opposer à la flexion latérale des barrots

Vis de ridage. Système employé pour rider les cordages, composé essentiellement d'une longue vis reliant les écrous fixés à la partie inférieure d'un hauban et à l'extrémité supérieure d'une cadène.

Visiter. Vérifier, contrôler, démonter. *Visiter la pompe de cale.*

Vît-de-mulet. Pièce métallique servant d'articulation entre le mât et la bôme.

Vitesse. Distance exprimée en *milles*, que parcourt le navire en une heure. *Un bâtiment fait quinze milles à l'heure.* Dire quinze nœuds à l'heure est une faute, le mot nœud signifiant «mille à l'heure».

Vitonnière. Synonyme d'aiguillot de gouvernail.

Vive-eau. Grande marée.

Vivier. Réservoir permettant de garder le poisson vivant. Dans l'industrie des pêches maritimes, les viviers sont surtout utilisés pour la conservation des crustacés. 1°) A bord: on trouve des viviers à bord de certains bateaux tels que les langoustiers bretons. Ils occupent le tiers de la longueur du navire et l'eau qu'ils contiennent en permanence sert de lest. 2°) Sur la côte: ils sont de deux sortes, fixes et flottants. Ces derniers sont constitués par de grandes caisses à claires-voies immergées et amarrées. Les viviers fixes, dont les parois sont en ciment armé sont établis sur des fonds rocheux et munis d'un système de pompage pour le renouvellement de l'eau.

Vivrier. Bâtiment chargé de vivres pour l'approvisionnement d'autres navires.

Vogue. Marine des galères. Allure imprimée à une galère par l'action de la chiourme. Les termes *vogue à passer le banc* et *vogue en-dedans du banc* exprimaient les cadences de nage, normale et lente. Sur une galère faisant route, on pratiquait la *vogue par quartiers* où une cinquantaine seulement de galériens (sur un total de 255) maniaient les avirons, les autres étant au repos.

-Passe vogue: commandement qui faisait accélérer la cadence.

-Vogue-avant: le dernier, vers l'intérieur, des cinq hommes sur chaque aviron.

Vogue-Avant. Le rameur le plus en avant.

Vogueur. Appareil à l'aide duquel un homme qui ne sait pas nager se maintient sur l'eau.

Voie d'eau. Dans un navire, entrée d'eau imprévue par suite d'une ouverture accidentelle dans la coque. Une voie d'eau doit être immédiatement localisée puis aveuglée. Si elle est importante les pompes d'évacuation sont mises en action.

Voile. Assemblage de laizes ou de portions de laizes de toile à voiles ou autres tissus taillées suivant la destination de la voile, cousues ensemble et munies de leur renforts, ralingues, bandes de ris....

Voile d'avant. Voile triangulaire frappée sur un étai devant le mât comme foc, tourmentin, génois, solent....

Voile de cap. Voile triangulaire utilisée en lieu et place de la grand voile en cas de gros temps.

Voile de portant. Le spinnaker placé en avant du grand mât est une voile de portant.

On distingue deux types de spi: le plus ancien le spi symétrique se caractérise par des longueurs de lisières identiques et depuis une dizaine d'années le spi asymétrique sur lequel les deux lisières sont de longueurs différentes.

Le spi asymétrique s'utilise sans tangon ce qui représente un gros avantage de commodité de mise en œuvre, en revanche passé un angle d'environ 140 ° de vent il ne peut plus être utilisé ou alors il faut tirer des bords de grand largue. Par ailleurs pour un angle donné le bateau équipé d'un spi asymétrique gîte plus fortement.

Autre différence avec le spi symétrique lorsque l'on change d'amure le point d'écoute devient le point d'amure et inversement. Enfin on peut noter que le creux est au milieu sur le spi symétrique alors qu'il est généralement sur l'avant avec l'asymétrique tandis que sa chute est plus plate.

Voile d'étai. Voile auxiliaire généralement triangulaire et fixée sur l'étai d'avant.

Voile lattée. Voile possédant des rangs de lattes qui peuvent être en butée sur le mât (lattes forcées). C'est la grand voile de certains dériveurs (catamarans, planches à voiles) et de certains voiliers de course.

Voile! (Plein la). Ordre que l'on donnait à l'homme de barre pour tenir un peu de largue dans les voiles et ne pas chicaner le vent. L'ensemble des voiles d'un mât constitue un phare, mais cette expression était surtout en usage au temps de la marine à voiles. Les voiles de l'extrême avant et de l'extrême arrière, focs et brigantines, sont des voiles d'évolution. Les voiles des mâts sont des voiles de propulsion.

Voiler. Garnir un navire de ses voiles.

Voilerie. Atelier pour la confection et la réparation des voiles. A bord si le compartiment est exigü il prend le nom de *soute à voiles*.

Voilier.

1°- Navire à voiles. Pour la réglementation maritime, est considéré comme voilier tout navire marchant exclusivement à la voile; s'il utilise un moteur auxiliaire c'est un navire à moteur. En cas de croisement ou de route convergentes, le voilier a priorité sur un navire à propulsion mécanique. Croisement ou route convergente de deux voiliers: celui qui est bâbord amures doit infléchir sa route pour s'écarter de celui qui est tribord amures.

2°- Ouvrier qui fait ou répare les voiles.

Voilure. Ensemble des voiles d'un bâtiment.

Volage. *Navire volage:* navire peu stable s'inclinant facilement sur tribord ou bâbord, ou encore navire peu chargé très sensible aux mouvements de la mer.

Volant. S'applique à un objet provisoire, supplémentaire ou que l'on déplace fréquemment, comme: galhauban volant, foc volant, palan volant, pont volant etc.

-Volant de hunier ou de perroquet: la voile supérieure d'un hunier ou d'un perroquet.

Volet. Petite boussole portative pour les embarcations.

Volume. *Volume des cales:* synonyme de capacité des cales.

Volute. *Volute d'étrave:* volutes d'eau soulevées à l'avant par le navire en marche.

-Volute de la guibre: plus grande largeur de la guibre au voisinage de la figure de proue.

-Volute de la lame: partie arrondie de la crête de la lame qui souvent se brise en écumant.

Vomir. Quand il s'agit d'étoupe synonyme de cracher.

Voûte. Par opposition à l'arrière à tableau, la voûte prolonge la coque à l'arrière, par un élancement au dessus de la flottaison, qui se termine au bas du tableau.

Voyage. Les voyages sur mer sont classés en Voyages de ou au long cours et Voyages du ou au cabotage.

Quand le Voyage consiste seulement, à se rendre d'un lieu à un autre il prend, en général, le nom de traversée.

Voyant (de bouée). Insigne qui surmonte une bouée (cône, cylindre, sphère) pour la caractériser.

Voye. Bouée qui sert à repérer les filets mouillés au large.

Vrac (en). Non arrimée, en parlant de la cargaison d'un navire de commerce.

-Lester en vrac, chargement en vrac: à même la cale, sans arrimage.

Vrai. Le *cap vrai*, c'est le cap corrigé de la variation du compas. La *route vraie*, c'est le cap vrai corrigé de la dérive.

Vraquier. Navire transporteur de vrac; grains, charbons, minerais.

Vretac. Cordage ou manœuvre qui servait à renforcer l'amure de misaine.

Vrille. Petite mèche de perçage terminée par une poignée, qui se tourne à la main. La vrille est utilisée pour les trous de faibles diamètres, la tarière pour les trous plus importants.

Vue. Etre en vue d'un port, d'une côte c'est les apercevoir. Tenir un navire à vue, c'est combiner sa route et sa vitesse pour ne pas le perdre de vue.

W. Vingt-troisième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «J'ai besoin d'assistance médicale». Mot de code: whiskey.

W. Abréviation de *West*, traduction anglaise du mot *ouest*. Cette notation a été adoptée pour les documents nautiques français. *Un vent de N.N.W.* (Pour Nord, Nord-Ouest).

Water-ballast. Voir *Ballast*.

Wharf. Littéralement: quai. Mot anglais passé dans le langage courant pour désigner un appontement qui s'avance dans la mer, tels ceux que l'on peut voir sur la côte d'Afrique où la barre empêche les navires les navires d'approcher.

Williwaw. Très violente rafale particulière au détroit de Magellan. Le vent qui semble tomber des hautes montagnes bordant le détroit est d'une force telle qu'il peut couler un navire ou l'envoyer à la côte. Sa violence est de peu de durée.

Winch. Petit treuil de pont, muni en général d'un cliquet pour l'empêcher de tourner en sens contraire (dévire). Il sert à raidir ou à embraquer une manœuvre avec plus de facilité et moins d'effort qu'à la main. Utilisé sur les bateaux de petit tonnage, en particulier sur les yachts. Le Winch le plus simple est une bitte, cylindrique ou légèrement conique, tournant sur son axe mais dans un seul sens à cause du cliquet qu'elle renferme.

Windsurfing. Mot anglais. Sport nautique importé des Etats-Unis. Il se pratique avec une planche de surf, lestée, munie d'un mât et d'une voile triangulaire tenue par une double bôme.

Wishbone. Mot anglais adopté par les plaisanciers. Double gui fait de deux espars courbes se rejoignant à chaque extrémité. Ils entourent la voile qui, dans l'ovale ainsi formé, conserve son creux, le bateau étant sur l'un ou l'autre bord. Le wishbone est surtout utilisé pour la pratique du windsurfing.

W.R.N.S. Initiales de «Women's Royal Naval Service». (Personnel féminin de la Marine Britannique Royal Navy).

Termes de marines

X. Vingt-quatrième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «arrêtez vos manœuvres et veillez mes signaux». Mot de code: x-ray.

X. Support de la bôme lorsque la voile est amenée. Se nomme aussi *support de gui*.

Xabega. Sorte de filet emprunté à l'Espagne et qui sert à pêcher la sardine.

Y. Vingt-cinquième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «mon ancre chasse». Mot de code: yankee.

Yac, yak. Nom donné au rectangle situé dans l'angle supérieur gauche (bord de la gaine) du pavillon anglais. S'applique aussi aux pavillons d'autres nations, présentant une disposition analogue, tels que ceux des Etats-Unis, du Chili, de la Grèce etc. L'orthographe *yac* ou *yak* est celle donné par Littré. Certains auteurs écrivent ce mot: *yacht*.

Yacht. Mot anglais venant du néerlandais *jacht* et passé en France dans le langage courant. Les marins le prononcent *yak*. Le yacht est un navire de plaisance à voiles ou à moteur, allant du petit bateau demi-ponté au yacht royal, bâtiment de luxe. En temps de guerre, les yachts rapides et marins peuvent être armés et servir d'auxiliaires à la flotte.

-Yacht mixte: yacht à moteur, pouvant marcher à la voile. L'expression anglaise correspondante est *motor-sailer* ou *fifty-fifty* (moitié moitié; littéralement: cinquante cinquante).

Yachtsman. Mot anglais passé dans le langage courant; signifie plaisancier.

Yankee. Nom donné à un grand foc utilisé surtout en course. Le yankee du ketch *Pen-duick II*, d'Eric Tabarly, offrait une surface de 29,58 m².

Yard. Unité de longueur utilisée par les pays de langue anglaise: royaume Uni, Etats-Unis, Canada etc. Elle équivaut à 0,914 m. A la suite de la deuxième guerre mondiale, cette unité a été un moment employée dans la Marine militaire française où certains appareils (radar etc.) étaient gradués en yard.

Yeux. S'emploie en parlant des trous pratiqués aux angles inférieurs d'une civadière.

York. Règles d'York/Anvers établie en 1924 pour la répartition des frais de grosses avaries entre le navire, la cargaison et le fret. Elles ont fait, depuis, l'objet de révisions par une commission spéciale du Comité Maritime International.

Z. Vingt-sixième pavillon du Code International de Signaux. Hissé isolément signifie: «j'ai besoin d'un remorqueur». Mot de code: zoulou

Zénith. Point situé à la verticale ascendante de l'observateur sur la sphère céleste locale. Lorsqu'un astre passe au zénith, sa hauteur au-dessus de l'horizon est de 90°; le soleil, pour sa part, ne peut passer au zénith que dans les lieux situés entre les tropiques, soit ceux qui sont situés aux latitudes inférieures à 23° 27' Nord ou Sud.

Zéro! zéro la barre! Commandement de l'officier de quart pour mettre le gouvernail au milieu. Le timonier répète «zéro» et, lorsque l'ordre est exécuté, il annonce: «la barre est à zéro». A bord des navires de l'état et, en général, de tout bâtiment à moteur ou à vapeur, les mots tribord et bâbord ne sont pas employés pour les commandements à l'homme de barre. Les commandements «à gauche 10» ou «à droite 15» signifient: «donnez au gouvernail un angle de 10° sur bâbord ou de 15° sur tribord». Pour les commandements à la machine, on emploie les mots tribord et bâbord. «Tribord 20», veut dire: mettez la machine tribord à 20 tours.

Zéro des cartes. Niveau de l'eau à partir duquel sont mesurées toutes les profondeurs indiquées sur la carte. Voir *cartes marines*.

Zopissa. Résine grasse de vieux pins utilisée dans le Nord pour conserver les bois et appelée Poix Navale.

Zeugites ou Zigites, Zugite. Antiq. Gr. Citoyens athéniens de la troisième classe, d'après l'organisation de Solon. Nom donné aux cinquante-huit matelots qui, dans une trière, maniaient les rames du rang intermédiaire.

Zodiaque. Bande ou zone circulaire imaginée, comme division, dans la voute céleste; elle est parallèle à l'écliptique et comprend les douze constellations. Ces douze constellations y occupent un espace de 30° et sont appelées les douze signes du Zodiaque: Bélier, Taureau, Gémeaux, Cancer, Lion, Vierge, Balance, Scorpion, Sagittaire, Capricorne, Verseau, Poissons.

Zone. On appelle zone une partie de la surface de la terre. La surface de la terre est divisée en cinq bandes circulaires ou zones. La zone des vents Alizé, des vents variables etc. est la partie du globe où ces vents règnent habituellement.

On appelle aussi, zone une bande de la voute céleste.

LIVRES CONSULTÉS

- 1)- Dictionnaire de la marine à voile. Bonnefoux et Paris. Edition. La fontaine au Roi.
 - 2)- Le grand livre de la voile. Gründ. Rue Mazarine Paris. 1990.
 - 3)- Guide des Termes de Marine. Le Chasse Marée/ Ar Men. 1997.
 - 4)- Dictionnaire des Termes de Marine. Witcomb et Tiret. Chalamel éditeur. 1883.
 - 5)- Petit dictionnaire de la Marine. Robert Gruss. Société d'éditions géographiques, Maritimes et coloniales. 1952.
 - 6)- Le dictionnaire couleur Hachette. 1992.
 - 7)- Larousse universel (2 volumes).
 - 8)- Petit robert. 1987.
 - 9)- Revues «Voile magazine», «Voiles et Voiliers», «Chasse Marée».
 - 10)- Navires de combat. Edition Princesse. 1978.
 - 11)- Voiliers de pêche du vingtième siècle. Hervé Glou. Dumay. 1992.
 - 12)- Le Parler Matelot. Pierre Sizaire. Edition Maritimes et d'Outre-Mer. 1958.
 - 13)- Voiles en Seine. Edition du Petit Normand. 1989.
 - 14)- Initiation au langage des gens de mer. Maurice Hartois. 1944.
 - 15)- Us et Coutumes à bord des longs courriers. Armand Haguët Capitaine au long cours.
 - 16)- Histoire des bateaux. G. Fouillé, peintre de la Marine.
-